



BIBLIOTHEQUE DE L'ENSIB

8235749

HISTOIRE
DE
L'IMPRIMERIE
EN FRANCE
AU XV^E ET AU XVI^E SIÈCLE

3719

12

Les pages intermédiaires sont blanches

HISTOIRE
DE
L'IMPRIMERIE
EN FRANCE

AU XV^E ET AU XVI^E SIÈCLE

PAR A. CLAUDIN

LAURÉAT DE L'INSTITUT

TOME DEUXIÈME



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCI



12
Cla
2

Les pages intermédiaires sont blanches

HISTOIRE DE L'IMPRIMERIE EN FRANCE

XV^E SIÈCLE

CHAPITRE XIX L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE GUILLAUME MAYNIAL

(1487-1490)

Le Missel de Salisbury. — Les Statuts synodaux de Chartres. — Le Rituel de l'église de Chartres.
La nationalité de Maynial.

Guillaume Maynial est un imprimeur très peu connu. Il existait un Georges Maynial, associé d'Ulrich Gering en 1480, au *Soleil d'Or* de la rue Saint-Jacques, après le départ des compagnons de ce dernier, Friburger et Crantz. Guillaume Maynial était probablement un proche parent, le fils ou le neveu de ce Georges Maynial, comme on peut le conjecturer.

Il a imprimé, le 4 décembre 1487, un Missel à l'usage de l'église de Salisbury (*Missale ad usum Sarum*), pour William Caxton, de Londres. Ce livre, qui porte à la fin la marque de Caxton, est cité par un bibliographe anglais¹. Il a été vu depuis par un autre bibliographe anglais, M. Gordon Duff.

¹ WEALE (W. H. J.). *Bibliographia liturgica : Catalogus Missalium ritus latini ab anno M CCCC LXXV impressorum*; Londini, B. Quaritch, 1886; in-8°.


p. 178. — Le seul exemplaire connu de ce Missel est la propriété de Lord Newton, à Lyme Park, Disley, comté de Cheshire (Angleterre).

Le 15 mars 1489 (v. st.), Guillaume Maynial a exécuté l'impression des Statuts synodaux de l'Église de Chartres, dont la copie lui avait été remise par Maître Jean Rémy, pénitencier de l'évêque (*procurante discreto viro magistro Johanne Remigii ejusdem domini episcopi penitentiario et exarata*).

Ce petit in-quarto se trouve à la bibliothèque de Chartres. Il ne porte pas de nom d'imprimeur, mais il est composé avec les mêmes caractères que le Rituel de l'Église de Chartres (*Manuale ecclesie Carnotensis*) signé de Guillaume Maynial.

La première page de texte est reproduite ci-dessous en rouge et noir :

| | |
|------------------|------------------|
| Epistola. | Folium i. |
|------------------|------------------|



Universis hoc preclarum et perutile opusculum visuris seu hauris viris ecclesiasticis maxime curam animarum in hac carnalitate diocesis hauribus seu habituris Johes remigii prebiter licent. in decretis minimus Reverendi in christo patris et domini domini philonis dilliers carnotei episcopi egregii iuris utriusque doctoris litteratissimi. sua honorifica beneficentia penitentiarius plebem suam parare domino perfectam et felicem remigio iuxta vocaciones ad

portus deducere salutis: quod devotum quodque laudabile sit. Cetera inter opera caritatis bone voluntatis ecclesiasticos simplices. ad necessarios sacerdotibus cognitionem requisitas inducere: novit ille qui nichil ignorat cum proculdubio quod plurimi eorum ignari sine quibus: nec sacerdotis nomen merentur. qui nec ob hoc sunt a doctis spernendi saltem ut communioribus informati et docti possint sibi committas plebes docere et ad quesita sensu respondere. Igitur ipse ego penitentiarius prelibatam tam etsi minus sufficienter doctus. hoc idem opusculum quod missale parvum nominari opto tanquam amatori excerptum missali: quod pluribus tamen doctorum documentis refertum. necnon in administratione sacramentorum ecclesiasticorum prout per modos usuales inferri continetur. Duo etiam ipsi man-

bi.

Le portrait et les armes de Milon d'Iliers, évêque de Chartres, se trouvent au commencement. Il est dit, à la fin, que ce Manuel ou Rituel, contenant

les Sacrements de l'Église (*Manuale continens Ecclesie Sacramenta*) et la manière de les administrer (*et modum administrandi ea*) suivant l'usage du diocèse de Chartres (*secundum usum diocesis Carnotensis*), a été produit à Paris, au moyen de lettres tracées (*exaratum Parisius*) par l'art et l'impression (*arte et impressione*) de maître Guillaume Maynial (*magistri Guilelmi Maynial*), aux frais de maître Jean Rémy, pénitencier de ladite église de Chartres (*impensa vero magistri Johannis Remy penitenciarii Carnotensis ejusdem ecclesie*), et terminé heureusement (*finit feliciter*) l'an du Seigneur mil quatre cent quatre-vingt-dix, et le 29 juillet.

Tabula.

his castigationibus esse correptos. Per dñm. Loio Amen dico vobis quicquid orantes petitis credite quod accipietis et fiet vobis. In tpe pascale. alleluia. Post coiso. Reces populi tui q̄s Domine benignus exaudi: et per huius virtutem sacramenti pacem tuam nobis nunciet purgati aeris lena tranquillitas: ut qui de infirmitatibus verberas: peccata committentibus parcas. Per dominum.

Manuale omnium ecclesie sacramentorum et modum administrandi ea secundum usum diocesis Carnotensis: exaratum parisiis arte et impressione magistri Guillelmi Maynial. Impensa vero magistri Johannis Remy penitenciarii Carnotensis. ejusdem ecclesie finit feliciter. Anno domini. M. CCCC. nonagesimo. xix. Julii.

Tabula huius operis incipit feliciter.

De compoto. Benedictiones. Instructiones pro curatis: seu curam administrantibus. Epistola. fo. i. Dominica in adventu. fo. eodem. De natiuitate domini. fo. ii. In circumcissione domini. fo. vi. In epiphania domini. fo. eodem. Dominica in septuagesima. fo. viii. In die parasceues. passio. fo. x. De ascensione domini. fo. xii. In die penthecostes. fo. xiiii. De trinitate. fo. xvi. De sacramento altaris. fo. xviii. De beata maria. fo. xix. Missa pro defunctis fo. xxi. Benedictio aque. fo. xxiii. De baptismo masculorum. fo. xxvi.

Ces trois impressions sont tout ce que nous connaissons de Guillaume Maynial. Il est à présumer qu'il a imprimé, pendant cet intervalle de trois

années, d'autres livres qu'il n'a pas signés et que l'on découvrira plus tard. En attendant, M. Gordon Duff lui attribue l'impression d'un Légendaire de Salisbury, dont on ne connaît encore que quelques feuillets trouvés dans une vieille couverture de livre et qui, d'après lui, aurait, de même que le Missel, été imprimé pour Caxton¹. Voici l'alphabet du gros caractère de 13 points de Maynial :

A B C D E F G H I J K L M N O
 P Q R S S T V V x v
 a b c d e f g h i k l m n o p q r r l s t u v r y z
 x w a f f f f . ā b^o o d^o d é é i i^o l^o m^o
 ñ õ p p̄ p q̄ q̄ r̄ r̄ t̄ t̄ u ũ v : ; :

Nous donnons également ci-dessous l'alphabet du caractère plus petit employé dans le *Manuale diocesis Carnotensis* :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R
 S T V x
 a b c d e f g h i l m n o p q r r l s t u v r y z a f f :.
 ā b^o o d é e^o i i^o l m^o ñ õ p p̄ p q̄ q̄ r̄ r̄ t̄ t̄ ũ v

Ces deux types ont passé ensuite chez Jean Higman. On les retrouve, sauf quelques lettres liées ou signes abrégatifs en plus ou en moins, dans les Missels imprimés par ce dernier à partir de 1493.

Nous avons tout lieu de croire que Guillaume Maynial était originaire du même pays que Caxton pour lequel il a travaillé à Paris.

Le prénom de Georges que portait son père ou son oncle, ainsi que le sien, Guillaume, nous font supposer qu'il était Anglais, comme William Caxton.

¹ *The printers, stationers and bookbinders of London in the fifteenth century* by E. GORDON DUFF; Aberdeen, University Press, 1899; in-8°, p. 15.

CHAPITRE XX

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE GEORGES MITTELHUS

(1488-1500)

Le premier livre imprimé par Mittelhus. — Date contestée. — Ses débuts réels en 1488.
Ses marques typographiques et ses devises.

Georges Mittelhus, imprimeur à Paris, était originaire de Strasbourg. Le livre le plus ancien qui porte son nom, est probablement le *Speculum Christianorum*, daté du 23 janvier 1486 (1487 n. st.) :

Speculū xpianoz multa bona continēs. Primo

¶ De preceptis dei.
De septem vicijs capitalibus.
De septem virtutibus his contrarijs.
De octo tabulis cũ quibusdā ordibus deuotissimis
De modo se pie pasādi ad sacramētum eucharistie.
De effectu sacramenti.
De antichristo.
Expositio vniuersi dñice cum quodā bono notabili
De ramis. vñ. victoz capitalis et eoz remedijs.
De contentu mundi cum alijs notabilibus.

Tene in sup rigorem in discussione iusticie. misericordiam autē in diffinitione sententie. Ita clemens esto i alijs delictis sicut et in tuis. Sic alios iudica. vt ipse iudicari cupis. Dum enim indulges in alieno delicto et tibi misereris. Lex tua te confringit. Iudicium quod alijs imponis. ipse portabis. In qua enim mensura mensus fueris. rementietur tibi et adijciet. Nullum iudices suspensionis arbitrio ante proba et sic iudica. In ambiguis dei iudicio referua qđ nosti tuo quod nescis. diuino committe iudicio

¶ De contemptu mundi
Sis vis et deus nichil seculi appetas. Ipse requies metis habebis. si a te mundi curas abieceris. Abice a te qcquid impedire boni. ppositū potest. Et moderatus mundo et mundus tibi. Mudi gliam tanqđ mortuus nō aspicias. tanqđ mortuus ab effectu vite istius te sepa sicut sepultus. Non habebas curā de seculo tanqđ diffinit⁹ ab oī terreno te purga negotio cōtēpne vitēs que post mortē habere nō potes

¶ De elemosina
Quos habes habeto. ad mīa. qcquid tribus cũ affectu tribue piebe mīam sine munere. Dicitur elemosinam sine tedio. Dato: sit beniuolētia qđ datur. Tale erit tempus tuū qualis erit in tētio tua. Quod affectu bono dispēsaf. hoc accipit deus. Qui autē cũ tedio dat. mercedem perdet. Rō est mīa ubi non est beniuolētia. Nichil facias propter laudem. Nichil propter tempoalem opinionem. sed propt vitam eternam. Ad quā nos perducit deus. Amen

¶ Impūm parisiū per Georgiū mittelhus.
M^o cccc^o lxxxvi^o mensis Ianuarij. die. xxii.

M. Proctor conteste cette date et, d'après la comparaison des caractères avec ceux que Mittelhus a employés plus tard, il croit que l'on doit lire 1496 et qu'il y a omission d'un X dans l'achevé d'imprimer daté M cccc lxxxvi.

Nous sommes pleinement de son avis. Les bibliographes citent de Mittelhus un autre livre, le *Tractatus de corpore Christi*, daté de 1484, mais c'est encore une erreur. Il faut lire 1494. La date de l'achève d'imprimer ne laisse subsister aucun doute :

¶ Explicit tractatus corporis xpi. Impressum pa-
risius per Georgium mittelhus. Anno salutis. MD.
ccc. lxxxiij. mensis nouembriis die octaua.

Laus summo regi dicatur vocibus ois.
Quod iam non cessat merces condigna laboris



C'est seulement en 1488 que l'on peut placer, avec quelque certitude, le commencement de l'exercice de Mittelhus. Il a imprimé à cette date le poème de Dominico Mancini, *De quatuor Virtutibus*, et, sauf le nom et l'adresse, il a copié la formule d'achèvement de l'édition imprimée quatre ans auparavant par Jean Higman dans l'atelier du *Soleil d'Or*, en répétant que le livre était exécuté par l'ouvrage, l'industrie et l'art (*opera, industria, arteque*) de Georges Mittelhus, Allemand, dans la royale ville de Paris (*in regia urbe Parisiorum*).

Au commencement de son exercice, Mittelhus s'est servi simultanément de deux sortes de caractères. L'un est du romain de 11 points ressemblant beaucoup à celui du *Soufflet Vert* (voir t. I^{er}, p. 131); en voici le spécimen :

Æ B C D E F G H I L N O P Q S T V

a b c d e f g h i l m n o p q r s t u v x z . : =

ā b̄ d̄ ē ī ᵀ ᵁ ᵂ ᵃ ᵄ ᵅ ᵆ ᵇ ᵈ ᵉ ᵋ ᵌ ᵍ ᵏ ᵐ ᵎ ᵏ ᵑ ᵒ ᵓ ᵔ ᵕ ᵖ ᵗ ᵘ ᵙ ᵚ ᵛ

Nous ne connaissons pas de textes entiers imprimés avec ce caractère; c'est ce qui fait que des lettres manquent dans l'alphabet reproduit ci-dessus.

L'autre est un caractère de 9 points qui offre une grande ressemblance avec celui de Martin Flach à Strasbourg. Mittelhus l'employa pour ses textes jusqu'en 1493 environ. Nous en donnons ci-dessous l'alphabet :

A B C D E F G H I J K L M N
 O P Q R S T U
 a b c d d e f g h i j k l m n o p q r s t u v x y z
 le to te wo ff ff ff ff ff ā b c b c c c c c
 g g h i l l l h m n o p p p q q q r r r s s s
 s s s s s s s s s s . : / () C

Il se servit du type romain pour quelques titres courants et pour les sommaires des chapitres du *Consolatorum theologicum* de Jean de Tambaco, qu'il imprima en 1493 :

Prefatio Fo.1.
 Incipit pfatio in cōsolatoriū the
 ologicū preclarissimi viri magistri
 Iohānis de Tābaco: sacrarū littera
 rum doctoris.

q
 Nonāscdm aplm: quecūq;
 scripta sūt ad nras doctrinā
 scripta sūt: vt p cōsolatiōē
 scripturarū spem habeam⁹.
 qua scz spe gaudētes ī tribu
 latiōe ob quozūcūq; tristiū
 occasiōē a spiritali gaudiō dño cōtinuā//
 tomīnime deficiam⁹. Idcirco cōsideratis
 mūdi hui⁹ tribulatiōib⁹ ac mltiplicib⁹ tur//
 batiōnū causis seu occasiōib⁹: cogitavi de in
 finitis cōsolatiōib⁹ cōtenti i plicate vel ex//
 plicite ī scripturis: q̄sdā redigere ī h̄ q̄ //
 licūq; ope īscriptū. Ad honorē dei cōsolato//
 ris oprimi ⁊ erimū. ac glīose p̄gnis marie
 quā ipse paraclit⁹ sic fecū dāuit q̄ tū totius
 cōsolatiōis nob genuit: atq; b̄nissimi op̄ā//
 nī e uāgeliste q̄ p̄t e uāgelīzādi cōstantiam
 exilio religat⁹: diuine uisitiōis ⁊ allocutiōis
 meruit erebra cōsolatiōe releuari. Necnon
 oīm sc̄tōz: quos p̄ mltas tribulatiōes oport
 uit intrare ī regnū celoz. Ac teniq; ad cōso
 latiōē oīm hoīm: p̄cipue autē illoz qui p̄te
 5

Nous ferons observer que, dans les alphabets de types que nous présentons, nous prenons de préférence nos spécimens dans les livres dont le tirage est le plus net. Parmi les impressions d'un même atelier, il arrive parfois que les lettres paraissent plus lourdes et plus épaisses que dans d'autres, au point d'en modifier quelque peu l'aspect dans des pages imprimées. Cet effet, qui peut

tromper l'œil à première vue, si l'on ne prête pas attention à la forme des lettres qui reste toujours la même, est dû à deux causes. L'une peut être produite par un encre plus ou moins chargé; l'autre provient de l'usure progressive des lettres, dont l'œil s'est aplati par suite de tirages trop répétés, qui ont fatigué le caractère. Tel est le cas avec le *Stimulus divini amoris* de saint Bonaventure, dont nous reproduisons le titre et la fin :

Stimulus.

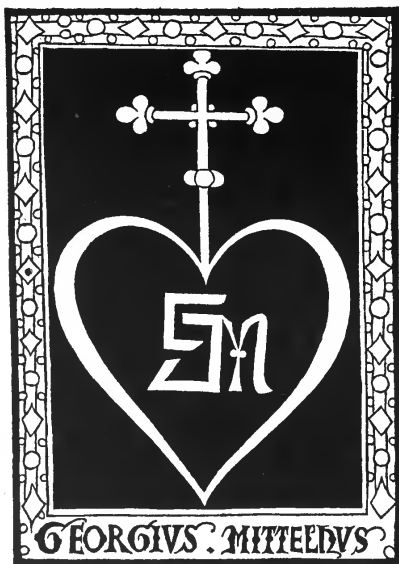
diuini amoris deuotissim⁹. a sancto
Iohāne bonauenture editus cordū
oim̄ amorē christi ihesu i flāmati⁹
post eiusdē varias impressiōes i cor
rectas vltiatē emēdat⁹ ⁊ correctus
p̄ extremū sacre pagine professozem
Magistzum Iohānem quētē in cano
nicum ⁊ penitentiariū p̄sensem.

Explicit feliciter

liber qui dicitur Stimulus diuini amoris
domini Bonauenture. Cardinalis deuoti.
⁊ seraphici sacre theologie professoris exi/
mij laudabiliter correctus. Et parissus im/
pressus Impensisq; Georgij Mittelhus
Anno dominice incarnationis Millesimo
LXXX. xciij. Mensis Aprilis. Die. iij.

Mittelhus a adopté d'abord la marque suivante, qui se voit sur le titre d'un petit traité de grammaire : *De quantitate syllabarum*, sans date :

De quantitate syllabarum



est quiq; nō qz quiq; pedes formalit̄ p̄tineat : s; t̄m̄ equialēter
Lōtinet eni q̄tuor; pedes itegros ⁊ duas syllabas cathaleticas
q̄ equalēt pedē. sicut duo oboli equalēt denario. sed nō p̄stituit
formalit̄ pedē cū nō sint p̄tinue. sicut nec duo oboli formalit̄
p̄stituit denariū. Est autē cathaletica syllaba q̄ post certos pedes
sic p̄tens est q̄ nulli eorū est p̄numeranda.

m

Ultis de causis

repudiat h̄sus
v̄puta vocali ante vocalē in diuersis dictionib; . vt amo illum
vocali post in diuersis dictionib; . vt illū amo. Incōgrua locu/
tione quādo longa syllaba ponit loco breuis : seu breuis loco lō
ge. Inp̄positiōe clausulaz i epta p̄ticiōe dictionū. Sūt ⁊ alia
m̄lta q̄ licet nō falsificēt verū : tamē qz derogantēlegantie mē/
tri caueda sunt. Lauēdū estigit ne ponāt q̄tuor; spontē cō/
tinue specialit̄ in scāione metri distincta. scz quādo pes cū dī/
ctiōne t̄minat. vt si diceret. Nobis quidē fatur verū nec nisi
potus. Itē cauēdū est ne in t̄rcis sede ponat spōdeus nisi
per iūcturā dictionū vel cogētenecessitate. vt infortunatoz sit
mēs artis temp. Itē dictionē rectā a dictione regente non lō
ge ponas nisi maxime videris exp̄pedire. nec vltra tertium vel
quartū versum saltū in p̄structione facias. q. si cauere potest. r.
sequi nō facies : vt par que p̄pter difficultē transitū. Syllabam
qua interdū aures offenditur raro gemines. vt lozica castra nō
cū pare ludis. Dictionē monosyllabā in fine nō ponas nisi fue/
rint due. vt ne timeas linguā cul⁹ detractiō laus est. Nec post
duos pedes sepe sit monosyllaba dictionē. vt. Qui sequitur me
nō ābulat in tenebris. Sequēs mediētās versus p̄chametri
semp; debet a dictione incipere. nec dicatur. Non leuiter nu/
meraretur arena maris. Dictionē trissyllabā in fine penthame
trirarissime ponas. Nec ⁊ alia multa que causa b̄neuitatis sub
silētio trāsire creturi caueda sunt vt metrū elegant⁹ habes.

Explicit regule grāmaticales. Imprime
per Georgij mittelhus.

Cette première marque est formée d'un cœur surmonté d'une croix trilobée, le tout sur fond noir. Au milieu, le monogramme G. M. en lettres de forme bizarre amalgamées ensemble, et au bas le nom de GEORGIUS MITTELHVS.

La même marque figure sur le titre de l'*Expositio Canonis Missæ*, d'Odon, évêque de Cambrai, opuscule in-quarto daté du 10 décembre 1492.

Mittelhus s'est servi de la même planche, dans laquelle il a creusé un espace simulant une banderolle autour et au-dessus de la croix. Dans ce vide, il a inséré en gros caractères d'imprimerie cette devise :

Felix honestis indiget. — Salve Sancta parens.

La marque première reparaît dans ce second état sur le titre des *Paradoxa Ciceronis*, in-quarto. Cette édition, nouvellement revue et corrigée avec le plus grand soin (*nuper summa cum diligentia correctâ et emendata*), comme l'annonce Mittelhus, se termine par cette autre devise latine :

*Qui non asuescit virtute dum juvenescit
A vitiis nescit discedere quando senescit.*

Celui qui n'a pas pris l'habitude d'être vertueux pendant qu'il était jeune ne peut renoncer aux vices quand il devient vieux.

Paradoxa Ciceronis.



ta: q̄ predicti q̄ sūt: soli sūt diuites. Soli enim possidēt
res et fructuosas et sempiternas: soli q̄: qd̄ est propriū
um diuitiaz: contenti sūt reb⁹ suis Satis esse putant.
qd̄ est nibil appetūt nisi re regent nichil sibi deesse sē
tiūt: nichil reqrūt Improbi aut̄ homines, et auari. q̄
niam incertas et in casu positas possessiones habent ⁊
pl⁹ semper appetūt neq̄ eorū q̄ t̄p̄ ad huc inuent⁹ est cui
qd̄ haberet: esset satis: non modo non copiosi sūt et di
uites. sed etiam inopes et pauperes existimādi sūt.

Laus deo

¶ *Paradoxa Ciceronis* Ad M. B. sūt Paradoxa
parisi⁹ impressa per Georgiū Mittelhus⁹
et nuper sūma cū diligentia correctâ et
emendata feliciter explicit.

¶ *Qui non asuescit virtute dum iuuenescit.*
A vitis nescit discedere quando senescit.

Mittelhus a employé ensuite une troisième marque entièrement différente des deux précédentes. Elle est formée de ses initiales G. M. enchevêtrées

en deux très grosses lettres gothiques tourneures, figurées comme des initiales d'enlumineurs :



On trouve ce monogramme pour la première fois à la fin d'une édition latine de l'Imitation, petit in-octavo daté du 1^{er} mars 1496 (1497 n. st.) :

**De Imitatiōe cristi
Et contemptu mundi magistri
Johānis Gerson cācellarij p̄sbi.**



Georgius . Mittelhus

Tabula.

¶ Nos et omnia nostra deo debemus offerre / et pro
omnibus orare. ca. ix.
¶ sacra cōio de facili nō est relinq̄da ca. x.
¶ corpus christi et sacra scriptura maxime sint aīe
fidelī necessaria. ca. xi.
¶ magna diligentia se debeat cōlocaturus christo
preparare. ca. xii.
¶ toto corde aīa deuota christi unione in sacramē
tum affectare debet. ca. xiii.
¶ De quorūdam deuotum ardenti desiderio ad cor
pus christi. ca. xiiii.
¶ gratia deuotionis humilitate et suis ipsius abne
gatione acquiritur. ca. xv.
¶ necessitates nostras christo aperire et eius grā
postulare debemus. ca. xvi.
¶ De ardenti amore et vehemēti affectu suscipiendi
christum. ca. xvii.
¶ homo non sit curiosus sermator: sacramenti: sed
humilis imitator: christi subdendo sensum suum sa
cre fidei. ca. xviii.

¶ Completū est opusculum / exarātū a Georgij Mittelhus. Anno dñi millesimo quadri
gesimo nonagesimo sexto. die vero prima martij.

Voici l'alphabet d'un autre caractère de Mittelhus; il s'en est servi dans les *Paradoxa Ciceronis*, dont nous donnons le fac-similé à la page 9.

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V

a b c d e f g h i l m n o p q r s t u v x y z . : ; / // ff ll

ā b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v x y z . : ; / // ff ll

Les lettres capitales sont en partie les mêmes que celles qui se trouvaient dans l'atelier de Pierre Le Dru et Étienne Jehannot, imprimeurs associés.

Mittelhus n'a rien imprimé en français et n'a pas fait de livres illustrés. On trouve cependant, dans quelques-uns de ses livres, des petites gravures sur bois qui sont empruntées au matériel d'autres imprimeurs.



La *Descente du Saint-Esprit* se trouve dans le *Speculum Christianorum*, et la petite figure de l'*Adoration des rois Mages* est placée au verso du titre du *De Imitatione Cristi* de mars 1496 (v. st.). La *Descente de croix*, que l'on voit à la fin du *Tractatus corporis Christi*, avait paru dans *La Mer des Hystoires* de Le Rouge. La *Descente du Saint-Esprit*, ci-dessous représentée, provient d'Étienne Jehannot.

Lauacrum Con-
scientie. Omnibus sacerdotibus summe utile ac necessarium.



Pro. M. Georgio Mittelhus.

Registrum

| | |
|---|---------------|
| Quarta effusio. | eodem |
| Quinta effusio. | fo. xc. viii. |
| Sexta effusio. | fo. xc. ix. |
| Septima effusio. | fo. c. |
| Sabbato contemplatio de quinque gladijs gloriose virginis. que cum magna mentis deuotione debet meditari. | eodem |
| Secundus gladius. | fo. c. i. |
| Tertius gladius. | fo. c. ii. |
| Quartus gladius. | fo. c. iij. |
| Quintus gladius. | fo. cv. |
| Oratio bona ante missam. | fo. cvi. |
| Oratio bona post missam. | fo. cvii. |

¶ Finit Registrum

¶ Item rogo omnes materiam istam legentes: ut ob miam dei et aiar suar salute ab incepto non desistant donec ad finem ipsius perueniant. ut oia in contenta diligētissime cordi suo imprimant deuote et fuerit. **¶** Diuiditur aut hoc opusculū in viginti capitula. et sub quibet capitulo reperiunt exempla et prelatōes ipsarū materia cernētia. que omnia iuuenies scōrum nūcra folloium.

¶ Explicit lauacrum conscientie omnibus sacerdotibus summe utile ac necessarium. Impresum nouiter Parisi impensis honesti viri Georgij Mittelhus. Anno salutis. M. cccc. Die. xliij. mensis Octobris.

Nous donnons ci-après les titres de deux livres sans date. Le traité de Nicolas de Lyre, *Contra perfidiam Judæorum*, porte le nom de Mittelhus au bas

du titre, et à la fin son monogramme. (Voir p. 10.) Le traité *De Phitonicis mulieribus* ne porte pas son nom, mais il est imprimé avec les mêmes caractères :

Disputatio magi-
stri Nicolay de Lyra sacre theologie
pfefforis eximii de ordine minoz cō
tra pfidiā iudeoz. in qua ostēdit per
scripturas sacras ab ipis iudeis ap-
probatas et receptas dñm nřm iesum
xřm vey deū et vey hoiez fuisse: tēpusq̃
sue incarnationis pteriisse. argumēt
iudeoz i oppositum factis solutis et
confutatis.

Georgius Mittelhuß.

Tractatus utilis et
necessarius p vřiam dyalogi ymi-
mo trilogi De phitonicis mulieribus.
Unacuz quodam paruo tra-
ctatulo doctissimi et acutissimi in
sacra pagina doctoꝝ Johannis
de gersono cancellarii parisiensis
De probatione spirituum.

Tabula et capitula
presentis tractatus

Primum capitulum vřeum ex facto incantatrici et
cooperatione demonū possint puocari grandines:
gruine ac pluuie in lesionem terre
Secundū capitulū: vřeū incantatrices possint adiu-
torio diaboli homibꝰ et infantibꝰ nocere: ac morbos
eisdem inferre: eosq̃ debilitare
Tertū capitulum: vřeū dicte mulieres possint faci-
es hominū in alias formas immutare.

Le *Liber Cathonis*, daté du 20 août 1500, est, avec le *Lavaeum Conscientie* du 20 octobre de la même année, un des derniers livres qui portent son nom :

Liber Cathonis cum glofa fuit feliciter Impressus et diligēter no-
uissime castigatus parisius: per Georgium mittelhuß. Anno. m. c. mille
simo quingentesimo Mensis Augusti. die vicesima.

Les petits caractères dont cet imprimeur s'est servi à la fin de son exercice sont des fontes qui étaient en 1495 chez Jehannot et chez Bocard.

Mittelhus indique sa demeure rue Saint-Jacques, dans l'hôtel de Hacqueville, à l'enseigne de *la Clef d'Argent*¹, près du Petit Pont (*in aedibus Hacqueville, Clavis Argentea intersignio, in vico S. Jacobi prope Parvum Pontem*).

De 1488 à 1500, Mittelhus a imprimé un grand nombre de petits traités de théologie et des livres d'écoliers. M. Proctor, dans son *Index to early printed books*, énumère vingt-sept éditions à son nom, soit au Musée Britannique ou à la Bodléienne, et il est loin de les avoir indiquées toutes.

¹ Le propriétaire de la maison était, en 1467, sire Jacques de Hacqueville, marchand drapier, et en 1490, Raoul de Hacqueville, drapier aussi et non pas libraire, comme l'a avancé Lottin. Il était en même temps marguillier de la paroisse de Saint-Séverin. (RENOUARD, *Imprimeurs parisiens*, p. 173.)

CHAPITRE XXI

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE PHILIPPE PIGOUCHE

(1488-1500)

Les premiers livres de Pigouchet. — Ses livres d'heures illustrés: — Heures à l'usage de Paris. — Heures de Rouen. — Heures de Lyon. — Grandes Heures à l'usage de Rome imprimées pour Simon Vostre. — Détail des illustrations. — Heures à l'usage d'Amiens. — Nouvelle ornementation. — La Danse des Morts représentée dans les cadres de bordure. — Livres de littérature française et autres imprimés par Pigouchet.

Philippe Pigouchet était un ancien ouvrier de l'atelier de Caillaut et Martineau. Il est nommé en 1483, avec ses patrons et d'autres collaborateurs, dans des pièces de vers en acrostiches qui sont placées à la fin du *Miroir d'or de l'âme pécheresse*. (Voir t. I^{er}, p. 297.) Cinq ans après, en 1488, Pigouchet s'établit à son propre compte, rue de la Harpe, devant l'église Saint-Côme et Saint-Damien, dans des locaux qui lui furent loués par le collège de Dainville (*in locagiis Collegii vulgariter nuncupati de Dainville*).

Quelques bibliographes ont prétendu que Pigouchet aurait commencé à imprimer dès 1486. A l'appui de cette assertion, on cite de lui des Heures à la date du 5 janvier 1486. L'année commençant alors à Pâques, ce serait tout au plus à 1487 (n. st.) qu'il faudrait remonter, mais l'erreur est plus grave. On a mal lu les chiffres romains de la fin en prenant pour un V le dernier X, de sorte qu'au lieu de M CCCC LXXXVI (1486) il faut lire M CCCC LXXXI (1491), ainsi que nous avons pu nous en assurer sur l'original. Le 8 janvier 1491 (v. st.) nous ramène à l'année 1492 (n. st.), suivant notre manière actuelle de compter les années d'après le calendrier grégorien.

Pareille inadvertance avait été commise pour d'autres Heures imprimées par Pierre Le Rouge pour Vincent Commin, dont la véritable date a été ainsi rétablie. (Voir t. I^{er}, p. 457-458.)

Le premier livre que l'on connaisse au nom de Philippe Pigouchet est daté du 16 septembre 1488. Ce sont des *Heures à l'usage de Rome* qu'il imprima pour le compte du libraire Simon Vostre. « Cette édition, nous dit Brunet, n'a dans le texte que quelques gravures moyennes et petites, et les bordures sont de simples ornements en arabesques souvent répétées¹. »

En 1489, Philippe Pigouchet imprima encore d'autres Heures illustrées de gravures d'un style très archaïque.

En même temps qu'il était imprimeur, Pigouchet était libraire de l'Université de Paris. Il imprima une édition du *Manipulus Curatorum* ou Manuel des Curés, par Guy de Montrocher, datée du 22 septembre 1489. Sur le titre du *Manipulus Curatorum*, on voit la marque aux armes de France et de la ville de Paris avec un encadrement portant la devise : *Ung Dieu, ung Roy, ungne Loy, ungne Foy*, qui a été employée en même temps par Antoine Caillaut et est restée définitivement dans l'atelier de ce dernier. (Voir t. I^{er}, p. 301, 302 et 304). Ici cette marque porte la date de 1489. On ne la trouve pas avant 1492 dans les livres de Caillaut qui ont une date, et, chez ce dernier, elle paraît déjà ébréchée dans les filets de l'encadrement.

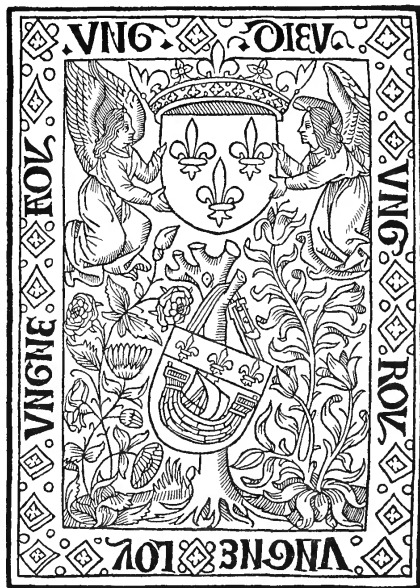
La plupart des impressions de Caillaut n'étant pas datées, il se pourrait néanmoins que cette marque eût été en sa possession quelque temps auparavant, car nous l'avons vue sur des volumes tels que des Heures (voir t. I^{er}, p. 313), les *Sermones quattuor Novissimorum* et le *Traictié des eaux artificielles*

¹ Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu retrouver ce livre. On doit s'en rapporter à l'autorité de Brunet qui le décrit exactement au *Manuel du libraire* (t. V, col. 1575, n^o 14), d'après un exemplaire qu'il a vu autrefois à la Bibliothèque nationale et qui a disparu depuis. Le même bibliographe en indique un autre exemplaire à la Bibliothèque de Parme, qui, d'après lui, aurait 96 feuillets au lieu de 95 dont se composait celui qu'il a tenu en mains. Vérification faite, l'exemplaire de Parme est d'une autre édition. Le titre porte bien l'indication du xvi^e jour de septembre, mais la date de l'année, après le millésime et les centaines, a été grattée de telle façon qu'il est impossible de la préciser. De pareilles falsifications ont été opérées sur des exemplaires de diverses éditions d'heures dont les almanachs commencent en 1488, afin de faire remonter leur impression à cette date. — L'alma-

nach qu'on voit en tête des anciens livres d'heures fut d'abord dressé pour vingt années à partir de 1488, et reproduit plusieurs années de suite sans changements, de sorte qu'on ne peut déterminer même approximativement la date de l'impression autrement que par le style des gravures, la nature et le nombre des sujets qui en composent les bordures. — Les Heures du 16 septembre 1488, décrites par Brunet, sont de style archaïque et dans la toute première manière de Pigouchet. Celles de la Bibliothèque de Parme, qui contiennent des bordures historiées plus finies et mieux ouvragées, dénotant de façon certaine la seconde manière de Pigouchet, ne sauraient être aussi anciennes. Il ne faut donc voir qu'une simple coïncidence de jour dans la date du 16 septembre qu'elles portent sur le titre et qui n'est pas suivie de celle de l'année à laquelle appartient l'édition.

(voir t. I^{er}, p. 331), où elle paraissait en première épreuve exactement comme dans le *Manipulus* au nom de Pigouchet. Ce dernier ne s'en est servi, à notre connaissance, que cette seule fois, et en a adopté ensuite une autre plus personnelle représentée par un homme et une femme sauvages, postés autour d'un arbre, qui soutiennent un écusson à ses initiales avec son nom au bas, marque qu'il n'a pas changée depuis. (Voir p. 26, 45 et 54.)

Manipulus curatorum



| | | |
|--|---|---------|
| | cxvi. | |
| Ca. iiii. quot requiruntur ad ieiunium faciendum. | | ciii. |
| Ca. iiii. quot bona facit ieiunium: | | ciii. |
| Ca. iiii. principale huius quarti tractatus. Est de oratione que est tertia pars satisfactionis. | | ciii. |
| Ca. v. de mensura penitentie. | | ciiii. |
| Ca. vi. utrum unus possit satisfacere pro alio. | | cviii. |
| | De articulis fidei. et de preceptis decalogi. | |
| t | Etia pars principalis huius libri in qua agitur de articulis fidei. et his que pertinent ad populi informationem dividitur in quatuor capitula. | cix. |
| | Ca. i. de articulis fidei. | cix. |
| | Ca. ii. de petitionibus orationis dñice. | cx. |
| | Ca. iiii. qd noue sint portiones e de decē preceptis legis. | cxviii. |
| | Ca. iiii. est de dotibus beatorum. | cxviii. |

Celeberrimi viri domini Gudonis de monte rocherii liber qui Manipulus curatorum inscribitur: una cum tabula eiusdem finit feliciter. Excusatusq; parisi. per Philippum pigouchet. Anno domini Millesimoquadringentesimo octuagesimo nono. vicesima secunda die septembris.

Le caractère du *Manipulus Curatorum* est entièrement neuf et le tirage d'une netteté et d'une beauté remarquables.

A première vue, ces types ressemblent, à s'y tromper, à ceux du *Lotharius* de 1483, imprimé par Caillaut et Martineau, les anciens patrons de Pigouchet; mais, en y regardant de très près, on trouve des différences dans quelques lettres capitales qui sont copiées en partie sur les types du même atelier. D'autres lettres de forme identique ne se différencient que par des points de détail presque imperceptibles; la majuscule M se termine, dans le *Manipulus*, par une queue recourbée en crochet qui n'existe pas dans la fonte de Caillaut.

Voici l'alphabet de ce premier caractère de Pigouchet, que l'on comparera avec celui de Caillaut et Martineau (voir fac-similé, t. I^{er}, p. 298) :

A B C D E F G H I K L M N O P Q R S T U V X Y Z
 a b c d e f g h i k l m n o p q r s t u v x y z ff ff ff
 ā b° d̄ ē z ḡ i° l° m° n° ñ n° ò p̄ p̄ q̄ q̄ q̄ q̄ q̄ r̄ s̄ t̄ ū . : ; /

En 1491, nous voyons Pigouchet se servir d'un petit caractère gothique dont la ressemblance est parfaite avec celui que Georges Wolff employa pour l'impression du Bréviaire de Paris, achevé en mai 1492 dans l'atelier du *Soleil d'Or* :

A B C D E F G H I K L M N O P Q R S T U V X Y Z
 a b c d e f g h i k l m n o p q r s t u v x y z ff ff ff
 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 ā b° c̄ d̄ e° f̄ ḡ h̄ i° m̄ n̄ ñ n̄
 ò p̄ p̄ q̄ q̄ q̄ q̄ q̄ r̄ r̄ s̄ s̄ t̄ t̄ ū ū x̄ x̄ . : ; /

C'est avec ces caractères d'environ 8 points que Pigouchet imprima en 1491 le traité d'Isidore de Séville : *De Summo bono*. Les folios sont en chiffres arabes :

Liber.

pmiū/an ad suppliciu transcat. Quidā aut electi in
 fine suo purgant a leibus quibusdā peccatis. quidā
 vero in ipō exitu suo hilarescūt ex eternoꝝ cō-
 templatōe bonoꝝ. Quāuis enim quisq; in hac vita
 sit iustus: tñ dum ex corpō isto egredīf ptimescit: ne
 dignus supplicio sit. Nullus est enī homo absq; pec-
 cato. nec quisq; potest de dei securus esse iudicio: cū
 etiā r̄ de ociosis verbis reddēda sit ratio. Finem
 iustoꝝ optimū vocatio trāquilla p̄mendat: vt ex eo
 itelligant̄ scōꝝ h̄re p̄ortiu angeloꝝ: ex quo ab hoc
 corpore sine veratōe dura tollunt. p̄tauos aut ho-
 mines apostate angeli excipiunt moꝝientes. vt eis
 sint ipi toꝝtoꝝes in penis: q̄ fuerūt suatoꝝes in vitis
 Et si pietas p̄ defunctis fidelibus flere iubeat: fides
 tñ p̄ eis lugere vetat. Illi enī de p̄oꝝādi sunt i moꝝ-
 te: quos miseros infernus ex hac vita recepit: non
 quos celestis aula xp̄i letificandos includit. Illic est
 enī xp̄iane misera tōis affectus: vt p̄vho quos moꝝ-
 tuo sacrificiū deo offerat. Inde est qd̄ scriptū est. Et
 mortuo ne fraudes misericordiā.

Isidori hyspalensis epi tractatus de sum-
 mo bono: finit feliciter. Imptus p̄part-
 sui p̄der p̄bilippū pigouchet.
 M.cccc.xci.

Le 20 octobre 1492, Georges Wolff imprima, pour son confrère et pour Enguilbert de Marnef, libraire, une édition de Térence.

En sa qualité de libraire de l'Université, Pigouchet vendait des livres de classe aux écoliers. Nous connaissons de lui un petit livret de grammaire : *Les*

Principes en français, portant sa marque et que l'on peut voir à la Bibliothèque nationale.

Pigouchet s'est ensuite servi de caractères gothiques de bâtarde française de deux grosseurs différentes, qui tous deux sont d'une grande beauté et d'une régularité parfaites (*character nitidissimus et jucundissimus*¹), et avec ces deux corps de caractères, il imprima principalement des livres d'heures pour différents éditeurs

Le 1^{er} décembre 1491 parurent des *Heures à l'usage de Paris*. Cette nouvelle publication, d'une exécution remarquable, fut imprimée par Pigouchet à frais communs avec Geoffroy de Marnef, dans le format petit in-quarto. Le texte des Heures fut imprimé avec le plus gros caractère de bâtarde tout fraîchement fondu dont voici l'alphabet :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T V
 a b c d e f g h i k l m n n o p q r s t u v x y z
 ã ä å æ ç è é ç g l i j k l m n o p q r s t u v x y z
 ff ff ff p q r s . : / z

Toutes les pages, ainsi que le calendrier qui accompagne le texte, sont entourées de bordures historiées divisées en petits compartiments renfermant d'élégantes compositions. Au commencement de chaque office, on a placé des figures plus grandes que dans le courant du volume. La gravure de plusieurs de ces grandes figures est tellement fine et les tailles si rapprochées, qu'il ne paraît pas possible qu'elles aient pu être gravées sur bois. La plupart de ces illustrations, ainsi que quelques bordures, doivent avoir été gravées en relief, sur cuivre ou sur quelque autre métal, comme les Heures de Jean Du Pré.

L'exemplaire des Heures de Paris, de décembre 1491, exposé dans les vitrines de la Bibliothèque Mazarine, est imprimé sur vélin et n'a pas été colorié, ce qui permet d'en apprécier la gravure. Il est tel qu'il sortit des presses, merveilleux de tirage et de netteté. Les caractères du texte paraissent tout neufs, et les traits des grandes gravures sont venus dans toute leur pureté.

¹ Ce sont les qualificatifs que Pigouchet lui-même leur donne à la fin de quelques-unes de ses impressions : *Impressum autem fuit opus prefatum Pari-*

siis caractere nitidissimo et jucundissimo. (LA CAILLE, *Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie*, page 66; ouvrage cité.)

Nous donnons comme spécimen une page entière des *Heures à l'usage de Paris*, dont le sujet principal représente la *Visite de sainte Anne à la Vierge* :

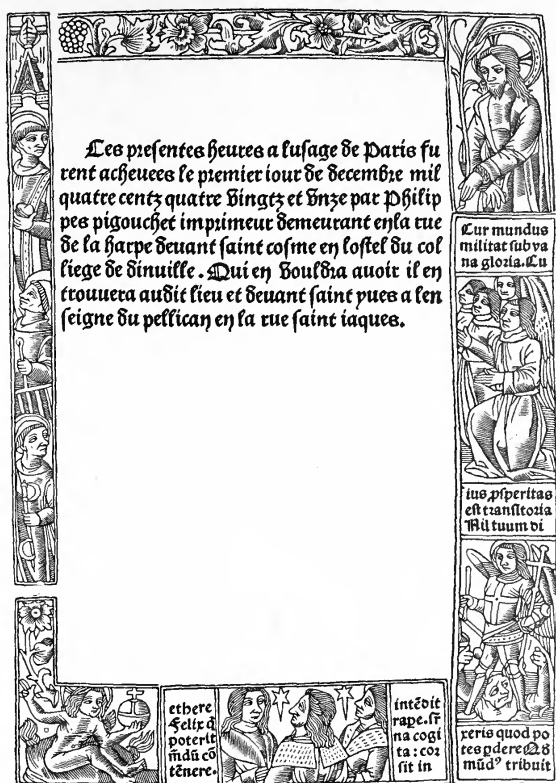


Malheureusement, les traits s'écraseront légèrement et s'épaissiront un peu au fur et à mesure des tirages, dans les éditions subséquentes des Heures que publiera Pigouchet; il deviendra alors difficile de distinguer les sujets qui ont été réellement gravés sur métal d'avec la gravure sur bois.

Dans ce premier tirage, particulièrement soigné, on perçoit aisément les différences; la délicatesse des tailles apparaît comme dans une médaille ou une monnaie frappée à fleur de coin.

Nous y joignons un fac-similé des bordures de la dernière page, qui contient l'achevé d'imprimer ainsi formulé : *Ces présentes Heures à l'usage de Paris furent achevées le premier jour de décembre mil quatre centz quatre vingtz et unze par Philippes Pigouchet, imprimeur, demeurant en la rue de la Harpe, devant Saint-*

Cosme, en l'ostel du Collège de Dinville. Qui en voudra avoir, il en trouvera audit lieu et devant Saint-Yves, à l'enseigne du Pellican, en la rue Saint-Jaques.

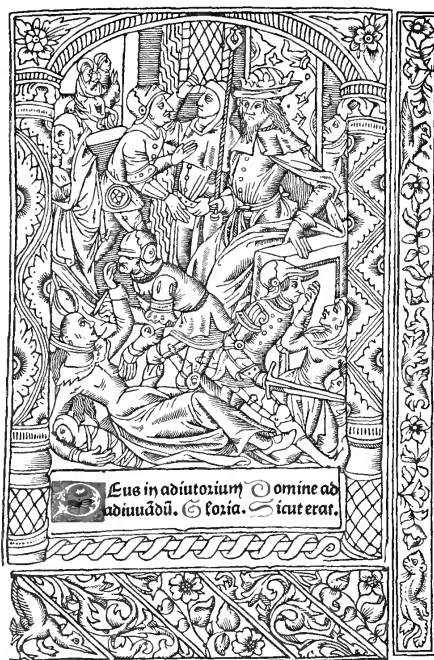


Le 5 janvier 1492 (n. st.), Pigouchet imprime les *Heures de la Vierge* selon l'usage de Rome, dont nous avons parlé au commencement de ce chapitre, pour Simon Vostre, libraire demourant à Paris, « en la rue Neufve Nostre-Dame, devant la grant église ». Il exécute encore d'autres livres d'heures dans le courant de la même année. Le 11 mars 1492 (1493 n. st.), il termine l'impression d'*Heures à l'usage de Rouen*, pour Pierre Regnault, libraire de l'Université de Caen, « demourant audit lieu, à l'enseigne *Saint-Pierre en Froide Rue* ».

Ci-après nous donnons des spécimens des figures un peu archaïques de la première manière de Pigouchet; elles avaient déjà paru dans les éditions précédentes de ses Heures. Les traits des figures, qui commencent à s'aplatir, ressemblent davantage à la gravure sur bois.



L'Apparition aux Bergers.



Le Massacre des Innocents.



Le Baiser de Judas.







Le Martyre de saint Jean.

Scdm marcum. **G**loria tibi dñe.

In illo tempore Recumbentib⁹ Undeci discipulis apparuit ih̄s ih̄sus et probrauit incredulitatem illor⁹ et duriciam cordis quia his q̄ dixerat eus resurrexisse nō crediderāt. et dixerunt eis. Euntes in mundū

Universum predicare euāgelii omni creature. Qui crediderit et baptizatus fuerit: saluus erit. Qui vero nō crediderit cōdemnabitur. Signa autē eos qui crediderint hec sequent. In nomine meo demonia eiici ent linguis loquentur nouis serpentibus tollent et si mortiferū q̄ dixerit non eis nocēbit. Sup egros manus imponēt et bene habebunt. Et dñs quidem ih̄sus postq̄ factus est eis assumpt⁹ est in celū et sedet a dext̄is dei. Illi autē p̄fecti predicauerūt ubiq; dño cooperāte et sermone cōfirmāte sequentibus signis. Deo gratias.

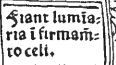




Ercitate et multiplicamini et replete terrā.

.b.iii

Sicut lumina: ria i firmamento celi.

In orietē: Venim⁹ cū munerib⁹ adorare eū Audies autē herodes rex t̄bat⁹ est et ois hie eosolima cū illo Et p̄gregās oēs p̄cipes sacerdotū et scribas ppli: sciscitabat ab eis ubi crist⁹ nasceret. At illi dixerūt ei. In bethleē iude. Sic eni scriptū ē p̄ p̄phetā. Et tu bethleē terra iuda nequaquā minima es i p̄ncipib⁹ iuda Ex te eni exiet dux qui regat populū meū israel. Tunc herodes et d̄ vocat⁹ magis diligētē didicit ab eis t̄p̄is stelle q̄ apparuit eis. Et mittēs eos i bethleē dixit. Ite et interrogate diligētē de puero. Et cū inuenit⁹ renūciatē michi Et ego Veniēs adorē eū. Qui cū audisset regē abierūt. Et ecce stella quā viderat i orietē ātrecedebat eos Usq; dū Veniēs staret supra ubi erat puer. Vidētes autē stellā magi gauisi sūt gaudio magno Vadē Et intrātes domū inuenit⁹ puerū cū maria matre ei⁹ Et p̄cidentes adorauerūt eū. Et ap̄tis thesauris suis obtulerūt ei munera aurū ih̄sus: et mirrā. Et t̄rso accepto i sōnis ne rediret ad herodē: per aliā Viā reuerfi sunt in regione suā. Deo grās.

Ita filii ep̄cissorum. Beatus vir qui impleuit desiderium suum ep̄ ip̄s non confundetur cū loquetur inimicis suis in porta. Gloria patri. Sicut erat. ps.





Elati omnes qui timent dominum qui ambulāt in viis eius E abo res manū tuarū quia manducabis: beatus es et bene tibi erit v̄por: tua sicut vitis abundans: in latetibus domus tue.

Aitū tuū sicut nouelle oliuati: in citavit tu mense tue. Ecce sic benedicetur homo: qui timent dominū. Benedicat tibi dominus ep̄ spon: et videas bona hierusalē omnibus diebus vite tue. Et videas filios filiorū tuorū parē super israel. Gloria patri. Sicut erat. a. Pulchra es et decorā filia hierusalem terribilis v̄ castro rum actes ordinata. Ep̄m.

Eradicavi in populo honorificatio et in partes dei mei hereditas illius: et in plenitudine sanctorū detentio mea. Deo gratias. R. Speciosa facta es et suavis. Speciosa. r. p. In deliciis tuis facta dei genitrix. Et suavis. Gloria



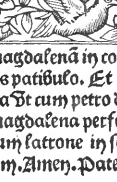

Isti nūc parant quibus ch̄stus crucifigant

Serra diuisus fuit hic in arbo re clu: sus.

Magdalena in conuiuio et latrone in crucis patibulo. Et fac de tua benigna gratia Et cum petro digne fleam cum maria magdalena perfecto amore te diligam et cum latrone in secula seculorum te Vide am. Amen. Patet noster. Ave maria.

Les presentes heures a l'usage de Rouen furent acheuees le .vi. iour de mars. Lan .M. lxxv. quatre. pp. et. vii. Pour Pierre regnault Libraire de l'uniuersite de Laen, demourant au dit lieu a l'enfeigne saint Pierre en froide rue.

Januari⁹ hz dies. p. ppi. luna. ppp.

| | | | | | |
|------|---|-----------|------|---|---------------|
| iii | A | Licū. dñi | Dii | c | anthonii |
| | b | | | d | Sol i aqua. |
| pi | c | | pD | e | |
| | d | | iiii | f | fabiani a se. |
| vi | e | | | g | agnete. i. |
| vii | f | Lpp. dñi | vii | a | Vincentii |
| | g | | i | b | Bern. |
| v | a | | ix | c | thimotsei |
| v | b | | | d | Loni. pau. |
| | c | | pDii | f | e policarpi |
| viii | d | | | g | Agnete. ii. |
| ii | e | | Di | a | |
| | f | hplatii | | b | |
| v | g | | iiii | c | |
| | a | | iii | | |
| vDii | b | | | | |

En ian uier que les roys De nus sont
 Blau me dit fre miy mo. font
 An thoij doit le iour Din cent foye
 Pol us en sont tous sce dois

februari⁹ hz dies. p. p. luna. p. p. p.

| | | | | | |
|------|---|--------------|------|---|--------------|
| | d | ignacii | Dii | d | |
| vi | e | Puri. marie | | e | ones. |
| vii | f | blasii | pD | f | |
| viii | g | | iiii | g | |
| v | a | agathe | | a | |
| v | b | doxothee | vii | b | apotonie |
| | c | | i | c | |
| viii | d | oct. ste ma. | ix | d | Lathe. petri |
| ii | e | f scolastice | | e | |
| | f | desiderii | pDii | f | Mathie apst |
| v | g | eulalie | Di | g | |
| | a | stephani | | a | |
| vDii | b | valentini | iiii | b | baldone |
| | c | | | c | |

Au chan de tier A ga the deut
 Mais le Din si font les meut +
 Quil tu a pres daus si
 Dier res. Ma thi as aus si

Martius hz dies. p. p. luna. p. p. p.

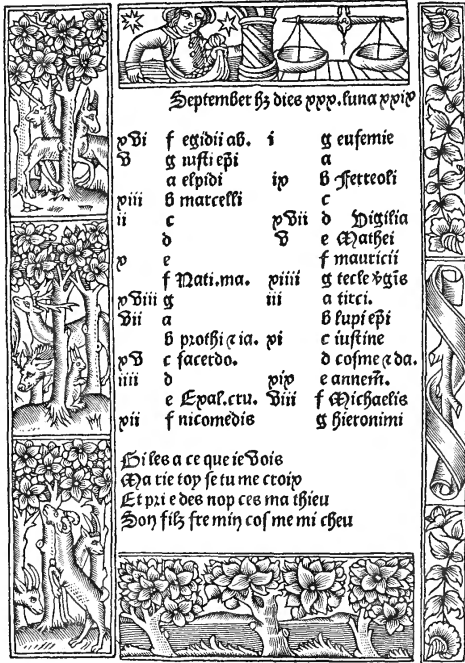
| | | | | | |
|------|---|----------|------|---|------------|
| iii | d | | pDii | e | |
| | e | | Dii | f | |
| pi | f | | | g | .. |
| | g | | pD | a | |
| vi | a | | iiii | b | |
| vii | b | | | c | benedicti |
| | c | perpetue | vii | d | |
| v | d | | i | e | |
| v | e | | ix | f | Annuciatio |
| | f | | | g | |
| viii | g | | pDii | a | |
| ii | a | grego.ii | Di | b | |
| | b | | | c | |
| v | c | | | d | |
| | d | | iiii | e | |
| | | | iii | f | |

Au bin dit que mars est pail leup
 Lest mon fait gre goit il est faup
 Et tout prest de don ner des caup
 Martie dit il est caup

Augustus hz dies p. p. luna. p. p. p.

| | | | | | |
|------|---|--------------|------|---|--------------|
| viii | c | Hicula pet i | | e | mametis m. |
| v | d | stephani | | f | agapiti |
| v | e | Inuc. ste. | ix | g | |
| | f | iusti | | a | psilippi ab. |
| viii | g | dnici | pDii | b | |
| ii | a | teassi. dñi | Di | c | timothei |
| | b | donati | | d | miner. |
| v | c | ciriaci | iiii | e | Bartholo. |
| | d | Higilia | iii | f | eusebii |
| vDii | e | Laurentii | | g | |
| Dii | f | tiburci | pi | a | |
| | g | | | b | hermetis |
| v | a | ppoliti | vii | c | Decol. ioh. |
| iiii | b | Higilia | viii | d | felicie |
| | c | Assu. ma. | | e | paulini |
| vii | d | | | | |

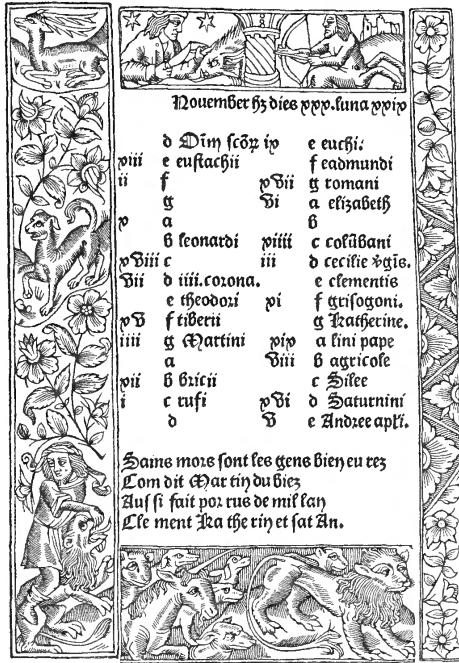
Dier res et os on get toit
 A pres lau tens qui bru loit ..
 Martie loze se print a bzai re
 Bar the le mi fait Jeshan tai re



September hz dies xxx. luna xxix

| | | | |
|------|----------------|------|----------------|
| pvi | f egiidii ab. | i | g eufemie |
| v | g iusti epi | a | a |
| iiii | a elpidi | ip | b ferreoli |
| iii | b marcelli | c | c |
| ii | d | pvi | d Higilia |
| p | e | v | e Mathei |
| pvi | f Nati. ma. | iiii | f mauricii |
| v | g | iii | g teclie & gis |
| iiii | a | ii | a tici. |
| iii | b protsi & ia. | pi | b lupi epi |
| ii | c sacerdo. | o | c iustine |
| i | d | ix | d cosme & da. |
| | e Epal. cru. | viii | e annerh. |
| | f nicomedis | vii | f Michaeles |
| | | vi | g hieronimi |

Hiles a ce que ie vois
 Ma rie top se tu me croip
 Et pri e des nop ces ma isie u
 Son filz fre minz cos me mi cheu



November hz dies xxx. luna xxix

| | | | |
|------|-----------------|-------------|------------------|
| | d Dim scōp ip | e euchi. | |
| pvi | e eustachii | f eadmundi | |
| v | f | g romani | |
| iiii | g | a elizabeth | |
| iii | a | b | |
| ii | b leonardi | iiii | c colābani |
| p | c | iii | d cecilie & gis. |
| pvi | d iiii. corona. | ii | e clementis |
| v | e theodoxi | pi | f crisogoni. |
| iiii | f tiberii | ix | g Krasheine. |
| iii | g Martini | vi | a lini pape |
| ii | a | v | b agricole |
| i | b bricii | iiii | c Silke |
| | c rufi | iii | d Saturnini |
| | d | ii | e Andree apli. |

Same mors sont les gens bien eu rez
 Lom dit Mar tin du bies
 Auf si fait por. rus de mil lan
 Ele ment Ra the rin et sat An.



Pro defunctis. Ad matut. Inuit.
 In manu tua dile oēs fines terre. ps.



Venite epulsemus dño iubilē
 mus deo salūari nostro pre
 occupemus faciē eius in cō.

Dñe iesu xpe adoro te f cruce pēdentē & coronam spinēd in capite

Wittamus eum in alter nam veterem

Jonas glutiſ: tamen illeſus reperit

Mirra cōditur & ab his crutus ſepelit.

cadit. Et dabit illi dñs de sede dauid patris eius & regnabit in domo iacob in eternum & regni eius nō erit finis. Dixit autē maria ad angelū. Quōd fiet istud quoniā virū nō cognoſco. Et reſpōdēs angelus dixit ei. Spirituſ ſanctus ſuperueniet i te & virginitas altissimi obſeruet tibi. Ideoq; & qd naſcet̄ ex te ſanctū vocabitur filius dei. Et ecce elizabet̄ cognata tua & ipa cōcepit filiū in ſenectute ſua. & hic me ſis eſt ſepius illi que vocat̄ ſterilis: q; nō erit ipſi ſibiſe apud deū omne Verbū. Dixit autē maria. Ecce ancilla dñi: fiat michi ſcđm Verbū tuum. Deo gratias.

Scđm matheū. Gloria tibi dñe.

In illo tpe. Cū nat⁹ eſſet iesus in beſſeem iude in diebus herodis regis. ecce magi ab oriente Venērunt hieroſolymā dicētes Hbi eſt qui nat⁹ eſt rex iudeorū. Vidimus enī ſtellā eius in oriente & Venim⁹ cū munēribus adorare eū. Audiens autem herodes

Quos multiplicentur super terram.

Est lex data moysi data vertice syna.

W.ii

Nous trouuēdes es escriptures que noſtre benoit sauueur iesuchrist sapparut Dne fois a mō ſeignēt ſaint gregoire luy eſtāt en cōteplatiō au ſecret de la meſſe. Le quel oſiderant q̄ toute ſeſſicace de la remiſſion des pechez pcedoit du merite de la paſſion dōna quatorze mille ans de Vray pardon a to? Vrais cōfes & repētās q̄ les genoulz ſtechiz en terre deuāt la reſentation de ſa benoite paſſion deuotement dirōt ſept fois Pater noſter & Ave maria avec ſes oraiſons qui ſenſuiuent. Et de puis pluſieurs autres papes p en ont adiouyſte grande q̄te monteant comme ſenſtreuve par eſcript a quarātē & ſix mille ans ou enuiron. Pat noſter. Ave maria.

Amari tudo mea a maris ma.

Ma gna eſt afflictio tua.

inferni: et participem me facias celeſtium gaudiorum. Deſtante eodem domino noſtro iesu chriſto qui diuit et regnat in ſecula ſeculorum. Amen. Pater noſter. Ave maria.

Les preſentes heures a ſuſage de Lyon furent acheuees par Phiſippe pigouche ſi bzaire de lunier ſite de pacis le penultime iour de Juſſet. mil. ccc. iiii. p. et quinze. Pour touſſains demōtiay libz. aire demouēt en la rue de la ſerpe pres ſaint Coſme.

Scđm meū ponā i medio veſtri

Spirituſ ſancti tuſi ne auſe ras a me.

Le texte des Heures de Rouen et de celles de Lyon, dont on vient de voir plusieurs fac-similés, est composé avec une fonte de la petite bâtarde de Jean Du Pré, que ce dernier avait inaugurée en 1488. (Voir t. I^{er}, p. 243.)

Les Heures de Lyon furent imprimées en 1495, par Pigouchet, pour Toussaint de Montjay, un de ses voisins. On y retrouve les illustrations des livres précédents et les figures de la légende des *Trois Morts* et des *Trois Vifs*, placées en regard l'une de l'autre. Elles sont reproduites page 23.

Les bordures du Calendrier se composent de sujets qui avaient déjà paru auparavant, mais il y en a de nouveaux qui sont d'une conception originale.

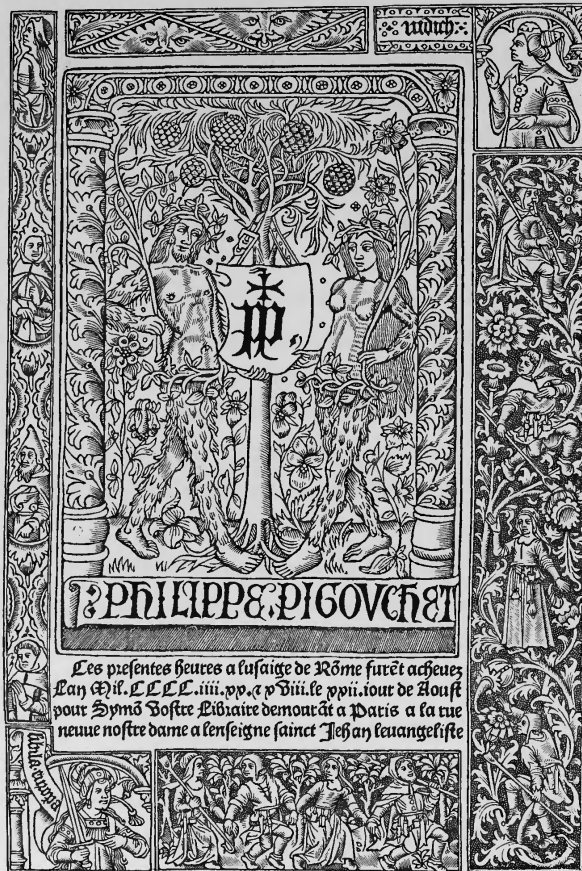
D'autres bordures représentent des sujets tirés des histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament. La figure de la célébration de la Messe, avec le haut sur fond noir étoilé, se voit déjà dans les Heures de Paris, de 1491. Elle reparaitra souvent isolée dans d'autres publications de Pigouchet.

Pigouchet, qui était l'imprimeur attitré de Simon Vostre, changea ensuite tout à fait sa manière. Les Heures à l'usage de Rome, du 22 août 1498, donnent l'échantillon de son nouveau genre d'illustration. Le dessin est moins archaïque et plus correct; les têtes des personnages sont moins grosses, les contours moins raides; il y a, dans le burin, de la souplesse et une certaine grâce calme et tranquille, qui dénote le faire d'un artiste expérimenté, maître de son outil.

Les grandes planches sont encadrées de colonnettes feuillagées et de vousures flamboyantes. « Le dessin, d'un naturel précieux dans les airs de fête, dans les gestes, dans les vêtements, attrape des expressions charmantes de piété, de bonhomie et d'individualité, avec de nombreuses figures adroitement agencées dans des fonds richement garnis de végétaux et d'édifices. L'effet y est obtenu d'une manière uniforme, mais suffisante, et sans que l'enluminure intervienne, au moyen d'un trait net et fort dans les contours, dans les plis, et de hachures fines distribuées par places dans les fonds. Dans plusieurs de ces scènes, les qualités de l'art les plus élevées sont déjà atteintes; il suffit de citer en exemple l'assemblée des Apôtres et des Saintes Femmes au milieu de laquelle descend le Saint-Esprit; plus de seize figures y sont distribuées par groupes avec toute la variété et tout le savoir requis dans un art encore placide et dévotieux¹. »

¹ RENOUVIER (Jules). *Des gravures sur bois dans les livres de Simon Vostre, libraire d'Heures*, avec un avant-propos par Georges DUPLESSIS; Paris, A. Aubry (Lyon, imprimerie L. Perrin), 1862; petit in-8°, p. 9).

Voici d'abord le titre de *Ces présentes Heures à l'usage de Rome*, avec la marque de l'imprimeur. Un homme et une femme sauvages, dans un portique tout fleuri, tiennent suspendue à un pin la *targe* ou écusson au double P qui forme les initiales de Philippe Pigouchet, dont le nom est inscrit en entier dans une banderolle qui se déroule en dessous.

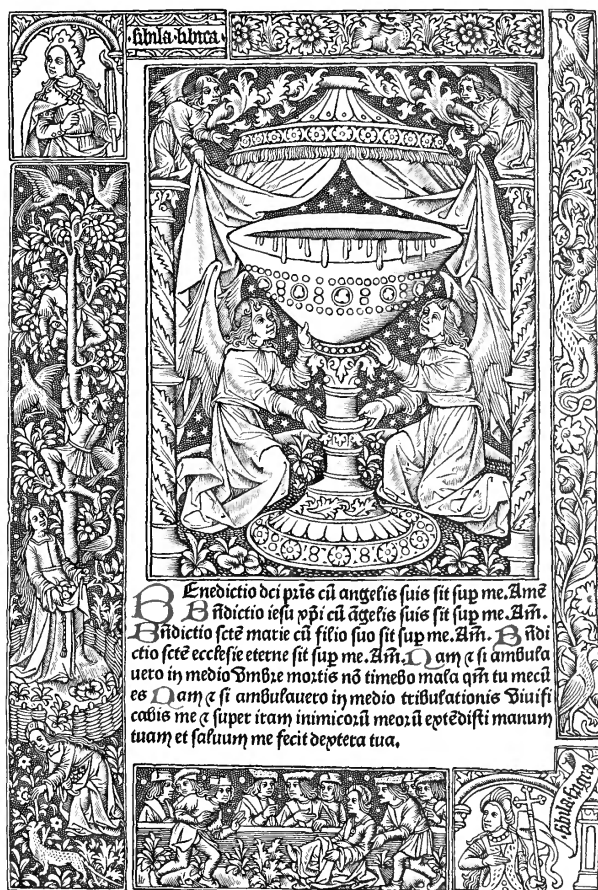


a.i.

Les bordures historiées qui entourent ces deux pages ont leur note gaie et champêtre dans ce milieu sévère.

La grande marge est ornée de rinceaux garnis de personnages en costumes rustiques. Ce sont des bergers et des bergères qui dansent avec leurs houlettes, au son de la musette, ou se jouent au milieu des branchages.

Vient ensuite la coupe du Saint-Graal ou calice de la légende, portée sous un dais par deux anges; les bordures nous montrent des scènes champêtres; des damoiseaux grimpent à l'arbre et une damoiselle reçoit dans son tablier les fruits que ceux-ci lui jettent; une autre cueille des fleurs. Dans le bas, les jeunes gens s'amuse à un jeu qui est peut-être celui que Rabelais appelle *Je m'assis*.



Ces petites compositions sont ravissantes dans leur simplicité.

Dans le Calendrier qui suit, les compartiments du bas représentent les occupations de l'année et les signes particuliers aux mois. Les bordures extérieures sont formées de petits compartiments rapportés, contenant des scènes tirées des histoires de la Bible ou de la vie et du martyre des Saints.

Janvier-Février. — La bordure extérieure est divisée en cinq compartiments, dont les scènes se rapportent aux principales fêtes de ces mois :

La Circoncision (1^{er} janvier). — L'Épiphanie (6 janvier); les trois mages viennent offrir leurs présents à l'Enfant Jésus. — Saint Sébastien (20 janvier) lié à un arbre et percé de flèches. — Saint Antoine (17 janvier) résistant aux démons. — Sainte Agnès (21 janvier), vierge et martyre.

| Januarius hz dies pppi. Luna. ppp | | Februarius hz dies ppviii. Luna. ppix | |
|--------------------------------------|---------------------|--|---|
| iii | a Titulicisio dñi | d ignacii episcopi | |
| | b oct. s. stephani | e Purificatio bte ma | |
| vi | c oct. s. iohannis | f blasi episcopi | |
| | d octa. innocenti | g gilberti cōfessoris. | |
| ix | e | a agathe Virginis. | |
| viii | f Epypphanie dñi | b dorothee Virginis. | |
| | g | c | |
| v | a | d | |
| iiii | b | e apolonie Virginis. | |
| | c pauli heremite | ii f scolastice. | |
| iii | d | g | |
| ii | e | a | |
| | f octa. epypphanie | b fulcanni. | |
| v | g | viii c Valentini | |
| iiii | a mauri abbatis | vii d faustini. | |
| iiii | b marcelli | e uliane Virginis | |
| vii | c anthonii abbatis. | f | |
| | d prisce Virginis | iii g | |
| v | e | a | ∴ |
| iiii | f sebastiani | b | |
| | g agnetis Virginis | i c | |
| vii | a Vincentii | d Cathedra petri. | |
| i | b emerentiaue. | e Vigilia | |
| | c timothei | f Mathe apostoli. | |
| ix | d Quercio pauli | viii g | |
| | e polycarpi. | vi a | |
| viii | f iuliani episcopi | b | |
| vi | g agnetis. ii. | viii c polioti martyris. | |
| | a | | |
| viiii | b batildis | | ∴ |
| iii | c citi et iohannis | | |

a.iii.

La bordure inférieure nous montre le mois de Janvier symbolisé par le bourgeois à table; le signe du Verseau s'applique à Février.

Le compartiment d'angle représente Esther, comme pour Mai-Juin.

Mars-Avril. — Des cinq compartiments composant la grande marge, le premier est rempli par des grotesques sur fond criblé; le dernier renferme un archange sonnnant la trompette du Jugement dernier.

Les trois autres compositions se rattachent à cette partie du Calendrier :

Le pape saint Grégoire (12 mars) agenouillé devant l'autel. — L'Annonciation (25 mars). — Saint Marc écrivant son Évangile (25 avril).

| Martius habet dies. xxxi. Luna. xxx. | | Aprilis h; dies. xxx. Luna xxxiij. | |
|--------------------------------------|---------------------|------------------------------------|----------------------|
| iii | d albini episcopi | g | |
| e | | pi | a |
| vi | f | | b |
| viij | g adriani martyris | viij | c ambrosii cōfessor |
| viii | a | viii | d |
| viii | b | viii | e |
| x | c perpetue & feli. | x | f eufemie virginis. |
| x | d | x | g marie egyptiac. |
| xii | e pl. martyris. | xii | a |
| xii | f | xii | b |
| xiiii | g Gregorii | xiiii | c |
| xiiii | a | xiiii | d |
| xvi | b | xvi | e |
| xvi | c | xvi | f tyburcii martyris. |
| xviii | d longini martiris. | xviii | g helene regine. |
| xviii | e | xviii | a isidori martyris. |
| xix | f | xix | b aniceti pape. |
| xix | g | xix | c |
| xx | a | xx | d |
| xx | b | xx | e |
| xxii | c benedicti abbatis | xxii | f |
| xxii | d | xxii | g forsteris pape. |
| xxiii | e | xxiii | a Theogii |
| xxiii | f | xxiii | b |
| xxv | g Annūcia. Ste ma. | xxv | c Marci euāgeliste. |
| xxv | a | xxv | d Leti pape. |
| xxvii | b tūperti episcopi | xxvii | e |
| xxvii | c | xxvii | f Vitalis martiris. |
| xxviii | d quintini martyris | xxviii | g petri martyris. |
| xxviii | e | xxviii | a sigismundi. |
| xxix | f sabine virginis. | | |

Le double compartiment du bas représente le mois de Mars, époque de la taille des arbres; le signe du Bélier se rapporte à Avril.

Dans l'angle, la sibylle phrygienne tient la bannière de la Croix.

Mai-Juin. — Quatre compartiments sur les cinq de la grande marge sont réservés aux principales fêtes de ces mois :

Voici saint Jacques (1^{er} mai) avec son aumônière. — Saint Jean Porte-Latine (6 mai), patron des typographes. — Saint Nicolas, avec les trois enfants légendaires. Une fête de saint Nicolas se célébrait le 9 mai, date de sa translation à Bari. — Saint Pierre et saint Paul (29 juin).

| MAYUS hz dies ppvi. luna. ppp. | | Junius habet dies. ppp. Luna. ppp. | |
|-----------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|-----------------------|
| pi | b Philippi & iacobi | e iustini martyris | |
| | c | f marcellini | |
| pio | d Inuentio crucis | g | |
| viii | e floziani martyris | vi | a |
| | f gothardi episcopi | v | b bonifacii |
| vi | g Ioh. an. pos. lati. | iiii | c |
| v | a | iii | d |
| | b apparitio michael | ii | e medardi. |
| iiii | c | i | f primi et feliciani |
| iii | d gordiani | p | g |
| ii | e | viii | a Barnabe apostoli |
| | f | vii | b basilidis |
| | g | vi | c |
| viii | a bonifacii | v | d |
| vii | b isidori martyris | iiii | e titi et modesti. |
| | c | iii | f |
| vi | d | ii | g |
| v | e | i | a marci |
| iiii | f potentiane | p | b genasii & prothasii |
| iii | g bernardi | o | c siluestri |
| ii | a | ix | d |
| | b helene regine | viii | e paulini episcopi. |
| | c iuliane virginis | vii | f Digilia |
| | d | vi | g Natiuitas iohannis |
| viii | e trās. fr̄acisci | v | a amandi episcopi |
| vii | f elutherii | iiii | b iohannis & pauli |
| vi | g iohannis pape | iii | c |
| v | a | ii | d Digilia. |
| iiii | b | i | e Petri et pauli. |
| iii | c felix pape | | f marcialis episcopi. |
| ii | d petronille | | |

a.iii.

La bordure du bas nous montre un cavalier ayant en croupe une jeune femme tenant une fleur, symbole du joli mois de Mai. A droite, le signe des Gémeaux pour Juin. Esther occupe l'angle gauche du bas de la page.

Juillet-Août. — Les petits tableaux de la marge rappellent tous des saints fêtés pendant ces deux mois :

Sainte Marguerite (20 juillet). — L'Assomption (15 août). — Sainte Anne (26 juillet) apprend à lire à la Vierge enfant. — Saint Laurent (10 août) sur son gril. — La décollation de saint Jean-Baptiste (29 août); la tête du saint est placée par le bourreau sur un plat que soutient la danseuse Salomé.

| | Julius habz dies pppi. Luna. ppp. | Augustus hz dies pppi. Luna. ppp. |
|-------------------------------|--------------------------------------|--|
| p ^o p ^o | g octa. s. iohis bap. | viii c Ad Vincula petri |
| viii | a pcessi c martinia. | vi d stephani pape |
| v | b | e inuentio stephani |
| p ^o vi | c trās. s. martini | f iustini presbyteri. |
| v | d | g s. ma. de niuibus |
| iiii | e | a trāsfiguratio dñi. |
| iii | f | b donati episcopi. |
| ii | g | c ciciaci et socioum. |
| p | a | d Digilia. |
| p ^o viii | b tusine Virginis | p ^o viii e Laurentii martyris |
| viii | c Pii pape | vii f tiburtii. |
| vii | d nabozis | g clare Virginis. |
| vi | e priuati martyris | a ppoliti martyris |
| v | f | b Digilia. |
| iiii | g | c Assumptio marie. |
| iii | a | d |
| ii | b alexii confessoris | i e octa. laurentii |
| i | c symphoroze | f agapiti martyris. |
| p ^o | d margarete Virgis | ip g ludouici |
| p ^o vii | e victoris mar. | a bernardi |
| vi | f Marie magdalene | p ^o vii b priuati martyris. |
| v | g apolinaris | c octa. beate marie |
| iiii | b - Digilia | d Digilia |
| iii | c Jacobi apostoli | e Bartholomei. |
| ii | d Sancte anne | f ludouici regis |
| i | e vii. dormitētiū | g seuerini pape. |
| p ^o | f nazarii martyris. | a |
| p ^o v | g mathe Virginis | p ^o v b augustini episcopi. |
| v | a abdon et sennes | c Decollatio iohis |
| | b | d felis. |
| | | e |

La bordure inférieure représente, à gauche, pour juillet, un moissonneur se désaltérant; à droite, pour août, le signe du Lion.

La sibylle phrygienne occupe l'angle droit du bas.

Septembre-Octobre. — Sur les six compartiments de la marge principale, trois tableaux renferment les principaux saints de ces mois :

Saint Denis (9 octobre), tenant sa crosse de la main gauche et portant sa tête de la main droite; il est accompagné de deux anges. — Saint Luc (18 octobre) écrivant son Évangile. — Saint Michel (29 septembre), foulant aux pieds le démon qu'il combat avec une croix en guise d'épée.

| September 30 dies xxx. Luna. xxiij. | | October 31 dies xxxi. Luna. xxx. | |
|--|----------------------|-------------------------------------|----------------------|
| v Di | f egidii abbatis | v Di | a germani episcopi |
| v | g anthonii martiris | v | g |
| | a | viij | c |
| viij | b moysi cōfessoris | ii | d francisci. |
| ii | c | | e |
| | d eugenii | v | f fidis Virginis. |
| v | e | | g marci pape |
| | f Natiuitas marie | v Diij | a |
| v Diij | g gorgonii | v Di | b Dyonisi |
| v Di | a salui episcopi. | | c cerbonii. |
| | b pioshi martiris | v Di | d Michasii pape |
| v Di | c maximiani | iiij | e |
| iiij | d mauricii | | f gerardi |
| | e Exaltatio crucis | vij | g calixti pape |
| vij | f nicomedis | i | a |
| | g eufemie Virginis | | b |
| i | a lamberti episcopi | ix | c |
| ix | b Victoris martiris | | d Luce euangeliste. |
| | c | v Diij | e |
| v Diij | d Vigilia | v Di | f caprasii martiris. |
| v Di | e Mathei apostoli | | g pi. milii Virginum |
| | f mauricii martiris | v Diij | a |
| v Diij | g Lini pape. | iiij | b |
| iiij | a | | c |
| | b sitmini episcopi | v | d crispini. |
| v | c cypriani martiris. | v | e Euaristi pape |
| v | d cosme & damiani | | f Vigilia. |
| | e | v Diij | g Symonis et iude. |
| v Diij | f Michaelis | | a |
| | g Hieronimi | v Di | b |
| | | | c Vigilia. |

Les sujets du bas sont : à gauche, les semailles pour le mois de Septembre; à droite, le signe de la Balance pour Octobre.

L'angle de gauche est occupé par la sibylle Europe, qui tient un glaive.

Novembre-Décembre. — Les principales fêtes de la fin de l'année sont représentées dans les cinq compartiments de la grande marge :

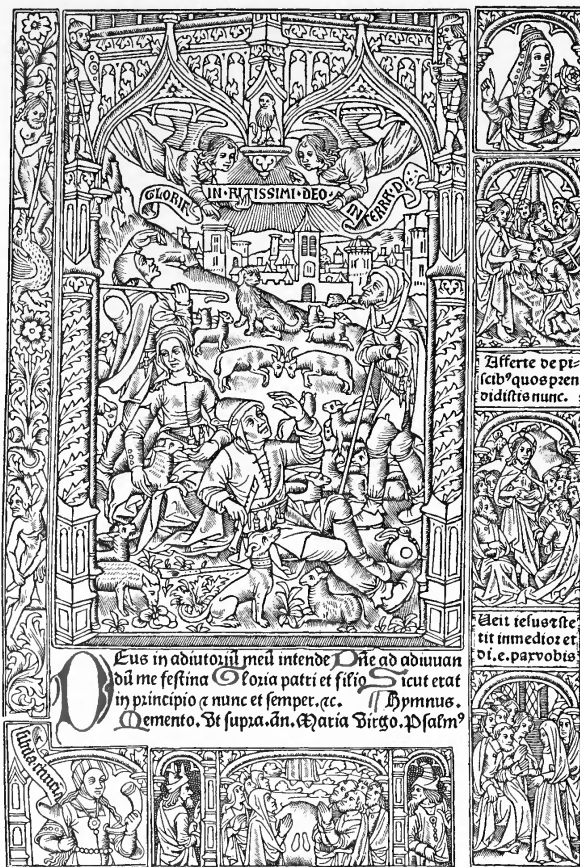
La fête des Trépassés (2 novembre) est figurée par la Mort frappant le pape de sa flèche; un cardinal est déjà terrassé. — Sainte Catherine (25 novembre). — Sainte Colombe (21 novembre), décapitée. — La Nativité de Jésus (25 décembre). — La lapidation de saint Étienne (26 décembre).

| November habet dies. xxx. luna. xxv. | | December habet dies. xxxi. luna. xxx. | |
|--------------------------------------|------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------|
| | d <i>Sanctorum.</i> | | f <i>eligitur episcopi.</i> |
| iiii | e <i>Lemercatorum.</i> | iiii | g <i>libiane virginis.</i> |
| ii | f <i>restituti</i> | ii | a |
| p | g <i>amanti episcopi</i> | p | b <i>barbare virginis</i> |
| | a | | c <i>sabbe abbatis</i> |
| | b <i>leonardi</i> | pxiii | d <i>nicolai.</i> |
| pxiii | c | vii | e <i>ambrosii</i> |
| vii | d <i>iiii. coronato.</i> | | f <i>leodegundi matris.</i> |
| | e <i>theodori</i> | px | g |
| px | f | iiii | a <i>eulalie virginis.</i> |
| iiii | g <i>martini epi</i> | | b <i>damasi</i> |
| | a <i>martini</i> | pxii | c |
| pxii | b <i>thiaci episcopi</i> | i | d <i>lucie virginis</i> |
| i | c | | e |
| | d | ix | f |
| | e | | g |
| | f <i>gregorii epi</i> | pxvii | a |
| pxvii | g <i>romani martiris</i> | vi | b <i>gratiani epi</i> |
| vi | a <i>elisabeth</i> | | c |
| | b <i>stephani confessor.</i> | pxiiii | d <i>vigilia</i> |
| pxiiii | c <i>columbani</i> | iii | e <i>thome apostoli</i> |
| iii | d <i>cecilie virginis</i> | | f |
| | e <i>clémentis pape</i> | pxi | g |
| pxi | f | pxix | a <i>vigilia</i> |
| pxix | g <i>catherine virginis</i> | | b <i>natiuitas dñi</i> |
| | a | pxviii | c <i>stephani.</i> |
| pxviii | b <i>agricole</i> | | d <i>johannis.</i> |
| | c | pxvi | e <i>innocentium</i> |
| pxvi | d <i>saturnini</i> | v | f <i>thome archiepi.</i> |
| v | e <i>andree apli</i> | | g |
| | | pxiii | a <i>siluestri pape</i> |

La bordure inférieure nous montre, pour le mois de Novembre, les porcs conduits à la glandée. A droite, le Sagittaire. Dans l'angle, la sibylle de Delphes tenant d'une main la couronne d'épines.

La série des grandes figures des Heures imprimées par Pigouchet pour Vostre se compose ordinairement de quatorze planches qui ont été énumérées par J. Renouvier.

Nous donnons les échantillons de quatre des illustrations qui se trouvent dans l'édition des Heures à l'usage de Rome, du 22 août 1498 : *l'Apparition aux bergers, la Fuite en Égypte, Jésus crucifié entre les deux larrons et la Descente du Saint-Esprit.*

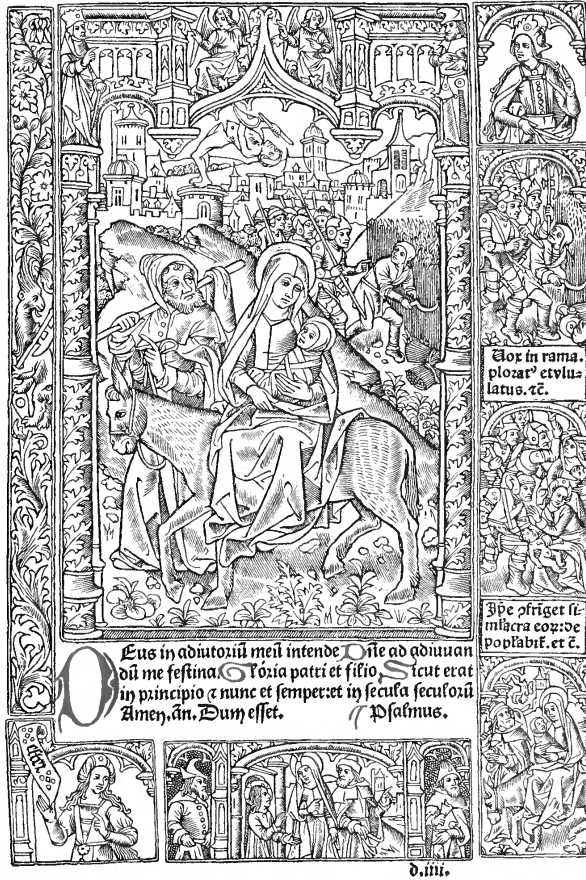


Dans la première de ces planches, les bergers regardent au ciel les deux anges qui leur annoncent la venue du Messie.

Les grandes marges nous montrent les épisodes de divers miracles de la vie de Jésus-Christ.

La seconde planche représente la Sainte Famille fuyant en Égypte. La Vierge, tenant sur ses genoux l'Enfant Jésus, est montée sur un âne conduit par Joseph.

Au second plan, derrière un rocher qui dissimule les saints personnages, un moissonneur est questionné par les soldats d'Hérode pour savoir si quelque nouveau-né n'est point caché dans les blés.

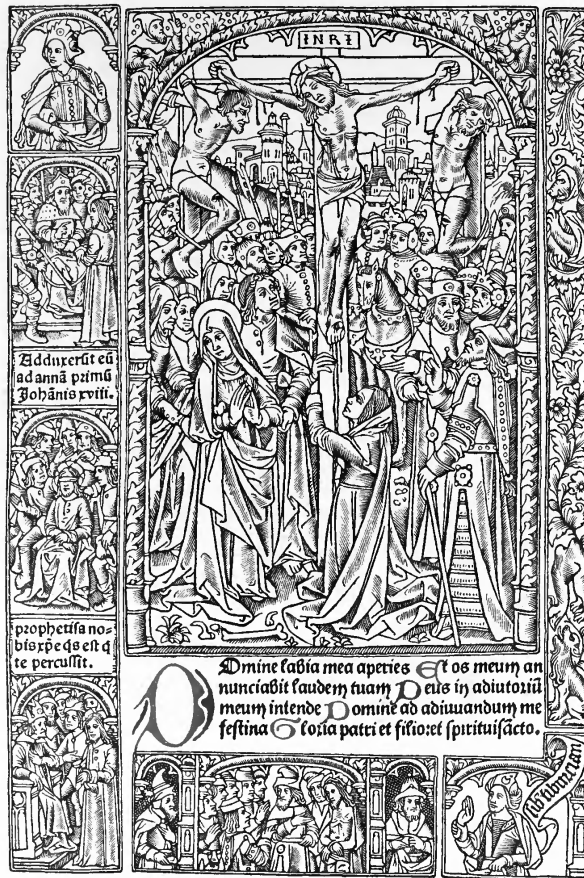


Les épisodes du Massacre des Innocents et de la Fuite en Égypte sont répétés en détail dans la marge extérieure.

L'artiste, sans tenir compte de l'époque du Massacre des Innocents, reproduit encore la scène du moissonneur que les sicaires interrogent.

La composition du *Christ en croix* est bien traitée. Les Saintes Femmes sont au premier plan, puis la Vierge les mains jointes; Madeleine agenouillée entoure de ses bras le pied de la croix.

Les deux larrons, attachés par des cordes, ont les membres rompus. La foule et les soldats en armes entourent la scène. Au dernier plan, la ville de Jérusalem profile ses monuments.

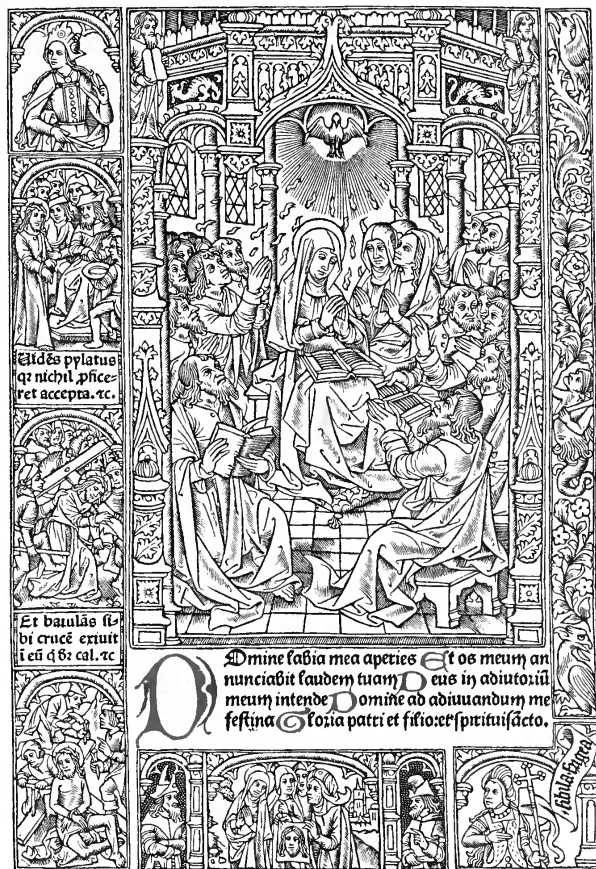


Les compartiments des grandes marges nous représentent Jésus les mains attachées par des cordes : d'abord devant Caïphe, ensuite insulté par ses bourreaux, et enfin chez Pilate.

Dans l'angle de droite, on a placé la sibylle de Tibur.

Voici maintenant *la Descente du Saint-Esprit* représenté sous la forme d'une colombe rayonnante de lumière et posant ses langues de feu sur la tête des personnages.

Tous sont assis dans une attitude recueillie. La Vierge occupe le milieu de la composition; elle tient sur ses genoux un livre ouvert, les mains jointes et la tête légèrement inclinée.



Quatre des principaux épisodes de la Passion occupent la marge extérieure et celle du bas de la page : Jésus comparaisant devant Ponce Pilate, Jésus portant l'instrument de son supplice, les préparatifs du Crucifement et le voile de sainte Véronique.

Dans une autre édition des mêmes Heures à l'usage de Rome, publiée le 16 septembre 1498, on voit, parmi les grandes planches, *la Visitation* et *la Présentation au Temple*, qui sont, ainsi que d'autres, traitées dans le même style que celles dont nous venons de donner des spécimens.

Voici la scène de la Visitation avec Marie et Élisabeth au premier plan. Au loin, un vieillard, sans doute Zacharie, est assis au bord de la route.



Les bordures de gauche représentent des épisodes de la vie du Christ : la Cène ou l'institution du sacrement de l'Eucharistie; Judas recevant le prix de la trahison de son Maître; Jésus lavant les pieds de ses disciples, et le Sauveur au Jardin des Oliviers.

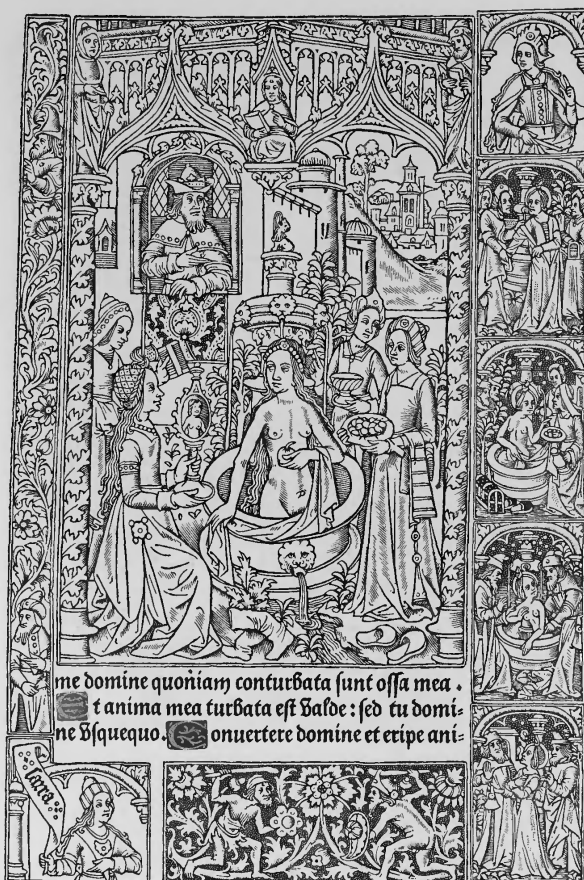
Quarante jours s'étant écoulés depuis la naissance de Jésus, Marie alla au Temple pour présenter son fils. Elle donna, pour le sacrifice, deux tourterelles : c'était l'offrande des pauvres.

L'artiste qui a composé cette scène en a rendu scrupuleusement tous les détails. La jeune femme qui porte les tourterelles dans son panier tient un cierge de la main droite. Siméon reconnaît le Sauveur attendu :



Diverses scènes de la vie de Jésus occupent les compartiments des grandes bordures : on y remarque la femme adultère, le miracle de la multiplication des pains, la résurrection de Lazare et une des scènes de la Passion. Dans l'angle du bas, la sibylle phrygienne.

Dans une autre scène, l'artiste a traité un sujet plus mondain. Bethsabée nue est plongée jusqu'à mi-corps dans la vasque d'une fontaine. Ses servantes s'empresent autour d'elle. L'une tient un miroir où se reflètent les charmes de la baigneuse; d'autres lui apportent des fruits. Au fond, le roi David apparaît à la fenêtre. Là percent d'une façon piquante la recherche du costume et la gentillesse des physionomies toutes françaises de cette planche :



Comme antithèse à la mondaine Bethsabée, couronnée de perles, la grande marge nous montre quatre scènes de l'histoire de la chaste Suzanne; la tête de la jeune fille est ornée du nimbe des saintes. Les deux compartiments du bas la représentent entre les deux vieillards.

C'est ensuite Lazare le lépreux qui, les cliquettes à la main, vient mendier son obole dans la maison du mauvais riche, pendant que celui-ci est confortablement installé à table.

Au fond, le dressoir de la salle à manger; les domestiques servent les plats et versent à boire, sur l'ordre du maître d'hôtel qui se tient à gauche du dressoir et dirige le service.

Il n'y a, sur la table, que des couteaux; on ne se servait pas encore de fourchettes :



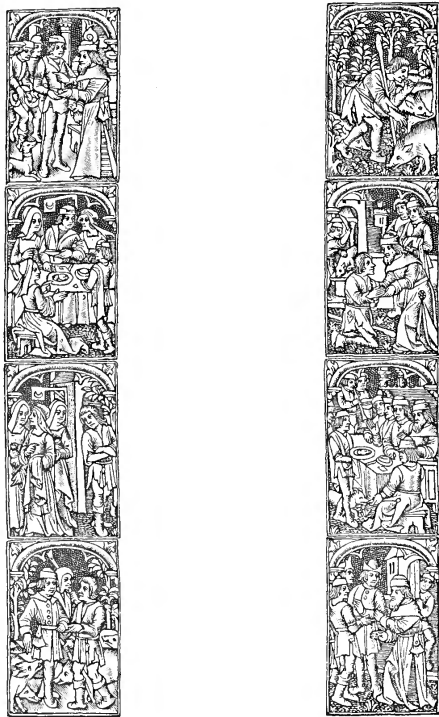
Le riche, courroucé, enjoint à Lazare de sortir et le fait chasser par un garde qui, l'épée au côté, précédé de deux chiens, n'ose trop s'approcher du lépreux, de crainte de contagion, et le repousse de loin en lui faisant des deux mains le geste de s'en aller.

Seul, un chien s'avance en ami vers Lazare et lui lèche les ulcères de ses jambes nues.

Par la fenêtre ouverte, on aperçoit un pauvre tombé d'épuisement.

Cette scène est pleine de vie et de mouvement; c'est une page intéressante de la vie de famille au moyen âge.

La *Vie de l'Enfant prodigue* se déroule dans deux bordures comprenant huit petites scènes très joliment ouvragées et disposées avec goût :



Les sacrements de l'Église : le Baptême, la Confirmation, la Pénitence, le Mariage, l'Ordination, l'Eucharistie et l'Extrême-Onction, sont figurés par de petites compositions dont les sujets ressortent sur leur fond criblé :



Le Baptême.

La Confirmation.



La Pénitence.

Le Mariage.



L'Ordination.

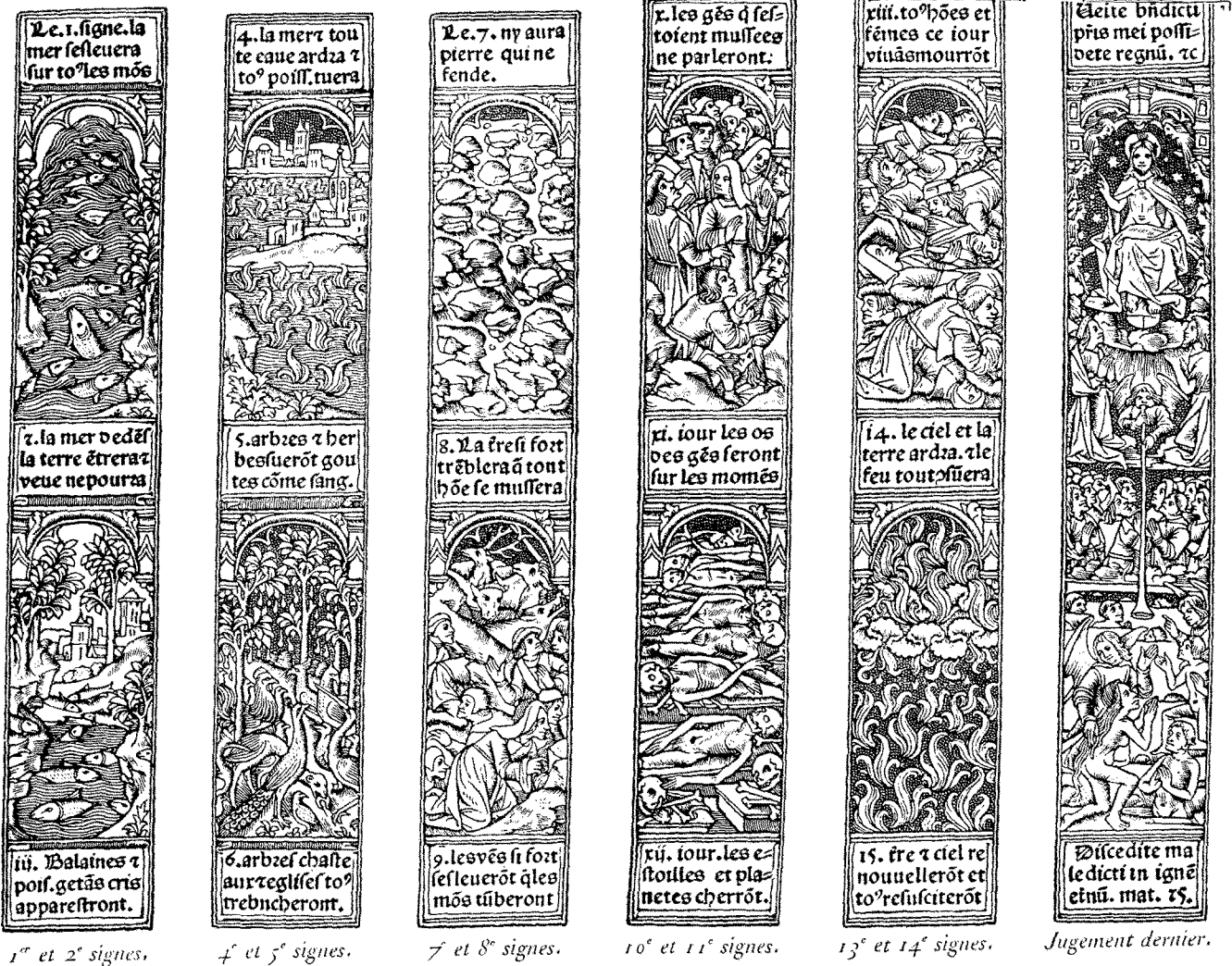
L'Eucharistie.



L'Extrême-Onction.

Le Clerc.

D'autres bordures en hauteur et en largeur représentent les quinze Signes précurseurs de la fin du Monde et le Jugement dernier :



3^e signe.



12^e signe.



6^e signe.



15^e signe.

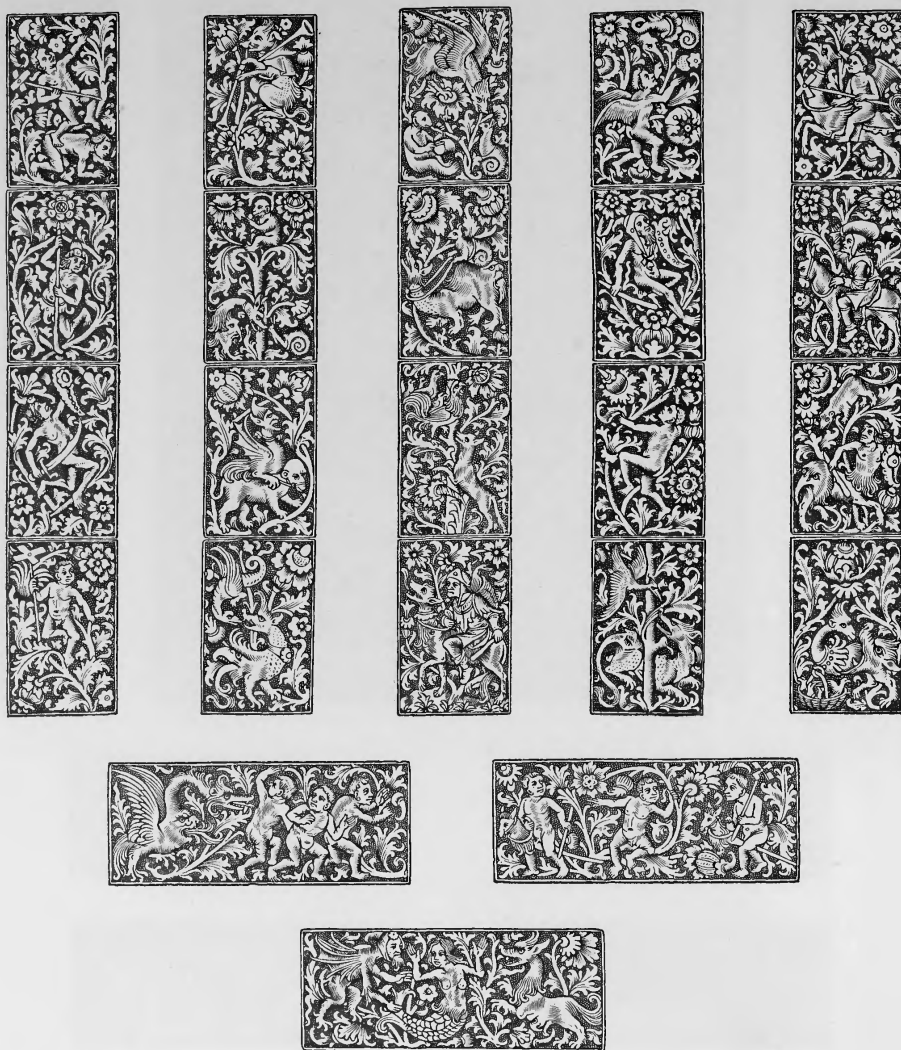


9^e signe.



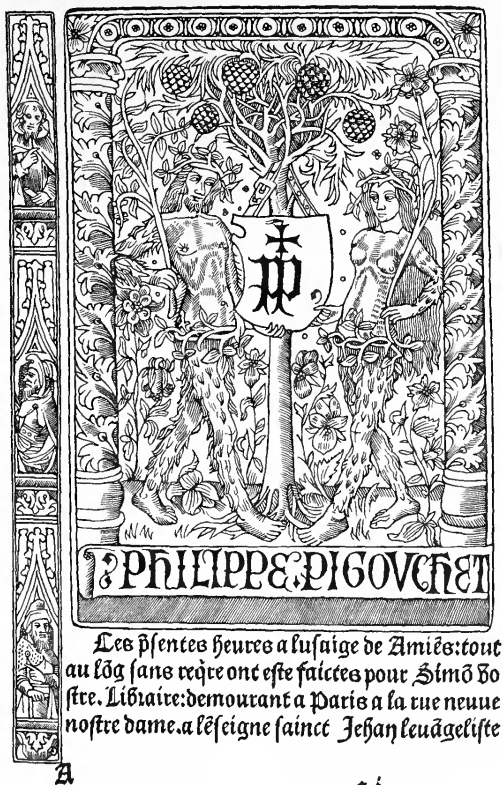
Les Damnés envoyés en enfer.

Des grotesques sur fond criblé servent de motifs d'ornementation dans les bordures latérales et dans les compartiments du bas des pages :



La fantaisie de l'artiste s'est donné pleine carrière. Des personnages fantastiques accompagnent, dans leur chevauchée, des chimères de toute sorte, le tout brochant sur une flore incomparable : telles sont ces bordures d'une exquise conception.

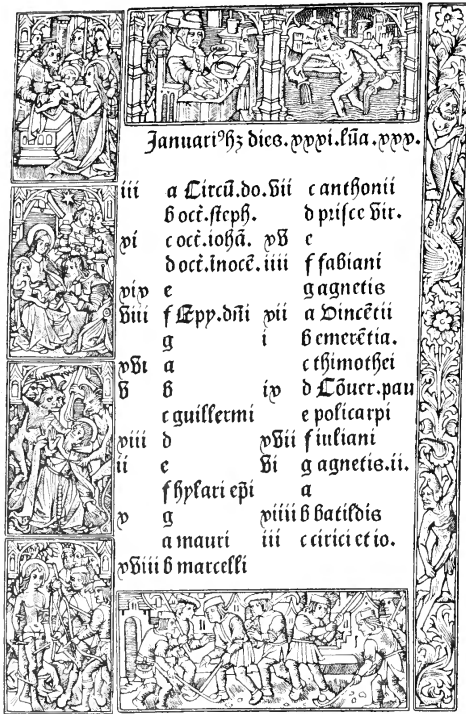
Pigouchet imprime ensuite des *Heures à l'usage d'Amiens*. Voici le spécimen du titre avec la marque de l'imprimeur, l'adresse et l'enseigne du libraire :



Ces Heures, qui parurent vers 1500, ont, dans les bordures du Calendrier que nous reproduisons en entier, quelques-uns des mêmes sujets que l'on voit dans les Heures précédentes; mais les compartiments du haut et du bas contiennent des compositions nouvelles pour les occupations et les signes des divers mois de l'année.

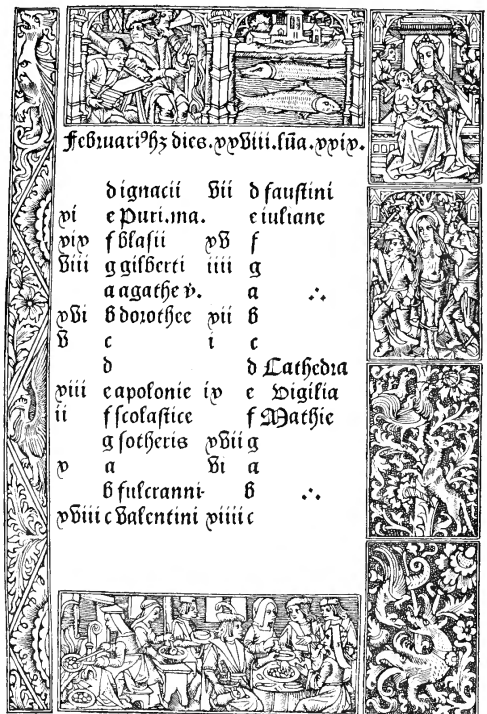
La mise en scène est égayée et avivée par des jeux divers, tels que le colin-maillard, la main chaude, le cheval fondu, le jeu de balle à la paume, les boules de neige, etc., le défilé d'une noce et autres petits sujets traités avec un sentiment artistique plein d'entrain, de naturel et d'esprit, qui en font comme autant de petits tableaux de mœurs de l'époque.

Les caractères des Heures d'Amiens sont les mêmes que ceux employés par Pigouchet pour les *Heures à l'usage de Paris*, de décembre 1491.



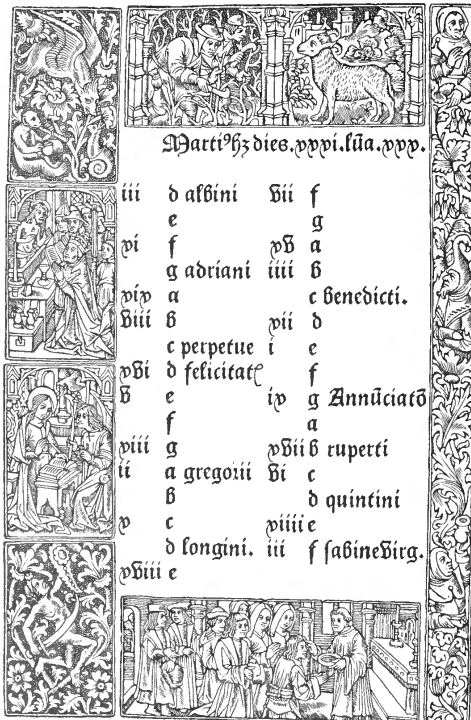
Januari⁹ dies. ppp. lūa. ppp.

| | | |
|------|------------------|---------------------|
| iii | a Citeū. do. vii | c anthonii |
| | b ocē. steph. | d pufec dit. |
| pi | c oct. iohā. p̄b | e |
| | docē. inoē. iiii | f fabiani |
| pip | e | g agnetis |
| viii | f App. dñi pii | a Vincētii |
| | g | i b emerētia. |
| vbi | a | c thimothēi |
| | b | ip d Lōuer. pau |
| | c guilfermi | e poliearpi |
| viii | d | p̄vii f iuliani |
| ii | e | vi g agnetis. ii. |
| | f hplari ep̄i | a |
| v | g | p̄viii b batildis |
| | a mauri | iii c cīrici et io. |
| viii | b marcelli | |



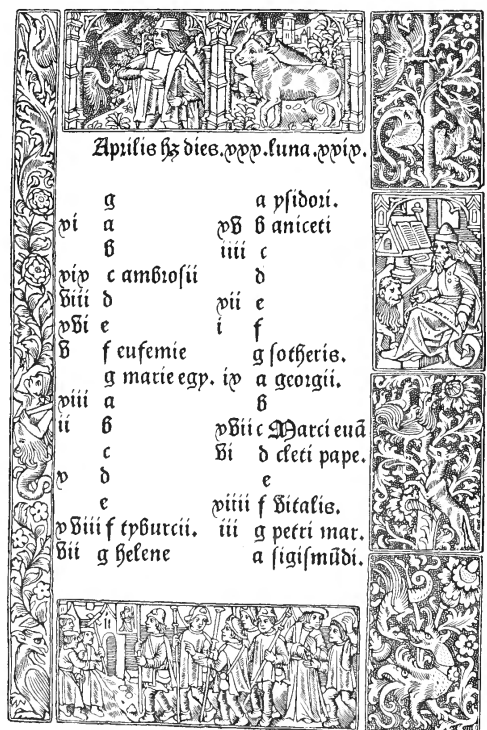
februari⁹ dies. p̄viii. lūa. p̄pip.

| | | |
|------|--------------|----------------|
| | dignacii | vii d faustini |
| vi | e Duri. ma. | e iuliane |
| pip | f blasii | p̄b f |
| viii | g gilberti | iii g |
| | a agathe v. | a |
| vbi | b doxothec | pii b |
| | c | i c |
| | d | d Cathedra |
| viii | e apolonie | ip e Vigilia |
| ii | f scotastice | f Marthe |
| | g sotheris | p̄vii g |
| v | a | vi a |
| | b fuleranni | b |
| viii | c Valentini | iiii c |



Marti⁹ dies. ppp. lūa. ppp.

| | | |
|------|--------------|--------------------|
| iii | d albini | vii f |
| | e | g |
| pi | f | p̄b a |
| | g adriani | iii b |
| pip | a | c benedicti. |
| viii | b | pii d |
| | c perpetue | i e |
| vbi | d felicitatē | f |
| | e | ip g Annūciatō |
| | f | a |
| viii | g | p̄vii b ruperti |
| ii | a gregorii | vi c |
| | b | d quintini |
| v | c | iiii e |
| | d longini. | iii f sabine virg. |
| viii | e | |



Aprilis⁹ dies. ppp. luna. p̄pip.

| | | |
|------|----------------|-------------------|
| | g | a p̄sidori. |
| vi | a | p̄b b aniceti |
| | b | iii c |
| pip | c ambrosii | d |
| viii | d | pii e |
| | e | i f |
| vbi | f eufemie | g sotheris. |
| | g marie egypt. | ip a georgii. |
| viii | a | b |
| ii | b | p̄vii c Marci euā |
| | c | vi d cleti pape. |
| v | d | e |
| | e | iiii f Vitalis. |
| viii | f t̄pburcii. | iii g petri mar. |
| vii | g helene | a sigismūdi. |

Mai⁹ hz dies. ppp. luna. ppp.

| | | | |
|------|-----------------|-------|-----------------|
| vi | b Philippi | vb | d trās. s. ber. |
| | c | iiii | e |
| vix | d Inuē. cru. | f | potentiane |
| viii | e floriani | pii | g bernardi. |
| | f gothardi | i | a |
| vbi | g io. an. poi. | b | helene |
| v | a | ip | c iuliane. |
| | b ap. micha. | d | |
| viii | c trās. nico. | vbi | e trās. frācis |
| ii | d gordiani | vi | f eleutherit. |
| | e mamerti | g | iohis pape |
| v | f | viiii | a germani |
| | g maturini. iii | b | |
| viii | a bonifacii | c | felicis pape |
| vii | b isidori. | pi | d petronille. |
| | c | | |

Juni⁹ hz dies. ppp. luna. ppp.

| | | | |
|------|--------------|------|------------------|
| | e iustini | iiii | f |
| vix | f marcellini | g | |
| viii | g | pii | a marcellinū |
| vbi | a | i | b geruasii |
| v | b bonifacii | c | sifuerii |
| | c | ip | d |
| viii | d | e | paulini epi |
| ii | e medardi | vbi | f Vigilia. |
| | f | vi | g Nat. iohis. |
| v | g | a | amādi epi. |
| | a Barnabe | viii | b trās. s. hyla. |
| viii | b basildis | iii | c |
| vii | c anthonii | d | Vigilia. |
| | d | pi | e Petri & pau |
| v | e Viti & mo. | f | marcialis. |

Juli⁹ hz dies ppp. Luna. ppp.

| | | | |
|------|---------------|------|---------------|
| vix | g oct. s. io. | iiii | a |
| viii | a processi | b | alexii con. |
| | b | pii | c simphorose |
| vbi | c trās. mar. | i | d |
| v | d | e | margarete. |
| | e | ip | f victoris |
| viii | f | g | Magdale. |
| ii | g | vbi | a |
| | a | vi | b Vigilia. |
| v | b rufini | c | Jacobi ap. |
| | c pii pape. | viii | d Anne ma. |
| viii | d naboris | iii | e vii. domni. |
| vii | e priuaci | f | lazari. |
| | f | pi | g marthe & |
| v | g | vix | a abdo & sē. |
| | | b | |

August⁹ hz dies ppp. lūa. ppp.

| | | | |
|------|-----------------|----------------|----------------|
| viii | c vicula pei | e oc. lauretū. | |
| vbi | d epuperii | f agapiti | |
| v | e Inuē. ste. | g ludouici. | |
| | f dominici | a philiberti | |
| viii | g ma. de ni. | vbi | b priuaci |
| ii | a transs. d. vi | c | simphoniā. |
| | b victicii | d | timothei |
| v | c ciriaci | viii | e Bartholo. |
| | d romani. | iii | f ludouici re. |
| viii | e Lauretū. | g | seuerini |
| vii | f taurini | pi | a viuitani epi |
| | g clare vir. | vix | b augustini |
| v | a ppoliti | c | Decol. oshā. |
| viii | b Vigilia | vii | d fiactii cōse |
| | c Assū. ma. | e | |
| v | ii | d | rochonis. |

Septēber hz dies. ppp. lūa. ppp.

| | | |
|--------|------------------|--------------------|
| v̄bi | fegidii | a lamberti |
| v̄ | gambrosii ip | b Victoris |
| | a | c |
| v̄iiii | bmopsi | v̄bii d Digilia |
| ii | c | vi e Mathei |
| | deugeni | fmauricii |
| v̄ | e | v̄iiii g lini pape |
| | f Ma. b. ma. iii | a |
| v̄viii | g gorgonii | b firmini |
| v̄ii | a maturini | pi e cipriani |
| | b prothiria. pip | d cosme et da. |
| v̄b | c mapimia. | e |
| v̄iiii | d maurilii | v̄iiii f Michael. |
| | e Epal. cu. | g hieronimi |
| v̄ii | f nicomedis | |
| i | g eufemie | |

October hz dies. ppp. lūa. ppp.

| | | |
|--------|-----------------|---------------------|
| v̄bi | a germani ip | c |
| v̄ | b | d Luce euāge |
| v̄iiii | c | v̄bii e |
| ii | d francisci | vi f |
| | e | g pi. mil. Sir. |
| v̄ | f fidis | v̄iiii a |
| | g marci pa. iii | b |
| v̄viii | a | c |
| v̄ii | b Dionysii | vi d crispi. a cri. |
| | c cerbonii | pip e euaristi |
| v̄b | d nichasii | f Digilia |
| v̄iiii | e | v̄iiii g Simonis |
| | f getalbi | a |
| v̄ii | g calipti | v̄bi b |
| a | | b c Digilia. |
| b | | |

Novēber hz dies. ppp. lūa. ppp.

| | | |
|--------|---------------|--------------------|
| | d Diz scōz ip | e |
| v̄iiii | e Lō. defū. | f georgii ma. |
| ii | f restituti | v̄bii g romani arc |
| | g amāti ep vi | a elizabeth. |
| v̄ | a | b stephani. |
| | b leonardi | v̄iiii c |
| v̄viii | c | iii d cecilie virg |
| v̄ii | d iiii. coro. | e Clementis |
| | e theodori | pi f grisogoni |
| v̄b | f | pip g I Katherine. |
| v̄iiii | g Martini | a lini pape |
| | a martini | v̄iiii b agricole. |
| v̄ii | b bicii | c |
| i | c | v̄bi d saturnini. |
| | d | b e Andree apo |

Decēber hz dies. ppp. lūa. ppp.

| | | |
|--------|---------------|---------------------|
| | f eligii epi | v̄bii a lazari epi. |
| v̄iiii | g sibiane | vi b |
| ii | a | c |
| v̄ | b barbare | v̄iiii d Digilia. |
| | c sabbe | iii e Thome. |
| v̄viii | d Nicolai | f |
| v̄ii | e ambrosii | pi g |
| | f Lōe. ma. | pip a Digilia. |
| v̄b | g | b Nati. dñi. |
| v̄iiii | a eulalie. d. | v̄iiii c Stephani. |
| | b damasi | d Johis ap. |
| v̄ii | c | v̄bi e Scōz ino |
| i | d lucie vir. | b f Thome. |
| | e | g |
| v̄ | f | v̄iiii a Siluestri. |
| g | | |

Avec les spécimens suivants, on peut se faire une idée de l'ornementation qui a présidé à la confection des livres d'heures imprimés par Pigouchet pendant une dizaine d'années. Le style de l'illustration est différent de celui des Heures de Du Pré, de Vérard et des autres éditeurs de ces sortes de livres, qui ont copié plus ou moins habilement les mêmes figures. Il est un fait certain, c'est que les Heures de Pigouchet, exécutées pour Simon Vostre, ont fait de tout temps l'admiration des bibliophiles et des connaisseurs. Elles portent le cachet artistique de la vieille École française. « Le dessinateur, dit J. Renouvier, est entré d'emblée dans le plan de l'iconographie gothique; il place aux premières pages les représentations que le sculpteur mettait aux marches de l'église, sur les côtés du portail, et il ajoute de son gré des motifs plus familiers et plus gais, de petits sujets de mœurs dont la gentillesse nous touche d'autant plus que nous en voyons la tradition fidèlement observée par les campagnards et par les enfants¹. » On n'a rien fait de semblable à l'étranger; c'est de l'art français par excellence. En tournant ces feuillets, on se croirait transporté sous les nefs de nos vieilles cathédrales gothiques. On sent vibrer, dans ces images de la vie du Christ, des Sacrements, des Signes de la fin du Monde et de la Danse macabre, la foi naïve et robuste de nos pères.

Outre les bordures dont nous avons présenté des échantillons, la plupart des livres d'heures exécutés pour Simon Vostre dans la seconde manière de Pigouchet, en contiennent d'autres figurant la *Danse macabre des Hommes et des Femmes*. Le cycle complet de la Danse des Morts se compose de soixante-six sujets; trente scènes sont contenues dans dix bordures pour la Danse des Hommes, et trente-six scènes en douze bordures pour la Danse des Femmes. Ce sont les mêmes personnages qui figurent dans la Danse macabre de Guy Marchant. Le dessinateur dispose adroitement ses couples dans un petit espace. Il drape la Mort d'un bout de linge, lui donne pour instruments le pic et la pelle, plutôt que la faux qui tiendrait trop de place, et il la fait grimacer comme un singe en présence d'un partenaire merveilleusement signalé par son costume. C'est un vif dialogue, une mimique piquante qu'ont, avec la Mort, le Bourgeois, l'Usurier, le Médecin, l'Enfant, la Reine, la Chambrière, la Mignote, la Femme de village, tous entraînés vers la danse finale.

¹ *Des gravures sur bois dans les livres de Simon Vostre* (p. 8), ouvrage cité. Nous avons emprunté plusieurs des idées émises dans ce chapitre, à

J. Renouvier, excellent juge en la matière, dont nous adoptons toutes les théories, qui sont on ne peut plus justes.



Sequuntur septem psalmi penitentiales. añ. Ne reminiscaris ps.

La Mort d'Urie.



Ad tertiam.

L'Adoration des Bergers.



Passio domini nostri iesu christi: secundum Iohannem.

Le Baiser de Judas.



Re. Lorde et animo christo canamus gloriam In his sacris solenniis peccessi

L'Ensevelissement de Jésus.



Le Martyre de saint Jean Porte-Latine.



La Sainte Trinité et l'Église.



L'Arbre de Jessé.



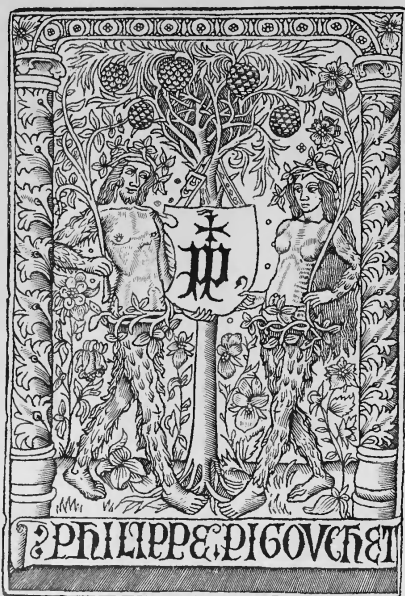
Le Jugement dernier.

PIGOUCHET. — LIVRES D'HEURES. — DANSE MACABRE DES HOMMES





Philippe Pigouchet n'a pas fait que des livres d'heures : il a édité des traités de théologie, des classiques latins et des livres de littérature française, tels que *Le Blason des faulces amours*; *Les Faintises du Monde*; *Le Chasteau d'amour*; *Les Cent Histoires de Troye*, de Christine de Pisan; *Les Lunettes des Princes*, de Meschinot, dont nous donnons ci-dessous le fac-similé, et bien d'autres ouvrages.



Les lunettes des princes avec aucunes balades et addicions nouvellemēt cōposées p noble homme Jehan meschinot Escuier: en son viuant grant maistre d'hostiel de la Royne de France

| | |
|---------------------------------|---|
| La pasture | Que mengetay ie? |
| Que prestre sct sacret | Quelle? |
| Car ie ne scay meilleur trouuer | Prince |
| Que deuz tu? | Je vous iure |
| Quoy? | Que ie croy |
| | La vierge pure |
| | que dieu crea pour no ^s sauuer |
| | car ie ne scay meilleur trouuer |

Ly finissent les lunettes des princes Impriees a Paris par phelippe pigouchet. Lan mil. LXXX. quatre vingtz & quinze. Pour symon vostre Libraite demourant en la rue neuue nostre dame a lenseigne saint Jehan leuangeliste.

Le caractère avec lequel Pigouchet a imprimé ce dernier livre est la petite bâtarde de Jean Du Pré (voir alphabet, t. I^{er}, p. 243), dont il s'est servi pour des livres d'heures, et qu'il a employé de préférence pour les livres en français. Parmi ceux-ci, nous signalons tout particulièrement *Le Chasteau de Labour*, de Pierre Gringoire, achevé le 31 décembre 1499, pour Simon Vostre, et qui finit par ce quatrain relatif à la chute du pont Notre-Dame :

Le vendredi de devant la Toussaints,
Vingt et cinquiesme octobre du matin
Mil cccc. nonante neuf, rien mains
Le noble pont Nostre-Dame print fin.

Ce volume petit in-octavo est illustré d'une façon remarquable. On y voit le combat des Vertus et des Vices, compositions empruntées aux livres d'heures de Simon Vostre. D'autres gravures, d'un excellent dessin, représentent des artisans travaillant de leur métier. Nous donnerons des fac-similés de ces gravures, au chapitre des éditeurs, à la fin de ce volume.

Pigouchet s'est encore servi, pour les livres latins, d'une gothique compacte d'un œil très petit, de 6 points et demi, dont voici l'alphabet :

A B C C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U X
 a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v x y z ff ff ff
 ā b ° ̇ d̄ ē ° ̇ ̇ ḡ ° i ° l ° m ° n ° o ° p̄ q̄ r̄ s̄ t̄ ū v̄ x̄ ȳ z̄
 f f t t i i u u ° h h () . : ; = / ¶

C'est avec ces caractères qu'il a imprimé les *Flores beati Bernardi* :

De beata maria virgine.

ad guilhelmū abbātem sancti theodo-
 rici. Error est hūana mētis non modo
 bonum putare malū et malum bonum
 aut verum falsū et cōuerso: sed etiam
 certa recipere pro dubijs: dubia pro cer-
 tia. Ex tota seu coacta licentia non est
 licentia sed violentia. Quod cūq; autē
 ita placet vt si recte fieri nō possit: pla-
 ceat tamē fieri. eo etiā modo quo fas
 non est nimis est: ac per hoc quia iam
 bene nō fit: bonū non est. Stultus dum
 non loquitur sapiēs putatur. nā q̄ non
 loquitur nō sensus inopia: s; humilita-
 tis esse custodia creditur. Socraticus si
 presumat docere quod nescit: nichil in-
 doctus agit: seruā spūa et vehemēs
 desiderū: aperiri sola lingua non suffi-
 cit. Recta facere et inutilem se reparare
 apud paucos inuenitur. Non om̄ia pa-
 cifici qui domestici: nec omnes amici q̄
 videntur. habet vera amicitia nōn q̄
 oburgationē: adulationē nunq̄. Leui⁹
 reor: verecūdia apud hoies periclitari
 q̄ condēnari apud deū silentio veri ta-
 circumitate et absconione iusticie. Quid
 iustus: quid iocundus: vt quē repetē
 dere intendis plus cōmendes. vt pro-
 nis pro cōiucis stas: nescius: et vo-
 lens betrahare laudes inuitus. Et ego
 nec indignis vituperationibus moueor
 nec idebitas recipio laudes. Res plena
 equitate et laude digna: vt de mēdacio
 nemo lucret. Quid magis contra ratio-
 nem q̄ rationē ratione conari francien-
 der. Et quid magis cōtra fidē credere
 nolle quicquid ratione nō possit attinge-
 re. 22 alū si optimas rati: reputabitur
 tibi ad iusticia. si alienū ad gloriā: nec
 sterilis: verecūdia grata est: nec humilitas
 p̄ter veritatē laudabilis. humanitas
 temeritas audet reprehēdere q̄ mi-
 nime cōprehēdere valet: sic se habent
 mortaliū corda: quod scim⁹ cū necesse
 non est: in necessitate nescimus. Nichil
 excipitur vbi distinguunt nichil. In alio
 non alū sapere sed humilib⁹ cōfiteri:
 nil deo carius: nil rariius apud hoies.
 Intereū ad bonā vti certitudinē qd
 incerta tacet opinio: quidq; opus cui
 deus reddat indubitātū. Quod autem

certius probamus: hoc et predicamus
 secutus. Solum illi ut nō sentiat nec tri-
 stantur tristibus: sed letatur et exultant
 in rebus pessimis. Legi apud quēdam
 sapientē. Nō est vir fortis cui nō creuit
 animus in ipsa rerū difficultate. Ego
 autem dico fideli homini magis et inter
 flagella fidēdū. P̄ h̄ cordis est cedere
 impotuntanti: que ad id quod oportet
 adduci nō patitur. Nemo vt ait brūg
 ambrosius inuitus bene facit etiam si
 bonum est qd facit: quia nihil prodest
 spiritus timoris: vti nō est spiritus carita-
 tis. Nō est parū periculi scieie sumpti
 et zelum dormire: illud excusat ignora-
 tia: hoc negligentia inexcusabile facit.
 Ego plagis cōciscie mee nullū iudicio
 accommodariū medicamentū probis
 et cōtumeliosis. Supbis resistere et hu-
 milibus dare gratiā: familiare est domo.
 Non debet esse par pena: vbi dū par est
 causa. Inter bonos bonū est esse salutē
 haberi inter malos vero et laudē. Et illud
 tante facilitatis est: quate et securi at;
 hoc tante virtutis: quante et difficultatis.
 Nec nouū nec mirum est humanū
 animū: posse falli vel falere. Cauere
 dum et hoc et illud: quia vtroiq; peri-
 culum.

¶ Habes lector suauissime mellis-
 fluos diui Bernardi flores: in quibus
 optima queque est operibus eius su-
 aiosissime exco pra reconduitur: p̄inde
 si omnia eius sanctissimi viri scripta bo-
 na sunt: hec optima esse equissimo iure
 dixeris. Impensum est autem p̄sensa
 opus solerti opa philippi pigoucheti
 impensis vero cōmunibus eiusdem et
 duradi gereri alme vniuersitatis pa-
 risiensis lib: artozum. Anno salutis no-
 stre. 1099. xij. calendās decēbris. Sit
 omnipotenti gloria.

¶ Florida mellifui Bernardi prata
 per agrās. hinc tibi nectareas collige
 lector opeo.

Ce livre présente cette singularité, qu'il est daté de 1099 au lieu de 1499 par suite d'une coquille typographique.

Dans quelques-unes de ses impressions, Pigouchet, à l'exemple de Guy Marchant et de la plupart de ses confrères, a inséré des planches ayant servi ailleurs. C'est ainsi que dans le dialogue de Jean Gerson, *De perfectione cordis*, sans date, mais avec sa marque de Pigouchet, on retrouve, au verso du titre, la figure du prêtre à l'autel des Heures de Lyon. (Voir fac-similé, p. 24.) Une autre, placée à la fin, représente Louis XII tenant son lit de justice :



Cette petite illustration n'a aucun rapport avec l'ouvrage de Gerson et n'est mise là que comme remplissage.

Philippe Pigouchet fut un typographe des plus distingués, qui fait honneur au nom français. Il a travaillé non seulement pour Simon Vostre, mais aussi pour Enguilbert de Marnef, Toussaint de Montjay, Jean Petit, Durand Gerlier, Jean Richard, et pour Pierre Regnault de Caen et Jacques Huguétan de Lyon. Son exercice s'est prolongé jusqu'en 1512 environ.

Le local du Collège de Dainville, où il avait établi son imprimerie, faisait face à la rue des Mathurins. L'emplacement de l'atelier de Pigouchet formait le coin de l'ancienne rue de l'École-de-Médecine, qui a été démoli depuis pour livrer passage au boulevard Saint-Michel. La femme de Pigouchet se nommait Jeanne Du Pont ou Ponceau. Il eut d'elle deux filles : l'une fut mariée à Poncet Le Preux, libraire, rue Saint-Jacques, *au Pot d'Étain*, près de la chapelle Saint-Yves; l'autre à Pierre Attaignant, qui succéda à son beau-père et fut le premier imprimeur spécial de musique à Paris.

CHAPITRE XXII

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE PIERRE LE DRU

(1488-1500)

Exercice de Pierre Le Dru plus ancien qu'on ne le supposait. — La première édition des *Gesta Francorum* de Gaguin. — Autres impressions de Pierre Le Dru. — Les *Stabilimenta Rhodi*. — Association de Le Dru avec Étienne Jehannot.

On ne connaît pas de livres imprimés au nom de Pierre Le Dru avant 1494-1495; cependant il est certain qu'il était imprimeur dès 1488. La preuve en résulte d'un document inédit tiré du registre d'écrou du Châtelet. Le 25 octobre de cette année-là, il était appréhendé au corps et amené prisonnier par les sergents. Il fut arrêté et mis en prison sur la plainte d'un ouvrier tondeur de draps qu'il avait battu et blessé, à la tête d'une bande, près Saint-Innocent, trois mois auparavant. Dans la note qui le concerne, il est qualifié d'«imprimeur de livres», et son domicile est indiqué rue Saint-Jacques, près les Mathurins ¹.

C'est là effectivement où nous trouvons Pierre Le Dru établi quelques années plus tard.

Il a dû, dans cet intervalle, imprimer des livres qui ne portent pas son nom et dont l'identification n'a pas encore été faite.

¹ « Samedy xxv octobre iiij^e m^{xx} et huit. — Pierre Le Dru, imprimeur de livres, demourant près les Mathurins en la rue St Jacques, et Jehan Potier, varlet tondeur de draps, demourant en l'ostel de maistre Guillaume de Cerisay, près les Augustins, amenés prisonniers par Jehan Lallemand, Fouquet Paris et Guillaume Mesnaige, sergents à verge. C'est assavoir ledit Pierre à la requeste dudit Jehan pour ce qu'il est l'un de ceux qui lui ont fait plu-

sieurs navreures et playes en sa personne le xxiii^e jour de juillet derrain passé iiij^e m^{xx} et huit, luy estant à la place aux Chatz, près Saint Innocent, ledit Pierre accompagné de xxv à xxvi de ses complices et allyés comme il dit jusques à ce qu'il ait nommé sesdiz compaignons et ledit Jehan à la requeste dudit Pierre, pour mettre le cas au vray et sur ce ester à droit. » (Archives nationales, Y 5266, fol. 133 v^o.)

Pierre Le Dru était maître ès arts¹. Son premier livre connu : *Nyder; Consolatorium timorate conscientie*, est daté du 31 janvier 1495 (n. st.). Il réimprimait le même ouvrage moins de trois mois après (le 24 avril) :

¶ Tantum de consolatione timorate scientie dixisse
sufficiat. A cultu modo de compilatione si quisquod suum
est recipere velit nichil aut modicum autou manebit.

¶ Exaratum quippe est hoc opusculum parisiis
per Magistrum Petrum le Dru. Anno millesimo
cccc. xcv. vicesima quarta die Aprilis.

A la fin des *Oppositiones Magistri Joannis Juvenis*, petit in-quarto à deux colonnes, daté du 15 mai, Le Dru se qualifie déjà d'imprimeur très expérimenté (*impressor expertissimus*). Le 31 septembre 1495, il terminait hâtivement la première édition des *Gesta Francorum*, de Robert Gaguin :

De origine et gestis francorum Compendium:

Sous ce titre on lit les vers suivants :

Ad librum suum roberti gaguini Carmen.

I. quo quisque tui disector et aura Vocabit.
Status eris forte. dānabere forte. sed omni
Parte nichil resonum cui non obmurmuret eger
Semper in alterius felici liuo: honore.
His licet auritus: audi surdaster inertes
Quos prius haud Vincas: q' rudere cesset a fellus:
Si minus es comptus: aut Verbi epamine comis:
Te satis ornabunt francoꝝ illustria regum
Et gesta et Virtus. his iam defensns abito.

L'édition était pleine de fautes. Gaguin s'en plaignit amèrement dans une lettre à Laurent Bureau. Sa mauvaise étoile, dit-il, l'a conduit chez un

¹ Sur le registre de nominations aux bénéfices des maîtres ès arts de la Sorbonne, Le Dru est d'abord inscrit en 1493 sous le rectorat de Corneille de Delf, commencé au 1^{er} mars (2^e rôle): « LE DRU. Petrus Le Dru in artibus magister se nominat ad collationem et omnimodam dispositionem episcopi et capituli Bevacensis tam conunctim quam

divisim. » — Sa seconde inscription est de 1498: « LE DRU. Petrus Le Dru in artibus magister se nominat ad collationem, dispositionem, etc., episcopi, decani et capituli Parisiensis tam conjunctim quam divisim. Item ad presentationem abbatis et conventus Sancti Maglorii Parisiensis ordinis Sancti Benedicti, tam conjunctim quam divisim. » (Archives de l'Université.)

imprimeur (*Ita evenit ut impressorem sinistro sydere adiret*) funeste aux lettres (*male de litteris merentem*) et tout à fait insouciant de ses intérêts et de sa réputation (*et sui quidem commodi fameque apprime incurium*)¹.

A la fin de ce volume, de format in-folio, on lit les vers suivants :

*Petri prela Druī mutatis sedibus urgent
Querere nos vario tectu domosque solo.
Ergo (diuturno ne forte errore vagemur)
Delige quem tecum precupis ire domum.*

Les presses de Pierre Le Dru vont très prochainement changer de place. Nous chercherons un nouvel abri sur un autre sol et dans d'autres maisons. En conséquence, pour ne pas te tromper à tout moment, choisis la maison où tu désires aller.

Nous donnons ci-dessous le fac-similé de ce passage :

Clibet emptorem alloquitur.

Petri prela druī (mutatis sedibus) urgent
Querere nos vario tecta domosq; solo.
Ergo (diuturno ne forte errore vagemur)
Delige quem tecum precupis ire domum.

Voici l'alphabet des caractères qui ont servi à l'impression du texte :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T V
a b c d d e f g h i k l m n o p q r z s t u v x y z **ff ff ff**
ā ȝ ð ē ě ĩ ĩ̄ ñ ñ̄ ō ȑ p p̄ q̄ q̄̄ r̄ r̄̄ ē ē̄ ē̄̄ **ū ū ū̄ . : = /**

Le 27 novembre 1495, Le Dru imprimait le *Modus legendi abbreviaturarum in utroque jure* :

**Modus legendi in btroq;
iure: ab his que olim tum dimi
nute/cum superflue in eo posi
ta fuere: exactissima nuper di
ligentia emendatus.**

Le titre est exécuté avec une grosse gothique de 14 points, la même que celle des premières lignes de titre du Gaguin.

¹ *Roberti GAGUINI epistolæ, orationes et carmina*; édition d'André Bocard, 1498; in-4°, fol. xliiij.

Le caractère du texte est exactement le même que celui dont Étienne Jehannot, qui fut l'associé de Le Dru, se servit à partir d'octobre 1495. (Voir p. 241-243, et alphabet, p. 250.)

Octauus.lix.
 Nonus.ii.
 Decimus.lxxiiii.
 Undecimus.lxxviii.
 Duodecimus.lxxii.
 ¶ Et sunt simul.vii.c.liiii.
 ¶ Autenticor sue nouellaz constitutionum.
 ¶ Prima collatio habet.ti.vii.
 Secunda.xi.
 Tertia.vii.
 Quarta.viii.
 Quinta.xviii.
 Sexta .xiiii.
 Septima.ix.
 Octaua.x.
 Nona.xii.
 ¶ Et sunt simul.xcviii.
 ¶ Decima collatio. Autenticor sue nouellaz constitutionum/aut liber sine vsus feudoz habet titulos lxxxi.
 ¶ Institutioum
 ¶ Primus liber habet titulos .xxiiii. Secundus .xxvi
 Tertius .xxvii. Quartus .xxvii. Et sunt simul .xcix.
 ¶ Explicit libellus docens modū studendi ⁊ legēdi
 contenta ac abbreviata vtriusq; iuris tam canonici
 ⁊ civilis: in se continens titulos siue rubricas eiusdem
 iuris q̄darius impressus per magistrum q̄detrum
 le dru Anno dñi.M.C.C.C.cxxvii. nouembriis

Le Dru employait plus particulièrement ce caractère pour ses livres de petit format, comme la *Dieta Salutis* de saint Bonaventure, dont nous reproduisons l'achevé d'imprimer daté du 30 septembre 1497 :

¶ Sancti Bonaventurę doctoris erimii de dieta salutis vnacum tractatu de resurrectione hominis a peccato et preparatione ad gratiam tractatus emendatus nuper et recognitus . cū tabula q̄ acuratifime confecta feliciter finit. q̄darius impressus per magistrum q̄detrū le dru. Anno dñi Millesimo. C.C.C.cxxvii. Die vltima mensis Septembriis.

Pierre Le Dru a travaillé pour l'éditeur Claude Jaumar, son voisin, qui demeurait alors rue Saint-Jacques, à l'Image Saint-Claude.

Dans l'achevé d'imprimer de l'*Anthidotarius animarum*, Le Dru dit que ce volume a été terminé (*adimpletus*) aux frais de ce marchand avisé (*astuti mercatoris*), le 15 novembre 1496. Il donne en même temps l'adresse de son atelier, à l'enseigne du *Cornet*, près des Mathurins (*in intersignio Cornu prope Mathurinos*), qu'il indique ailleurs « devant la maison de Clugny ».

Le titre de l'*Anthidotarius animæ*, avec une figure du *Christ en croix*, est tiré entièrement en rouge ainsi que la bordure qui l'encadre. Le texte est disposé

à deux colonnes. Le caractère nous a paru être copié exactement sur celui dont Pierre Levet se servait dans son second atelier de *la Croix d'Or*, établi au faubourg de Saint-Germain-des-Prés. (Voir alphabet, t. I^{er}, p. 447.)

citum amorem nullam deside-
ret solationem nullā admittit
tāt enī delectationē nullam
curet honores nullam timeat
crudelitatem.

¶ *Alia*
Serenissima et inclita ma-
trix domini nostri Iesu christi
Maria que eundem creatore
omnium creaturā i tuo sacra-
tissimo utero digna fuisse por-
tare cuius veracissimum cor-
pus et sanguinē sūpsi. Ad ipm
p me intercedere dignare ut
quicquid in eius ineffabili sa-
crificio ignoranter negligent-
aut accidentaliter omisi mi-
chi digner tuis sanctis precis-
bus indulgere et me ad vitam
eternam perducere. Qui cum
deo patri vivit.

¶ *Deo de sancto rocho cōtra
morbum epidimie dicenda.*

De⁹ qui es gloriosus i glo-
ria sanctorū et cunctis ad-
eorum patrocinia cōfugiētib⁹
sue petitionis salutarē prestas
effectū. ccede plepti me ut in sce-
ditate beato rocho cōfessore tuo
que i ei⁹ celebritate se denotā
exhibet. a languore epidimie
quam i tuo corpore p tui nois
gloria passus esse libera et tuo
nois semp sit deuota. p̄per dñs

¶ *Lxliiii*

¶ *Animarum xpi fidelium.*
Anchidotarū saliferū quo
et egrotantes adoptatam sani-
tatem restitit, et sane in ipsa
sanitate cōseruari valeat. hīc
finē sumpsisse cernēs o lector
deuotissime deo cūcipiētē cū
suis cōregnātib⁹ grās age.
Actūq; diligētē adhibita exa-
minatione spēnis astuti mer-
catozis Claudū Jaumar in
interūgnio coonu piope manu-
rinos vbi adimpletus fuit.
Anno dominice incarnationis
MD.cccc.xcvi. xv. v̄ro die mē-
sis Nouembris.

¶ *Iste liber qui Anchidota-
rius animarum dicitur sum-
mopere emendatus atq; aliis
precedētib⁹ multo correctior
Impressus parisiis per magi-
strum p̄trūle Dru p̄ Clau-
dū Jaumar cōmoranti in vici-
co sancti Jacobi ad inters-
gnis sancti Claudii propema-
turinos.*

Le Dru a imprimé pour Durand Gerlier, libraire juré de l'Université de Paris, le traité des *Insolubilia* de Pierre d'Ailly.

Le titre est en grosse gothique, comme dans le *Modus legendi in utroque iure* et autres livres :

**Sequūtur et conceptus et
insolubilia acutissimi interpre-
tis Petri de alyaco : cui libz in-
scientiarum fastigium p̄fectu-
ro admodum accōmodata, nu-
perq; summa cum vigilantia
castigata.**

A la fin, on dit que l'ouvrage fut terminé et achevé (*absolutum peractumque*) par l'œuvre et l'industrie (*opera industriaque*) de Pierre Le Dru, maître ès arts libéraux et maître très diligent dans l'art d'impression (*artium liberalium et artis impressorie diligentissimi magistri*).

Le correcteur est ensuite nommé, c'est Claude Clérard, maître ès arts, qui

a prodigué sa sueur en corrigeant ce livre avec le plus grand soin (*nuper autem insudatione Claudii Clerardi artium magistri accuratissime emendatum*).

¶ Absolutum/pactumq; extat hoc opusculum : tam simplicium terminorum : q; varis modis adinuicem conexorum in notione mirummodū & argutam & subtilem/modūq; quendam soluendarum/quas posteri insolubiles vocant/propositionū : p̄ma fronte difficilium : arrectis tamen interiorum sensuum auribus se se prebentem in primis captu facile : completis : opera industriane p̄betri le dru & artium liberalius & artis impressorie diligentissimi magistri : impensis vero Durandi gerierit : alme parisiensis academie curati bis : bisopote : nuper autem insudatione claudii Clerardi artium magistri accuratissime emendatum.

Le Dru imprimait encore beaucoup d'autres livres à l'usage des étudiants, ainsi que des traités de théologie.

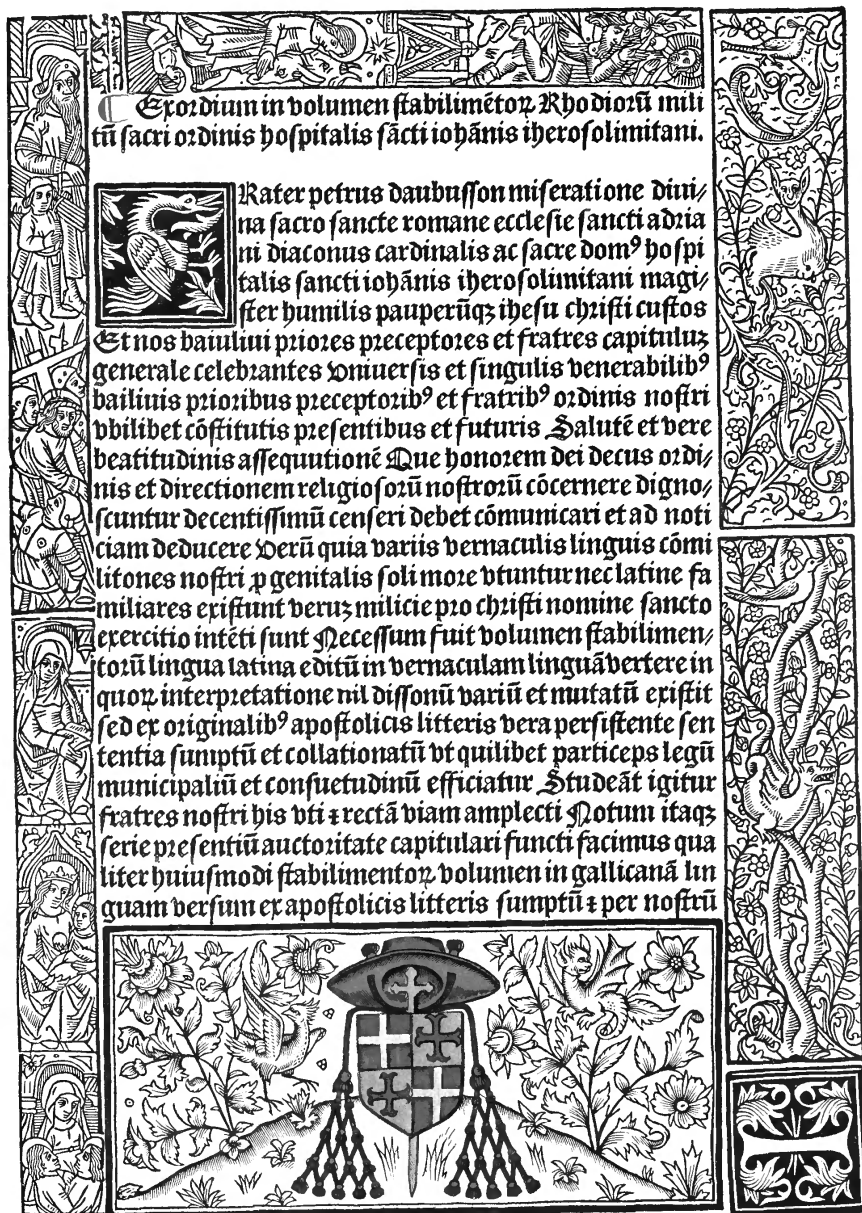
Nous lui attribuons l'impression des *Stabilimenta Rhodi*, volume in-folio dont la première page est ornée d'une bordure historiée et à la fin duquel on trouve les initiales PL que Brunet, l'auteur du *Manuel du Libraire*, croit être celles de Pierre Levet.

De son côté, M. Monceaux attribue cette impression à Pierre Le Rouge. Il fait erreur. Les caractères de ce volume ont, en effet, une très grande ressemblance avec ceux des *Expositions des Évangiles*, imprimées à Chablis par Guillaume Le Rouge, en 1489, types qui ont été employés par Pierre Le Rouge pour l'impression du Missel de Toul, à Paris, en 1493 (n. st.); mais, vérification faite, ce ne sont pas les mêmes. (Voir t. I^{er}, p. 485.)

Les caractères des *Stabilimenta Rhodi* sont identiques aux fontes que Pierre Le Dru employa pour les titres de plusieurs de ses livres que nous avons reproduits ci-dessus (p. 58, 59 et 61). Les mêmes caractères se retrouvent à Provins et ont servi à composer *La Règle des Marchans*, premier livre connu comme étant imprimé dans cette ville par Guillaume Tavernier, à la date du 1^{er} octobre 1496.

Le volume des *Stabilimenta Rhodi* est sans date, mais nous avons des éléments suffisants pour le circonscrire dans des limites assez étroites. Les Statuts des chevaliers de Rhodes, rédigés d'abord dans la langue latine en 1489 à Rhodes même, furent ensuite traduits en français et confirmés par une bulle papale donnée à Rome le 4 juillet 1492. Ils furent, en dernier lieu, promulgués par le grand maître de Rhodes, Pierre d'Aubusson, le 5 août 1493.

Ce n'est donc qu'en 1494 au plus tôt ou en 1495 qu'ils ont pu être imprimés à Paris. A ce moment, Pierre Le Rouge avait cessé d'imprimer depuis deux ans, et Guillaume Tavernier n'était pas encore en possession du caractère.



Les compartiments de la première page et les autres bordures historiées appartiennent au matériel d'illustration de Guy Marchant. On les retrouve en partie dans le *Compost et Kalendrier des Bergiers* et dans le *Compost et Kalendrier des Bergères* de cet imprimeur, auquel Pierre Le Dru les avait empruntés.

La capitale I ornée sur fond noir, placée horizontalement au bas de la bordure, appartient à Jean Tréperel, imprimeur sur le pont Notre-Dame, à l'*Image Saint-Laurent*, qui l'employa dans le livre de *La Science de bien mourir*, par Jean Gerson, imprimé le 21 juillet 1495, et dans d'autres ouvrages.

La bordure de gauche et celle de tête, qui est placée verticalement, sont tirées d'un livre d'heures au nom de Vérard.

L'existence de ces bois étant ainsi constatée à cette époque, nous attribuerons l'impression des *Stabilimenta Rhodi* à Pierre Le Dru, de préférence à l'imprimeur provinois Guillaume Tavernier, qui s'est servi, il est vrai, des mêmes caractères, mais dont les initiales ne correspondent pas à celles placées à la fin du volume et qui s'appliquent plutôt à Pierre Le Dru.

Après avoir travaillé d'abord seul, Pierre Le Dru s'est associé avec Étienne Jehannot, maître ès arts comme lui.

Ils ont imprimé ensemble le livre suivant, dont nous reproduisons le titre. On reconnaîtra encore dans ce fac-similé les caractères des *Stabilimenta* :

**Periucundus (iuuenum quoqz mi/
rumimodū demulcēs atos) libell^o quē
Nugarum maximiani imitit Alexander
der intitulat Impūllus paritii opera ex
actillimaqz diligētia Stephani iehan
not et petri le dru artiu; magiōz et vi
gilantillimoz impūlloz. hunc si paruo
nummismate cōparate cupis venalez
indico lcti Jacobi reperies i domo qdā
ante mathurinos sita iuxta carnifices
fanillimas (humano p corpe) carnes
vēdentem**

Le Dru avait sans doute à cœur de se laver des reproches que Gaguin lui adressa au sujet de l'incorrection et de la négligence avec laquelle il avait imprimé son dernier ouvrage, car il a soin de mettre, à la fin du *Libellus Nugarum*, que lui et son associé sont des imprimeurs très vigilants (*vigilantissimi impressores*), c'est-à-dire attentifs à la correction de leurs livres.

Nous attribuons aux presses de Pierre Le Dru la *Complainte très piteuse* sur la mort de Charles VIII; le caractère a quelques lettres capitales mélangées :

**Complainte trespiteuse de dame
chrestiente sur la mort du feu roy
charles huitiesme.**



Ne dois ie poit griefue mēt me cōplaidre
Par pleurs p plais et p larmes me plaïdre
Crier gemir et faire grans regretz
Ne dois ie poit mō cueur adeul contraïdre
Ne dois ie poit mō piteur cueur épraïdre
Des grans souspirs poignās ⁊ trelaigrez
Dnc il ny eut entre troïens et grez
Si grant douleur que celle que ie porte
Pas ay ie toz li ie me desconforte.
Si ie lamente me deuez vous blatmer
De fort gemir mes enfans vous enhorste.
Car laliance des creftiens est morte
La faulle mort la fait roïde pasmer.

Belle flora ce premier iour de may
Que zephirus fa donne le beau may.
Et quon deuoit faire ioieuse chere.
Nous auons eu pour dictie chant ou lay
Semissement tant declerc que de lay.
Et bas de nous se sont tirez arriere
Nous auons veu la contristable biere
Du repose le corps de nostre roy
Nous auons veu le piteur delarroy
Que mort a fait en ce pais de france.

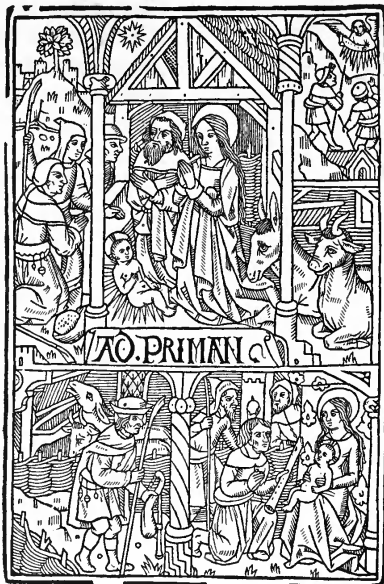
La figure du catafalque, entouré de prêtres et de pleureuses, est empruntée aux *Heures royales* publiées par Vérard le 20 août 1490.

Voici l'alphabet régulier du gros caractère de Le Dru, moins la capitale B, qui manquait dans le volume d'où nous avons tiré cet alphabet :

A C D E F G H I K L M N O P Q R S T V X
a b c d e f g h i k l m n o p q r s t u v x y z ff ff ff . / /
ā b° p° é i l v m n° ñ n° o° p° p° q° q° r° t° t° ũ R

Le Dru n'a pas imprimé, que nous sachions, de livres illustrés à son nom avant son association avec Étienne Jehannot. On voit cependant, en tête de la plupart des livres de théologie que ce dernier imprimait pour le libraire Jaumar, la figure du Christ en croix que nous reproduisons page 242.

Dans le traité de Pierre d'Ailly, *De duodecim honoribus Sancti Joseph*, sorti des presses de Le Dru, se trouvent de petites gravures sur bois¹. On y remarque, entre autres, une *Adoration dans la Crèche de Bethléem*, représentée en plusieurs compartiments². Cette planche est tirée des *Heures royales* imprimées pour Antoine Vérard. On la retrouve dans les *Heures de Notre Dame*, en vers, que nous attribuons à Jehannot.



Pierre Le Dru a continué d'imprimer après Étienne Jehannot en 1498, et son exercice s'est prolongé dans le xvi^e siècle. Quelques livres français portent son nom, entre autres *Le Mistère du Viel Testament par personnages*, avec figures sur bois, qu'il a imprimé pour Geoffroi de Marnef vers 1500.

¹ Pour plus de détails sur les illustrations de cet opuscule, qui n'a que 16 feuillets, consulter le *Catalogue des incunables de Besançon*, par A. CASTAN, (n^o 45, p. 30-31); ouvrage cité.

² Elle est tout à fait dans le style de la planche de *la Fuite en Égypte* des *Heures* à la marque de Caillaut, que nous avons reproduite (t. I^{er}, p. 317), et paraît être de la même main.

CHAPITRE XXIII

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE WOLFGANG HOPYL

(1489-1500)

Les débuts de Wolfgang Hopyl. — Il change de demeure. — Son association avec Jean Higman. — Soins méticuleux de correction apportés à ses éditions. — Le Missel d'Utrecht. — La marque d'Hopyl.

Wolfgang Hopyl, originaire de la Haye, au diocèse d'Utrecht, ou des environs, s'établit à Paris en 1489, rue Saint-Jacques, à l'*Image Sainte-Barbe*. Le premier livre de cet imprimeur est un commentaire latin de Jean Buridan sur la Morale et la Politique d'Aristote, qu'il imprima en deux parties in-folio, le 14 juillet 1489. Voici le titre de son second livre :

**TRACTATUS CONSEQUENTIARVM
MAGISTRIMARTINI MAGISTRI.**

Hopyl se servit d'abord du petit romain de Gering, comme on le voit dans ce fac-similé de la fin du *Tractatus Consequentiarum* de Martin Le Maître :

Ad sextā ⁊ cofiratoꝝ sũr Ad
vii. negaf añs. Ad pbationē dē
q̄ est ppō copulatia. Ad pbatio
nē dē q̄ 13 in cathgoricis requi
raf idētitas copule total non tñ
in ipotheticis. Et hec de q̄stione

Finis

Impressũ est hoc opusculũ in ce
leberrima vrbe Paris in vico sci
iacobi ad inter signũ scē barba
re per vuolfgangũ hopyl.
Anno M. CCC. LXXXIX

Une fonte de ce caractère était entre les mains de son confrère Jean Higman (voir t. I^{er}, p. 407), avec lequel il s'associa par la suite et auquel il avait pu l'emprunter.

Le 26 mai 1490, Hopyl imprime encore, à l'adresse de *l'Image Sainte-Barbe*, l'ouvrage de Gui Jouveneau sur les élégances de la langue latine (*Guidonis Juvenalis in latinæ linguæ elegantias interpretatio dilucida*), in-quarto.

En octobre 1490, nous le trouvons installé dans une maison beaucoup plus vaste, derrière la Sorbonne, la *maison du Tresteau et de l'ymaige Saint Georges*, en face de *l'hostel de l'Estoile*. Il employa ensuite des caractères gothiques¹ qui sont les mêmes que ceux de Jean Higman. (Voir t. I^{er}, p. 409-410.)

Il avait un plus petit caractère gothique de 8 points dont il se servait soit isolément, soit concurremment avec le premier, comme dans le *Textus abbreviatus Aristotelis* du professeur Bricot, et dont voici le spécimen :

A B C D E F G H I J K L
 M N O P Q R S T U V
 X Y Z
 a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v x y z
 ff ff ff () ā b̄ c̄ d̄ ē f̄ ḡ h̄ ī j̄ k̄ l̄
 m̄ n̄ ō p̄ q̄ r̄ s̄ t̄ ū v̄ x̄ ȳ z̄ . : = ¶

Il a fait encore usage d'un caractère de 11 points dans lequel sont intercalées trois capitales romaines, et qu'il employa même dans le petit in-quarto, comme dans le *Mercurii Trismegisti Liber*, daté du 31 juillet 1494; en voici l'alphabet :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R
 S T U V
 a b c d d e f g h i j k l m n o p q r s t u v x y z
 ff ff ff ā b̄ c̄ d̄ ē f̄ ḡ h̄ ī j̄ k̄ l̄ m̄ n̄ ō p̄ q̄ r̄ s̄ t̄ ū v̄ x̄ ȳ z̄
 . : / = () ! ¶

Hopyl réimprimait la traduction latine de cet ouvrage, par Marsile Ficin, publiée auparavant à Florence.

¹ Ces caractères, mélangés avec deux ou trois sortes ajoutées aux capitales A et C, se retrouvent chez Guy Marchant qui s'en sert pour imprimer

les *Libri Remundi pii eremite*. (Voir t. I^{er}, p. 401.) La fonte était passée entre les mains de ce dernier après la mort de Jean Higman.

Le titre est suivi d'un appel aux acheteurs, dans lequel l'imprimeur vante son livre :

Mercurij Trismegisti Liber de Potestate et Sapientia Dei: Per Basilium Ficinum traductus: ad Cosmum Medicum

Tu quicumque es / qui hec legis: siue Grammaticus: siue Orator: seu Philosophus: aut Theologus: scito. Mercurius Trismegistus sum: quem singulari mea doctrina et theologica: Egyptii prius et Barbari: mox Christiani antiqui theologi: ingenti stupore attoniti / admirati sunt. Quare si me emes: et leges: hoc tibi erit commodi: quod paruo ere comparatus: summa te legentem voluptate: et utilitate afficiam. Cum mea doctrina cuiuscumque aut mediocriter erudito: aut doctissimo placeat. Parce oro: si verum dicere non pudet: nec piget. Lege modo me: et fatebere non mentitum: sed si semel leges: rursus releges: et ceteris confules: ut me emant: et legant. Bene Vale

Voici l'achevé d'imprimer avec la nouvelle adresse de Wolfgang Hopyl :

Impressum in alma Parisiorum academia: anno Christi pij saluatoris / regeneratoisq; nostri. m. cccc. xciiij. pridie kal. augusti: Impressore vuolffgāgo hopyl in pago diui Iacobi et apud insigne sancti Georgij.

On cite encore, pour 1495, les *Synonima* de Jean de Garlande et le *Liber Festivalis*, faits tous deux pour Nicolas Le Comte, libraire français établi à Londres, devant le cimetière de l'église Saint-Paul. Le 10 janvier 1496 (n. st.), Hopyl publie un Traité sur la confession, de son compatriote Wilhelm de Wert :

Quattuor peccata clamantia ante deum pro vindicta.
homicidium peccatum contra naturam
Clamitat in caelis vox sanguinis: et iudiciorum
pauperum a potentibus oppressorum quando laborantibus non soluit
Vox oppressorum: merces detenta laborum
Non sunt peccata aliena.
tubere aliquid dare consilium alteri dare consilium alteri
 mala faciant ut damnum inferat ad malefaciendum
Iussio consilium consensus
laudare raptorem hospitare fures aut maleficos
 vel alius peccatores et defendere eos
Palpo recursus
habere partem de dolose fructus vel non resistere quando sine
 bonis ablati rapina facere periculo facere posset
Participans mutus non obstant
non reulare et manifestare rem ablatam quando erubi posset
Non manifestans.

Præfens opusculi secunde tabule post naufragium Confessiois pusa luce clari et explicatiua tam pfectior et pfecti sumope necessarii: cum Lamento et dine legis canonibus a magistro Guillermo de uert ordinatis sine copulato. Parisiorum in Academia in uico sancti Iacobi ad interigne diui Georgij per me Vuolfgangū hopyl diligētissime (vix bene iuuātib) Impressionē finitū est. Anno salutis. m. ccc. supra millesimum quatuorcentisimo quarto idus Ianuarias.

En juillet 1496, Hopyl s'associe avec Jean Higman, et ils impriment ensemble (voir t. I^{er}, p. 408-411) des ouvrages de philosophie, de mathématiques, de théologie, des missels et autres livres latins auxquels ils donnent des soins de correction tout particuliers. Hopyl avait pour principe que l'on vient à bout des plus grands travaux non par la force, la précipitation et la vitesse matérielles, mais par la réflexion, la sagesse et l'énergie (*non viribus aut velocitatibus aut celeritate corporum res magna geruntur, sed consilio, sententia et auctoritate*).

En 1496 et 1497, il avait pour correcteur un Écossais, David Laux, d'Édimbourg, qui est nommé à la fin de deux livres sortis de ses presses :

Chas duas Quadriū partes et artium liberalium precipuas atq; duces cum quibusdam amini-
culariſe abiectis: curarunt vna formulis emendatiſſime mandari ad studioſum vtilitatem Joannes
Higmanus/et Wolfgangus Hopilius ſuis grauiffimis laboribus ⁊ impenſis Parhiſij Anno ſaluſtis
domini: qui oia in numero atq; harmonia formauit 1496 abſolutiſq; reddiderunt eodem anno: die
viceſima ſecunda Julij ſuos labores vbicunq; valebunt ſemper ſtudioſis deuouentes. Et idem quoq;
facit David Lauxius Britannus Eoinburgenſis: vbiſq; ex archetypo diligentiſ operis recognito.

Lucas Vautier de Conti, Guillaume Gontier, Jean Grietan et Pierre Grisele avaient auparavant été ses correcteurs.

Un des principaux labours produits par Hopyl est un Missel de l'Église d'Utrecht, qu'il avait fait exécuter par Jean Higman dans son atelier de l'*Image Saint-Georges*. L'impression en fut achevée le 30 novembre 1497 :

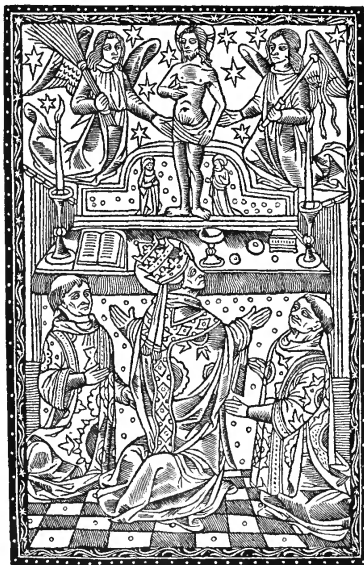
Cuiſquis in hoc preſſo / diui-
na volumine tractas
Pro directoꝛe te rogo / ſtude ꝑces

Curauit libenter qua valuit
diligētia : v' volūg' āgus hopili?
ex viciato exēplari hoc opus red-
dere caſtigatū : maxie amoꝛe pa-
trie ꝑmotus. Impreſſū Parhiſij
in pago diui Jacobi / ad inſigne
ſci geoꝛgij per iohānē higmanū
Anno dñi M. cccc. xcviſ. ꝑridie
kl. decembꝛis.

Hopyl en a fait entièrement les frais par amour de son pays natal (*maxime amore patrie promotus*), ainsi qu'il le déclare. La part prise par son associé Higman dans l'exécution du livre est mentionnée à la fin, ainsi que les soins apportés à la correction du texte, qui a été établi avec toute la diligence

possible et débarrassé des fautes de l'original, grâce à la libéralité d'Hopyl (*curavit libenter qua valuit diligentia Wolfgangus Hopilius ex viciato exemplari hoc opus reddere castigatum*).

Capitale insignis ecclesie Traiectensis: optimis characteribus (vt patet) exaratu hoc vno cetera excellit: q̄ officia que in ceteris sola annotatione (atq; ob hoc nō sine magno plerūq; in exquirēdo labore) designata sunt: in eo ad plenum describūtur. adiunctis ipsius ecclesie cōstitutionibus atq; cōsuetudinibus: singulisq; festiuitatib; cum suis p̄olis (et si aberāt) adiectis: ac suū ad locū appositis: & titulis/numeris/et mēlibus cōciliatis: vt semp ad cōsimiles numeros/numerus cōsimilis respōdeat: vt facile celebrare volētibus singula occurrāt. De emendatione vero ac impressione/aliis iudicandū derelinquo: id vnū tamen rogo / ne ipsum opus dānent: nisi prius singula diligēter inspiciāt/antea q̄ iudicent: Cū nil tam resonū cui non obmuret eger. Semp in alterius felici liuor; honore.



Distichon

Qui ducis vultus et nō vides ista libēter
 Omnibus inuideas liuide: nemo tibi

Le Missel d'Utrecht, dont nous venons de reproduire le titre, est un fort beau livre imprimé en rouge et noir.

Les caractères de ce Missel ne sont point les mêmes que ceux des autres missels imprimés par Higman, comme on serait tenté de le croire. Le caractère de Higman est celui de l'imprimeur Guillaume Maynial, qui a exercé à Paris de 1487 à 1490. (Voir p. 4.) Le gros caractère de 14 points employé par Hopyl était une fonte neuve qui lui appartenait en propre et dont voici l'alphabet :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R

S T U X abcdefghijklmnopqrzstuvxyz

ā b² d d² ē e² ģ ĩ i² l² m m² ñ n² õ p p² q q² ō

q̄ q̄² r r² s s² t t² ū v x y z . : ; = | C

Les types en sont exactement copiés sur ceux du *Psalterium ad usum Parisiensem* de 1494-1495, imprimé par Ulrich Gering et Berthold Renbolt. (Voir fac-similés, t. I^{er}, p. 100-102.) La forme des lettres est la même. Il y a cependant de très légères différences de détail qui les distinguent; ainsi la capitale D a deux petites barres longitudinales à l'intérieur dans l'alphabet de Hopyl, tandis qu'il n'y en a qu'une dans la lettre de Gering et Renbolt, qui a en plus deux autres barres transversales, lesquelles n'existent pas chez Hopyl. Dans le Psautier de Paris imprimé *au Soleil d'Or* de la rue de la Sorbonne, la queue de la capitale M se termine par un petit crochet que l'on ne voit pas dans le Missel d'Utrecht. La lettre T majuscule n'est pas tout à fait la même pour les deux alphabets. Il y a encore d'autres nuances presque imperceptibles dans d'autres lettres et dans les signes abrégatifs que nous ne signalons pas ici. Nous donnons l'alphabet du petit caractère de 12 points de ce Missel :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U

abc defghijklmnopqrzstuvxyz Ꝁ ꝁ Ꝃ . : ; = |

ā b² d d² ē e² ģ ĩ i² l² m m² ñ n² õ p p² q q² ō q̄ q̄² r r² s s² t t² ū v

Wolfgang Hopyl n'a pas imprimé de livres français, que nous sachions. Il a édité des livres en langue flamande, dont des *Heures de la Vierge*, petit in-quarto, et une traduction de *La Légende dorée* de Jacques de Voragine, dans

le format in-folio. Pour l'illustration de ce dernier livre, Hopyl emprunta la grande planche de *la Cour céleste*, avec tous les saints du Paradis, qui avait paru pour la première fois dans *L'Ordinary des Crestiens*, imprimé par le Petit Laurens. (Voir fac-similé, p. 119.) Les Heures flamandes, achevées d'imprimer le 10 septembre 1500, après que Higman eut cessé sa collaboration avec Hopyl, sont composées avec les caractères du Missel d'Utrecht, auxquels fut ajouté le W de l'alphabet flamand, inusité dans le latin :

C Dese ghetiden sijn gheprent te
 Parys int jaer ons heren M.ccccc.
 Gheeyndt dē x. dach vā Septēber.
 Hopyl
 Weest vrolick wildi langhe leuen
 Leest wel wildi altitt vrolic wesen

Un exemplaire enluminé de ce livre imprimé sur vélin fait partie des collections de la Bibliothèque nationale à Paris. Les figures qu'on voit en tête des Offices paraissent être les mêmes que celles des Heures imprimées par Gering et Renbolt en 1499 (n. st.).

Il n'y a point de bordures historiées, mais une simple bande un peu large sur le côté de la marge extérieure, avec des ornements très simples sur fond noir.

La Nef des Folz, en flamand, sortie des presses de Guy Marchant le 6 juin 1500 (voir t. I^{er}, p. 402-404), a passé jusqu'à présent pour le premier livre composé dans cette langue à Paris.

M. Proctor vient de découvrir des Heures de la Vierge, en flamand, que nous ne connaissons pas, exécutées en 1497 par Higman. *La Nef des Folz* n'occupe plus alors que le second rang, et les Heures imprimées par Hopyl, le troisième.

M. Henri Stein a consacré à l'imprimeur Hopyl une fort intéressante monographie, à laquelle nous renvoyons le lecteur¹.

Wolfgang Hopyl s'est servi de la marque dont nous donnons ci-après le fac-similé. Dans l'écusson, que soutiennent deux dogues à oreilles courtes, au-dessus d'un tronc d'arbre coupé, on voit à droite la cigogne figurant dans les armoiries de la ville de la Haye et rappelant le lieu de naissance de

¹ Henri STEIN, *L'atelier typographique de Wolfgang Hopyl à Paris*; Fontainebleau, E. Bourges, imprimeur, février 1891; in-4° de 30 pages. Tiré à 100 exemplaires non mis dans le commerce.

l'imprimeur¹. Son monogramme se trouve à gauche. La bordure renferme ces deux devises : *Munere vivit amor. Cælat sua furta Venus*² :



L'atelier de Hopyl était en pleine activité à la fin du xv^e siècle et continua de fonctionner jusque dans le premier quart du xvi^e. Les relations de cet imprimeur étaient surtout fréquentes avec les libraires étrangers, auprès desquels il s'était fait une réputation pour l'impression des missels.

¹ La Haye a dépendu du diocèse d'Utrecht jusqu'en 1584. La cigogne se voit souvent sur les plats dorés de reliures en vélin des éditions de classiques latins, *cum notis Variorum*, donnés en prix dans les écoles hollandaises aux xvii^e et xviii^e siècles. La cigogne est encore indiquée dans l'armorial d'Ablaing comme figurant sur l'écusson d'une petite localité nommée Zwaag, dans la Hollande du Nord.

² La première de ces devises est empruntée à Tibulle : *Cælarì vult sua furta Venus* (livre I, élégie 2, vers 36). — Un autre poète a dit : *Munere vivit amor*. — Jean de La Caille, dans son *Histoire de l'Imprimerie*, p. 65, ouvrage cité, a mal lu les mots inscrits dans la bordure et donne le texte suivant : *Sua aurita Venus munere vivit; amor cælat*, qui est inintelligible.

CHAPITRE XXIV

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE PIERRE LE CARON

(1489-1500)

Premiers livres imprimés par Le Caron. — Ses changements successifs d'adresses et de marques.
Ses publications populaires. — Sa veuve lui succède.

Pierre Le Caron a imprimé, en 1489, *Les Fais Maistre Alain Chartier, notaire et secrétaire du Roy Charles VI^e*. Le titre, reproduit ci-dessous, débute par une grande initiale historiée, remarquable par son originalité :



La lettre L est formée de traits de plume à boucles de calligraphe. Par-devant viennent se greffer deux têtes à visages grotesques, montées l'une sur l'autre et paraissant faire partie d'un même tronc. Au-dessus s'élançait un corps de poisson fantastique, dont la queue s'enchevêtre en des replis noués qui se marient et se confondent avec les fioritures de la lettre elle-même, et dont la tête est armée d'un long bec qui saisit par le cou une tête pour la séparer de l'autre.

Cette illustration typique a été employée dans plusieurs livres publiés au nom d'Antoine Vérard; elle a été copiée par Guillaume Le Rouge, en tête de *La Dause Macabre* qu'il a imprimée à Troyes, en 1491; elle fut ensuite imitée par les imprimeurs lyonnais.

Art contrefait
 Deuez banir
 Digneit foifait
 Dye fait panir
 Joindre et vnit
 Ne me deuez
 Deoit le deuez
 Sans grant demour
 Tout conceuz
 Loyal amour

Les chiez trouuez
 Le parceuez
 D sap demout
 Mais que prenez
 Loyal amour

Amoureuse princesse
 Madame a dire doit
 Qui mal penser ne cesse
 Ne vous peut decevoir
 Par refus ou non doit
 Lors mauuais escondite
 Dicieuz tous maufbite
 Huelle le dieu des dieuz
 A ung mot sans plus dire
 En cueur religieuz

Prince parfait ioyeux
 Dix fois ce pouez lire
 Trouuez esdis lieux
 Soit bien ou mal esture
 En cueur religieuz

Le present liure ou quel est traittie des
 fais maistre alain chartier a este/ Imprime
 en la ville de paris par honorable homme
 maistre pierre le caron expert en lart de im
 pression demourant en la grant rue du tem
 ple ioingnat a saincte auoye faisat le coing
 de la rue geffroy langeuin. Le .v. iour de sep
 tembre. Lan mil. iiii. .iiij. .xx. et noeuf

La mention suivante se lit à la fin du volume : *Ce present livre, ouquel est traittié des fais Maistre Alain Chartier, a esté imprimé en la ville de Paris par honorable homme Maistre Pierre Le Caron, expert en l'art de iupression, demourant en la grant rue du Temple joingnant à Saincte Avoye, faisant le coing de la rue Geffroy*

Langevin, le v^e jour de septembre l'au mil iiii^c iiii^{xx} et uoenf. Voici l'alphabet de ce premier caractère de Pierre Le Caron :

A B C D E F G H I J K L M N O P
 Q R S T U V W a b c d e f g h i l m n
 n o p q r s t u v x y z k a b c d e f g h i
 l m n o p q r s t u v x y z . : / ff ff

Il n'est pas bien régulier et les lettres paraissent un peu tremblées.

Le Caron imprima avec ces types la traduction des Commentaires de César par Robert Gaguin, édition faite pour Vérard, sans date ni nom d'imprimeur. On y retrouve les illustrations appartenant à Jean Bonhomme, dont s'était servi Levet pour le même livre en 1485 (voir t. I^{er}, p. 419-421); mais on n'y voit pas la planche de la présentation, par Robert Gaguin, des Commentaires au Roi. (Voir t. I^{er}, p. 418.) Elle est remplacée par une autre plus lourde d'exécution, placée en tête des *Politiques* d'Aristote, dans laquelle Nicolas Oresme est représenté offrant sa traduction au Roi.

L'édition en question n'est pas signée de Le Caron; mais M. R. Proctor, qui a fait une étude spéciale et approfondie des types usités au xv^e siècle, l'attribue à cet imprimeur. Nous avons vu ce livre au Musée Britannique à Londres, et nous sommes absolument de l'avis du bibliographe. On a donné déjà (voir t. I^{er}, p. 423) un fac-similé de l'achevé d'imprimer de cette édition de César; reproduisons-le ici de nouveau, afin qu'on puisse plus facilement le comparer avec les pièces d'identification :

**Imprime a paris par Anthoine Verard
 libraire & mourant sur le pont nostre dame a
 l'ymage saint Johan leuangeliste ou au pa
 lais au premier pillier de la grant salle pres la
 chappelle ou on châte la messe de messeigne
 ure les presidens.**

Le Caron imprima avec les mêmes caractères un petit in-quarto sans date, auquel il n'a pas mis non plus son nom, le *Liber super tractatu corona mystica*. C'est le seul livre latin que nous connaissions pour être sorti de ses presses. Au verso du titre, on voit une image de la Vierge gravée sur bois.

Le Caron quitte la « grant rue du Temple », et, le 16 décembre 1493, nous le trouvons établi dans la rue Quincampoix, à l'enseigne de *la Croix Blanche*. C'est alors qu'il imprima le *Traicté de l'amour parfaicte de Guisgardus et Sigismonde, fille de Tancredus*, petit in-quarto de 20 feuillets, et, le 22 avril 1494, *L'Aguillon d'amour divine*, de saint Bonaventure, dont nous reproduisons ci-dessous le titre avec une nouvelle lettre gothique :



**L'aguillon
d'amour di
vine**

Ce dernier ouvrage est mentionné par plusieurs bibliographes sous la date de 1474. Si cette date était exacte, *L'Aguillon d'amour divine* serait le premier livre français qui aurait été imprimé; mais, après examen, cette date, fautivement exprimée, doit être lue 1494, car le livre est à l'adresse de la rue Quincampoix, seconde demeure de Pierre Le Caron.

**Le finist l'aguillon d'amour divine
imprime a paris par Dietre le caron
demourant en la rue de quiquapoit
a l'enseigne de la croix blanche.
le xxii. iour d'auril M. lccc. xxxv.
et viii. apres pasques.**

Le Caron ne paraît pas avoir conservé, rue Quincampoix, la première fonte de ses caractères. Il s'est servi d'un autre type gothique plus régulier,

comme on peut facilement en juger par le fac-similé de la première page de *L'Aguillon d'amour divine* que nous donnons ci-dessous :

ffuillet deuziesme

Le commencement le prologue de l'aguillon d'amour
diuine / fait par le docteur seraphic saint Do-
nauenture. Et translate de latin en francops
par de bonne memoire maistre Jehan getson
A l'instruction de sa seur / ou de sa fille de con-
fession. A laquelle est adresse ce prologue et la
dicte translacion.

Ma treschiere fille desirant et requerât par ar-
a dant desir que soies vraye espouse de iesucrist
Doulétiers ay étrepains ceste labourieuse oeu-
ure / de translater et descripte l'aguillon d'amour diuine
de latin en francois / nompas de mot a mot : mais par
telle maniere que en le solitairement lisant seras presnt
a ton ame cōme docteur a disciple . Et a dieu seras tu
presentee comme espouse et ampe familiere de son filz le
doulx iesus.

Esus occis honteusement / amerement nauere
i benigne roy innocent crist. Espouse pure da-
mour diuine prestement obeissant au p cōman-
demens de dieu . resistant vertueusement au p tempta-
cions des ennemis / misericors au p indigens / ardent
en charite / vigoreuse a son corps / ioyeuse en aduersite
attrempee en prosperite / diligente en bonnes operaciōs
esleuee en contemplacion / blanche par pure chastete /
estrange au monde / transformee en crucifix / humble
de cuer / innocent en penser / sobre en parler / iuste en
ouuer / miroer e pexmplaire de sainte vie . Especial-
mēt fiancer ioindre et traire a soy par spirituel mariage
celui qui est son vray espoux sans tendre a autre .

a ii

Le Caron imprima avec ces caractères, pour le compte du libraire Antoine Vêrard, *Le Mistère de Bien advisé et Mal advisé* :

Le p finist le mistere de Bien aduise et mal aduise Imprimé
me a paris: par Pierre le caron: Pour anthoine Verard
libraire demourant a paris sur le pont nostre dame a
l'image saint Jehan leuangeliste: Du au palais au pre-
mier pillier deuant la chappelle ou l'on châte la messe
de messeigneurs les presidens.

Une partie des bois de Pierre Levet est passée chez Le Caron, entre autres la marque de Vêrard, qui se trouvait dans l'atelier et dont la planche

était usée. Pour l'utiliser, Le Caron fit disparaître les initiales qui se trouvaient dans le cœur au milieu, et coupa la partie de la bordure du bas qui contenait le nom *Anthoine Vérard*, tout en conservant la devise entière de ce dernier dans le pourtour, comme on peut s'en rendre compte par le fac-similé ci-après.

La marque de Vérard, ainsi modifiée avec les vides que nous indiquons, se voit au recto du dernier feuillet de *L'Aguillon d'amour divine* :



**pierre le
caron**

Au verso, on trouve une planche du matériel de Levet, avec le nom de Pierre Le Caron, en gros caractères, placé au-dessous.

L'ancienne marque de Vérard, avec la suppression du monogramme de cet éditeur et la coupure que nous venons d'indiquer, dans l'espace de laquelle on a inséré le nom de Pierre Le Caron en caractères mobiles d'imprimerie, paraît encore sur le titre d'une édition des *Lunettes des Princes*, de Jean Meschinot, ainsi que dans une autre édition des *Fais Maistre Alain Chartier*, toutes deux sans date, mais portant l'adresse de la rue Quincampoix, seconde demeure de Pierre Le Caron.

La lettre historiée à figures grotesques de l'*Alain Chartier* de 1489 passe

chez Vérard. On la retrouve, en 1493, dans l'atelier de Jean Morand, imprimeur rue Saint-Victor, où elle sert d'en-tête aux *Croniques de France*, ainsi qu'à d'autres publications de Vérard faites postérieurement.

Le 23 novembre 1495, Le Caron imprime un livret petit in-octavo intitulé *Le Blason de toutes armes*. Il indique alors son atelier *en la rue Neufve Saint Marry* (sic) *après l'enseigne des Ratz*. Il publie, vers la même époque, *la Vie, légende, miracles et oraison de Monseigneur saint Roch, glorieux amy de Dieu*, avec la figure de saint Roch et de son chien sur le titre.

La vie légende

de miracles et oraison de monseigneur saint Roch; gloire et amp de dieu pour les merites et intercession du quel dieu a ottroye a Ungchascun deuotement le reclamant Remede contre toute pestilence.



cepisti quando te liberatum a peste per angelum sensisti Et per illud salutiferum crucis signaculum quod tecum in carne crescens diuus gessisti. Et per illud in desessum pietatis obsequium quod cunctis peste languentibus impendisti ut michi et omnibus in te confidentibus atque sperantibus morte tue pietatis succurras: et a mortifera peste perseverando custodias neque tandem et omnes hic tue protectionis scuti munitos et defensos auxilio tecum post hoc exilium ad celeste conuiuium tua sanctissima prece facias peruenire. Amen. **A** Versus. **O**ra pro nobis beate pater roche. **R.** Ut digni simus et mereamur preseruari a peste epidimie. **Oremus**

Omnipotens sempiternus deus pater misericordiarum et deus totius consolationis mortem peccatoris nolens: sed magis ut conuertatur et uiuat qui beatum rochum confessorum tuum contra mortifera et pestilencie plagam patronum ac defensorem nobis misericorditer prouidisti. concede propitius ut eius meritis et precibus mortiferam epidimie pestem euadere; dignoque penitencie fructus in uia presentis per tuam gratiam peragere valeamus. Per dominum etc. **Pater noster. Ave maria**

A Cy finist la Vie saint roch. Imprimee a Paris par Pierre le Caron demourant en la rue neufue saint merrey. ou a son ouuroit a l'entree de la porte du palais.

Cette impression, de format petit in-quarto, est sans date, mais elle est du même temps que *Le Blason de toutes armes*, car on y fait mention de cette troisième demeure de Le Caron suivie d'une adresse complémentaire: *ou à son ouuroir*, c'est-à-dire à sa boutique ouverte à l'entrée de la Porte du Palais.

Le Caron a encore imprimé, dans son atelier de la rue Neuve-Saint-Merry, *Le Grant Blason de faulses amours*, composé par frère Guillaume Alexis, religieux de l'abbaye de Lyre en Normandie et prieur de Busy.

le grant blason

de faul
ses a
mours

fait & compose par frere
Guillaume Alexis : Religi
eux de Lyre et prieur de Busy

¶ Cuiere ne dure
Daine verdure
Joyeuses flours
Leste figure
L'puer procure
Ciltre de plours
A plaisirs cours
Longues douloirs
Et ce voyant le dueil conclure
Le blason de faulses amours
Justement monstrant que les tours
Sont telz qu'on nen doit auoir cure

Ly finist le grât blason de
faulses amours Imprime a
paris p D. le Caron demorât
en la rue fait merry ou au pa
lais & la pûite porte

Le Caron ne date plus ses livres après 1495 ; il abandonne la vieille marque tout à fait usée de Vérard, et en fait graver une nouvelle qui représente un bois entouré de murailles crénelées, avec les initiales P C au milieu d'un écusson soutenu par un aigle et un lion ; au-dessous, le mot *Franboys*¹.

Cette marque servira à distinguer des autres la quatrième série des publications de Le Caron ; il quitte la rue Saint-Merry pour installer son imprimerie plus près de sa boutique, dans l'île du Palais, rue de la Juiverie, à l'enseigne de *la Rose*. La rue de la Juiverie était alors une des artères principales de Paris. Située entre le pont Notre-Dame et le Petit Pont, dans la Cité, elle conduisait, en passant par le marché Palu, à la « grant rue Saint-Jacques ».

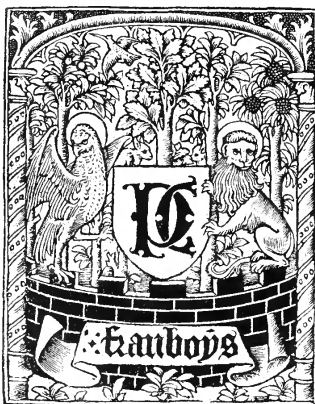
¹ La Caille, dans son *Histoire de l'Imprimerie* (p. 61), ouvrage cité, interprète le mot *Franboys* par *franc-bois* ou *bois clos*. Ne serait-ce pas une allusion au parc de Hesdin, le Versailles du xv^e siècle, célèbre dans l'Artois et la Picardie, sur la frontière de laquelle il était situé ? Originnaire d'Auxi-le-Château ou des environs, Nicolas Le Caron, le premier imprimeur d'Amiens, était peut-être un parent

de Pierre Le Caron, de même que Guillaume Caron ou Le Caron, libraire à Paris, qui s'associa en 1489 avec Jean Du Pré pour la publication de livres liturgiques. Plusieurs Le Caron figurent dans les listes de maîtres ès arts de la Sorbonne à la même époque. L'un d'eux était principal du collège de Boncourt en 1481. Tous sont originaires de Picardie ou d'Artois.

La nouvelle marque de Le Caron orne le titre du *Livre de la Chasse du grand seneschal de Normandie*.

le liure

De la chasse du grant seneschal de Normandie. Et les bitz du bon chien joullart: qui fut au roy loys de France. xi. de ce nom.



On la trouve aussi sur un *Grant herbier en françois*, in-folio avec figures sur bois de plantes et d'animaux.

De Castoreo



La figure ci-dessus représente le castor, animal amphibie autrefois fort commun dans les fleuves et rivières de France.

GRANT HERBIER EN FRANÇOIS

IMPRIMÉ PAR PIERRE LE CARON

Spécimen d'une page illustrée

Horsus diabolii.



De muscata.



re: & est toute trenchee cōme se on leust morse. Et dient aucuns que le diable par envie quil auoit pour ce q̄lle estoit de si grant vertu comme elle est la mordit ainsi pour la destruyre. On l'appelle autrement succuse. Elle croist en lieux ombreux & moites: & en boscaiges. & a feuilles semblables a feuilles de bozraches / mais elles ne sont pas si velues: & si sont plus fermes & plus aiGRES & vng peu detrenchees: & croist la haulteur dun bras: & a fleur qui a couleur sus le vermeil. Contre apostume venimeux appelle antrax: que aucuns appellent le mal saint cristofle. soit l'erbe pissee & mise sus / et que on la renouuelle souuent: sans doubte elle le garist. Elle vault aussi cōtre douleur de la matrice se on la mengue ou se on soit le vin ou elle aura cupé

De ima muscata



Muscata herbe muscote / ou herbe de musc Elle est ainsi appellee pour ce que elle a odeur de musc. Et en est

de trois manieres. La grande / la petite & la moyenne. & toutes les trois ont ensemble vertu. Ceste herbe croist en lieux sablonneux. La grande a feuilles longues / comme la longueur d'une paulme. & porte vne petite fleur semblable a l'erbe que on appelle pie de coulomb: & porte vne semence qui a pointes comme aiguilles. Elle est appellee la grande pour ce que elle a plus grant vertu que les autres. Muscata la petite a moult de feuilles petites qui ressemblent a pipernelle. Ceste herbe quāt a toutes les trois manieres a vertu cōtre la douleur des nerfs: & contre toute goutte. & pource la met on en loignement dit merciaton / qui vault aux choses desusdictes. La grande muscate soit cuite en vin puis soit mise sus les lieux doulans / ou que on en face emplastre avec gresse de ours / & puis soit mys sus les nerfs & autres lieux doulans. il en oste la douleur

De Hille folio

Le Caron a imprimé des relations de cérémonies et de fêtes publiques en 1498, telles que l'entrée de Louis XII à Paris :

entree du roi

De France treschrestien Roy douziesme de ce nom a sa bonne
ville de paris / Aueques la reception de l'uniuersite de paris, &
aussi de monsr de paris / & le souper qui fut fait au palais.
Faicte lan mil.ccc.ittij. & p. l'it. le lundi.ii. iour de iuillet.



Il existe trois éditions de cette pièce historique. Celle qui est probablement la première débute par ces trois lignes :

entree du

treschrestien Roy de France Roy douziesme
de ce nom a sa bonne ville de Paris

Elle n'a pas de figure en tête et son titre contient moins de détails que les deux autres éditions. Le titre de la troisième est en six lignes.

Le récit du tournoi ou des *Jouistes faictes à Paris en la rue Saint Anthoine huit jours après l'entrée du Roy Loys douziesme de ce nom* est sorti des mêmes presses. Nous avons constaté l'existence de deux éditions.

La première édition de ce pas d'armes, qui eut lieu près de l'hôtel des Tournelles, commence au haut de la page par un simple titre de départ en trois lignes sans la date; le texte suit immédiatement après :

les iouistes

*Faittes a Paris en la rue saint anthoine huit iours
apres l'entree du Roy Loys douziesme de ce nom*

E pour les pas a iouistes qui huit iours a
pres l'entree de Loys de Vallois douziesme
de ce nom Roy de france fut plante vng lis
au bout des lisses en la grant rue saint an-
thoine assez pres de son hostel des tournelles / de la
hauteur de trente piez de long / a la pointe duquel es-
toient six fleurons: a chascun d'eulx vng escu pen-
dant. Aufquelz escuz estoit figurees les armes des
seigneurs qui apres s'ensuyuent: pour tenir le dit pas a
ioustes contre tous venans; au loyeux aduenement du
Roy nostre dit seigneur / C'est assauoir
Monseigneur le conte de signy.
Monseigneur le conte de Neuces.
Monseigneur le marquis seigneur de clereux.
Messire pierre du Pou seigneur de Fran-
Regne pot seigneur de la roche pot
Et messire loys de hedouille seigneur de sandicourt.

Item a audessus d'eulx six fleurons ou estoient
les ditz escuz pendans auoit vng lis tout espany / Du
quel estoit vng cyon vert: au hault duquel estoit pose
vng noble escu de france a trois fleurs de lys dor: et
chement borde tout autour d'un colie de lordre saint

La seconde débute par un titre spécial en quatre lignes, qui porte la date de *L'an mil ccc quatre viingz et dix huit*.

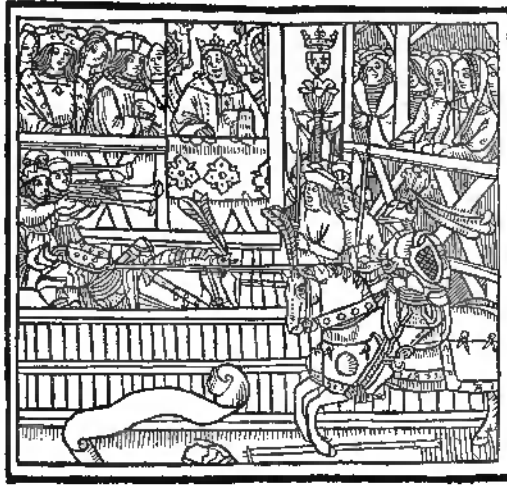
Au-dessous, une gravure sur bois représente le combat à la barrière, à la suite duquel le seigneur de La Roche Pot est proclamé vainqueur.

On voit, en face, le Roi qui assiste aux joutes dans sa tribune. Dans les

loges, à droite et à gauche, se pressent les princes, les seigneurs et les dames de la cour.

les ioustes

*ffaites a Paris en la rue saint anthoine huitiours
apres l'entree du roy Loys douzeime de ce nom.
L'an mil.cccc.quatrevingtz & dixsept.*



Il ne faut pas chercher des œuvres d'art dans ces naïves figures sur bois grossoyées à la hâte.

Ce sont toutefois de précieux documents iconographiques dessinés par des témoins oculaires, qui nous ont conservé le souvenir de fêtes populaires du vieux Paris.

Pierre Le Caron, qui avait établi son premier atelier en ville, en dehors du quartier de l'Université, ne s'adressait pas aux étudiants et aux professeurs, mais plutôt au grand public. Il ne cherchait pas à faire des livres aussi artistiques et aussi soignés que plusieurs de ses confrères, mais à produire rapidement, selon les circonstances du moment.

Ces feuilles volantes, véritables gazettes ou journaux du temps, qu'il vendait à son « onvroir » du Palais ou aux passants, eurent un succès extraordinaire, au point qu'il fut obligé d'en faire des éditions coup sur coup, comme nous venons de le constater.

Le programme de la pompe funèbre de Charles VIII, sorti des mêmes presses, comporte trois éditions¹. La première est certainement celle qui est intitulée : *Ordonnance faicte par Messire Pierre d'Urfé chevalier grant escuyer de France ainsi que audit grant escuyer appartient de faire pour l'enterrement du corps du bon Roy Charles huitiesme*. Il y a, au bas du titre, une petite image d'un cercueil recouvert d'un drap funèbre avec deux cierges allumés, et entouré de prêtres et de religieux :

rdonnance

faicte par messire Pierre d'urfe chevalier grant escuyer de france ainsi que audit grant escuyer appartient de faire pour l'enterrement du corps du bon Roy Charles huitiesme que dieu absolle. Et ladicte ordonnance leue & autorizee par moſeigneur de la Courmoille premier chambellan & lieutenant du Roy a acompaigner le dit corps. Et aussi par le conseil de messieurs les chabellans & autres q̄l avoit avecq̄s luy.



Une autre édition imprimée avec les deux types de Le Carou se trouve à la Bibliothèque de Dresde. Elle présente quelques différences dans le titre, et le bois qui se voit au bas est brisé à l'angle gauche.

La troisième édition commence par ce titre quelque peu différent du premier : *La vraie ordonnance faicte par Messire Pierre d'Urfé*. L'intitulé de la pièce est disposé typographiquement en dix lignes, tandis qu'il n'y en a que neuf pour la première édition. Dans la troisième, la petite image du cercueil est accompagnée de l'écu royal aux armes de France.

¹ Ces pièces rarissimes sont réunies dans deux recueils différents que nous avons pu comparer entre eux. L'un est conservé à la Bibliothèque

Mazarine; l'autre, qui provient du célèbre bibliophile Jacques-Auguste de Thou, est une des perles de la bibliothèque Sainte-Genève.

Le filet de la première gravure, qui est brisé dans le bas à gauche, donne ainsi la preuve matérielle d'un tirage postérieur :

La vraie or

ordonnance, ffacte par messire Pierre d'urse cheualier grant escuyer de france ainsi que au dit grant escuyer appartient de faire pour l'enterrement du corps du d^{ds} Roy Charles huytesme que dieu absolle. Et la dicte ordonnance leue & auctorizee par monseigneur de la Trimoille premier chambellan & lieutenant du Roy a acompaigner ledit corps. Et aussi par le conseil de messeigneurs les chabellans & autres quil auoit avecques luy

Ces deux petites figures gravées sur bois sont placées au bas du titre :



Les mêmes bois reparaissent sur *Les Epitaphes des feuz roys Loys treiziesme de ce nom et de Charles son filz*, avec une semblable marque de détérioration :

Les epita

phes des feuz roys Loys treiziesme de ce nom & de Charles son filz d^{ds}. de ce nom que dieu absolle. Et la piteuse complainte de dame crestienne sur la mort du feu roy Charles avec la complainte des trois estatz.



La relation du *Sacre du Roy Loys tres chrestien fait à Reims*, reproduite ci-dessous, est ornée d'une gravure sur bois :

Lesacre du

Roy Loys treschrestien fait a reims Lan mil quatre
cens quatrevingtz & p^hti. Le xxviii. iour de may.

Et comment les douze pers de France doiuent & sont
tenuz estre ou leurs commis audit sacre en la dicte vil
le de reims chascun faisât son offic. Et tous les ducz
& contez dudit royaume de france : a lesquelz sont qui
tiennent nuement a sans moyen du Roy nostre sire. et
lesquelz sont qui tiennent par le moyen d'autruy ainsi
que plus aplain cy apres sera declare.



Nous donnons le fac-similé de la première édition. L'autre est décrite dans le Catalogue de Lignerolles (n° 2558), où l'on trouvera le titre avec la même gravure, mais la lettre initiale diffère; c'est celle de *l'Entrée du Roy*.

Les impressions populaires de Pierre Le Caron ont une physiologie toute spéciale, qui sert à les faire reconnaître entre toutes. La première ligne du titre est toujours disposée en lettres gothiques énormes de 52 points, d'une forme particulière, qui attirent l'œil comme une affiche et qui sont hors de proportion avec les autres caractères du texte. Cette disposition, imitée ensuite par les imprimeurs lyonnais, ne se rencontre pas chez les typographes parisiens. Toutes ces pièces sont imprimées avec le second caractère de Le Caron, exactement copié sur celui de Levet, mais qui présente quelques légères dif-

férences, notamment dans la lettre capitale C, plus large et moins droite chez Le Caron; la lettre E est moins haute chez ce dernier. (Voir tome I^{er}, p. 418.) Voici l'alphabet du type de Le Caron :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U
 a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v x y z ff ff st . : / 9
 ā ē ſ ē ā ī ſ m ſ ā ſ ſ p p q q ſ ſ ſ ſ ſ ē ē ē ā ſ

Le Caron a imprimé le poème du *Triumphe et exaltation des Dames* avec une gravure sur bois tenant presque toute la page du titre :

Le triumphe

Des dames.



La fin du volume donne la dernière adresse de Le Caron *en la rue de la Juyfrie à l'enseigne de la Rose* :

¶ *Cy fine le triumphe & exaltation des dames Impriue a Paris par Pierre le caron demourant en la rue de la Juyfrie a l'enseigne de la rose, en sa court du palays a la premiere porte.*

La nouvelle marque de Le Caron figure à la fin de *L'Abuzé en court*, de Pierre Michault. Le titre de ce volume débute par une grande letre ornée à boucles et à visage grotesque, différente de celle des *Faiz* d'Alain Chartier :



Labu
zeen court.

¶ *Labuze parle a l'aveur*

¶ *Di: Vins a la porte de mô logis ou le fus prins & mené au lieu auquel tu mas/a en cheminant me renoit pource par la manche/ et me bailla de sauter coste. Vne potence enta main. Et abus me poursuivoit moy monstreant a iour le dop & maist die me i enoit de ses mains la ieste. Et en ce point pins parien ce & men partis/a nous en alastmes au repaire des seruiteurs qui en court ont le Vent contraire & qui plus disent a bien ser/ tui que a leuce besongne/a. Queillez regarder comme le fus a en quel triumphe i mene au lieu auquel redouté tu mas.*

¶ *L'omment labuze fui mene a l'ospital.*



¶ *Has tu ouï a bien Dieu touce ma vie & la Serite de mon fait/a comme le fus mene a l'ospital pour le guerdon de mon service/ la recompense de moy temps perdu. Et queilles touz les autres & a lire. Vous esbatres pensez mieulor d' meilleure heure & vostre fait que te nay fait au mien/a a ceste dangereuse atté te ne vous asseruez de laquelle sont peu de saiges personnes au danger. Et pource se garde qui se apnera.*

¶ *Explicit.*

Le livre est orné de petites figures sur bois dont nous venons de donner ci-dessus un spécimen.

La marque de Le Caron avec la devise *Franboys* est placée sur le titre du *Grant Testament de Villou et le Petit*, sur les *Vigilles de la mort du feu roy Charles VII*, par Martial d'Auvergne, et sur d'autres livres.

Le Caron s'est servi, pour *Le Triumphe des Dames* et pour *L'Abuzé en court*, de types gothiques de bâtarde différents de ceux qu'il avait employés jusqu'alors. Voici l'alphabet de ce troisième caractère de 10 points :

A B C D E F G H I K L M N O P Q R S T U

a b c d e f g h i k l m n o p q r s t u v x y z ff ff ff

ā ē ē ā ī ō ō p p q q ū . ʒ ¶

Citons, parmi les livrets les plus curieux sortis des presses de Le Caron, une édition du plus ancien des indicateurs de Paris, sous ce titre que nous reproduisons tout au long : *Les Rues et Églises de Paris, avec la despeece qui si fait chaun jour; le tour et l'enclos de ladite ville, avec l'enclos du bois de Vincennes et les épytaphes de la grosse tour dudit bois, qui la fonda, qui la parfist et achera; et avec ce, la longueur, la largent et la hauteur de la grant église de Paris, avec le blasoo de ladite ville et aucuns des cris que l'on crie par la ville.*

Le Caron a encore imprimé des facéties, telles que *L'Épitaphe de défunct maistre Jehan Trovier*, chef de la bande des *Enfins sans soncy*, mort rue Saint-Denis, à Paris.



La marque de Le Caron figure à la fin de cette pièce.

On doit encore à Le Caron la publication de nouvelles de l'expédition d'Italie. Parmi celles-ci, nous citerons : *L'Appointement de Rome avec les Lettres du Roy envoyées à Monsieur de Bourbon*, 4 feuillets, et *La Bataille qui a esté faicte à Naples et comment le Roi Ferrand a esté desconfit*, 2 feuillets seulement qui se trouvent à la Bibliothèque nationale.

La veuve de maître Pierre Le Caron, Marion de Malaunoy, dite *la Caronne*, lui succéda vers 1500, à la même adresse de la rue de la Juiverie, à l'enseigne de *la Rose*, et tint également après lui son «*ouvroir*», à la première porte du Palais. On lui doit une édition de *Maistre Pierre Pathelin hystorie*¹, c'est-à-dire illustré de figures, et une *Vie de saint Mathurin*.

Un livret sans date, de 8 feuillets petit in-octavo, imprimé en gothique, intitulé *Noëls nouveaux*, porte à la fin cette mention : *Imprimé à Paris pour la Caronne*².

M. Henry Harrisse, bibliographe américain, s'est occupé de l'imprimeur Le Caron dans les *Excerpta Columbiniana*³. Il a établi, comme nous et d'après les mêmes données, ses différents changements d'adresse, mais il n'a pu citer, dans la chronologie de ces éditions, qu'une partie de celles que nous venons d'indiquer, et qui sont loin de comprendre tout ce qui est sorti de ses presses. M. Robert Proctor dit qu'on ne connaît encore que fort peu de livres de Le Caron, tous échelonnés à de longs intervalles, et il suppose avec raison qu'il a dû en imprimer un bien plus grand nombre.

Grâce aux recherches de M. Harrisse, nous savons que l'atelier fondé par Pierre Le Caron en 1489 a été continué, après sa veuve, par Guillaume Nyverd et ses descendants, qui se sont succédé pendant une période d'au moins soixante ans dans le cours du XVI^e siècle.

¹ Le seul exemplaire connu de cette rarissime édition, découvert dans la bibliothèque du marquis d'Aix, à la Serra, en Savoie, a passé chez Anthoine-Firmin Didot, qui l'a fait relier, et, à la vente de cet amateur, le livre est allé prendre place dans la collection du baron James de Rothschild. C'est un petit in-quart de 30 feuillets, à 40 lignes par page, imprimé avec le troisième type de petite bâtarde gothique de Le Caron. Le texte débute par une initiale S sur fond noir, du même alphabet de lettres ornées que la lettre J. du *Sacre du Roy Loys*. (Voir p. 90.) Au-dessus du titre, on voit une figure sur bois représentant Pathelin chez le drapier. Il se termine par le bishellé suivant : *Cy fine la farce de Maistre Pierre Pathelin,*

imprimé à Paris par Marion de Malaunoy, veuve de feu Maistre Pierre Le Caron, demourant en la rue de la Juiverie, à l'enseigne de la Rose, au en Palais, à la première porte. — Pour plus amples détails bibliographiques, consulter le *Catalogue de la bibliothèque du baron James de Rothschild*, rédigé par M. Émile Picot (t. II, n° 1083, p. 21-22; ouvrage cité). On y verra un fac-similé du titre et du commencement du texte.

² BRUNET, *Manuel du Libraire*, t. II, col. 1704; ouvrage cité.

³ HARRISSE, *Excerpta Columbiniana*; Bibliographie de 400 pièces gothiques françaises, italiennes et latines du XVI^e siècle, non décrites jusqu'ici. Paris, Welter, 1887, gr. in-8° (p. xxxvi-xxxviii).

CHAPITRE XXV

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE GEORGES WOLFF

(1490-1500)

Débuts de Wolff au *Soleil d'Or* et dans la maison de *Chastcaupers*. — Ses associations successives. Son nom dans les bordures d'un livre d'heures en 1498. — Fac-similés de ses signatures.

Georges Wolff était originaire de Baden (*Badensis*). Il travailla d'abord au *Soleil d'Or* de la rue de Sorbonne, dans la maison de son compatriote Ulrich Gering, avec le matériel de l'atelier que ce dernier avait mis à sa disposition. La première impression portant le nom de Wolff est une traduction latine de la Politique et des Économiques d'Aristote, exécutée avec les caractères romains du Virgile de 1478, et qui fut terminée le 19 janvier 1490 (14 des calendes de février 1489 v. st.) pour le compte de Durand Gerlier, libraire, demeurant rue des Mathurins, à l'enseigne de *l'Estrille Fanxveau*. Le second livre, daté du 28 janvier de la même année (5 des calendes de février), est le Recueil des Sermons prêchés en latin par Robert Carazzoli de Lizio. Ce volume est exécuté à deux colonnes, avec une petite gothique d'à peine 8 points qui ne paraît pas avoir appartenu à Gering et qui n'a été employée, à notre connaissance, que par Wolff. En voici l'alphabet :

a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v x y z

a b c d e f g h i k l m n o p q r s t u v x y z

a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v x y z

a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v x y z

Ce caractère offre beaucoup de ressemblance avec un de ceux qui ont été employés quelque temps après par Gering, lors de son association avec Renbolt, mais les lettres majuscules ou capitales sont différentes.

Au milieu de la première page blanche, on voit la marque *au Pélican* d'Enguilbert de Marnef. Le colophon porte que le livre a été imprimé avec le plus grand soin (*accuratissime*) par Wolff, à Paris, *au Soleil d'Or* de la rue de Sorbonne :

rare voluit sancti bernardini oici
 tar supne glifficatione. In celestina
 qd patria ultra essentiali premitt
 ronatur aureola que debi doctori
 bus si qua d'extrim^o ope de laudi
 bus sanctoru in sermone de sancto
 petro martyre. Dicere itaq postu
 mus illu psalmiste. Magna est glo
 ria eius: magna vius in ecclesia li
 tante maior in celsa triumphante.
 Quare conuenient de ipso referre
 possum^{us} quod de paulo primo here
 mila in sua vita Hiero^o scribit. Qui
 mihi inq^l lectione optione vna di
 gnare cocedere magis eligi re lu
 niam pauli cu meritis eius: ita el
 sancti bernardini q regum purpu
 ras cum gemitu suis. Deprecari er
 go vob celi vi per merita tanti san
 cti dignos efficiat nos sua gra. Et
 tunc ad vita poucal etno. Amen.

Ɔ Ɔ Ɔ Ɔ Ɔ

Clarissimi ac celeberrimi pisco
 nis Fratris Roberti Karayoli de
 Xicis: Quiniam notum Pontifi
 cis Aquinatis: opus de laudib^{us} san
 ctorum accuratissime per Esigiu
 Wolff. Parisiis in Soleauro
 vici sorbonici impessum: Anno
 a natali xpiano. MD. cccc. lxxxix.
 Quinto idibus februarias.

Deo Gratias.

Nous ne savons pas au juste dans quelles conditions Wolff travaillait *au Soleil d'Or*, soit que ce fût à titre d'aide ou d'associé temporaire, soit qu'il ait simplement loué une partie du local avec le droit de se servir des caractères et des presses de Gering. Le bail de la maison passé avec la Sorbonne, dont nous avons donné copie (voir t. I^{er}, p. 90-93), fait mention d'une galerie sur laquelle il sera fait un plancher et une cheminée, « afin que de ladite galerie haulte on si puisse servir de chambre ou petite salle ». C'était peut-être là que Wolff s'était installé, et en ce cas il prenait la place que Higman venait de quitter.

Quelque temps après, nous trouvons Wolff travaillant à une autre adresse, rue Bordelle, dans la maison de Pierre de Chasteaupers (*ad signum vocabula gallico au Chateau Pers*), près du collège de Boncourt (*prope collegium Bonæ Curie*)¹.

¹ Cet immeuble était appelé le *Château Pers*, c'est-à-dire le *Château Bleu*, du nom d'un de ses anciens propriétaires, et non de celui d'une enseigne. Nous en avons la preuve d'après un acte d'ensaisinement de la maison voisine, *au Lyon d'Or*, qui en fixe l'emplacement, et dont voici un extrait :

« Du premier jour d'avril mil^l un^l et trois. Vénéralle et discrète personne Maistre Pierre Caron, bachelier en théologie, maistre du collège de Boncourt fondé à Paris... a esté mis en possession, sauf tous droits, d'une maison ainsi qu'elle se comporte où prend pour enseigne le *Lyon d'Or*, assise

Il y imprime les *Sophismata Alberti de Saxonia*, dont voici le titre en deux lignes d'un caractère différent de ceux du *Soleil d'Or* :

Sophismata Alberti de Saxonia nup̄ q̄ emēdate Impressa.

L'ouvrage, de format petit in-quarto, est disposé à deux colonnes, comme les *Sermones Roberti Carazzoli de Latio*, et imprimé avec les mêmes caractères. Il est daté de 1490, sans indication de mois :

| | |
|--|--|
| ponē q̄ non sūt in plāte r̄noentia deby certifficare r̄ndentē quā plē velit. z sic c̄ndens accēbat z n̄ sūt r̄i deus sic certifficat: uō ē q̄ om̄itō a petitio: q̄ in hac obligatiōe r̄noēō bz esse certus. Ex h̄o que sup̄ sc̄ia- llē oicta sūt circa ista q̄ tuoz spec̄i- es obligatiōis. s̄. im p̄ōnem p̄ōez de p̄ōem z p̄ōnem p̄i b̄ illigē sco- laris vidētz: q̄ n̄ sūt oictē n̄ d̄ circa alias duas spec̄ies obligatiōis. s̄. dubital ionem et fil verum. | Dē verū z de fē d̄ni. xv. Oia duo z tria sūt quinqs. xvi. Ole h̄ō z oio hoies sūt i eo. xvii. Ole h̄ō z al̄ homo sūt. xviii. Oē s̄ h̄ō s̄ i p̄ōssibile n̄ ē v̄p̄. xix. Oē alal n̄ ē loz v̄el a p̄ōne. xx. Ole h̄ō qui ē al̄ b̄ currit. xxi. Omne enō euz̄ quēz p̄ōe mouēti mouet ur. xxii. Ole p̄ōp̄ōe palatiūa cui⁹ quēz h̄ōz p̄ō est verā ē v̄a. xxiii. Omnia chymera que currit mouē- tur. xxiiii. Alal ē fofoz a s̄n̄ d̄ illō. xxv. Animal non est sapiē z animus est i lub. xxvi. Quodā aiat est fofoz z plāo uō est illud. xxvii. Quodā aial n̄ est fofoz et plāo nō est illud. xxviii. Aliquis homo ē z quilibel homo ē ille. xxix. Aliquis homo est et null⁹ homo est ille. xxx. Omne homo habens equoz ē d̄tat illum. xxxi. Omne homo ē animal: z r̄sibile ē illud. xxxii. Aliquoz eudiciabile ē f̄ alid: z ill nō s̄o nocio est verum. xxxiii. Ole h̄ō ē al̄ z i n̄ a s̄m̄ q̄ currit. xxxiiii. Ole h̄ō v̄el est fē. Ole p̄ō ē est v̄ro: v̄el est p̄ōictōia est vera. xxxv. Ole p̄ōp̄ōē vera vel est p̄ōictōia est falsa. xxxvi. Oleq̄ istoz ē v̄ēq̄ istoz. xxxvii. Oleq̄ istoz p̄ōiat sapiōē. xxxviii. Oleq̄ istoz s̄ci ac i s̄m̄ melicā. xli. Ole q̄ istozum s̄ci seplez arte s̄ i berate. xlii. Oleq̄ istoz pugnal v̄ē v̄icat fē. xliii. Ab v̄troq̄ istozum enōciatum ē ve- rum. xliiii. Oleq̄ iloz ē h̄ōȳ a s̄n̄. xlv. Tot⁹ fofoz ē minor fofoz. xlv. Tot⁹ fofoz ē p̄o loz. xlv. Tot⁹ d̄n̄ est f̄ est fofoz. xlv. Tot⁹ d̄n̄ unct̄ia est vera cui⁹ oīte |
|--|--|

¶ Cōpleta sūt sophismata: obligatiōes ac ilolubilia agutissimi vi-
ri Magni Alberti de Saxonia sum-
ma d̄ligētia emēdala. Op̄a Magni
Georgii v̄uolff Sabēn̄a Parisiē i-
p̄s̄a. Ad signū vocabulo gallico: au-
chasteau p̄ra. p̄p̄e collegiū boue cu-
rie. Anno Nonagesimo sup̄ Dille-
simū quaterq̄ cēl̄ c̄simū q̄.

¶ Tabula sophismatū Alberti de
Saxonia. A primo de p̄ia parte.

| | |
|---|--|
| Ole h̄ō est oīe homo. i. | Omnia s̄ni x̄ est. ii. |
| Oē alal sūt in arche noc. iii. | Oē ap̄t̄ del sūt duo ecim. iiii. |
| B̄ est verū z b̄ est verū et nō est iūm v̄m̄ a et v̄m̄ b̄. et iūm alicurcu q̄ b̄ significat al esse. a significat al̄ et et oīa. z i amen a significat al̄ q̄ i lee esse q̄ b̄ non significat al̄. v. | Ole a s̄n̄ homo currit. vi. |
| Ole p̄ō p̄ōictōiā ē pater. vii. | Eniuz̄ a s̄n̄ homo currit. viii. |
| Ole h̄ō vel a s̄n̄ currit. ix. | Omne p̄ōictōio v̄el ē p̄ōictōia ē vera. x. |
| Oē h̄ōies sūt a s̄n̄: v̄el hoies z a s̄n̄ n̄ sūt a s̄n̄. xi. | Ole vero z falsa opponūt. xii. |
| Ole h̄ō z a s̄n̄ currit. xiii. | Oē alal z aliud ob illo sūt duo an̄ mella. xiiii. |

Wolff ne tarda pas à revenir au *Soleil d'Or*. En 1491, il signe, dans cet ate-
lier, deux autres livres, le *Gregorii Papae liber XI Humiliarum* et les *Libri Salomonis*,

à Paris en la rue de la Porte Bordelle, tenant
d'une part du costé il'icelle porte aux hoirs de feu
DE CHASTEAPERS et il'autre audit vendeur (Maistre
Jehan DU BUIZ), aboutissant par derrière aux murs

du cloz de l'église Madame Sainte Geneviève au
Mont-le-Paris, en la censive d'icelle église. . . »
(Archives nationales. *Enseignements de Sainte-Gene-
viève*, S 1649, fol. 93 v°.)



qu'il imprime avec le gros caractère romain de Gering. (Voir les fac-similés, t. I^{er}, p. 96 et 97.)

Le 11 mai 1492 (5 des ides), il date encore du *Soleil d'Or* un Bréviaire de l'Église de Paris, petit in-octavo à deux colonnes, pour lequel il se sert d'un petit caractère gothique nouveau, qui reste dans le matériel de l'atelier :

Item de bñ maria iuxta cru-
cem filij ob ei⁹ passionē volen-
tū tristi.
Sabat mat' dolorosa iux-
ta crucē lachrymosa vñ
pendebat fili⁹.
Cui⁹ aliam gemellē stridētē t'
dolētē prāsūit gladius
Q^u trāstis t' afflicta fuit illa
bñdīcta maternigenitī
Q^uere merebat; dolebat t' tre-
mebat cū videbat nati penas
inclitī.
Quis est homo qui nō fletet
christi matrē scylderet in tāto
supplicio.
Iⁿ pro pectō sue gētē vidit xps
in lōmētē nō gētē subdū.
Alidū suū vulcē natū moi iētē
desolatū cū eniit spū.
Est pa mat' foris amou a me fē-
tūre im doloris facit tecū lū-
geam.
F^{ac} acot ardeat cor meū i amā-
do xpm deū vt sibi cōplacē
Scā mat' i sū agas crucifixi
fige plagas cordi meo valide.
T^u ut nati vulnerati iā vgnā-
tū pro me palē pro me penas
viuide.
F^{ac} me vt tecū flere crucifixo
dolere donec ego vipero.
Iuxta crucē tecū flere me lū-
benter loctare in plāctus desi-
dero.
Est i go vgnū pclara mibi iāz
h^{ic} sū amara fac me tecū plā gē
F^{ac} acot postē xpi moi iē passio-
nis etas loutem et plagas re-
colere.
F^{ac} me plagū vulnerari cruce
hac inebiliari ob amorē filij.
Iⁿ flāmat⁹ accētus p te vgo
sūm defensus in vie iudicā.
F^{ac} me cruce custodi i morte
xpi dūm i rī p foveri gfa
Q^u h^{ic} corp⁹ mouet facit aie vo-
netur poradisi gfa. Amē. N.
C^uā ipi⁹ aliam prāsūit gla-
diū. N. Et reuelent ex nūq⁹
cordi b⁹ cogitacōes eor⁹. N.
Interveniat pro nobis q⁹
ap⁹ bñā clemētā bñā vgo ma-
ria mat' tua cul⁹ sacratissimāz
atq⁹ in hora passōis tue dole-
ris gladius prāsūit. p vñm.
Omnine de⁹ pater. N.
O^{mn}ipa q⁹ coeterni filij tui
morte mortē supas. pclaravi-
cendi vextilla famalla tuis tri-
bulsi i q⁹ vi bñdīctē nris eius
doloris cōdo gladio t' aimae
nrae in nobis medullit⁹ trāt
figētēs: cruce clauso cū san-
ces vbers t' ceta mysteria dor-
cētē nos pactio gētem⁹ in B
hadlo tāti triūphi vtaule fell
citer cozonādi. pber enōē.
I^mp⁹ sū gētū ad solē aurati
vici iobonici. N. pa mgti. Se-
ogū vvolff. N. id⁹ māi. Diano
dñi. Noua gētū sebo supra
Dilectū mū q⁹ teras cēlestimū

Après l'impression de ce Bréviaire, Georges Wolff quitte définitivement l'atelier du *Soleil d'Or*.

Il travaille ensuite pour Philippe Pigouchet et, le 20 octobre 1492, il imprime pour ce dernier, demeurant alors rue de la Harpe, près de l'église Saint-Côme et Saint-Damien, et pour Enguilbert de Marnef, libraire rue Saint-Jacques, à l'enseigne dn *Pelican*, près Saint-Yves, une édition des Comédies latines de Térence, avec le commentaire de Guy Jouveneau (*cum commento Gvidonis Iuvenalis*).

En 1493, nous trouvons Wolff rue Saint-Jacques, près de la prison de Saint-Benoît, à l'*Image Sainte-Barbe*, dans une petite maison occupée précédemment par Wolfgang Hopyl.

Le 16 avril, il termine à cette adresse l'impression des *Éthiques d'Aristote*,

traduction latine d'Argyropoulos de Byzance, revue par Gilles de Delft, docteur de Sorbonne :

¶ *Printur per Egidiū delfm sociū Sorbonicū; Atqz
impressam per magistrū Georgiū Wolff in interfigulo
facie Barbore. Anno dñi. MD. cccc. xciii. xvi. die ap̄lis.*

Le 30 mai 1493, il achève, avec les mêmes caractères de 11 points et dans le même format, pour les frères de Marnef, éditeurs, l'impression d'un texte latin des Satires de Juvénal, sans commentaire.

Voici l'alphabet des caractères employés alors par Wolff :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V X Z
 a b c d e f g h i k l m n o p q r s t u v x y z
 æ ff œ ß ð ñ ò ó ã ä å ç è é ê ë ì í î ï ð ñ ò ó p q r s t u v x y z
 r r u u p () . : ;

Georges Wolff a fait usage de la marque suivante, composée de son monogramme surmonté de la croix avec le signe de maître :



Une grande lettre tourneure G, initiale de son prénom, renferme les lettres W, O, L, F, placées de droite à gauche, en forme de triangle, qui forment son nom.

Pendant les années 1494 et 1495, Wolff est associé avec Jean-Philippe de Kreusnach.

Le 20 avril 1494, ils achèvent l'impression de la *Summula Pauperum* de frère Adam, de l'ordre des Frères mineurs :

Gesta patrum numeris primo descripta fuerunt.
 Et tetrico cecinit pectine multa dauid.
 Est operetrium doctrinas noscere cunctas:
 Quas gerit iste liber: nulla pudenda canens.
 Summula pauperibus breuis ista dicatur egenis
 Plurima canonici dogmata turis habes.
 Non uideo quod opus decretorum studiosis
 Vilius ualeat dogma referre uiris.
 Non est istius solum caput inspiciendum:
 Cum calx, et uenter sint in honore magis.
 De nulla doctus uir debet dicere lege.
 Ni totam penitus legerit ipse prius.
 Extractus gemino fuit hic ex codice codex.
 Presens J. chappus multiplicauit opus.
 Materias quæ locis cunctas non absque labore
 Apertis bisseptem per capitella dedit.
 Ora natali reputatur nemo propheta.
 Prefertur quæ uetus sepe poeta nouo.
 Non ideo scriptum spernas: quæ sit tibi notus
 Scriptor. opus proprium comprobatur artificem.

Impressus Parisii in signo sancte Barbare Vici
 sancti Iacobi. Opera G. Wolff: Iohannisque de Crucz-
 nach. An. dñi. M. CCCC. XCIII. Die. XX. April

Wolff avait alors pour correcteur, dans son imprimerie, Jean Chappus ou Chappuis, de Bourges.

A la fin de ce livre, se trouve une longue pièce de vers, ci-dessus reproduite en fac-similé, dans laquelle on vante l'utilité de l'ouvrage et les soins apportés à sa correction. On y lit ce passage :

Presens J. Chappus multiplicauit opus.

Le mot *multiplicauit*, qui était alors synonyme d'*impressit*, comme on a pu le voir à la fin de certains livres sortis de l'atelier de Guy Marchant (voir t. I^{er}, p. 399), signifie que Chappuis, ici présent au tirage du livre, a coopéré

d'une certaine façon à son impression, c'est-à-dire à la multiplication des exemplaires produits par la typographie. Le livre était imprimé avec un très beau caractère romain de 11 points, dont voici l'alphabet :

A B C D E F G H I L M N O P Q R S T V X S

a b c d e f g h i k l m n o p q r s t u x y z

ä b°p d d é ç & i°f m m°ñ n°ô p p p p°q q q q°r r°s s°ü i

æ ff ff œ ff ft . . . / ()

L'édition est dédiée par Jean Chappuis à son ancien précepteur et compatriote, maître Michel Symon. L'épître dédicatoire, en trois pages, est exécutée avec le petit caractère gothique du Bréviaire de Paris, imprimé par Wolff dans l'atelier de Gering. (Voir fac-similé, p. 98.)

L'association paraît avoir été rompue vers la fin de 1495, car nous voyons Jean Philippe travailler seul à la même adresse de *Sainte-Barbe*, en 1496.

En 1497, maître Georges Wolff s'associe avec Thielman Kerver, de Coblenz, qui n'était alors que libraire; il lui apporte son type romain, ainsi qu'un second de même famille, plus petit, de 9 points, dont voici le spécimen :

A B C D E F G H I K L M N O P Q R S T V X Z

a b c d e f g h i k l m n o p q r s t u v x y z

ä b°p d d é ç & i°f m m°ñ n°ô p p p p°q q q q°r r°s s°ü i

i n r°s s°ü y . . . / () œ æ ff ff œ ff ft

Les lettres de ces deux alphabets, copiées sur celles d'Ulrich Gering, sont d'une très grande netteté. Les livres imprimés par l'association Wolff et Kerver avec ces nouveaux types romains sont remarquables par la régularité de l'impression et la beauté du tirage. Georges Wolff paraît avoir gravé, pour son nouvel associé, les planches composant l'illustration d'un livre d'heures à l'usage de Rome, qui parut au mois d'octobre 1498.

La signature G. Wolf se lit dans les quatre petites bordures du haut qui accompagnent les sujets suivants entourés de compartiments relatifs à la vie du Christ et des Saints : *l'Annonce de la naissance du Messie aux Bergers, la Présentation au Temple, la Descente du Saint-Esprit, l'Homme flagellé par le Diable.*

La scène principale de l'Annonce aux Bergers nous montre un groupe de pasteurs gardant leurs troupeaux. Un ange apparaît au ciel; il soutient une banderole contenant les premiers mots du cantique de gloire.

Dans un des compartiments de la marge principale, on remarque le Christ couronné d'épines; dans un angle, la sibylle hessespontiaque.

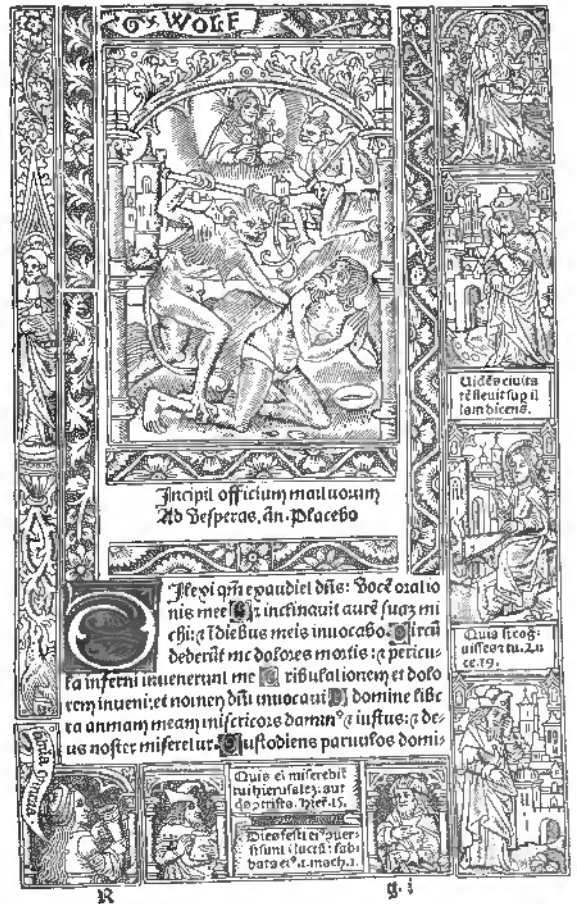


Dans la Présentation au Temple, la Vierge est agenouillée, Siméon contemple le Sauveur, Joseph se tient dans une respectueuse attitude; plus loin, une femme porte les deux tourterelles du sacrifice, offrande des pauvres.

Dans la grande marge, entre autres sujets, on voit sainte Véronique présentant son voile avec la figure du Christ, une Descente de croix. La sibylle libyque à l'angle, et saint Georges, patron de Wolff, dans la petite marge.

Voici la *Descente du Saint-Esprit*. Les disciples de Jésus, rassemblés avec la Vierge le jour de la Pentecôte, cinquante jours après la Résurrection, voient paraître des langues de feu.

Parmi les sujets de la grande marge, on distingue saint Pierre, saint Paul et saint Laurent avec leurs attributs. Au bas, la sibylle hellespontiaque.



Terminons par l'*Homme flagellé par le Diable*. Cette gravure est placée, comme les compositions précédentes, sous une arcature surbaissée de style flamboyant. Dans les compositions de la grande marge, on remarque Jésus monté sur un âne. Deux autres scènes nous montrent un homme pleurant sur le sort que le Christ avait prédit à la ville de Jérusalem.

Georges Wolff fut élu procureur de la Nation germanique à l'Université

de Paris en 1490 (n. st.)¹. En 1494, il fut nommé receveur de cette association. Par ses fonctions, il était en relations avec ses confrères Pierre Wagener ou Wagner, dit *Cesaris*, Simon Böttiger, dit *Doleatoris*, et Jean Philippe.

Voici le fac-similé de ses signatures comme procureur et comme receveur :

Bien que son nom soit orthographié le plus souvent *Wolf* ou *Wolff* (t. I^{er}, p. 95-96), nous avons cru, en dernier lieu, devoir adopter de préférence la forme **WOLFF**, donnée par ses signatures qui font foi.

Il ne faut pas confondre, comme l'ont fait la plupart des bibliographes, Georges Wolff, de Baden, imprimeur à Paris, avec Nicolas Wolff, dit *Lupi*, imprimeur à Lyon².

Ce dernier, originaire de Lutter, au duché de Brunswick, était imprimeur, graveur et fondeur de caractères. (Voir t. I^{er}, p. 96, note 1.)

¹ Voici le procès-verbal de ses deux élections : « *Electio Magistri Georgii Wolff de Baden, diocesis Spirensis sub domino illustrissimi principis Marchionis Christophori aue tronporis gubernantis. — Anno domini Millesimo quadringentesimo octuagesimo nono congregata fuit apud Sanctum Maurinum Parisius veneranda Alemanorum natio precipue super duobus articulis. Primum fuit super novi procuratoriselectione aut antiqui continuatione. Quoad primum placuit tote nationi ad novi procuratoris electionem procedere. Processit itaque et electus est via Spiritus Sancti nemine reclamante, Magister Georgius Wolff de Baden, diocesis Spirensis.* » (Archives de l'Université. *Registre des conclusions de la Nation germanique*, des années 1476 à 1492, fol. 184 r^o et 1^o.) — « Anno ab incarnatione Jesu Christi saluatoris nostri nonagesimo quarta supra Millesimum quaterque centesimum veneranda Alemanorum natio fuit congregata apud Sanctum

Maurinum vigilia Sancti Mathei apostoli et evangeliste super novi receptoris electione. Itaque elegit via Spiritus Sancti Magistrum Georgium Wolff Badensem diocesis Spirensis qui fecit receptas et impensas ut inferius patebit. » (Archives de l'Université. *Libre des receveurs de la Nation germanique*, de 1494 à 1530, fol. 1.)

² Les continuateurs de Berty ont confondu, comme plusieurs autres, Georges avec Nicolas. Ils ont fait une erreur bien plus grave en plaçant l'atelier de Wolff à la *Maison des Rats*, faisant le coin septentrional de la rue du Foin, et en disant que cet imprimerie était établi auparavant dans le Cloître Saint-Benoît aux *Trois Tranchoirs d'argent*. C'est Nicolas VAULTIER, libraire, qui a demeuré aux deux adresses que nous mentionnons ici, et non Wolff. (*Topographie historique du Vieux Paris*; région centrale de l'Université, p. 174; ouvrage cité.)

CHAPITRE XXVI

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE DENIS MESLIER

(1490-1495)

La première demeure de Denis Meslier et sa marque. — Ses deux livres d'heures.
Changement d'adresse. — Ses autres publications.

Denis Meslier est un libraire-imprimeur dont les productions sont très rares et fort peu connues. Il demeura d'abord rue de la Harpe, au *Pilier Vert*, dont il prit l'enseigne pour marque :



Des Heures de la Vierge à l'usage de Rome (*Horæ Beatæ Mariæ Virginis ad usum Romanum*) sont le livre le plus ancien, avec date certaine, à son nom.

On lit à la fin du volume : *Ces présentes Heures furent achevées le XIII^e jour du mois de février l'an M. cccc. lxxx et ix pour Denis Meslier, date correspondant au 13 février 1490 (n. st.).*

Ces heures, de petit format, sont d'un style particulier. Les bordures, formées de fleurs, d'oiseaux et de feuillages, sont gravées sur cuivre en relief. On y retrouve les illustrations des premiers livres de Jean Du Pré, dont nous avons déjà présenté plusieurs spécimens. (Voir t. I^{er}, p. 254-257.)

Le livre a pu être imprimé par ce dernier pour le compte de Denis Meslier, ou bien encore Du Pré lui a loué son matériel d'illustration, comme cela se faisait alors entre confrères¹.

M. Henri Stein cite un exemplaire de la seconde partie des *Quæstiones* de Martin Le Maistre (*Martinus Magistri*), qui porte à la fin la marque de Denis Meslier. Le volume, imprimé en caractères romains, serait sorti des presses de Wolfgang Hopyl en octobre 1490².

La Bibliothèque nationale possède des Heures à l'usage de Bourges, imprimées sur vélin, qui proviennent de la collection de feu Ambroise-Firmin Didot, à la fin desquelles on trouve la mention suivante : *Ces présentes Heures à l'usage de Bourgis (sic) furent achevées le viii^e jour du mois de may par Denis Meslier.* L'année de la publication du livre n'est pas indiquée.

Le calendrier, qui commence en 1488 et va jusqu'en 1508, ne suffit pas pour en préciser la date. L'almanach, qui se trouve en tête des anciens livres d'heures, fut d'abord dressé en 1488 pour vingt années et reproduit sans changement pendant assez longtemps, de sorte qu'on ne peut déterminer d'une façon approximative la date de l'impression autrement que par le style

¹ On ne connaît, jusqu'à présent, qu'un seul exemplaire de cette édition qui a été signalée pour la première fois dans la deuxième partie du Catalogue de la bibliothèque de lord Ashburnham, vendue aux enchères à Londres, du 6 au 11 décembre 1897, par MM. Sotheby, Wilkinson et Hodge. Ce précieux volume, annoncé sous le n^o 2023, est décrit comme renfermant quinze grandes figures et un grand nombre d'autres petites d'un style remarquable (*of a remarkable character*). Il commence par la figure de l'homme anatomique, au verso duquel est placé l'almanach pour vingt ans, de 1488 à 1508. Bien que le livre fût incomplet, il a été vendu un prix fort élevé.

² Dans l'exemplaire signalé par M. Stein comme se trouvant dans les collections de la Bibliothèque nationale, on lit à la fin de la première partie, au lieu de l'achevé d'imprimer, au nom de Hopyl, cette mention qui lui a été substituée : *Impressum per Durandum Gerlieri.* (Henri STEIN. *L'Atelier typographique de Wolfgang Hopyl, à Paris*, p. 16; ouvrage cité.) Or on sait pertinemment que Durand Gerlier n'a jamais été imprimeur, mais simplement libraire-éditeur. C'est une preuve de la facilité avec laquelle on donnait le titre d'imprimeur à ceux qui n'avaient d'autre droit à cette qualification que celui de payer les frais d'impression d'un livre. Tel est le cas, notamment pour Antoine Vêrad.

des illustrations. Nous croyons néanmoins que l'édition a dû paraître vers 1491 ou 1492.

Les Heures de Bourges, au nom de Denis Meslier, sont d'un style archaïque peu ordinaire et méritent l'attention des curieux. On y trouve quatorze figures généralement bien composées, occupant les deux tiers de la page. La douzième planche représente *les Trois Morts et les Trois Vifs* :



La scène, généralement figurée en deux planches se faisant suite et placées l'une en face de l'autre dans la plupart des autres livres d'heures, est ici reproduite en une seule composition homogène, gravée sur la même planche. C'est ainsi qu'elle est représentée dans une des éditions en petit format des plus anciennes Heures éditées par Jean Du Pré, sur laquelle elle semble avoir été copiée en partie, sauf quelques détails dans la perspective, particuliers

à l'artiste qui a dessiné l'illustration des Heures de Bourges. Nous donnons ci-après les fac-similés de deux pages de ces Heures avec leurs bordures. L'une d'elles représente *L'Apparition aux Bergers* :



Les bordures entourant chaque page paraissent avoir été gravées sur cuivre en relief, tant elles sont bien exécutées, dit Brunet¹. Elles offrent des figures de religieux, de religieuses et d'autres personnages des deux sexes et aussi quelques sujets de l'Histoire sainte. Les physionomies des personnages sont remarquables par leur expression.

Dans l'autre page, le roi Hérode, à cheval, à la tête de ses soldats, le visage courroucé, ordonne *le Massacre des Innocents*.

¹ *Manuel du libraire*, t. V, col. 1663, n° 335; ouvrage cité.

Au foud, on voit *la Fuite en Égypte*. Dans un chemin creux, la Vierge, montée sur un âne, tient dans ses bras l'Enfant Jésus, tandis que Joseph, son mari, suit à pied et porte sur le dos le léger bagage de la famille :



Le 15 novembre 1491, Meslier imprima un volume petit in-quarto, *La Destruction de Jérusalem et la Mort de Pilate*, dont voici l'achevé d'imprimer :

**Ly finist ce present traictie intitule la destructi
on de iherusalem a la mort de pilate. Imprime a paris
par Denis meslier demourant en la rue de la herpe a
len seigne du pillie vert. Le .xv. iour de nouembre. Lan
mil. quatrezès quatre vingz et onze.**

Aucune autre des éditions de Denis Meslier, que nous avons pu découvrir, n'est datée.

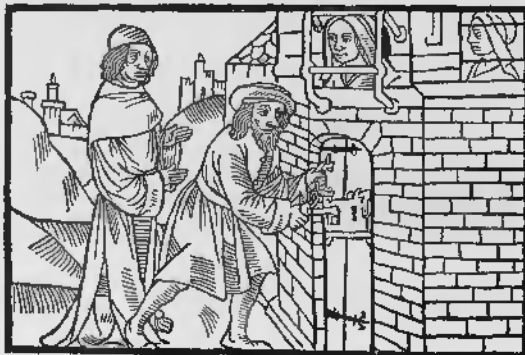
Denis Meslier a imprimé le roman de chevalerie de *Paris et Vienne*, avec figure sur bois sur le titre :

Paris et Vienne



Le seul exemplaire que nous en connaissons fait partie de la bibliothèque du Musée Condé, à Chantilly, et provient de la collection de Richard Heber, bibliophile anglais. La figure d'un chevalier et de sa dame, qui se voit sur le titre, est répétée au verso. Il y a encore d'autres illustrations d'un caractère naïf placées au milieu du texte imprimé. En voici un spécimen :

C Comment paris vint veoir vienne en la prison et comment eile le recongneut.



Le volume est à l'adresse de la rue de la Harpe et à l'enseigne du *Pilier Vert*. A la dernière page, Denis Meslier est positivement qualifié d'imprimeur :

Cy finist l'histoire du vaillant & noble cheualier Paris et de la belle vienne fille du daulphin de vienoys Imprime a paris en la rue de la herpe a l'enseigne du pillie vert par Denis meslier Imprimeur.

Meslier change ensuite de demeure. Il s'installe rue Saint-Jacques, à l'enseigne des *Trois Pigeons*. Il avait conservé la marque du *Pilier Vert*, qu'il mettait sur ses livres. Cette marque était encore intacte en novembre 1491, lorsqu'il imprimait la *Destruction de Jérusalem*.

Après cette date, elle est fêlée dans le sens longitudinal. On la trouve dans cet état sur le titre de la vie de saint Fabien et saint Sébastien :

La vie Saint fabien et saint sebastien



Sébastien fut vng homme treschrestien en de lignaige denarbône Et fut si amy de diocletie et maximie empereurs quilz luy baillierent la seigneurie de la premiere compaignie des cheualiers et luy comanderent tousiours a estre de uat eulx. Et cestuy portoit tant seullmēt le māsēl de la cheualerie affin quil peust conforter les ames des chrestiens quil yeoit deffailir es tourmens Et si cōme les benoitz et tresnobles hommes marcellien et marc freres estoient iugez a estre decollez pour leiu chrisit. leurs parens vindrent a eulx pour les oster de leurs bō propos et la vint leur mere les cheueulx destrōpuz ties vestemens deslires et leur mōstrōit les mamelles & leur disoit ha ha tresdoux filz onquestelle malleurete ne aduint a femme comme amoy ne pleur sifort a souffrir. Lasse chetue se pers mes filz quil tēdēt ala mort de leur gre leiquelz ses enemys les me ostōiēt a forceie les suy uoie parmy la bataille filz fustēt encozes en la chartre se la rōpoye deusse mourir cestvne maniere nouvelle de mourir: par la q̄lle la seunesse de mes filz est perdue de leur gre en la q̄lle les bourreaulx iont piez quilz firent et desirēt estre perss et la mort est admonēstee de venir cest donc nouueaupleur et nouuellemaleurete par quoy la seunesse de mes filz est perdue de leur gre pareillement la viellesse miserable des parens est cōtraicte a viure. Et sicōme la mere disoit ce le pere qui estoit ancien fur amene par ses seruiteurs son chief arrouse de poudre disant telles parolles au ciel. Je sūys venu a mes filz allās a la mort de leur gre pour dire inoult de choies: Car ce que sauoie appareille pour ma sepulture conuient il que se maleureux despende en la sepulture de mes filz: filz baton de ma viellesse. et la double lumiere de mes entrailles: pourquoy aymes vous tant

a 2

En tête de la première page de texte, on voit une petite figure du martyr de saint Sébastien.

Voici la fin du livre et l'achevé d'imprimer avec la nouvelle adresse de Denis Meslier, rue Saint-Jacques, à l'enseigne des *Trois Pigeons* :

De saint sebastien anienne
 hic est vere martyꝛ qui pro christi nomine sanguineꝛ
 suum subit qui minas iudicum non timuit nec terrene
 dignitatis gloriã que sibi ab celestia regna felici
 ter peruenit. Gloria et honore coronasti eum domine
 Et constituisti eum super opera manuum tuarum.

Oratio
In firmitatem nostram respice omnipotens deꝛ
 et quia pondus proprie actionis grauat beati
 fabiani martyris tui atqꝛ pontificis intercessio glorio
 sa nos protegat: per christum

*Cy fine la vie de saint fabien
 et saint sebastien imprimee a paris par denis
 meslier demourant en la rue saint iaques a len
 seigne des trois pigeons.*

Denis Meslier a imprimé une pièce en vers intitulée : *La Vie et Légende de saint Fiacre en Brie*, patron des jardiniers :

*¶ Sensuit la vie et legende de saint
 fiacre en brie:*

¶ Tout ainsi comme laigle instruit
 Ses petits poucins a voler
 Au contre du soleil qui luyt
 Penetratiuement en ler
 Se nous voulons lassus aller
 Du royaume de paradys
 Les saintz nous deuous appeller
 Et supure leurs faitz et leurs dictz
 ¶ Pourtant esse chose decente
 Les saintz de paradys congnoistre
 Et leurs oeures Car cest la sauce
 Que nous peult en paradys mettre
 Si me suis voulu entremettre
 En lhonneur de la trinite
 De descrire la vie par mettre
 D'ung saint de grant auctoite
 Cellui saint fiacre est nomme
 De dieu confesseur et hermite
 tresglorieux et renomme
 Comme sa legendre recite
 tant est de lui grant le merite
 Que poue le descrire du tout
 tant est ma science petite
 Que venit en scauroye adout
 Mais a mon simple entendement
 Aulcunement en parler

a.ii:

*catonibus ipsius propitiare suffragiis
 Per dominum nostrum.*

*¶ finist la vie et legende de saint
 fiacre en brie. Imprimee a paris par de
 nis meslier:*



On connaît encore une autre vie de sainte, en prose, sortie des mêmes presses : *La Vie de Madame sainte Geneviève*, patronne de Paris. C'est un format petit in-quarto comme ceux que nous venons de citer.

La Bibliothèque Mazarine possède une édition du poème *De Contemptu Mundi*, attribué à saint Bernard, avec la marque de Denis Meslier sur le titre. La planche porte les traces de la brisure que nous avons signalée plus haut. Nous reproduisons ci-dessous la première page de texte de ce poème :

Liber



Artula nr̄a tibi m̄dat dilecte salutes
paucā v̄i debis sibi. s̄z n̄omea d̄ca refutes
Dulcia sunt aīe solatia que tibi mando
Sed p̄ofit̄ m̄m̄eni s̄i serues hec op̄ādo

Que mea herba mouāt tu noli tardere v̄ento
Cordis laure sonent et sic retinere memento
Ut tibi grande bonū nostri monit̄ op̄erentur
Perqz dei donū tibi celsica regna parentur
Venti sicere possit̄ hec verba placere
Hoc iter ostendit quo mūdi gloria tendit

Utp̄ diuina sonat q̄ nemo sp̄m sibi ponat
In rebus mundi q̄ causā dat p̄ eundi
Si quis amat p̄m̄ mūdi nō diligit istum
Sed quasi fetorem spernens il̄ius amorem
Estimat̄ obsequi qd̄ mūdos credat̄ amēnū
Totum v̄ilescit̄ q̄quid̄ i oībe n̄it̄escit̄
Vitat̄ terrenā decus v̄t mortale venenum
Abiectoqz foris sceno carnalis amoris
Ad regnum celi suspirat̄ mente fidei
Jamqz fide plena paradisi sperat̄ amēna
Tu quoqz frater ita carnis contagia v̄ita
Ut places cristo mundo dum v̄iuis in isto
Nec tibi sint cure res ad nichilum redit̄ure
Que cito labuntur magnoqz labore petūt̄ur
Nec mō leteris quā forsā cras morieris
Nullus tam fortis cui parcant̄ vincula mortis
Per nullā sortē poteris depellere mortem
Cur caro letatur quia vermis esca paratur
Nunc locus est flendi. focus est peccata luendi
a.ii.

On y remarque une petite lettre ornée, assez originale, sur fond criblé. Il y a encore d'autres lettres de même genre. En voici le fac-similé :



Le volume ne renferme pas l'alphabet entier; nous n'avons pu trouver les autres lettres parmi les impressions que nous connaissons de Denis Meslier.

Le caractère dont Meslier s'est servi pour ce volume est une bâtarde de 11 points. C'est la même que celle du volume de *La Destruction de Jérusalem*, daté de 1491, et de *La Vie et légende de saint Fiacre*. En voici l'alphabet :

A C D E F G H J L M N O P Q R S T U

a b c d d e f g h i l m n n o p q r r e s t u v v y z f f f

ã ß ¢ e° i ñ õ ð p p p° q̄ q̄ q̄ r° a

Nous n'avons pas trouvé une seule lettre B capitale dans ces deux volumes, mais on peut voir cette lettre dans une partie de page des *Heures à l'usage de Bourges*, qui nous paraît être exécutée avec les mêmes types. (Voir p. 109.)

Ce caractère ressemble, à s'y tromper, au deuxième alphabet de bâtarde de Pierre Le Caron. (Voir fac-similé, p. 91.) Il n'y a de différence appréciable à l'œil que dans la lettre majuscule I, qui est différente, et a par-devant un long trait qui n'existe pas chez Meslier; la capitale C est aussi plus renversée en arrière chez ce dernier, et le plein supérieur un peu plus long en avant. Il y a encore quelques légères différences presque imperceptibles dans d'autres lettres et dans les signes abrégatifs.

Nous attribuons à Denis Meslier l'édition du *Testament de Villon*, dont nous donnons ci-dessous la fin avec l'achevé d'imprimer :

**Cy finist le grant testament ma-
stre francoys Villon Son codicille /
et ses ballades: le iargon. Et le petit
testament. Imprime a Paris.**

Cette édition, dont on ne connaissait pas encore l'imprimeur, est composée avec les caractères dont nous venons d'indiquer les particularités. Elle a passé, jusqu'à ce jour, pour être la première de Villon; mais, étant donné que Meslier n'a commencé à exercer qu'en 1490, elle ne saurait être antérieure à celle de Pierre Levet, datée de 1489¹. (Voir t. I^{er}, p. 439-441.)

¹ Cette édition était considérée comme la plus ancienne par l'abbé Prauzsault, l'éditeur de Villon. On n'en connaissait, jusqu'à ces derniers temps, qu'un seul exemplaire, celui de la Bibliothèque nationale, dans le recueil caté Y 4404 (Réserve).

Un second exemplaire fait partie de la bibliothèque Rothschild. Il est décrit dans le catalogue rédigé par M. Émile Picot (t. I^{er}, p. 256-257, n° 450). C'est un petit in-quarto de 38 feuillets, dont les pages les plus pleines comportent 25 lignes.

Le titre, que nous reproduisons ci-après en fac-similé avec la première page, débute par une grande initiale L calligraphique, en traits de plume enchevêtrés, avec mascarons et têtes de dragons fantastiques. Cette lettre a été copiée, en 1495, par un imprimeur du nom de Guillaume Mignart, demeurant rue Saint-Martin, qui s'en est servi en tête des *Complaintes et enseignements de François Guérin, marchand de Lyon*, et par Étienne Jehannot qui l'a employée pour *L'Oreloge de dévotion*, de Jean Quentin.



L
grant testament vil
 lon/le petit. Son codicille. Le iargon
 Et les balades.

Ly cōmence le grant codicille
 a testament maistre fraçois Villon

En lan de mon trentiesme aage
 Que toutes mes hontes ieuz beues
 Ne du tout fol encor ne faige
 Non obstant maintes peines eues
 Desquelles iay toutes receues
 Soubz la main thibault d'ansflagny
 Se euesque il est seignant les rues
 Qui soit le mien ie le regny

Mon seigneur nest ne mō euesque
 Soubz lui ne tiens sil nest en friche
 foy ne lui doibsnōmage auecque
 Je ne suis son cerf ne sa bische
 Peu ma dune petite michē
 Et de froide eue tout vng este
 Large ou estroit moult me fut ciche
 Tel lui soit dieu quil ma este

Et saucun me vouloit reprendre
 Et dire que ie le mau dis
 Non fais se bien le sct entendre
 En rien de lui ie ne me dis
 Voicy tout le mal que ien dis
 Sil ma este misericors

a.li

Parmi les autres impressions de Denis Meslier non encore identifiées jusqu'ici, nous citerons *Le Débat de deux bons serviteurs*¹, qui a cette grande lettre du *Testament de Villon*, et *Le Débat du Vieux et du Jenne*². Sur le titre de cette dernière pièce on voit la figure de *Paris et Vienne* (voir p. 110), légèrement ébréchée dans le filet du bas. La marque de Meslier, fendillée comme dans *La Vie de saint Fabien*, se trouve sur une édition non citée des *Rues et Églises de Paris avec la despence qui si fait chacun jour*, dont un exemplaire est conservé à

¹ Catalogue de la bibliothèque Rothschild, t. III, n° 2587. — ² *Ibid.*, t. III, n° 2588.

la Bibliothèque royale de Dresde. Comme son confrère Le Caron, Meslier a imprimé des pièces volantes et des relations du temps que l'on identifiera tôt ou tard. Outre le caractère de bâtarde dont nous avons donné ci-dessus le spécimen, cet imprimeur a fait usage d'un type gothique d'un œil assez large de 10 points, avec lequel il a exécuté le roman de *Paris et Vienne* et eusnite *La Vie de saint Sébastien*. Nous en donnons l'alphabet ci-dessous :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V
 abcdefghilmnopqrzstuvxyz . : / ¶ # ¶ ¶
 ā ȳ ē ° ʀ i ō 0 ʘ p q ḡ ḥ ḷ

La maison du *Pilier Vert*, rue de la Harpe, dans laquelle Denis Meslier avait établi son premier atelier, était près de la rue des Deux-Portes¹. Celle des *Trois Pigeons*, rue Saint-Jacques, où il vint ensuite, se trouvait presque au coin de la rue du Cimetière-Saint-Benoît, près du collège de Cambrai².

Il ne nous a pas été possible de fixer d'une manière exacte l'exercice de cet imprimeur. Nous n'avons que les dates de 1490 et 1491 sur deux de ses livres. Il a certainement exercé après 1491, mais nous ne croyons pas qu'il ait dépassé les années 1494 ou 1495. Ses caractères de bâtarde passent, en 1499, chez Nicole de La Barre.

¹ Les continuateurs de Berty nous donnent les renseignements suivants : « *Maison du Pilier Vert*, ayant dû, selon toute apparence, faire aussi partie de pourpris de l'*Hôtel de Forez*; elle avait à peu près autant de profondeur que la *Nef d'Argent* et le jardin qui la continuait. . . » Deux notes recueillies par Berty et perdues dans ses papiers sont ainsi conçues : « Trois corps d'hostel, deux devant et un derrière : le *Pilier Vert*. Le *Pilier Vert*, tenant d'une part à Grégoire, d'autre part à René Perrin, aboutissant à Gilles de Berty. . . » — *La Nef d'Argent* dut à sa position d'angle d'être bâtie avant les autres et détachée du pourpris de l'*Hôtel de Forez*, et toutes les maisons comprises entre la rue des Deux-Portes et le cimetière des Juifs, et ayant leur façade sur la rue de la Harpe, ont pour origine le lotissement

des terrains de l'hôtel. (*Topographie historique du Vieux Paris*. Région occidentale de l'Université, p. 404; ouvrage cité.)

² La maison des *Trois Pigeons* « doit être la même que celle des *Trois Contens*. Elle s'appelait la *Maison aux Trois Contens* en 1320, et la *Maison du Conten* en 1380. Pour celui qui remontait la rue, elle était la troisième avant la maison faisant le coin septentrional de la rue du Cimetière-Saint-Benoît, dans laquelle elle aboutissait. Elle formait la limite du collège de Cambrai, tenait vers le nord à la maison de la *Housse-Gilet*, et vers le sud à la maison de l'*Hôtel de l'Écrito* ou de la *Cantare*. » (A. BERTY, *Maisons des faux imprimeurs*, dans l'*Annuaire du Bibliophile*, de L. LACOUR, année 1861, p. 118-119.)

CHAPITRE XXVII

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DU PETIT LAURENS

(1490-1500)

Premières impressions du Petit Laurens datées. — Ses livres illustrés. — *L'Ordinayre des Crestiens*. — *La Danse macabre hystoriée*. — *La Nef des Folles*. — Ses autres publications. — *Le Roman de la Rose*. — Rareté des productions de cet imprimeur. — Sa marque et sa devise.

Le Petit Laurens n'a pas signé de livres avant 1491; il a peut-être commencé un peu auparavant, mais nous n'en avons pas de preuve absolument certaine. Voici sa marque d'imprimeur, qu'on voit sur le titre de *L'Ordinayre des Crestiens*, qu'il a exécuté pour François Regnault :

L'ordinayre des crestiens



Pour francoys regnault

Le Petit Laurens a publié une édition in-quarto des *Chroniques des Rois de France*, datée du 1^{er} décembre 1491, et il imprima ensuite, le 20 mars 1491

(1492, n. st.), *Le Début du religieux et de l'homme mondain*, pièce en vers de 12 feuillets. Presque tous les livres qui sont sortis de ses presses sont des livres français, dont plusieurs ont des figures sur bois; mais, de même que Tréperel et plusieurs autres, il ne les a point datés, de sorte qu'il n'est pas possible d'en dresser la chronologie exacte.

L'Ordinaire des Crestiens, dont nous venons de donner le titre à la page précédente, est un livre illustré. La plupart des gravures sont les mêmes que celles qui avaient déjà paru dans *L'Art de bien vivre et de bien mourir*, publié par Vérard en 1492; d'autres en sont des copies ou des réductions, comme celles des Apôtres reproduite ci-dessous, et du Sacrement de Baptême. (Voir p. 120.)



L'illustration la plus remarquable de ce volume est une grande planche, qui se trouve vers la fin, représentant la Cour céleste. Ce sujet avait déjà été traité dans l'édition de Vérard, au chapitre final des *Joyes de Paradis*; le dessinateur s'en est évidemment inspiré, mais ce n'est pas une copie servile. La composition artistique et le groupement des figures sont différents; les personnages sont plus nombreux et leurs attitudes ne sont pas les mêmes.

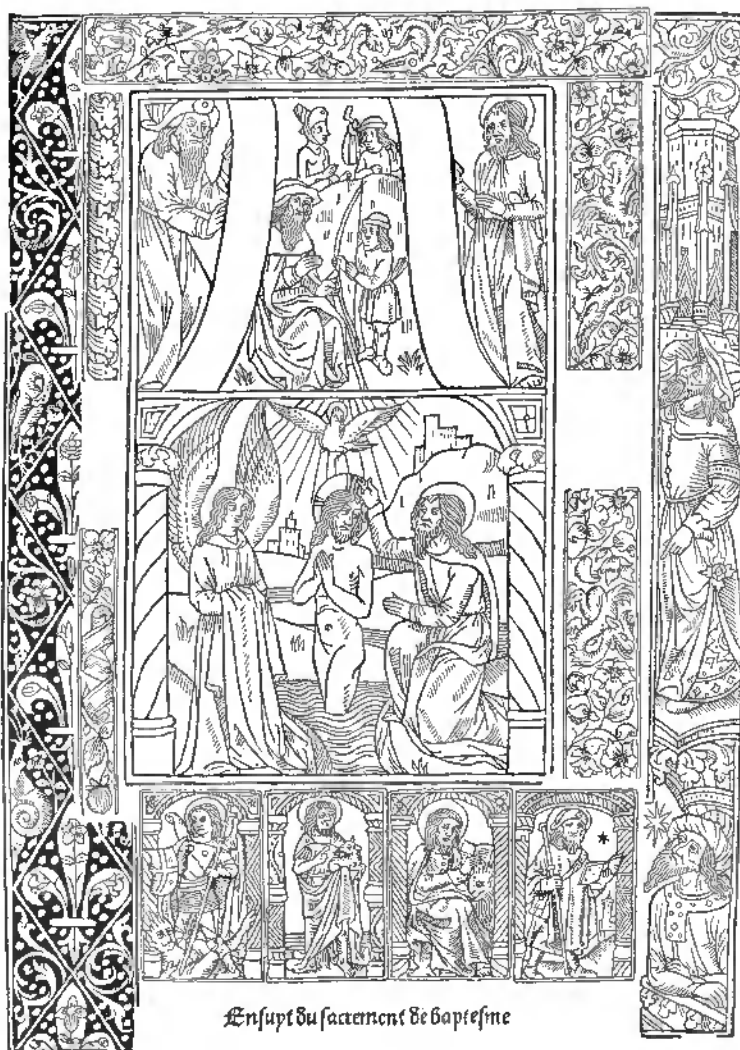
Cette planche, qui peut soutenir la comparaison avec l'original, est signée d'un monogramme de graveur dans le fût de soubassement des colonnes, à droite et à gauche.

La même planche reparut, en 1499, chez de La Barre, dans *La Légende dorée*, puis chez Hopyl, dans le même livre imprimé en flamand, à Paris,

en 1505. Auparavant, elle était passée à Lyon chez Jean de Vingle, dans une autre *Légende dorée* du 20 juillet 1497. Elle reparait encore en 1529, chez Josse Bade, dans l'*Encomium Trium Marianum*. En voici le fac-similé :



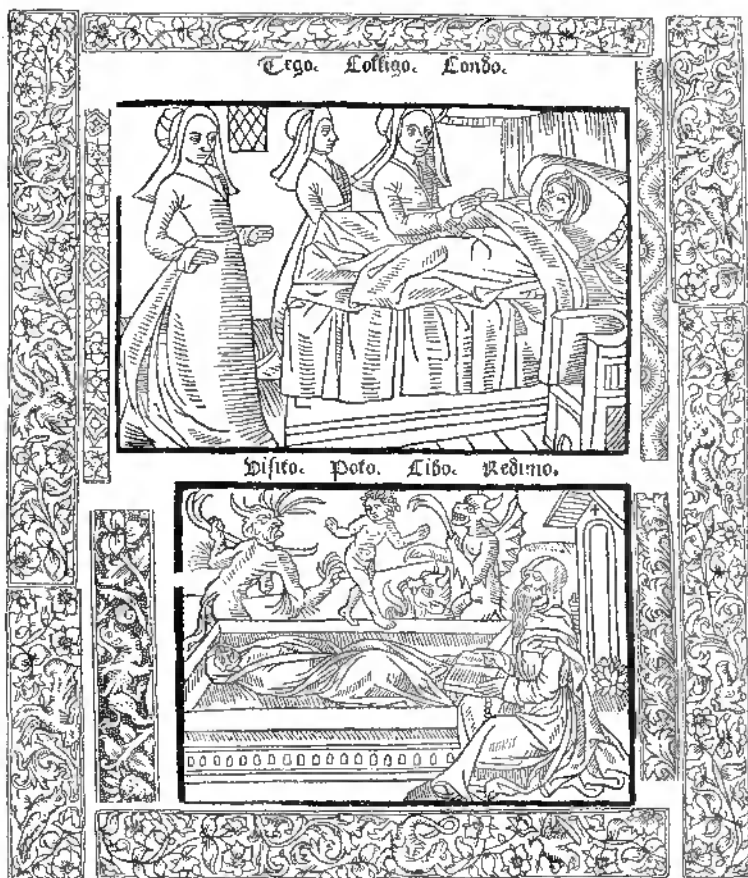
Le Petit Laurens a utilisé, pour l'encadrement de ses pages, des bordures de diverses provenances, tirées notamment des livres d'heures de Du Pré et de Vérard, et jointes bout à bout, comme on peut le voir dans l'illustration qui suit représentant le *Sacrement de Baptême* :



On remarque les mêmes combinaisons d'ornementation autour des deux planches de la *Mort et Résurrection du Chrétien*.

Ces deux plaques reparaîtront, sans leurs bordures, dans deux autres livres sans date, signés du Petit Laurens : *La Dance aux Aveugles*, de Pierre Michault, et *L'Introduction au sacrement de Pénitence*.

Ce dernier ouvrage est la traduction française de *l'Eruditorium penitentie* que nous avons attribué à Antoine Caillaut. (Voir t. I^{er}, p. 320.) On y retrouve les bois qui illustraient l'édition latine, ainsi que la planche du roi assistant à la messe qui figure dans *Le Livre de bonnes meurs*, imprimé par Caillaut en 1487. (Voir fac-similé, t. I^{er}, p. 307.)



Le caractère dont s'est servi le Petit Laurens pour le texte de *L'Ordinaire des Chrétiens nouvellement hystorié* ressemble exactement au type de bâtarde dont

Pierre Levet paraît s'être servi le premier. Il n'en diffère que par une seule lettre, l'I majuscule, qui n'est pas le même, ainsi qu'on peut le constater d'après le fac-similé suivant de l'achevé d'imprimer :

L An s'p mil s'p cētz soixāte & diii. aps le cōmēcemēt de l'incarnacion de nostre seigneur fut premieremēt cōsumme ce s'pēt liure esquelz ans & iours has dōe plus grāt mal qui pourtoit estre dit ou pense auoir esté es ans & iours deuant d'icez/cest que les cōmandemēs de dieu sont presque tous despiisēz et tresdānablenēt trespassez: laq̄lle chose est le plus grant exces de la douloureuse pitie q̄ puisse estre ymaginee car par ce il sensuyt que pres que tout le monde qui regne en ces trespeccitieux et dangereux iours ha a perdition. La consideration duquel exces a esté cause motiue de la composition de ce present liure pour la consolation & reuocation des simples gens. Et affin que ceulx qui le doulbrent l'ye ou escouter puissent considerer ce quilz ont voue au saint baptesme et aussi entendre la verite des commandemens de dieu & des oeures de misericorde par laquelle congnoissance ilz se pourront corriger & purifier de leurs pechez par sainte & entiere cōfession & craindre & redoubter les horribles peines de enfer en ferme esperance de pouoir paruenir a la tresgloieuse cōpaingne de paradis moyennant l'apde et benediction de toute la benoiste trinite auquel pere/fils/et saint esperit soit hōneur & gloire au ciel et en terre ex hoc sicut nunc et semper Amen.

In nouissimis die
bus istabus ipse p̄
culosa. ff. tbi. iij.
Ceteri ipsi quale
uolunt ex eo ex quo
gentes esse cepe
v. cap. ad ipsi illud.
dan. x. li. Multis est
vocali gaudi v. cro
ele. cl. d. at. b. xx. c.

finist le liure nōme l'ordinaire des chrestiens nouvellement
hystorie. Imprime a paris par le petit Laurens: pour fran
coys regnault libraire demourāt a audie Paris en la rue saint
Jaques a l'ymage saint isaude.

Parmi les éditions illustrées sorties des presses du Petit Laurens, nous mentionnerons, en première ligne, une édition petit in-folio de *La Danse macabre historice*, dont le seul exemplaire connu se trouve à la bibliothèque de la ville de Poitiers. Il est sans date; mais, ainsi que nous l'établirons tout à l'heure, il est postérieur à l'année 1494.

On y trouve vingt-deux scènes, comme dans la dernière édition de *La Danse Macabre* imprimée par Guy Marchant. A première vue, les illustrations paraissent être les mêmes; mais, en y regardant de très près et en les comparant entre elles, on s'aperçoit que ce sont des planches différentes; en tout cas celles du Petit Laurens sont d'excellentes copies.

Les planches n'ont pas tout à fait les mêmes dimensions. Il y a une différence de 5 à 6 millimètres, tant en hauteur qu'en largeur, dans la planche qui représente l'auteur assis dans une chaise gothique.

Les détails, tout en restant les mêmes, sont légèrement agrandis dans le

dessin de l'édition qui est au nom du Petit Laurens; les différences se perçoivent dans les accessoires, tels que les livres posés sur le pupitre le plus élevé de droite, qui ne sont pas dessinés de la même manière, et dans la balustrade supérieure de la chaire et du pupitre faisant face à l'auteur, dont les petits chapiteaux paraissent ici sur fond noir, tandis qu'ils sont ajourés dans la planche de Guy Marchant. (Voir fac-similé, t. I^{er}, p. 338.)

Les traits des physionomies de l'auteur et de l'ange qui déroule le ruban du philactère, au-dessus de la tête et du pupitre de l'auteur, ne se ressemblent pas. Le milieu de cette banderolle est vide; dans l'édition de Guy Marchant, elle est remplie par deux vers latins :

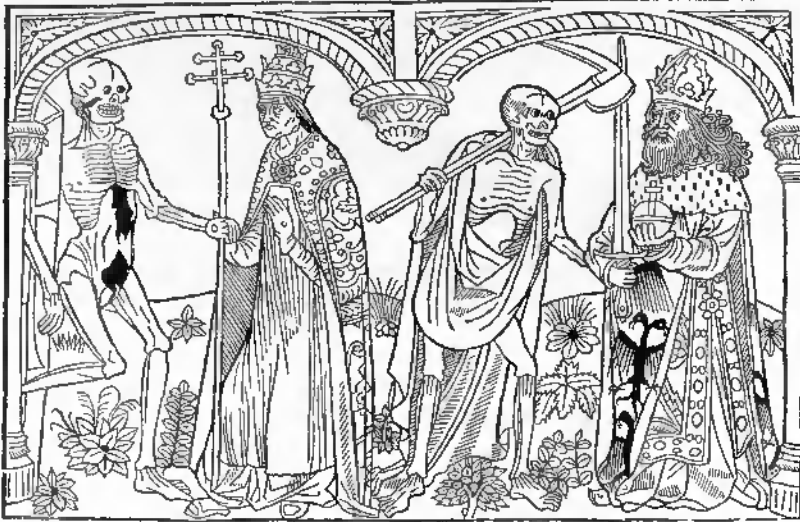


Pour la première planche de la Danse, qui représente *le Pape et l'Empereur*, l'écart n'est que de 1 millimètre de hauteur en plus et de 4 en largeur. Les différences sont presque imperceptibles.

A gauche, la figure grimaçante de la Mort qui entraîne le Pape n'est pas la même. (Voir fac-similé, t. I^r, p. 340.)

*Dabo mori. mors certa quidem: nil certius illa
Hoc sit ineceta/ Del mori/ Dabo mori.*

*Dabo mori. quid amari quod sine amari
Cuius manio amor non amor Dabo mori*



*Mors dominus seruo: mors sceptri signis de quat
Diffinites simili condicione trahens*

La mort

*Dous qui viues certainement
Quoy quil tarde ainsi danferes
Mais quant. Dieu le scet seulement
Aduises comme vous feres
Dun pape vous commenceres
Comme le plus digne seigneur
En ce point honorez seres
Au grant maistre est deu lonneur
Le pape*

*Ha fault il que la danse mayne
Le premier qui suis Dieu en terre
Jay en dignite souveraine
En leglise comme saint pierre
Et come aatre mort me vient querre
Encore mourir ne cuidasse
Mais la mort a tous maine querre
Peu vault honneur qui si tost passe*

*Dulc sublime genio qd opes qd gloria prestans
Que michi tunc aderant. hec michi nunc aduens*

La mort

*Et vous le non pareil du monde
Prince et seigneur grant empereur
Laisser fault la pomme dorronde
Armes sceptre, tymbre dantier
Je ne vous lairay pas derriere.
Vous ne poues plus seigneurir
Jemeyne tout cest ma maniere
Les filz adam fault tous mourir
Lempereur*

*Je ne scay deuant qui iappelle.
De la mort quansi me demene
Armer me fault de pic de pelle
Et dun linseul. ce mest grant peine.
Sur tous ay eu grandeur mondaine
Et mourir me fault pour tout gage
Queste de ce mortel domaine.
Les grans ne lont pas dauant aige
aif*

Celle de droite ressemble davantage à l'original de Guy Marchant, mais elle est plus ombrée.

Tout le reste, les costumes, les attitudes des personnages sont copiés avec une fidélité scrupuleuse; on ne trouve de dissemblances que dans les touffes de plantes et d'herbes du terrain sur lequel se passe la scène.

Le volume se termine par cet achevé d'imprimer : *Cy finist la Danse macabre historiee et augmentée de plusieurs nouveaulx parsounaiges et beaux ditz tant en latin que en françoys nouvellement ainsi composée et imprimée à Paris par le Petit Laurens :*



Deuse tu point qui faille qu'on Deuse
Et que preigne fin puissance monbatne
Helas ouy car mort diendra son daine
Une heure a toy a tout son dait horzible
Si tres acoap comme chose inuisible
Que pas nauras laisir aucunement
De Dire adieu peccati seulement
Ainsi mortas tost sans conticion.
Dont tu seras par divin iugement
Homme Des fait et a perdicion

Homme en peril sache certainement
Que se tu nas autre doulote briefuemēt
De tamen der ne autre Detocion
Ca te verras hng iour subitement.
Homme Des fait et a perdicion.

Arc noua pressos sicentis mente libellos
Ingenium totiens epuperabit opus
Nullus adhuc potuit huius contingere summum
Ars modo plura nequit, ars dedit omne suum

Hic fuit isfuit opus quod conditor indicat eius

Cy finist la Danse macabre historiee et
augmētée De plusieurs nouveaulx par
sonnaiges et beaux Ditz, tant en latin q̄
en francoys nouvellement ainsi compo
see Et imprimée a paris par le petit lau
rens.

On retrouve, à la fin de cette édition, les vers composés en l'honneur de l'imprimerie par Jean de Rochechouart, évêque de Saintes. Ces vers semblent indiquer que le typographe et le dessinateur ont tous deux rivalisé de zèle,

en faisant chacun de son mieux, et que personne ne pourra les dépasser dans leur art :

*Arte nova si cernis mente libellos,
Ingenium totiens exasperabit opus.
Nullus adhuc potuit hujus contingere summum;
Ars modo plura nequit; ars dedit omne suum.*

Chaque fois que ta pensée se reportera sur ces livres, produits de l'art nouveau, cette œuvre dépassera ton imagination.

Personne n'a encore pu atteindre ce dernier degré de perfection; l'art ne peut faire mieux et a donné tout ce qu'on pouvait en attendre.

Le Petit Laurens n'a fait que reproduire une édition de *La Danse Macabre* que Guillaume Le Rouge avait imprimée à Troyes, en 1491, et il s'est servi des mêmes planches, ainsi que nous avons pu nous en assurer.



Le 30 mars 1493 (1492 v. st.), Guillaume Le Rouge imprimait à Troyes un autre livre, *Les Postilles et Expositions des Épîtres et Évangiles*, avec figures sur bois et quelques bordures. On voit le Petit Laurens employer la bordure fleurdelisée sur fond noir des *Postilles*, coupée en partie sur l'un des côtés, et

l'insérer avec d'autres dans *L'Ordinaire des Chrestiens nouvellement hystorié*. (Voir p. 120.) La figure de la *Résurrection du Chrétien*, que l'on voit dans le même livre avec une cassure à gauche dans le filet gras (voir p. 121), est encore empruntée au matériel de Guillaume Le Rouge, de Troyes¹.

Le Petit Laurens employa, pour le texte français de ce livre, un gros caractère gothique de 14 points, copié sur celui de Vêrard et dont voici l'alphabet :

A B C D E f G H J L M N O P R
 Q R S T U . : ; / ff ff ff
 a b c d e f g h i j l m n o p q r s t u v x y z
 a æ a i r o o' p q q ũ

Les vers latins qui précèdent les vers français sont imprimés avec un caractère plus petit, de 12 points, dont nous reproduisons aussi l'alphabet :

A B C D E f G H J L M N O P Q R S T U
 a b c d e f g h i l m n o p q r s t u v x y z . : ; /
 a æ a i r o o' p q q ũ r' i t ũ ff ff ff

Le Petit Laurens a imprimé pour le libraire Geoffroi de Marnes *La Nef des Folles*, in-quarto.

*Cy finist ce present liure intitule la nef de folles im-
 prime nouvellement a paris: par petit Laurens. Pour
 geoffroy de marnes libraire demourant a paris en la
 rue saint Jacques a l'enfeigne du pellican.*

C'est le plus beau livre illustré qui soit sorti des presses de ce typographe. Nous en donnons ci-dessus l'achevé d'imprimer.

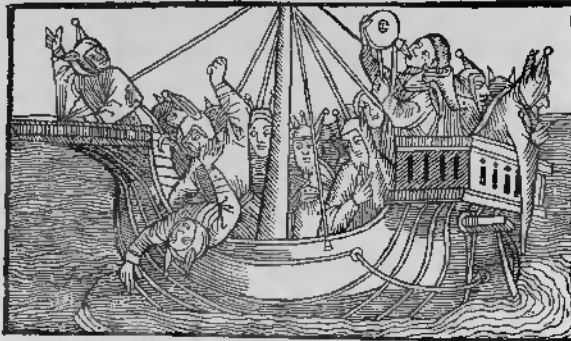
¹ Ce bois est intact et sans brisures dans *Le Débat du corps et de l'âme*, pièce en vers ajoutée à *La Danse Macabre* de Troyes, que le Petit Laurens n'a pas reproduite dans son édition. On le retrouve encore dans d'autres publications du Petit Laurens que nous avons signalées. (Voir p. 121.) La mutilation que l'on remarque dans la bordure des *Postilles*

et la constatation que nous venons de faire de bois trnyens restés dans l'atelier du Petit Laurens nous font croire qu'il avait acheté tout ou partie du matériel d'illustration de Guillaume Le Rouge, après l'impression des *Postilles* de 1493, et nous en concluons que *La Danse macabre* et *L'Ordinaire des Chrestiens* sont postérieurs à cette date.

Sur la page de titre, on voit la figure de la nef voguant à l'aventure sur une mer tranquille.

Au-dessous de cette figure se trouvent l'adresse et l'enseigne du libraire :

Une nef des folles selon les cinq sés de nature composés selon leuâgille de mōseigneur saint Mathieu des cinq vierges qui ne prindrēt point du pleuecques eulx pour mettre en leurs lampes.



Et sont a vendre au pellican deuât saint yuez a paris



Voici l'alphabet du caractère avec lequel le texte de ce livre est exécuté :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V X

a b c d d e f g h i k l m n o p q r e s t u v p p z

â p é a l m ô o p p p q q u e a # # # . : ; //

C'est le même type que celui de *L'Ordinayre des Chrestiens* (voir p. 122), semblable, sauf la capitale I, à la bâtarde dont se servait Pierre Levet avant 1494. (Voir alphabet de Levet, t. I^{er}, p. 416.)

La première nef est celle des Folles d'Ève, conduite par deux démons déguisés en fous. Ève est au pied de l'arbre au fruit défendu servant de mât à la barque :

La première nef des folles de Ève fo. i.



La première folle ie suis
 Qui doibe sur toutes dominer
 En ceste nef ie me deduis
 Voulant bas a hault gouverner
 Je scay sur toutes discerner
 Je cognois mastz cordes a voilles
 Venez folles sans sejourner
 Venez compter de voz nouvelles
 Venez dames a damoiselles
 Venez cy dedens cheminer
 Amenez voz fille puellles
 Point ne les heulz sabandonner
 Du tout me heulz deteterminer

Adam s'avance près d'Ève, qui récite des vers appelant la compagnie des autres folles :

La première folle je suis
 Qui doibs sur toutes daminer.
 En ceste nef je me deduis,
 Voulant bas et hault gouverner;
 Je scay sur toutes discerner;
 Je cognois mastz, cordes et voilles.
 Venez folles sans séjourner,
 Venez compter de voz nouvelles,
 Venez dames et damoiselles,
 Venez ci dedens cheminer.

Au milieu de la seconde nef, conduite par de jeunes et élégants rameurs, se trouve debout une courtisane qui arrange sa chevelure, tenant un peigne d'une main et de l'autre un miroir dans lequel elle se contemple. Son compagnon aide à monter en barque la société de jeunes folles à longue chevelure qui attendent sur le rivage :



Italiens trop estes esbahys,
 Trop paresseux de cuer et de penséc.
 Ne soiez plus, je vous pry, si oysiz,
 Vostre douleur est maintenant passé.
 Ordonnez, vous mettez du tout la paine.
 Doresnavant fuyr oysiveté.
 Par chascun jour la paix on vous amaine.
 Ostez courroux : prenez joyeuseté.
 Voicy ma harpe qui présent vous invite,
 Vous resjouyr ce joliz temps nouveau.
 Aussi le boys verdoiant vous incite
 Avec ses fleurs et le chant de l'oyseau.

Il y a dans ces vers une allusion à la conquête du Milanais que Louis XII venait de faire sans coup férir, et au bon accueil que lui avait témoigné la population, lors de son entrée à Milan, le 12 octobre 1499.

La troisième nef est celle du sens « de ouyr ». Deux femmes font de la musique : l'une joue de la mandoline; l'autre accompagne de la harpe; une troisième, coiffée du bonnet de folle, agite ses grelots, se lève au milieu de

ses compagnes et appelle du geste tous les sourds que l'on voit accourir vers leur esquif :



Où estes-vous mortels de couraige!
Gens sourd aprouchez-vous vistement,
Venez, venez. Saillez tost de caige,
Trop avez demeuré longuement,
Venez tost. Si orrez doucement
Le doux vent de Zéphire et ses seurs.

Les folles du sens « de odorer » se tiennent dans la quatrième nef :



A l'arrière, un colporteur de parfums, debout avec une boîte suspendue au cou, présente sa marchandise. Une folle fait sentir à une autre une boule ou sachet d'odeurs qu'elle vient de prendre dans l'éventaire du marchand.

Une troisième, se penchant à l'avant de la barque, appelle ses compagnes qui cueillent des fleurs sur le rivage et les interpelle en ces termes :

Venez, folles, hastivement
 Qui odorez bonnes saveurs
 Et portez en habillement
 Robbes de diverses couleurs.
 Venez, apportez voz odeurs
 Et voz pouldres de violettes,
 Venez, venez, mes bonnes seurs,
 Saillés toutes de vos chambretes,
 Céans vous serez tenuz secrètes;
 Entrez toutes en ce beau lieu,
 De fleurs serez toutes couvertes.

Dans la cinquième nef, qui représente le sens « de gouster », une table est servie; on vide joyeusement les gobelets en se laissant aller au gré des flots :



O vous chevaliers paresseux
 Menant vie sardanapalique,
 Levez-vous du dormir oyseux
 Il est temps que chacun s'applique

 Pour Dieu veuillez avancer,
 Vous verrez cy commencer
 Les banquetz de la gent gourmande,
 Lesquelz on ne peult appaiser
 De toutes sortes de viandes.

La sixième nef est celle du sens « de toucher ». Plusieurs couples d'amoureux commencent leurs ébats en s'embrassant et en se luttinant :



O compaignie amoureuse,
Gente, plaisante et joyeuse,
Approche toy : je te requiers,
Car pour luxure je te quiers,
Tu es sa cure et pensement
Très agréable entièrement.

A l'avant des nefs flotte le pavillon allégorique de chacune d'elles : la Luxure est symbolisée par un bouc, la Gourmandise par un porc, et ainsi des autres sens, selon l'emblème attribué à chacun d'eux.

Les illustrations de *La Nef des Folles* sont d'un dessin facile et tout à la fois soigné¹. Les moindres détails des costumes sont rendus avec une précision et une recherche qui charment. L'artiste a fait preuve d'un véritable talent dans le jeu des physionomies qui caractérisent les passions qu'il a voulu représenter. Ces figures sont des meilleures parmi celles de l'école française du xv^e siècle; elles nous paraissent être de la même main que celle qui dessina les personnages du *Compost et Kalendrier des Bergères*, publié par Guy Marchant en 1499. (Voir fac-similés, t. I^{er}, p. 386-387.)

¹ Nous avons reproduit ces figures d'après l'admirable exemplaire imprimé sur vélin, légué à la France par le duc d'Anjou, et faisant actuellement partie des richesses artistiques du Musée

Condé, à Chantilly. La Bibliothèque nationale ne possède pas ce livre. M. Proctor en signale un autre exemplaire au Musée Britannique (*Index to early printed books*, n° 8177; ouvrage cité).

Ces gravures ont reparu dans une édition latine imprimée à Paris, pour le compte du même éditeur de Marnef, par Thielman Kerver, et datée de l'an du jubilé 1500, le xii des calendes de mars.

Le Petit Lanrens a imprimé la première édition du *Livre Tullus des Offices*, traduit par David Miffant, de Dieppe. C'est un très beau livre, jusqu'alors inconnu, qui se trouve dans la bibliothèque du baron James de Rothschild¹. Un autre exemplaire, cité par M. Proctor, figure au Musée Britannique².

Voici le fac-similé du titre de ce volume, de format petit in-folio³:



ensuyt le liure

Tullus des offices. Cest a dire des operations humaines: vertueuses et honestes familiarment: de remēt: et selon la maye sē tēce et intenciō de l'acteur translate en francoys par honnorable et prudeut hō me David miffant: cōseil lier et gouverneur de la ville de Dieppe: au quel liure chascun hōme pour ra prendre vrayz enseignemens de bien et honestement viure en societe humaine selon vertu morale. moyennant la quelle auerqz foy pourra paruenir en la gloire eternelle de paradis qui est la fin et souuerain bien ou consiste felicitē humaine.

La grande initiale S, formée de deux dragons abouchés que l'on voit en tête, est une imitation réduite, avec quelques modifications, de la lettre de *La Mer des Hystoires* de Pierre Le Rouge. (Voir t. I^{er}, p. 480.) Cette lettre a été copiée assez exactement, avec 2 millimètres en moins de hauteur, à Lyon, par l'imprimeur Claude Dayne, qui a donné le 15 janvier 1497 (1496 v. st.) une autre édition du même livre de Cicéron, *Des Offices*.

L'édition de Paris est sans date et imprimée « par le Petit Laurens pour discrète personne Jehan Petit », dont la marque se trouve au bas du titre. Au verso, on remarque la figure de l'auteur de *La Danse Macabre*, assis dans une salle gothique devant un pupitre. (Voir p. 123.)

¹ *Catalogue Rothschild*, t. III, n° 2556: ouvrage cité. — ² *Index to early printed books*, n° 8175: ouvrage cité.

Le Petit Laurens a imprimé le roman de chevalerie d'*Ogier le Dannoys*, qu'il a signé, mais sans y mettre de date :

Et la louenge de dieu de toute
la court celeste. L'y finist le rom
mant nomme ogier le dānois
parlant des belles victoires et
gians prouesses qu'il eut. ensem
ble plusieurs nobles pices frā
cose contre les sarrazins ainsi
belles. Imprime a paris Par
Le petit laurens.

Le titre commence par une grande lettre sur fond noir dans le style de celles souvent employées par les imprimeurs lyonnais :



Ogier le dā
noys duc de danne
marche quy fut lūg

Des pers de france/ lequel avec l'apde du roy charlemayne chassa les payens hors de rōme
Et remist le pape en son siege . Et conquist troyz terribles geans sarrazins en champ de
bataille/cest assavoir Buzun amont roy begyppe deuant rōme. Buzhyet soul dān de babiloy
ne deuant laon. Et iustamon son frere deuant acre. Et fut couronne roy dengleterre. et roy
d'acre/ et cōquist iherusalem: et babiloine et plusieurs autres baillāces fist le dit Ogier

Le volume, de format petit in-folio, est exécuté avec les caractères de *L'Orlinayre des Crestiens* et de *La Nef des Folles*.

Le Petit Laurens a imprimé, en petit in-folio à deux colonnes, *Le Songe du Vergier*, dont il y a des exemplaires au nom de Jean Alisot ou Alissot, libraire à Angers, auparavant associé avec Pierre Levet, imprimeur à Paris (voir t. I^{er}, p. 415), et d'autres à celui de Jean Petit, libraire. A la fin de ce volume, on retrouve la planche représentant l'auteur de *La Danse Macabre*, illustration qui provenait du matériel de Guillaume Le Rouge, de Troyes, et dont le Petit Laurens venait de se servir pour son édition *historiée*. (Voir p. 123.)

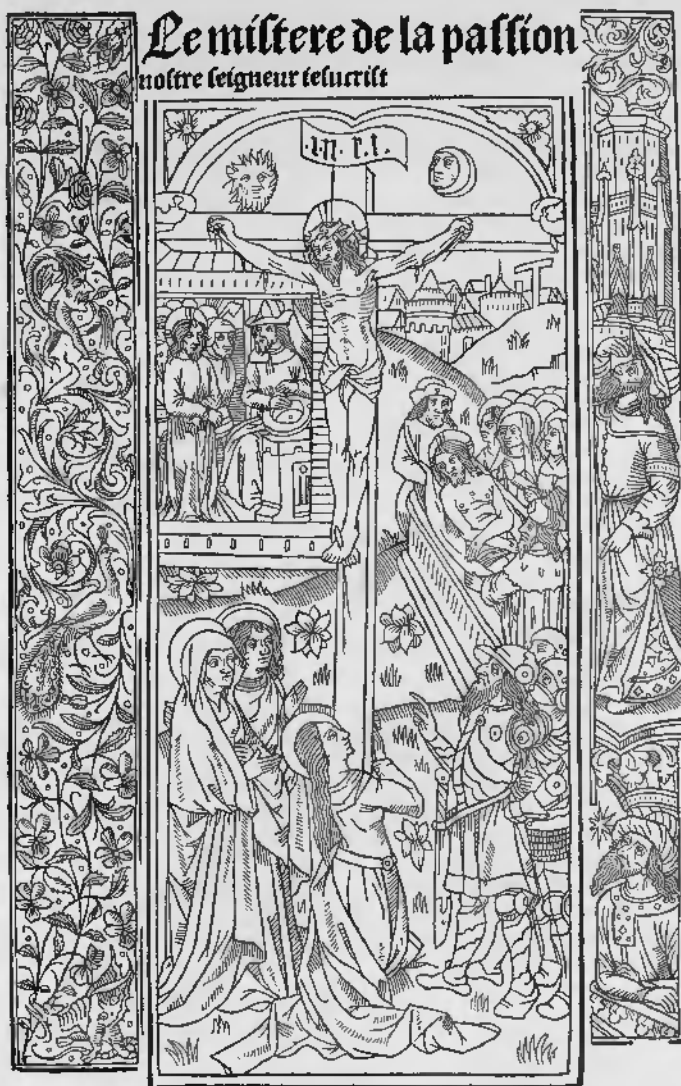
Il a exécuté pour Jean Petit une édition du *Constumier d'Anjou et du Maine* et *Le Mystère de la Passion Nostre Seigneur Jesucrist* :

En l'honneur et a la louâge de nostre seigneur
 le fustiffet de la cour de paradis a este impri-
 mee a paris aeste presente passion par Lepe-
 tit Laurens Pour honnorable homme Jehan
 petit libraire de l'universite de paris demou-
 rant en la rue saint Jaques ou pend pour en
 seigne le son d'argent



Le titre de cette édition, que nous reproduisons ci-après, est orné d'une superbe gravure tenant presque toute la page, et qui représente le Christ en croix. A gauche, on voit Jésus amené par les gardes devant Ponce-Pilate. La scène du milieu nous montre, au premier plan, le Sauveur crucifié; les saintes Femmes sont à gauche au pied de la croix; de l'autre côté, les soldats. La mise au tombeau est figurée dans la perspective de droite. Cette illustration est encadrée à droite et à gauche de bordures historiées et ornementées

très remarquables tirées de *L'Ordinaire des Crestiens* et de *La Danse macabre historiée*, imprimés auparavant par le Petit Laurens :



Il existe une édition antérieure à celle-ci du *Mystère de la Passion*. Elle est datée de 1490 et a été imprimée pour le libraire Antoine Vérard.

Bien que les caractères nous semblent être les mêmes que ceux employés

pour les sommaires de *La Danse macabre historée* (voir p. 124 et 127), nous hésitons à attribuer cette édition au Petit Laurens, et nous croyons qu'elle est plutôt sortie des presses de Pierre Le Dru et Étienne Jehannot.

Le Petit Laurens a publié une édition illustrée petit in-folio du *Rommant de la Rose*, qu'il n'a ni datée ni signée et dont voici la dernière page :

En fis essargir et estendie
 Le fut tout ce que le forsis
 Mais de tant fu ie lors bien sis
 Qu'onque nul mal gre ne men sceut
 Le douly qui nul mal nen conceut
 Ains me consent a souffre a faire
 Le quil sret quil me conuint faire
 Si mappel leil de conuenant
 Que sup fais grant desauenant
 Et suis trop oultrageux ce dit
 Si ny met il nul contredit
 Que ne peingne/a maine/a cueuille
 Rosiers/blanches/a fleurs/a fueilles
 Quant en si hault begre me vi
 Que ieu si noblement char
 Que mesperance n'est pas fable
 Pource que bon a agreable
 Fuisse veis tous mes biens faicteurs
 Comme faire doivent desteurs
 La moult estoie en culz tenus
 Quant par eulz ie suis deuenus
 Si riche que pour voir affiche
 Richesse n'estoit pas si riche
 Au dieu d'amours a a venus
 Qui meurent ayde mieulz que nulz
 Puis a tous les barons de lost
 Lesquelz iamaiz dieu ne souloft
 Des secours aux fins amoureux
 Entre les baiffiers sauoureux
 Rendi gracez dix fois ou vingt
 Mais de rayson ne me souuint
 Qui tant gasta en moy de peine
 M'augre richesse la vilaine
 Qui onques de pitie nusa
 Quant l'entree me refusa
 Du sentret quelle gardoit
 De cestuy pas ne le gardoit
 Parou ie suis ceans venus
 Repostement les faulx menus
 Malgre mes mortelz ennemis
 Qui tant meurent actiere mis
 Especialment ialousie
 A tout son chappeau de souffie

Qui des amans les roses garde
 Moult en fait ores bonne garde
 Ains que dilec me renuasse
 Du mon bucil encor demourasse
 Par grant ioluite cueill
 La fleur du beau costier fleur
 Ainsi ieus la rose vermeille
 A tant fut iour a ie me cueille

C'est fin du rommant de la rose
 Du fait d'amours est toute enclose



Imprime nouvellement a Paris

Les figures sur bois de ce livre sont les mêmes que celles de l'édition anonyme reconnue pour avoir été imprimée à Lyon par Guillaume Le Roy et qui ont servi également aux deux éditions faites à Paris par Jean Du Pré et Nicolas Des Prez, à la fin du xv^e siècle. Le titre de l'édition du Petit Laurens est imprimé avec la grosse gothique de la première ligne du *Mistère de la Passion* :

Le rommant de la rose imprime a Paris

Il en existe deux sortes d'exemplaires. Les uns ne contiennent que ces deux lignes; dans d'autres on voit, au-dessous, la marque de Jehan Petit. Le texte est imprimé avec les caractères de *L'Ordinayre des Crestiens*, signé du Petit Laurens. (Voir fac-similé, p. 122, et alphabet, p. 128.) L'édition anonyme des *Postilles*, qui se trouve à la Bibliothèque Mazarine, est exécutée avec ces mêmes caractères :

¶ pince seruons celluy plain de puissance
Qui est recteur de tous les elemens
Car iene boy plus feure confidence
Que baymer dieu a ses commandemens

¶ Ly finissent les postilles a cpositions
des epistres a euangilles dominicales
Auec celles des festes sollempnelles de toute
l'annee, a la passion a resurrection de nostre
seigneur. Et telles aussi des cinq festes
de la gloieuse vierge marie Imprimees a
Paris.

Le Petit Laurens a imprimé, pour François Regnault, *Les Dicts des Philosophes*, de Guillaume de Tignonville. Il a publié la traduction française de *l'Eruditorium penitential*, sous le titre d'*Introduction au sacrement de Pénitence*, avec les mêmes figures sur bois que celles de l'édition latine d'Antoine Caillaut. (Voir t. I^{er}, p. 322-323.) On cite du Petit Laurens des éditions des *Lunettes des Princes*, de Meschinot; du *Temple de Mars*, de Molinet; de la *Moralité de l'homme pécheur*; du *Costumier du pays d'Ajou et du Maine*, et des *Cinquante et ung arrests d'auant*, de Martial d'Auvergne, livres non datés qu'on ne rencontre plus. Il faut descendre de 1491 à 1499 pour trouver des impressions datées. On mentionne encore d'autres volumes du Petit Laurens qui ont disparu.

On ne connaît, jusqu'à présent, que deux livres latins sortis des presses du Petit Laurens : le traité de Gaguin sur la versification, sans date, qui porte sur le titre la marque de *la Croix Blanche*, et la *Grammatica Perotti*, datée du 20 décembre 1499, signée du nom de l'imprimeur ainsi latinisé : *Parvus Laurentius*.

Le Petit Laurens s'est servi, pour l'*Ars versificatoria*, d'un caractère gothique de 10 points, le même que celui employé pour les notes marginales de *L'Ordinaire des Crestiens* et dont voici l'alphabet :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V X Y
 abcdefghijklmnopqrstuvxyz ꝛ Ꝟ ꝟ Ꝡ ꝡ Ꝣ ꝣ Ꝥ ꝥ Ꝧ ꝧ Ꝩ ꝩ Ꝫ ꝫ Ꝭ ꝭ Ꝯ ꝯ ꝰ ꝱ ꝲ ꝳ ꝴ ꝵ
 ā b̄ c̄ d̄ ē f̄ ḡ h̄ ī j̄ k̄ l̄ m̄ n̄ ō p̄ q̄ r̄ s̄ t̄ ū v̄ x̄ ȳ z̄ ꝛ Ꝟ ꝟ Ꝡ ꝡ Ꝣ ꝣ Ꝥ ꝥ Ꝧ ꝧ Ꝩ ꝩ Ꝫ ꝫ Ꝭ ꝭ Ꝯ ꝯ ꝰ ꝱ ꝲ ꝳ ꝴ ꝵ

Le Petit Laurens ou Laurent, dont le nom était probablement *Laurent* tout court et qui devait celui de *Petit* à un surnom, a continué à travailler jusqu'en 1517 environ. Le roman de chevalerie de *Godefroy de Bouillon*, illustré de figures sur bois, qu'il imprima en 1504 pour Jean Petit, est une de ses productions les plus remarquables.

Son atelier était situé rue Saint-Jacques, près Saint-Yves, à l'enseigne de *la Croix Blanche*¹. Dans sa marque, que nous avons reproduite au commencement de ce chapitre (p. 117), figure un écu supporté par deux licornes. Au centre, une croix blanche dentelée représente son enseigne sous forme de rébus : *La ☩ blanche*. Au-dessous de la croix blanche, l'initiale L au milieu de fleurs. Autour, dans la bordure, on lit cette devise :

Chascun soit content de ses biens,
 Qui n'a sufisance n'a riens.

¹ Rue Saint-Jacques, il y avait trois maisons à l'enseigne de *la Croix Blanche*; l'une était dans le haut de la rue, tout à côté de l'église Saint-Etienne-des-Grès; une autre, au-dessous de Saint-Benoît, juste en face de la maison de *l'Escu au Soleil*; une

troisième, paroisse Saint-Séverin, était un vaste immeuble avec façade sur la rue des Mathurins et se projetant latéralement sur la rue Saint-Jacques. Cet emplacement est celui qui est le plus rapproché de la chapelle Saint-Yves.

CHAPITRE XXVIII

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER D'ANDRÉ BOCARD

(1491-1500)

Bocard, libraire et imprimeur. — Son pays d'origine. — Livres imprimés pour lui et par lui.
Nom d'un de ses correcteurs. — Ses initiales ornées.

André Bocard ou Boucard, libraire juré de l'Université de Paris et imprimeur, était Poitevin d'origine. Il avait des ouvriers de sa province dans son atelier, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même à la fin d'un Salluste imprimé en 1497¹. Le premier livre qui porte son nom, *l'Expositio Georgii Bruxellensis in summulas Petri Hispani*, est daté du 29 août 1491 et a été imprimé pour le libraire Geoffroi de Marnef, son compatriote².

Le 17 novembre 1493 (15 des calendes de décembre), Bocard imprime en in-quarto le texte latin de l'École de Salerne (*Regimen sanitatis Salernitanum*), avec le commentaire d'Arnauld de Villeneuve :

¶ *Explicit regimen sanitatis compositum seu ordinatum a magistro Arnoldo de villa nova: catalano omnium medicorum videntis gemma. Impressum parisi per magistrum Andream bocard. xv. kal. de cetero. Anno domini millesimo quadringentesimo nonagesimo tertio.*

Hoc opus optatur quod flos medicine vocatur.

M. Proctor indique trois autres livres sans date : *Æsopi fabulæ cum commento*; *Liber Faceti cum commento*, et enfin l'ouvrage d'Albert le Grand, intitulé

¹ Bocard copie la pièce de vers en distiques, bien connue, du Salluste de 1471 imprimé à la Sorbonne et commençant par les mots suivants :

Nunc parat arma virosque simul rex maximus orbis

qu'il applique à l'expédition au delà des monts que

préparait Charles VIII; à l'avant-dernier vers, Bocard remplace le mot *Alumnus* par *Pictavos* :

*Armigerisque tuis PICTAVOS adunaveres, qui
Hos pressere libros anna futura tibi.*

² Cette édition est indiquée dans *l'Index to early printed books* de M. Proctor, sous le n° 8155.

De Secretis mulierum et virorum, sans date. D'après le savant bibliographe, ces livres auraient paru entre août 1491 et novembre 1493¹.

On voit la marque de Bocard sur une édition du livre illustré ayant pour titre : *L'Art de bien vivre et de bien mourir*, à la date du 12 février 1494 (n. st.), imprimé avec les caractères de Pierre Le Rouge, dont Jean Maurand ou Morand, imprimeur, venait de se servir pour *Les Croniques de France*, imprimées au compte de Vérard.

Le 10 mars de la même année, Bocard publie une édition in-folio de *La Légende dorée*, en français, avec figures sur bois, conjointement avec Jean Du Pré, qui en fit l'impression. La marque de Bocard est placée sur le titre, côte à côte avec celle de Du Pré. (Voir t. I^{er}, p. 269.)

Le 1^{er} mars 1494 (n. st.), un autre imprimeur, Jean Lambert, avait mis au jour pour André Bocard une édition in-quarto de *L'Égnyllon d'amour divine*, de saint Bonaventure, et, le 12 avril, le même typographe achevait encore, pour le compte de Bocard, une *Imitation* en français. La marque de ce dernier se voit sur le titre du *Tractatus de magicis artibus*, in-quarto de 14 feuillets, sans date, imprimé par Antoine Caillant.

Le 10 février 1494, André Bocard exécute, pour le compte de Jacques Bezanceau, marchand libraire demeurant à Poitiers, à l'enseigne de *la Tête Noire*, le commentaire latin de maître Pierre Tatarer sur la Logique d'Aristote, suivi de celui sur la Métaphysique, du même :

¶ Fructuosam facileq; opus Introductionis in logicam philosophiæ necnon metaphisicæ aristotelis doctissimi viri magistri petri tatarer. diligentiissime castigatū impensis pudentis viri Jacobi bezanceau mercatoris pictaveni. cõformitatis parili cura puigili magistris andree bocard. Anno dñi millesimo. CCC. nonagesimo quarto. decia die februarij.

La même année, sort des mêmes presses une édition in-quarto des *Géorgiques* de Virgile, texte latin avec commentaire, composé avec un caractère gothique de 8 points, beaucoup plus petit que les types du texte, le même que celui du Commentaire de Tatarer sur les livres d'Aristote, mentionné ci-dessus.

Le titre, *Georgica Virgilii cum commento familiari*, est disposé en deux lignes d'un très gros caractère de 24 points, débutant par une lettre ornée de la

¹ *Index to early printed books*, n^{os} 8151-8153; ouvrage cité.

hanteur de ces deux lignes et tirée en rouge. Au-dessous, on voit la marque de Bocard accompagnée de sa devise également tirée en rouge :



**EOZGICA VIRGILIJ CŪ
CŌMENTO FAMILIARI.**



Le texte est exécuté avec un caractère gothique de 11 points, dont voici l'alphabet :

A B C C D D E E E F S H Y L A B A O

P P Q R S T U Z a b c d d e f g h i l m n o p q r z

s t u v x y z á b b ° p d é e ° z i l l ° m m ° n n ° o p p °

q q q ° r q z q q r z k t t ° u . : : / / () f f f f f

Le Virgile de Bocard ne porte pas d'indication de mois ni de jour d'achèvement, comme plusieurs autres de ses impressions, mais simplement la date de l'année.

La dernière page, que nous reproduisons ci-après en fac-similé, ne comporte que huit lignes de texte, suivies d'un libellé en trois autres lignes,

annonçant que l'ouvrage a été terminé heureusement à Paris, l'an du Seigneur 1495. Le nom de Bocard n'y figure pas. La marque, qui se trouve sur le titre, indique positivement que le livre est sorti de ses presses.

et scribitur per unum l. quia si scriberetur per duo l. frustra exspectetur
in doctrinâ cum dicitur. Oculo lōga dare decet octia pocula fūge. qnt
lull id est ego qui iocose feci carmina pastorum scilicet bucolica: et ego
eudax iuventa id est iuventute. O tytiro. Sic est apostropha quia loquitur
absenti tytiro: id est feci tibi illud carmen vel librum bucolicorum qui
incipit: Tytiro tu paulule recubans sub tegmine fagi. quos quatuor libros
georgicorum et bucolica in hoc volumine a libris encidos separavi.
Gratia chaste tibi cui sub sunt culmina celsa.

Clément Marot super quatuor libros georgicorum una cum
commento zone familiarissimo opus pieclarum feliciter fuit.
Impressum parisi Anno dñi. M. CCCC. LXXV.

Voici l'alphabet du petit caractère que Bocard employait simultanément avec celui du texte (voir l'alphabet à la page précédente) dans le Virgile paru en 1495 :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V X Y Z a b c d e f g h
i h l m n o p q r s t u v x y z â b ° c ° d ° e ° f ° g ° h ° i ° j ° k ° l ° m ° n ° o ° p ° q ° r ° d q
â ° c ° d ° e ° f ° g ° h ° i ° j ° k ° l ° m ° n ° o ° p ° q ° r ° d q s <) ¶

Le 25 août 1496 (8 des calendes de septembre), André Bocard imprime l'*Expositio Hymnorum per totum anni circulum*, in-quarto.

Le 6 septembre de la même année, il termine, pour Pierre Regnault, de Caen, une édition des *Métamorphoses* d'Ovide, avec commentaire, qu'il dit avoir imprimé avec de très beaux caractères (*optimis characteribus impressus*). Ces caractères sont, pour le texte, le gros caractère du Virgile, ci-dessus reproduit (p. 143), et, pour le commentaire, un caractère intermédiaire de 9 points, dont voici le spécimen :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V X Y Z
a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v x y z ¶ ¶ ¶ ¶ ¶
â b ° c ° d ° e ° f ° g ° h ° i ° j ° k ° l ° m ° n ° o ° p ° q ° r ° d q ° e ° f ° g ° h °
i ° j ° k ° l ° m ° n ° o ° p ° q ° r ° s ° t ° u ° v °

Bocard travaille tour à tour pour Durand Gerlier, Jean Richart, Jean Alexandre et Jean Petit, libraires-éditeurs.

Le 20 décembre 1497, il achève l'impression du Salluste dont nous

avons parlé au commencement de ce chapitre, et le 13 janvier 1498 (ides de janvier 1497 v. st.), moins d'un mois après, il en publiait une autre édition aux frais de Jean Alexandre, libraire de l'Université d'Angers, et de Jean Petit, libraire à Paris.

Le 22 novembre, Bocard imprimait, pour le compte de Durand Gerlier, les Lettres et les Opuscules de Robert Gaguin, dont voici la fin :

De baculo Gaguini.

Arbitrio nixum baculo reptare gaguinum /
Lui pes non pigrior hercule nuper erat?
Cura/labor/moribus/simul et variabilis etas/
Viribus enervem destituere senem.
Sic solet annofa sibiis arentibus arbos
Adniti furce/ne violata ruat.

Finis.

Epistolarū et orationū tractatusq; de virgineo
Marie conceptu/necnon epigramatum aliozq;
opusculorum dñi Roberti gaguini finis. Que oia
Durandi gerlieri bibliopoiε parisiaci ipensa im-
pressa sunt/ Et in vico sancti Jacobi ad divi Dyo-
nisi signū e cōspectu ecclesie beati Athurini ve-
nalla habent. Anno dñi. M. cccc. xcviij. Rouē.
secunda et vigesima. p magfm Andream bocard.

Ce volume est composé avec les caractères reproduits ci-dessous :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V X Y

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz 1234567890 () , ; ' = / &

ā bb̄ c̄ ȳ d̄ ē ē̄ ħ ĩ ĩ̄ l̄ m̄ n̄ ō p̄ q̄ r̄ s̄ t̄ ū v̄ x̄ ȳ z̄

Le 28 juin 1500 (4 des calendes de juillet), Bocard met au jour divers traités de saint Athanase, de Didyme, de Cassiodore et de saint Cyprien, sous ce titre général : *Illustrium virorum opuscula*. Dans un avis au lecteur, figurant à la fin, Bocard se qualifie de typographe très habile (*calcographus solertissimus*) et il sollicite les suffrages du public pour avoir imprimé ce volume aussi nettement, après l'avoir corrigé avec une exactitude mathématique (*qui tam terse atque ad ammissim castigata compressit*). Il nomme en même temps Cyprien Benet (*Cyprianus Beneti*) comme ayant été son correcteur (*qui castigatrices manus apposuit*), et il appelle Jean Petit, qui fit imprimer le volume avec son argent (*qui suo ere imprimenda tradidit*), le meilleur des libraires (*bibliopolarum optimus*).

Bocard n'a pas produit par lui-même de livres illustrés. *La Légende dorée*,

ainsi que *L'Art de bien vivre et de bien mourir*, qui portent sa marque, ne sont pas sortis de ses presses.

Dans les *Métamorphoses* d'Ovide, imprimées par Bocard pour François Regnault, de Caen, on trouve une grande gravure sur bois qui représente Hercule exterminant les monstres. Cette planche est empruntée au matériel d'illustration de l'éditeur Anoine Vêrard.

On remarque, dans cet Ovide, quelques lettres ornées d'un style particulier que nous reproduisons ci-dessous :

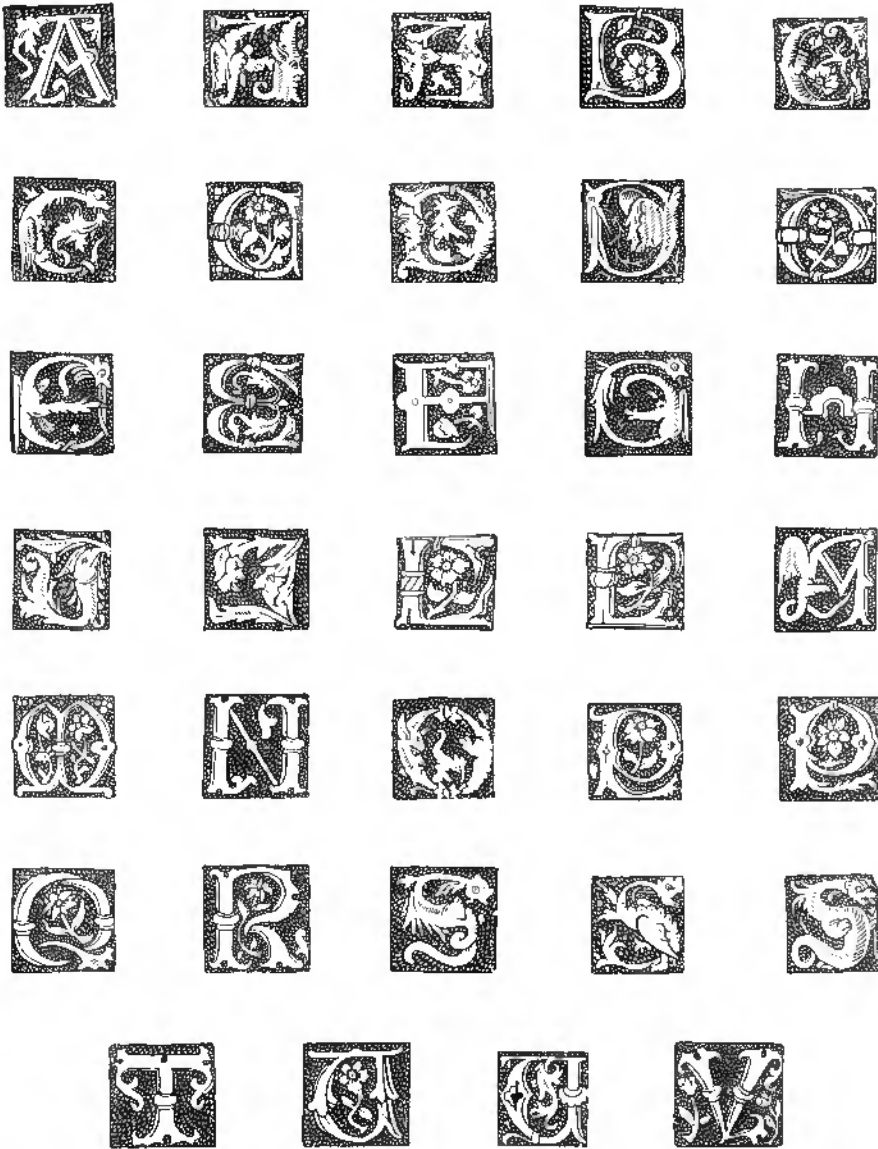


Les mêmes lettres reparaissent trois ans après, en 1499, avec d'autres de même genre, chez l'imprimeur Félix Baligault. Elles nous semblent provenir du matériel de Michel Tholose ou Toulouse, imprimeur, rue des Amandiers, qui en avait employé quelques-unes auparavant.

Bocard possédait en propre une autre série de lettres ornées, sur fond criblé, dont il s'est servi pour le recueil des *Letres et Opuscules* de Gaguin, en 1498, et qu'on retrouve, à partir de cette époque, dans la plupart de ses impressions, notamment dans une édition de Tércence du 22 juin (10 des calendes de juillet) 1499, qui n'est pas signalée par les bibliographes. Quelquefois les mêmes lettres sont tirées en rouge comme dans les *Constitutions Angliae*, de William Lindenwood, in-folio, imprimés en mai 1501, en beaux caractères (*honestis characteribus*).

Nous donnons ci-contre l'alphabet de ces lettres, dont quelques-unes sont assez originales.

LETTRES ORNÉES D'ANDRÉ BOCARD



André Bocard a imprimé encore beaucoup d'autres livres dont nous n'avons pas fait mention ici, entre autres un *Coustumier de Poictou*, in-folio, qu'il acheva le 10 avril 1500 (v. st.) pour Jean de Marnef, libraire de Poitiers. Son exercice s'est prolongé fort avant dans le xvi^e siècle, jusqu'en 1531.

A la fin d'une des productions de son atelier, André Bocard a mis cette fière devise en l'honneur du livre, multiplié par l'art de l'imprimerie, qui durera jusqu'à la fin des siècles :

*Stet liber hic, donec fluctus formica marinos
Ebibat et totum testudo perambulet orbem.*

Que ce livre reste jusqu'à ce que la fourmi ait bu les flots de la mer et que la tortue ait fait le tour de la terre.

M. Proctor a remarqué que Bocard et un autre imprimeur parisien, du nom de Félix Baligault, se sont parfois servis des mêmes caractères, et il s'est demandé lequel des deux a été réellement imprimeur. On ne peut dénier cette qualité à Bocard, qui prend tour à tour les titres de typographe très habile (*calcographus solertissimus*), d'excellent imprimeur (*optimus calcographus*)¹, et qui insiste sur les qualités de correction de ses éditions², ce qui dénote clairement qu'il pratiquait lui-même le métier.

Bocard et Baligault ont pu se pourvoir de matériel chez les mêmes fondeurs de caractères d'imprimerie ou bien se prêter leurs matrices. Ainsi les petits caractères du commentaire des *Georgica Virgilia*, de 1495, sont identiques chez l'un et l'autre. Nous n'y avons trouvé qu'une différence imperceptible dans la lettre *h* minuscule, dont le jambage d'avant se termine, chez Bocard, par une queue en forme de crochet qu'on ne voit pas dans les fontes de Baligault. Les autres caractères ont certainement des lettres semblables, mais cette similitude n'est qu'apparente. En les regardant de près les unes et les autres, on s'aperçoit de différences sensibles dans plusieurs d'entre elles. Ainsi, en prenant pour exemple les gros caractères du Virgile et de

¹ Il est ainsi qualifié à la fin d'une édition du *Doctrinale* d'Alexandre de Villedieu, portant la date du 27 octobre 1500.

² Bocard appelle l'attention du lecteur sur ce point, à la fin de l'édition de Salluste imprimée pour les libraires Jean Alexandre et Jean Petit :

Scito humanissime lector hæc opera Sallustii cum commentariis et aliis cum declamationibus, tum orationibus, opera et diligentia magistri Andreae Bocart, impensis vero Johannis Alexandri et Johannis Petit, librariorum Parisiis, quam diligenter revisa atque impressa Idibus Januarii 1497.

l'Ovide imprimés par Bocard, la même forme pour l'A et le B majuscules se retrouve chez Baligault, mais d'autres lettres ne sont pas semblables. Dans l'alphabet de Bocard, le D a deux barres transversales qui n'existent pas dans celui de Baligault, où la même lettre a un petit renflement au milieu du jambage de devant. Dans les impressions de Baligault, l'E est d'une forme différente, arrondie à sa base. Le P a deux barres transversales dans les livres de Bocard, tandis que cette lettre est un peu plus large et n'a qu'une barre, avec un petit point au milieu, dans les publications de Baligault.

On n'aura qu'à comparer les autres alphabets pour percevoir les nuances qui les distinguent et qui permettront ainsi de ne plus confondre des productions typographiques en apparence semblables, mais appartenant à des presses différentes.

La marque de Bocard, que nous avons reproduite ci-dessus (p. 143), représente l'écu royal de France, soutenu au milieu des étoiles par deux anges. Au-dessous, deux arbres sortant de terre portent, suspendus à leurs branches, des cartouches aux armes de l'Université et de la Ville de Paris. Dans un cadre qui règne autour, on lit cette devise :

Honneur au Roy et à la Court.
 Salut à l'Université
 Dont notre bien procède et sourt.
 Dieu gard de Paris la cyté.

Cette marque est souvent tirée en rouge, comme dans le Virgile de 1495 et l'*Expositio Hymnorum* d'août 1496.

André Bocard ne donne pas son adresse sur ses livres. On sait, par des titres d'archives, qu'il était propriétaire d'une maison située rue Neuve-Notre-Dame-des-Champs, et qu'il demeura rue de la Bûcherie, au *Lion en ferré*; mais ces titres sont du xvi^e siècle et ne remontent pas au delà¹. Nous croyons qu'à l'époque qui nous occupe il demeurait rue Saint-Jacques, mais nous n'en sommes pas certain. L'adresse de l'enseigne *Saint-Denis* se lit à la fin du recueil qui contient les Lettres et divers opuscules, en vers et en prose, de Gaguin. Voici la traduction du colophon, dont nous avons donné plus haut (p. 145) le texte en fac-similé : « Fin des Lettres et Discours, du traité sur la

¹ Voir RENOUARD, *Imprimeurs parisiens*, p. 33; ouvrage cité.

Conception de la Vierge Marie, ainsi que des épigrammes et des autres opuscules de maître Robert Gaguin. Tous ces ouvrages ont été imprimés aux frais de Durand Gerlier, libraire parisien. Ils sont en vente rue Saint-Jacques, à l'enseigne de *Saint-Denis*, en face de l'église Saint-Mathurin. L'an du Seigneur 1498, le 22 novembre, par maître André Bocard.»

Durand Gerlier, qui avait fait les frais de l'édition, demeurait, dès 1490, dans le voisinage de Bocard, rue des Mathurins, à l'enseigne de *l'Estrille Fauveau*; mais nous savons aussi que, de 1495 à 1498, il a donné une autre adresse rue Saint-Jacques (*ad signum Capitis Divi Dyonisii*) et qu'il est retourné ensuite à *l'Estrille Fauveau*, près de l'hôtel de Cluny. Il n'y a donc pas lieu de supposer que l'enseigne de *Saint-Denis* était celle de Bocard, bien que la manière dont elle est libellée puisse prêter à équivoque. L'exemplaire de la bibliothèque de Munich ne porte pas l'adresse de la rue Saint-Jacques. L'indication du lieu de vente est supprimée après le nom de Durand Gerlier.

CHAPITRE XXIX

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE JEAN TRÉPEREL

(1491-1500)

Les débuts de Tréperel comme libraire. — Ses publications populaires. — Ses principaux livres datés et non datés. — Sa marque et sa devise. — *Les rues et les églises de la ville de Paris avec la despense qui se fait par chascun jour*. — Les relations de Tréperel avec Michel Le Noir. — *Le Grant Testament* de Vilton. — Changement d'adresse.

Jean Tréperel, libraire et imprimeur, a peut-être été l'éditeur le plus fécond en pièces et en ouvrages de littérature populaire au xv^e siècle.

Établi sur le pont Notre-Dame, à *l'Image Saint-Laurent*, il y vendait des livres d'heures, comme nous l'apprend ce huitain placé en tête d'une édition des *Horæ ad usum Romanum*, imprimée par Jean Du Pré :

Qui aura vouloir d'acheter
Ces heures faictes en janvier
Vienne au Palais sans arrester
Tout droit au quatrième pylier
Au dessus le pont Nostre Dame
A *l'Imaige de Saint Laureus*,
Car les merchans dient sur leur âme
Qu'ils feront bon marché aux gens.

La plupart des livres de Tréperel ne sont pas datés, de sorte qu'il est fort difficile, pour ne pas dire impossible, d'en fixer la chronologie d'une façon suivie. Bornons-nous donc à citer les titres de quelques-uns des livres qui portent son nom, car on n'est pas certain qu'il les ait tous imprimés, et nous croyons qu'à l'exemple de Vérard il s'est adressé le plus souvent à des confrères, typographes de métier.

On connaît de lui une *Prognostication nouvelle pour l'an 1492*, qui a pu paraître d'avance, selon l'usage usité pour les almanachs, dans les derniers mois de 1491. Les bibliographes citent à son nom : *La Destruction de Jérusalem et la Mort de Pilate*, du 22 février 1491 (1492, II. st.); *L'Histoire du vaillant chevalier Pierre de Provence et de la belle Magnehae*, du 15 mai 1492, et *Le Débat de l'homme et de la femme*, par frère Guillaume Alexis, pièce de 6 feuillets seulement, imprimée en 1493. La même année, Tréperel publiait, sans indication de nom, *Le Débat de la dame et de l'escuyer nouvellement fait*, par maître Henri Baude, petit in-quarto de 11 feuillets.

De 1493 à 1498, il fit paraître diverses éditions des *Chroniques de France abrégées*, dont on trouvera l'indication dans le *Manuel du Libraire*, de Brunet.

Nous donnons le fac-similé de la fin d'une de ces éditions qui porte *Tréperel* pour *Tréperel* :

La quarte ligne des roys de france

Conheur et exaltation de toute noblesse a laugmentacion et tranquillite de leglise et a la prosperite et soulas de tout le peuple de france et generalement de toute la chose publique. Amen.

CImprime a paris le quinzieme iour du mois de Novembre. L'an mil quatre cens quatre vingz et viii. Par Jehan Treperel libraire demourant sus le pont nostre Dame a lenseigne saint laurens.

Nous connaissons, de Tréperel, *Le Traicté des dix commandemens de la Loy selon maistre Jehan Jersu*, suivi de *La Science de bien mourir*, par le même, datée du 21 juin 1495. Voici l'alphabet des caractères qui ont servi pour l'impression de ce volume. Jean Tréperel les a souvent employés au commencement de sa carrière :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S

T U a b c d e f g h i l m n o p q r s t u v x y z

ā ã ē ē ī ſ ō ° p̄ p̄ q̄ t̄ ū ā . : / () ff ff ff

La lettre L majuscule a la boucle du haut ouverte, dans cet alphabet; d'autres fois elle est fermée, comme dans *Les Chroniques de France* et dans d'autres livres. Les deux formes de cette lettre se rencontrent dans *La Vie de Madame sainte Barbe*. (Voir p. 154.)

Mentionnons encore : *La benoïste Passion et Résurrection, par le bon maistre Gamaliel et Nichodemus, son neveu*, in-quarto de 58 feuillets, d'un caractère de gothique carrée, avec figures sur bois, daté du 31 mai 1497 :

Cy finist la mort et passion. et aussi la resurrectiō de nostre seigneur ihū crist. Imprimee a Paris par Jehan Treperel de mouvant sur le pont nostre dame a lenseigne faict lauréet. Le derrenier iour de May. Lan mil quatre cens quatre vingtz & xvii.

Le 31 août de la même année, Jean Tréperel fit paraître une édition petit in-quarto de *La Vie de Robert le Dyable*¹ :

quelle pouoit penser pour la tenir en soy en sete. Pour mettre fin a nostre present liure nous laisserons le dueit de la ieune duchesse & parlerons de Robert le quel fut en sa ieunesse tant paruers et mauuais en chiy a tout: Bire et a tout mal sans ce que en sup eust aucun rais son & amptie / plus felon que vng lyon sans auoir nul le misericorde: et fut depuis cōme vng homme sauuaige / sans parler cōme vne beste muet abstinēt et puis areste que iamais fut homme. Et puis fut exaulce en noblesse & honneurs comme cy deuant aues ouy: Robert desquit longuemēt avec sa femme & saintemēt et eut bonne renommee et fut prise & apme de grans et de petis: car il faisoit de chascun bone iustice et tenoit tout son pays en bone paiz. Il eut de sa femme vng beauz filz le quel est nomme Richard: & fist avec charlemais gne plusieurs grans prouesses. Il se apde a croistre et exaulce la foy crestienne. Car sans cesser il menoit guerre aux Sarazins & les destruisoit: car il ne les pouoit apmer. Il desquit noblement a grant honneur et bonne renommee en son viuāt par tout son pays ainsi cōme son pere robert: car tous deus desquient saintement iusques en la fin de leurs iours. Dieu par sa fine puissance nous doint si bien et si saintement viure que en la fin de noz iours nous ames puissent avec les leurs voler la sus en la gloire eternelle avec tous benoistz saintz & saintes de paradis.

Cy finist la vie de Robert le dyable. Imprime a Paris. Le darrnier iour d'aoust. Lan mil quatre cens quatre vingtz & diesept:

L'achevé d'imprimer ne porte pas de nom d'imprimeur, mais les types du Gerson de 1495 s'y reconnaissent facilement.

¹ Nous devons communication de ce volume à M. Jacques Rosenthal, libraire à Munich. L'exemplaire, unique jusqu'à présent, est incomplet au commencement.

Cette édition de *La Vie de Robert le Dyable* n'est citée par aucun bibliographe et était restée inconnue. C'est la troisième de ce petit roman de chevalerie, imprimé pour la première fois à Lyon, le 7 mai 1496, par Pierre Maréchal et Barnabé Chaussard, et ensuite à Paris, le 22 avril 1497, par Nicole de La Barre. On y remarque des lettres ornées de styles mélangés, sur fond noir, qui avaient paru déjà en partie dans le Gerson et dans d'autres publications; nous les reproduisons ci-après. La plupart de ces lettres sont copiées d'après celles des *Histoires Troyennes*, imprimées à Lyon en 1490.



Viennent ensuite, parmi les livres datés, *Les Dévotes louanges de la Vierge Marie*, par Martial d'Anvergne, avocat au Parlement de Paris, imprimées en 1498, et *La Vie de sainte Barbe et ses miracles*, du 18 octobre 1499 :

Ly finist la Vie ma dame sainte Barbe & plusieurs
 beaux miracles de la dicte sainte Laquelle a este impri
 mee a Paris par Jehan treperel libraire demourant sur
 le pont nostre dame a l'ymaige saint laurens Lan mil cccc
 quatre vingtz et piz. Le xviii iour de octobre

La marque de Tréperel se voit sur le titre d'un livret intitulé : *Les Rues et les Églises de la ville de Paris, avec la despense qui se fait par chacun jour*.

C'est une pièce des plus curieuses, réimprimée par M. A. Bonnardot à la suite de ses *Études sur Gilles Corrozet*, d'après une édition de la même époque imprimée par Pierre Le Caron.

Nous en reproduisons quelques pages, dont l'une contient la nomenclature des vieilles rues du quartier des Halles au xv^e siècle :

**Les rues et les églises de la ville
de paris avec la despense qui se fait
par chascun iour**



Les rues de paris. Et smicromēt
le quartier des halles
La grant rue saint denis
La rue saint sauveur
La rue de beau repaire
La rue pauee
La rue de mont hozgneil
La rue de quirquetonne
La rue au l'oy
La rue de mat conseil
La rue de merberel
La rue au signe
La rue de la grant tannanderie
La rue de la petite tannanderie
La rue de mandestour
La rue de pelouet
La rue de la chânoierie
La rue de la coffonnerie
La rue au feure
La rue de la charronnerie
Le cloistre sainte opposune
La rue de la tabletterie
La rue de petrin gasselin
La rue de la harengerie
La rue de la saunerie
La rue de la megifferie
La rue saint germain l'aucerroye
La rue des saunbieres
La rue de iehan loingtier
La rue guillaume portee
La rue des recommandereffes

Une autre de ces pages donne les dimensions de Notre-Dame de Paris et se termine par une recette contre l'épidémie, toute pleine de sel gaulois, dans laquelle sont raillés les travers et les qualités des provinciaux et des étrangers qui composaient la population flottante du Paris d'alors :

Deux Bourgongnons de conscience,
Et deux Bretons de sapience;
Sans ardeur deux Allemans,
Sans flaterie deux Normans

Avecques deux hardis Lombars,
 Et sans baverie deux Picars,
 Et puis sans orgueil deux François,
 Et sans traison deux Angloys,
 Deux Flamans sans beurre menger
 Et en boirc ung poi sans iarder,
 Et pour mettre la chose affin :
 Deux preudhommes de Limosin.
 Broyez en ung mortier d'estupes
 Et trempez la dedens vos soupes
 Sy aures bonne gallimafrée.

Sensuyt la longueur lar
 geur & haulteur de nostre
 dame de paris

Notre dame de Paris a de long
 dedens oeuvre soixante et cinq tois
 ses.

Item de large xxxiii. toises
 Item de hault p vii toises
 Item les tours ont de hault xxxiii.
 toises & se tout fonde sur pilltoiz

Recepte pour guerir despidimye
 Tous ceulx qui ne se cropēt mie.

Deux bourgongnès de conscience.
 Et deux bierons de sapience
 Sans ardire deux allemans
 Sans flaterie deux normans
 Avecques deux hardis lombars
 Et sans baverie deux picars
 Et puis sans orgueil deux francops
 Et sans traison deux angloys
 Deux flamans sans beurre menger.
 Et ey boire vng pot sans iarder
 Et pour mettre la chose affin
 Deux preudhommes de limosin
 Broyez en vng mortier de supes
 Et trempez la dedens vos soupes
 Sy aures bonne gallimafrée

Et moitie moins de gisces et chappelle
 Sans l. pa par se present diuis
 Drap croissant et demp sa baleur
 Monstrent quans beufz fault en paris le iour
 Si quans moutons scauoirtu entrepins
 Pren de deux chiens les piez tous balans cent
 De mille piens la moitie moins
 L. si e. p. apres conioins
 A paris sauras sans declin
 Quans mups fault chascun iour de vin
 Autant mups de ble iour luy piele
 Comme trops qq. valent en teste
 Trois crois quatre piez a deux. pp.
 Du portaf Marie de paris
 Nombrent les marchans a tous cent q
 Qui les marchent par drap diuis

Ainsi finie les rues les eglises la despense le
 tour le cloz de ladicte ville avecq's lencloz du bois
 de vincennes a les epitaifes de sa grosse tour dudit
 bois & qui premierement la fonda & qui la parfist
 et acheua.

Explicit.

Le blason de paris

Paisible demaine
 Amoureux bergier
 Repos sans dangier
 Justice certaine
 Science haustaine
 Cest paris entier

Bien qu'il demeurât à l'enseigne *Saint-Laurent*, sur le pont Notre-Dame, Jean Tréperel avait adopté pour marque l'écu de France, porté par deux anges, que nous venons de reproduire. Au-dessous, ses initiales I T sont

retenues par des boucles ou *lacs d'amour* accostés de deux lions. Autour, dans la bordure, on lit cette devise :

En provocant ta grant miséricorde,
Otroye nous charité et concorde.

Tréperel a publié une édition des *Quinze joyes de mariage*, à la fin de laquelle se trouve une figure sur bois qui est une naïve peinture de mœurs nous donnant l'idée d'un ménage de gens du peuple au xv^e siècle. On y voit le mari, chargé de différents objets, harcelé par sa femme et ses enfants; des animaux domestiques figurent dans ce groupe :



Sur la liste des livres sans date, au nom de Tréperel, figurent : *Le Livre appelé les Quatre Choses*; *La Voye de Paradis*; *Le Livre de Clergie*; *L'Horologe de dévotion*, par Jean Quentin; *La Vie de sainte Marguerite*; *La Vir de saint Fiacre en Brie*, dont il y a deux éditions; *La Vir de sainte Geneviève*; *Les Proverbes communs*; *Le Débat de l'homme mondain et du religieux*; *Le Renouement d'amour*; *Les Ditz d'amour et ventes*; *Les Sanhaiz et beautés des dames avec la fille comparée à la vigne*,

et une infinité d'autres petits livrets populaires et de pièces de poésie française qui se débitaient couramment, et dont le plus grand nombre n'est pas parvenu jusqu'à nous.

Tréperel a imprimé *Les Menus Propos*, recueil de dictons populaires. Sur le titre de ce livret figure la marque à l'Écu de France :

Les menus PROPOS



L'achevé d'imprimer des *Menus Propos* donne toutefois l'*Ymaige Saint Laurent* pour adresse :

Cy furent les menus propos Im
pimes nouvellement a paris par Je
hay treperel demourant sur le pont
nostre dame a l'ymaige saint Laurent

Tréperel changea plus tard cette adresse et signa définitivement ses livres à l'*Escu de France*, quelque temps après avoir quitté le pont Notre-Dame.

Il ne faut pas chercher des œuvres d'art dans les petites images illustrant les vies de saints ou de saintes que publiait Tréperel. Les mêmes figures servaient indifféremment de remplissage pour l'un ou pour l'autre, quel que fût son genre de martyre.

Sainte Catherine, au lieu d'être suppliciée sur la roue, a la tête tranchée par le bourreau :

Amen,
Imprime a Paris sur le pont
nostre dame. Par Jehan treperel



Tréperel a imprimé une édition de Villon. Sur le titre, on voit la marque de Michel Le Noir, et l'achevé d'imprimer porte le nom de Tréperel :

Le grant testament villoy/e le petit. Soy
codicille. Le iargon/e ses ballades.



Dui toujours a neuf heures sonne
Le salut que l'angel prebit
Si s'endy et mys en somme
Pour puer comme le cueur bit

Fait au temps de ladicte vote
Par le boy renomme villoy
Qui ne menge figue ne date
Ser et noir comme es conueillou
Il na tente ne pauillou
Qu'il nait laisse a ses amis
Et na mais qu'y pou de villoy
Qui sera tantost a fin mis

Li finist le grant testament
maistre francoys villoy. Soy
codicille. ses ballades e iargon
Et le petit testamēt. Imprime
a paris Par Jehan treperel de
mourant sur le pont nre dame.

Il avait des relations étroites avec Le Noir, libraire-imprimeur comme lui, demeurant sur le pont Saint-Michel. Le Noir avait épousé Jeanne Tréperel,

filie de son confrère. Souvent les deux typographes se partageaient entre eux les éditions de leurs livres, et ils imprimaient l'un pour l'autre.

L'édition de Villon, exécutée avec les caractères du Jerson de 1495, est ornée de figures sur bois. En tête, on voit le portrait de maître François Villon, le bohème de lettres :



*Ly commence le grant codicille &
testamēt maistre francoys Villon*

*En l'ay de mon trentiesme aage
Que toutes mes hontes ieuz veues.
Ne du tout fol encor ne saige
Non obstant maintes peines eues
Lesquelles iay toutes receues
Soubz la main thibault danssigny.
Seue que il est seignant les rues
Qu'il soit le mieie le regny*

Une autre édition de Villon, datée du 8 juillet 1497, porte à la fin cette mention : *Imprimé par Jehan Treperel.*

Après la chute du pont Notre-Dame, en octobre 1499, Tréperel alla demeurer temporairement rue de la Tannerie, à l'enseigne du *Cheval Noir*.

C'est là qu'il imprima *Le Livre de bonnes meurs*, de frère Jacques Le Grant :

C Op fine le liure intitule de bones meurs: compile
par frere iacques le grant de l'ordre saint augustin
Imprime a Paris par Jehan treperel demourant en la
rue de la tannerie en l'enseigne du cheval noir lan milcccc
quatre vingtz & dixneuf.

C'est le seul livre que nous connaissions de lui à cette adresse¹. Nous le trouvons ensuite installé définitivement rue Saint-Jacques, près Saint-Yves, où il transporte son enseigne de *Saint Laurent*.

Voici maintenant la *Vie et légende de saint Mathurin de Larchant*, qui est imprimée avec le caractère de la *Mort et Passion de Nostre Seigneur Jhesu Christ*, du 31 mai 1497 :

Larchant.

Lan mil quatre cens quatre vingtz,
Et neuf que on cuillit peu de vins
En nouembre fut la vie faicte.
Selon la legende parfaite
Par maistre Jehan le beistre prestre
Audit larchant ou voulut naistre
Le tresnoble saint mathurin
Et pource chascun pelerin
Vous requiers vne patenostre
Au nom de saint pierre l'apostre
En priant dieu deuotement
Qui en la fin luy doint sauvement.
Et tous ceulx qui en la memoire
La diront dieu leur doit la gloire. Amen

Cy finist la vie et legende de saint mathu-
rin de larchant imprimée a paris par Jehan treperel

Ce caractère est une gothique de 12 points, dite *lettre de somme*, que l'on voit plutôt employée par Michel Le Noir, gendre de Tréperel. Nous en donnons ci-dessous l'alphabet :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U

a b c d e f g h i l m n o p q r s t u v x y z . : = C f f a

ā â ē aī l' n̄ o° p̄ p̄ q̄ q̄ r̄ ũ

Jean Tréperel a publié quelques livres latins : l'Introduction de Jacques Le Fèvre d'Étaples à la Métaphysique d'Aristote, le 16 février 1494 (n. st.), les *Questiuncule grammaticales*, citées par M. Proctor, les Géorgiques de Virgile avec commentaires, le 2 juin 1495, et un texte latin des Méditations de saint Augustin, in-quarto sans date; mais c'est là une exception, car tous les autres livres de Tréperel sont des textes français en vers ou en prose.

¹ Nous ne connaissons pas d'autre exemplaire de cette édition que celui de la bibliothèque du Musée Condé, à Chantilly.

La Vie de Madame Sainte Barbe (voir fac-similé, p. 154), qui est datée du 18 octobre 1499, est le dernier livre que Jean Tréperel ait mis en vente sur le pont Notre-Dame. Sept jours après, le pont s'écroulait avec les maisons bâties dessus et était emporté par les eaux de la Seine :

Le vendredi de devant la Toussaincts
Vingt et cinquième octobre du matin
Mil cccc nonante neuf rien mains
Le noble pont Nostre Dame prit fin¹.

Selon ce que rapporte Robert Gaguin, témoin oculaire, les habitants du pont eurent à peine le temps d'emporter leurs effets². Comme l'a fait observer avec beaucoup de bon sens M. HARRISSE, « on se demande si dans ces conditions VÉRARD et TRÉPEREL, qui avaient leur principal établissement sur le pont, eurent le temps de déménager leur matériel d'imprimerie³. » Nous croyons que l'atelier de Tréperel situé rue de la Tannerie, où il se retira aussitôt après la catastrophe, jusqu'à ce qu'il eût pu chercher un nouveau local où il s'établît ensuite à demeure fixe.

Jean Tréperel a fait souche d'imprimeurs. Il eut un fils qui lui succéda, ainsi que sa veuve. On continua dans la maison le même genre de publications. L'exercice des Tréperel s'est prolongé fort avant pendant le XVI^e siècle. Ils ont imprimé des romans de chevalerie, des mystères dramatiques, des poèmes. Ce sont eux qui ont le plus vulgarisé, par leurs éditions, notre vieille littérature populaire.

¹ Ce quatrain se lit à la fin du *Chasteau de Labour*, de Gringore, imprimé par Philippe Pigouchet pour Simon Vosire. Certains auteurs donnent la date du 25 novembre, mais elle est inexacte.

² « Et le pont Neuf (tel est le nom que Gaguin donne au pont Notre-Dame), l'an quatre vingt et deux après qu'il avoit esté bati, avec toutes les maisons qui estoient édifiées dessus au nombre de

soixante. . . trébucha tout dedans la rivière Seine. Le lieutenant criminel commanda que tous les habitans du pont Neuf voidassent promptement. . . si comme chacun effrayé de paour se hastoit d'emporter ses meubles et ustensiles. » (*Les Grandes Chroniques de France*, Paris, Galiot Du Pré, 1514, fol. CXLII.)

³ *Excerpta Columbiniana*, p. XLIX; ouvrage cité.

CHAPITRE XXX

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE MICHEL LE NOIR

(1492-1500)

Les débuts de Michel Le Noir. — Ses principales publications. — Ses rapports avec son confrère Pierre Levet. — Ses marques et sa devise.

Michel Le Noir, libraire, imprimeur et relieur, était allié avec Jean Tréperel dont il avait épousé la fille. Comme ce dernier, il avait commencé par être libraire. Ensuite il imprima des livres de toutes sortes, français et latins, partageant des éditions avec Tréperel; ils ont imprimé l'un pour l'autre, de sorte que l'on trouve quelquefois la même édition avec les marques de l'un ou de l'autre, et qu'il est difficile de distinguer lequel des deux en a été le véritable typographe. Le Noir était établi sur le pont Saint-Michel, à l'*Image Saint-Jean*. En 1487, un imprimeur du nom de Jaçon Carchain vendait ou plutôt faisait vendre, par un libraire établi à cette adresse, les œuvres de Buridan. Ce libraire devait être Michel Le Noir¹.

La Caille a cité² une édition du *Chevalier délibéré*, d'Olivier de La Marche, qu'il met à l'actif de Michel Le Noir, avec la date de 1489. Il en existe une effectivement, imprimée par ce dernier, mais elle est sans date et, comme l'a fait observer Brunet, cette indication est inexacte. Le Noir n'a dû imprimer qu'en 1492 au plus tôt. Le bibliographe Panzer mentionne une édition du *Doctrinale* latin d'Alexandre de Villedien, à cette dernière date, avec le nom de Le Noir. Nous connaissons un autre livre, les *Auctoritates Aristotelis*, daté du 26 septembre 1493; puis nous avons une lacune de deux années jusqu'au

¹ Il est certain que Le Noir exerçait le métier de libraire dès 1486. Nous avons cité, tome I^{er}, page 453, au chapitre de Jean Carchain, un document établissant que Le Noir prenait pour apprenti

un nommé Jean Vean, suivant un contrat passé par-devant deux notaires le 2 janvier 1483.

² *Histoire de l'imprimerie et de la Librairie*, p. 64; ouvrage cité.

23 septembre 1495. La série des éditions de Michel Le Noir se poursuit ensuite sans interruption jusqu'en 1500 et au delà.

À l'exemple de Tréperel, Le Noir a publié un grand nombre de livres auxquels il n'a pas mis de date, et qui doivent non seulement combler la lacune que nous venons de signaler, mais encore se répartir dans les diverses années de son exercice; néanmoins nous n'avons aucun élément, pas plus que pour Tréperel, qui permette d'en établir la classification chronologique. Bornons-nous donc à citer les titres des principaux, tels que : *Le Livre de Bandoyu, comte de Flandres; La Bible en françois; Le Livre de Clergie; Le Champ vertueux de bonne vie, appelé Mandevie, par Jean Dupin; Les Demandes d'amour avec les responses; Les Louanges de Nostre Dame; Le Chevalier délibéré; L'Histoire des deux roys amants Enryalus et la belle Lucesse, et La Vie de Marie Magdalene, dont nous donnons ici le fac-similé de la première page et de la dernière :*

La vie Marie magdalene

¶ L'interpretacion du nom de la Magdalene.



Marie d'aut autā tadire cōme mer a mere ou enluminee. Et par cestrops choses font enten due a trois choses quelle est feutice assa voir partie de penitance / partie de contemplaciō et partie de gloire celestielle. Et de ceste triple partie est entē du ce que nostre seigneur dist. Marie a esleu la meilleure partie que nul sera poit offee. La premiere partie ne lui est point ostee. C'est fin qui est

ascensioy de beattitude. La seconde pour raison de continuaciō car la contemplaciō de la Voie est continuee avec contemplaciō de son pays. Et la tierce partie pour la raison de sa parfit rabsēte. Et autānt comme elle esleut la meilleure partie par penitance elle est dicte mer amere. Car en ce uist elle moult de amerumeo; car il l'appert en ce quelle espendit tant de lacmes quelle en sauua les piedz de nostre seigneur. Et tant comme esle esleut la partie de contemplaciō par debens elle est dicte benoyste enluminee. Car elle print gōutement ce quelle

cest de la mo^r de dieu. Et de ieshu dieū ilz q̄ s'ranoblist deuant se a autres de la douceur de la familiarite. pour ce q̄ l'auoit offe du deuant d'it de h̄t; q̄ ces choses s̄t frivolle a repuees. Dng hōme q̄ estoit auengle se fist mener au monastere de la benoiste magdalene pour uisiter son corps en meur dit q̄ deoit ia se s̄tise q̄ se feria a haute Voie. Ha benoiste marie magdalene q̄ ie desferue Dne fois deoit ton esḡtise. q̄ t̄ost ses peutz surēt ouuers. Dng h̄de eferiuit ses pechez en Dne cōduse. q̄ les meiff soubz la couuerture de l'auel de la benoiste marie magdalene. la piāt q̄lle sup impetrast par dōy. Et lors Dng peu apres il piāt la cez. Dulle trouua tous ses pechez effacez. Dng hōme tenu en sera pour pecune. q̄ appelleit en son apde la benoiste marie magdalene q̄ Dne nuyt s'apparut Dne belle fēme a luy q̄ luy desrompit ses fers. q̄ luy q̄māda q̄ l'ey allast. se q̄ l'ey alla incōtinēt. Dng cferc de s̄andrea estienne par nom. estoit mōte en si grāt desobdōnance de seldōnie quil h̄taoit tous pechez. q̄ ce q̄s appitent a: sa luy il ne Douloit pas ouyr; tou seffoie il auoit grāt deuotion a la benoiste magdalene. q̄ eunoit sa siḡtise; h̄onorēt sa se s̄te Et si cōme il distoit Dne fois son t̄abeau q̄ l'ne doruoit du tout ne seilloit du tout. magdalene se apparut a luy e de mōlt belle fēme. soustenu de deuy anges a desprez a fenestre. et luy dist eyre gardāt piteusemēt: Estiēre pour quoy repues tu les saiz de mes merites non dignes. pour quoy a l'instance de mes pieces ne peuz tu estre esmeu a nulle repitance des q̄ tu q̄mences a auoir deuotioy a moy. Jay tousiours p̄ye dieu pour toy fermement. Lieue sus q̄ te repens q̄ ie ne te delaisseray pas deuant que tu soyes recōs̄ite a dieu. Et lors il sentit si grāt grace estre espendue en luy que il rendca au ciel. q̄ se mist en religion et fut de tres p̄saite Vie. et a la mort de luy magdalene fut Deue estre empies sa biere avec les anges: Et emporter es cieuz a louenges lame de luy ainsi comme Dne colombe.

¶ C'p fine la legende de la benoiste Dng Dalene
Imprimee a Paris par Michel le noir.

Parmi les livres français, Michel Le Noir a encore imprimé, en 1497, *Le Doctrinal de Sapience*, de Guy de Roye, et, en 1499 (v. st.), *la Vie avecques les miracles de Monseigneur saint Martin, archevesque de Tours* :

Cet honneur a loué de dieu le pere tout puissant / de la gloieuse vierge marie / de toute la court celestielle de paradis / ceste presente vie avecqs les miracles de moiseigneur saint Martin archevesque de tours. En la quelle cite repose se le benoist corps du gloieux saint / a este imprimée a paris par Michiel le noir demourât sur le pont saint Michiel a l'esigne saint Jehan leuangeliste. Lan mil quatre cens quatre vingtz et dixneuf. Le quinzeiesme iour de Avril. avant pasques.

Une pièce de vers sur le *Sacre du Roy* en mai 1498, imprimée avec les mêmes caractères, a dû sortir des presses de Le Noir ou de celles de Tréperel :

Le sacre du roy trescrestie fait a reis
Lan mil quatre ces
quatre vingtz .xviii. le .xviii. iour de may. Et 2met
les douze pers de france doibuet a sot tenus estre ou
leus comis audit sacre en la dite ville de Reins cha
scun failât sô office. Et tous les ducz et contes dudit
royaulme de frâce a lesquels sont qui tiennent n uemêt
et sans moyen du roy nostre sire. Et lesquels sont q̄ tiē
nent par le moyn daultrey ainsi que plus aplain cy
aptes sera de claire



Le roy
Bien doy de cueue louenge rendre
A dieu mon parfait createur
Quant dessus moy il fait descendre.
Grace dont ie boy la teneur.

Le Noir imprima encore, sur le pont Saint-Michel, le *Chapelet de Virginité*, avec ce même type gothique qui se trouvait aussi chez son beau-père et avec

lequel ce dernier avait imprimé, en 1497, *La Mort, Passion et Résurrection de Jésus-Christ par Gamaliel et Nicodemus*, ainsi que *La Vie et légende de saint Maturin de Larchant*, livres signés du nom de Tréperel.

Je le tiés & tiédzay pour nulle riés ne le laisseray.
 Ne iamaís autre nau ray. O tresdoulx dieu bien
 doit estre louee celle q̄ peut p̄feter a son amy ce iouis
 chapellet enuiron de fleurettes tāt odorates cōe il
 requiert a ces amyes/ ou p̄mier liure des cātifs de
 lant. Fulcite me floribus &c. filles de hierlm garnit
 lez moy de fleurettes. Enuiconnez moy de p̄mets
 rez. O dieu cōe douce requeste mais a ce faire som
 mes debiles & foibles & auos mestier de v̄re aide sice
 iet⁹. Laquelle no⁹ vueille octroier & dōner p̄ la gra
 ce Le pere/le filz/le saint esprit. A P E B

Imprime sur le pont saint
 michel a lymage saint. Jehan
 par. Michel le noir

Michel Le Noir a imprimé, sans date, *Le Livre de Ophethus*, dont il n'existe que son édition, laquelle, malgré les rajennissements de style faits à la fin du xv^e siècle, nous a conservé un roman français du moyen âge que l'on croyait perdu il y a peu de temps encore¹ :

Le chief & la liure stoterent cāt quen parfondemer paruinbrēt
 Dessus lherbe yffit de la riniere. Une merueilleuse serpenct
 qui trouua le chief du diuin poete gisant a la riniere. Si s'as
 sist dessus la gueule boye & mēger le cuida. Mais p̄hebus s'as
 demourance. Voulut le chief de sen filz resconre & ainsi que la
 serpenct le. Voulut deugier p̄hebus la mu'ah dite pierre de
 te lle foume et de telle laideur comme par deuant sa muance
 estoit. Lame de ophheus descendit en enfer sans demourance
 ou il vit la Dable tenebreuse & les regnes que parauāt auoit
 Deu. Bien recongneut les dieux & la piteuse compaignie q̄
 la estoit & si y trouua son espouse q̄ il auoit desirée. Loguement
 si tembrassa amiablement & la regarda assure & sans doute
 de condition griesue.

¶ C' est fine le liure de ophheus. Nouuellement
 imprime a paris par Michel le noir.

En 1500, Le Noir a publié les *Promesses et vāllances du preux Hercules*, avec figures sur bois, une édition française de l'imitation, sous le titre d'*Éternelle Consolation*, et un recueil de traités de Jerson contenant *La Mendicité spirituelle*, *Les Méditations de l'âme* et le *Consolatif de tristesse*.

¹ L'exemplaire unique de ce livre récemment découvert a été acquis par la Bibliothèque nationale. Il est dans un recueil qui porte actuellement la cote pZ. 419.421, in-4^o (Réserve).

La figure sur bois d'un personnage méditant, qu'on voit sur le titre de ce dernier ouvrage, a été copiée plus d'une fois par d'autres imprimeurs :

La mendicite spirituelle.
Les medittatiōs de lame
Le consolatif de tristesse.



tez mondaines. Et par Saape foy et certaine esperance pre
 feure tousiours en appesant et actendât sa misericorde et
 layde de dieu. Car se ainsi se faz il t'enyera les bestes si for
 tes armures de patience par les q̄lles les gr̄s coups et res
 ducs et aspres hoions de aduersite tu reputeras douly et
 souezy flair̄s ainsi comme tu as oy des ḡsieux martirs
 de iesusxust. Ainsi comme fist le bon iob lequel non ob̄iât
 qui'eust toute perdue sa cheuance et tous ses enfans et q̄l
 fust strappe tout au long de son corps depuis ses piez au
 ques a la teste de malabie orde et puante comme est taigne
 toutesuoyes si douly si souezy flair̄s lui sureul toutes ses
 aduersitez tant fort estoit il arme de patience que tousiours
 il louoit dieu en disant. Dieu mauoit donne tout ce que i'a
 uoye il ma tout coste il a fait ainsi qui' estuy a peu. Benoist
 et loue soit il de tout ce fut que tres beste paciee. Au telle
 lanoue doint dien en toutes noz aduersitez le pere le filz et
 le sainct esperit. Amen.

¶ C'uy sinist le cōsolatif de tristesse tribulacion
 Imprime apatis par Michel le noir libraire
 iure en l'uniuersite de paris demourât sur le
 p̄t saict Michel. lan̄ M̄cccc. le 24. feurier.

Le caractère de bâtarde avec lequel ces deux derniers livres sont imprimés est le même que celui de *La Vie de Marie Magdelene*, dont nous avons donné des spécimens page 164. En voici l'alphabet :

A B C D E F G H I K L M N O P Q R S T V
 a b c d e f g h i k l m n o p q r s t u v x y z ff ff
 ā ē ā ī ō ō p̄ p̄ q̄ q̄ ū : : = | () ¶

Le 24 août 1494, Le Noir a publié un traité latin sur le Calendrier, qu'il dit être sorti de ses presses établies sur le pont Saint-Michel. Les livres latins portant son nom sont moins nombreux que les livres français et sont généralement des ouvrages d'enseignement et de littérature classique.

Le nom de Michel Le Noir figure encore comme imprimeur, à la date du 2 octobre 1495, à la fin d'un traité latin sur la pureté, la continence et la chasteté des prêtres :

¶ Pafculū qđ de mundiā cōtinentia et caſtra
reſacerdotū inſtituta feliciter finit. Exarati parli
qđet michaelē nigrum commoantē ſupra pontem
ſancti michaelis ad interſignū ſancti iohānis euan
geſtiſe in ſecunda vero die menſis octobris. Anno do
mini M.cccc.nonaſſimo v.

Le Noir a publié deux éditions du *Floretus cum commento*. La première le 22 septembre 1495.

Floretus cum commento:



La seconde a été imprimée le 30 novembre 1499 au faubourg de Saint-Germain-des-Prés, par Pierre Levet, Raoul Couturier et Jean Hardouin, imprimeurs associés, pour le compte de Michel Le Noir.

Il est à remarquer que les petits caractères de commentaire du *Floretus* de 1495, qui est signé de Michel Le Noir comme imprimeur, sont exactement les mêmes que ceux de l'édition de 1499, imprimée par Levet et ses associés, et que la disposition typographique des deux éditions est semblable.

Ce n'est pas tout : une édition des *Fabulae Esopi*, faisant partie, comme le *Floretus*, des *Auctores Octo*, était sortie du même atelier deux mois auparavant (le 18 septembre), et c'était encore Pierre Levet qui l'avait imprimée, avec

les mêmes caractères, «aux frais de l'honnête homme Michel Le Noir» (*cum expensis honesti viri Michaelis Nigri*).

On n'a qu'à comparer les deux fac-similés ci-joints pour s'assurer de l'identité d'origine des deux éditions du *Florens* que nous venons de mentionner.

Édition de 1495, au nom de Le Noir.

¶ Florenſi gloſa ſinit feliciter.

¶ Eſt autem parſiſ per michaelem nigram cōtinuam in p̄a pontem ſancti michaelis ad interſignum ſancti Johannis euangelice & lre vtro. xxi. menſis ſeptēbris. Anno domini. m. cccc. nonageſimo. v.

Édition de 1499, au nom de Levet et de ses associés :

¶ Florenſi gloſa ſinit feliciter.

¶ Eſt autē hoc opus Suburbia ſancti Germani de parſia Anno dñi Millefimo. cccc. xxi. die penultima Nouēbris, per Petru tenet. Magiſtrū Radolphum couſurier et Johannem haidouyn ſcolorem expēſa honeſti viri Michaelis le noir cōmōſantis in p̄a pontem ſancti Michaelis in interſignio ſancti Johannis euangelice.

Précédemment, Le Noir avait publié le poème *De Contemptu mundi*, faisant partie du même recueil. Voici les fac-similés du commencement et de la fin :



Die flozet^r liber idipit ad bona cept^r
Semp̄ ext tut^r et^r documēta ſecut^r
hic liber extract^r de plurib^r ē bonat^r
Recte flozetus: q^r ſos eſt in receptus
et h̄reuter text^r ſi grat^r h̄re repiet^r
Collegi flozes non oīs ſed meliozes

Quos in diriguitis domini vidi bene cultis

Qui non marceſcunt ſe ruſando: dandoq^r creſcunt.

Istud eſt. phemiū hui^r libri. q^d videlicet in trea geſa. In prima act or ohoēt de quo a gere Intendit in i. or o. preſu ſut ſib^r: hoc q^d veno iatio nem ſp̄ſuo libi. et g caulſa r ratione ill^r oeno ſina: ſo iatio: oñ dendo quare liber flozetus dī. Cuiſ quidam p̄ me parſia hui^r p̄hemj ſententia lteralla cōiſta. Sic liber vocat^r hoc nomine flozetus inchoatua ad vici fugienda et bona faciēda icſpit aut recte oicij flozetua ab effectu: q^d ſloa ſ. bonoz opēiū eſt i receptus ab ep. Et ſp̄te liber non. plitua ſy biculū ſlagi ai. hoc ē bonū oōdē tēiū ille: q^d ē ſo ias reptēua v̄i tute. Ego actio i p̄ſua libi cōſiderādo multiplicitate. eim et. plitiatē ſiboz et ſemētiāz illoz. cōgregau i poſiōra et laudabē. lora documēta et vici ſetoz r no oia ſy viſioz q^d po iui i egre in v̄i gul. tis oñi: hoc eſt in ſacra ſcriptura: in ſacro canone. r in oib^r aliā ſerſe et electiū libria. q^d libi p̄te dicit v̄i gntia q^d o gationez: q^d ſcui. In v̄i gula nū r iurū et ſernant ea q^d ſp̄llier inſerit delectationē ſenſibus exterioribus. ſia ſumit r in ſacro libi a celeſte augmētā et ſeruant r ea q^d ſp̄l a nte multū et incōparabilē aſſerit velt cō i oēz. ſ. documēta et ſententie i p̄ſoz libioz. q^d h̄y mediātib^r in cōſer et augmētā ſi ſo ca tho lica. Et viciū ſia ſy gntia. nā ē bene culta. p̄pter laboies ſetoz doctoz rū ecclē q^d in vinea oñi nō ſotū iuueni meſy: verſiciaz oēa ſep̄ em et a ias aut poſiōem parſe expoſuerunt circa ampliātionem. tranſlationem et expoſitionem i p̄ſo ſi actoz libioz ecclēſie. v̄i par et de b̄ō b̄ieronimo qui tantis tempōibus manſit in parſib^r v̄i a ma r iſia propter tranſlationem iam v̄erſis q^d non ſt ſtame nū. et aliorum plurimū libioz. q^d h̄at etiam de ſancto auguſtino. qui ſe i oē volumina libioz ſerſe p̄ſt poſt eius conuentionem ad ſidem: q^d dormio eius non ſuſſielat ad ſp̄ſonū conprehentionem. Similit̄r poſſit vici de ſancto doctoz

¶ 11.

In qua gaudebunt qui pura mente niſebunt
Et bene gaudebunt quia gaubia ſine carebunt

In undecimū et vltimū ſignū eſt q^d oēa v̄i ſcra moientur. r deſi reſurgēt eō omnibus alijs mo iū ſis q^d fuerit r erit a p̄ncipio mūdi v̄i. q^d t̄e veniētea ad iudiciū. Unde ſelendū eſt q^d duplex eſt iudiciū. ſ. ſp̄ri: ſuale ſue parſiculare. r ſtuo ſit in mo iū ſis a i ſtuo. r aliud eſt generale q^d erit in die illa t̄rme dar amia valde. q^d ſp̄o ſit^r de i veniet iudicare viuo et mo iuo r ſeculoz p̄t ignē. Multa poſſent hic vici de hoc iudicio q^d eā v̄i ſcra t̄rlogia remittēt ē t q^d i q^d ē planuſ ſg. Et ſt ruc. [Deia ſūma rex erit poſt bec. atq^r] p̄t. Deia ſūma diep̄erit poſt bec [r q^d quol viuēt mo iū ſis r reſu gēt poſt] [r t̄r cōſ[er]uēt dēt̄r cū ab o i gte mū di r i ſurgēt poſt bec. [Et uo q^r] i. certe [bi] ſ. boni ſaluant ſ. ſaluabunt [bi] ſ. mali r i reprobl [eruciant] ſ. cruciabūt [p̄p̄tuo] ſ. v̄i ſicet ter ro iā atq^r] p̄ r [ooloz] ſit^r del. Et uo vici ſp̄. celi terra r mare moſtra b̄nt bec. p̄p̄rare] ſ. appopinā q^r i t̄r mē ſis p̄turbat ſi tot tomē] oñ m^r hono i. q^r] p̄ ſ. ſed de^r p̄bebit ſe no lēdē. atq^r] p̄ r [vidēdū] plene] id eſt perſe te [ſet] ſ. i. i. ſ. i. n. i. p̄ nō r ali q^d nō ali q^d [late b̄t] coā dō ſup. [q^d nō rerna] ſ. i. vides ē. r q^d nō ſciaſ in beate viua. in qua] v̄i tat e gaudeb̄t q^d niſebūt ſ. ſuſgebūt [mente pura Et gaudebūt bene q^d gaubia] paradīſi ſup. [carebūt ſine] ſ. i. v̄i r abūt in eternū. Et ne gaubia nobis tribuat q^d i r i nua r vna viuit et i regat in ſcra ſeculo p̄. amen.

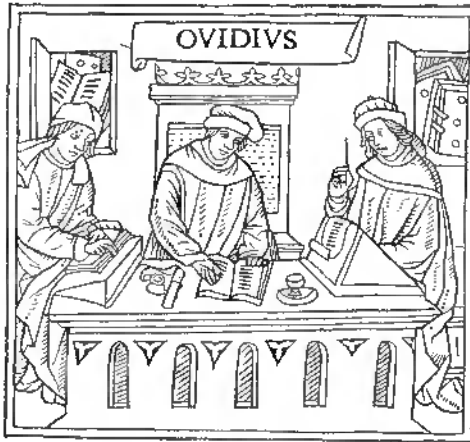
¶ Inis de contemptu mōdi cum cōmēto.
Impreſſum parſi: p̄t. Michaelem le noir librarū
commōnant em ſup̄a pōtē ſp̄t michaelis ad inl erſi:
gnium ſc̄i Johannis euangelice. Anno dñi. mil. cccc.
iii. xx. xviij.

Ce sont les petits caractères du *Floretus* qui ont servi pour le commentaire; les gros caractères employés pour le texte du poème en différent : ils sont semblables à ceux d'autres livres signés de Michel Le Noir comme imprimeur. Disons en passant que les mêmes lettres, dites *de soume*, se trouvent simultanément à Provins chez l'imprimeur Guillaume Tavernier, qui a imprimé avec ces types *Le Débat du vin et de l'eau*, pièce en vers, et à Rouen chez Jean Le Bourgeois.

On lit, à la fin du *De Contemptu mundi*, que le volume a été imprimé à Paris, par Michel Le Noir, libraire, demeurant sur le pont Saint-Michel, à l'enseigne de *Saint Jean l'Évangéliste* (*Impressum Parisii per Michaelem Le Noir, librarium commorantem supra pontem Sancti Michaelis, ad intersignium Sancti Johannis Evangeliste*).

Le Noir a imprimé une édition du texte latin des *Épîtres* d'Ovide, avec le commentaire de Sabinus, suivi d'autres petits poèmes du même auteur :

Epistolas OVIDII necnon SABINI vetustū
Poetæ Responsiones ad Epistolas Ouidii vna cum
DIRIS in Ibi hoc emendatissimo libro habes le
ctor mi candidissime Viue Vale Felix sis.



ADLECTOREM
Hæc tibi multiplici que impressa est ære papyrus
Aurea Nafonis carmina uatis habet

Le titre est orné d'une gravure sur bois représentant le poète Ovide composant ses vers qu'il dicte à deux secrétaires.

Au-dessous, on lit une adresse au lecteur en deux vers latins, dont nous donnons la traduction :

AU LECTEUR.

Ces feuilles de papier, imprimées avec un airain multiple, contiennent les vers dorés du poète Ovide.

L'airain multiple est une métaphore qui signifie que le livre a été imprimé au moyen d'une multitude de lettres de métal, c'est-à-dire avec des caractères typographiques.

Au verso du titre, une gravure tient toute la page. Elle a pour sujet un personnage assis au milieu de son cabinet d'étude et donnant une explication à un jeune homme debout à la gauche du savant :



Dans le fond, sur une planche, on voit des livres avec leurs couvertures à fermoirs garnis de clous.

Il est dit, à la fin, que Le Noir imprima ce livre sur le pont Saint-Michel

(*Michael Le Noir impressit supra pontem Sancti Michaelis*), le troisième jour du mois de janvier 1499 (1500 n. st.).

Cette impression est exécutée avec des caractères romains de deux gros-seurs que nous n'avions pas vus encore chez Michel Le Noir.

Le texte des Épîtres est imprimé avec le plus gros caractère, dont on voit un spécimen d'après le titre. Les réponses de Sabinus et les petits poèmes sont composés avec un caractère plus petit. La dernière page, avec l'achevé d'imprimer, reproduite ci-dessous, est établie avec ce dernier caractère :

Publij Ouidij Nafonis fulmo-
monenſis poetæ clariffimi liber
in Ibm feliciter explicit.

Habes hic candide lector electiffima
electiffimi poetæ carmina emenda-
tiffima. Bene vale. Michael le noir
impreſſit: ſupra pontem ſancti Mi-
chaelis. Anno dñi. M. CCCC. XCIX.
Vicesima tertia die menſis Ianuarij.

Le 13 mars 1498¹, Le Noir avait publié une édition du poème de Batista Spaguoli, dit *le Mantouan*, sur les Misères de ce temps (*Calamitatum nostri temporis opus divinum*), imprimée avec le gros caractère romain de l'Ovide :

Calamitatum nostri temporis op⁹ diuinū.
Pariffis impressum per michaelē lenoir. Anno
natiuitatis domini Milleſimo Nonageſimo
octtauo. Die decima tertia Menſis marcij.

A la fin de cette édition, il est dit positivement que c'est Michel Le Noir qui l'a imprimée (*impressit Michael Le Noir*).

Les mêmes caractères se retrouvent dans une édition de l'Énéide de Virgile, que Pierre Levet imprime cinq semaines après pour Jean Petit. (Voir fac-similé, t. I^{er}, p. 449, et alphabet, t. I^{er}, p. 450.)

Des caractères semblables, celui de 11 points et le plus petit de 9 points, sont employés presque en même temps dans l'atelier de Michel Toulouse, imprimeur, rue des Amandiers.

¹ La date du 13 mars 1498 doit être exacte, car le volume est daté de l'année de la Nativité, c'est-à-dire du jour de Noël (le 25 décembre), par

ilérégation au comput français et probablement pour rendre hommage à l'auteur, qui était Italien, et pour lequel on a suivi le comput de son pays.

Que déduire de tout cela, sinon que Le Noir faisait imprimer par Pierre Levet ses livres latins, quand il ne pouvait le faire lui-même, et que ce dernier mettait quelquefois, par complaisance, son nom et sa qualité d'imprimeur, comme il l'avait fait auparavant pour Vérard. Le Noir ne paraît pas avoir fait imprimer ses livres français par Levet.

Quant à l'identité des caractères que l'on trouve dans certaines impressions de Levet et de Le Noir, elle peut s'expliquer, si l'on rejette notre conclusion, par le fait qu'il y avait déjà à Paris et à Lyon des fondeurs de lettres d'imprimerie qui vendaient à l'un et à l'autre des fontes de caractères ou louaient un matériel pour un temps déterminé.

Il se faisait aussi, dès cette époque, entre ces deux grands centres typographiques, un trafic de bois gravés et de lettres historiées¹. La lettre historiée N, qui commence le texte du *Florentis* de septembre 1495, provient de Martin Havart, imprimeur lyonnais, qui s'en servait dès 1492. La même lettre avait été utilisée quelques mois auparavant dans le *Jerson*, imprimé le 21 juillet précédent, par Tréperel, beau-père de Le Noir, qui la repassa à son gendre.

Michel Le Noir était Parisien d'origine. Sa marque se composait de l'initiale M de son prénom, se détachant en blanc sur fond noir, dans un écu héraldique entouré de lambrequins et surmonté d'un casque couronné, au sommet duquel se profile une tête de nègre, par allusion à son nom, inscrit à côté, en toutes lettres.

Dans la bordure, on lit ce quatrain que Le Noir avait pris pour devise :

C'est mon désir
De Dieu servir
Pour acquérir
Son donx plaisir.

Nous avons déjà donné cette marque (p. 168). Il a fait ensuite usage d'une autre de dimensions beaucoup plus grandes, sans devise, avec son

¹ C'est ainsi que l'on voit Pierre Le Caron employer, dans les *Vigilles de Charles VII*, un des bois du *Térence* imprimé à Lyon en 1493 par Trechsel. La grande planche de la *Cœur céleste* qui se trouve dans *L'Ordinary des Crestiens*, livre im-

primé par le Petit Laurens à Paris, passe à Lyon chez Pierre de Vingle en 1497 et revient à Paris en 1499 et en 1505. Une partie des lettres fleuries du *Jerson* et du *Robert le Diable*, imprimés par Tréperel, proviennent des ateliers lyonnais.

nom entier inscrit en gothique sur une banderolle se déroulant aux pieds de deux négresses :



L'exercice de Michel Le Noir, qui fit souche d'imprimeurs et de libraires, s'est prolongé dans le xvi^e siècle. Il mourut le 29 septembre 1520¹.

¹ Il fut enterré à Saint-Benoît. La Caille (*Histoire de l'imprimerie et de la librairie*, p. 64, ouvrage cité) donne son épitaphe : « Cy dessous gist honorable homme Michel Le Noir, en son vivant libraire et bourgeois de Paris, qui trespassa le xxxix^e jour de septembre Mil vc. xx, lequel ensemble Jeanne Treppérel ont fondé en l'église de céans tous les samedis de l'an à perpétuité une messe basse du jour avec mémoire des trépassés que les marguilliers de lad. église sont tenus faire dire à six heures du matin et faire tinter l'une des cloches de ladite église. Et

à la fin le prestre dira *De profundis, Inclina Deus venie et fidelium*, et aspergera de l'eau béniste sur la fosse dudit défunt. Et pour assigner ladite fondation qui est autorisée par Messieurs les chanoines et chapitre de ladite église, ont donné plusieurs biens plus à plein déclarez és titres sur ce faits. Et s'il estoit que ladite rente fust rachetée, lesdits marguilliers ou successeurs seront tenus convertir lesdits deniers en une autre rente tellement que ladite messe puisse avoir cours à tousjours. Priez Dieu pour eux et pour tous les trépassés. »

CHAPITRE XXXI

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE GILLET COUTEAU ET JEAN MÈNARD

(1492-1500)

Couteau et Ménard terminent un livre illustré commencé par Pierre Le Rouge et travaillent pour Vérard. — *La Danse macabre historiée*. — *Les Figures du Vieil Testament et du Nouvel*, imprimées par Gillet Couteau seul. — La marque de la famille Couteau.

Gillet Couteau et Jean Ménard ont continué, en juillet 1492, l'impression de *L'Art de bien mourir*, commencée par Pierre Le Rouge. Ce sont eux qui, selon toute probabilité, ont imprimé la fin de l'ouvrage, ainsi que *L'Art de bien vivre*, pour le compte d'Antoine Vérard, libraire-éditeur :

**Ly finist le traicte des pai
nes D'enfer et De purga
toire. Imprime a paris par
Gillet couteau et Jehan
menard lan De grace mil
quatre Lens nonante et
Deux le dixhuitiesme iour
Du mois De juillet/pour
Anthoine Verard marchât
libraire Demourant a pa
ris sus le pont nostre Da
me a l'eseigne saint Jehan
l'euangeliste.**

On trouvera, dans le chapitre consacré à Vérard, les spécimens des illustrations de cet ouvrage, ainsi que ceux de la partie imprimée par Le Rouge.

Couteau et Ménard ont imprimé *La Danse macabre des Hommes*, une des plus belles productions de l'art français au xv^e siècle. Les illustrations, largement dessinées, diffèrent de celles de *La Danse Macabre* de Guy Marchant.

L'édition de Couteau et Ménard débute comme l'autre par le portrait de l'acteur, ou auteur, faisant appel au public. En voici le fac-similé :



O creature raysonnable L'acteur
 Qui Desires Vie eternelle
 Tu as cy Doctrine notable.
 Pour bien finer Vie mortelle.
 La Dance macabre sa pelle.
 Que chascun a Dancer aprent.
 A homme et femme est naturelle.
 Mort ne spare petit ne grant.

En ce miroer chascun peut lire.
 Qui le convient ainsi Danser
 Saige est celluy qui bien si mire
 Le mort le Sif fait auancer.
 Tu vois les plus grâs comencer.
 Car il n'est nul que mort ne fiere
 C'est piteuse chose y panser.
 Tout est forgie Dune matiere.

Puis se déroulent les divers tableaux de la danse finale, depuis les plus hauts jusqu'aux plus humbles degrés de l'échelle sociale. Ces scènes diverses sont accompagnées de pièces de vers appropriées aux différents sujets.

La légende figurée des *Trois Morts* et des *Trois Vifs* clôt la série des figures de la *Danse Macabre*.

L'exemplaire de la Bibliothèque nationale, qui faisait partie de la Bibliothèque du roi Charles VIII, au château de Blois, est imprimé sur vélin, et les gravures sont délicatement peintes en miniature par Antoine Vérard.

A la suite des épreuves en noir, nous donnons des spécimens coloriés de quatre de ces planches; la comparaison permettra de juger le travail du graveur et d'apprécier le talent du miniaturiste.

LA DANSE MACABRE HISTORIÉE.

ÉDITION DE COUTEAU ET MÉNARD.

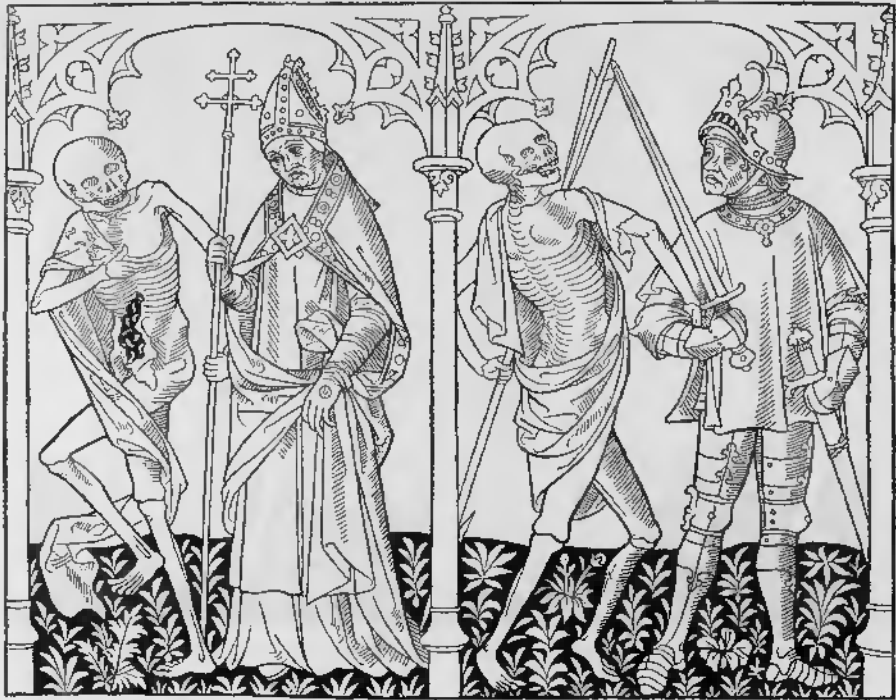
(1492.)



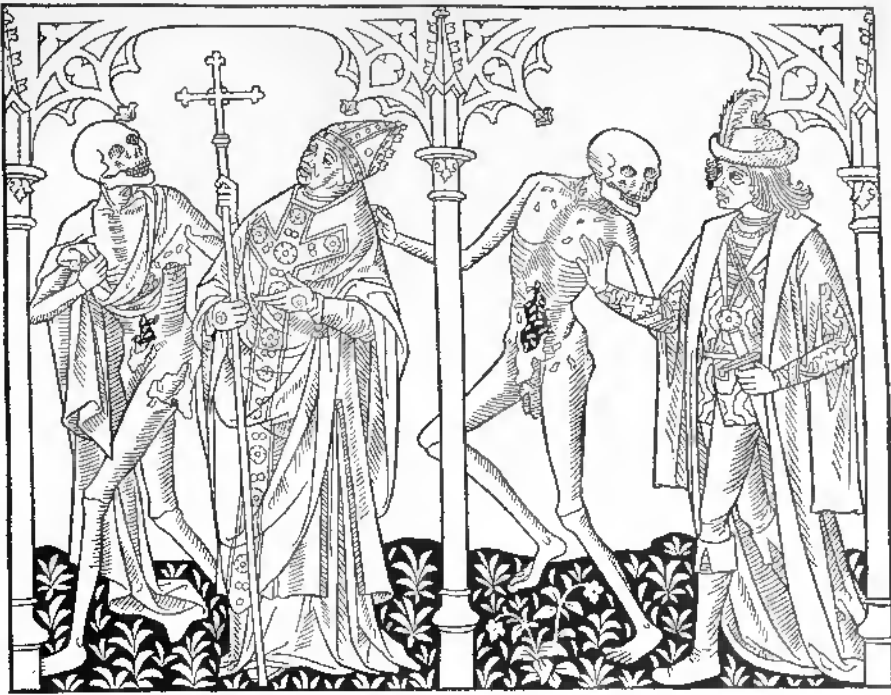
Le Pape et l'Empereur.



Le Cardinal et le Roy.



Le Patriarche et le Comte.



L'Archevêque et le Chevalier.



L'Évêque et l'Écuyer.



L'Abbé et le Bailli.



L'Astrologue et le Bourgeois.

LA DANSE MACABRE HISTORIQUE.

L'Abbé et le Bailli. (Voir p. 180.)

L'Astrologue et le Bourgeois. (Voir p. 180.)

Exemplaire imprimé sur vélin et miniaturé provenant du château de Blois.

Bibliothèque Nationale.

Les pages intermédiaires sont blanches



Les pages intermédiaires sont blanches



Le Chanoine et le Marchand.



Le Chartreux et le Sergent.



Le Moine et l'Usurier.



Le Médecin et l'Amoureux.



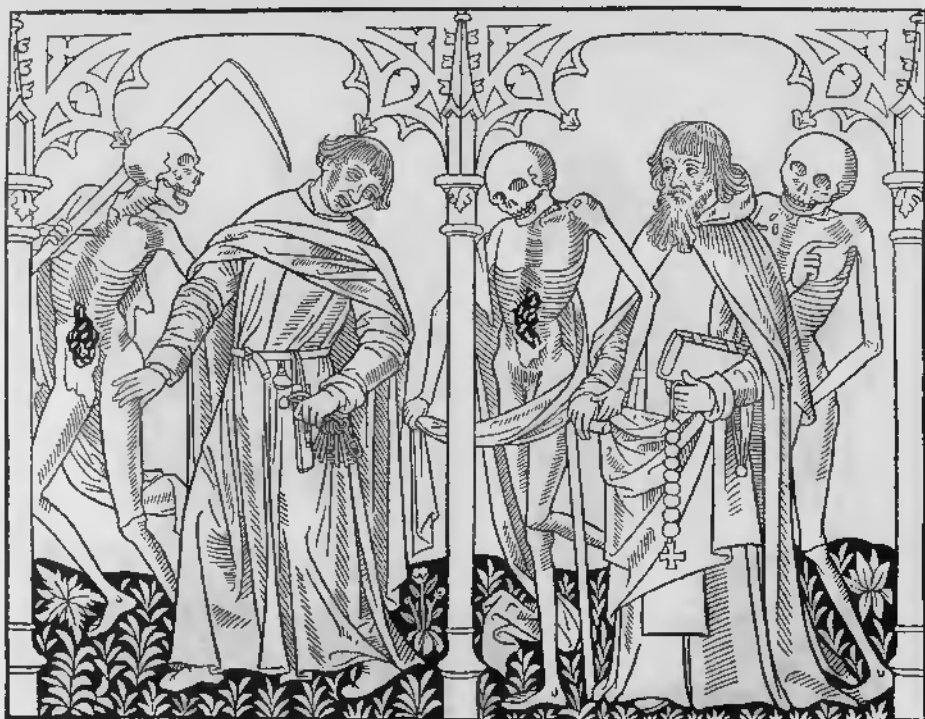
L'Avocat et le Ménestrier.



Le Curé et le Laboureur.



Le Cordelier et l'Enfant.



Le Cleric et l'Hermite.



LA DANSE MACABRE HISTORIÉE

L'Archevêque et le Chevalier. (Voir p. 179.)

Le Chantre et le Sergent. (Voir p. 181.)

Exemplaire imprimé sur vélin et miniaturé provenant du château de Blois.

(Bibliothèque Nationale.)



Les pages intermédiaires sont blanches



Les pages intermédiaires sont blanches



Les Trois Morts.



Les Trois Vifs.

L'épilogue représente l'auteur assis dans sa chaire. Il vient de terminer son livre qu'il a fermé et déposé à côté de lui sur sa table d'écrivain.



Dous qui en ceste portraicture
Heez danser estas diuers
Pensez que humaine nature
Le nest fors que viande a vers
Je le monstre qui gis emiers
Si ap ie este roy couronnez
Telz seres vous bonl: et peruers
Tous estas font a vers donnees

L'acteur

Rien nest d'ome à bien y pense
Cest tout vent: chose transitoire
Chascun le doit par ceste danse
Pour ce vous à vers l'histoire
Retenez la bien en memoire
Car hōme et femme elle amonest
D'auoir de paradis la gloire
S'ureux est à es cieulx fait feste

Bon y fait penser soit et main
Le penser en est profitable
Tel est huy: qui mourra demain
Car il nest rien plus veritable
Que de mourir: ne moins estable
Que die dom me. on l'aparcoit
A leul: pour quoy nest pas fable
fol ne croit iusques il recoit

Mais aucuns sont a qui nen chault
L'ome sil ne fust paradis
De enfer. helas ilz auront chault
Les liures que firent iadis
Les sains: le mōstrēt en beaux dis
Acquitez vous qui cy passes
Et faictes des biens: plus nen dis
Die fait d'ault moult es trespasses

De la main droite, il tient un large philactère qu'un ange a déroulé et soutient de l'autre bout. L'auteur montre du doigt au lecteur, sur ce tableau, la moralité qu'on devra retirer de son œuvre. A ses pieds gît le squelette d'un roi dont la couronne traîne plus loin à terre. Au-dessous, ces vers :

Vous qui en ceste portraicture
Vécz danser estas divers
Pensez que humaine nature
Ce n'est fors que viande à vers.
Je le monstre qui gis envers
Si ay je esté roy couronnez
Tels scrés vous, bons et pervers,
Tous estas sont à vers donnés.

S'adressant ensuite à la foule, l'auteur, dans une longue tirade, expose la fragilité de la vie humaine et la nécessité de se préparer à la mort.

Voici l'alphabet du caractère que Couteau et Ménart ont employé et qui est, à quelques signes près, semblable à celui de *La Mer des Hystoires* de 1488-1489, imprimée par Pierre Le Rouge.

A B C D E F G H I J K L M N O P Q
R S T U a b c d d d e f g h i l m
n o p q r r s t u v x y z : . / ? : á è é s i p ù
ò ° ð p p q q r r s t u v & f f f f &

A la suite des vers français de l'auteur, on trouve les quatre premiers vers latins de la pièce composée par Simon Rocamadour, secrétaire de Louis de Rochechouart, évêque de Saintes, en l'honneur de l'art typographique, et qui avait paru pour la première fois dans la Rhétorique de Guillaume Tardif, imprimée au *Soufflet Vert*. (Voir t. I^{er}, p. 153.)

*Arte uova pressos si cernis uente libellos
Ingeniuu toticus exuperabit opus.
Nullus adhuc potuit huius contingere summuu;
Ars modo plura nequit; ars dedit omue suuu.*

En reproduisant ces vers, les imprimeurs de *La Dause Macabre* déclaraient qu'ils avaient réalisé le dernier degré de perfection dans leur art.

L'achevé d'imprimer, qui termine le volume, indique les additions qui ont été faites à l'œuvre primitive et donne les noms des imprimeurs : *Cy finist la Danse Macabre, historiée et augmentée de plusieurs nouveaux personnages et beaux dits, et les Trois Mars et Trois Vifs ensemble, nouvellement ainsi composée et imprimée à Paris par Gillet Coustiau et Jehan Menart, l'an de grace mil quatre cens quatre vings et douze, le xxvi^e jour de juing.*

Pal'apo' quoy prestu si grāt plaisir
 Hōme abuse plain de presumption
 en ce faulx mōde. ou na q' de plaisir
 Enue. orgueil. guerre & discension
 Bien malheureuse est ton affection
 Que pēse tu. as tu plus grāt enuie
 de viure en doute en ceste corte vie
 q' les mōdals a la mort de fer maine
 cest bde chose de viure en vie certaie
 Pal' tu sces bien : si tu nes isensible
 Que cest chose soite. Voire impossible
 De auoir sa ius ton aise entieremēt
 Et apres mort la sus parcellēmēt
 Helas : pour tāt change condition
 Et te rauise. ou tu es autrement
 Homme deffait et a perdition

leſt deuz tu. ou die ou mort choisir
 choisir des deuz tu as discretion
 apme tu mieux de ton corps le desir
 Pour ton ame mettre a dānation
 Que viure vng peu en tribulation
 Et q' apres mort ton ame soit rauie
 En gloire es cieulx. q' de nul deſuie
 Estre ne peut en ceste vie humaine
 Si ne lesse terre. auoir et demaine
 et pere. & mere. & tout sil est possible
 et viure en peine. & en labe' terrible
 En seruāt dieu tousiours paciēmēt
 Cest le chemin q' conduit seuremēt
 Apres trespas l'omme a saluation
 Et q' va autrement. il va a dānemēt
 Homme deffait et a perdition

Luide tu cy tousiours auoir loistre
 Dauoir pardon sans satisfation
 et toute nupt en blanc liē mol gesir

Duis a ce iour sans operation
 Passer le temps en delectation
 tāt que du tout la char soit assouie
 Bense tu poit q' faille quon Deuie
 et q' prēgue fin puissance mōdaine
 helas oy. car mort Die'dra soudaine
 Vne heure a toy avec sōdard horrible
 si t'es acop cōme chose inuisible
 que pas nauras loysir aucunemēt
 De dire a dieu. peccani seulement
 Ainsi mourras tost sans cōtriction
 Dont tu seras par diuin iugement
 Homme deffait & a perdition

Hōme en peril saches certainemēt
 que se tu nas autre Bouloir bresint
 De lamender. nautre deuotion
 Tu te verras vng iour subitemēt
 Homme deffait et a perdition

Arte noua pssosi cernimite libellos
 Ingenium locis exuperabit opus
 null' adhuc potuit h' otigere sumit
 at' mō plura neq' at' dedit de suuz

Hic fuit istud opus quod conditor
 indicat huius

Cy finist la dāce macabre historiee
 et augmentee de plusieurs nouue
 aux personnages & beaux dits. Et
 les trois mors et trois vifs ensēble
 nouuellemēt ainsi cōposee et impri
 mee a paris par Gillet coustiau et
 Jehan menart. Lan de grace mil
 quatre cēs quatre vings & douze le
 xxvi. iour de Juing

L'Égyptillon de crainte divine et *La Danse Macabre historiée* sont les deux seuls livres illustrés que l'on connaisse jusqu'à présent pour être signés des imprimeurs Gillet Couteau et Jean Ménart, mais ils suffisent pour établir leur réputation d'habileté.

Nous croyons qu'on peut leur attribuer une partie des livres édités par Vérard pendant l'année 1492, jusqu'au moment où ce dernier emprunte les presses de Jean Morand, en 1493, et dépose dans cet atelier le matériel typographique dont il était propriétaire et avec lequel il faisait établir ses éditions.

Couteau a imprimé ensuite, seul, *Les Figures du Vieil Testament et du Nouvel*. Le livre n'a pas de date. Le titre est en lettres calligraphiques, et l'initiale de début, en traits de plume entrelacés s'appuyant sur des têtes de fantaisie, est tout à fait dans le style des titres des livres de Vérard pour lequel Couteau l'a très probablement imprimé :



Les figures sont disposées en compartiments avec des légendes au-dessous, exactement comme dans les éditions xylographiques de la Bible des Pauvres, dont elles sont des copies ou des imitations.

Nous donnons ci-dessous un spécimen des illustrations du nouveau livre de Gillet Coureau, avec les légendes qui les accompagnent :



La page que nous reproduisons représente, à gauche, Samson enlevant les portes de la ville de Gaza; à droite, Jonas sortant de la gueule de la balcine, et, au milieu, le Christ sortant du tombeau.

Le volume se termine par ces mauvais vers français à la fin desquels l'imprimeur est nommé.

Cy finist cestuy present livre
Intitulé des deux Testamens.
Le regard qui monstre que vivre
Devoit Jésus, puis par tormens
Cruelz, horribles et véhémens,
Endurant comme un aigneau,
Mourroit en croix par ferremens.
Imprimé par Gillet Couteau.

Au-dessous on voit la marque de Gillet Couteau qui est suivie du nom de l'imprimeur et de cette mention : *Imprimé à Paris.*

Ccy finist cestuy present livre
Intitule des deux testamens
Le regard qui monstre que vivre
Devoit iesus puis par tormens
Cruelz horribles et vehemens
Endurant comme vng aigneau
Mourroit en croix par ferremens
Imprime par Gillet couteau.



Imprime a Paris.

L'impression de ce livre est certainement postérieure de plusieurs années à *La Danse Macabre historique*. Gillet Couteau avait alors son atelier en la rue

Garnier Saint Laude, près la faulx porte Saint Martin. C'est aujourd'hui la rue Grenier-Saint-Lazare. Il a imprimé à cette adresse, dans le format in-octavo, *Le Chateau de Labauc*, de Pierre Gringore, sans y mettre de date. Les autres livres que l'on connaît encore de lui ne sont pas datés pour la plupart. Son exercice s'est prolongé fort avant dans le xvi^e siècle. En 1509 et peut-être auparavant, il transporta son atelier *en la rue és Petits Champs, près la chapelle Saint Julian*, et, comme son confrère Pierre Le Caron, il avait un «ouvroir» c'est-à-dire une boutique *au Palais*.

Le caractère dont Conteau et Ménart se sont servis pour *L'Égypte de Crainte divine* et *La Darse Macabre historée*, nous a paru être exactement copié sur celui de *La Mer des Hystaires*, imprimée par Pierre Le Rouge. (Voir alphabet tome I^{er}, p. 471.) La plupart des lettres sont identiques. Nous avons cependant remarqué que la lettre capitale C n'est pas toujours la même, ou du moins qu'on trouve dans le caractère de Le Rouge deux majuscules C, dont l'une ne paraît pas chez Conteau et Ménart; cette dernière reparaît toutefois plus tard dans les *Figures du Vieil Testament et du Nouvel*, imprimées par Gillet Conteau seul. Nous avons en outre observé que la capitale P a, au milieu, deux petites barres transversales qui n'existent pas dans le type de Le Rouge. Conteau et Ménart ont fait usage de quelques lettres abrégatives et de signes de ponctuation en plus. On ne retrouve pas chez eux les petites lettres abrégatives dites *supérieures* en terme d'imprimerie et que nous avons relevées dans *La Mer des Hystaires*. (Voir alphabet de Le Rouge, t. I^{er}, p. 471.)

Les légères différences que nous venons d'indiquer pourront servir à faire reconnaître certaines impressions que Conteau et Ménart n'ont pas signées; mais, hâtons-nous de le dire, la règle n'est pas absolue.

Le bibliographe allemand Hain indique, sous le n^o 11810 de son *Repertorium bibliographicum*, une édition du *Coasolatorum timorate conscientie* du moine Nyder au nom de Ménart, qui l'aurait imprimée pour Pierre Le Dru. Il y a erreur évidente. Le livre a été imprimé par J. Mocrart, dont la marque se voit sur le titre et dont le nom aura été mal lu.

CHAPITRE XXXII

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE FÉLIX BALIGAULT

(1492-1500)

Baligault, libraire et imprimeur. — Ses principales publications. — Ses lettres initiales ornées. — Sa marque et ses différentes devises. — Ses adresses.

Félix Baligault, Champenois d'origine, était établi libraire et imprimeur à Paris à la fin de 1492 ou au commencement de 1493. A-t-il été réellement imprimeur? Cela peut paraître douteux de prime abord, comme l'a suggéré M. Robert Proctor, bibliographe anglais d'une grande perspicacité, des observations duquel nous avons à tenir compte. En conséquence, examinons de près la question.

Nous voyons effectivement Félix Baligault employer quelquefois les caractères des autres imprimeurs. Plusieurs de ses livres sont imprimés avec les caractères d'André Bocard et de Jean Lambert, et il se sert parfois de lettres ornées employées par Bocard et spéciales à un autre imprimeur du nom de Michel Toulouse.

Le 18 juin 1493, Félix Baligault achève une édition in-quarto du *Manipulus Curatorum*, de Guy de Montrocher; le 25 octobre, il imprime un volume petit in-octavo, intitulé : *Modus legendi in utroque jure*, dont nous donnons ci-dessous l'achevé d'imprimer :

¶ Explicit libellus docens modum studendi et
legendi concinè et abbreviata utriusque juris legi-
canonice et Quilias in se continens titulos sine pu-
bica et iudicis iuris per felix baligault parisius
impressus vij. kal. novembis. 1493. CCC. xliij.

Le 17 novembre Baligault publie, dans le format in-quarto, une édition du texte latin de l'École de Salerne (*Regimen Sanitatis Salernitanum*), avec le commentaire d'Arnauld de Villeneuve.

Baligault s'est servi pour ce livre d'un petit caractère d'environ 9 points, ressemblant tout à fait à un des types de Bocard. Le signe des crochets [], que l'on voit dans l'alphabet donné ci-dessous, n'a été usité par Baligault que plus tard, comme nous l'indiquerons plus loin.

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U
 a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v x y z
 A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U
 a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v x y z
 . : ; [] ¶

Le 20 août 1494, au coucher du soleil (*sole vero Augusti claudente vicesimam*), il termine l'impression du *Tractatus Consequentiarum* de Martin Le Maître. L'achevé d'imprimer porte à la fin cette mention que Félix Baligault, bourgeois de Paris, a imprimé ce volume avec un caractère admirable¹ (*Felix Baligault civis Parisinus miro caractere [sic] exaravit*) :

Sacre pagine ac naturalis phie p
 fessiois ac utilissimi magistra martin
 magistri in vera diuinaq; nominaliū
 via consequētis finis impostas ē
 quas. Felix baligault civis parisii
 in monte sancte genouefe in inter-
 signio sancti stephani pria cōcurrē
 te causa miro caractere exaravit ā
 no immense reparationis. Ad qua
 dringentesimo nonagesimo quār-
 to soie. vero augusti claudete vice
 simam.

Voici l'alphabet de ce caractère si vanté par son imprimeur. Il est d'environ un point plus fort que le premier :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U
 a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v x y z A B C
 a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v x y z
 a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v x y z
 . : ; [] ¶

André Bocard, son confrère, en avait une fonte en 1496. (Voir p. 144.)

En 1495, Baligault publie les *Sophismata* de maître Albert de Saxe, et déclare positivement, à la fin, que cette impression est son œuvre, qu'il en

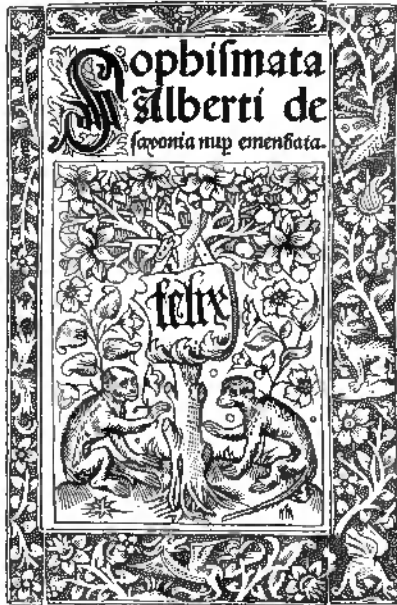
¹ L'imprimeur a peut-être aussi voulu dire qu'il se servait d'une fonte brillante et toute neuve.

a fait les frais (*Impressum est Parisii hoc opusculum opera et impensa magistri Felicis Baligault*). Il prend soin d'indiquer en même temps sa demeure dans une maison neuve, près du collège de Reims (*in ædibus e regione domus collegiate Remensis unper constructis*), ayant pour enseigne l'Image Saint-Étienne (*ymagiue divi Stephani aruatis*).

Voici le fac-similé de l'achevé d'imprimer des *Sophismata* :

Impressum est Parisii hoc opusculum
sophismatum obligationi ac infolubili
illam litteratissimi viri magistri alber-
ti de saxonia opa ac impensa. Magistri
felicia baligault (pau e si crastissime
emendatus) in ædibus ereptione do-
mus collegiate Remensis nup. constru-
ctis ymagine divi stephani oruatis.
Anno ab incarnatione dnice millesimo
quingentesimo nonagesimo dnato.

Sur le titre du livre, on voit la marque de Baligault entourée de bordures sur fond criblé :



La lettre ornée de début est empruntée au matériel de Michel Toulouse, un de ses confrères et voisins, de la rue des Amandiers.

Le 2 août 1496 (*quarto novus sextiles*), Baligault publie les *Syoniina Britouis*, accompagnés des douze décades de Jean de Garlande.

Il dit avoir transcrit, c'est-à-dire imprimé¹, l'ouvrage à Paris (*transcripsit Parisiis Felix Balligault*):

**Explicit summa bretonis necnon duodecim voca-
des iohannis de gallandis q̄ diligenter & correcte transcri-
psit parisijs Felix balligault viri auspiciatissimi in p̄sente
collegij rectoris quarto nonas sextiles. Anno a nativitate
salustico millesimo quingentesimo nonagesimo sexto.**

Le livre est imprimé avec le second caractère de Baligault, celui qu'il qualifiait d'admirable en août 1494 (voir p. 194), et qui, après deux ans d'usage, commençait déjà à s'alourdir. Le 18 mai 1497, cet imprimeur met au jour une édition de la *Vita Christi* de Ludolphe le Chartreux, en un volume grand in-folio à deux colonnes. Sur le titre on voit la marque de Baligault tirée en rouge au milieu d'un double cadre composé de bordures de grotesques et de petites images de sainteté tirées de livres d'heures. Il est dit, dans le libellé final, que l'ouvrage vient d'être revu (*superiunt*) et très soigneusement corrigé par maître Bertrand Étienne (*Bertrandus Stephani*), professeur de théologie en l'Université de Paris, et qu'il a été imprimé en cette ville par maître Félix Baligault, imprimeur très exact (*ac etiam per magistrum Felicem Balligault, impressorem fidelissimum ibidem impressum*).

A la fin de l'ouvrage du moine franciscain Nicolas de Orbellis sur les quatre livres des Sentences (*Egregia sapientissimi doctoris magistri Nicholai de Orbellis in quatuor Sententiarum libros expositio*), il est déclaré explicitement que le livre a été imprimé fidèlement et très correctement (*fideliter atque emendatissime*) par le travail (*opera*, littéralement « l'œuvre ») de Félix Baligault, aux frais (*impensis*) de Jean Richard, libraire, le 12 des calendes d'octobre (20 septembre) 1498 :

**Magistri nicholai bobellis opus preclarissimum in quatuor li-
bros sententiarum fideliter atq̄ emendatissime impressum fuit q̄da
nlij opera felicio balligault impensis Johannis richardi parlij co-
mantis. Anno domini millesimo quingentesimo nonagesi-
mo octavo decimo duodecimo Calendis octobris.**

Le 8 novembre 1499 Baligault achevait, pour le compte du libraire Simon Vosure, l'impression d'un énorme volume in-folio à deux colonnes, le *Catholicon*, ou grand dictionnaire latin de Jean Balbi, de Gênes, édition revue,

¹ *Transcripsit* était employé pour *impressit* dès les premiers temps de l'imprimerie parisienne. Les typographes du *Soleil d'Or* de la rue Saint-Jacques terminèrent leur édition de la *Legenda aurea* de

Jacques de Voragine par cette formule : *Pulchre TRANSCRIPTA Parisiis per Martinum Charney (sic), Udalricum Garing et Michaelum Fiburgar impressorie artis magistris.* (Voir fac-similé, t. I^{er}, p. 81.)

corrigée et augmentée par Maître Pierre Gilles. Nous donnons ci-dessous la fin de ce livre avec son achevé d'imprimer.

De littera

nam sonat. Et efficitur nomen zoroabel. Iste magister de babilone. In babilone enī ortus est: ubi princeps gentis iudee exiit. et scilicet vltimam.
 ¶ Zofrus ca. cum 4. vltis. et 02. pe.
 ¶ Zomus ma. cum 4. vltis. et vltidus.
 ¶ Coniuncto.



Zamenas omnipotenti deo patri et filio et spiritui sancto gratiarum referimus actiones. Qui nostrum catholicon et multis et diversis doctoribus scripturis elaboratum atque contemptum. Et sic per multos annorum cutricula in millesimo ducentesimo octuagesimo sexto. homini nontis martij ad finem vsq; per-

Z ante D

durit. Pro quo hoc solum michi admodum necessarium a vobis humiliter deprecor fratres et omnia me in quantum peccatores fratres in quantum dominus iussit michi: quatenus pro me pro eatore philoso: lomen a deo per eas ponigere velis vltimam pecum in quantum omnium meorum a deo percepta peccatorum venis. Ad terram apostolorum: ad terram elysiam. Extra lesionem positas: ad paradisi videlicet gaudia vna vobiscum valeam peruenire. ubi regnat ex amissim dominus noster iesus christus vel filius benedictus: in cuius nomine scilicet omne genuit: celestium: terrestrium: et infernorum. Cui est honor et gloria: et magnitudo et magnificentia: virtus et potestas: regnum et imperium in secula seculorum. Amen

Hic manus apposta est catholiron fratris iohannis ianussa ordinis predicarum diligenter castigatum per preslatem doctoris virum extremum magistrum Petrum egidium qui non duces in dignum suis laboribus singulos quoque codices immouere singulas pagellas diligenter reorganosere et additiones aruitas ex sua ingenij officina proferre aduertere: Inferuntque additiones suas singulis in locis prout congruum esse iudicavit. Propterea multo labore se cognoscat tuuensis leuatus qui iuxta grammaticam cernat glolemato conruxa. Impressum parisijs per magistrum felicem baligaull riuem parisiensem in monte lanre genouefe ad intersigne diuisi pboni concurrere causa inro caractere exarauit anno in mraie reparatiōis millesimo quadringentesimo nonagesimo nono sole vero nouembula cludente octauam cum expensis bonefiriui Simonsis sire comozantis Parisiensi in vico nouo beate marie ad later signe diuisi iohannis euangeliste.

C'est dans ce livre que l'on remarque les empreints de lettres ornées que Baligaull a faits au matériel de Bocard. On y voit aussi des initiales qui proviennent du matériel d'autres confrères, et l'on y retrouve les grandes lettres qui avaient déjà passé dans l'Ovide imprimé par Bocard en 1496 (voir p. 146); d'autres lettres sont empruntées au matériel de Michel Toulouse, voisin de Baligaull, qui lui avait déjà prêté l'initiale placée en tête des *Sophismata* d'Albert le Saxon. Voici quelques initiales qui n'avaient pas passé dans l'Ovide de 1496 sorti des presses de Bocard, mais qui sont de même style et appartiennent évidemment aux mêmes alphabets :



Il y a encore d'autres livres sur lesquels on peut voir qu'ils ont été imprimés par Baligault, pour le compte d'autres libraires, tels que Nicolas Vautier et Durand Gerlier, Jean Petit, Claude Jaumar, Thomas Julien et Gilles de Gourmont. M. Proctor, dans son *Index to early printed books* (n° 8266), attribue même à Baligault des *Heures à l'usage d'Orléans*, qu'il aurait imprimées le 14 août 1500 pour Antoine Vérard.

Il est donc évident, pour nous, que Baligault a été réellement imprimeur. Il est qualifié de « marchand imprimeur de livres » dans l'acte d'acquisition de la maison de *l'Image Saint-Étienne* (voir p. 207), ce qui veut dire qu'il était à la fois libraire et imprimeur. Il a pu avoir en sa possession des fontes semblables à celles d'autres imprimeurs avec lesquels il entretenait des relations suivies, tels qu'André Bocard et Jean Lambert. Ceux-ci ont même pu, ainsi que d'autres, exécuter pour lui des impressions quand il était surchargé d'ouvrage, mais il déclare formellement avoir imprimé lui-même des livres pour le compte d'autres libraires, et il se qualifie d'*impressor fidelissimus*, terme qui ne paraît prêter à aucune ambiguïté d'interprétation relativement à son métier de typographe. Baligault a fait usage d'un caractère gothique d'environ 13 points qui, de prime abord, ressemble, à s'y tromper, à celui de Bocard. Il y a cependant des différences dans les C et D majuscules ainsi que dans l'E. Les capitales H et P ont, au milieu de la lettre, un trait transversal avec un point qui n'existe pas chez Bocard.

Voici l'alphabet du caractère de Baligault :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V X Y Z
 S T U
 a b c d e f g h i l m n o p q r r s t u v x y z
 ꝛ ꝛ ꝛ ā ō ē ī ű ſ ḡ ḡ ḡ ḡ ꝛ ū . : ;

Félix Baligault a employé ces gros caractères pour le texte du poème *De Contemptu Mundi*. Le commentaire est imprimé avec le petit caractère de 9 points dont nous avons donné le spécimen (p. 194). Le signe des crochets que nous avons reproduit dans cet alphabet se rencontre fréquemment dans le *De Contemptu Mundi*. Cette impression, d'un format petit in-quarto, n'est pas datée; mais, d'après certaine disposition de la marque de Baligault (voir p. 203), elle n'est pas postérieure à l'année 1494.

Baligault a employé quelquefois une bâtarde gothique de 11 points, qui est très belle. Elle est copiée sur celle des *Heures à l'usage de Paris*, imprimées par Pigouchet en 1491. Il n'y a de différence que dans les dimensions de quelques lettres. Voir l'alphabet de Pigouchet (p. 17) que l'on comparera avec celui de Baligault ci-dessous reproduit :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T

U X a b c d e f g h i k l m n o p q r s t u v x y z

ā b̄ c̄ d̄ ē f̄ ḡ h̄ ī j̄ k̄ l̄ m̄ n̄ ō p̄ q̄ r̄ s̄ t̄ ū v̄ x̄ ȳ z̄

ſ̄ ſ̄ ſ̄ ſ̄ ſ̄ . : ; / 4

C'est le même type que celui dont se servait en même temps Jean Lambert. Il ne se distingue de la fonte de ce dernier que par une seule lettre, le G majuscule, qui a deux barres longitudinales au milieu chez Baligault, tandis qu'on n'en voit qu'une seule dans la fonte de Lambert.

Parmi les livres qu'il a imprimés avec ce caractère, nous citerons le poème *De puritate Conceptionis*, de Robert Gaguin, *Les Très dévotes louanges de la Vierge*, de Martial d'Auvergne et *Le Lois d'amour divine*.

En 1500, Baligault se sert d'un caractère romain de 11 points avec lequel il imprime le *Compendium Memorandarum Plinii*, de Robert de La Vallée, de Rouen, chanoine de Chartres, et une édition du *Regimen Sanitatis* de l'École de Salerne. Voici l'alphabet de ce caractère :

A B C D E F G H I L M N O P Q R S T V

a b c d e f g h i k l m n o p q r s t u v x y z & # \$ % &

ā b̄ c̄ d̄ ē f̄ ḡ h̄ ī j̄ k̄ l̄ m̄ n̄ ō p̄ q̄ r̄ s̄ t̄ ū v̄ x̄ ȳ z̄ . : ; / ()

Baligault a publié une quantité de livres latins à l'usage des étudiants : des grammaires et des dictionnaires, des ouvrages de philosophie scolastique, quelques traités de théologie, des poèmes latins. Ses publications les plus importantes sont la *Vita Christi* de Ludolphe le Chartreux, en 1497, et le *Catholicum*, ou Dictionnaire latin de Balli (de Gênes) en 1499, M. Gordon Duff, de Manchester, bibliographe anglais des plus dignes de

fai, cite de Baligault des Heures à l'usage de Salisbury que nous n'avons pas vues et dont il y aurait eu plusieurs éditions¹.

Baligault a imprimé les *Très dévotes louenges de la glorieuse Vierge Marie, composées par Martial d' Auvergne, procureur en Parlement*, qui furent achevées le 13 septembre 1494, pour le libraire Simon Vostre :



l'arbre de Jesse flourira
dont le peuple sejourra

Dieu immortel de pitie Vierge soufse
D'ay mebecin de la Vie mostelle
Die sans fin souveraine resourse
De l'homme mort oncques ne fut mort telle
Paiz a tigueur tire a sa cordelle
Par vng repos saigement ordonne
Benoitte soit la tres humble pucelle
Qui tel repos pour tous no^s a donne. ¶ Amē
Paradis plaisant pascifique
Duse par precieuse
Precieuse perle pudique
Portant parfaite pureté
Porte prestant preclarité
Pisci me probatique pure
Palme preferant probite
Pour poures pecheurs paiz procure.

¶ C^{es} finissent tresdevotes louenges de la glo-
rieuse Vierge marie composées par maistre mar-
cial d'auvergne procureur en parlement qui fu-
rent achevées le piii. iour de septembre Mil.
ccc. quatrevingtz et piii. Pour simon vostre
libraire demorant a paris en la rue neuve no^s
stre dame a l'enfeigne saint rehay leuangeliste

Sur le titre, on voit la marque avec le nom de Félix Baligault dans un encadrement à colonnes de feuilles d'acanthé; au verso, une gravure d'une grande finesse représente l'*Arbre de Jesse*.

Baligault a imprimé un autre livre français, *Le Las d'amour divine*, qui est sans date. C'est une moralité mystique dont les personnages sont : Charité, Jésus-Christ, Justice, Vérité, Bonne Inspiration, les Filles de Sion et les Pécheurs. L'impression est de la même époque que celle des *Dévotes louanges* et forme un livret petit in-quarto de 26 feuillets comportant 30 lignes à la page pleine. Le seul exemplaire connu fait partie de la bibliothèque du baron

¹ *The Printers, Stationers and Bookbinders of London and Westminster in the fifteenth Century*, by E. GORDON DUFF; Privately printed (Aberdeen;

University Press), 1899: in-8° (p. 71). — Ces livres, destinés exclusivement au marché anglais, ne se trouvent pas dans nos bibliothèques françaises.

James de Rothschild¹. Nous en reproduisons la fin en fac-similé avec son achevé d'imprimer :

Je Soy plus hault la trinite
Dont soit nostre ioye infinie
Gay tout cecy par charite

Combien que tousiours chanter ioye
Je nen suis point pourtât lassée
Mais iay sans fin ioye sur ioye
Et suis ou las d'amours lassée

Le fine le liure du las d'amours
Estuine Imprime a paris Par felix
Baligault.

Le *Las d'amour divine* et les *Très dévotes louanges de la glorieuse Vierge Marie* sont les deux seules productions en français que nous connaissons au nom de Félix Baligault.

Comme spécimen des impressions en caractère romain de Baligault, reproduisons le commencement du texte du *Compendium Memorandorum Plinii* :

Roberti de valle Robo

magenſis ad ſequens Naturalis hiſtoire compendium pſefatio.



Pliniano ad integrum lecto preclaro volumine Reuerſende in chriſto pater : Regnate camotēſis pontifex digniſſime Et bonarum diſciplinarū princeps agnoui preclarā eſſe de plinio noſtro cum ingenti laude memoriā. Viginti millia ſiquidem et uidiſſionū dignarum Tacitus hiſtoricus ait : Ipſum ex lectione duorum millium voluminum : ab exquisitis auctoriſus ſtudioſe fuiſſe completum. Nec veteres ethnici modo plinium naturalis doctrine lumen eſſe conſenſerunt : ſed auguſtinus quoq; & alii catholici doctores. Grate enim de eius eloquentia iuſit heronimus teſtimonium : priſtorum eloquentiā memoriā. Ciceronis inquit ſueta ſgrauitas ſiſtonis iacumen Quintilianū ſuauitas plinii. Noſminibus appropriatis quoq; deſignat. grandia nō tuiſide. demifſa non attenualē exprimens. Senſum congruum aptumq; decorē in omnibus obſeruans. Nitore etiā orationis : ita ut omnia ſua uiter diſtribueret & grauiter pſo matie conditione dixerit : Opere maximi pſecite uſito eleganter necellario ſerili uariō diſerito.

Ces petits caractères, dont nous venons de donner l'alphabet (p. 199), sont des mêmes types que ceux employés par Michel Le Noir, au mois de janvier 1500 (n. st.), pour le commentaire des Épîtres d'Ovide. (Voir p. 172.) Ils se trouvaient aussi chez l'imprimeur Michel Toulouse, qui était en relations

¹ On en trouve la description détaillée dans le *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild*, rédigé par M. Émile Picot, t. III, p. 430-431, n° 2620; ouvrage cité.

avec Baligault, et qui avait déjà mis à la disposition de ce dernier ses lettres ornées spéciales, comme nous l'avons dit plus haut. (Voir p. 195 et 197.)

On trouve ci-dessous le fac-similé de la fin du *Compendium*, avec l'achevé d'imprimer, édité pour le compte de Durand Gerlier, libraire de l'Université :

ob diffusam & infinitam pene multitudinē: difficile n̄m̄ est: aliam saltem scientiarū facultatibus profundius inveniētes: aut memoriam eamē conservare: aut preclarā aliquā sententiā quam notari velint: aut eū memoriā fugerit: qua volumus presumere queat. Per hoc aut nostrū brevitatū: facile atq; uti p̄opte lectas & commodissimas p̄ceptivas tenere possunt ad easq; oblitās p̄opte redire. In hac profecto collectione: q̄ plinii p̄ceptiones manifesta p̄bere cōmoda: lūus nostrū climatis & p̄opriū aecolis: siue studiosam mentem ad phisicarū rerum intellectiōnem: & profunda nature scrutanda m̄stera: formare possunt: siue optimam humani corporis validiū servare: copiosius in hoc collectione attingere p̄ mea medicaria n̄sus sum. Nec solus que ad hominū incolumitatem: que eos morborum generatū sustinent que tollant: queq; leniant: Sed etiā in animalium animantū: eorum p̄cipue que hominibus cōmoda referūt. Invenies equidem ad boum / equorum / ovium canum ac reliquorum domesticorum animalium passiones conferentes medicinas. Audiui a fide probatis viris Alphonsum anagonum p̄vidum regem: eum qui Caroli regis francorum septimi pueritia: erate & rebus gestis florebat: duos medicine expertos & ingeniosos doctores: p̄ equis vni p̄ocantibus alterum amplo stipendio conductisse: vni quisq; sollicitus p̄ sua parte scrutari: que herbe que remedia quis mededi modus: bestiarum ipsarum egritudinibus singulari conueniret. Eos autem ut dubies bestiarum ipsarum medicinas: ex plinianis codicibus hausisse. Tractumq; librum medicine mire utilitatis extitisse: qui thesaurus pauperum appellatur.

Siquis autem putaverit memoria magnopere dignum aliquid me in p̄sente brevitatio reliquisse: quod a plinio tractetur: poterit ad integrum volumen in promptu referre: Cum superius notata: ex quoto libro: quotoq; capite excerpta sint: ordinate descripserim.

Finalis p̄sentis compendii memorandorum plinii conclusio.

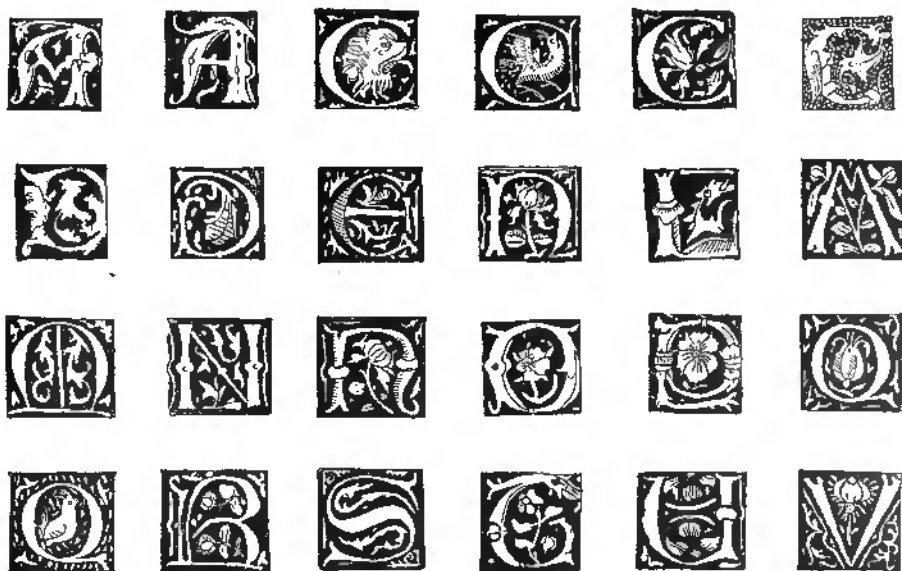
Impressum parisi per felicem baligault impensa magistri durandi gerlier aēme vniuersitatis librari. Anno, M.v.c.

Baligault a imprimé, avec ces caractères, une édition du *Régimen Sanitatis* de Maguinus, médecin de Milan, suivie du traité sur les Vins (*De Vinis*), d'Arnauld de Villeneuve, et du Régime pour l'hygiène des gens âgés et des vieillards (*De Regimine senum et seniorum*), du même auteur.

Ces trois ouvrages portent les noms de Claude Jaumar et de Thomas Julian, éditeurs, mais ne sont pas datés. Comme ces libraires ne s'associèrent qu'en 1500, l'impression doit être de la même année que le *Compendium Memorandorum Plinii* cité ci-dessus.

On remarque, dans le *Regimen Sanitatis*, des lettres ornées de divers styles. Les unes, sur fond noir, ressemblent assez aux lettres de Bocard; d'autres, sur fond blanc, sont particulières à Baligault. En voici des spécimens :

Lettres sur fond noir.



Lettres sur fond blanc.



Le 30 octobre 1499, Baligault a imprimé pour Gilles de Gourmout, qui n'était encore que libraire, l'ouvrage du professeur André Limos, de Valence, intitulé : *Dubia in insolubilibus*. Il nous paraît donc bien établi que Baligault avait des presses lui appartenant et n'était pas un simple libraire.

Baligault avait pour marque un arbre (baliveau), auquel est accroché, par une courroie, un cartouche au milieu duquel est gravé le prénom latin de *Felix* en lettres gothiques. Deux singes, placés au pied de l'arbre devant des arbustes en fleur, semblent jouer avec des fruits qui tombent. Dans le bas du cadre, le nom de l'imprimeur figure en entier : FÉLIX BALIGAULT.



Il s'est servi de cette marque jusqu'en 1494. C'est celle que l'on voit sur ses premiers livres et qui se trouve sur les titres des poèmes de Gaguin et de Martial d'Auvergne, ainsi que sur *Le Las d'amour divine*, que nous venons de citer. Il la modifia après cette date en enlevant son nom et l'encadrement, pour ne laisser subsister que le baliveau et les deux singes, avec son prénom au milieu, comme on a pu déjà le voir sur le titre de l'Albert de Saxe en 1495. (Voir p. 195.) Au bas, l'imprimeur ajouta tour à tour l'une ou l'autre des devises suivantes, faisant allusion à son prénom :

Felix quem faciunt aliena pericula cautum.

Est Felix faustus, cui sit fortuna secunda.

Heureux celui que les fautes d'autrui ont rendu circonspect. Félix est chanceux. Que la fortune lui soit favorable !

Felix quem faciunt aliena pericula cautum.

Est fortunatus Felix, divesque beatus.

Heureux celui que les fautes d'autrui ont rendu circonspect. Félix est fortuné et le riche est heureux.

Baligault varie les mauvais distiques qu'il imprime au bas de sa marque, faisant toujours des jeux de mots plus ou moins heureux sur le mot *Felix* :

*Felix quem faciunt aliena pericula cautum,
Felici monumenta die felicia Felix
Pressit : et hec vicii dant retinentve nichil.*

Heureux celui que les fautes des autres ont rendu circonspect. Ces livres ont été imprimés heureusement, un jour heureux, par Félix (l'homme heureux), et ils ne présentent ou ne contiennent aucune faute.

L'idée première de ces devises est tirée du *Speculum Stultorum*, poème satirique de la fin du xiv^e siècle, composé par Wireker, moine de Cantorbéry. On le constate sous cette forme dans la péroraison de l'ouvrage :

*Est felix igitur aliena pericula cautum,
Quem faciunt. . . .*

D'autres fois, l'imprimeur s'adresse ainsi aux acheteurs :

*Si quicquam Felix presserit, illud emas.
Felici monumenta die felicia Felix.*

Si Félix imprime quoi que ce soit, achète-le. Félix imprime des livres qui te rendront heureux en un jour heureux.

Parodiant le premier vers de Lucrèce, il dit encore :

*Felix qui potuit rerum cognoscere causas,
Felici grates qui tibi pressit agas.*

Heureux celui qui a pu connaître les causes premières des choses. Remercie Félix qui a imprimé ce livre pour ton bonheur.

Puis il s'adresse aux jeunes gens, qui lui doivent une profonde reconnaissance, pour avoir imprimé des livres à leur usage :

*Ingratus ne sis juvenis quin pectore toto
Felici grates qui tibi pressit opus.*

Jeune homme ne sois pas ingrat, mais remercie de tout cœur Félix qui a imprimé pour toi cet ouvrage.

Les *Synonima Britonis*, imprimés par Baligault en 1496 et dont nous avons fait mention plus haut, sont accompagnés de ces vers :

*Sedulus abstrusum Felix opus edidit in quo
Nominu discussa plurima nube patent.*

Le soigneux Félix a publié un ouvrage profond dans lequel les mots douteux sont complètement éclaircis.

*Prodiit in lucem Felice premente libellus
Quem scripsit Britonis ingeniosa manus.*

Ce petit livre a été mis en lumière par la presse de Félix. La main ingénieuse de Brito l'a écrit.

Il existe d'autres pièces de vers du même genre, et des meilleures, dans lesquelles cet imprimeur vanard ne se ménage guère les compliments; mais il passe les bornes lorsque, dans la préface de ce même livre des Synonymes latins, il se fait dire que lui Félix, imprimeur des plus diligents, qui, de sa tête altière frappe la voûte étoilée, a pris soin de faire imprimer ce livre avec ses meilleurs caractères (*Felix ille impressor diligentissimus sublimi feriens sidera vertice suis optimis caracteribus imprimendum curavit*).

Après des déclarations aussi emphatiques de la part d'un homme bouffi d'orgueil, qui se fait passer pour un prédestiné de la fortune et du bonheur, il n'y a plus qu'à tirer l'échelle.

A partir de l'année 1495, l'encadrement à feuilles d'acanthé de la marque de Baligault est remplacé par une bordure de grotesques sur fond criblé qu'il varia de temps à autre. Sa marque est quelquefois tirée en rouge, comme dans la *Vita Christi* de Ludolphe le Chartreux. Pour ce dernier livre, deux rangs de bordures sont disposés l'un sur l'autre. Celles de côté représentent des histoires de la Bible ou de la vie des Saints; elles sont tirées de quelques livres d'heures que nous ne connaissons pas, peut-être des Heures à l'usage de l'Église de Salisbury, citées par M. Gordon Duff et que nous n'avons pas rencontrées. (Voir p. 200.) Des bordures de même style figurent sur le titre des Noël's imprimés par Guerson de Villelongue, un des voisins de Baligault.

Les bordures représentant des grotesques sur fond criblé, qu'on voit dans les autres livres de Baligault, sont d'un dessin meilleur. Il employa des enca-

drements de ce genre pour y insérer la marque et l'adresse du libraire parisien Jean Richard, pour le compte duquel il imprima plusieurs livres.

La bordure du bas de cette marque, qui ne manque pas d'originalité, est celle que Baligault a le plus fréquemment employée :



Baligault demeura d'abord rue Saint-Jacques, à la *Corne de Cerf*, près du Collège de Beauvais¹. Le 26 mars 1494 (n. st.), il acheta une maison faisant le coin de la rue des Sept-Voies et de celle des Amandiers².

¹ Ses premiers livres sont signés : *Ad Belvæuse Collegium, vel ad intersignū (sic) Cornu Cervi in vico Sancti Jacobi.* (RENOUARD, *Imprimeurs et libraires parisiens*, p. 14; ouvrage cité.)

² L'emplacement de la maison est déterminé exactement par l'acte suivant : « Félix Baligault, marchand imprimeur de livres, a esté ce jour mis en possession et saisine sauf tous droiz d'une maison contenant deux corps d'ostel, l'un devant, l'autre derrière, court ou meilleu et jardin à costé, cave, chambres, greniers et appartenances, ainsi qu'ilz se comportent et extendent de routes pars

assis à Paris, près et au-dessus du Mont Saint-Hilaire, à l'opposite du Collège de Reims, tenant d'une part et faisant l'un des coings de la rue des Sept Voyes et des Amandiers, d'autre à l'ostel où pend pour enseigne la *Chicheface*, aboutissant par derrière à Maistre Jehan Perier en nostre ceusive et seigneurie. . . . Chargée envers nous de quarante-deux solz six deniers parisis et de neuf livres parisis rachetables après XII ans pour III^e XIX l. t., etc. 26 Mars 1493 avant Pasques. » (Archives nationales, *Ensaïnements de Sainte-Geneviève*, S^e 1649, 5^e partie, fol. 29.)

A partir de cette époque, Baligault donne son adresse à la Montagne Sainte-Geneviève, à l'Image Saint-Étienne, ou dans une nouvelle bâtisse portant la même enseigne aux environs du Collège de Reims (*in ædibus e regione domus Collegiata Remensis nuper constructis. . . ymagine dixi Stephani ordinatis*).

Il trouve encore moyen, en indiquant sa maison dans le voisinage du Collège de Reims (*in confinio Collegii Remensis*), de dire une fois de plus qu'il est un homme favorisé par la bonne chance (*vir auspiciatissimus*).

Le nom de Baligault est orthographié, dans ses impressions, tantôt avec un L, tantôt avec deux. Il était Champenois d'origine, comme nous l'apprend une note inédite de Mercier de Saint-Léger : « Il ajoute à son nom *Campanus*, à la fin d'un volume in-quarto contenant les *Summulae Petri Hispani cum Georgii Brunxellensis interpretatione et additione Thomae Bricot*, édition dont j'ai une notice particulière et à la fin de laquelle on lit : *Parisiis impressum anno 1417 die 3^o augusti*. » Cette date est évidemment fautive. Mercier de Saint-Léger croyait qu'on devait lire 1517, nous pensons que c'est plutôt 1497, car Baligault cessa d'exercer vers 1503. Sa marque passa chez Jean Lambert, qui se l'appropriâ à partir de cette dernière année. (Voir fac-similés, p. 233 et 234.) C'est à tort que Lottin et Silvestre le citent comme exerçant encore en 1510. Il est certain qu'en 1506 il était mort, peut-être même plus tôt.

Les doyen et maîtres de la Faculté de théologie de Paris, qui avaient une rente annuelle et perpétuelle de 4 livres parisis à prendre sur l'immeuble de la rue des Sept-Voies, s'opposèrent, le lundi 15 février 1506 (v. st.), à la vente « aux criées. . . des deux maisons qui furent et appartiendront à feu Felix Baligault ». L'adjudication eut lieu néanmoins le 6 mars suivant¹.

La femme de Baligault se nommait Perrette. Elle figure dans des actes du 7 octobre 1494, du 24 décembre de la même année, et dans un autre daté du 9 mars 1498 (v. st.)². En même temps qu'il était imprimeur et libraire, Baligault exerçait le métier de relieur. Au dos de l'acte du 24 décembre 1494, il est qualifié de « relieur de livres ». L'imprimeur Berthold Renbolt et Durraud Gerlier, libraire-éditeur, furent ses exécuteurs testamentaires³.

¹ Archives nationales, carton S 860, liasse 1.

² Archives nationales, *ibidem*.

³ RENOARD, *Imprimeurs et libraires parisiens*, p. 14; ouvrage cité.

CHAPITRE XXXIII

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE JEAN MORAND

(1492-1500)

Le premier livre connu au nom de Jean Morand. — Cet imprimeur exécute pour Vérard *Les Chroniques de France*. — Impression d'un Missel et d'un Rituel de Paris. — Changement d'adresse de son atelier. — Il travaille pour Jean Petit, Durand Gerlier, de Paris, et Pierre Regnault, de Caen. — Habileté typographique de Jean Morand.

Jean Morand, Maurand ou Mourand (ce nom est orthographié de trois manières) était établi imprimeur rue Saint-Victor, à Paris, en 1493. Il a pu commencer un peu plus tôt, car nous avons vu des Heures latines à l'usage de Rome ne portant pas son nom, il est vrai, mais qui sont imprimées avec ses premiers caractères pour Jean de Coulonce et datées du 2 juillet 1492. Le premier livre qu'il ait signé est, à notre connaissance, un livre d'heures au même usage, du 12 février 1492 (1493 n. st.)¹, qu'il a imprimé pour Geoffroi de Marnef :

Les presentes heures a l'usage de Rome furent acheuees a Paris par Jehan morand le xii. iour de february. Lan mil CCC. lxxx. et vii. pour Joffroy de marnef libraire demourât audit lieu en la grant rue saint Jaques a l'enfeigne du peffican.

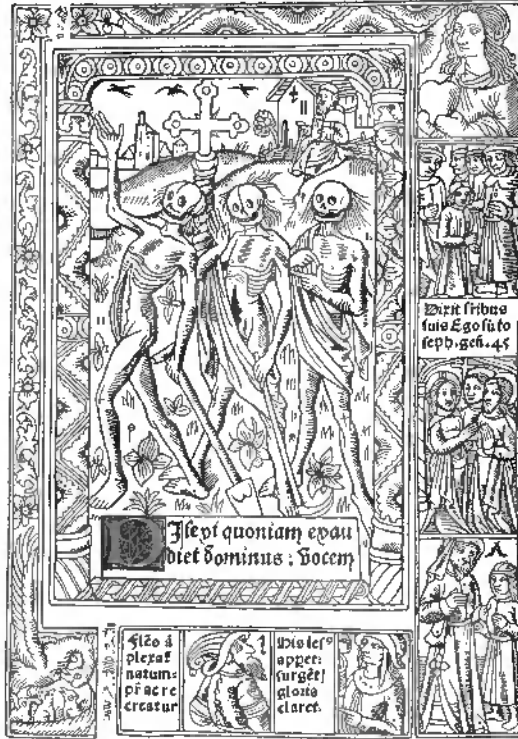
Il y aurait, paraît-il, deux tirages de cette même édition; l'un n'a aucune indication, et l'espace que devrait occuper l'achevé d'imprimer au folio E 8

¹ Ce livre a été récemment acquis par la Bibliothèque nationale. — Brunet (*Manuel du Libraire*, t. V, col. 1687, n° 239 bis, ouvrage cité), à la *Notice sur les Heures gothiques imprimées à Paris*,

indique ces Heures à la date du 7 février, d'après un catalogue de vente publique dans lequel on a pris un X pour un V, par suite d'une mauvaise lecture des chiffres romains.

est resté en blanc. Dans l'autre, on trouve au même endroit la date avec les noms de l'imprimeur et du libraire¹.

Les grandes figures, au nombre de dix-sept, représentent les sujets habituels des livres d'heures. Nous donnons ci-après, comme spécimen du style particulier des grandes planches, celle qui représente *les Trois Morts* :



Les illustrations, qui encadrent les pages formées de bordures à compartiments s'ajustant bout à bout, se composent de sujets tirés de l'Histoire Sainte ou de figures de saints personnages.

La bordure du fond, à gauche, plus étroite que la bordure latérale, ne contient que des ornements en manière d'arabesques. Elle présente une particularité dans l'encoignure du bas : on voit un pélican dans son nid avec

¹ Les deux tirages de ce livre sont décrits sous les n^{os} 2024 et 2025 du Catalogue de la bibliothèque de lord Ashburnham, vendue à Londres, du 6 au 12 décembre 1897.

ses petits; l'oiseau se perce les flancs, selon la légende populaire, pour nourrir de son sang sa progéniture.

Le pélican ici représenté figurait l'enseigne et la marque de Geoffroi de Marnef, libraire-éditeur, rue Saint-Jacques près de Saint-Yves, pour le compte duquel cette édition des Heures était imprimée.

Dans le dernier compartiment de droite des petites gravures qui forment cadre, au-dessus de la tête de l'enfant, on distingue un monogramme composé des lettres A L, qui pourrait bien être la marque ou signature de l'artiste.

Morand est surtout connu par *Les Chroniques de France*, dites aussi *Chroniques de Saint-Denis*, en trois volumes in-folio, qu'il exécuta pour Antoine Vérard.

L'ouvrage, imprimé à deux colonnes, avec les gros caractères de hâtarde de Pierre Le Rouge qui étaient devenus la propriété de Vérard, est illustré d'une quantité de figures sur bois d'allure plutôt naïve, qui sont placées au milieu du texte et dont voici des échantillons :



Une pendaison.



La mort de saint Louis.

Plusieurs de ces figures sont répétées dans le cours de cet ouvrage. On y remarque, en outre, de grandes illustrations occupant toute la page. Nous en reproduisons les principales dans le chapitre xli, spécialement consacré à Vérard. Dans ces trois volumes, on revoit quelques-unes des bordures historiques de *La Mer des Histoires*.

En tête du premier volume reparaît la grande lettre L à têtes grotesques de l'*Alain Chartier*, imprimé en 1489 par Le Caron. (Voir p. 75.)

Le deuxième volume se termine par un achevé d'imprimer portant la date du 9 juillet 1493.

Au bas de la page, on a fait figurer la seconde marque d'Antoine Vérard :

**Ly finissent les faitz et gestes
du roy Jehan qui est la fin du secōd
Volume des croniques de france.**

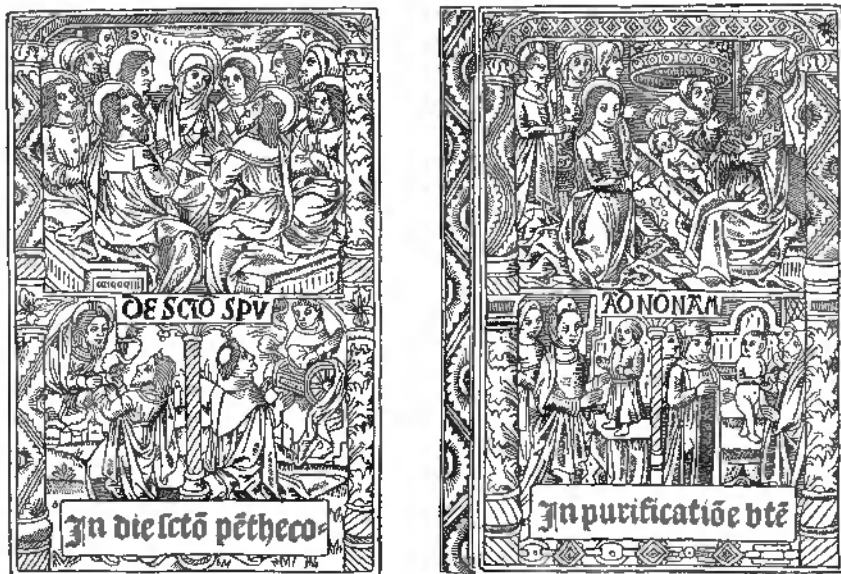
**Et au tiers Volume ensuiuant
sensuiuet les faitz et gestes du roy
Charles le quit filz aîné dudit roy
Jehan et des autres roys ensuiuant
iusques au roy Loys pere de Char
les. .iiii. ensuiuant regnant au iour
dup. Mil. CCC. quatrevingz
treze.**

Imprime aparis p Jehan mau
rand demourant en la rue saint Vic
toz po' Anthoine Verard libraire de
mourât a part a l'image fait Jehan
le uâgeliste sur le pont ne' dame ou
au palais au p̄mier pilier deuant la
chappelle ou on chante la messe de
messieurs le' presidens. Lan de gra
ce. M. cccc. iiii. xx. z. xiii Le. ix. iour
de iuliet.



Le dernier volume est de la fin d'août, même année. A partir de ce moment, Morand paraît avoir travaillé spécialement pour Vérard et prend la place de Couteau et Ménard, qui avaient continué pour ce libraire *L'Art de bien mourir*, commencé par Le Rouge.

En 1496, Jean Morand exécute, pour le compte d'Antoine Vérard, un Missel de l'Église de Paris, de format in-folio à deux colonnes, en lettres de forme, imprimé en rouge et noir, contenant quelques figures sur bois en tête des offices. Nous en donnons ci-dessous deux spécimens :



C'est d'après ce texte que Simon Vostre donna, l'année suivante, une autre édition du Missel de Paris qu'il fit imprimer dans l'atelier du *Soleil d'Or* de la rue de la Sorbonne, chez Gering et Renboît, et à laquelle il ajouta un plus grand nombre de figures.

Vérard et Vosre disent, chacun de son côté, que leur édition est supérieure, quant au texte, à toutes celles qui avaient été faites avant eux.

Les deux grandes planches du Père Éternel et de la Crucifixion, que l'on voit au Canon de la Messe dans le Missel parisien édité par Vérard, se retrouvent, un an après, dans l'édition publiée par Simon Vostre, qui les avait empruntées à Morand. Elles passent ensuite chez d'autres imprimeurs.

Nous reproduisons le libellé final du Missel imprimé par Morand, dont la formule a été copiée en partie par Simon Vosre :

Ad laudē dei omnipotentis: eiusq; interate genitricis et virginis: totiusq; curie celestis. Actū & cōpletū extat nouiter arte impressoria plens hoc missale / selectū vsum insignis ecclesie Parisiensis In preclara vrbe parillana. Per iohannem morand. ppe sanctū puonē In vico sancti iacobi cōmorantē. Expēsis honesti viri Anthonii verard libzarii. Supra pontē nostre dñe in interfligio sancti iohānis euāgeliste cōmorātis. Prefateq; ecclesie ritui accōmodū. Interq; cetera illud vnum excellit: q̄ officia que in ceteris sola annotatiōe (atq; ob hoc nō sine magno plerūq; in exquirendo labore) designata sūt: in eo ad longū describitur. Anno dñi millesimo quadringentesimo nonagesimo sexto. die vero vltima septembris.

Jean Morand a encore imprimé pour Vérard un Rituel de l'Église de Paris (*Manuale secundum usum ecclesie Parisiensis*), volume in-quarto à deux colonnes, partie en latin, partie en français, avec les mêmes lettres de forme en rouge et noir, sans aucune illustration.

L'achevé d'imprimé est en rouge et daté du 12 août 1497 :

Impressum Parisius per Johānē morand cōmorantē in vico scti Jacobi i domo i qua p̄det pro insignio ymago sancti Nicolai pro Anthonio verard libzario moram tenente supra pontem nostre domine ad signū sancti Johannis euangeliste. Anno domini. M. CCCC. xcvi. Die vero mensis Augusti xij.

Morand avait établi d'abord son atelier rue Saint-Victor, comme il l'indique à la fin des *Croniques de France*. Sur le Missel de Paris de 1496, son

adresse est rue Saint-Jacques. Dans le Rituel de 1497, il dit qu'il demeure en cette rue dans la maison où pend pour enseigne *l'Image de Saint-Nicolas* (*commorans in rivo Sancti Jacobi in domo in qua pendet pro insignio Ymago Sancti Nicolai*). La maison de *l'Image Saint-Nicolas* était située en face de la maison de *la Lanterne*, qui touchait aux charniers de Saint-Benoît.

Morand travaille aussi pour d'autres éditeurs que Vérard. Le 27 mai 1497, il terminait, pour le compte de Jean Petit et de Durand Gerlier, libraires de la rue Saint-Jacques, un volume in-folio intitulé : *Les Postilles et Expositions des Epistres et Évangilles dominicales, avec celles des festes solennelles, ensemble aussi des cinq festes de la glorieuse et très sacrée Vierge Marie et aussi la Passion de Nostre Sauveur et rédempteur Jesus-Christ, translatées de latin en françois*. Nous en donnons ici l'achevé d'imprimer :

Le finissēt les postilles et expositiōs
des epistres & euangilles dominicales.
Avec celles des festes solennelles de tou
te l'ānee, & la passion & resurrectiō de nre
seigneur. Et celles aussi des cinq festes
de la glorieuse vierge marie Imprimees
a paris Par Jehan mourand demourāt
ala rue saint iaques. Le .xxvii. iour de
may. Mil.ccc. xcviij. Pour Jehan petit
Et durand gerlier libraires demourans
au dit paris en la rue saint iaques.

Le traducteur était Pierre Desrey, de Troyes. On voit dans ce livre deux types différents. Le plus gros, de 16 points, est représenté par cet alphabet :

A B C D E F G H I K L M N O P
Q R S T U V æ å ç à
a b c d e f g h i k l m n o p q r s t u v x y z h
ā b̄ c̄ d̄ ē f̄ ḡ h̄ ī j̄ k̄ l̄ m̄ n̄ ō p̄ q̄
ŕ ŕ̄ ŕ̄̄ ŕ̄̄̄ ŕ̄̄̄̄ ŕ̄̄̄̄̄ ŕ̄̄̄̄̄̄ ŕ̄̄̄̄̄̄̄ ŕ̄̄̄̄̄̄̄̄

C'est exactement le même que la lettre de forme du Missel et du Rituel de Paris. Le titre, que nous reproduisons à la page suivante, est tout entier composé avec ce caractère.

La figure de *l'Annonciation* qu'on voit ici, ainsi que d'autres illustrations du volume, provenaient du matériel de Guillaume Le Rouge, qui avait imprimé une édition du même ouvrage à Troyes en 1492 (v. st.).



Les possibles & expositions de sepiſtres & euangil
les dominicales avec celles des festes ſollēnelles en-
ſemble auſſi des cinq feſtes de la glozieuſe & treſſacree
vierge marie Et auſſi la paſſion de noſtre ſauueur
redempteur Jeſuchriſt Translatees de latin en frā
cois A la verite du texte des quatee Euangelilles.
Et ſelon les concozdanſes des gloſes et expositions
de tous les ſsints & excellens docteurs de noſtre me
re ſaincte eglise.



L'autre type employé dans les *Postilles* est une bâtarde française de 12 points, avec la capitale A évasée au sommet. C'est le premier caractère de Morand, celui dont il s'était servi pour ses deux premiers livres d'heures :

A B C D E F G H I L M N O P Q

R S T U

a b c d d e f g h i k l m n o p q r r s t u v x y z

ff ff st : ã ä e^o e i^o m^o n^o ñ õ ð^o p^o p q^o r^o z^o

t ü / () /

En tête d'un dictionnaire latin-français, *Catholicum paruum*, imprimé pour Jean Petit, Morand fait servir un bois de son Missel de Paris de 1496, *la Célébration de la Messe* :



Dans l'espace vide du bas, en forme de passe-partout, l'imprimeur a disposé les lettres typographiques du titre en deux lignes.

Dans l'achevé d'imprimer, daté du dernier jour de février 1497 (v. st.), il est dit que ce dictionnaire des termes familiers le plus fréquemment en

usage a été extrait non seulement du grand ouvrage de Jean Balbi de Gênes, mais aussi d'autres auteurs, et soigneusement corrigé :

Zinzala le. parua musca, scilicet culex/petite mouche. chincenele.
Zinzalariū rii. canopeum ad eas arcendas
Zinziber eris. gingembæ. quædam specles aromatis
Zios/vel **zius** mayus quidam mensis
Zizania. hoc zizaniū nri. zbec zizania nlc. seg es vel herba peruerfa f. lolium. zcroist entre les blez. z corripitur
Zinaniū nri. Idem
Zinania nie. dicitur etiā discordis. z tunc productur. Inuenitur etiā pluraliter zizania orum
Zilla mala herba. z sic est cibe roctium.
Zodiacus cl. le cleric qui fait tourner le firmament par ou le soleil z les planetes font leurs cours
Zona ue. courole ccinture cingulum
zonarius a um. ad zonam perti nens vel zonae faciens de courole/ou faisant couroles.
Zonclia le. diminutuum. pestle cecinture
zonifragiū gii. i. fractio zone
Et cōponitur a zona z frango/vel fractio
Zonula le. diminutuum de zona
Zorobabel apd hebreos ex tribus integris nominibus dicitur esse compositum. zo iste. ro magister. babel proprie babilonia fonal. Et efficitur nomen zoro babel. i. iste magister de babilo ne. In babilone eni situs est vbi princeps gentis iudee exiit. Et acait vltimam solicus ca cum. id est vltatis/ z corripit penul.
Zosimus na num. Id est viuax/vel vltidus/viuable/foxi pultifant
Zucara rie. sucre/espice/specles es quedam
Vocabularius familiaris bre vidicus ex summa Zanuenfi ac Papla Hug. necnon ex plurimis aliis auctoribus excerptus z diligenter emendatus/ eparatusq; Parisius per Johannem mouard comorantē in vico sancti Nicolai finit feliciter. Anno domini millesimo quadringentesimo nonagesimo septimo. vltia die mensis february

Le 7 septembre 1497, Morand avait imprimé avec grand labeur (*laboriosissime*) un volume in-quarto intitulé : *Interpretatio Georgii Bruxelleusis in Summulas Magistri Petri Hyspani una cum Magistri Thome Bricot questionibus* :

Ceteris Petri hyspani vna suo cu interpretis Georgio bilboni (paz ex luncto q dixi rimi) nestio quozus incerta nobis seculis adeo de pza nati lacei aliq; bi nec quisq; sibi nec alter alteri loheret ei. mirandis relectis omnibus in laboriosissime tum diligentissime tandem a Johanne Mouard touppa de cu diua Parisiorum in academia. nostre salice anno septimo z nonagesimo supra millesimo quadringentesimo. Mense vno si ptembris dii. vij.

Le livre est composé avec une petite lettre de somme que nous n'avons vue que cette seule fois chez Morand et qui passa ensuite dans l'atelier

d'Antoine Chappiel. Nous donnerons l'alphabet de ce caractère dans le chapitre des *Petits ateliers*, lorsqu'il sera question de l'imprimeur Chappiel.

Le 20 décembre 1498, Jean Morand achevait, pour Pierre Regnault, libraire de l'Université de Caen, un traité du Comput ou calendrier (*Computus cum commento*). Le texte du livre est en latin et l'achevé d'imprimer en français.

Voici le fac-similé de la dernière page de ce livre :

Hec scedens tabula valet ad sciendū que littera sit tabulari
in primo ordine. In secundo quis numerus aureus. In tertio q̄
lra dñicalis. In quarto in quo mense et quora mēsis erit septua
gesima. In quinto in quo mense et quora mēsis erit quadrage
sima. In sexto in quo mense et quora mēsis erunt rogationes
In ultimo in quo mense et quora mēsis erit penthecostes. Et
aduertendū est q̄ pro intelligentia eiusdem tabule p̄supponit
p̄ tabulam precedentem posita in suo loco in p̄senti opere in quo
to anno circularis sumus. s. quor habemus pro aureo numero
et quam lram dñicalem habemus. et deinde opz̄ rectper̄c vbi est
ille numerus aureus in secūda linea et ite ad lram dñicalem se
quentem p̄dictum numerum aureum et deinde procedere per
ordinem scdm̄ p̄dicta festa. Sed est aduertendū q̄ nos non de
bemus accipere lram dñicalem si directe ponatur post p̄dictū
numerū aureū in anno non bissextili. Et in anno bissextili non de
bemus accipere lram dñicalem si immediate sequatur p̄dictum
numerum aureū sed debemus recurrere ad lram dñicalem sitāz
in secūdo loco post p̄dictū numerū aureū. Similiter est aduer
tendū q̄ in vno q̄s anno bissextili p̄ septuagesima et quadrage
sima si ipsa requiratur debemus manere supra priorū littera et pro
aliis festis. s. pasche. pentheco. et rogationibus debemus ascen
dere ad superiorē lram p̄dictae potes̄ que littera erit dñicalis
pro p̄dictis festis vltis mobilibus. Et pro lra tabulari notā
dum est q̄ sunt duo alphabeta diuersam significattonem habē
tia q̄ ad differentiam illorū post quēz litteram primū alphabe
ti ponitur vnus punctus et similis aure quēz lram secundū alphabe
ti ponitur idem punctus valor autem litterarum dictorū alpha
betorum superius dictus est.

Liber computi cum commento fuit feliciter.

Et fuit le compost nouuellement imprimé a Paris par
Jean morand imprimeur demourant en la rue saint Bas
ques. Pour pierre argnault libraire de l'uniuersite de caen
M.cccc.xcviij. Le .xx. iour de decembre.

L'imprimeur orthographie son nom *Morand*, ainsi que dans son premier livre, et non *Mourand* ou *Maurand*, comme il l'a fait dans d'autres. C'est à cette première forme que nous nous sommes arrêté.

Le nom du libraire est imprimé *Argnault*, au lieu de *Regnault*.

¹ La forme barbare du mot *Computi* est *computus*. Jean Balbi nous donne, dans son *Catholican*, une singulière raison pour expliquer cette altération : *Antiqui dicebant Computus sicut exigit derivatio quod*

mus abherrennis propter vocis obsonantiam. Le bon religieux croyait que *pu*, dans *Computus*, blessait les oreilles pudiques, et que, pour éviter cette consonance déshonnée, on devait dire *Computus*.

Le commentaire du *Computus* est imprimé avec le petit caractère gothique de 9 points à forme un peu arrondie que voici :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U
 a b c d e f g h i k l m n o p q r : s t u v x y z . : / () ¶ ¶ ¶ ¶
 ā b ċ ċ̄ ċ̅ ċ̆ ċ̇ ċ̈ ċ̉ ċ̊ ċ̋ ċ̌ ċ̍ ċ̎ ċ̏ ċ̐ ċ̑ ċ̒ ċ̓ ċ̔ ċ̕ ċ̖ ċ̗ ċ̘ ċ̙ ċ̚ ċ̛ ċ̜ ċ̝ ċ̞ ċ̟ ċ̠ ċ̡ ċ̢ ċ̣ ċ̤ ċ̥ ċ̦ ç̇ ċ̨ ċ̩ ċ̪ ċ̫ ċ̬ ċ̭ ċ̮ ċ̯ ċ̰ ċ̱ ċ̲ ċ̳ ċ̴ ċ̵ ċ̶ ċ̷ ċ̸ ċ̹ ċ̺ ċ̻ ċ̼ ċ̽ ċ̾ ċ̿ ċ̺ ċ̻ ċ̼ ċ̽ ċ̾ ċ̿

Cette fonte est la même que celle employée par Jean Morand pour le *Catholicon parvum*.

Pour le texte, l'imprimeur s'est servi d'un gros caractère de 13 points, différent de celui de ses Missels, et que nous reproduisons ci-dessous :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R
 S T U a b c d e f g h i k l m n o p q r : s t u v x y z
 ā b ċ ċ̄ ċ̅ ċ̆ ċ̇ ċ̈ ċ̉ ċ̊ ċ̋ ċ̌ ċ̍ ċ̎ ċ̏ ċ̐ ċ̑ ċ̒ ċ̓ ċ̔ ċ̕ ċ̖ ċ̗ ċ̘ ċ̙ ċ̚ ċ̛ ċ̜ ċ̝ ċ̞ ċ̟ ċ̠ ċ̡ ċ̢ ċ̣ ċ̤ ċ̥ ċ̦ ç̇ ċ̨ ċ̩ ċ̪ ċ̫ ċ̬ ċ̭ ċ̮ ċ̯ ċ̰ ċ̱ ċ̲ ċ̳ ċ̴ ċ̵ ċ̶ ċ̷ ċ̸ ċ̹ ċ̺ ċ̻ ċ̼ ċ̽ ċ̾ ċ̿
 ¶ ¶ . : = /

On trouve trace d'un dernier volume qui serait sorti des presses de Jean Morand. Ce sont des Postilles et Expositions des Épîtres et Évangiles dominicales, en latin, de format in-quarto, qu'il a achevé d'imprimer le 23 janvier 1500 (v. st.). Il orthographe encore son nom *Morand* et non *Mourand* ou *Maurand*, et se qualifie de maître très habile dans l'art d'impression (*artissorie peritissimus Magister Johannes Morand*).

Sans compter les livres qu'il a faits pour Vérard dans une période de quatre années, de 1493 à 1497, et auxquels il n'a pas mis son propre nom, Morand dut imprimer, pour des libraires parisiens, d'autres ouvrages qu'il n'aurait pas signés ou qui ne seraient pas parvenus à notre connaissance.

CHAPITRE XXXIV

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE JEAN LAMBERT

(1493-1500)

Le premier livre daté de Jean Lambert. — *Le Chevalier délibéré* et ses illustrations. — *L'Imitation* en français. — *La Nef des Folz du monde*. — Autres livres sortis des mêmes presses. — Les deux marques de Jean Lambert. — Ressemblance de ses types avec ceux de Baligault.

Jean Lambert, imprimeur et libraire, a commencé à imprimer en 1493. Son premier livre connu est *Le Martilloge* (sic) *des faulces langues tenu au temple de dangier*, petit ouvrage en prose et en vers de Guillaume Alexis, moine de l'abbaye de Lyre en Normandie, qui est daté du 9 juillet 1493.

Lambert a imprimé en in-quarto, la même année, *Le Chevalier délibéré*, d'Olivier de la Marche, orné de figures sur bois presque au trait et à peine ombrées, qui sont d'un dessin très remarquable. Le caractère du texte est très régulier et a la plus grande ressemblance avec la bâtarde de Pierre Levet, employée dans le *Pierre de Crescens* et les *Cent Nouvelles nouvelles*, imprimées en 1486 pour Vérard. Il n'y a guère de différence que dans la lettre capitale C, qui est beaucoup plus large chez Jean Lambert.

Voici l'alphabet de ces caractères :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U

a b c d d e f g h i k l m n n o p q r s t u v x y z

ā p ē r i f m n o o p p p q q q ū . : / C

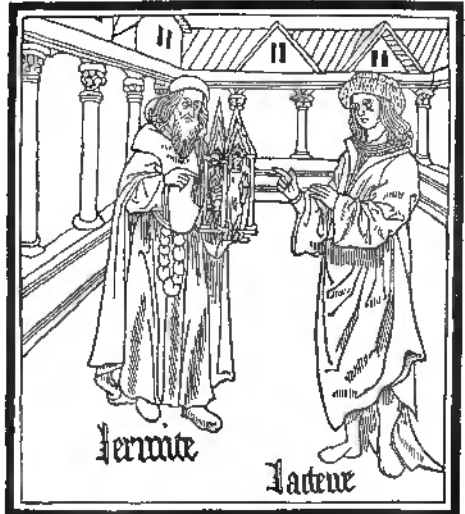
Les illustrations du *Chevalier délibéré* avaient paru auparavant, dans une édition du même livre publiée par Antoine Vérard, le 8 août 1488. Plusieurs des mêmes bois repassèrent dans *L'Arbre des batailles*, d'Honoré Bonor, que publia Vérard le 8 juin 1493, où on les trouve mélangés avec d'autres gravures d'un style tout différent et d'une facture moins soignée.

Voici des spécimens du texte et des figures de l'édition du *Chevalier délibéré*, imprimée par Jean Lambert :

C Je cheuauche le plain chemin
 En tant pensée en souvenir
 Qui me fist d'armes peletin
 Sans vouloir partir au butin
 Des peines qui me fault souffrir
 Et doit au point du iour faillir
 Faperceur de loing vng hermite
 Plus de sa maison petite



C Lors me dist il fault que ie tienne
 Promesse d'ouuir mon tresor
 De hors tant soit que ie retienne
 Et que des pieces me souuienne
 Qui ne sont ne d'argent ne d'or
 Luy s'ouurit qui fut de remor
 Le chief fut de hir de saoir
 Et la serrure de miroir

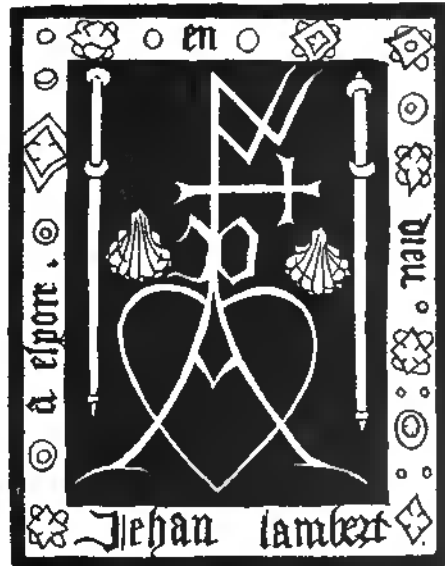


La planche intitulée *Accident* rappelle exactement la figure du *Serf et du Seigneur*, que l'on voit dans *La Mer des Hystoires* de 1488. (Voir fac-similé dans l'ouvrage de M. H. Monceaux sur les Le Rouge, tome I^{er}, page 164.) Dans les deux planches, le serf est vêtu des mêmes haillons et manie le même bâton noueux en forme de massue. Sur la figure de gauche, le cheval galope de semblable allure que celui du seigneur de *La Mer des Hystoires*; c'est, à ne pas s'y tromper, le même coup de crayon. Les illustrations du *Chevalier délibéré* peuvent donc, avec quelque vraisemblance, être attribuées à l'artiste qui a travaillé pour Pierre Le Rouge, si ce n'est à Pierre Le Rouge lui-même.

Cy monstre fresche memoire
a l'acteur les sepultures des an-
ciens trespassés. Et par les esca-
ptures voit ceulx qui ont este
desconfitz par debile ou par acci-
dent. Et commence la tierce
partie de ce liure



Cy finist le liure intitule le chevalier
delibere imprimé a Paris par Jehan
Lambert l'an mil quatrecentz quatre
vingtz et treze



L'achevé d'imprimer, que nous reproduisons, se trouve à la dernière page et est suivi de la marque de Jean Lambert : un cœur appuyé sur une grande lettre A avec monogramme au-dessus, surmonté d'une croix de la Résurrection entre deux coquilles et deux bourdons de pèlerin, sur fond noir. Autour, le nom et la devise de l'imprimeur : *Jehan Lambert a espoir en Dieu*.

Le 16 novembre, Lambert publie une traduction française de *L'Imitation*,

in-quarto avec figures sur bois. Au verso du titre, on voit la figure du Christ portant sa croix, copiée sur celle de l'édition de Toulouse (1488), mais dont le dessin et les tailles sont mieux traités :



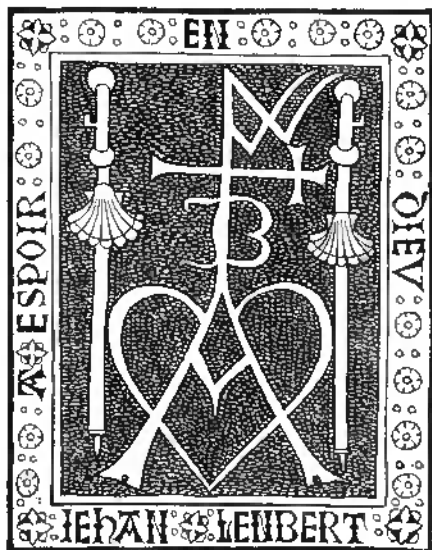
La même planche de Lambert passe à Rouen, en 1498, dans une autre édition de *L'Imitation* imprimée par Le Bourgeois. Cette figure repasse à Paris, en 1499, dans le *Kalendrier des Bergères* imprimé par Guy Marchant.

Les petites figures qui accompagnent le texte de *L'Imitation* de Lambert ne présentent pas grand intérêt et sont loin de valoir les illustrations du *Chevalier délibéré*. L'une d'elles, *la Mainne dans le désert*, se retrouvera dans le matériel de Guy Marchant¹. Le 31 décembre 1493, Lambert publie un ouvrage français du prédicateur Olivier Maillard et donne son adresse rue Saint-Séverin, à *la Corne de Daim*. Il emploie un autre bois pour sa marque dont la devise reste

¹ On la voit notamment à la fin du *Tractatus fructus Sacramenti*, de Luppi Rebello, imprimé le 18 décembre 1498 pour Jean Petit.

la même, mais où son nom est orthographié *Lenbert*, au lieu de *Lambert*. Le fond est pointillé et l'on distingue les lettres J et B dans le monogramme de la hampe, en place des signes confus qu'on y voyait auparavant :

C La conformité & correspondance tres deuote des sacres et saintz mysteres de la messe, a la passio de nostre doulx sauveur & redempteur iesu crist necessaire a tous ceulx et celles qui deuotement deullent ouyr la dicte messe composee par le beat pere reuerend frere osier maillart de l'ordre des freres mineurs apelles de sobseruance



Le 1^{er} mars 1494 avant Pâques (1493 v. st.), Lambert imprime *L'Egnillon d'amour divine*, de saint Bonaventure, pour Bocard, dont la marque figure sur le titre. Le 12 avril paraît le livre intitulé *De Imitatione Christi* :

C Cy finist le liure de imitatione christi Et de contemptumundi. Translate de latin en francois. Et imprime a Paris par Jehan Lambert. Le pli iour d'auril Milccc. quatrevingz et quatorze

C'était une nouvelle édition de la traduction française de l'Imitation, publiée quelques mois auparavant. Cette édition ne comporte pas autant d'illustrations que la précédente.

Il n'y a que la grande figure du Christ portant sa croix, placée derrière le titre, et une figure du Christ devant Dieu le Père :



Sur le titre, on voit la marque aux armes de France, de l'Université et de la ville de Paris :

*Le liure tressalutaire . De limitation de
nostre seigneur ihesu crist et du parfaict
cōtennement de se miserable monde nôme
en latin . De imitatione cristi . Et de con
tempu mūdi et se commence Qui sequit
tur me non ābidat intenebris*



Cette marque appartient à André Bocard, qui était libraire dès 1491 avant de devenir imprimeur.

Jean Lambert a imprimé *Le Mal récompensé de fortune*, pièce en vers de 8 feuillets petit in-quarto, datée de 1487, avec la marque d'imprimeur à la fin. Cette date est celle de la composition du poème et non celle de l'impression du volume.

Une autre pièce de 6 feuillets, intitulée *Les Commandemens de Dieu et du Diable*, porte la première marque de Jean Lambert, celle qu'il employait avant 1494.

Nous connaissons encore *L'Examen de conscience*, par Jean Quentin, qui est imprimé avec les caractères de bâtarde de Lambert; mais ce livre n'est pas signé et n'a pas de date.

En 1497, nous trouvons un volume illustré : *La Nef des folz du monde*, de Sébastien Brandt, traduite du latin en vers français par Pierre Rivière, Poitevin, petit in-folio à deux colonnes, imprimé pour Jean Philippe Manstener et Geoffroi de Marnef, libraires de Paris.

Jusqu'alors on avait attribué sans examen cette impression à Jean Philippe, mais on a confondu Jean Philippe dit *Manstener*, l'un des libraires pour le compte desquels le livre a été imprimé, avec Jean Philippe de Kreuznach, imprimeur, associé de Georges Wolff.

Jean Philippe n'a jamais employé ces caractères, qui sont identiques à ceux dont Jean Lambert s'est servi dans *Le Chevalier délibéré* et les autres livres français qu'il a signés, comme on peut les comparer avec ce fac-similé :

Cp finist la nef des folz du monde. Pie
merement composee en aleman par mai-
stre Sebastian brant docteur es droiz. Con-
feciuevement d'aleman en latin redigee par
maistre iacques locher. Reueue et ornee de
pluseurs belles concordances et additions
par ledit brant. Et de nouuel translatee de
latin en francoys a imprimee pour maistre
ieshan philippes. Manstener. et Geoffroy
de marnef libraires de paris. L'an de grace
M.C.C.C. xcviij

On trouvera, à la page suivante, le fac-similé du titre de cette édition, qui est suivi d'un dizain à la fin duquel est placée l'adresse du *Pélican*, où se vendait le livre.

Nous reproduisons également le titre de l'exemplaire royal de ce même livre, imprimé sur vélin, qui est exposé dans les vitrines de la galerie Mazarine, à la Bibliothèque nationale :

La nef des folz du monde



Hommes mortels qui desirez scauoir
 Comment on peut en ce monde bien viure
 Et mal laisser: approchez benez veoir
 Et visita ce present toieuz liure
 A tous estatz bonne doctrine il liure

Notant les maus et vices des mondains
 Venez y tous et ne faictes dedains
 Dudit liure nomme des folz la nef
 Si vous boulez vous en trouuezes maintz
 Au pellican cheuz geoffroy de marnes.

La planche a été miniaturée par Antoine Vérard, qui a fait disparaître le nom et l'adresse de son confrère.

Nous donnons ci-après des spécimens des illustrations de ce livre.

LA NEF DES FOLS DU MONDE

ÉDITION PARISIENNE DE 1497

Titre miniaturé.

Exemplaire imprimé sur vélin.

Bibliothèque Nationale.)

Une Commission spéciale, le chef de l'exemptaire royal de ce même
Lyon, déposant ses notes, qui ont servi dans les éditions de la grande Maza-
rinière de la Bibliothèque nationale.

Le métier de la soie



| | |
|---------------------------------------|---------------------------------|
| Le premier est de faire le ver à soie | Et de le nourrir dans les mûres |
| Le second est de faire le cocon | Et de le dévider |
| Le troisième est de faire le fil | Et de le tisser |
| Le quatrième est de faire le tissu | Et de le teindre |

En attendant que les articles parus dans ce Dictionnaire ne soient pas encore le
somme de toutes les connaissances de ce genre.
Nous donnerons encore des articles sur les métiers de ce livre.

Unef des folz du monde



W. G. B. 1871

Les pages intermédiaires sont blanches

LA NEF DES FOLZ DU MONDE

IMPRIMÉE POUR JEAN PHILIPPE MANSTENER ET GEOFFROI DE MARNEV

1497

*Le Fol avaricieux.**Les Folz mendicans.*

LIII

De la nef la premiere part
 De cepe l'avaricieux
 Qui de ses biens point ne depart
 Aux pauvres ne pernicieux
 Il est sot bestre curieux
 Si soit de ses biens sans compas
 Deu que bu sien ne iost pas



Psalmus
 clviij

Celuy pauvre fol qui amasse
 Doit a d'argent la grosse masse
 De ses biens ne pient point soulas
 Mais quant damasser est si las
 Qu'il se meurt il n'emporte riens
 Et laisse ses tresors et biens
 A ses nepieuz ou ses enfans
 Qui en sont apres triumpfans
 Et biceuz biens soit iour ou nuyt
 En pieument plaisir et seduit



Les mendicans sont en grant nombre
 De la cathedre et du nombre
 Et leur folle condiction
 Je n'beuz dire bne porcion
 En mes camenes et bites
 Ces folz de corps debilitiez
 Deussent plusieurs enfans nourrir
 Leur estude est leur secourir
 Entretenir en diuers lieux
 Et croyp quil ne voultroient pas mieuz
 Ne leur vie aultrement tenir
 Mais leur misere entretener
 Ainsi et leur mauldite chance
Ces mopyes ont ceste meschance
 Et clers aissi pour leurs cueurs baines
 Lesquelz ont quasi coffres plains
 De grans richesses et avoit
 Touthessors les pourriez volz

L. de médi.
 vall. li. xi.
 v. q. v. c. nō
 omnino
 lxxvij. di. c.
 pasce.
 Glo. super
 Abath.

c. avaricie
 de preben.
 pua. xliij.

LA NEF DES FOLZ DU MONDE

IMPRIMÉE POUR JEAN PHILIPPE MANSTENER ET GEOFFROI DE MARNEF

1497

Subannateurs et Calumpniateurs.

Folio

Dung vertuzuz dung bien scient
 Pour le vouloit contaminer
 Et ses belles vertuz miner
 Mais les haulz saiges pas ne curent
 Du monde ne de sup proarent
 En avoit iamais aucun bien
 Mondain car du sien ce nest rien
 Ne semblablement de sa turbe
 Qui trop grandement les deturbe
 Actendu puis quilz ont bon cur
 Ne les peult charger de maleur
 Cest que vertuz tousiours il n'apent
 Et que en bien fait il ne semploient
 Mopen du quel acqueront grace
 De dieu et du ciel lefficace

Des subannateurs calumpniateurs
 et detracteurs

*Aubadeurs et Coureurs de nuyt.*

LII

Se y mettra le feu danours
 Et toutes nuytz en diuers iours
 Apres seront tous tormentez
 Tous incensez et guementez
 Et lies par telle rigueur
 Qu'ilz n'auront sur eulz membre ne cureur
 Qui ney soit nautre iaque en fin
 Voire et plus que dung couteau fin
 De la les durs portz que fait dance
 Futez doncques ceste meschance
 Et ne soiez de ses accords
 Vous n'avez iamais ses discords

Des aubadeurs ioueurs d'instru
 mens et coureurs de nuyt.



63


LA NEF DES FOLS DU MONDE

ÉDITION PARISIENNE DE 1497

*Fin de la table
avec le monogramme d'Antoine Vérard peint en miniature.*

Exemplaire imprimé sur vélin.

Bibliothèque Nationale.



Les pages intermédiaires sont blanches

Des litigans ou plaïdoyans en iugement
 fueillet lxviii.
 Des folz abhominables en parole lxviii.
 De lestat et abus spirituel lxv.
 De sotte vaine et orgueilleuse iactacion
 fueillet lxvi.
 Des loueurs lxvi.
 Des folz supprimez lxvii.
 Des cheualiers gendarmes scribes ou pra
 ticiens lxviii.
 Des folles legations et messagiers lxix.
 Des queux despensiers et gardeurs de celi
 et en maison lxx.
 De l'excessive arrogance custique lxxi.
 Du contempnement de pauuete lxxii.
 De celuy qui ne veult perseverer en bien
 fueillet lxxiii.
 Du cõtẽpnement ou mesprisement de la
 mort. lxxv.
 Du grant contempnement de dieu lxxviii.
 Des blasphemies contre iesucrist lxxviii.
 De la playe et indignation de dieu lxxx.
 De la folle ou sotte permutation lxxx.
 De honorer pere et mere lxxxi.
 De la caualition des prestres ou choeur
 fueillet lxxxii.
 De la grande demõstrance de orgueil
 fueillet lxxxiii.
 Des huiers et fenerateurs lxxxv.
 De la vaine esperance d'auoir et succeder
 fueillet lxxxviii.
 De non obseruer les saintz dimenches et
 festes. lxxxvi.
 Estargie de ses biens et son repentir
 fueillet lxxxvii.
 Du vice de paresse lxxxviii.
 Des folz infideles lxxxix.
 De la foy catholique inclinacion et de lem
 pire. xc.
 Des assentateurs blãseurs flateurs liche
 ces et esfaucqz de court xc.
 Des defateurs et vains raporteurs xc.

Des faulxaires et frauduleux xcii.
 De l'antecrist xcviii.
 De celuy qui taise verite xcix.
 De retirer aucun bien faisant de bien fait
 fueillet c.
 De la submission de bonnes oeuvres c.
 Du loy et de sapience cii.
 Du desprisement de son infortune ciii.
 De la detraction des biens ciii.
 De l'immoderẽe sayde vile et orde turpitu
 de de la table civ.
 Des folz deffigures et lãtuez ou priens
 dissimulee besture cvi.
 De la draps description d'homme puident
 fueillet cvii.
 De la commẽbacion ou recommandacion
 de philosophie cxv.
 Concertacion de vertuz avecques volupte
 fueillet cxv.
 Obiection de volupte blasmat vertuz cxv.
 La responce de vertuz a volupte cxvi.
 De la nef latine ou barque socialle cxviii.
 De la nef socialle mechanique cxv.
 De la singularite d'aucuns nouueaux folz
 addition. cxvi.



Les pages intermédiaires sont blanches

LA NEF DES FOLZ DU MONDE

IMPRIMÉE POUR JEAN PHILIPPE MANSTENER ET GEOFFROI DE MARNEF

1497

*De l'estude inutile.**Le Fol injuste.*

XXII

**¶** De l'estude inutile.

¶ Qui ne veult epercer l'estude
Mais court par chacun lieu publicque
Et na nulle sollicitude
Auecques laquelle il s'applicque
De la tut de est vng folletique
Et doit venir sur toute rien
Pour voir quil na fait aucun bien

¶ Maintenant dirons en noz vers
Des estudians mal apers
Qui ont ses robes a grant erre
Et amassent toute la terre
L'appucions iuc aux coustes
Ils ont sur leurs testes doutez
Et euident estre bien scauens
Et touteffois sont insciens
Car a ce temps quilz deuroient estre
A l'estude en meurs accoustre

Ad hebre. 2
os. v.Ad roma. j.
Eccle. xliij.

Eccle. xxxv.

c2



¶ Qui fait iniustice et greuance
Contre raison et equite
Et eperce force a puissance
En homme plain d'umilite
Par sa mauuaise iniquite
La fosse du tombeau compose
Et de bien faire ne dispose

Fol cruel felon et malin
Est cil qui tousiours est enclin
A destaindre par sa puissance
Ses subgetz qui ne sont nuyssance
Et opprime les innocens
A tort sans raison a bon sens
Par extortions non pareilles
¶ D'uge erige tes oreilles
Entens a ce que lon te dit
Se tu ne veulx estre mauu dit
De dieu ne fault pas que se iuste

Sicut nori
us est a mit
tit sagittas
et la ceas in
monem. ita
vir qui frau
dulent nocet
amico suo
prouerbioru
xxvj.
Sapient. v.

Eccle. xi.

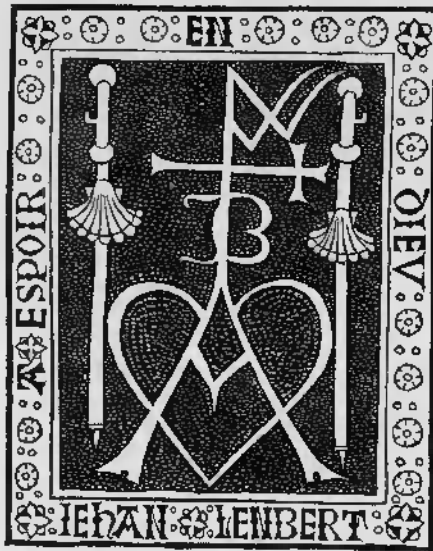
Outre les livres français, Jean Lambert a aussi imprimé un certain nombre de livres latins; mais ils sont presque tous sans date.

Il a employé quelquefois un gros caractère de lettres de forme dont nous donnons ci-dessous l'alphabet :

A B C D E F G H I L M N
 O P Q R S T U V
 a b c d e f g h i l m n o p q r s t u v x y z
 ff aa qq ã b' c' d' e' i' ñ õ p p' p'
 i k ũ x y q̄ . : ;

C'est avec ce type qu'il a imprimé le poème latin de Béroalde sur la Passion du Christ, édition non citée par les bibliographes :

*Carmen philippi Beroaldi de
 die dominice passionis.*



Sur le titre, on voit sa seconde marque sur fond criblé, qui avait déjà paru en décembre 1493, à la fin du livre d'Olivier Maillard.

Notis donnons un fac-similé de l'achevé d'imprimer qui se trouve à la dernière page :

**Carmen philippi Beroaldi de die do
minice passionis elegātissimo stillo edi
tum Et per iohannem lambertum di
gentissime Impressum feliciter finit.**

Le caractère de bâtarde de Jean Lambert reparait dans quelques impressions qui portent la marque de Félix Baligault, notamment dans le petit poème *De puritate Conceptionis*, de Robert Gaguin, dans les *Louenges de la glorieuse Vierge Marie*, de Martial d'Auvergne, et dans le *Las d'amour divine* (voir fac-similés, p. 200), datées de 1494. Les deux fontes ne se différencient que par une lettre, la capitale G, qui a une seule barre longitudinale, au lieu de deux qu'on trouve dans la fonte de Baligault. Ce dernier, qui était libraire et imprimeur, s'est-il servi de temps à autre des presses de Lambert, comme Bocard, ou a-t-il eu en sa possession une fonte des mêmes caractères? L'une ou l'autre de ces hypothèses est également admissible. Ce qu'il y a de certain, c'est que Lambert avait des relations avec Baligault.

**Libellus Sⁿⁱ Bertrādi/abaerfus
magistrū Petrū de cugneris.**



Jehan Lambert

¶ Tunc fedit dicit Dominus petrus pro domino rex
et placebat regi si pzelati emendarent ea que essent
emendanda et corrigenda: et quod dominus rex expecta
re: hinc ad festum nativitatē sⁿⁱ i^{oh}annis p^{ro}curator ventura
intra que terminū nulli innovaret. Et si infra die
bus terminū glorie non emendasset emendanda, vel
corrigenda: dominus rex apponeret ta
le remedium quod esset gratum deo et populo. Et
sic pzelati receperūt licentiam a domo no rege et re
cesserunt.

¶ Scripsit quidā libellus de iurisdictione ecclesie Gal
lie: factus per dominū petrū bertrādi: et in idē illo
conventibus pzelatis regni francie et robotenus
in gallico per ipsum deputatum ex parte ipsorū pze
latorum: et cetera. Impressus parisi per iohannem
lambertum impressorem in vico sancti iobi ante sa
crā dⁿⁱ benedicti eodem cōmōnante ad interignū
beate virginis marie. Anno dⁿⁱ millesimo quingē
tesimo tertio. Mensis vero Junii die p^{ri}mi.

Nous le voyons plus tard prendre la marque de ce dernier et y ajouter soit nom au-dessous, tout en conservant le mot *felix*.

Les caractères du *Libellus Domini Bertrandi* sont les mêmes que ceux dont se servait Antoine Chappiel, imprimeur, qui exerçait à Paris en 1500; ces caractères avaient été employés auparavant par Jean Morand, en septembre 1497, pour l'impression des *Summula Petri Hispani*. Jean Lambert continue son exercice, soit comme imprimeur, soit comme libraire, après 1500.

Resolutoriu dubioru.



**Vendatur pa-
rillus a Johanne**
Lamberto: residenti in vico Brunello, sub
immagine cuius Gladii.

Finis resolutoriu

dubiorum. Impressum parisijs per Tho-
ma Kees atheniense nationis. comorati in vi-
co tendens ad cenobiu carmeli parisi. In bo-
mo rubea sic occupata. Anno domini. MD.
CCCC. et in mensis Junij.

Il figure, en qualité de libraire, à la fin d'une édition petit in-octavo du *Resolutorium dubiorum*, de Jean de La Pierre, avec la marque de Baligault qu'il avait définitivement adoptée. Lambert demeurait alors au Clos Brimeau à l'Image Saint-Glande. Le livre, imprimé rue des Carmes, à la *Maison Ronge*, par Thomas Kees, de Wesel, est daté, en apparence, du 13 juin 1500. Cette date ne peut être la vraie, car l'imprimeur Kees ne fut locataire de la *Maison Ronge* qu'à partir de 1511¹. On doit donc lire 1511, le 2 juin, en tenant compte d'un espace laissé entre les chiffres romains dont la disposition typographique est mauvaise.

¹ Voir RENOARD, *Imprimeurs parisiens*, p. 197; ouvrage cité.

CHAPITRE XXXV

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE JEAN PHILIPPE

(1494-1500)

Les antécédents de Jean Philippe. — Son association avec Georges Wolff. — Séparation des deux associés; Jean Philippe travaille seul. — Ses relations avec Kerver. — Changement de demeure. — Sa marque. — La première édition des Adages d'Érasme. — Nom d'un correcteur de l'atelier de Philippe.

L'Allemand Jean Philippe, qui se fixa à Paris où il devint imprimeur, faisait partie, dès 1483, de la Société des étudiants de la Nation germanique¹ et, comme tel, était en relations avec Simon Böttiger dit *Doleatoris*, Pierre Wagener dit *Cesaris*, et Georges Wolff, imprimeurs de ce pays établis dans la capitale.

Philippe travailla d'abord dans l'atelier de Simon Böttiger au collège de Narbonne². En 1494, il s'associe avec Wolff, qui avait alors son atelier rue Saint-Jacques, à l'enseigne de *Sainte-Barbe*, près de Saint-Benoît.

Nous avons déjà donné (p. 100) le spécimen d'un des livres imprimés par Jean Philippe et Wolff. Le volume est exécuté en très beaux caractères romains qui étaient la propriété de ce dernier et qui passèrent ensuite dans l'atelier de Thielman Kerver.

A partir de 1496, Jean Philippe travailla seul pendant quelque temps à la même adresse.

Il exécute un volume petit in-quarto à deux colonnes contenant la Vie de saint Thomas de Cantorbéry, les Actes de son martyr et un Traité sur les

¹ Voici son inscription dans le registre des procureurs de la Nation d'Allemagne : *Johannes PHILIPPI diocesis Magnatensis cuius bursa valet vt s.* (Archives nationales, H 2558, fol. 89 v^o.)

² C'est ce qui paraît résulter d'une mention qui

se lit à la fin de l'opuscule intitulé : *Regule de cruetissimo et rhetorice dictamine latino*, imprimé à Paris dans cet atelier : *Discipulus sculpsit, perrulgat sculta (ponit sculpta) PHILIPPUS.* (Voir t. I^{er}, p. 290, note 1.)

libertés de l'Église gallicane; nous donnons ci-dessous le titre de cet ouvrage en fac-similé :

**¶ Vita & processus sancti Thome can-
tuariensis martiris super libertate ec-
clesiastica**

La première partie du volume fut achevée le 27 mars 1495 (1496 n. st.), et la seconde le 2 avril suivant :

¶ Explicit quadriperta hystoria cō-
tinentis passionē sc̄ssimi thome martyris
archiepiscopi cantuarien̄ et primatis
anglie vna cum processu eiusdē super
ecclesiastica libertate. que impressa fuit
p̄ d̄n̄s per magistrum Johannem
philippum in vicō sc̄i Jacobi
ad insignium sc̄e barbare. Et completa
Anno d̄ni M̄llesimo quadringentesimo
nonagesimo quinto. vicesima septima
mensis Martij.

¶ Explicit quib̄ libellus de iurisdic-
tione ecclesiastica factus p̄ d̄n̄m petrum
bertrād̄ in cōsilio p̄uenientibus p̄lati
regni francie v̄botenus in gallico per
ip̄m deputatum ex parte ip̄oz p̄latoz
recitat̄. Impressus parisi per mḡm
Joh̄em philippum alemān̄. In vicō sc̄i
iacobi. ad insignium sancte barbare
Anno d̄ni milleesimo quadringentesimo
nonagesimo quinto. sc̄da Aprilis

Les deux sortes de caractères avec lesquels ce livre est imprimé appartenaient à Wolfgang Hopyl auquel Jean Philippe les avait empruntés, et dont l'atelier était dans la maison voisine, à l'enseigne de *Saint-Georges*.

Hopyl publiait à ses frais, à la fin de l'année 1497, le *Missel d'Utrecht*, et presque aussitôt après Jean Philippe recevait la commande d'un *Bréviaire* du même diocèse. Il en acheva l'impression le 6 octobre 1498, pour le compte de Jacques-Guillaume Böttiger (*impensis ac sumpibus Jacobi Guilielmi Doleatoris*), bourgeois de Rotterdam, probablement un parent de Simon Böttiger, l'imprimeur du collège de Narbonne, son ancien patron.

Les bibliographes citent de Philippe une édition de *Térence* (*Terentius sive comento*), qu'il aurait imprimée. Nous n'avons pas vu ce livre.

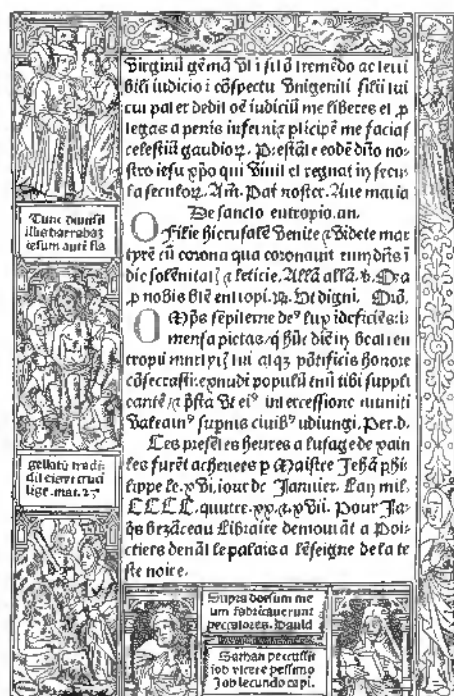
En 1497, il imprime deux éditions des *Heures à l'usage de Rome*, pour Thielman Kerver, qui n'était encore que libraire sur le pont Saint-Michel, à l'enseigne de *la Licorne*, l'une le 15 juillet, l'autre le 20 décembre. La même année, Jean Philippe avait imprimé des *Heures à l'usage de Salisbury*

¹ Ce volume, de format petit in-octavo, imprimé à deux colonnes en rouge et noir, est décrit dans la *Bibliothèque liturgique ou Description des livres de liturgie imprimés aux XV^e et XVI^e siècles*, faisant

partie de la bibliothèque de S. A. R. Charles-Louis de Bourbon (comte de Villafranca), par Anatole ALÉS; Paris, typographie A. Hennuyer, 1878; in-8°, n° 238 bis, p. 398.

(*Horæ secundum usum Sarum*), pour Kerver et Jean Richard de Rouen, qui s'étaient partagé les frais de l'édition.

Le 16 janvier 1497 (1498 n. st.), Jean Philippe achève des Heures à l'usage de Saintes, imprimées aux frais de Jacques Beranceau, libraire demeurant à Poitiers, devant le Palais, à l'enseigne de *la Tête Noire*.



Sur le titre, on voit la marque de Kerver. Le matériel d'illustration appartenait à ce dernier; il en avait fait les frais pour les Heures à l'usage de Rome et pour celles de Salisbury.

Le caractère, très beau, était également la propriété de Kerver.

En 1497, Philippe imprime, avec les caractères romains qu'il avait encore à sa disposition, l'*Achilleis* de Stace, petit in-quarto, pour Alexandre Aliate, de Milan, qui vint s'établir libraire à Paris, précisément dans cette même petite maison de *l'Image Sainte-Barbe*. Celui-ci ne craignait pas de signer ainsi cette édition, qu'il disait être imprimée à Paris par l'art admirable et l'activité de lui, Alexandre Aliate de Milan : *Impressa Parisiis mira arte ac diligentia*

l'éditeur du Bréviaire d'Utrecht. Érasme était alors à Paris. Jean Philippe avait pour correcteur un nommé Augustin-Vincent Caminade, qui revit les épreuves avec un soin tout particulier (*Augustino Vincentia Caminada a mendis vindicare*).

Le livre, accompagné d'une préface de Fausto Audrelini, poète royal, fut terminé le 15 juin 1500 dans l'atelier de Jean Philippe qui y apporta tous ses soins (*in magistri Johannis Philippi officina cujusquidem tum industria tum sumptu nitidissimis formulis est emaculatissime impressus*). Nous donnons ci-dessous le titre en fac-similé :

Desperit Iherasmi Roterdami veterū maximeq; insignium paroemiārū id est adagiorum collectanea; opus quū nouū tum ad omne uel scripturæ uel sermonis genus uenustādū insignendūq; mirū in modū cōducibile. Ad quod ita demū intelligens adolēscētes optimi: si huiusmodi delicias et litteras uestras et orationē quoridianam assuecēte aspergere. Sapiē ergo et hūc tam rarū thesaurū tantillo nūmulo uenale uobis redimite: multo prestantiora propediē accepturi: si bec boni cōsuleritis. Valete.



Duobus in locis libellus hic proflat: In magistri Iohannis Philippi officina cuius quidem tum industria tum sumptu nitidissimis formulis ita emaculatissime impressus: In uia diui Marcelli ad diuine trinitatis uisum: Ruedū in uia diui Iacobi ad Pellicanum quem nocenti notam.

Les exemplaires étaient en vente rue Saint-Marcel, à l'enseigne de *la Trinité*, chez l'imprimeur, et rue Saint-Jacques, à l'enseigne du *Pelican*, c'est-à-dire à la librairie des frères de Marnes.

Le nom du correcteur, Augustin-Vincent Caminade, se lit dans l'achevé d'imprimer reproduit ci-dessous, qui donne bien l'année de l'impression, mais sans aucune indication de mois :

Impriméum hoc opus Pantifistis in Via dñi Marcelliac
domo que indicatur Divina Trinitas Augustino Vincenz
tio Caminade a mēdis uindicatore M. Jehāne Philippo
Alamano diligentissimo impressore Anno M.Vc.

On trouve, dans ce volume, des passages imprimés en grec. Nous donnons ici l'alphabet de ces caractères dans lesquels il n'y a pas de majuscules :

α β γ δ ε ζ η θ ι κ λ μ ν ξ ο π ρ σ τ υ φ χ ω

Le livre est imprimé en entier, à raison de 38 lignes par page pleine, avec un petit caractère romain très élégant qui ressemble exactement aux types de Wolff et Kerver (voir p. 101), mais qui est plus petit et ne comporte pas tout à fait les mêmes abréviations. En voici l'alphabet :

A B C D E F G H I L M N O P Q R S T V X

a b i d e f g h i k l m n o p q r s t u x y z . : ; () f f f f

ā b ° c d ē f i i ° j m m ° n ° ò p p p q q q r ū

Il ne faut pas confondre, comme on le fait généralement, l'imprimeur Jean Philippe, qui était originaire de Kreuznach au diocèse de Mayence, avec un autre Jean Philippe dit *Manstener*, libraire, qui a édité, en 1497, *La Nef des folz du monde*, à frais communs avec Geoffroi de Marnef.

Il y avait, à Paris, deux autres imprimeurs du nom de Philippe : l'un, Laurent Philippe, avait son atelier, en 1493, rue Galande; l'autre, Gaspard Philippe, qui débute en 1499, demeurait rue Saint-Jacques, à l'hôtellerie du *Grand Saint-Antoine*, à côté du convent des Jacobins, qu'il quitta ensuite pour aller s'établir *aux Trois Pigeons*, dernière adresse de Denis Meslier.

L'Allemand Jean Philippe, de Kreuznach, a continué à exercer le métier d'imprimeur jusqu'en 1519.

CHAPITRE XXXVI

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER D'ÉTIENNE JEHANNOT

(1495-1497)

La marque d'Étienne Jehannot. — Ses premières impressions connues. — Ses livres d'heures illustrés. — Association avec Guillaume Guerson de Villelongue. — Autre association d'Étienne Jehannot avec Pierre Le Dru.

Étienne Jehannot, établi rue Saint-Jacques, était originaire de l'Anjou (*Audogavensis diocesis*). Sa marque portait un écu aux trois coquilles de saint Jacques, accosté de saint Michel et de saint Jacques de Compostelle :

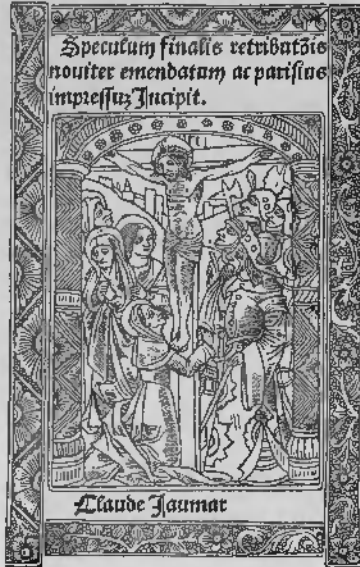


Cette marque ne figure point dans les *Marques typographiques* de Silvestre; elle n'avait pas encore été identifiée.

Le premier livre connu qui porte le nom d'Étienne Jehannot est le traité d'Isidore de Séville, *De summo bono*, dont il y a deux éditions, l'une datée du 11 août 1495 pour le compte de Geoffroi de Marnef, l'autre du 27 du même mois pour Jean Petit.

Nous avons tout lieu de croire que Jehannot a débuté beaucoup plus tôt et qu'il a imprimé pour Vérard des livres d'heures non signés.

Il imprima ensuite, pour le libraire Claude Jaumar, le *Speculum finalis retributionis*, ou Miroir du Jugement dernier, composé par Pierre Regnaudet ou Regnaudean (*Petrus Reginaldetus*), de l'ordre des Frères Mineurs :



Ce volume est daté du 27 octobre 1495. L'éditeur demeuraît tout à côté de l'imprimeur, dans la même rue, à l'enseigne du *Coq*, avant le couvent des Mathurins (*ad intersignium vulgariter du Coq ante Mathurinos*)¹.

¶ Finit speculum finalis retributionis cōs-
positus per reuerendū magistrū Petrū
Reginaldetū sacre theologie professorem
ordinisq; fratru minorū Impressum Pa-
risius per Stephanū Jehannot i artib;
magistrū Impensis Claudii Jaumar
Anno nostre salutis Millesimo quadrin-
gesimo nonagesimo quinto . die vero
xxvii. mensis Octobris.

Jehannot a imprimé aussi la même année, mais sans indication de mois, les Sermons latins de saint Bonaventura sur la Mort, sous le titre desquels on voit une petite gravure appropriée au sujet : *la Mort emmeuant le Pape*, que

¹ On trouve cette adresse de Jaumar, en octobre 1493, à la fin du *Stimulus divini amoris Domini Bonaventurae*. Il demeura ensuite devant la *Couronne d'Or*, à l'enseigne *Saint-Claude*, près des Mathurins.

l'on trouve souvent dans les livres de Jehannot, et qui avait déjà paru dans des *Heures à l'usage de Rome*, imprimées en 1492 pour Jean de Conlonce :

**Sermones Sancti Bonaventuræ
de morte**



**D. Sanctus Andreæ Forolisen-
sis poeta Laureatus ad Landos
lectores.**

Balsero tam laeta sibi monumenta iustebant
Hanc voltam docti cunctis perosa rebant
Selleet asurgens veneti nona fama certatus
D'at petrus abstrusas officiosus opes
D'ceat e genuit lapiceno iuris alimno
D'patis et emulsum nomen haberet opus.
Inlysis sunt ceste sacrandis voluminis inerti
Inomine de duplci darios erant honos
D'ccidit qui vulgat opus scribentibus ipis
D'quid minor est; visa nil nisi luce iussat.

**Beati Bonaventuræ Sermones de morte
Finitur Quartus impressi Anno domini
M. cccc. nonagesimo quinto.**

Jehannot a quelquefois inséré dans ses livres des figures qui avaient fait partie du matériel d'illustration de Vérard, comme la suivante :



Cette planche à double scène représentant, dans le compartiment supérieur, quatre Vertus symbolisées : la *Miséricorde*, la *Justice*, la *Paix* et la *Raison*,

et, dans celui du bas, *la Salutation angélique*, avait déjà paru ailleurs dans des *Heures de Notre-Dame*, en vers, imprimées pour Vérard; en 1495, elle se trouvait dans l'atelier de Guillaume Mignart, imprimeur, rue Saint-Martin, qui l'a reproduite derrière le titre du livre des *Enseignemens de Guérin*.

Étienne Jehannot a imprimé, tant pour son compte que pour celui d'autres libraires, des livres d'heures illustrés. Les grandes figures placées en tête des offices principaux sont exactement copiées sur celles de Pigouchet (voir p. 19 et 38), sans les bordures historiées qui les accompagnent d'ordinaire.

Nous donnons ci-dessous des spécimens du *Martyre de saint Jean Porte-Latue*, patron des imprimeurs, et de *la Visite de sainte Anne à la Vierge*:



*Initium sancti euangelii secundum Iohannem
Gloria tibi domine.*




*D*eus in adiutorium meum intende. *Q*ue ad adiutorium
meum festina. *G*loria patri. *æ. an. Assumpta est. po.*

Les figures et les entourages du calendrier sont différents. Ils sont d'un style intermédiaire entre la première et la seconde manière des Heures de Pigouchet et de Simon Vostre. La Mort n'y est représentée que par la scène où elle entraîne le Pape, comme on l'a vu précédemment.





Vncipiunt hore beate marie
virginis
Et Jehannot






Iunius hz dies xxx Luna p̄p̄p̄
e Justini iiii f
f Martellini iiii g
viii g p̄ti a marcellai
p̄di a i b Seruasii
v b Bonifacii c Siluetii
e Claudii ip d
p̄tii b e Paulini
i e mehardi p̄dii f Wigilia
f P̄mi m̄p̄ vi g Nat̄ s̄ Jo.
p g a Am̄di epi
a Barnabe p̄tii b Jo. et pau.
p̄dii b Basiliidis iiii c
dii c b Wigilia
p̄d e Diti q̄mo. pi f marciatis

En iung a son bien sou uent
Deant soi fou bar nabe ment
En son temps sui p̄ins com ter res
Damp ie han e lop et domp pier res


Dilexi quoniam exaudivit domi
nus vocē orationis mee. Quia
inclinavit aures suam michi et
in diebus meis invocabo. Circumdederunt me dolores mortis et pericula inferni inveniērunt me. Tribulationem et dolorem inveni et nomen domini invocavi. O domine libera animam meam et feci

trūl quōd nōmē est maria Vestruz sacri
collegiū implozo ad p̄sidiū in oi angus
tia. Que erit x̄po gratior / aut q̄ sibi ac
ceptor: q̄ d̄ca sit oratio. Nulla sibi con
iunctio: nulla sibi prop̄imio: q̄ sit vestra
cognatio. Tu h̄go fili mater es inde si
bi q̄ ip̄eres nature donat ratio. Duo De
to due ceterē estis ei materē. D̄p̄ in
gens acceptio. Ecce d̄nt̄ or: iū dando
michi subsidū Vestraz p̄cili d̄nt̄ per
cipiā auxiliū. flos floy getmanal uer
na sororū. Sacri Vestroz ferte p̄ro sa
muloy. b̄ Maria iacobi a salome emerit
aromata. R̄. De Veniēte s̄ Ingerēt̄ iesū.

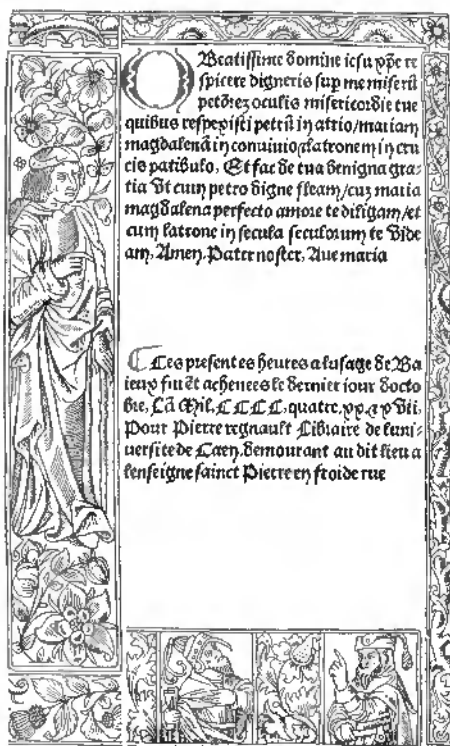
Deus q̄ p̄t̄e marie iacobi. Q̄do
tuē sorores ad resurrex̄tis tue benedicti
onē elegisti: et terā i gloria collocasti: tu
huc nobis q̄s. De a p̄d̄ il̄ iunūis resus
citat̄i: et eam̄ it̄cessid̄e sustul̄i: in celo
perēnter d̄uere d̄aleam̄. Qui d̄uis.

Les presentes heures a l'usage de R̄
me furent acheuees le .xxi. iour de noust
Lan. M. C. C. L. iiii. .xx. et .v. .viii.



La marque du titre des *Heures Beate Marie Virgins*, reproduite à la page précédente, est celle de Pierre Regnault, pour lequel ces heures furent achevées le 31 août 1497. Au-dessous du titre, les lettres M E s'appliquent à Maître Étienne Jehannot.

D'autres livres d'heures de Jehannot sont d'un style différent. Dans les bordures fleuries des grandes marges se dressent les silhouettes de personnages qui semblent converser entre eux. On voit ce genre d'ornementation dans les *Heures à l'usage de Baieux*, dont nous reproduisons la dernière page avec son encadrement; le livre fut achevé d'imprimer le 31 octobre 1497, pour le même Pierre Regnault, libraire de l'Université de Caen, demourant au dit lieu à l'enseigne Saint Pierre en Froides Rue :



M. Proctor cite encore à l'actif d'Étienne Jehannot des *Heures à l'usage de Rouen*, sans date, imprimées encore pour Pierre Regnault¹, et dont il existe

¹ *Index to early printed books*, n° 8343; ouvrage cité.

un exemplaire sur vélin à la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford, qui possède aussi les *Henres de Baiex*, que nous venons de citer, imprimées sur vélin.

Étienne Jehannot imprima pendant quelque temps en société avec un étudiant du nom de Guillaume Guerson de Villelongue, originaire du Velay, qui s'était établi libraire à Paris, dans le quartier Sainte-Geneviève, en face du collège de Reims, au coin de la rue des Amandiers et de la rue des Sept-Voies, en l'astel de maistre Jehan de Fonte. On connaît un opuscule de saint Thomas d'Aquin, composé de 28 feuillets petit in-octavo, intitulé : *Confessionale seu de moda confitendi et de puritate conscientia*, qui porte les noms d'Étienne Jehannot et de Guillaume Guerson de Villelongue. On y trouve la gravure de la *Mort emmenant le Pape*, particulièrement employée par Étienne Jehannot. Le *Confessionale* n'est pas daté.

Nous connaissons un autre volume, *L'Ordinaire en françoys selon l'ordre de Cysteaux*, qui doit dater des premiers temps de cette association temporaire :



A la fin de l'ouvrage, on lit le colophon suivant, imprimé en rouge :

Ceci fine l'ordinaire du service divin selon l'ordre de Cysteaux, est
traict du latin et mis en francois, pour les religieuses dudit ordre de
Cysteaux lequel fut fait & accompli a Cleruaux par frere Jehan
de Depia prieur dudit lieu de Cleruaux lan M. lxx.iiij. quatorces. quar
trevingt & quinze Et imprime par Estienne Jehannot maistre es arts
demourant a Paris. **J. G.**

Les lettres J G, qu'on remarque à la suite, sont les initiales de Jehannot et celles de Guerson.

Le volume en question est un petit in-quarto, avec plain-chant noté, imprimé en rouge et noir¹. On voit au commencement une gravure sur bois représentant le *Couronnement de la Vierge*, que l'on retrouve dans les livres d'heures imprimés par Jehannot. La bordure de droite a été, par mégarde, placée la tête en bas; elle nous paraît avoir appartenu à l'ancien matériel d'illustration de Jean Du Pré et être gravée sur cuivre en relief.

Jelus Maria.



Comment on doit faire les cōmémoracions des sains par tout l'an

A Jour de noel a vespres cōmémoraciō de .s. estienne .an. Ste-
phane aut. Au jour de .s. estienne a laudes cōmémoraciō de
la natiuite .ā. Seruit parpa. A vespres Virgo hodie fidelis
Au jour de .s. iehā a laudes. Lup orta ē. a vespres. Gaudeamus
Au jour des innocēs. a laudes Nat' enobis. a vespres. Hodie itacta

Vérard eut recours aux presses de Jehannot et lui fit imprimer un livre d'heures cité par M. Proctor comme se trouvant dans les collections du Musée Britannique². Nous croyons pouvoir attribuer à Jehannot des *Heures de Notre-Dame* en vers, qui ont été imprimées, sans date, pour Antoine Vérard.

¹ Ce livre se trouve à la Bibliothèque cantonale de Fribourg, en Suisse, sous la cote Z 199.

² *Index to early printed books*, n° 8351, p. 598; ouvrage cité.

En tête de ces Heures, figure la grande initiale L dentelée que l'on voit sur le titre de *L'Ordinaire de Cysteaux*¹. (Voir p. 247.) Parmi les illustrations les plus remarquables du livre, on trouve la planche des quatre Vertus : la *Miséricorde*, la *Justice*, la *Paix* et la *Raison*, qui reparait dans d'autres livres de Jehannot. (Voir p. 243.)

Nous n'hésitons pas à mettre à l'actif de cet imprimeur, bien qu'il ne l'ait pas signé de son nom, un très beau livre d'heures à l'usage de Rome, imprimé le 10 août 1498 au nom de Vérard, dans lequel reparait la grande planche du *Couronnement de la Vierge* de *L'Ordinaire de Cysteaux*, avec les mêmes bordures que celles d'autres livres d'heures signés de Jehannot.

Le volume, de format petit in-quarto, disposé à deux colonnes, comme les premières Heures illustrées de mai 1488 sorties de l'atelier de Jean Du Pré (voir t. I^{er}, p. 240), est imprimé avec le caractère des autres livres d'heures signés d'Étienne Jehannot. L'alphabet de ce caractère, qui est celui dont cet imprimeur s'est le plus souvent servi dans ses ouvrages, est inséré à la page 59 de ce volume, au chapitre de l'atelier de Pierre Le Dru, avec lequel Jehannot a dû, selon nous, s'associer à diverses reprises.

A la fin de sa courte collaboration avec Guerson de Villelongue, Étienne Jehannot s'associa de nouveau avec Pierre Le Dru, maître ès arts comme lui. Ils avaient déjà eu des rapports ensemble, car nous voyons, en 1495, Pierre Le Dru se servir, pour le *Compendium de origine et gestis Encaroracæ*, de ce même caractère qui paraît avoir appartenu plus spécialement à Jehannot.

Jehannot et Le Dru publièrent ensemble le livre de *Maximian Nuga*, en tête duquel ils mettent cette réclame originale avec leur adresse :

Hunc si parvo numismate comparate cupis, venalem in viro Sancti Jacobi reperies, in domo quadam cocte Mathurinas sicut juxta rarnificem sanissimas (humana pro corpore) carnes vendentem.

Si tu désires acheter ce livre à bon marché, tu le trouveras rue Saint-Jacques, dans une certaine maison située devant les Mathurins, contiguë au bouclier qui vend les meilleures viandes pour la nourriture du corps humain.

¹ Les *Heures de Notre-Dame* se trouvent à la Bibliothèque Sainte-Genève. Il y en a un exemplaire sur vélin à la Bibliothèque nationale. L'impression est antérieure à 1495. Nous en avons la

preuve matérielle par la lettre L de *L'Ordinaire de Cysteaux*, qui est ébréchée dans le haut, tandis qu'elle est intacte dans les *Heures de Notre-Dame* imprimées pour Antoine Vérard.

L'établissement en question était la grande boucherie du quartier, dite *Boucherie de Saint-Benoît*, dans la maison de *la Langue Allée*, en face du convent des Mathurins ¹.

Au-dessous de cette annonce, dont nous avons déjà donné le fac-similé (p. 64), on voit la marque d'Étienne Jehannot.

Le livre est imprimé avec un caractère gothique de 11 points, dont nous reproduisons ci-dessous l'alphabet :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U
 a b c d e f g h i l m n o p q r r e s t u v x y z ff ff
 â ð è é ç i l n o ð p p q q q r r r s t u v . : ; () C

Voici l'alphabet d'un petit caractère de 8 points, dont Jehannot s'est servi dans *l'Isidorus*, du 25 août 1495, et dans les premiers livres que l'on connaît à son nom :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V
 a b c d e f g h i l m n o p q r r e s t u v x y z . : ; > ff ff
 â ð è é ç i l n o ð p p q q q r r r s t u v

Étienne Jehannot a travaillé pour divers éditeurs parisiens, tels que Durand Gerlier, Jean Petit et Denis Roce. Outre des livres en latin, il a imprimé quelques volumes de théologie en français. Parmi ces derniers, nous citerons *L'Orologe de devotion*, de maître Jean Quentin, docteur en théologie et pénitencier de l'Église de Paris, ouvrage orné de figures sur bois, et le *Traité du sacrement de Mariage*, par Raoul de Montfiquet.

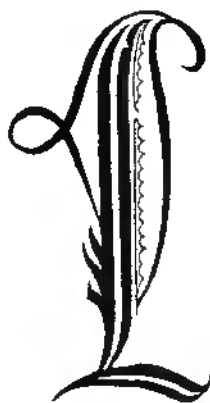
Jehannot a exécuté pour Vérard des livres d'heures, comme nous venons de le constater.

C'est Jehannot qui a dû imprimer les *Petites Heures royales* de Vérard, dont nous aurons à parler plus loin. Il a encore imprimé, pour le compte de ce dernier, *Le Roman de la Rose*, dans le format petit in-folio, livre qu'il n'a pas signé, mais qui est composé avec ses caractères et en tête duquel on trouve l'initiale L à milieu dentelé de *L'Ordinaire de Cysteaux*. (Voir p. 247.)

¹ Elle était la propriété, depuis un demi-siècle au moins, de la famille Petit. Oudin Petit, boucher, mort peu avant 1488, père de l'éditeur Jean Petit,

en avait été le titulaire. (Voir *Bulletin de la Société historique de Paris et de l'Île-de-France*, Paris, 1896, in-8°, p. 133 et suiv.)

Cette édition, ornée de figures sur bois dont on trouvera des spécimens aux pages suivantes, est la première qui ait été faite à Paris :



Etrommant de la rose
imprime a Paris



Un certain nombre de ces illustrations sont des compositions nouvelles faites expressément pour le livre; d'autres sont empruntées aux *Cent Nouvelles nouvelles* et à des publications antérieures de Vérard. Elles ne doivent pas être confondues avec les bois d'origine lyonnaise que l'on voit dans d'autres éditions du xv^e siècle, sorties des presses parisiennes.

LE ROMAN DE LA ROSE

PREMIÈRE ÉDITION ILLUSTRÉE FAITE À PARIS

ÉTIENNE JEHANNOT, IMPRIMEUR. — ANTOINE VÉRARD, ÉDITEUR

Le Songe de l'auteur.

Et est le rommant de la rose
Du tout lart d'amours est enlose

Saintes gés dient q' en songe
Ne sont q' fables e mensonges
Mais on peult telz songes songier
Qui ne sont mie mensongier
Ains sont apres bien apparant
Si en puis bien trouver garant
Vng acteur denomme macrobe
Qui ne tient pas songes a lobes
Aincois escript la vision
Qui aduint au rop cision
Quiconques cui de ne qui die
Que ce soit vne mufardie
De croire que songe aduengne
Et qui voudra pour fol men tiengne
Car endroit moy ay ie fiance
Que songe soit signifiace
Des biens aux gens et des enuie

Que les plusieurs songent par nuitz
Moult de choses couuertement
Que on voit puis appertement
Au vingtiesme an de mon cage
Du point qu'amours prent le peage
Des ieunes gens couchie mestoie
Vne nuyt comme ie souloie
Et me dormoye moult formât
Si bey vng songe en mon dormant
Qui moult fut bel a aduifer
Comme vous orez deuifer
Car en aduisant moult me pleut
Mais en songe onq's riens neut
Qui aduenu du tout ne soit
Comme l'histoire se recoit
Or veueil ce songe rimoyer
Pour voz cueurs plus fort e sgayer
Amours le me prie et commande
Et se nulz ou nulle demande
Comment ie vueil que ce rommans

LE ROMAN DE LA ROSE

PREMIÈRE ÉDITION ILLUSTRÉE FAITE À PARIS

ÉTIENNE JEHANNOT, IMPRIMEUR. — ANTOINE VÉRARD, ÉDITEUR

Villenie, Couvoitise et Avarice.

Et medifante et ramponneuse
 Si sembloit femme outrageuse
 Doult sauoit bien païdre & pourtraire
 Cil à tel ymage sceut faire
 Car sembloit bien chose villaine
 De despit et de douleur pleine
 Et femme à bien petite sceust
 honneur et tout ce qu'elle deust



Couuoitise

Aout aups estoit couuoitise
 Cest celle à les gens atise
 De prendre et de riens bonner
 Et des grans auoiz amener

Cest celle à baille a surc
 Et pste par la grant ardue
 Dauoir congrie & arrabler
 Rober tollir & barater
 Et par faulsete mesconter
 Cest celle aussi à les tricheurs
 fait & cause les barateurs
 Qui maiteffois pleurs flauelles
 Ont auz barletz & auz pucelles
 Leurs droitz & heritez tollues
 Car moule courtes & moult croffues
 Auoit les mains icelle ymage
 Il est droit à tousiours enrage
 Couuoitise de l'autrui prendre
 Couuoitise ne scet entendre
 fors à l'autrui trop accrochier
 Couuoitise a l'autrui trop eschier



Auarice

Une autre ymage y eust assise
 Coste a coste de couuoitise
 Auarice estoit appellee
 Lai de estoit sale et fouillee
 Et si estoit maigre & chetive
 Et aussi verte comme ciue
 Tant estoit fort deconsouree

Le Rouau de la Rose ne porte pas le nom de Jehannot et n'a pas de date. Nous allons pouvoir la fixer d'après l'état matériel de la grande lettre L initiale du titre.

En tête de *L'Ordinaire de Cysteaux*, cette lettre est ébréchée dans le haut, et la pointe qui la termine dans le bas commence à se désagréger. Les fibres du bois papilloient à l'extrémité de cette pointe (voir fac-similé, p. 245), encore intacte dans *Le Rouau de la Rose*, où la brèche du haut est un peu moins accentuée¹. D'après cette constatation, il devient évident que *Le Rouau de la Rose* parut très peu de temps avant *L'Ordinaire de Cysteaux*, daté de 1495 et portant le nom d'Étienne Jehannot.

Le caractère du *Rouau de la Rose* nous paraît être le même que celui des *Nugæ Maximiani*, que Jehannot imprima en commun avec Pierre Le Dru, et dont nous venons de donner l'alphabet (p. 248). Non seulement toutes les lettres de cet alphabet y figurent, mais on en voit encore d'autres de même corps qui sont mêlées d'autres sortes et que l'on retrouve dans les deux éditions des *Grandes Heures royales* imprimées pour Vérard en 1490. Voici l'alphabet complet des lettres qui figurent dans *Le Rouau de la Rose* :

A A A B B C C D D E E F F G G H H I I L

M N O P Q R S S T T U

a b c d e f g h i k l m n o p q r r s t u v x p 3 3 b f f f f

ã ä å î ï ð ó ð p q q ù . / C

La présence de l'initiale L, spéciale à Jehannot, lettre dont nous avons suivi les dégradations successives et qui se retrouve avec des signes identiques dans *Le Rouau de la Rose*, justifie notre attribution à cet imprimeur, dont Vérard était un des clients.

Étienne Jehannot a imprimé aussi des pièces de poésie française qu'il n'a pas signées comme imprimeur. Nous citerons en première ligne *Le Débat du*

¹ L'exemplaire de la Bibliothèque nationale, qui est sur vélin, a son titre admirablement refait en fac-similé par Pilinski; mais cet artiste a reproduit la lettre L de début dans sa forme régulière. En cherchant à faire une œuvre d'art, il a supprimé,

sans s'en douter, un point de repère nécessaire à la reconstruction de l'âge du livre. C'est d'après l'exemplaire sur papier de la Bibliothèque Sainte-Genève, qui est intact et dans son ancienne reliure, que nous avons donné notre fac-similé.

Laboureur, du Prêtre et du Gendarme, fait par Maître Robert Gaguin. Cette pièce, de 8 feuillets seulement, fait partie de la bibliothèque incomparable de feu M. le baron James de Rothschild¹, et l'exemplaire passe jusqu'à présent pour être unique.

Dans cette impression, la lettre initiale L de début, la même que celle de *L'Ordinaire de Cysteaux* et du *Roman de la Rose*, est intacte et n'est pas ébréchée comme dans ces deux livres; ce qui indique qu'elle a paru avant 1495, en même temps que les *Heures de Notre Dame* en vers. (Voir fac-similé, p. 247.)



Le Débat du Laboureur du Prêtre & du
Gendarme fait par Maître
Robert Gaguin

Ce petit poème, élégamment écrit, comme du reste tout ce qui est sorti de la plume de Gaguin, tant en latin qu'en français, était resté inconnu avant que M. Émile Picot, le savant rédacteur du Catalogue Rothschild, en eût signalé l'existence.

Le Débat se compose de trente-neuf strophes de huit vers. Chaque page contient trois huitains. La pièce commence ainsi :

LE LABOUREUR.

Fier, inhumain et trop cruel gendarme,
C'est or en droit qu'à toy je lme et crie. . .

Le laboureur et le prêtre se plaignent des mauvais traitements que les gens de guerre leur font subir. Le gendarme leur répond qu'il est encore

¹ *Catalogue des livres formant la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild*, rédigé par M. Émile Picot, de l'Institut (t. I^{er}, n^o 470, p. 270; ouvrage cité).

le plus malheureux de tous, puisqu'il lui faut vivre de privations, toujours exposé aux rigueurs de ses chefs et à la mort. Il ajoute que s'il se permet parfois de pressurer les paysans et les prêtres, les uns et les autres ont mérité cette punition par leurs péchés. Ils n'ont en somme pas à se plaindre; et le gendarme ajoute qu'ils seraient autrement rançonnés s'ils avaient affaire aux Anglais, leurs ennemis :

Pis vous seroit se Anglois venoient en place.

Nous citerons ensuite un poème en vers de dix syllabes, dont le titre est aussi en vers :

*La faulceté, trayson et les tours
De ceulx qui suivent le train d'amours.*

C'est aussi un petit in-quarto. Il se compose de 56 feuillets non chiffrés, dont le texte est disposé à deux colonnes.

Le titre débute par la même lettre L en traits calligraphiques, dentelée à l'intérieur; mais cette initiale présente les signes d'un tirage postérieur aux autres impressions que nous venons de citer :



**A faulcete trayson et les tours
De ceulx qui suivent le train d'amours**

L'extrémité de la pointe inférieure de cette grande lettre, qui commençait visiblement à se désagréger dans *L'Ordinaire en françoys selon l'ordre de Cysteaux*, a été coupée et ainsi raccourcie. La brèche du haut de la même lettre se voit encore ici. L'impression de *La Faulceté d'amours* est donc postérieure à 1495, date de l'Ordinaire de Cîteaux.

Le texte de ce livre à peine connu commence par le huitain suivant que nous reproduisons en fac-similé :

C Nobles seigneurs bourgeois gentils, marchans
 Qui desirez sauoir le traitz d'amours
 Lisez ce liure et entendez ses chans
 Et pour certain vous congnoistres ses toars
 Par la dame qui fut deceue d'amours
 Comme saurez quant laurez reconu
 Maintes en a tant a Paris qua Tours
 Qui de son dars ont en le cuer fetu

Le poème finit par un sixain de l'acteur (l'auteur), suivi de cette formule :
Cy fine la Faulceté d'amours :

L'acteur

O Ma ceste qui se ma fait escrire
 dieu lui enuoie à bief ce q'il desire
 Et ato' ceulz q'auront dieu pour elle.
 De leur salut leur soit bñe nouvelle
 Hōneur victoire dessus leurs eunemis
 Et en la fin les topes de paradis
 Amen

Cy fine la faulcete d'amours

Le volume est exécuté avec deux sortes de caractères. Le titre et les huitains qui précèdent les divisions du poème sont composés avec le caractère du texte des *Nugæ Maximiani* (alphabet, p. 250); on y voit la marque d'Étienne Jehannot et du *Roman de la Rose* (alphabet, p. 254), imprimé par ce dernier pour Vérard. Le texte du poème est composé avec le plus petit caractère des livres d'heures de Jehannot et de *L'Ordinaire en françois selon l'ordre de Gysteaux* (alphabet, p. 59).

L'identification de l'impression de ce petit in-quarto, quoiqu'elle ne porte pas de signature, ne peut faire aucun doute. Elle est certainement d'Étienne Jehannot, soit qu'il l'ait faite seul, soit qu'il l'ait produite en société avec Pierre Le Dru.

Comme nous le laissons pressentir au commencement de ce chapitre, nous avons tout lieu de croire que Jehannot a commencé avant les dates indiquées sur les livres qu'on connaît de lui. Selon toute apparence, il aurait travaillé par intervalles avec Pierre Le Dru. Les illustrations qui lui sont particulières et que l'on voit dans des livres signés de lui, comme *la Mort*

entraînant le Pape (voir fac-similés, p. 243 et 245), le Couronnement de la Vierge (voir fac-similé, p. 248), ainsi que d'autres, paraissent déjà dans des Heures de format in-octavo imprimées pour le libraire Vérard. Ces Heures, que nous appellerons les *Petites Heures royales*, parce qu'elles « furent commencées par le commandement du Roy notre Sire », comme l'indique la suscription, ont dû paraître avant d'autres Heures de plus grand format, petit in-quarto, généralement connues sous la désignation de *Grandes Heures de Vérard*, publiées vers 1490 par le même éditeur, et qui furent également commandées par le roi Charles VIII. On revoit encore les mêmes illustrations de Jehannot dans des Heures à l'usage de Rome imprimées pour Jean de Cordonce, libraire sur le Pont Notre-Dame, à l'enseigne des *Chantres*, et qui sont datées du 2 juillet 1492¹.

Nous avons reconnu les caractères d'Étienne Jehannot et de Pierre Le Dru dans une édition in-folio du *Mistère de la Passion*, datée de 1490, qui a été imprimée pour Vérard. Ce livre, dont un exemplaire, imprimé sur vélin et décoré de miniatures dans les marges, est exposé dans les vitrines de la Bibliothèque nationale, ne porte pas de nom d'imprimeur. Bien qu'on ne connaisse pas de livres signés de ces deux typographes avant 1494-1495, il est néanmoins certain, d'après une mention du registre d'écrout du Châtelet, dont nous avons donné le texte, que Pierre Le Dru était « imprimeur de livres » rue Saint-Jacques, dès 1488. (Voir p. 57.) Il serait donc fort possible que ce dernier, soit seul, soit en collaboration avec Jehannot, ait travaillé pour Vérard, et que l'un ou l'autre, peut-être même tous les deux, qui avaient les mêmes fontes de caractères, aient imprimé à la même époque *Le Mistère de la Passion* et les deux éditions des *Heures royales*.

Dans cette hypothèse, Vérard les aurait tenus, pour ainsi dire, en charte privée pendant quelques années, avant de les autoriser à mettre leurs noms sur les livres qu'ils imprimaient. Nous reproduisons ci-après la première page du *Mistère de la Passion*, avec sa superbe bordure peinte en miniature dans l'atelier de Vérard.

Parmi les impressions qui peuvent être attribuées à Étienne Jehannot, nous citerons un *Credo* en vers latins, petit in-quarto de 8 feuillets à 32 lignes

¹ Nous avons attribué cette impression à Jean Morand qui a pu, à ses débuts, avant d'avoir un matériel d'illustration personnel, emprunter ces

planches soit à Jehannot, soit à Vérard, comme il l'avait fait pour les bordures sur cuivre ayant déjà servi dans les Heures de Jean Du Pré.

Les pages intermédiaires sont blanches

Prologue i capital au mistere de
 la passion resuscit.
De ceu caso factum est
 Jhu tout prestant sanz etermel.
 Regnant en regne superuel.
 Home fait par amone feruete.
 A pens corps passible et moitel.
 Dedens le ventre materiel.
 De la vierge ceste peell de.
 Et par voye elere et palente.
 A monstee la voye et la sente.
 De paruenir la haut en gloie.
 Poi quoy present est nostre entente.
 Face di monstee euidente.
 De ses fais dignes de memoie.
 Mais pouree que ne poions faire.
 Ne dire chose salutaire.
 Sans grace dn i cel descende.
 Il nous est a tous necessaire.
 Demandi de enue Vol un aie.
 Que grace noies soit estandue.
 Car nostre entente resolie.
 Est de recuiter chose aedue.
 Quout prouffit able poue costee ame.
 Bone poue dire motz de valne.
 Chascun denoementi salue.
 De bon recue la benoiste dame.
 Que maria grata plena dominicus ac.
Des buz caro factum est
 ae ces quatre motz que iay pres
 Secont entenduz et compis
 Quatre faz de dieu nei acil leuz
 Le premier est de si geant pres
 Que tons anglesques espis
 epede; et la teite et les epins
 Est verduen le treslozieuz
 Filz de dien saint et linnincup.
 engendie en diuene essence
 Lequel les materielz pens
 Ne peuent deore done poue le mpeulz.
 Men fais en deuote sence
 Le secont mot nono notifie.
 Dng fait de se haalte sophie
 Que homme ne se faucoit i omprendre
 Cest cao que nous signefie
 Du au ventie sacre de matee
 a doult dieu nostre chait prendre

Car quant adam voulut mesprendre.
 Si nostre ame engager ou vendre
 Au dyable par coulpe Bisaine
 Danens finies sans grace attendre
 Se den neust Doult n sa main tendre
 Et poue nous prendre chate humaine.
Le tres mot notant le tres fait
 Est factum le fait tres pac fait
 Qui tes fais de iesus denote
 Car depues quil fini homme fait.
 De grace et de merete affect
 En son fait ny eut quel que note.
 Chascun Bay calholique note
 Ses saie et ny mette ne ofte
 Mais le e nsiuee dignement.
 Et en haalte penee deuote
 Chascun de nous sa vie soie.
 Queige de eteusement
Apres quau nonde transitoire.
 Fat fact manie oenue ineredioie
 Jesu filz en etemle
 Il Doult monte en sa gloie
 Seane n eui se memoie
 An iofni di sa deite
 Et ceep nous est ce eie
 En nostre deite aie toie.
 Par ce quat mot Est qui est estre
 Et die quel la snblimi
 Pour son enuense infinite
 En pouons ny bas congnoestre
Les quatre fais inestimables
 Di geans si dignes selonables
 Par quat biefz atoz entendons.
 Nous secont beaucoup profitables.
 Se nous eetenons les notables
 Par eulz i serement entendons.
 Pouree sapons prempet tendus.
 Et tous beniuoles eendons
 A oupe le present propos
 Et les meretes rependus
 Par ces quations attendus
 A quei ons par ces quatre motz.
Protestacion en la matiee
 Quant que de ces quatre choses
 Qui sol en me thesme encloses
 faisons au une mencoon
 Par humble protestacion



Les pages intermédiaires sont blanches

par page, dont le texte est imprimé avec les caractères de *L'Ordinaire de Gsteaux* et du *Mistère de la Passion*. Nous donnons ci-dessous le fac-similé de la première page de ce livret :

| | | |
|--|---------------------|--|
| C retus pi mus ap ^{le} | C redo. | C ritin ^o ac tialis fidei |
| C redo fide militanti | | |
| Dea certa et constanti | | Approbatue |
| In te Unum summu ^m deum | | in deo Unitas |
| Quis De animu ^m meum | | |
| In hac fide tueatis | | |
| Duo salute | C In | |
| In illos qui plures deos | | Reprobatur |
| Afferunt et in iudeos | | pl ^u ralitas |
| Anathema profecanus | | deorum non |
| Nos autem Unum colamus | | personaru ^m . |
| In perfecta trinitate | | |
| Personaru ^m | C Deum | |
| Deum te Deum et Deum | | |
| Immortalem impassiu ^m | | |
| Credimus et confitemur | | Confitemur |
| Deiis ergo ne turberur | | impassibilitatem |
| Quicqd serpens machinetur | | in deo |
| Sua fraude | C Patrem | |
| Patrem credimus eternum | | |
| Filiu ^m qui coeternu ^m | | |
| Semper habuisti tecu ^m | | Credimus eternitates |
| Cuius tecu ^m /tui secu ^m | | in trinitate et trinita- |
| Et sancti spiritus Sna | | tem in Unitate eterna. |
| Est maiestas | C Omipotentē | |
| Omipotentem immensu ^m | | De omnipotentia et |
| Te esse per Veru ^m sensu ^m | | immensitate eterna |
| Idemo dubitat fidelis | | |
| Precamur ergo St Desis | | |
| Tam pi nos inuerti | | |
| Et saluamur | C Creatorem | |

A

Le titre, placé à la fin, comme dans certaines impressions anciennes, est imprimé avec les gros caractères employés pour les titres des *Nugæ Maximiani* (voir fac-similé, p. 64), de *L'Ordinaire de Gsteaux* (voir fac-similé, p. 247) et du *Roman de la Rose* (voir fac-similé, p. 251) :

CSymbolum duodecim apostolo=
rum domini nostri iesu chrisi secun=
dum vnaquaq; ipsius symboli dictio=
nem eleganter metricèq; compositi
atq; expolitu^m.

Le nom d'Étienne Jehannot ne se rencontre plus sur aucun livre après 1497. Nous croyons néanmoins qu'il a pu continuer à travailler encore au moins l'année suivante. Le beau livre d'heures imprimé pour Vêrard, le

10 août 1498, que nous avons cité (voir p. 249) et qui est exécuté avec les caractères et le matériel d'illustration de Jehannot, bien que non signé, peut en fournir la preuve. Ses caractères passèrent entre les mains de Le Dru, qui reprit la marque de l'écusson aux trois coquilles. (Voir fac-similé, p. 241.)

Étienne Jehannot était maître ès arts. Nous avons retrouvé ses inscriptions en 1493 et 1494, dans les archives de la Sorbonne¹.

Il ne faut pas confondre, comme l'ont fait la plupart des bibliographes, Étienne Jehannot avec Jean Jehannot ou Janot, qui n'exerça que beaucoup plus tard, au XVI^e siècle. Ce dernier n'était pas même son fils, car Étienne Jehannot, en sa qualité de maître ès arts, assimilé aux ecclésiastiques, n'était pas marié.

¹ Jehannot est inscrit dans le registre des nominations aux bénéfices des maîtres ès arts, sous le rectorat de Corneille de Delft, qui commença le 1^{er} mars 1493: *Stephanus Jehannot in artibus Magister se nominat ad collationem et presentationem et omnimodam dispositionem reverendi in Christo patris et domini Domini Andegavensis episcopi et totius capituli tunc conjunctim quam divisim. — Idem se nominat ad collationem et presentationem et omnimodam dispositionem*

abbatis et conventus Sancti Florentii juxta Sablennam, ordinis Sancti Benedicti, diocesis Andegavensis. (Archives de l'Université. Registre 45, fol. 51^o.) — En 1494, il est inscrit sous le rectorat de Jean Anis, au 4 mars: *Magister Stephanus Jehannot artium Magister Andegavensis diocesis se nominat ad collationem et omnimodam dispositionem episcopi, decani et capituli Carnotensis, etc., et abbatis et conventus Sancti Petri de Valle ejusdem diocesis.* (Mêmes archives.)

CHAPITRE XXXVII

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER D'ANTOINE DENIDEL

(1495-1500)

La première impression de Denidel. — Emplacement de son atelier. — Son édition des *Épîtres* d'Horace. — Ses deux associations avec Nicole de La Barre et Robert de Gourmont. — Sa marque. — Son changement d'adresse. — Fin de son exercice.

La première impression connue d'Antoine Denidel est datée du 14 août 1495. C'est une pièce de vers latins de 6 feuillets seulement, de format petit in-quarto : un épithalame de Jason du Mayne sur le mariage de Maximilien, roi des Romains, avec Blanche-Marie, veuve de Philibert de Savoie (*Jasonis Mayni equitis Romani ad Maximilianum Romanorum regem in ejus et Augustae Blanche Mariae nuptiis Epithalium*).

Nous reproduisons la fin du discours qui accompagne ce petit poème :

quocunq; vertantur: in quocunq; reru euentu insequi pposuit.
Blancha ho pfora tua augustavi oib' admiranda: ita a te Celare
quā maxime amāda: in tenuū om̄is caritatis affectus habenas re
lapauit. Et te solo pendere instituit: et nichil enq̄ illi graue aut mo
lestū futurū sit. quod diuina malefias tua imperauerit. Non mi
nozem tue incolumitatis q̄ vite pprie rationem habiture.

Actum Parisius per magistrū Antonium Denidel. die xiiii.
Augusti anno a natali christiano M. cccc. xcv.

L'opuscule en question, dont il existe un exemplaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, se termine par la formule *actum* au lieu d'*impressum*, avec le nom de Denidel (*Actum Parisius per magistrum Antonium Denidel*), et la date (*die xiiii Augusti anno a natali Christiana M. cccc. xcv*).

Denidel demeurait près du collège de Coqueret¹ (*prope collegium de Coqueret*),

¹ Le collège de Coqueret, Coquerel ou Conqueret était une maison scolaire fondée en 1418 par Nicolas Coqueret, de Montreuil-sur-Mer, qui

mourut en 1468. Le collège de Coqueret fut réuni à Sainte-Barbe, en 1481, par Simon du Gast ou du Guast, recteur de l'Université.

à l'enseigne de *la Chaire* (*in intersignio Cathedre*)¹, comme il l'indique à la fin de l'ouvrage suivant : *De assertionibus catholicis apostoli*, et d'autres livres.

Explicit opus fructuosissimi
 muni et diuini/inuulatum de asser-
 tionibus catholicis apostoli in quo p-
 possit apostoli (que conclusiones ap-
 pellatur) cum suis probationibus
 exercitijs eiusdem ex diuersis locis ad-
 ducta continentur. editum et castigat-
 us per magistrum Jacobum Lupi in sa-
 cris literis doctissimum impressum i bac
 alma parisiensium vniuersitate opera et
 diligentia magistri Anthonii Denidel p-
 pe collegii de quoqueret in. Interis-
 gno cathedre commorantis quod fini-
 tum est. xlii die septembris anno salu-
 tis domini. M. cccc. lxx. xvi.

A la fin d'une édition latine des *Épîtres* d'Horace qu'il publie le 28 octobre 1498, il indique son adresse d'une autre manière en disant que la maison de Maître Denidel est presque voisine des Écoles de Décret (*Magister Anthonius Denidel cuius edes ferue e regione Scholarum Decreti situate sunt*). Il fait valoir en même temps les soins qu'il a apportés à la correction du texte auquel il a ajouté plusieurs vers omis dans les éditions qui ont précédé la sienne, laquelle est enrichie de sommaires rendant en quelque sorte la moelle (*medulla*) de chaque épître. Cet avis final se termine par une réclame en vers :

¶ Paulo accuatius q̄ p̄tina magister Anthonius des-
 nidesi cuius edes ferue e regione scholarum decreti situa-
 te sunt. has horatii epistolas parisi (diligenti premisa casti-
 gatione) curauit imprimendas. nonnulla carmina in p̄cis
 impressionibus omisa recolligens. breuesq̄ superscrip-
 tiones annexens. quibus et medullam cuiusq̄ epistole. et per-
 sonas ad quā scribitur cognoscere est. xxvi. octobris. Anno
 natali saluati. M. cccc. xcviii.

Hoc lectorum hexasticon.

Hoc opus eximium mercare numismate pauco.
 Quibus vilius legimus esse nichil.
 Quilibet est mire grauitatis epistola plena:
 Et siaccum reliquis vaitibus ante feras.
 Argumenta breui spectes adiuncta tenose:
 Que facilem mentis dant ad venusina vlam.

Usie

Denidel dit, dans cette réclame, qu'il vendra pour peu d'argent cet excel-
 lent ouvrage (*Hoc opus eximium mercare numismate pauco*) qui n'a pas son pareil
 à lire, comme étude de mœurs (*Moribus utilius legimus esse nichil*).

¹ C'est par erreur que les continuateurs de la *Typographie historique du vieux Paris* ont dit qu'il demeu-
 rait à l'enseigne de *la Cathédrale* et ont écrit son nom *Videl*, au lieu de *Nidel* ou *Denidel*.

Ce livre, qui tranche la question des cas particuliers dans lesquels le juge séculier peut mettre la main impunément sur les personnes ecclésiastiques sans crainte d'excommunication, se termine par le traité *De Alimentis*, du jurisconsulte Bartholde. La marque de Nicole de La Barre est placée au verso du dernier feuillet. Le volume, de format petit in-octavo, se trouve à la Bibliothèque Mazarine; c'est le seul exemplaire que nous en ayons pu trouver jusqu'à présent. Denidel et de La Barre ont encore imprimé le recueil des *Sophismata* de Buridan, petit in-quarto. La dernière page contient la fin de la table disposée à deux colonnes, et l'achevé d'imprimer :

| | | | |
|---|-------|---|--------|
| ¶ Sextū capm̄ ēde hocq̄ vocet significans ad placitum | i. | ¶ Lot sūt pp̄ōes hēq̄i sūt false | x. |
| Tu eris asinus cras | ii. | Ego dico falsum | xi. |
| Hec vox bap̄tismi | iii. | De ē z q̄b̄ copulatio ē falsa | xii. |
| Est p̄positio | iiii. | Sentes scit̄ pp̄ōnē scripsit̄ in pas rite esse dubiam | xiii. |
| In pt̄ite mea ē q̄b̄ ē asinus | v. | Sentes sed̄ vel d̄istinctiua scrip̄ ta i parte ē plac̄ōi dubia | xiiii. |
| Tu es asinus vel tu nō es hō | vi. | Alicui pp̄ōit̄ pp̄ō dubia | xv. |
| ¶ Tu nescis vtrū talis sit vera/hō est asinus | vii. | Tu r̄idebis negat̄ue | xvi. |
| ¶ Septimū cap. ē d̄ mensura p̄ q̄ pp̄ō reputāda ē esse h̄a vel falsa | viii. | Tu p̄ticles me in aquā | xvii. |
| Nulla pp̄ō vocatis est vera | ix. | Sentes vult comedere | xviii. |
| ¶ Hec pp̄ōi solet sed̄ i aliq̄ipe : | x. | Sentes maledicit̄ platonē | xix. |
| ē h̄a i quo toto tēpore solet non sed̄ | xi. | Sentes optat̄ malū platonē | xx. |
| | xii. | ¶ Sophismata doct̄is s̄buridai nouit̄ sine p̄maḡm̄ Anthoniū de nidel z Nicolāū de barra i ar̄ib̄ maḡro paris̄ ip̄ressa feliciter exp̄licunt | |

Ces trois impressions ne sont pas datées. Voici l'alphabet du caractère avec lequel elles sont composées. C'est le même que celui qui servit à l'exécution des premiers livres d'Antoine Denidel :

A B C D E F G H I J K L M N O P
 Q R S T U V X Y
 a b c d e f g h i k l m n o p q r s t u v x y z
 ff ff ff ff ā b̄ b̄ c̄ d̄ ē ē ḡ h̄ ī
 B i r̄ m̄ n̄ ñ ñ ñ p̄ p̄ q̄ q̄ r̄ r̄ s̄ s̄ t̄ t̄
 r̄ r̄ s̄ s̄ . / = () : ¶

L'association de Denidel avec de La Barre doit avoir cessé dans les premiers mois de 1497, car nous voyons ce dernier établi rue de la Harpe, devant *l'Escu de France*, le 2 avril 1497, date à laquelle il publie la *Vie du terrible Robert le Diable*; puis il modifie sa marque.

Antoine Denidel s'associe ensuite avec Robert de Gourmont. Ils impriment ensemble le poème latin du pseudo Pindare sur la guerre de Troie :

Publii Dimeri historici poete clarissimi pindaro et
p̄te haud indocto egregia belli troiani traductio
nouis optimis q̄z caracteribz liniaqz castigatioze
diligenter emēdata feliciter incipit.

I Ram ponde mihi. Pelide diua superbi
Tristia que miseris iniicit funera grata
Atqz animas fortes heroū te adibit orco.
Latrantumqz dedit rostris voluerūqz trahēd os
Illorum epangues inhumatis ossibus artus
Conficiebat enim summi sententia regis
Pertulerant ex quo discordi pectore pugnas
Septiriger atrides: et bello clarus Achilles:
Quis deus hos ira fūsti contendere iussit
Latone et magni proles iouis: ille pelagum
Infectam regis pestem in precordia misit:
Implicitqz graui danaorum corpora morbo:
Nam quondam Lhryses solemni tempora vita
Implicitus rapt e fletu solatia nate:
Inuisosqz dies inuisqz tempora noctis
Ægit: et assiduis impleuit vocibus auras.
Postq̄ nulla dies animum merore leuabat
Nullaqz lenibant patrios solatia fletus
Castra petit danaum: genibusqz effusus atride
Per superos regniqz decus miserabilis orat.

Cette impression fut achevée le 15 des calendes de mars 1498, date correspondant au 15 février 1499 (n. st.):

Homeri historici clarissimi traductio epametrie
versibus p̄ndari haud indocti ad institutionē
filii sui parchyti impressa est sumptibus proprii
is ac opera industriaqz Aurthonii denidel inarti
bus inagistri necnō roberti gourmont prope col
legiū decoqueret cōmorātū Anno a Christo na
to. M. CCCC. liii. pp. p̄viii. p̄v. kalendas
marii Dale.

Cum bona fortuna e feliciter.

Sur le titre se trouve la marque de Denidel, qui, dès la première page de texte, avertit le lecteur que le livre est imprimé avec de nouveaux et excellents caractères (*novis optimisque characteribus*) et que la correction ne laissera rien à désirer (*limaue castigatione diligenter emendata*).

Nous donnons ci-dessous l'alphabet de ce nouveau caractère; c'est une bâtarde française de 12 points :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U

a b c d e f g h i k l m n o p q r r s t u v x y z . : ? () ff ff ff

ā ā 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100 101 102 103 104 105 106 107 108 109 110 111 112 113 114 115 116 117 118 119 120 121 122 123 124 125 126 127 128 129 130 131 132 133 134 135 136 137 138 139 140 141 142 143 144 145 146 147 148 149 150 151 152 153 154 155 156 157 158 159 160 161 162 163 164 165 166 167 168 169 170 171 172 173 174 175 176 177 178 179 180 181 182 183 184 185 186 187 188 189 190 191 192 193 194 195 196 197 198 199 200 201 202 203 204 205 206 207 208 209 210 211 212 213 214 215 216 217 218 219 220 221 222 223 224 225 226 227 228 229 230 231 232 233 234 235 236 237 238 239 240 241 242 243 244 245 246 247 248 249 250 251 252 253 254 255 256 257 258 259 260 261 262 263 264 265 266 267 268 269 270 271 272 273 274 275 276 277 278 279 280 281 282 283 284 285 286 287 288 289 290 291 292 293 294 295 296 297 298 299 300 301 302 303 304 305 306 307 308 309 310 311 312 313 314 315 316 317 318 319 320 321 322 323 324 325 326 327 328 329 330 331 332 333 334 335 336 337 338 339 340 341 342 343 344 345 346 347 348 349 350 351 352 353 354 355 356 357 358 359 360 361 362 363 364 365 366 367 368 369 370 371 372 373 374 375 376 377 378 379 380 381 382 383 384 385 386 387 388 389 390 391 392 393 394 395 396 397 398 399 400 401 402 403 404 405 406 407 408 409 410 411 412 413 414 415 416 417 418 419 420 421 422 423 424 425 426 427 428 429 430 431 432 433 434 435 436 437 438 439 440 441 442 443 444 445 446 447 448 449 450 451 452 453 454 455 456 457 458 459 460 461 462 463 464 465 466 467 468 469 470 471 472 473 474 475 476 477 478 479 480 481 482 483 484 485 486 487 488 489 490 491 492 493 494 495 496 497 498 499 500 501 502 503 504 505 506 507 508 509 510 511 512 513 514 515 516 517 518 519 520 521 522 523 524 525 526 527 528 529 530 531 532 533 534 535 536 537 538 539 540 541 542 543 544 545 546 547 548 549 550 551 552 553 554 555 556 557 558 559 560 561 562 563 564 565 566 567 568 569 570 571 572 573 574 575 576 577 578 579 580 581 582 583 584 585 586 587 588 589 590 591 592 593 594 595 596 597 598 599 600 601 602 603 604 605 606 607 608 609 610 611 612 613 614 615 616 617 618 619 620 621 622 623 624 625 626 627 628 629 630 631 632 633 634 635 636 637 638 639 640 641 642 643 644 645 646 647 648 649 650 651 652 653 654 655 656 657 658 659 660 661 662 663 664 665 666 667 668 669 670 671 672 673 674 675 676 677 678 679 680 681 682 683 684 685 686 687 688 689 690 691 692 693 694 695 696 697 698 699 700 701 702 703 704 705 706 707 708 709 710 711 712 713 714 715 716 717 718 719 720 721 722 723 724 725 726 727 728 729 730 731 732 733 734 735 736 737 738 739 740 741 742 743 744 745 746 747 748 749 750 751 752 753 754 755 756 757 758 759 760 761 762 763 764 765 766 767 768 769 770 771 772 773 774 775 776 777 778 779 780 781 782 783 784 785 786 787 788 789 790 791 792 793 794 795 796 797 798 799 800 801 802 803 804 805 806 807 808 809 810 811 812 813 814 815 816 817 818 819 820 821 822 823 824 825 826 827 828 829 830 831 832 833 834 835 836 837 838 839 840 841 842 843 844 845 846 847 848 849 850 851 852 853 854 855 856 857 858 859 860 861 862 863 864 865 866 867 868 869 870 871 872 873 874 875 876 877 878 879 880 881 882 883 884 885 886 887 888 889 890 891 892 893 894 895 896 897 898 899 900 901 902 903 904 905 906 907 908 909 910 911 912 913 914 915 916 917 918 919 920 921 922 923 924 925 926 927 928 929 930 931 932 933 934 935 936 937 938 939 940 941 942 943 944 945 946 947 948 949 950 951 952 953 954 955 956 957 958 959 960 961 962 963 964 965 966 967 968 969 970 971 972 973 974 975 976 977 978 979 980 981 982 983 984 985 986 987 988 989 990 991 992 993 994 995 996 997 998 999 1000

Les Principes en françois, dont nous avons vu un exemplaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, sont imprimés avec ces mêmes caractères. Ce petit livret de grammaire, composé de 4 feuillets seulement, de format petit in-quarto, se vendait dans les dépendances du collège de Tréguier, à Paris. Sur le titre figure la marque d'Antoine Denidel.

Parmi les autres impressions exécutées avec ces mêmes caractères, citons le poème de Fausto Andrelini, intitulé *Livia*. La marque de Robert de Gourmont, tirée en rouge, se trouve sur le titre, et le collège de Tréguier ou Triguet est indiqué comme le lieu où se vendaient les exemplaires (*venales reperiuuntur in collegio Trigueti*).

Dans une édition sans date de l'École de Salerne (*Regimen Sanitatis Salerni*), Denidel donne encore, conjointement avec Robert de Gourmont, son adresse au collège de Triguet (*in collegio Trigueti*).

Ce collège était situé au carrefour formé par les rues Frementel et Saint-Jean-de-Latran, à l'intersection des rues Chartière et Saint-Jean-de-Beauvais, en face de la rue du Mont-Saint-Hilaire. Son emplacement était donc en vue des Écoles de Décret et tout près du collège de Coqueret, comme l'indiquait Antoine Denidel.

A la fin du commentaire de Gny Jouvencou (*Guilonis Juvenalis*) sur les élégances latines de Valla, qu'il a imprimé pour Jean Petit, le 8 octobre 1497, Denidel fait suivre son adresse de ce mauvais jeu de mots sur son nom :

*Defecaus Nisu Delictum DENIDEL
Syllaba notificat hæc dicta triplex.*

La marque de Denidel porte une targe avec ses initiales A D retenues par des lacs d'amour. Saint Nicolas et sainte Catherine soutiennent cette targe surmontée de l'écusson barré de Bourbon. Le tout sur fond étoilé.

Le cadre est orné de fleurs et de grotesques sur fond criblé; au bas est inscrit le nom de l'imprimeur : M[âitre] Anthoine Denidel :



**Hos catherina viros tutabitur et nicolaus
Hoc impressa loco qui simulachra gerent**

Cette marque est parfois tirée en rouge. D'autres fois, elle est accompagnée de ces deux vers latins :

*Hos Catherina viros tutabitur et Nicolaus
Hoc impressa loco qui simulachra gerent.*

Antoine Denidel a donné une troisième adresse, à la *Corne de Cerf*, au Mont Saint-Hilaire près le collège de Coqueret, en 1500 :

**¶ Explicunt epistole ornatissime maximo artificio ad vti-
litate[m] iuuenū studioꝝ compositte impressęq[ue] p[ar]ticipat
Anodominis Millesimo. L.L.L.L. p[er] anthonium deni-
del in artibus magistrum. p[ro]p[ri]e collegiū de coqueret in In-
ter signo cornu cerui commozentem.**

Sur le titre, on trouve la marque de Robert de Gourmont, son associé. La *Corne de Cerf* resta ensuite la demeure et l'enseigne des de Gourmont.

Le 19 décembre, Denidel publie le *Tractatus Consequentiarum* de Martin Le Maître, dont nous reproduisons l'achevé d'imprimer, copié sur celui de l'édition donnée par Baligault six ans auparavant, en 1494. (Voir p. 194.)

Secre pagine ar naturalis phie p
 fellois acultiml thoguri martini
 magitex in vera diuagrominabū
 via consequtūis lūis impollus ē
 quas Bartholius denidel in ault
 hūm agillē necnan rias paulis
 enūisio monit sancti hylari in In
 zelégatio egnū certū pūma com
 euerat cā mtes caractere traca
 ult anno emente reparationis.
 M. C. C. C. C. pūma late vreo v
 ombis claudēle acimam nonam

Les fontes de Denidel ressemblent à celles de Bocard et de Baligault, avec quelques différences, cependant. Il a employé ce caractère de 14 points :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R
 S T U V X
 a b c d e f g h i l m n o p q r s t u v x y z
 ff ll ll ll q ā b° p° d° ē i° m̄ n̄ m° n° d° p p p q̄
 q̄ q̄ r° r° p° p° f° f° ū q̄ q̄ d° h° l° n° . : / /

Un autre caractère plus petit diffère très peu de celui de ses premiers livres et se reconnaît à la lettre M capitale, qui est différente. (Voir p. 260.)

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R
 S T U V X
 a b c d e f g h i l m n o p q r s t u v x y z
 ff ll ll ll q . ā b° b° p° d° ē ē r° g° g° h° h° i° i° l° l°
 m̄ m° n̄ n° d° p p p p q̄ q̄ r° r° p° p° f° f° ū ū q̄ q̄ : : ()

Le *Tractatus Consequentiarum* est imprimé avec une petite lettre de somme dont une fonte se trouvait en 1497 chez Jean Morand. (Voir p. 218.)

Denidel n'a guère imprimé que des traités de théologie, des grammaires ou des livres pédagogiques. Son nom ne paraît plus après 1501.

CHAPITRE XXXVIII

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE THIELMAN KERVER

(1497-1500)

Les débuts de Thielman Kerver à Paris comme libraire. — Son association avec Georges Wolff avec lequel il s'établit imprimeur. — Il se spécialise dans les livres d'heures illustrés. — Beauté de ses caractères et de ses illustrations. — Emplacement exact de son atelier. — Impression du *Compendium de Francorum gestis*, de Robert Gaguin. — Habileté de Kerver.

Thielman Kerver, libraire et imprimeur, était originaire de Coblenz (*Couffuentinus*). Il débura à Paris comme libraire, sur le pont Saint-Michel, à l'enseigne de *la Licorne*, et commença par publier des livres d'heures, dont il fit ensuite sa spécialité.

Kerver eut recours à Jean Philippe pour imprimer ses premiers livres d'heures, mais les caractères et l'important matériel d'illustration étaient sa propriété. Ses planches, qui sont des plus remarquables, suffirent seules à établir sa réputation artistique.

En 1497, Kerver publiait deux éditions des Heures à l'usage de Rome; l'une est datée du 15 juillet, l'autre du 20 décembre.

On connaît encore des Heures de la Vierge à l'usage de l'Église de Salisbury, en Angleterre (*Hore beate Marie Virginis secundum usum Sarum*), qui ont été imprimées la même année (*anno Domini millesimo quadringentesimo nouagesimo septimo*), sans indication de mois et de quantième d'achèvement; elles portent sur le titre la marque de Thielman Kerver.

On trouve, à la fin, une mention qui indique que l'édition fut imprimée pour Jean Richard, marchand libraire à Rouen (*pro Joanne Ricardo mercatore librario Rothomagi*), qui en partagea les exemplaires avec Kerver. Cette édition est décrite dans le *Manuel du Libraire* de Brunet (t. V, col. 1615, n° 160), d'après la *Bibliotheca Spenceriana* (IV, 512).

En 1498, Kerver s'associe avec Georges Wolff, qui complète son matériel d'illustration et lui apporte de nouveaux caractères. Kerver s'établit alors définitivement imprimeur.

Parmi les livres qui sont sortis des presses de Kerver, citons en première ligne des Heures à l'usage de Rome, datées du 28 octobre 1498.

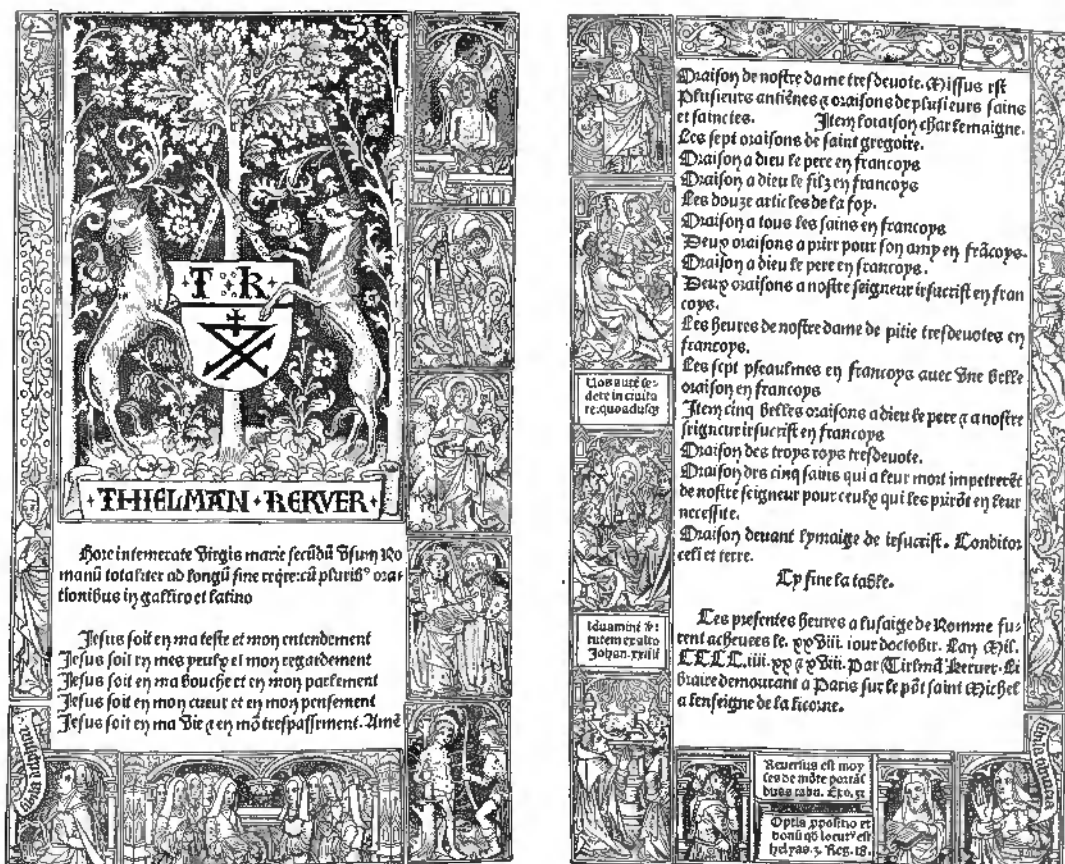


On remarque, dans ces pages, les élégantes bordures signées de G. Wolff. Nous avons reproduit, dans le chapitre consacré à l'atelier de ce dernier imprimeur (p. 102-103), quatre d'entre elles, qui représentent les sujets suivants : l'Annonce du Messie aux Bergers, la Présentation au Temple, la Descente du Saint-Esprit et l'Homme flagellé par le Diable.

Nous donnons ci-dessus la page du Couronnement de la Vierge.

On trouve, ci-dessous, le titre de cette édition à la marque de Kerver, et, à côté, la dernière page avec l'achevé d'imprimer.

Dans la bordure à compartiments du titre, on voit le Christ, saint Michel, saint Jean-Baptiste, les apôtres Pierre et Paul, saint Sébastien; au bas, des religieuses en prière et la sibylle delphique.



La marge principale de la dernière page est occupée par saint Nicolas, avec les enfants légendaires; Dieu remuant à Moïse les tables de la Loi; le Saint-Esprit descendant sur la Vierge et les disciples de Jésus, et enfin l'agneau de l'Apocalypse. Au bas, à droite, la sibylle tiburtine occupe le compartiment d'angle.

Voici les pages du calendrier; les mois s'y trouvent deux par deux.

Janvier-Février. — Le Seigneur dans sa gloire est placé au commencement de l'année comme pour la bénir. Au-dessous, saint Étienne avec ses attributs de diacre; viennent ensuite saint Antoine marqué du tau, sainte Agnès, et enfin saint Sébastien dont le corps est transpercé de flèches.

| Janvier a. ppp lune ppp | | Février a. pp lune ppp | | Mars a. ppp lune ppp | | Avril a. ppp lune ppp | |
|----------------------------|---|---------------------------|------------------|-------------------------|---|--------------------------|------------------|
| iii | a La circoncision | d s bulgide | g s Dalfetp | iii | d s aubin | g s Dalfetp | g s Dalfetp |
| vi | b octa. s. i. stienne | e La Chandeleur. | a s marie egypti | vi | e s pharon | a s marie egypti | a s marie egypti |
| ix | c s ganeuiefue | f s blaise | b s pancrace | ix | f s folunat | b s pancrace | b s pancrace |
| xii | d s symean | g s auertin | c s ambroise. | xii | g s adrian | c s ambroise. | c s ambroise. |
| xv | e s Mepphanie | a s agathe | d s helene | xv | a s eufese | d s helene | d s helene |
| xviii | f s saulacuc | b s amant | e s frote. | xviii | b s Diciton | e s frote. | e s frote. |
| xxi | g s lucan | c s helene | f s thimothée | xxi | c s felice | f s thimothée | f s thimothée |
| xxiv | B s amador | d s salornon | g s perpetin | xxiv | d s parthalon | g s perpetin | g s perpetin |
| xxvii | c s guillaume | e s aubert | a o apoli. | xxvii | e s Dicon | a o apoli. | a o apoli. |
| xxix | d s saturnin | f s scolacc. | b s audebert. | xxix | f s alexandrie | b s audebert. | b s audebert. |
| xxxii | e s faron | g s feuerin | c s leon | xxxii | g s gorgon | c s leon | c s leon |
| xxxv | f s fremin | a s eulalie | d s Dift | xxxv | a s gregoice | d s Dift | d s Dift |
| xxxviii | g s felix | b s iulien. | e s eufemie. | xxxviii | b s martin | e s eufemie. | e s eufemie. |
| xl | a s moz | c s Valentin. | f s tybuce | xl | c s leon | f s tybuce | f s tybuce |
| xliii | b s marcel | d | g s imagine. | xliii | d s longin | g s imagine. | g s imagine. |
| xlv | c s anthoine | e s iulien. | a s calixte | xlv | e s ramond | a s calixte | a s calixte |
| xlviii | d s pise | f s donace | b s pierre | xlviii | f s getrude | b s pierre | b s pierre |
| l | e s lomer | g s elouf | c s fremin | l | g s alexandrie | c s fremin | c s fremin |
| liii | f s sebastian | a s eulalie. | d s lion | liii | a s isedore | d s lion | d s lion |
| lvi | g s agnes | b s front | e s Dismain | lvi | b s Dismain | e s Dismain | e s Dismain |
| lxviii | B s Vincent | c s encien | f s robar. | lxviii | c s benoist | f s robar. | f s robar. |
| lxx | B s emerclane | d s pierre | g s oportune | lxx | d s saturnin | g s oportune | g s oportune |
| lxxiii | c s basilie | e s spiccarpe. | a s Gerge | lxxiii | e s Dictarian | a s Gerge | a s Gerge |
| lxxvi | d s pol | f s Mathias. | b s aul | lxxvi | f s agapit | b s aul | b s aul |
| lxxix | e s polcarpe | g s ulin. | c s Hacc | lxxix | g s annuciation | c s Hacc | c s Hacc |
| lxxxii | f s iulien | a s felix | d s spire | lxxxii | a s maxime | d s spire | d s spire |
| lxxxv | g s agnes | b s aubert | e s anastaise | lxxxv | b s iehanberis | e s anastaise | e s anastaise |
| lxxxviii | a s Dalfetp | c s rommain. | f s vital | lxxxviii | c s rogat | f s vital | f s vital |
| lxxxli | b s blaise | xxxviii. Dies. p. | g s pierre | lxxxli | d s eustache | g s pierre | g s pierre |
| lxxxliii | c s mitan | xxxix. Dies. p. | a s eustope | lxxxliii | e s quencin | a s eustope | a s eustope |
| lxxxliii | Rome Nos hz. horas. p. vi. Dies. viii. | | | lxxxliii | f s sabine | | |
| | | | | lxxxliii | xxxviii. Dies. p. | | |
| | | | | lxxxliii | xxxix. Dies. p. | | |
| | | | | lxxxliii | Rome Nos hz. horas. p. vi. Dies. viii. | | |

Mars-Avril. — Les principales scènes de la Passion, qui tombe l'un de ces deux mois, occupent les cinq compartiments de la grande marge : la Flagellation; Jésus couronné d'épines est salué ironiquement comme roi des Juifs; il comparait devant Ponce Pilate; le Christ portant sa croix; au bas de la marge, le Sauveur crucifié.

Mai-Juin. — Pour la fête de l'Invention de la Croix, on a répété la même composition qu'au mois précédent : le Crucifiement; viennent ensuite : saint Jean l'Évangéliste portant une des coupes de la colère divine dont parle l'Apocalypse; l'archange Michel; saint Jean-Baptiste tenant un agneau avec nimbe crucifère, et les apôtres saint Pierre et saint Paul :

| May a. xxxi. iours. lunc. xxx. | | Juin a. xxxi. iours. lunc. xxx. | | Juillet a. xxxi. iours. lunc. xxx. | | Août a. xxxi. iours. lunc. xxxi. | |
|-----------------------------------|----------------------|------------------------------------|------------------|---------------------------------------|---------------------|-------------------------------------|---------------------|
| xi | s s Jagoas | xi | s s nicomede | xix | g s leonard | xviii | c s Pierre |
| xix | c s aquellan | xviii | f s marcellin | xviii | a s mailinay | xvii | d s sop. |
| xviii | d s uair | xvii | g s risher | xvii | b s thibault | xvi | e s istienne |
| xvi | e s eliaan | xvi | a s quirin | xvi | c s matin | xv | f s quatin. |
| xv | f s hylauz | xv | b s baniface | xv | d s dominique | xv | g s banifare |
| xiii | g s eshan | xiv | c s arefme. | xiv | e ota. s. pierre | xiv | a s arefme. |
| xii | a s iuernal | xiii | d s pal. | xiii | f s thanas | xiii | b s pol |
| x | b s frote | xii | e s medard | xii | g s victoix | xii | c s medard. |
| x | c s nicholas | xi | f s felician | x | a s zenon | x | d s digite |
| viii | d s godian | x | g s landyp | x | b s septi feces | x | e s laurens. |
| viii | e s memi | x | a s barnabe. | x | c s benoist | x | f s tiburce. |
| v | f s achise | xviii | b s tprin | xviii | d s filip | xviii | g s tprin |
| xviii | g s feuais. | xviii | c s eufemie | xviii | e s turian | xviii | a s usemie |
| xviii | a s dicar | xviii | d s blasine | xviii | f s iustin | xviii | b s digite. |
| xv | b s ysdare | xv | e s modest. | xv | g s daast | xv | c s nostre dame |
| xv | c s ambroise | xv | f s feroul. | xv | a s herin | xv | d s theodac. |
| xiii | d s perpetu | xiii | g s aulc | xiii | b s alexis | xiii | e acta. s. laurens. |
| xiii | c s pure | xiii | a s marcel. | xiii | c s andoul | xiii | f s agapit |
| x | f s eustatse | x | b s geuans | x | d s ayoul | x | g s main |
| x | g s germer | x | c s benard | x | e s margarite | x | a s phille |
| viii | a s marcellian | x | d s thefrop. | x | f s yfice | x | b s thimo. |
| viii | b s didier | x | c s paulin | x | g s la magdalene | x | c s psiaz |
| v | c s barac | xviii | f s digite | xviii | a s apolinaire | xviii | d s apolinaire |
| v | d s marcellian | xviii | g s Jeshan bapté | xviii | b s inifine | xviii | e s baithelemp |
| xviii | c s vubain | xviii | a s elap | xviii | c s Jaques | xviii | f s loys. |
| xviii | f s augustin | xviii | b s ioh. s. pol. | xviii | d s marcel | xviii | g s bernard. |
| xv | g s bede | xv | d s leay. | xv | e s sept domâs | xv | a s croize |
| xv | a s german | xv | c s fuscian. | xv | f s anne | xv | b s augustin |
| xiii | b s maqime | xiii | d s leay. | xiii | g s felix | xiii | c s Jhan |
| xiii | c s felix | xiii | e s pierre | xiii | a s abday | xiii | d s fiacre |
| x | d s petionelle | x | f | x | b s german | x | e s felix |
| Rôme | No p hz baras. viii. | Rôme | May hz hoias. vi | Rôme | No p hz hoias. viii | Rôme | No p hz baras. x. |
| | Dies. xvii. | | Dies. xviii. | | Dies. xvii. | | Dies. xviii. |

Juillet-Août. — Le premier des cinq compartiments de la marge principale est occupé par sainte Marguerite; ensuite on voit sainte Madeleine tenant le vase à parfums qui lui servit à l'ensevelissement du Christ; au-dessous, saint Jacques en pèlerin; ensuite vient saint Christophe portant sur ses épaules l'Enfant Jésus, et enfin saint Laurent tenant le gril de son martyre.

La composition représentant l'Adoration des Mages est remarquable par ses détails. La marge principale contient des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament : saint Jean l'Évangéliste; Samson emportant les portes de Gaza; la Résurrection de Jésus et le prophète Jonas. Dans la petite marge se trouve saint Georges; dans l'angle, la sibylle libyque.



L'autre page nous montre le Baiser de Judas; au dernier plan, Jésus sur la montagne des Oliviers. Dans la grande marge, on distingue saint Jean-Baptiste et la Visitation; dans l'angle, la sibylle cimmérienne.

Kerver n'a pas seulement imprimé des livres d'heures pour son propre compte, il en a fait plusieurs pour des confrères de Paris et du dehors.

Voici des Heures de la Vierge à l'usage de Chalon-sur-Saône, qu'il a imprimées en 1499 pour Hugues Pageot, libraire à Dijon¹ :



Ces Heures rappellent tout à fait la manière de celles que le libraire-éditeur Simon Vostre faisait exécuter à la même époque.

¹ Hugues ou Huguenin Pageot, d'abord relieur en 1488, ensuite libraire à partir de 1490 à Dijon, en la paroisse Notre-Dame, traitait les foires, où il vendait ses livres. En 1488, il adresse requête aux mayeur et eschevins de Dijon en modération d'impôt : « Supplie très humblement Huguenin Pageot, pouvre relyeur de livres demourant en la paroiche Notre-Dame, qu'il vous plaise lui molérer la somme de deux francs à laquelle de l'impôt que on lieve pour l'ayde de xl m. fr. ouctroyé au Roy nostre Seigneur il a esté imposé. » On lui fit remise de trois gras, le 7 mai 1488. (Archives municipales de Dijon, L 669.) — Huguenin Pageot, libraire de la paroisse Notre-Dame en 1490, non marié, « est la moitié du tems hors

de ceste ville és foires pour ses affaires ». (Archives municipales de Dijon, L 669.) — Dans les requêtes en diminution d'impôts, de 1491 à 1494, figure encore Hugues Pageot, n'ayant « aucune pratique sinon de vendre des livres, ce qui n'est pas suffisant pour l'entretienement de son mesnage ». (Archives municipales de Dijon, L 670.) — En 1496, on lui accorde une réduction « attendu qu'il est veuf ». (Archives municipales de Dijon, L 674.) — Depuis, Hugues Pageot paraît avoir réussi dans ses affaires, car son nom ne figure plus dans les demandes de ce genre, et il fait imprimer à Paris, pour son compte, les Heures de la Vierge à l'usage de Chalon citées ci-dessus, qui parurent au mois d'octobre 1499.

Nous donnons ci-dessous des fac-similés des *Heures à l'usage de Paris*, que Kerver imprima l'année suivante pour Guillaume Eustace :



On trouvera dans le *Manuel du Libraire*, de Brunet (t. V, col. 1615-1628), la liste des éditions des diverses Heures connues pour être sorties des presses de Kerver. C'est surtout pendant les vingt premières années du xvi^e siècle qu'il a le plus produit.

Les Heures à l'usage de Rome de 1497, ainsi que d'autres, donnent l'adresse de Kerver sur le pont Saint-Michel, à l'enseigne de *la Licorne*.

Et y fine la table de ces presentes heures
imprimees Par Thielmã Kerver pour Gil
le Remacle liegeois demourant sur le pont
saint Michiel a l'enseigne de la Licorne.

Gilles ou Gillet Remacle, Liégeois, aurait repris la boutique de Kerver sur le pont Saint-Michel, comme l'indique ce fac-similé.

Des Heures au même usage, non citées par Brunet, furent achevées en septembre 1499. Ces Heures sont d'une richesse supérieure encore aux précédentes. On en trouve, ci-après, plusieurs fac-similés.

Les presentes heures a usage de Rome furent achevees le .v. Jour de Septembre l'An Mil. CCC. lxxxix. et .viii. Par Thielman Kerver Libraire demourant a Paris en la rue des Mathurins devant l'ostel de Cluny au coing de Sorbonne ou sur le pôt saint Michiel l'enseigne de la Licorne.

Dans cet achevé d'imprimer, Kerver donne l'adresse de son imprimerie, rue des Mathurins, au coin de la rue de Sorbonne, en face l'hôtel de Cluny¹.

¹ C'était la maison du *Plat d'Étain*, rue des Mathurins. Kerver, qui n'en était alors que locataire, en devint plus tard propriétaire. Il l'acheta 1,000 livres tournois payés comptant à Robert Le Riche, suivant acte en date du 4 février 1510 (n. st.), dont voici un extrait : « Par devant Loys Berthelemy et Jaques Delaunay, notaires du Roy nostre dit seigneur, de par luy establis ou Chastellet de Paris. Fut présent en sa personne Robert Le Riche, filz de feu Michel Le Riche, en son vivant garde de la Monnoye de Paris et de feu Ambroise Chenard, sa femme, juisant et usant de ses drois si comme il disoit, lequel afferma par vérité que de son propre héritage qui lui estoit et advenu et escheu par le trespass et succession dudict feu Michel Le Riche, son père, et par partage et division fais entre luy et ses cohéritiers dudict defunt, a luy compétoit et appartenoit, compétet et appartient justement et paisiblement et non à autre, une maison, cour, corps d'ostel, derrière lieux appartenances ainsi que sort, se comporte et exteriil, assis à Paris en la rue du Palais du Terme, autrement dicte la rue des Mathurins, où pend l'enseigne du *Plat d'Étain*, devant et à l'opposite de l'ostel de Cluny, tenant d'une part et faisant le coin de la rue de Sorbonne, et d'autre part et aboutissant par derrière en partie au colliege de Sorbonne où illementre à présent maistre Michel Boullanger, et en autre part aboutissant à une petite maison appartenant audict colliege de Sorbonne où demeure le portier dudit Sorbonne en la censive de Saint-Benoit-le-Bestourné à Paris, chargée d'un denier tournois de

cens par an sans autres charges, laquelle maison, cour, lieux et appartenances ainsi comme sort, se comporte et exteriil de toutes pars hault et bas devant et derrière, en loing, en le fous et parfors aussi appartenans audit Robert Le Riche comme dit est. — Iceuluy Robert Le Riche de son bon gré, honne volonté, propre mouvement et certaine science, sans force, erreur, contraincte ou aucune décevançe, sur ce bien avisé, conseillé, pourveu et délibéré, si comme il disoit, recognu et confessa en la présence et par devant lesdits notaires, comme en droit jugement, par devant nous, avoir vendu, cédé, transporté et délaissé et par la teneur de ces présentes lettres vend, cède, transporte et délaissé dès maintenant à tousjours, promis et promet garantir de livrer et défendre à ses propres couz et despens envers et contre tous de tous troubles, debtes, lectres, obligations, ypothèques, dons, donaires, engagements, ventes, eschanges, cessions, transportz et de tous autres desonrbiers et empeschemens quelzconques à THIELMAN KERVER, marchand libraire de l'Université de Paris et imprimeur de livres, bourgeois de Paris à ce présent acheteur pour luy, ses hoirs et aians cause pour en joir, par ledict acheteur sesdicts hoirs et aians cause comme de sa chose, vray et loyal acquest. — Ceste vente faite moyennant la somme de mille livres tournois que ledict Robert Le Riche en confessa pour ce avoir en et recen dudict Thielman Kerver, et qui payée, rompée et nulrée luy a esté présens lesdits notaires en cinq cens quarante escus d'or au soleil et le surplus en monnoye

Cette composition nous montre Behsabée au bain. David semble concevoir le projet d'envoyer Urie au danger, comme paraît l'indiquer, au dernier plan, la bataille où ce dernier trouva la mort :



Trois épisodes de la vie de la Vierge sont d'une exécution remarquable.

Voici d'abord *la Présentation au Temple*, quarante jours après la naissance de l'Enfant Jésus. Siméon est heureux de contempler le Messie.

dunt il se tint pour content, bien payé et agréé et en quieta et en quiete à toujours sans rappel feilic acheteur, sesdicts hoirs et ayans cause et ions autres à qui en appartient, et en ce faisant, ledict Robert Le Riche, vendeur, céda et transporta et délaissa, cède et transporte au dit Tielman Kerver, acheteur pour lui, ses hoirs et ayans cause, tous

les drois et de propriété et de saisine, seigneurie, possession, nouns, raisons, actions réelles, personnelles et possessoires, mixtes, directes, levées expresses et autres drois quelzconques qu'il avoit. . . sur ladite maison. . . Le marly quart jour de février mil cinq cens et neuf. » (Archives nationales, *Censier de Saint-Benoît*, 5904, fol. 110-111.)

Hérode ordonna d'égorger tous les enfants mâles de la contrée, pensant, par ce moyen, atteindre Jésus. Mais un ange apparut en songe à Joseph et lui ordonna de fuir en Égypte avec la mère et l'enfant.



f. lili.

La Descente du Saint-Esprit est une des planches les mieux réussies des Heures de Kerver, tant au point de vue de la disposition des personnages que de la finesse des tailles.

La Vierge est au milieu des disciples rassemblés pour la fête de la Pentecôte. Le Saint-Esprit descend du Ciel et s'arrête, sous forme de langues de feu, au-dessus des assistants.

Toutes ces planches sont entourées de marges finement illustrées, dont les sujets principaux sont tirés de l'Écriture sainte.

Le Triomphe de la Mort est une composition qui peut rivaliser avec les illustrations précédentes. L'arcature, de style flamboyant, est ornée d'une statuette de squelettes en harmonie avec le sujet principal :

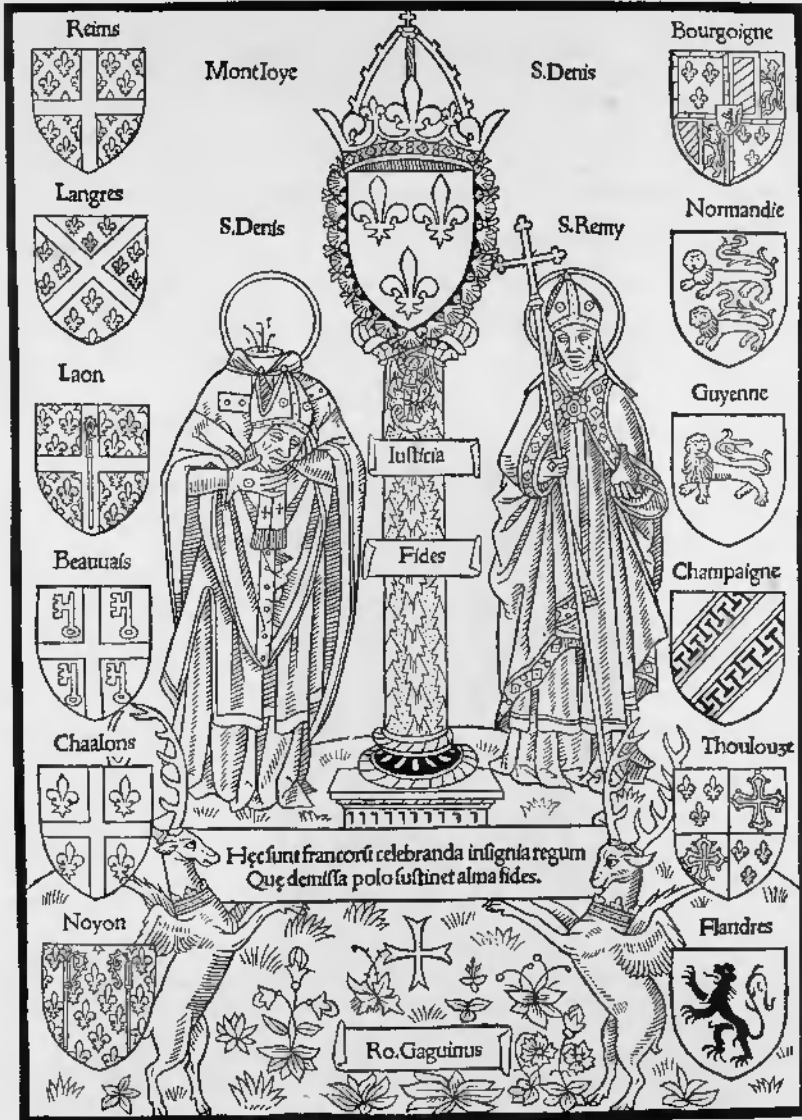


La Mort saisit un riche seigneur qu'elle terrasse, et brandit une longue flèche acérée pour le transpercer.

Au second plan, le pauvre Job, sur son fumier, semble attendre sa fin avec résignation.

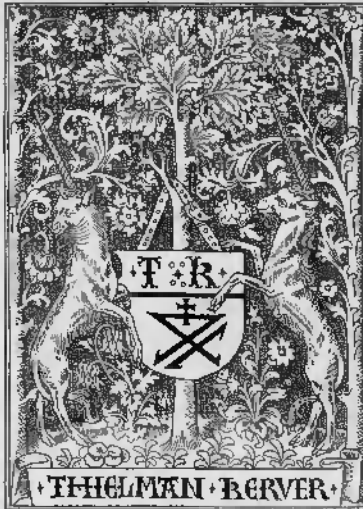
Pour cette dernière gravure, le dessinateur s'est visiblement inspiré, mais en les simplifiant, de la plupart des planches relatives aux Trois Morts et aux Trois Vifs terminant presque toutes les Danses macabres éditées par plusieurs libraires de la fin du xv^e siècle.

Parmi les livres autres que les Heures qui sont sortis des presses de Kerver, on remarque une édition du *Compendium* ou abrégé de l'Histoire de France, par Robert Gaguin. Le titre et les légendes sont imprimés en petits caractères dans une grande gravure sur bois tenant toute la page.



Dans cette planche sont représentés les insignes des rois de France, avec l'écu fleurdelisé et couronné, au sommet de la colonne de Foi et de Justice, flanquée à gauche de saint Denis portant sa tête, à droite de saint Remi tenant la sainte Ampoule; autour sont placées les armoiries des douze pairies de France. A la dernière page, on lit des vers de Josse Bade, relatant, entre autres faits, la chute du pont Saint-Michel :

Iodoci Badii Ascensii de operis huius accessione
atq; augmento Ad lectoré: cui saluté dicit: Carmen.
Candide ne dubites iusta græ reponere lector,
Cultius ac multo ditius exit opus.
Accessere etenim / quas gallia possidet / vrbes:
Cunctaq; gallorum sub ditione loca.
Flandrorum comites primæua ab origine ducit
Atq; alia in propriis plurima iuncta locis.
Vnde cum utq; liber tristi cû funere Carli
Ostitit: & toto funeris officio.
Mœstaq; Parrhisius magni disruptionis pontis:
Aduentusq; ductis causaq; iulliaci.
Quin adeo regum clarissima gesta duorum:
Quorum marite / potens i cala terra / ruit.
Ergo agedum reducem Iodocum gallia reges
Victorem / in subbris conspice læta tolli.
Conspice censoresq; specimenq; luredia morum:
Et normannetui per lege iura fori.



Præclarissimū hoc de francorum gestis cōpendiū multis notatu dignissimorum
additionibus librisq; vnitas accessione locupletatū: & non segnè accuratissime a men-
dis tei suz: Impressit diligens ac pitus chalcographus Thielmānus keuer in indyto
parisiensi gymnasio impēis optimorū bibliopolarum Durand̄ geilerii & Ioānis
parui. Anno gr̄cæ quē iuliseuz vocār a natali christiano. M. quinq; cesimo. Ad idus
ianurias. Deo gratiæ.

Omnes cartharum cōplicationes sunt ternæ.

Ce livre, qui fut achevé le 1^{er} janvier de l'année du Jubilé 1500¹, est imprimé avec les beaux caractères romains que Georges Wolff avait apportés à Thielman Kerver.

Kerver s'est servi de deux sortes de caractères gothiques pour ses différents livres d'heures.

Le plus gros est une bâtarde de 12 points, dont voici l'alphabet :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V X

a b c d e f g h i k l m n o p q r s t u v x y z

ā b̄ c̄ d̄ ē f̄ ḡ h̄ ī k̄ l̄ m̄ n̄ ō p̄ q̄ r̄ s̄ t̄ ū v̄ x̄ ȳ z̄

ff ff ff . : ; / ()

L'autre, plus petit, de 10 points, a une très grande ressemblance avec celui d'Étienne Jehannot, dont il ne diffère que par des nuances presque imperceptibles :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U

a b c d e f g h i k l m n o p q r s t u v x y z ff ff . : ; /

ā b̄ c̄ d̄ ē f̄ ḡ h̄ ī k̄ l̄ m̄ n̄ ō p̄ q̄ r̄ s̄ t̄ ū v̄ x̄ ȳ z̄

Kerver a travaillé pour son compatriote Hans, de Coblenz, pour Jean Petit, pour Durand Gerlier et pour Gillet Remacle. En 1499, il emploie la formule suivante : « Imprimé par l'art et l'industrie de Thielman Kerver, Allemand » (*Inpressum arte atque industria Thielmanni Kerver Teutonici*). Il se qualifie de « typographe diligent et habile » (*diligens ac peritus chalcographus*), à la fin de l'édition du *Compendium* de Gaguin que nous venons de citer; il se décerne ensuite le titre de « plus habile des imprimeurs » et indique son pays d'origine à la fin d'une édition de Virgile : « Thielman Kerver, de Coblenz, le plus habile des imprimeurs, a imprimé ce livre et l'a achevé dans la célèbre Université de Paris » (*Caupressit peritissimus chalcographorum Thielmannus Kerver Confluentinus absolvitque in inclita Parisiorum academia*).

¹ Kerver a daté ce livre selon le comput romain commençant à la fête de Noël (*a Natali Christiano*), le 25 décembre, et du jour des ides de janvier,

c'est-à-dire du premier de ce mois. La chute du pont Saint-Michel, qui avait eu lieu le 23 octobre 1499, était un événement tout récent.

Thielman Kerver était marié avec Yolande Bonhomme, qui descendait d'une des plus anciennes familles de libraires parisiens. Il eut d'elle plusieurs enfants, qui tous se firent typographes et se distinguèrent dans leur métier au cours du xv^e siècle¹.

¹ Thielman Kerver mourut sans doute vers 1524 ou 1525. Sa veuve imprima en 1525. Il fit plusieurs fondations, dit La Caille. « C'est luy qui a fait faire la grande vitre qui est sur la porte de l'église de Saint-Benoist, du costé des Charniers, en 1525, où l'on voit cette marque T+K soutenue de licornes. Elle est remarquable pour estre une des plus belles vitres de Paris. » (*Histoire de l'Imprimerie*, p. 76; ouvrage cité). — Bené, curé de la paroisse Saint-Benoît, dit que c'était « la

grande vitre de la chapelle des Fons, où il y a pour marque T+K ». (*Chronologie historique de Messieurs les Carés de Saint-Benoît*; Paris, G. Desprez, 1752, in-12, p. 45.) — « Il a fait faire aussi celle qui est au-dessus du maistre-autel de l'église des RR. PP. Mathurins, où l'on voit la mesme marque, comme aussi sur plusieurs autres ornemens qu'il a donnez à ces deux églises, dans l'une desquelles il a été enterré. » (*Histoire de l'Imprimerie*, p. 76; ouvrage cité.)

CHAPITRE XXXIX

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE NICOLE DE LA BARRE

(1497-1500)

Antécédents universitaires de Nicole de La Barre. — Son association avec Denidel. — *La Vie du terrible Robert le Diable*. — *La Légende dorée en français*. — *La Vie de sainte Regne*. — *La Danse Macabre*. — Marques de Nicole de La Barre. — Ses différentes demeures.

L'imprimeur Nicole de La Barre, originaire de Soissons ou des environs (*diocesis Suessionensis*), était maître ès arts¹.

Avant de se faire imprimeur, il avait été régent, c'est-à-dire professeur enseignant en l'Université de Paris².

Son premier livre connu, avec date certaine, est *La Vie du terrible Robert le Diable*, petit in-quarto de 26 feuillets, daté du 2 avril 1497.

¹ Nous relevons les inscriptions suivantes de Nicole de La Barre dans le livre des nominations aux bénéfices des maîtres ès arts de Sorbonne pendant les années qui suivent : 1492. « *Rotulus nominatorum anni nonagesimi secundi die prima mensis Martii in rectoria magistri Michaelis Panyer. DE BARRA. Ma. Nicholans de Barra, in artibus magister, diocesis Suessionensis se nominat ad collationem, etc., dominorum, episcopi Suessionensis, decani et capituli ecclesie cathedralis singulorumque canonicorum ejusdem diocesis et ad collationem, etc., episcopi Carnotensis necnon domini decani et capituli singulorumque canonicorum, ejusdem ecclesie cathedralis.* » — 1493. « *Septimum nomina nominatorum in rectoria discreti viri Cornelii de Delf... anno Domini millesimo quadringentesimo nonagesimo tertio die prima mensis Martii. DE BARRA. Nicolaus de Barra artium magister, diocesis Suessionensis ad collationem Rev. in Christo Patris et domini abbatis Sancti*

Medardi Suessionensis ordinis Sancti Benedicti. » — 1497. « *Rotulus secundus nominatorum venerabilis et scientiæ magistri Johannis Bohemii alius Universitatis Parisiensis rectoris, anni Domini millesimo quadringentesimo nonagesimo septimi diei secunde mensis Martii. DE BARRA. Nicolaus de Barra in artibus magister se nominat ad collationem, etc., decani et capituli Meldensis et ad collationem episcopi, decani et capituli Laudunensis.* » — (Archives de l'Université.)

² Cette qualité lui est donnée sous le rectorat de Robert Cornet, nommé le 4 mars 1494 : « *DE LA BARRE, Nicolaus de la Barre in artibus magister, REGENS ad collationem, etc., decani et capituli singulorumque canonicorum ecclesie collegiate Sancti Frambandi de Silvanecto et episcopi, decani, capituli singulorumque canonicorum ecclesie cathedralis Morinensis.* » — (Archives de l'Université.)

Nicole de La Barre demeurait, à cette date, rue de la Harpe, devant l'*Escu de France*.

La Vie du terrible Robert le Diable, imprimé par de La Barre, est un livre dont il n'en existe plus aucun exemplaire dans les bibliothèques publiques de France; le seul que nous ayons pu découvrir de cette édition se trouve en Autriche, à la Bibliothèque impériale de Vienne.

Nous en reproduisons ci-dessous le titre ainsi que la dernière page :

LADIE Du terrible Robert le Diable.



a croistre et epauler la foy chrestienne . Car sans cesser il menoit guerre aux sarrasins / et les destruisoit . car il ne les pouoit aymer . Il desquit noblemēt en grāt honneur & bonne rendmēe en son viuāt par tout son pays : ainsi cōme son pere Robert : car to^s deus desquēēt saintemēt iusq^s en la fin de leurs iours . Dieu par son infime puissāce no^s doint si bien et si saintemēt viure q^u en la fin de noz iours noz ames puissent avec les leurs voler la sue en la gloire eternelle avec tous benoitz saintz et saintes de paradis .

Celuy finist la Vie de Robert le Diable Imprimee a Paris par Maistre Nicole de la Barre demourāt en la rue de la harpe deuant l'escu de France . Le vingtdeuxiesme iour du moys de auil Lan mil quatre cens quatrevingtz dixsept.

La gravure sur bois du titre est répétée au verso. Le texte finit au recto du dernier feuillet; il est suivi de l'achevé d'imprimer. La marque de Nicole de La Barre, renfermant son monogramme et sa devise, est placée au verso de ce feuillet.

Brunet cite de lui *Le Salve Regina en françois fait à la louange de la glorieuse Vierge Marie*, pièce en vers de 6 feuillets in-quarto, sans date, avec une grande

figure sur bois de *l'Annonciation* au verso du titre et la marque de Nicole de La Barre à la fin. (*Manuel du Libraire*, t. V, col. 100.)

Nous trouvons de La Barre associé avec Antoine Denidcl, maître ès arts comme lui, à une époque qui n'est pas indiquée d'une façon précise, mais qui pourrait bien être celle de ses débuts, dès 1496, avant son établissement dans la rue de la Harpe.

Les deux associés impriment, au collège de Coqueret, le poème composé au moyen âge par un évêque du nom de Thibault, sous l'intitulé suivant : *Physiologus venerabilis Theobaldi doctoris et episcopi varia metrorum lege contextus delitensique energie complexens circa duodecim animalium nutras allegorice expositus*.

Sur le titre de ce livret on voit la marque de Nicole de La Barre; l'achevé d'imprimer, qui est au nom des deux confrères associés, est ainsi formulé : *Impressum Parisius in Collegio de Coqueret per Anthonium Denidel et Nicholanm de Barra in artibus magistros*.

Nous connaissons deux autres produits de cette association. L'un est le recueil des *Sophismata Buridani*, petit in-quarto, sur le titre duquel on trouve la même marque de Nicole de La Barre, et qui se termine par ce colophon placé à la fin de la table : *Soplismata doctissimi Buridani novissime per Magistrum Anthonium Denidel et Nicholanm de Barra in artibus magistros Parisius impressa feliciter expliciunt*. (Voir fac-similé, p. 264.) L'autre est un volume petit in-octavo, traitant de questions spéciales de droit civil et ecclésiastique, qui commence par un ouvrage de Bernard Lauret, premier président au Parlement de Toulouse, intitulé : *Excellentissimi utriusque juris doctoris egregii viri Domini Bernardi Laureti primi presidentis in suprema parlamenti curia Tholose eximii casus in quibus iudex secularis potest manus in personas clericorum sine metu excommunicationis imponere incipiunt feliciter*, et se termine par le chapitre *De Alimentis*, du jurisconsulte Barthole. (Voir fac-similés, p. 263.)

L'achevé d'imprimer de ce volume indique le collège de Coqueret comme lieu d'impression (*Impressum Parisius in Collegio de Coqueret per Anthonium Denidel et Nicholanm de Barra in artibus magistros*).

Le 6 septembre 1499, Maître Nicole de La Barre achevait l'impression de *La Légende dorée en françois*, volume petit in-folio à deux colonnes de 43 lignes par page pleine, composé de 304 feuillets chiffrés. Les caractères avec lesquels ce livre est imprimé sont des fontes qui avaient déjà servi à Denis Meslier. (Voir alphabet, p. 114.)

Nous donnons ci-dessous le fac-similé du titre de *La Légende dorée* sortie des presses de Nicole de La Barre, avec l'initiale historiée qui représente Ève tenant la pomme de l'arbre du fruit défendu :



**A legende Doree
en Francois nou
uellemēt imprimee a Paris.**

Au verso du titre, on remarque la grande planche de *la Cour céleste* et des *Saints du Paradis*, que nous avons signalée dans *L'Ordinaire des Chrestiens* imprimé par le Petit Laurens à Paris. (Voir fac-similé, p. 119.)

Le bois de cette planche passait de main en main. Il revenait de Lyon, où il avait figuré dans une édition de *La Légende dorée* imprimée le 20 juillet 1497 par Jean de Vingle, typographe originaire de Picardie, établi dans cette ville. L'édition de Nicole de La Barre contient une quantité de petites figures de saints et de saintes qui proviennent d'une édition antérieure faite à Paris en mai 1496. Ce matériel d'illustration avait été loué ou prêté pour un temps déterminé. Après avoir utilisé ces bois dans l'édition lyonnaise, Jean de Vingle les avait renvoyés à Paris, où il les avait empruntés; ils reparaissaient dans l'édition donnée trois ans après par de La Barre.

LA LÉGENDE DORÉE EN FRANÇOIS

IMPRIMÉE LE 6 SEPTEMBRE 1499 PAR NICOLE DE LA BARRE POUR SIMON VOSTRE

Première page.

De l'aduent de nostre seigneur:

¶ **C**omme commence la legende doree en francoys. Et premierement de l'aduent de nostre seigneur.



Aduent de nostre seigneur est fait par quatre semaines a signifier qz sont quatre aduenemens. cest assauoir en chair/ en mort/ en p[er]se/ a en iugemēt Et de la dernicee sepmai-

ne est a paine finie: pouee que la gloire des saintz qui leur fera donee au dernier dimanche ne faultz iamais pouee q le p[ri]mier respōs du p[ri]mier dimanche de l'aduent a p[ro]pter le gloria p[ri] à contiēt quatre vers peult signifier les deuāt ditz aduenemens. Tout effois leglise ne fait mention fors de deux: cest assauoir en chair/ a au iugement: sicome il est en l'office d'iceluy t[em]ps: pour ce la est ce que la ieune de l'aduent est partie de ioye et partie de pleue. Car poue l'aduenement en chair la ieune est dicte de ioye: poue la eaison de la venue du iugemēt la ieune est dicte de pleue. Et poue ceste chose demōstret leglise chāte aucun chāt de ioye signifiant l'aduent de misericorde et de exultation: a aussi chāte le chāt de pleue pour l'aduenemēt de la terrible iustice Et en l'aduenemēt en chair peult estre veuz trois choses. Cest assauoir la conuenabete du Venit/ la uecessite de la Venue a le prouffit d'iceluy. La conuenabete du Venit est entēde e premierement de la partie de l'homme qui fut premierement vaincu en la nature p le deffault de congnoissance diuine: car adoncques il cheut en mauuaises erreurs de idolatrie/ et pouee fut il contraint de dieu. Sice enlumine les yeulx. ac. Et puis apres vint la loy commandant en laquelle il fut vaincu de nō pouoir comme il eust par auant ce. Il n'est pas nul qui commande si l'na qui l'accomplissent. La endroit est seulement enseigne/ mais il n'est pas deliure du peche/ ne ayde a bien fai-

re par aucune grace: et pouee fut il contraint de dire il ya bien qui commande/ mais il n'y a personne qui accomplisse. Et adoncques le filz de dieu vint conuenablement quant l'homme eut este vaincu de ignorance a de impuissance: car fil fut venu auant par aduēture que l'homme eust dist qu'il eust eu salut p ses merites: a pouee ne fut il pas agreable a la me decine. Secōdemēt elle est entendue p la partie du temps: car il vint en la plante du temps. Sōt l'apostre dit aux galatiēs au quatriemē chapi. La est venue plante du t[em]ps. Et saint augustin dit q moult de gēs diēt. pouequoy ne vint iesucrist auāt. Pouee q la plante du t[em]ps n'estoit pas venue p la t[em]perance de celuy par qui les temps sont faitz. Et quāt la plante fut venue: il vint celuy q nō? deliure du temps. Et nous deliure du temps nous sommes a Venie a celle p[ro]curabete ou il n'y a nul t[em]ps. Tercemēt elle est entēdue de la partie de la playe et de la maladie vniuerselle. pouee que quāt la maladie estoit vniuerselle ce estoit chose conuenable de y mettre medecine vniuerselle/ dont saint Augustin dit q le grant myer dit adonc la grāt maladie q g[ra]t soit p tout le monde: cōme leglise demōstret en septz antiennes q sont chātées en l'aduent deuāt la natiuite Et mōstret le multiemēt de la maladie: a a chascun il requiert le eēme de du medecin: a aussi auāt l'aduent du filz de dieu en chair estions ignorans a aueruglez et obliges aux paines pcurables: s[ic] gens aux diables liez de mauuaises costumes: enue loppes en tenebres a chasses de nostre pays: a pouee auions mestier de docteur de redem[pt]eur/ de deliureur/ de soustrayeur/ de enlumineur/ a de sauveur: a pouee q nō? estions ignorans auions mestier de s[er]ue enseignes: et pouee disons nous en la p[ri]miere antienne. O sagesse q v[er]sez hors de la bouche du hault dieu. Sice venez nō? enseigner la voye de sagesse. mais petit prouffitast cela se ne fussions enseignes de luy: a se nous ne fussions point

LA LÉGENDE DORÉE EN FRANÇOIS

IMPRIMÉE LE 6 SEPTEMBRE 1499 PAR NICOLE DE LA BARRE POUR SIMON VOSTRE

*Dernière page avec l'achevé d'imprimer.***De sainte Geneuefue.****Fueltet. ccciii.**

acouster la sainte dame les blez q'elle y auoyt si se leua vng grant orage de pluye a de vent qui moult coubla ses ouuriers/et elle se ba mettre a terre en oraison/ & incédint la pluye cessa audit ch'ap/ & ch'oyt sur to^s les aultres benuiron. Par seine alloit vne foy la sainte vierge soudbainement se leua geant t'empeste de vent qui la nef grandemēt debatoyt & les vndes si fort la demenoient que la nef a bien peu estoit couuerte. Lors elle t'ebit les mains au ciel en equerāt layde de nostre seigneur/ & tantost la tēpeste fut passer. Adoult haultes miracles sans nombre fist nostre seigneur pour lamour de la sainte/ laq'elle desquilt en ce st siecle plaine de bectus & de biens plus de quate vngtz ans: & elle trespasa le troisieme iour de J'ailer/ puis fut enterees au mont de Daels iadis appelle mont palser maintenant dit le mont sainte geneuefue en leglise saint pierre & saint paul/ laq'elle cōe bit est au omētemēt le roy loys iadis appelle cloups fist faire lēteremēt de la vierge pour q'il amour il fist grace a mltz p'sōnters. A son trespasment/ & apres aduindrent moult de beaux miracle. Au sepulchre de la sainte vierge fut aposte vng ieune hōme q' estoit si malade de la pierre q' ses amps nauoiēt nulle esperāce de sa vie/ en grāds pleurs & douleurs le amenerēt en req'rāt layde de la vierge/ bid tost apres leur oraisō faicte la pierre sen yffit & fut aussy sain et loyeux cōe sil neust oncq's eu maladie. Vng autre hōme y vint qui vou sentiers besongnoyt au bimenche/ si sen p'ngnt nostre seigneur: cae il lux fit les mains si contractes quil ne pouoyt besongner aux autres iours/ il sen repent yst & rendca au pechie & vint au tombeau de la vierge: il le eq's ploura veilla & pria deuote/ le lendemain il retourna tout sain louant nostre seigneur et la vierge. Apres le trespasment de la benoiste vierge ma dame sainte geneuefue fut assignee vne lampe a son sepulce en laquelle huyt jour boyt comme leaue en fontaine.

Le roy belles bectus y faisoit nost ce seigneur car le feu y ardoyt tousiours & huyt le point nappet estoit: huyt le les malades guaeissoit ainsi ouu it la vierge corpozellement q' plus habondamment oeuvre es ames par ses merites espirituellement. Au sepulce de la vierge vint vng homme qui de long t'eps nauoit par le ne veu. L'ōme les clerz chantèrent au commun de la messe. Illumina faciem tuam super seruum tuum. C'est abire: sire dieu es lumina ta face sur ton seruiteur. Il parla et vint par la grace de dieu et de sainte Geneuefue.

C A l'honneur et louenge de dieu le pere tout puissant/ de la vierge Marie/ et de toute la court celestielle de paradis/ a este acheuee de imprimee a Paris ceste presente legende en featoys. Paemaistre Nicole de la barre desmourant en la rue de la harpe deuat le seu de frāce pour le dit de la barre/ et pour Symon Vostre libraire demourant en la rue neufue nostre dame: a sen seigne saint Jehan leu age liste. Lan mil quatre cens quatre vingtz et disneuf/ Le sipiesme iour de Septembre.

Cette édition de *La Légende dorée* a été faite par Maître Nicole de La Barre, de compte à demi avec l'éditeur parisien Simon Vostre. La marque d'imprimeur, avec la devise *Benedicite et nolite maledicere : hec dixit Dominus*, occupe le verso du dernier feuillet :



Ce livre, la plus importante production de Nicole de La Barre, est d'une rareté extraordinaire. Depuis des années, nous le cherchions vainement dans toutes les bibliothèques de l'Europe, lorsque nous avons fini par le découvrir chez un de nos amis qui a bien voulu le céder, par notre encremise, à la Bibliothèque nationale où il ne courra plus le risque de disparaître, comme e'est le cas pour certains livres rares dont la trace est suivie quelque temps et qui finissent par s'égarer dans les collections privées.

Le 2 octobre 1499, Nicole de La Barre imprimait pour Alexandre Aliate, de Milan, alors installé devant le collège de La Marche, à Paris, un petit livre in-quarto, l'*Elegantiarum precepta*, dont voici l'achevé d'imprimer :

C Elegantiarū precepta orationū de latinis orationibus ornate cō
ponendis · necnon precepta elegantiarum terminorum breuiter ex
Laurentio de valla · et aliorum vicis collecta feliciter finiunt. Im
pressum in Parisiis per Nicolaum de barra in artibus magistrū · p
Alexandrio aliato de Mediolano · Condito ante collegiū Martine
Anno domini millesimo quozingentesimo uoagesimonono · Die
vero secunda mensis Octobris.

Le caractère, différent de celui de *La Légende dorée*, provenait des fontes de Denidel, l'ancien associé de Nicole de La Barre. (Voir alphabet, p. 264.)

Le 30 avril 1500, Nicole de La Barre imprime, à son nom seul et à l'adresse de la rue de la Harpe, *La Vie Sainte Regne, vierge et martire*.

Le titre, en deux lignes, est suivi d'une petite figure gravée sur bois à gros traits, qui nous montre la sainte tenant la palme du martyre :

LADIE
sainte regne vierge et martire



Le verso du dernier feuillet est occupé par deux petites figures sur bois, dont l'une, reproduite ci-dessous en fac-similé, représente le martyre de sainte Luce :

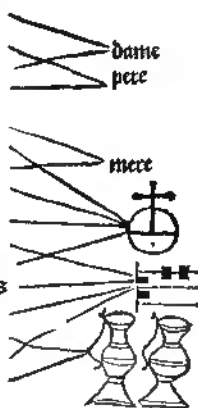


C'est une copie du même sujet que l'on trouve dans l'édition de *La Légende dorée*, imprimée par Jean Du Pré en 1489. (Voir t. I^{er}, p. 270.)

La Vie Sainte Regne est un petit in-quarto de 13 feuillets, dont chaque page contient trois strophes de onze vers; il se termine par un achevé d'imprimer donnant le nom de l'auteur, Maître Jean Piquelin, chapelain de la sainte chapelle du Palais royal, à Paris¹. Le caractère nous a paru être celui de Denis Meslier, un peu usé, comme dans le livre précédent. La pièce de vers finale, en rimes entre-croisées et redoublées, à laquelle se mêlent des rébus, est d'une facture assez originale. En voici le fac-similé :

CAd deuotionem actoris

Inestimable noble
 Du na tache ne bitu
 Humble épouse de corps et
 A iesus filz de dieu le
 Noble ancelle soies moy
 Nul blasme nas ne tache im
 Et la ou est douleur a
 Sainte regne tu laue et
 Pour tant vierge et pucelle
 Je te prie compt tost les
 Que la chair/ le dyable/ et le
 Dont sur moy mecre dont suis
 Eternelle ioye et sou
 La sus tu donne a tes sup
 Je viens a toy criant hel
 Moublie a moy donner te



Le nom de l'acteur sil bo? plaist
 Qui la legende a fait y mectres
 Trouveres par ce grât couplet
 En prenant les pmières lettres

Ccy finit la legède modame
 sainte Regne vierge et marie
 composee par maistre Jehan pi
 quelin/ chapelain de la sainte
 chapelle du palais royal a paris
 Et imprimee par maistre nicole
 de la barre demourant en la rue
 de la herpe a paris. Lan mil cinq
 cens/ le dernier iour d'auril.

Ces caractères sont les mêmes que ceux du texte de *La Légende dorée*, qui provenaient du matériel de Denis Meslier.

¹ Cette édition rarissime, dont les bibliographes ne font pas mention, fait partie de la bibliothèque du baron James de Rothschild. Elle est minutieusement

décrite par M. Émile Picot, membre de l'Institut, dans le Catalogue des livres composant cette collection (t. I^{er}, p. 285-288).

Les mauvais vers de la fin sont acrostiches. En prenant la première lettre de chacun, on trouve le nom de JOHANNES PIQUELIN :

Inestimable noble dame
 Où n'a tache ne vimpère,
 Humble espouse de corps et d'âme
 A Jésus filz de Dieu le Père.
 Noble ancelle soies moy mère.
 Nul blasme n'as ne tache immonde,
 Et là où est douleur amère
 Sainte Regne tu lave et monde.
 Pour tant vierge et pucelle monde
 Le te pryé rompt tost les mis,
 Que la chair, le dyable et le monde
 Vont sur moy mecre dont suis mis
 Eternelle joye et soumis.
 Là sus tu donne à tes suppôts,
 Je viens à toy criant helnis,
 N'oublie à moy donner repos.

Le 23 juillet 1500, de La Barre achève l'impression d'une *Danse Macabre* avec quelques petites figures sur bois, dont voici un spécimen :

Ccy fine la dance macabre avecqs
 les dictz des trops mortz et des trops
 vifz. Imprimee a paris par Maistre
 Nicole de la barre demourant en la rue
 de la herpe deuant l'escu de france. Lan
 mil. v. cés le xxij. iour de Juillet.



A la fin, on voit la marque de Tréperel pour le compte duquel l'ouvrage dut être imprimé ou qui en avait partagé les frais avec de La Barre.

Le livre est exécuté avec un caractère gothique de forme un peu carrée, dont se servaient Tréperel et Michel Le Noir, son gendre. (Voir alphabet, p. 161.) Outre les petites gravures intercalées dans le texte, on en remarque une grande, représentant le *Jugement dernier*, qui occupe toute la page et que nous reproduisons ci-dessous en fac-similé :



Cette composition du *Jugement dernier* a été exactement copiée quelques années après à Rouen, dans une édition in-quarto des *Postilles et Expositions des Epistres et Evangilles dominicales*, qui paraît être sortie des presses de Laurent Hostingue. Le seul exemplaire que l'on connaisse de *La Danse Macabre* de Nicole de La Barre se trouve à Londres, au Musée Britannique.

Les autres livres que de La Barre a imprimés jusqu'en 1500 ne sont pas datés, à deux ou trois exceptions près. Ce sont des ouvrages latins, généralement de petits livres de théologie, de poésie latine, de dialectique ou de grammaire à l'usage des étudiants.

On voit quelquefois, au commencement ou à la fin des éditions de Nicole de La Barre, de petites figures sur bois de diverses provenances, qui n'ont pas toujours rapport au sujet du livre. C'est ainsi que l'on rencontre la scène de *la Visitation* sur les *Regula Decimarum* d'André l'Espagnol, sans date :



Parmi les livres de théologie qui sont sortis de ses presses, nous citerons les *Exempla sacrae Scripturae*, datés du 20 novembre 1500, un *Psalterium cum hymnis*, de la même année, et le *Speculum Curatorum*, ou Miroir des Curés, suivi de la manière de se bien confesser, par Arthur Fillon, grand vicaire du cardinal d'Amboise et curé de Saint-Maclon de Rouen. Le volume se termine par cette admonestation en français adressée aux pécheurs endurcis :

¶ Malas chrestiens qui liles ceste hystoire autant
vo^e en pend a loeil. Laissez laissez tandis que auez
temps voz ozdures e peches. Ne attendez plus a de
maln a faire penitence. faictes tât que ne soyez en
ce perilleux bager de estre eternellement damnez e
de bone heure prenez le chemin de la gloire de pas
radis: dieu nous la doint a tous. Amen.

53135.



La plupart de ces livres sont imprimés avec les mêmes caractères que ceux employés par Denidel, l'ancien associé de Nicole de La Barre.

De La Barre s'est servi d'un caractère de bâtarde de 12 points, dont voici l'alphabet, reconnaissable à la majuscule M d'une forme particulière :

A B C D E F G H I K L M N O P

Q R S T V

a b c d e f g h i l m n n o p q r r s t u v x y z

W ff p ff st . ā ō ē ² ò é æ ³ i ² m ² ñ ² ð ð p p

q̄ q̄ q̄ q̄ ē ē : 7 7

C'est avec ces caractères qu'il a imprimé le poème d'Henri de Settimello ou de Septmeules sur la Mauvaise Fortune :

*Henrici liber introducens pauperem a
siquem cōtra fortunam atq; philosophiā ipm
consolantem.*

Quomodo sola sebet p̄bitas: flet
ingemit asep̄.
Facta velut Sibua est que prius
Sp̄or erat.

*Cui de te fortuna querat: cui nescio: quare
Perfida me cogis turpia proba pati.
Dētibus opprobriū sū crebraq; fabula Vulgi.
Dedecus agnoscit platea tota meum.
De digito mōstrāt: subsannant dētibus oēs;
Et monstrum monstror: dedecorosus ego.
Fama p̄ antiphrasim cātat: multūq; caehinū
De me ludificans inopia turba mouet
Concūtit a tergo mihi multa ciconia rostrum
Hic aures asini fingit: et ille canem.
Turba molendini: grex furni: contio templi
In mea secundis Vocibus acta sonant.
Si me p̄mēdet nazor: si musa maronis: a*

Les imprimeurs de Poitiers, Bouyer et Bouchet, se sont servis, vers la même époque, d'une fonte des mêmes caractères.

Il n'y a pas d'autre titre à cet opuscule que le titre de départ se trouvant en tête de la première page reproduite en fac-similé à la page précédente. Cette impression est sans date; le nom de Nicole de La Barre n'y figure pas, mais, au dernier feuillet, on voit sa marque avec son monogramme et la devise : *Benedicite et nolite maledicere. Hec dicit Dominus :*



Cette marque, qui représente Adam et Ève dans le Paradis, est celle que de La Barre employa tout d'abord et pendant son association avec Denidel. Il la fit ensuite graver de nouveau sur le même modèle, en l'agrandissant de 7 millimètres en hauteur et en largeur et il la modifia quelque peu en ajoutant des arbres dans le fond de la perspective et en mettant son nom, M. NICOLE DE LA BARRE, au bas de la bordure. Cette marque de second état est celle que l'on voit à la fin de *La Légende dorée* et du *Salve Regina en françois*. Nous l'avons reproduite plus haut. (Voir p. 293.)

Après avoir imprimé *La Danse Macabre*, il change de demeure et va rue Saint-Jacques, où nous le retrouvons établi au *Grain Saumon*, en face de la chapelle Saint-Yves. Il s'installe ensuite un peu plus haut, du même côté de la rue, à l'enseigne de *la Fleur de Lis couronnée (sub coronato Lilio)*. Cette maison doit être celle marquée, sur le plan de Lenoir, à côté de *l'Écrivisse*, presque en face de *la Rose Blanche couronnée*.

A partir de ce moment, de La Barre adopte une autre marque, qu'il emploie, soit simple, soit plus complète, en l'encadrant au bas avec son nom

en entier sur une bande; les autres côtés du cadre sont feuillagés et le monogramme de l'imprimeur, soutenu par un ange *barré*, s'y trouve répété :



Il changea plus tard cette marque en une autre sur laquelle figure son enseigne de *la Fleur de Lis couronnée*, avec deux cœurs dans des nuages, aux monogrammes de Jésus et de Marie :

Proculhinc procul este feueri.
Et una fata sumunt diuite lecti.



Non habemus hic civitate pinnamentz.
Sed futura inquirimus. Paulus ap. 1.

Dans le bas, une barre avec son nom latinisé en *De Barra* au milieu d'un cœur traversé par une flèche; au-dessus du cœur, deux têtes de mort, et au-dessous, deux os de tibias; deux anges avec un écu *barré* déroulent autour un philactère sur lequel on lit cette devise lugubre : *Mors omnibus equa* «la Mort est égale pour tous». Dans la banderolle du bas, la majuscule M, désignant son grade de maître ès arts, est suivie de la lettre N, initiale de son prénom NICOLE, et se termine par son nom DE LA BARRE, en toutes lettres.

A droite et à gauche de cette marque, on trouve quelquefois ajoutées ces sentences latines :

*Procul hinc, procul este severi;
Dum fata sinunt, vivite leti.*

Loin d'ici, tenez-vous loin, gens moroses. Tant que la destinée le permet, vivez joyeux.

*Non habemus hic civitatem permanentem
Sed futuram inquirimus (Paulus apostolus).*

Nous n'avons pas ici la cité éternelle, mais nous sommes en quête de la cité future (l'Apôtre saint Paul).

L'exercice de Nicole de La Barre se prolonge au xvi^e siècle durant une vingtaine d'années environ. C'est pendant cette période qu'il a le plus produit. On connaît de lui des *Heures à l'usage de Langres*, qu'il a imprimées sans figures pour Martin Alexandre, libraire, son voisin, demeurant à l'enseigne de *la Croix de Bois*, près de Saint-Yves. Il s'associa temporairement avec Gaspard Philippe pour une édition du *Château de Labour* de Gringore, avec illustrations. Les bois de ce livre appartenaient au libraire Simon Vostre, qui l'avait fait imprimer pour la première fois par Philippe Pigouchet, en 1499. Enfin on cite encore, parmi les principales productions de Nicole de La Barre, une édition de *La Mer des Croniques* et du *Mitroner historial de France*, par Gaguin, in-folio illustré de figures sur bois; on y retrouve des planches de *L'Istoire de la destruction de Troye la Grant*, imprimée par Jean Bonhomme, en 1484.

Nicole de La Barre mourut en 1522 et fut inhumé dans l'église Saint-Hilaire, près des fonts baptismaux.

CHAPITRE XL

L'IMPRIMERIE À PARIS

LES PETITS ATELIERS

(1490-1500)

Germain Bineaut. — Jean de Coulonce. — Robin Chalot. — Michel Toulouse. — Laurent Philippe. — Jacques Moerart. — Guillaume Du Bois. — Pierre Poulliac. — Guillaume Mignart. — Guillaume Guerson de Villelongue. — Jean Driart. — Baptiste Bourguet. — Nicolas Higman. — Alexandre Aliate de Milan. — Antoine Chappiel. — Jean Poitevin. — Nicolas Desprez. — Robert Gourmont. — Gaspard Philippe. — Jacques Mérausse. — Narcisse Brun. — Ateliers anonymes.

Dans les dix dernières années du xv^e siècle, à partir de 1490, on voit se créer à Paris plusieurs petits ateliers qui succèdent à d'autres précédemment établis ou qui opèrent modestement avec un caractère ayant déjà servi. Au nombre de ceux-ci, nous plaçons en première ligne Germain BINEAUT ou BENEAUT, imprimeur, à l'enseigne du *Saumon*, devant le Palais. Le caractère de bâtarde française de Pasquier et Jean Bonhomme passa entre ses mains après que ce dernier eut cessé d'imprimer, le 30 juillet 1490.

Le 4 octobre suivant, Bineaut faisait paraître *L'Amant rendu Cordelier en observance d'amours, composé en rime française*, par Martial d'Auvergne :

**Imprime a paris au saumon
deuant le palais par Germain
Bineaut Libraire et imprimeur
Le iiii iour Doctobre Lan Mil CCC
iiii^{xx} et v**

**Op sine l'amant rendu cordelier
en l'observance d'amours**

D'après une indication du premier catalogue du duc de La Vallière, citée par Brunet, Germain Bineaut se serait associé temporairement avec Pierre

Levet pour une édition de format in-quarto des *Croniques abrégées des Roys de France*. (Voir t. I^{er}, p. 443.)

Le 20 décembre de la même année, Bineaut achevait une édition de la farce de *Maistre Pierre Pathelin*, avec les mêmes caractères :

Explicit maistre pierre pathelin
 Imprime a paris au fau mō duāt le
 palais pargermaï beneaut imprimeur
 le xx me tour de decembre
 lan mil iiii c iiii xx et dix

On trouve, dans ce livre, des figures sur bois; ce sont les mêmes illustrations que celles de l'édition que Pierre Levet avait publiée l'année précédente en même temps que le *Grant Testament de Villon* :



bee Le bergier
 Pathelin
 Vien ca vien
 ta besongne est elle bien faicte
 bee Le bergier

Pathelin
 Dea cest trop
 Le drappier
 Da vous ne scaues
 comment le drap est encherp
 trestout le bestail est peri
 cest puer par ra grant froidure



L'Amant rendu Cordelier, le *Pathelin* et *Les Croniques de France abrégées* — nous n'avons pas vu ce dernier livre — sont, jusqu'à présent, tout ce que l'on connaît de cet imprimeur. Il avait son atelier rue de la Calandre. Son fils,

Guillaume Bigneaulx» ou «Bineaulx», qui figure sur le registre d'écron du Châtelet en 1488-1489, est qualifié de «vendeur de livres imprimez» et aussi d'«imprimeur». Il travaillait avec son père, chez lequel il demeurait¹.

Jean DE COULONCE, «demourant à Paris sur le pont Nostre-Dame, à l'enseigne des *Chantres*,» s'intitule plus tard «imprimeur, libraire et marchand, demourant en la rue Saint-Jacques, à l'enseigne des *Chantres*»; il publie, à la date du 2 juillet 1492, des *Heures à l'usage de Rome*, dont nous reproduisons ci-dessous le fac-similé de l'achevé d'imprimer :

Les presentes heures a l'usage de Rō
me furent achevees le deuysime iour de
juillet. Lan de grace Mil quatre centz &
tre vingtz et douze pour Jehā de coulōce
libraire demourāt a Paris sus le pōt nre
dame a l'enseigne des chātres.

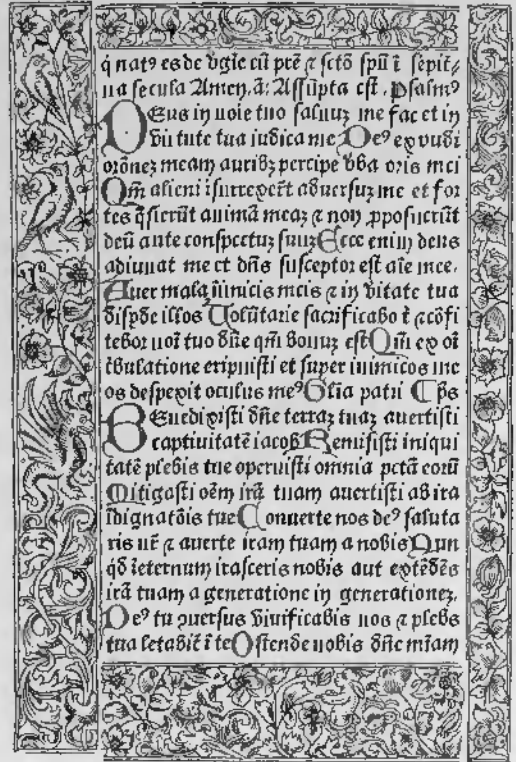
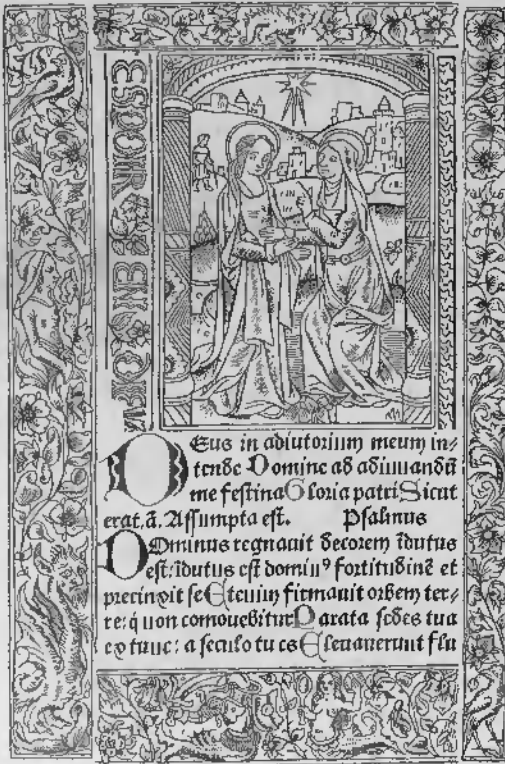
Il est dit, à la fin, que le livre a été imprimé *pour* Jean de Coulouce, ce qui peut prêter à double entente. Toutefois il est certain que Jean de Coulouce monta plus tard un atelier typographique et qu'il imprima plusieurs livres d'heures, tant pour lui-même que pour des confrères².

¹ «Guillaume Bigneaulx, vendeur de livres de impression, demourant à la place Maubert» avait été arrêté une première fois le 2 septembre 1488 avec «Mathieu Farai, clerc libraire, demourant en la rue Saint-Victor». Tous deux furent «amenez prisonniers par Colin Rabeau, sergen à verge. C'est assavoir ledit Mathieu à la requeste dudit Guillaume parce que le premier jour de may de ce présent icelluy Mathieu lui bailla un coup de dague jusques à plâie et grant effusion de sang lui estant en la rue Saint-Victor au moyen duquel coup il en fut huit jours au lit comme il dit, et ledit Guillaume à la requeste dudit Mathieu pour mettre le cas au vray. Et sur ce ester à droit». (Archives nationales, Y 5266, fol. 85 v^o.) — «Guillaume Bigneaulx, vendeur de livres imprimez, demourant en l'ostel de son père en la rue de la Calandre», fut arrêté une seconde fois le dimanche 28 novembre 1488. Le 6 janvier suivant, «Guillaume Bineaulx, imprimeur, demourant dans la rue de la Calandre», est arrêté avec «Maistre Jehan Houppineau, escollier, demourant en la rue du Faing», et «Ollivier de

Bures, escollier, demourant en ladite rue du Faing». Tous trois avaient été «amenez prisonniers par le gret à dix heures de nuyt parceque environ ladite heure, ilz furent trouvez près l'église des Curmelliers, raudans sans rancé; led. Ollivier de Bures garni d'une dague qui y est contre les criz et ordonnances». (Archives nationales, Y 5266, fol. 199.)

² Brunet cite au nom de Jean de Coulouce un *Constitution de Nivernais* du 29 avril 1503. On conserve, à l'état de fragments, à la Bibliothèque nationale, cinq livres d'heures qu'il a imprimés : à l'usage de Chartres (deux éditions, dont l'une a un calendrier de 1503 à 1520), d'Auxerre, de Poitiers et de Bourges. Ces dernières Heures, du 25 avril 1504 (n. st.), portent l'adresse de Jean de Coulouce avec le nom du libraire Guillaume Ursiu. L'établissement de Jean de Coulouce comme imprimeur est probablement antérieur à ces dates et doit remonter aux dernières années du xv^e siècle. Il avait une marque parlante : un écusson portant trois pigeons (*colons*), placé devant un palmier et soutenu par deux cerfs ailés.

Les bordures de ces Heures, composées de fleurs et de grotesques, ont été empruntées à d'autres imprimeurs. La plupart d'entre elles, gravées sur cuivre, proviennent de livres d'heures que Du Pré exécuta pour Vérard.



L'une des bordures reproduites ci-dessus est reconnaissable notamment à la devise *Espoir en Dieu*, en lettres gothiques ornées, qu'on lit dans une bande latérale à la gravure de *la Visitation*. Les deux dernières lettres sont à moitié brisées dans les Heures éditées par Jean de Conlonce.

Quant au caractère, qui paraît être une fonte neuve, c'est le même que celui dont Jean Morand s'est servi, sept mois après, dans des *Heures à l'usage de Rome* qu'il imprima pour Geoffroi de Marnef. (Voir p. 209-210.) Ces types se trouvaient aussi chez Pierre Le Dra et Étienne Jehannot, qui s'en sont servis notamment pour l'impression des *Nugæ Maximiani*, sans date. (Voir alphabec, p. 250.)

La plupart des figures placées en tête des offices, dont nous donnons des spécimens, paraissent avoir été gravées aussi en relief et se retrouvent dans des livres d'heures signés d'Étienne Jehannot.



B.1.

On ne doit pas confondre Jean de Coulouee avec Jean de Coulaunce ou de Cowlaunce, dit *maître Hans*, de Coblenz, établi libraire rue de la Harpe, à l'enseigne de *l'Asne royé*.

Robin CHALOT a publié des Heures datées du 2 juillet 1492. Nous n'avons pu retrouver ce livre, bien qu'il existe. Il a été signalé au xviii^e siècle par Fournier, qui dit que ces Heures « furent imprimées avec des ornements gravés délicatement en bois¹ ». A cette époque, on ne savait pas que ces bordures

¹ *Dissertation sur l'origine et les progrès de l'art de graver sur bois*, par FOURNIER le jeune, graveur et fondateur de caractères d'imprimerie. Paris, de l'imprimerie de J. Barbou, 1758; iii-8°, p. 59.

étaient en cuivre, comme on en a eu depuis la preuve certaine, et on en attribuait les finesses à la taille du bois. D'après la description de Brunet et la date, qui est la même que celle du livre d'heures de Jean de Coulouce, nous sommes porté à croire que c'est un tirage de la même édition fait au nom de Chalot, qui n'était peut-être que libraire. Il demeurait rue Neuve-Notre-Dame, à l'enseigne de *Saint-Yves*, près de la cathédrale, et nous ne le citons que pour mémoire.

Michel TOULOUSE OR THOLOZE, imprimeur, était établi au Clos Brunet, à la *Corne de Cerf* (*in intersignio Cornu Cervi*).

Son premier livre est un petit volume in-quarto de 30 feuillets, intitulé *Casus breves Institutionum*, qui commence sans autre titre qu'un sommaire suivi immédiatement du texte débutant par une lettre ornée :

Casus breves institutionū felicitatē incipiūt

M A NOIE DŌI NŌI IESU XPI. ¶ Ista rubrica diu
ditur in quatuor ptes. Primo ponitur inuo
catio diuinis nomīs per quā de⁹ venerat: ibi
In noie dŏi Secūdo ponit descriptio ipse
rialsoculmō ppr̄ et appellatiuū tāq̄ ca u
sa efficiēs ibi imperator cesar Tertio ponit
f euj p̄is liber dirigit ibi cupidj legū iuuētutj Quar
to ponit qdā rub pticulari ad mgrā proxime sequit
ibi incipit p̄hemtū Angel⁹ are Iŏ cōtinuatur Iŏ a ru
brica qz cōtinuatio debz fieri ad proxj .l. ff. de sta
tu ho Clā cū sit principiū nichil ante se habere p̄ ad
quod cōtinuet. §. discipulj i proemio digestorū: et. l.
proxis de verb. sig. x p̄ozua porcus

Impratoriā

Diuidit̄ in tres ptes p̄ncipales totū hoc probemtū
vsq̄ ad finē licet ibocōs placētū diuidat i quibz Iŏ p̄
mo ponit in quib⁹ debet versari i peator Secūdo po
nit q̄lit iustit̄ianus illud adimpleuit Tertio nos ad stu
diū exhortat. ostēdēdo fructus quj sequit̄ ex assiduo
studio Secdā ibi m. §. Quoz Tertio ibi Sūma itaque
Ite rū p̄ma diuidit̄ i duas ptes qz primo ponit dictum
Secūdo ponit tres cas⁹ Secdā ibi Et vtrūqz Et hoc
intēdit̄ pro sustentatione et gubernatione rei publice
duosūt necessaria videlz leges et arma hoc dicit vsq̄
ad. §. Quoz vtrāqz q̄ didit̄ in 8 ptes. p̄modicit q̄ i pe
ator p̄fecte se habuit cūca arma et cūca leges Secū
do hoc suū dictum probat ab effectu Secdā ibi Et bel
licos/ Ite z scdā subdiuidit̄ Iŏ p̄mo exem p̄lificat qua
liter se habuit cūca arma Secūdo cūca iura Secū
da ibi ōnes vco populj Et hoc sit loco summe vsq̄ ad

a i

L'achève d'imprimer, un peu plus explicite que le commencement du volume, donne le nom de l'auteur des *Casus breves*, Jérôme Clair ou Clary,

professeur de droit civil et canon. Il porte la date du 15 novembre 1482, au Clos Bruneau, à l'enseigne de *la Corne de Cerf*:

Lasus breues putes ab excellētissio viro dño Hiero
nymo cl arso vriusq; iuris p fessore pfecti sup qtuor li
bros Institutionū felicit et pliciū p mitchaelem tho
louze Impresorem In claustro brunello In interst
gnio cornu cerui cōmoratē Anno salutis ab L L L L
octuagesimo secundo die x nouēbris

Bien que cette date soit exprimée en toutes lettres, nous sommes d'avis qu'on doit lire *nonagesimo* au lieu de *octuagesimo*.

Cette impression, que nous avons soigneusement examinée, ne nous a pas semblé aussi ancienne.

En tête des chapitres on trouve des lettres ornées en traits calligraphiques à boucles gravées sur bois.

Les premières lettres ornées qui ont paru dans des livres imprimés à Paris ne datent que de 1486. D'autre part, on ne connaît aucun livre de Michel Toulouse portant une date antérieure à 1498. Une aussi grosse lacune dans son exercice serait incompréhensible.

Il a publié des livres non datés, mais en si petit nombre, qu'ils sont insuffisants pour remplir seize années. Il semble plus rationnel de faire remonter son exercice à cinq ou six années au delà, c'est-à-dire vers 1492.

Nous avons la preuve certaine qu'il demeurait au Clos Bruneau avant 1496. Le 30 décembre de cette année-là, Michel Toulouse entrait en jouissance d'une maison sise rue des Amandiers, à *l'Image Saint-Jean*, qu'il avait prise à bail de Jean Favereau, et il y transportait son atelier¹.

Par un autre acte, Michel Toulouse, « libraire et imprimeur », est autorisé

¹ « Michel Tanloze a esté ce jourdny par nous mis en possession et saisine, sinf, etc., d'une maison, court derrière, estable, galerie, cellier, appartenances et appendances assiz en la rue des Amandiers où est pour enseigne contre le mur *l'Ymage Saint-Jehan* tenant d'une part à Denis Bandis, d'autre à Pierre Le Normant, aboutissant par derrière à la vesve feu Jehan Gobelin en notre censive et seigneurie. Chargée du cens que le colège de l'Ave Maria acquitte. Chargée envers ledit colège en quarante-huit solz tournois et envers les Cordelières de Saint-Marceau en xl. s. p. de rente. Ce bail fait ausdites charges par maistre

Jehan Favereau, moyennant et parmi ce que ledit preneur sera tenu duresnavant chacun an aux quatre termes à Paris acoustumez la somme de six livres tournois et que ledit Favereau tiendra la cave et une chambre ouudit hostel jusques à troys ans. Et en laissant ladite chambre et cave par ledit Favereau, ledit preneur sera tenu envers luy en autres six livres tournois comme il nous est apparu par unes lettres dactées du penultime jour de décembre mil iij^e m^o et seze. Signées : DE RIVIERS ET LELIÈVRE, notaires. » (Archives nationales, S^e 1649. *Ensisseiments de Sainte-Geneviève*, fol. 49 r^e et v^e.)

à construire devant ladite maison «deux estables saillans sur rue, oultre les alignemens sur rue»¹. Nous connaissons de lui une autre impression faite au Clos Bruneau avec les mêmes caractères. Elle n'a pas de date. Voici les fac-similés de la première et de la dernière page de ce volume :

**fratrem suū mgm̄m̄ iohānē chabutiū d̄tr̄iūl̄q̄s/ iur̄s barcalaiz̄iū ḡuill̄em̄ chabutiū hac̄ ep̄stola
plūma salute. imp̄xit̄**



Tanta sollicitudine, qui de philosophia vba. fecerunt, hanc dilexerūt semitas que ad viam virtutis perducit. nichil arbitantes prestātus: esse itez mortaliū monūmēta q̄ virtutis, animum ornare triumphis. Quapropt̄ om̄iū carissime nō ūq̄ ciuiliū puēturū colūmē iuris: ad uertes hac diuersarū quatuor semitā viarū paucis absolue re voluit: quod om̄is humane cōditiōnis passio: ad partē meliore gressū maturaret. nā fati's memorā rīa proditum ē. cū oculo vna litte: rario opozā nauare m̄. nostros iuueniles fr̄ ena sse mor̄. ideo ne ruorum videremur immemores beneficiorū q̄m̄ tales oderūt om̄is) nostra tibi lanuga q̄ breuissime opulculū tuo eloq̄tie tozzētj corzīḡi suber. nam ingeuū aczibi tas nichil) quod qui rilsan̄ precipit̄ imitari voluit vt lima. te m̄p̄ozis q̄ spacio larib̄ p̄p̄z̄is m̄ēdas oculis) vt ita dic̄) licet̄ emēdaret nā sciebat. p̄liuiozē: ad ualū potul̄ q̄ ad bonū cōplexionē esse. nec iacula li uozis vltari posse. neminē cōstat: glām sine inuozia cōparare. his missis ad causā q̄ me coegit. hec om̄i potissima ē. Quis vt salustī² inquit: memoria nostrī q̄ maxime duratura si bone artis famā querimus. cetera in auras celetes volāt. Quid delectabilis cū cor p̄ozis teneris ezunt exuta medullis: gloria tamen vīnate Quid mētē maiori dolore. terere potest: q̄ sine

**Quā cernis manib̄ litteza texta meis
Ad dūm cātozē ligonē. ecclie mgm̄m̄ gizardū guillot**

**Hunc quotiens letos decepūt pectora ius
Gloria cum reb̄ non caritura tuis
Et tam prima vides vana p̄ culmina rezuin
Aspice. v̄ tacito. talia morte cadunt
Edū a mūdānis medicamina ponderē reb̄
Que sunt lugubres exhibitura locos**

**Prudētius de recuria lectorem
paucis compellat.**

**Semita diuersis monstratur recta libellis
Hoc tibi sed paucis semita recta patet
Liuor cur dēntes. cogis volitare per auras
Emula cū nobis toxica sepe manent
Difficile ē cunctas paucis dēuicē linguas
Fuclyta sed virtus nobilitata premet**

**Optato sydere s̄ inie libell³ diuersarum quatuor vi
arū p̄ mḡm̄ ḡuill̄z̄ chabutiū cōp̄osit³ ligonice ciuitatis
ozium dū. impress³ in claustrō brunelli parisij. p̄ez m̄
caelem toulouze in interzignis conu cēzū.**

C'est un ouvrage de Guillaume Chabut de Langres, maître ès arts en Sorbonne², précédé d'une épître à son frère Jean Chabut, bachelier en droit civil et canon.

Le texte débute par l'initiale historiée reproduite ci-dessus.

¹ « Les jour et an dessus diz [27 août 1497] fut permis à maistre Michel Thoulouze, libraire et imprimeur, en sa maison assise en la rue des Amendiens, où pend pour enseigne contre le mur l'Ymage Saint-Jehan, tenant des deux coustez à Denis Bondis, aboutissant par derriere à la vesve feu Jehan Gobelun, de faire deux estables saillans sur rue, contenant chacun sept piez de long ou

environ, de sept à huit poulces de saillie oultre les alignemens sur rue ou environ. » (Archives nationales. *Ensaïnemens de Sainte-Geneviève*, S^o 1649, 5^e partie, fol. 100.)

² Guillaume Chabut (*Chabutiū*), du diocèse de Langres (*diocesis Lingonensis*), inscrit en 1492 au registre de nominations aux bénéfices des maîtres ès arts. (Archives de l'Université, fol. 23 1^o.)

Cette même lettre Q passe ensuite chez Félix Baligault, libraire-imprimeur, et reparait dans une édition in-folio du *Catholicon*, imprimée par ce dernier pour Simon Vostre en 1499.

Sur le titre on voit la marque de Michel Toulouse : un écusson avec son monogramme, surmonté d'une petite croix blanche et entouré de dragons et de serpents fantastiques.

Autour on lit, dans un cadre, cette devise latine par laquelle l'imprimeur assure de sa reconnaissance éternelle la brillante Ville de Paris pour sa bonne hospitalité : *Inclita urbs Parisia in eternum manet bonis hospitiis.*



Il a donné cette marque, très réduite, sans la devise, avec cette différence que la croix est noire au lieu d'être blanche. (Voir SILVESTRE, *Marques typographiques*, n° 911.)



Les premières impressions de Michel Toulouse sont exécutées avec des caractères gothiques de 10 points, qui ne sont pas interlignés et qui paraissent

lourds et mal alignés. Il les a délaissés par la suite et a adopté définitivement le caractère romain.

On trouve ci-dessous l'alphabet des caractères gothiques employés par Michel Toulouse au commencement de son exercice :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U
 a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v x y z ꝛ Ꝟ ꝟ Ꝡ
 a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v x y z
 ꝛ Ꝟ ꝟ Ꝡ ꝡ Ꝣ ꝣ Ꝥ ꝥ Ꝧ ꝧ Ꝩ ꝩ Ꝫ ꝫ Ꝭ ꝭ Ꝯ ꝯ ꝰ ꝱ ꝲ ꝳ ꝴ ꝵ ꝶ ꝷ ꝸ Ꝺ ꝺ Ꝼ

Michel Toulouse s'est servi, dans les *Casus breves Institutionum* et dans la *Semita diversarum quatuor viarum*, des initiales ornées en gros traits de plume d'une forme particulière, dont nous donnons ici des spécimens :

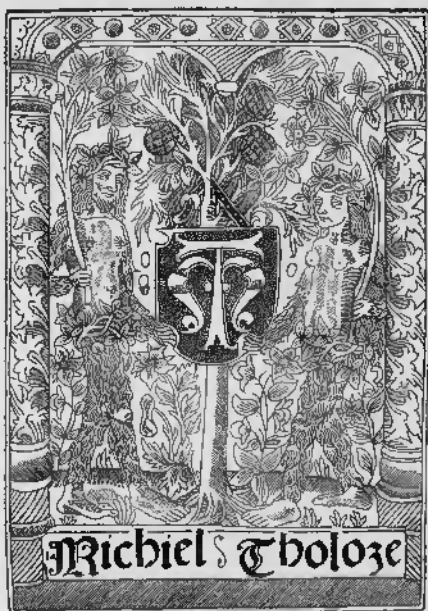


Le caractère romain que Michel Toulouse a employé pour la composition du texte de ses livres est une fonte de 13 points, la même que celle avec laquelle Pierre Levet avait imprimé, en 1498, pour Jean Petit, une édition in-quarto de *L'Énéide* de Virgile et dont nous avons déjà donné l'alphabet. (Voir t. I^{er}, p. 450.)

C'est encore avec les mêmes caractères que Michel Le Noir imprima un Ovide et un poème du Mastronan. (Voir fac-similés, p. 170 et 172.)

Pour les notes et les commentaires de ses livres, Michel Toulouse employa concurremment un caractère romain plus petit, dont les capitales sont quelquefois mélangées avec celles du corps supérieur. On trouvera un exemple de ce mélange dans le fac-similé ci-dessous reproduit :

PROPERTII POETE PRECLARI
 ssumum elegiarum opus nuperrime sedula ope
 ra castigatum opus quidem procul dubio inter
 poetas elegiographos non mediocrem locum
 obtinens.



Et tanti cineres duxerit esse meos,
 Discite venturā iam nūc sentire senectam
 Cæltibis ad curas nec vaeret vlla via.
 Qd̄ mihi detractū est vros accedat ad annos
 Prole mea paulum sic iuuet esse senem.
 Et bene habet nunq̄ mater lugubria sumpli
 Venit in exequias tota caterua meas.
 Cam porata est flentes me surgite testes
 Dum precium vitæ grata rependit humus
 Moribus & coelum patuit: si digna merendo
 Cuius honoratis ossa vehantur aquis.

Exaratum parthiis opera Michaelis tholozæ in vicio
 amigdalorum commorantis diui iohannis euangeliste ef-
 figie ipsius edes indicante Et dionisii voce vicum beati ia-
 cobi icolentis cuius edes diui martini imago persignat.
 Anno dñi millesimo quadringentesimo nonagesimono:
 no die vero sexta mensis Decembris.

Il adoptait en même temps une nouvelle marque, qui est copiée sur celle de Pigouchet.

Un homme et une femme sauvages sont placés à droite et à gauche d'un pin. A la maîtresse branche de cet arbre est accroché un cartouche avec le monogramme M T sur fond criblé.

Au bas, le nom de l'imprimeur : MICHEL THOLOZE.

On trouve encore cette marque sur le titre d'une édition des Satires de Perse, sans date, imprimée avec les deux sortes de caractères romains que nous

venons d'indiquer. Nous reproduisons ci-dessous le fac-similé de la dernière page de ce livre :

Pro mensura prologi persiani.

Nota duplex esse carmen Iambeum rectū videlicet & claudum Rectum habet in sedib⁹ paribus scilicet secunda quarta & sexta iambū immobiliter. In sexta tamē sede pirrichium qui constat duabus breuib⁹ admittit cum vltima sit anceps in omni fere carmine. Tali carmine iambeo persius in prologo suo vsus non est.

Claudum vero licet in secunda & quarta sedibus habeat etiam iambum tamen in sexta se per ipōdeum aut trocheum (cum vltima indifferens sit vt audisti) Inuenies vt patet in hoc persii prologo si diligenter examinetur hinc est q^d volunt multi carmen sine ale corrigi loco de melos nectar ponentes; primam de melos indifferentem ignorantes. Aduerte tamen q^d in secunda sede tribracus iambo equispolēs nō nunq̄ potest vt in hoc versu Nec bicipiti. & i hoc picafq^d docuit. In sedibus autem imperib⁹ prima videlicet tertia & quinta vltra iambum inuenitur aliquando spondeus vt ibi in primo loco Nec fonte & sic de aliis. aliquando anapestus vt hic Memini vt primus pes ē anapest⁹ & sic collisio memi n vt Itē hic heliconidas est anapestus in primo Item hic hedere & cetera

Exaratum parhisiis per michaelē thoulouze in vico amigdalorum commemoratiē diui Ioaannis euāgeliste effigie ipsius edes indicante.

En décembre 1499, Michel Toulouse paraît s'être associé avec le libraire éditeur Denis Roce.

Leurs deux noms figurent à la fin du *Properce*, de cette manière : *Exaratum¹ Parhisiis* (Imprimé à Paris) *opera* (par l'œuvre) *Michaelis Tholoze* (de Michel Tholoze) *in vico Amigdalorum commorantis* (demeurant dans la rue des Aman-diers), *diui Joannis Euāgeliste effigie ipsius edes indicante* (l'image de saint Jean l'Évangéliste indique sa maison), *et Dionisii Roce* (et de Denis Roce) *vicini Beati Jacobi incolentis* (habitant la rue Saint-Jacques), *cujus edes Diui Martini imago persignat* (dont la maison se reconnaît à l'image de saint Martin).

Un autre livre sans date, intitulé : *Liber Lucii Anuci Sucece de formula honesta*

¹ Le mot *exaratum* signifie littéralement « tracé », c'est-à-dire produit, exécuté à l'aide de lettres d'écriture ou de caractères d'imprimerie.

vita vel de quattuor virtutibus cardinalibus, est composé avec les mêmes caractères, pour Denis Roce (*pro Dyonisio Roce*). Bien qu'il ne porte pas de nom de typographe, il nous a paru être sorti des mêmes presses :

INCIPIT LIBER LVCII ANNEI
Seneca de formula honeste vite vel de quattuor virtutibus cardinalibus.



Vattuor virtutū species:
multorum sapientum sen-
tentiis diffinitę sunt: quib-
us animus humanus cō-
ptus: ad honestatem vite
possit accedere.

Pro generali noticia presentis libri: ista sunt tenēda: que cōiter circa initia librorum dicuntur. Vnde sciendum q̄ noticia presentis libri morali phie supponitur. Et titulus huius libri est. Liber Luccii Annei. Senecę de formula honeste vite vel de quattuor virtutibus cardinalibus. Sed intentio est velle tradere librum de quattuor virtutibus cardinalibus. Sed utilitas est: q̄ cognitis his fructuose honestissime q̄ vnusquisq̄ suam vitam regere possit. Sed de causis est notandum. Vnde causa materialis pt̄ ex sequentibus. Causa autem efficiens non multum curanda est vt infra patebit de officio prudentis. Non te moueat dicentis autoritas. & c. Dicitur tamen causa efficiens venerabilis Seneca. Sed causa finalis est vt ea noticia habitui statum presentis vite moribus gratissimis et virtutibus supremis exornare possimus: & tandem post hęc vitam ratione virtutum & per earum merita vitam sempiternam consequi mereamur. Quattuor virtutum. & c. Iste liber intitulatur liber Senecę de formula honeste vite: de cuius subiecto utilitate & causis visum est. Vult ergo: q̄ tātum quattuor virtutes cardinales: per sententias philosophorum sapientum descriptę sunt: quarum virtutum affluentia homo ad ornatum ad honestatem vite & humane felicitatis gloriam poterit peruenire.

Gñalia i principio libri cōsiderāda.

a. ſi.

Quoi qu'il soit dit, à la fin du *Properce*, que le livre a été imprimé par l'œuvre (*opera*) commune de Michel Toulouse et de Denis Roce, nous ne pensons pas que ce dernier ait été réellement imprimeur. Selon nous, Roce n'a fait que commanditer l'atelier de Michel Toulouse; ce dernier se trouvait dans une position gênée, car nous savons qu'il avait fait un emprunt d'argent à un de ses voisins, Guillaume Guerson de Villelongue¹. Sa situation

¹ La somme due par Toulouse à son confrère Guerson de Villelongue se trouvait comprise dans les créances de la succession de ce dernier, liquidée par acte du 31 janvier 1503 (n. st.). (Archives

nationales, *Censier de Sainte-Geneviève*, S 1650, fol. 173. Voir aussi Ph. RENOARD, *Guillaume Guerson de Villelongue*, article inséré dans le *Bulletin du Bibliophile* du 15 avril 1897, p. 220.)

empira au point que sa maison fut vendue par autorité de justice¹. Denis Rocce devait être le véritable propriétaire du matériel de l'imprimerie, car en 1505, quelques années plus tard, après que Michel Toulouse eût été ainsi dépossédé, nous voyons un autre imprimeur de Paris, Nicolas Des Prés, de Troyes en Champagne (*Campanus Trecentis*), chez lequel passent les caractères romains de Michel Toulouse, s'intituler l'imprimeur de Denis Rocce.

On cite encore de Michel Toulouse une édition du poème de Henri de Sepimeules, *De malis Fortunatis*.

En somme, c'est un typographe qui a peu produit.

Un imprimeur du nom de Laurent PHILIPPE était établi rue Galande, en face de l'église Saint-Blaise. Il a imprimé, *le dixième jour de juillet (sic) mil ccc quatre vings et treze*, des *Heures à l'usage de Rome*, de format petit in-quarto ou grand in-octavo.

C'est un volume composé de 96 feuillets non chiffrés, à 23 lignes par page pleine, qui est décrit dans le *Manuel du Libraire* de Brunet (t. V, col. 1664).

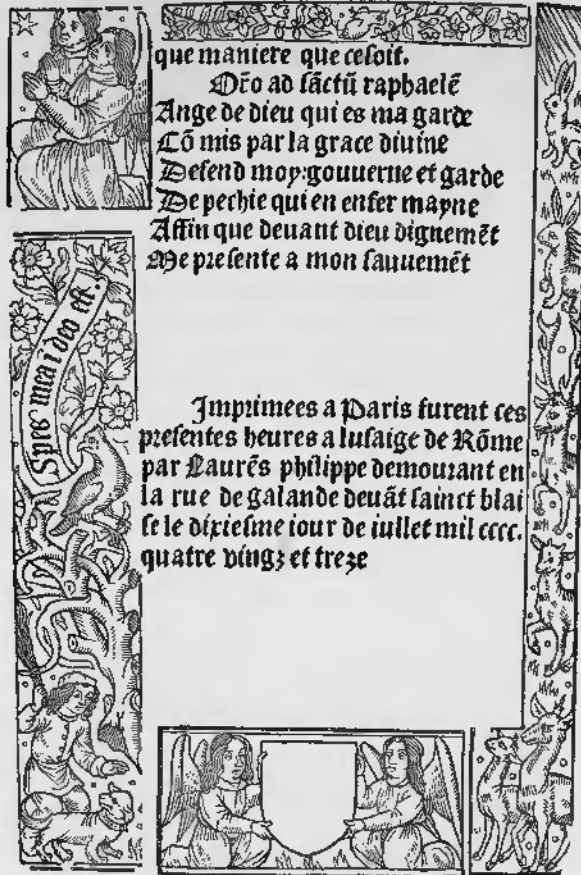
Un exemplaire de cet ouvrage, imprimé sur vélin, avec figures coloriées et capitales rehaussées d'or, se trouvait dans la célèbre collection Didot, aujourd'hui dispersée.

L'exemplaire que nous avons vu, et d'après lequel nous reproduisons les deux pages de fac-similés qui suivent, fait partie des collections du Musée Britannique. Il n'est pas colorié, ce qui permet d'étudier plus facilement l'ornementation des bordures, qui est différente de celle des livres d'heures de

¹ « Maître François Clément, grand vicair de l'église de Paris, a ce jourd'huy esté mis en possession et saisine, sauf, etc., d'une grande maison, court derrière, estable, gallerie, celier, hauch et bas, long et lé, où est pour enseigne contre le mur *l'Ymage Saint Jehan*, qui fut et appartient à maistre Jehan Favereau, et depuis à Michel Tholoze, imprimeur de livres, le tout entretenant, les lieux comme il se comportent avecques leurs appartenances quelzconques, tant de présent que d'ancienneté, assize à Paris en la rue des Amandiers ou mont Sainte-Geneviève, tenant d'une part aux héritiers teu Denis Bondis, et d'autre à Pierre Normant ou à ses ayans cause, aboutissant par der-

rière à la veufve de feu Jehan Galopin, adjudgée par décret audit maistre François Clément, et laquelle avoit esté mise en criée dès le lundy viii^e jour d'avril l'an mil v et cinq après Pasques, à la requeste dudict maistre Jehan Favereau pour luy conserver danze livres tournois de rente, etc., et pour estre païé de xxvii livres onze sols tournois d'arrérages eschues au jour de Pasques v^e cinq, etc., lesquelles commencèrent au jour de la Trinité oudit an v^e et cinq et finirent à ce jour v^e et six. . . . Comme nous est apparu par ledict décret daté du ix^e septembre v^e huit. » (Archives nationales, *Ensisime-ments de Sainte-Geneviève*, S 1650, 2^e partie, fol. 72 et 73.)

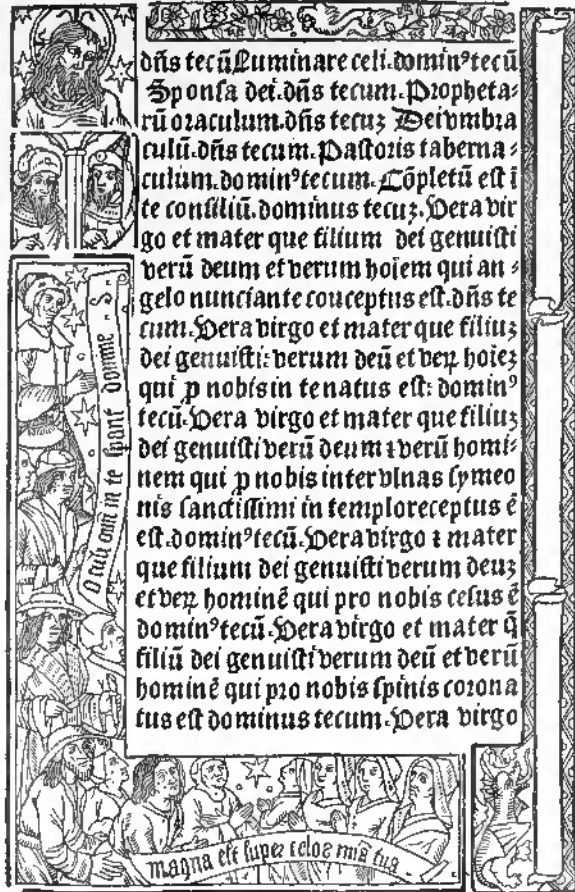
Pigouchet, de Jehannot et de Kerver. Les bordures étroites de fond sont ornées d'animaux ou de simples banderolles :



Les bordures de la marge latérale, qui sont plus larges, se composent de têtes de saints personnages ou de groupes d'hommes et de femmes des différentes classes de la société, vêtus des costumes pittoresques du temps, dans diverses attitudes de la prière, et disposés avec art et symétrie.

Des branches d'arbres, entrelacées avec des oiseaux et des fleurs au milieu desquelles se déroulent des devises, complètent l'ornementation des marges et sont agrémentées de petites scènes, telles que celle d'un enfant qui bat de verges un chien.

Ces illustrations avaient déjà paru dans des livres d'heures imprimés pour Vérard, avant qu'il eût publié ses *Heures Royales*.



Les bois sont fatigués par des tirages antérieurs. Le caractère, en lettres de forme, n'est pas particulier à Laurent Philippe. C'est un caractère d'emprunt un peu mélangé, qui nous a paru être identique à celui dont Pierre Le Rouge s'était servi, en avril de la même année, pour le Missel de Toul. (Voir alphabet, t. I^{er}, p. 486.) On le retrouve ensuite en partie dans l'atelier du Petit Laurens, imprimeur rue Saint-Jacques, à la Croix Blanche, et les lettres capitales reparaissent sur le titre du *Livre Tullus des Offices* (voir fac-similé, p. 134), imprimé par ce dernier.

Laurent Philippe a encore imprimé une édition du *Quaternarius* de saint Thomas, dont voici le fac-similé du titre :

Beati thome de aquino opus dignif
simum cuiuslibet virtuose viuere volē
ti ac que anime sue salute 3 de fideran
ti perutilissimum quaternarium pce
dena. Incipit feliciter.

C'est un livret petit in-octavo de 12 fenillets non chiffrés à 24 lignes par page, sans date, dont nous reproduisons la première et la dernière page :

Quoniam per virtutes boni efficiamur
ideo de virtutibus primo tracta
bitur et de aliis consequenter suis
in loci videbitur.

Et primo quattuor sunt virtutes prin
cipales videlicet.

Prudentia, fortitudo, temperantia et iusticia

Quattuor nos edocet prudentia. V.
Preterita recollere presentia disponere futu
ra providere et dubia suspendere .i. indi
scussa dimittere.

Quattuor sunt que fortitudo nos insten
ti videlicet.

In prosperis in supbia non erigi. In aduer
sis ad prima non deici. iniurie illate non su
mere vindictam et iocunda ducere vitam

Quattuor sunt que temperantia nos
amonet videlicet.

Circumcidere superflua restringere desis
deria ad illicitis abstinere et blandimen
ta reicere.

Quattuor iusticia nos edocet. V.
Honeste viuere alienum non ledere sobrie
discurrere et diuiciis ius suum tribuere.

amē Discretio penurie illatio iniurie ali
um deprecari et a turba repellere

Quattuor sunt que verecundiam repel
lunt. Peccatas sensus diuiniarii cumulus.
eminens sciētia et excellens potentia.

Quattuor sunt que patet circa filium p
curare debet. Ipsum artibus edocere mo
ribus congrua instruere ipsum sub iugo
retinere et competenter alere

Quattuor sunt que filius circa patrem
procurare debet. V. Ipsum reuereri ei
dem totaliter obedire in nullo contradicere
suo pro posse bonarum necessaria sibi procurare

Quattuor sunt concilia. Huius salutis
bia. Virum ad ripam non cadente incogni
ta non accipere apostem? concubine dimit
tere cibos delicatos sobrietate appetere

Quaternarius beati thome de aquino
expressit feliciter Impressum parisi
per Laurentium philippe

Cet opuscule est composé avec un petit caractère gothique de 10 points, mélangé de capitales d'autres sortes, dont voici l'alphabet :

A B C D E F G H I L M N O P Q R S T V
a b c d e f g h i l m n o p q r s t u v w x y z
ā œ ē ī ð ē r ñ õ þ ꝑ ꝑ ā q ā q r l ꝑ t ē l ñ ð þ

Ce sont en majeure partie des types de l'atelier de Pierre Le Dru et Étienne Jehannot. (Voir alphabet, p. 59.) Les lignes du titre, qui sont composées avec d'autres caractères d'un corps supérieur, paraissent appartenir au second type de bâtarde de Pierre Le Caron. (Voir alphabet, p. 91.)

Les *Heures à l'usage de Rome* et le *Quaternarius* sont, jusqu'à présent, les seules impressions que nous connaissons de Laurent Philippe.

Jacques MOERART, libraire et imprimeur, était de Tournai ou des environs (*Tornacensis diocesis*). Il est inscrit parmi les étudiants de la nation de Picardie et fut reçu bachelier sous la procure de Jean de Middelbourg, commencée le 8 mars 1481 (n. st.)¹. Silvestre fixe son exercice de 1493 à 1495, d'après les livres datés qu'il a vus; mais Moerart a dû imprimer quelques années encore. Du Verdier² cite de lui un recueil de petits poèmes latins composés par Valerand de Varennes, auquel il assigne la date de 1501 :

Habes optime lector in hoc libel
lo que digesto sequitur ordine.

Primo.

De tomouensi conflictu carmen.
De domo dei parisiensi. Carmen
De pia sacerrime crucis veneratione
carmen.
De preclara et insigni theologorū pa
risiensi facultate carmen.



Denales habet. M. Jacobus moerat
iuxta sacri pnonis edem in inter signio
lagene.

Nonne tu probus es virtute probissimus oī:

Nomfa sic gestas moribus equa tuis

Tu probus es tu iusticie prefectus es edi

Te dignū accepto munere iura probant

Suadas probior: quo fit declinior et as

Et paradisi acis sic potiere bonis

Ad lectorem tetralichon
de libri impressione

Quatuor epierat centena indictio menses

Pressus ubi veris est liber iste notis

Secundum cum vite sena trieteride lustrum

Pertigeram: lector pro breuitate vale

Impressus est hic liber magna cum vigilan
tia pro magistro Jacobo Moerart parisi mo
rante apud inter signum lagene in vico sancti
Jacobi ab opposito ecclesie sancti pnonis.

Le premier de ces poèmes a pour sujet la bataille de Fornoue, livrée en 1498 par Charles VIII; le second est relatif à l'Hôtel-Dieu de Paris.

On trouve ci-dessous l'alphabet des caractères employés dans ce volume :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T V

abcde fghilmnopqrsstuvxyz Ꝁ ꝁ Ꝃ

ā b c d e f g h i l m n o p q r s t u v x y z . : / C

¹ Archives de l'Université, *Registre de la Nation de Picardie*, fol. 144 v^o.

² *Bibliothèques françaises de LA CROIX DU MAINE*

et DU VERDIER, édition de Rigoley de Juvigny; Paris, Saillant et Nyon, libraires; Michel Lambert, imprimeur, 1773; in-4^o; t. VI, p. 235.

Mercier de Saint-Léger, dans une note inédite, cite un livret petit in-octavo gothique de 12 feuillets non chiffrés, intitulé *Alphabetum Sacerdotum*; c'est une courte instruction pour les prêtres qui vont dire la Messe, avec les prières qu'ils prononcent en revêtant chaque ornement. Sur le titre, une gravure sur fond criblé représente un arbre; une bouteille est suspendue aux branches avec le monogramme A M; dans le bas, on lit : M. IA. MOERART. ATOUR est inscrite la légende suivante : *Dieu soit à mon commencement et à ma fin*. Le mot *commencement* rappelle la prononciation de l'idiome picard de l'Artois et du Nord.



Une autre marque paraît sur le titre d'une édition de la *Vita Christi*, de saint Bonaventure, également sans date. Cette marque plus petite, sans la légende, se trouve sur le titre des poèmes de Valerand de Varennes.

La marque la plus grande paraît être celle qui a été employée par Moerart dans les premières années de son exercice.

Mercier de Saint-Léger possédait une édition de l'Héroïde d'Ovide, *Sappho ad Phaonem* (petit in-quarto de 10 feuillets, y compris un feuillet blanc), à la fin de laquelle on lisait cet achevé d'imprimer : *Impressum per magistrum Jacobum Moerart, prima die mensis Junii*, sans indication d'année.

Jacques Moerart demeurait rue Saint-Jacques, à l'enseigne de *la Bouteille* (*in vico Sancti Jacobi apud intersignium lagenae*), vis-à-vis de la chapelle Saint-Yves (*ex opposito ecclesie Sancti Yvouis*). Il ne faut pas confondre Moerart avec Morhart

ou Morthy de Kempen, imprimeur à Paris au xvi^e siècle. Moerart employa ce petit caractère qui est une fonte d'Étienne Jehannot. (Voir alphabet, p. 250.)

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V X Y Z

abcdefghijklmnopqrstuvwxy z

ā b̄ c̄ d̄ ē f̄ ḡ h̄ ī j̄ k̄ l̄ m̄ n̄ ō p̄ q̄ r̄ s̄ t̄ ū v̄ x̄ ȳ z̄

¶ : ; () # \$ %

Guillaume du Bois (*de Bosco*), qui se donne comme imprimeur très expérimenté (*impressor peritissimus*), demeurait, en 1494, auprès du puits Sainte-Geneviève (*apud puteum Beatissime Genovefe commorans*). On ne connaît de lui qu'une seule impression, les *Questiones* sur Aristote de maître Thomas Bricot, revues par Louis Bouchin et achevées le 12 juillet de ladite année :

Quia materiam totū sibi posse
riox aristotelis mouetur talis q̄
stio. ¶ Ut cum omnis doctrina et
disciplina fiet ex p̄p̄nti cogitōe?
Arguitur q̄ nō quia si omnis doc
trina fiat ex p̄p̄nti cogitōe tunc vel illa ex
qua fiet etiam fiet ex p̄p̄nti cogitōe vel nō.
Si prima sequitur q̄ illa fiet it̄erū alia p̄p̄nti: et
sic erit p̄cess̄ in finitū quod est impossibile. Si scdm̄
sequitur q̄ nō oīs doctrina et disciplina fiet ex p̄p̄nti
est et̄i cogitōe. Confirmatur p̄rio q̄ si oīs doctri
na et disciplina fieret ex p̄p̄nti cogitōe: vel si ex
dicitur circūstāciā cause finalis/materialis aut for
lis: et hoc nō de notū est: nec etiā efficiētis: q̄ ad no
ticiā intellectiua sufficiēt̄ intellectū cū obiecto: igitur
ad hoc nō requiritur alia noticiā. ¶ Ostenditur scdm̄ q̄
p̄rio cogitōe q̄ docetur p̄nti nō sit ex p̄p̄nti co
gnitōe. Tercio sic p̄ncipaliter arguitur si oīs doc
trina et disciplina fieret ex p̄p̄nti cogitōe: aut ergo
esset ex p̄p̄nti cogitōe intellectiua/aut sensitiua.
Non p̄mū q̄: tūc esset p̄cess̄ in finitū in noticiā
intellectiua. Nec scdm̄. Tū p̄rio q̄ multorū hoīm
hēm̄us noticiā intellectiua de q̄bz̄ tū nō hēm̄? no
ticiā sensitiua. Tū scdm̄ q̄ multorū hēm̄us noticiā
intellectiua sit in uia de q̄bz̄ tū nō hēm̄? no
ticiā sensitiua nec etiā hēre possum? Sicut p̄ de acti
bus nostris. Tū t̄rcio: q̄ de deo/Intelligētis/et
substantiā sepat̄ hēm̄us noticiā intellectiua: et de
ali

onē dicit q̄ s̄ illa demonstrabilis sit a posteriori: nō
tū a priori. ¶ Ad quarta p̄ncipalē dicit q̄ aliqua di
finitio data p̄ additāmetū nō est demonstrabilis de
suo diffinitio illa tū de qua p̄cedit p̄ma p̄batio bene
est demonstrabilis. Ad scdm̄ p̄bationē negat̄ aīō
q̄ talis passio nō pot̄ notificari de albedine: nisi p̄
experenciā: et aliq̄ per demonstratōes. ¶ Ad quin
tā p̄ncipalē s̄ s̄ est quomō diffinitio causalis ē de
monstrabilis et quomodo non.

Finis Questionū Bricot super duobus libris Pa
stetiorū analitico:ū aristotelis accuratissimatum:
multis profecto studiosis: et presertim dyalecticis
per necessarium. diligentissime emendatarum
per discretū dicitū magistrū Ludouicum Bouchin
et a curatissime Impressorū Parisiē per Guillelmū
de Bosco apud puteum beatissime Genovefe cō
morantem: Impressorē peritissimū. Anno domini
Milleesimo quadringentesimo nonagesimo quarto
die duodecima mensis Iulij.

JHESVS: BACHA.

Le volume, de format petit in-quarto, est composé avec un gros caractère de bâtarde, dont les lettres capitales ont la même forme que celles employées

par Le Caron dans *L'Aguillou* (sic) *d'amour divine* (voir alphabet, p. 91) et aussi par Jean Lambert dans *Le Chevalier délibéré*. (Voir alphabet p. 221.)

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T V

a b c d d e f g h i k l m n n o p q r e s t u v x y z

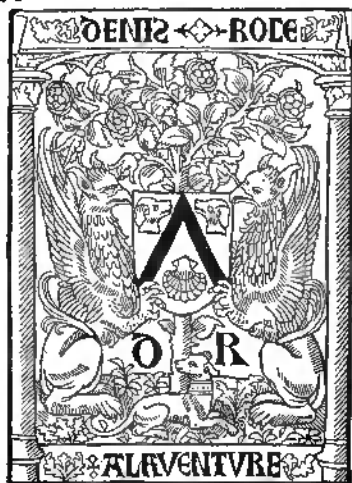
ā a c c l q r e c i i m m n n n n o p p p q q q q r r s t t t t t t t t t t

ff ff ff

Pierre POUILLIAC ou POUILLHAC était établi imprimeur près les Bernardins (*prope Bernardinos*), aux environs de la place Maubert. Son premier livre, intitulé *Tractatus corporis Christi*, est daté du 4 mars 1494 (v. st.). Il porte sur le titre la première marque du libraire Denis Roce représentant Jason et Médée avec la devise *Par avis*. (Voir SILVESTRE, *Marques typographiques*, n° 911.)

La même année Poulliac imprima, pour Roce, un Guide des Curés et des Confesseurs (*Interrogationes curatorum et doctrinae quibus quilibet confessor debet interrogare suum confitentem*), en 8 feuillets petit in-octavo, et l'*Anthidotarium anime* dont le titre porte une nouvelle marque avec la devise *A l'aventure* :

Anthidotari' anime.



Serenissima et inclita mater vni nostri Iesu xpi Maria que eundem creatorum in tuo sacratissimo vtero digna fuisti portare cui? veracissimum corpus et sanguinis sumpsi. Ad istum pro me intercedere digna vult quicquid in eius ineffabili sacrificio ignorante negligenter aut acedentibus oculis mihi dignetur tuis sanctis precibus indulgere et me ad vitam eternam perducere. Qui cum deo

sus est sit libera et tuo nos semper sit ociosa. Per dominum nostrum.

Animari xpi fidelis, Anthidotari' salutiferi quo et egrotasse adopta tam salutarem restituit et sane in ipsa lanitate ceteris parivaleant, hic sine sum pisse cernens o lector de uotissime deo cuncti potest cum suis congruentibus gratias age.

Quatio de facto rocho contra morbum epidimie dicenda.

Deus qui eo gloriose gloria sanctorum et cunctis ad eorum patrocinia et confugietibus sue pietatis salutarem prestat effectum concede plebi tue ut intercedente beato rocho confessoris tuo que in eius celebritate se devotas exhibet a languore epidimie quam i tuo corpore tui nominis gloria pas

Impressum Parisius per Petrum poulliac, prothonotario Roce mansente in vico sancti Jacobi ad intersignum sancti Martini, Anno dñi. MD. cccc. xxv. Die. xv. mensis Julij.

Plus tard il y ajouta cette autre, devenue proverbiale : *Tout vient à point à qui peut attendre.*

L'adresse de Denis Rocce était alors rue Saint-Jacques, à l'enseigne de *Saint-Martin* (*ad intersignium Sancti Martini*).

La fonte de Poulliac est la même que celle avec laquelle Pierre Le Dru a imprimé une autre édition du même livre, datée du 16 novembre 1496, pour le libraire Claude Jaumar. (Voir fac-similé, p. 61.)

La plupart des autres livres imprimés par Pierre Poulliac sont de petits traités de théologie sans date d'impression.

Nous reproduisons ci-dessous la première et la dernière page d'un opuscule sur la Misère des bons curés du temps (*Epistola de miseria curatorum seu plebanorum*), à la fin duquel cet imprimeur donne son adresse, et qui se termine par une petite figure sur bois représentant saint Nicolas, évêque de Myre. Le titre, placé à la fin, porte la première marque de Denis Rocce avec la devise *Par avis*, qui fixe ainsi la date de l'impression avant juillet 1495 :

EPISTOLA de miseria curatorum seu plebanorum

Securum est se per (scriptura teste) in fastidiis consistere. Incuriosus vero est ad aliquid vel consentire vel dissuadere. De cura pariter suscipienda (amāssime loquens) velut iam ex parte tua me scripsit consilio. Sed a me quid? Item vitio difficile requiritur. Inter clericos ipse sumo pastor nullus plebano officio vicinior. Quod ad modum cruciatur? est nobis oibus scitibus? ipse a iudeis. Res quod tibi cruciatur? eodem ipse ante hunc plebanus a parochianis. Quis est dicit? Hic est discipulus? super magistrum: nec servus super dominum suum. si me persecutus sunt: et vos persequetur. si sermone meo servaverit et vestrum servabit. Spiritus in vita eterna ad dexteram dei sedet crucis operibus patienter sustinet? plebanus? In eadem vita secundum post christi locum tenens. tribulationis acies fortiter vincens: et non solum in eterna gloria post christum erit primum: quod idem ea eo habet officium: imo in iudicando viros et mortuos. cum ipse sedebit iudex preceptorum. Quod non susceperit predicationis eius? Amen. Unde petro de laboribus premo ille interrogat ipse ait. Amen amen dico vobis. quod vos qui fecistis ecclesiam me sedebitis super sedes iudicantes duodecim tribus israel. Quod istis ista gloria am etiam et ignominiam extreme considero. et in hac re libri et consentio et penitus dissuadeo. Inuitat ad consentiendum meritum. Idcirco ad dissuadendum opprobrium. Ego pastorum indignissimum iniquitas iniquitates sustineo: et notum est finis: Si ad christi onera ascendam te induxero ad describendum tua opprobria (que rogo) sufficit petro. Quod potest ergo aliquid tibi rationes proponere et his

tua alia ecclesiastica portare dimitte. In enim omni homine et reverentia quod non ego sed plures de te affirmant: eo dignus cum non solum in seple artibus liberatibus imo in totius sacre scripture quodammodo fides expertus: remittis: non ergo te becel in vitiis ecclesie in me per litteras obsequari modo imponit. Is saluatore testis: ab oibus curia epepeditus super eadem labium hoc est: ex ecclesia cathedra locat et in summa reverentia haberi debita ut multo: petro: cum ipse: nunc in tenebris ambulantes per sua super carbonem nigra videat videndo recognoscit recognoscendo velleant velleant doctores: con silio penitentia: penitendo purificatur purificati magis permanet. Et eadem ad celestem manducata hoc est: eter na felicitate ad que creati sunt perveniat. In se habite do mino nostro ihesu christo. Vale.

¶ Sans deo.

¶ Impressum parisiis per Petrum Poulliac commozantem prope Bernardinos.



C'est un petit livret singulier et fort rare, composé de 8 feuillets seulement. Nous ne l'avons trouvé qu'à la bibliothèque de la ville de Rouen, dans la collection Leber. Cet amateur avait accompagné son exemplaire de cette note curieuse : « Alors, que de tribulations éprouvait un pauvre curé ! Le plaignant ne compte pas moins de neuf diables déchaînés contre lui, et de là neuf chapitres de lamentations dont la naïveté rappelle les *Quinze Joies de*

Mariage, autre facétie du vieux temps. Le troisième démon qui conspire contre le repos d'un curé à portion congrue, c'est sa servante, infidèle, paresseuse, acariâtre, et pourtant reine du presbytère, dans laquelle il trouve autant de sujets de tentation qu'il a de cheveux à la tête : *Per quam habes tot tentationum stimulos quantum in capita geris capillos*¹.

Guillaume MIGNART, imprimeur demeurant rue Saint-Martin, imprima *Les Complaintes et enseiguenens de François Guérin*, datées du 25 septembre 1495 :



**complaintes et enseiguenens de francoys
guérin marchand de lyonenuoyez a son filz pour
soy scauoir regier et gouverner parmy le monde**

Lon doit perdre chasteaulx et tours
Et mains aultres maulx aduenir
Comme ien a y le souuenir/
Se chose iay dit quil ne plaise/
Je prie a tous quil ne desplaise
Tout le metz soubz correction
Du re faultz a mon intencion/
Mon nom iay escript en ce liure
Combien que peu le sauront lire/
Au dessus y est comprins/
Et au dessoubz a este prins:
A tant me tais et a tant cesse/
Supplie la haulte maistresse/
De son seruant auoir memoire
Enuers son filz le roy de gloire

Les finissent les doctrines et en
seignemens de francoys guérin bour
goys changeur et marchand desyon
moult vtilles aprouffitables a tou
tes personnes qui ont aucuns bi
ens pour eulx garder de cheoit en
mendicite Et aussi parle de plusi
eurs ars et sciences lesquelz seroient
trop longues a raconter pour cau
se de brieuete Imprime a paris p
Guillaume mignart Imprimeur
demeurant en la rue saint martin/
le xxv iour de septembre/ Lan mil
quatre cens quatre vingtz a quize/

Le titre débute par une grande initiale de fantaisie fort originale, qui est copiée sur une lettre semblable de Denis Meslier. (Voir p. 115.) On retrouve une pareille lettre chez Étienne Jehannot, et elle passe plus tard dans le

¹ *Catalogue des livres imprimés, manuscrits, estampes, dessins et cartes à jouer composant la bibliothèque de M. C. LEBER, avec des notes par le collecteur*; Paris, Téchener, 1839; t. 1^{er}, p. 335 f, n° 325.

matériel de Vérard. Outre quelques différences dans les tailles, que l'on percevra en comparant attentivement ces deux bois, celui de Mignart se distinguera de prime abord par une brèche dans le bas du côté droit, à la partie inférieure du corps du dragon.

Les caractères de Mignart sont d'une ressemblance frappante avec ceux employés par Le Caron dans son second atelier de la rue Neuve-Saint-Merry. (Voir alphabet, p. 91.)

Voici l'alphabet des types de Mignart :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U
 a b c d e f g h i l m n o p q r s t u v x z
 ff ff ff ã ø è ì ï ð ñ ò ã ò ð ð ð ð : / C
 H B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U

Guillaume GUERSON DE VILLELONGUE, étudiant à Paris, est connu comme imprimeur par un mince livret petit in-octavo intitulé *Horologe de la Passion* :

*Horologe de la passion nostre seigneur cōtēndt
 xxxiii. heures: dispoysant vng chascun a pitie
 et deuotion et de sa moit la meditacion*

Ceste horologe est de la passion
 De ihesu crist. qui le Deult mediter
 Vng et quatre heures fault en parcielion
 De quatre quars chascune heure compter
 A chascun quart vng mistere adiouster
 Des queues paines q̄ souffrit ihesu crist.
 De puis huit heures q̄ laigneau doult gouffler
 Jusques a leure. quon sepulcre on le mist
 .A. Vlii. heures

Quant ihesu crist eut de laigneau gouffe.
 Les pies laua aux apostres et balsa
 Puis a de pain son saint corps consarre.
 Doubz celle espece. a peccu se donna.
 .ix.

Du traditens ihesus se complaignoit:
 Judas se part pour le liure chemine.
 Gracias a dieu chascun dieu se rendoit.
 A jesu disriples: ihesus dit sa doctrine.
 .x.

Mon createur et rempneur et vray pere.
 Devi te die et la voye sadresse
 Ta grand dancteur grace et amour appere
 sur ma poute ame tant dile et pecheresse
 Fi che en may cucur la recordation
 Des blaspemes de loysoe et iniure
 De la cruelle et dure passion
 Des crachemens et d'auille flagellure
 De suite ma s de pi che et d'ardure
 par ton saint sang quen sy grant habundance
 Tu es pandis en croix et en toiture
 pour mon meffait et desobeyssance
 Amen
 Vater noster

Si finist horologe de la passion nouuellement
 Imprime: par maistee guillaume guerson de
 ville lōgue studiat a paris demontāt en l'ostel
 de maistre ichan de fonte d'ua nre le college de
 Keins pres sainte geneuiefue

On liu à la fin : *Si finist l'Orologe de la Passion, nouvellement imprimé par
 Maistre Guillaume Guerson de Villelongue, studiant à Paris, demourant en l'ostel de*

Maistre Jehan de Foute, devant le collège de Reims près Sainte Geneviève. Le seul exemplaire connu de cette pièce est passé du cabinet Cigongne dans la bibliothèque du Musée Condé, à Chantilly, où il se trouve actuellement.

Depuis on a trouvé deux autres pièces de Guerson. L'une, de 4 feuillets seulement, petit in-octavo, de 18 lignes à la page, est intitulée : *Dévotie contemplation excitant (sic) à la crainte de Dieu, moult utile et propice à ung chacun pécheur voulant penser de son salut, laquelle chanteat les filles rendues à Paris par dévotion.* Le recto du premier feuillet est occupé par une figure sur bois représentant le roi David dans l'attitude de la prière, avec sa harpe à côté de lui. Au-dessus, un ange descendu du ciel pour le châtier tient dans ses mains une épée, un javelot et une verge; au-dessous, on lit le nom de l'imprimeur : *Magister Guillelmus de Villelongue.* Le tout est entouré de fragments de bordures. Le titre ci-dessus rapporté est imprimé au verso.

Le canique composé pour les Filles pénitentes de Paris, dites *Pénitentes de Saint-Magloite*, ordre fondé en 1492 par Jean Tisserau, cordelier, compte dix couplets de huit vers, dont le premier commence ainsi :

Fille qui vivés en delict,
 Vous errés trop vilainement,
 Las vous offensés Jesu Christ
 Qui pour vous a mis tout son sang,
 Et vous a trop aimée.
 Mais il rendra son jugement,
 Et lors serés dampnée.

L'achèvé d'imprimer commence au bas de la septième page et se continue en haut de la huitième : *Ci fuit la devotie contemplation nouvellement composée à Paris, à la requeste des Filles rendues, imprimée par Maistre Guillaume Guerson de Villelaague, demourant devant le college de Reims, en hostel qui fait le coing du costé Sainte Geneviève, et li où les trouvera.* La page est remplie par huit petits bois empruntés à des vies de saints, à des pronostications et par un fragment de bordure.

L'autre pièce, qui n'a également que 4 feuillets composés en gros caractères, commence par ce titre : *S'esauvent les Noëlz tres exceleus et contemplatifz, lesquels chanteat les filles rendues par dévotion.*

A la fin de ces Noëlz, on mentionne qu'ils ont été *Nouvelement imprimez par Maistre Guillaume Guerson de Villelongue, demourant devant le college de Reims*

On vient de découvrir en Angleterre une quatrième impression de Guerson de Villelongue. C'est un opuscule de 28 feuillets en latin, ayant pour titre : *Confessionale seu de modo confitendi et de puritate conscientie*, par saint Thomas d'Aquin, portant les noms de Guillaume Guerson de Villelongue et d'Étienne Jehannot comme imprimeurs. Cette association de Guerson avec Jehannot était un fait ignoré dans l'histoire de la typographie parisienne. On sait que le nom de Jehannot, maître ès arts, ne paraît pas sur des livres avant 1495, bien qu'il semble avoir commencé plus tôt. On ne trouve plus aucune impression à son nom après 1497.

Le *Confessionale* est, par conséquent, antérieur à 1497 et n'est pas postérieur à cette date, par la raison que le matériel de Jehannot passa entre les mains de Pierre Le Dru, qui lui succéda.

Ce volume contient une petite gravure sur bois qui a pour sujet *la Mort emmenant le Pape*, que l'on voit en tête du *Sermo Sancti Bonaventurae de Morte*, imprimé par Jehannot en 1495, et qui reparait dans des *Heures à l'usage de Rome* que le même Jehannot acheva le 21 août 1497, pour le libraire Pierre Regnault. (Voir fac-similés, p. 243 et 245.)

Enfin nous ajouterons à l'actif de Guerson de Villelongue un volume petit in-quarto, *L'Ordinaire en françois selon l'ordre de Cysteaux*, imprimé en rouge et noir avec musique notée, qui porte sur le titre les initiales des deux associés et, à la fin, la date de 1495. Nous avons déjà mentionné ce livre au chapitre de l'atelier d'Étienne Jehannot et nous en avons donné des fac-similés. (Voir p. 247 et 248.)

Tel est le bilan typographique actuellement connu de Guillaume Guerson de Villelongue.

La maison qu'habitait Guerson était au coin de la rue des Amandiers (aujourd'hui rue Laplace) et de la rue des Sept-Voyes (aujourd'hui rue Valette). Elle était contiguë au collège de Fortet, du côté de Sainte-Geneviève. Plus tard, la maison de Guerson, occupée par Thomas Richard, imprimeur, porta l'enseigne de *la Bible d'Or*, et, en 1588, une seconde enseigne des *Pots à Moyneaux*. Jacques Nicole y exerçait comme libraire. L'immeuble qui faisait l'autre coin de la rue des Amandiers était une maison neuve à l'enseigne *Saint-Étienne*, appartenant à l'heureux Félix Baligault, imprimeur-libraire et bourgeois de Paris.

Guillaume Guerson était probablement originaire de Villelongue, qui fait

aujourd'hui partie du département de l'Aveyron; c'est un écart de la commune de Cabanès. Un acte du censier de Sainte-Geneviève, découvert aux Archives nationales par M. Ph. Renouard, établit qu'il avait des frères, des sœurs et autres parents habitant le diocèse du Puy, qui réglèrent par procuration les affaires de sa succession le 31 janvier 1503 (1502 v. st.). Le 9 août précédent, Guerson s'était rendu acquéreur, par-devant notaire, d'une rente de 48 sols à prendre sur la maison qu'il habitait et sur une ferme et des terres situées en la paroisse de Savigny, au bailliage de Melun¹.

Jean DRIART, imprimeur demeurant rue Saint-Jacques, à l'enseigne des *Trois Pucelles*², fait paraître, en mai 1498, une édition de *L'Istoire de la destruction de Troye la Grant*, avec les mêmes figures que celles de la première édition de ce *Mystère* publiée en 1484 par Jean Bonhomme.

**Ce fust l'histoire de la destruction
de troye la grant mise par parsonnaiges
par maistre iacques milet sicécie
en loiz Et imprimée a paris le huitiesme
iour de may par Jehan driart Im
primeur demourant a la rue saint Jac
ques a l'enseigne de trois pucelles
L'an mil quatre cens quatre vingtz &
dix huit**

Cette édition paraît avoir été imprimée, au moins en partie, pour Vérard. Sa marque se trouve à la fin de quelques exemplaires, dont certains que nous avons vus sont des livres de grand luxe, tirés sur vélin, avec leurs figures peintes et enluminées dans l'atelier de cet éditeur.

¹ « Maître Guillaume Guersin, libraire, a esté ce jour mis en possession et saisine, de quarante huit solz de rente payables aux quatre termes, etc. . . , tant sur une maison assise au cloistre ancien de Sainte-Geneviève, tenant d'une part au cimetière aux Clercs et d'autre et aboutissant par derrière à l'hostel de Mercy en nostre censive et seigneurie, chargée de xvij s. p. de cens et rente non rachetable, comme sur la ferme et terres de la Granche du Boys en la paroisse de Savigny ou bailliage de Melun. Ceste vente faite par Girart Picart, lunelier, bourgeois de Paris, ausdites charges, etc.

maintenant la somme de trente-cinq livres tournois qu'il en a eues et receues comme il en est aparü par ung brevet fait et passé le ix^e jour d'aoüst mil v^e et deux pardevant Crozon et Rigandean, notaires. » (Archives nationales, *Ensaïnemens de Sainte-Geneviève*, S 1650, 1^{re} partie, fol. 52^{re}.)

² La maison des *Trois Pucelles*, rue Saint-Jacques, paroisse de Saint-Séverin, censive de Notre-Dame, était attenante à la maison du *Heaulme*, d'après un titre de 1405. Un autre titre de 1442 l'indique comme aboutissant à « l'hostel du *Petit Saulmon* à Jourdain ».

Le caractère de Jean Driart est imité, à s'y méprendre, de celui de *La Mer des Hystoires* de Pierre Le Rouge, adopté de préférence par l'éditeur Vérard. En voici l'alphabet pour faciliter la comparaison :

A B C D E F G H I J K L M N O
P Q R S T U
a b c d e f g h i k l m n o p q r s t u v x z
ff ff ā ȝ ē ē ō m ð oʝ p̄ q̄ ū

Établissons les différences caractéristiques que nous avons notées entre les deux alphabets :

Dans l'alphabet de Jean Driart, la lettre D majuscule a une barre longitudinale au milieu; dans le type de Le Rouge, il y a un trait transversal ondulé. Le G a une double barre transversale et un point au milieu qu'on ne trouve pas chez Le Rouge; l'H n'a presque pas de tête et a également un point qui n'existe pas dans l'autre caractère. Le J a une barre qui le double; l'M est différente avec une boucle au milieu; l'N forme un coude saillant dans le premier jambage.

Dans les minuscules, le d est condé sur la gauche et ne forme pas de boucle comme dans *La Mer des Hystoires*. (Voir alphabet de Le Rouge, t. I^{er}, p. 471.)

Les sommaires et renvois placés en marge sont imprimés avec un caractère de petite bâtarde de 9 points, dont nous présentons aussi l'alphabet; mais la plupart des capitales manquent. Nous n'en avons pas trouvé plus de trois en examinant avec soin le volume, l'A, le C et l'L.

A C L
a b c d d e f g h i k l m n o p q r s t u v x y z
ff ff ā ȝ ē ē ō m ð oʝ p̄ q̄ ū / C

L'Istoire de la destruction de Troye est le seul livre que Jean Driart ait signé.

Nous reproduisons ci-après quelques échantillons du texte et des gravures. Les planches, sauf la première qui nous paraît avoir été très habilement copiée, ne font pas double emploi avec celles que nous avons déjà données. (Voir t. I^{er}, p. 182-189.)

L'ISTOIRE DE LA DESTRUCTION DE TROYE LA GRANT

ÉDITION IMPRIMÉE PAR JEAN DRIART

(8 mai 1498)



En passant parmy
 Une lande
 plaine de roses et
 de fleurs
 De romarin & de
 lauende
 Danbesins de toutes couleurs
 Pour entreoblier mes douleurs
 Ainsi que cueur qui se soulcie
 Transi en lermes et en pleurs
 Par force de melancolye
 Trouuay vng lieu moult delictable
 Moult souef fleurât moult sauorant
 A l'ombre d'ung arbre notable
 Qui estait bel et bien fleurant
 Vng riuauoit dessous courant
 Tout environne de fleurctes
 D'ung son gracieux murmurant
 Et plus cler que les sept planctes
 La vois vne bergeronete
 Chantier melodieusement
 Et disoit vne chansonnete
 Dictée moult souctifusement
 Je prins tel reioissement
 Joyr sa douce atmonie
 Que ioubliay totalement
 La douleur de ma maladie
 Je ne prins point a elle garde
 Na son abit ne a sa facon
 Ne aussi aux bresis quelle garde
 Mais entendis a la chancoy
 Et ia soit ce que le doult son
 Ne cōtraingnist a sōmeiller
 Pour apprendre au seu ye lecon
 Messorça yde me reueiller
 Si entendy quelle parloit
 De l'arbre que deuant nōmoie
 Et que en chantant elle disoit
 Benhil arbre dien te doint ioie
 Tigeplaisant en qui verdoie

a ii

Prologue.

L'ISTOIRE DE LA DESTRUCTION DE TROYE LA GRANT

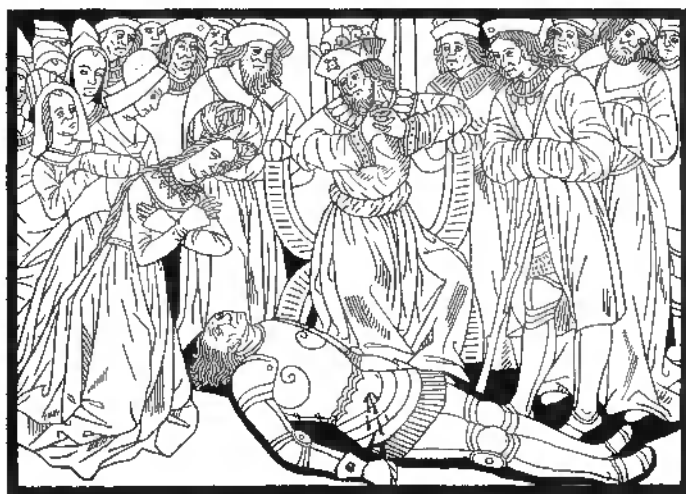
ÉDITION IMPRIMÉE PAR JEAN DRIART

(8 mai 1498)

280ne prout tous au temple et crient tous ensemble ce qui sen fait



L'enlèvement d'Hélène.



Hélène devant le corps de Paris.

De Bure et d'autres bibliophiles ont cité une édition du *Mystère de la Passion*, au nom de Jean Driant, datée du 7 mai 1486. Brunet prouve l'inanité de cette attribution : 1° en établissant la fausseté d'une suscription jointe à l'exemplaire incomplet du duc de La Vallière; 2° en déclarant l'impossibilité de cette date qui ne peut s'accorder avec celle mentionnée dans l'intitulé du livre; 3° en prouvant que Driant ne commença à exercer comme imprimeur que douze ans après. A ces arguments péremptoires nous avons ajouté (*Origine et débuts de l'Imprimerie à Poitiers*, p. 78-79) la comparaison des caractères, qui ne ressemblent en aucune façon à ceux de cet imprimeur, et qui sont plutôt ceux des premiers imprimeurs de Poitiers. (Voir fac-similé, dans les *Mouvements typographiques de Poitiers*, pl. LXIX.)

Baptiste BOURGUET a imprimé *L'Exemplaire de Confession*, petit in-quarto, dont le seul exemplaire connu est à la Bibliothèque de l'Arsenal :

L'exemplaire de confession



Sa marque, qui représente saint Jean baptisant Jésus dans le Jourdain, avec le nom de Baptiste Bourquet au bas, et ces mots à l'enour : *Ecce filius meus*

dilectus, tient presque toute la page de titre. Le livre est composé avec une bâtarde française de 12 points, ressemblant aux types de Pierre Le Caron et de Guillaume Mignart, avec lesquels on pourrait la confondre :

L'exemplaire de confession.

Des condicions que doit auoir le penitent en confession.

Premier chapitre

Sur ce que es confessions sacramentales adui-

p

ent moult de penlz contre le foluz des ames

tât des cōfessions cōme de ceulz qui se cōfess-

sēt a cause des cas difficiles & estranges q̄ p̄ douēt estre ditz

& treuelz & remede cōuenable n̄ est pas adiouste p̄ default

du cōfesseur ou penitēt cōe dit est a celle fin q̄ icelle ignorā

ce ne soit aux ames dangeru se fut cōpose a fait ee petit et

brief traicte nôme l'exēplaire de cōfessiō. Cest a dire q̄ en ce

stuz petit liuret pourra trouuer le cōfesseur la voie a la ma-

niece de studier l'enseignemēt par leq̄ il pourragnoistre la

droicte voie de cōfessiō & l'adresserāt des penitēs q̄ a lui se v̄t

dit cōfesser. & pour ce q̄ cestuz liuret est fōde sur le fait de cō-

fessiō p̄ntecemēt auāt tout oeuvre est necessite de sauoir q̄

cest q̄ cōfessiō. Dñ cōfessio scđm factū augustinū describit̄

sc̄. Cōfessio est certissima corā sacerdotē declaratio.

Itē scđz gregoriū. Cōfessio est peccōz detectio. Cest a dire

que cōfessiō nest autie chose si nō tresertaine declaratiō de

toz les pechez deuant la persōne. A ce p̄pos disoit le psalme

ste. Preoccupem⁹ facie dñi i cōfessiō. ac. Itē alibi. Cōfite-

mi ni dño qm̄ bon⁹. ac. Itē Dixi cōfitebor aduersū me i iu-

sticiā meā dño. ac. Mais auant que cōfession soit meritoire

a lame ie treuue q̄ le penitēt doit estre garny de quatre cho-

ses. La premiere est peccōz recognitio. Cest adire que de

uāt q̄ dienne deuant le prestre il doit par grāde deuotion et

cōticion songer & penser aux pechez q̄ a soit & cōmis cōs-

te la bousléte et cōmādemēt de dieu. Et doit cōsiderer les

lieux les places les trouuailz & toutes les peines q̄ a pl⁹

De excommunication.

ne mēt profiter a la saluatiō de son ame tāt cōe il est en icel
le sentēce de excommunication. La porte de leglise a mesmes
mēt de paradis luy est close & fermee. La cōmunicatiō des
lopauly chrestiens & mesmes toz les sacremēs de nostre me
re sainte eglise luy sont desēdus & ne doit poit estre entere
en terre venoiste. Cest le x̄pōn du tepte dessus escript. Jcy ie
vuel faire la fin de ce p̄nt liuret & traicte en supliāt hūble
ment a toz ceulz qui le liront que silz treuuent chose qui ne
soit bōne ou biē dicte a l'institution & enseignemēt des sim
ples cōfesseurs ou penitēs q̄z ne me vueillēt pas blofmer
ne ditu petet. mais doucement & de bōnare mēt vueillēt cor
riger & amēder les defaultes. car ie l'ay fait en bōne inten
ciō & en soustenāt la loy de dieu & la loy catholique desirāt
que apres ceste p̄te Die vng chacun puisse paruenir en la
roye eternele au royaume de paradis. Amen.

Ly finist l'exemplaire de confession. .z.

En examinant de près les lettres de l'alphabet ci-dessous, on trouvera des différences caractéristiques dans les majuscules B, C, I, M et S :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U

a b c d e f g h i l m n o p q r s t u v x y z . : ; /

ā ḡ ḏz ē ā ḡ ḡ i l ḡ m ḡ n ḡ o ḡ p ḡ q ḡ r ḡ z ē l ḡ ū

Le B a un trait oblique dans le milieu, tandis qu'il y en a deux chez Le Caron et chez Mignart. Le C est plus droit et les branches en sont moins

longues; l'I a une barre par derrière, au lieu d'avoir un trait par devant; l'M, dont il y a deux sortes, n'a point de traits au milieu des jambages et est différente de forme, et l'S, un peu plus compliquée, a un trait transversal qui va de gauche à droite en formant une boucle. (Voir alphabets, p 91 et 323.)

C'est avec ces mêmes caractères qu'a été imprimé *Le Mystère de l'Incarnation*, représenté à Rouen en 1474, pendant les fêtes de Noël; livre fort précieux dont on n'avait pu, jusqu'à présent, déterminer l'imprimeur.

Le livre commence par un titre en tête duquel se profile une grande initiale à boucles avec profil humain d'une forme toute particulière :



Incarnacione natiuite
de nostre sauveur et redempteur
Jesuchrist

Un second titre, au verso, indique la position des « estables assises en la partie septentrionale d'iceluy (le Neuf Marchié), depuis l'hostel de la Hache couronnée jusques en l'hostel où pent l'enseigne de l'Ange ».

Enfin l'incarnacion et natiuite de nostre sauveur et redempteur iesuchrist. Laquelle fut monstree par psonnaiges ainsi que cy apres est escripte Lan mil. ccc. lxxiiii. les festes de noel en la ville et cite de Rouen dedens le neuf marche. Et estoiet les estables assises en la partie septentrionale d'iceluy depuis l'hostel de la hache couronner iusques en l'hostel ou pent l'enseigne de l'ange. Second lordre declare en la fin de ce codicille. Mais les estables des sxy prophetes estoiet hors des autres en diuerses places et parties d'iceluy neuf marche.

D'après ces données, M. Pierre Le Verdier, bibliophile rouennais distingué, qui a produit une excellente édition de cette œuvre dramatique pour

la Société des Bibliophiles normands¹; il a cru pouvoir conclure que le volume avait dû paraître avant 1493. En cette année-là, on commença à Rouen la construction du Parloir aux Marchands, sur le terrain du Marché Neuf ou Marché aux Herbes, qui disparut tout à fait en 1499.

Ce renseignement a sa valeur; néanmoins il se pourrait que l'imprimeur eût reproduit cette indication d'après le manuscrit qui lui servait de copie. Il n'aura probablement pas pensé à rectifier ce détail de topographie locale, qu'un Rouennais seul pouvait connaître.

Voici la reproduction de l'ordre des *estables*, c'est-à-dire des décors :

| | Ensuit l'ordre cōment estoient faictes les estables. | L'Arrdit |
|------------|--|----------|
| | Premièrement vers orient. | |
| | Paradis ordonne cōme il est dessusdit au feul lat vingtheuſieme | |
| Nazareth | La maison des parens nostre dame Son oratoire. La maison de elizabeth en montaigne Le logis de symeon | |
| Jerusalem. | Le temple salomon Le demeure des pucelles L'ostel de gerson scribe Le lieu du peuple payen Le lieu du peuple des iuifz Le lieu de ioseph et ses deux cousins La crache es deufz Le lieu ou l'en recoit le tribut Le champ aux pasteurs contre la tour adit | |
| Bethleem | Le chasteau de sirin preuost de spic Le temple apollin La maison de sibile Le logis des princes de la synagogue Le lieu ou l'en recoit le tribut La chambre de l'empereur Le throsne diceulx La fontaine de romme Le captole Enfer fait en maniere d'une grande guerle se cloant et ouurant quant besoing en est Le limbe des peres fait en maniere de chartre. et ne estoient deus si non au dessus du faulx du corps. | |
| Romme | Les places des prophetes en diuers lieux hors des autres. | |

¹ *Mystère de l'Incarnation et Nativité de Notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ*, représenté à Rouen en 1474, publié d'après un imprimé du

xv^e siècle, avec introduction, notes et glossaire par Pierre LE VERDIER; Rouen, imprimerie d'Espérance Cagniard, 1883-1886, 3 vol. in-8°.

Le texte du *Mystère de l'Incarnation* commence au recto du deuxième feuillet, par une courte allocution aux spectateurs pour réclamer leur indulgence :

Pour releuer humaine creature
Des ors enfers et de la chartre obscure
Du le auoit sceu le mauuais ange attraire
Le silz de dieu par sa charite pure
Et amitie. nostre propre nature
A voulu prendre & Bray hōme soy faire
Et dune vierge il a fait son sacraire
Puis en est ne. en trespoure repaire
Ainsi cōme nous le demonstrerons
Sil plait a dieu. & pour ce mieulx parfaire
Nous vous prions tous quil vous plaise taire
Jusques a ce que acheue nous aurons.
Affin dennuy fuit nous nous tairons
Present des lieux. vous les pouez cōgnoistre
Par lescritel que dessus voyez esire.
Nous requerons vniuersellement
A tous seigneurs deglise ou autrement.
Et au cōmun. bief a toute per sonne
Se cōmettons faulte que on nous pardonne
Et chacun dieu deprie dhumble cueur
Que par sa grace il nous soit adiuteur
Donc Balaam le prophete gentil
Cōmencera le premier. et est cil
Qui elius est dit eu liure iob.
Balaam pphete
Dietur stella ex iacob.
Je ne suis pas venu de la racine
Du bon iacob patriarche tresdigne
Donc descendra celui que ie diray.
Et toute fois la maïeste diuine
En cest heure fort mon cueur enlumine
Et m'annunce du tout ce qua dire ay
De trois estas di israel deuisay
Na pas grant temps. et en propheti say.
Mais maintenant au quart me determine
Et derrenier. de celui parlet ay
Tant seulement. et me y arrestay
Aussi le vueil de dieu a ce mencline
Lesperit saint me demostre et designe
Premierement. que rest estat vendra
Dedens grant temps et beaucoup attendra
Pour ce par moy est dit et reuele

In qdā ardore seu
serie patriarcharum la
cedorū et ppharū
toti sacre scriptur
re dicit sic de balaā
Iste balaā q̄ in iob
d' elius descēdit de
bus filio nachor fra
tris abrahā q̄ a ba
lach edur? ut ma
ledicet istē ei bene
dixit. loquente sibi
pri⁹ asina. et de or
tu stelle et saluato
ris pphetauit.

Numeri. xliiii.

Augustinus i eplā ad bl
centiū donatistā dicit q̄
a solo sēlu lēali sacre sac
pture efficac argumētū
sumit Et ideo ille q̄ hāc
hy⁹ dicit a latin o i galli
cū trāsmutauit i q̄ tūpo
sunt inuisus est sensu lēta
līpā sacre scripture
patet.

Paulus burgessis ep̄s q̄
quiquagenis de iudaicis
mo rōuerlus est. qui ad
ditiōes sup magistru nē
cholā de lēra lēto des
cursu sacre scripture opo
suit ad lēam. Circa pro
phetias balaā dicit nu
meri. xliiii Quattuor p
phete balaā videtur re
spicere quattuor Oatus
ppli israhelici. Quoru p̄
mus āte legē est. silz ab
abrahā dicit ad dationē
legis. Scds a datione le
gis dicit ad tps quo pos
sedēt terrā p̄missiōna
ante q̄ tñ regē habuisset
Terri⁹ a tpe predicto dē
oz ad tēpus quo habue
rūt regē iclusue. Quar
tus tō et finalis sub rpo
Sequit. Quē quidē sta
tū. q̄ vltimū esse sciebat
et i extremis tēpōibz. de
ipso dicit. Videbo eū sed
nō modo. Intuebor eū
sed nō ppe. Et q̄ i hoc
statu miseria a seculis
abscondita erāt reuelāda
idō i hac lēn ppheta dē
sit. Qui nouit doctrinā
altissimi. q. d. Ista q̄ di
ctur? sū null? sit nisi q̄
nouit doctrinā altissimi
a ii

Il y avait quatre établies : *Nazareth*, *Hierusalem*, *Bethléem* et *Romme*; cha cune d'elles se subdivisait en un certain nombre de compartiments ou loges appropriés aux différentes scènes, et ces subdivisions étaient au nombre de

vingt-deux ; au total, vingt-deux décors différents que l'on avait construits. Le théâtre pouvait avoir 60 mètres de long. Sur chacune de ces loges était attaché un écriteau qui en indiquait le nom :

Affin d'ennuy fuir, nous nous raizons.
Présent des lieux : vous les povez congoistre
Par l'escritel que dessus voyez estre.

La première journée de la représentation finissait par ce remerciement aux spectateurs :

Seigneurs et toute l'assemblée,
Nous vous mercions humblement.
Cy finons pour ceste journée,
Seigneurs et toute l'assemblée.
Demain sera à fin menée
La matière parfaitement.
Seigneurs et toute l'assemblée,
Nous vous mercions humblement.

La deuxième journée se terminait par le prologue final dont nous donnons ci-dessous le fac-similé :

Le prologue
Temps il est prendre au un soulas
Et repos aussy cest la fin
Du present mistaire. et affin
Que ingras appellees ne soyon:
humblement nous remercion
Tous seigneurs de religion
De glise ou autre dignite
Du idmuy aussy lumion
Dauoir representation
faicte icy par beniguite
Suppliaus en humilite
Que la poure capacite
De nous soit par vous supportee
Et loes la grant moresie
De cil donc la natiuite
Est aucunement demonstrée.

Eppitit

L'Exemplaire de Confession, seul livre connu au nom de Bourguet n'étant pas daté, il serait imprudent, quant à présent, d'admettre sans réserves la date

assigné par M. P. Le Verdier à l'impression du *Mystère de l'Incarnation*. Il est toutefois à peu près certain pour nous que cet imprimeur exerçait vers 1495 ou 1496, car on connaît, à la Bibliothèque nationale, deux pièces imprimées avec les caractères du *Mystère de l'Incarnation* et en tête desquelles on voit la même lettre ornée à profil humain, qui a subi de légères retouches.

Ce sont des pièces de circonstance qui tenaient alors lieu de gazettes ou de journaux, et qui s'imprimaient aussitôt la nouvelle connue. La première expédition d'Italie, pendant laquelle ces événements se sont passés, ayant eu lieu en 1495, c'est vers cette époque que nous plaçons l'exercice de Baptiste Bourguet, à défaut d'autres renseignements plus précis.

L'une de ces pièces est intitulée *l'Entrée du Roy nostre Sire à Rome* :

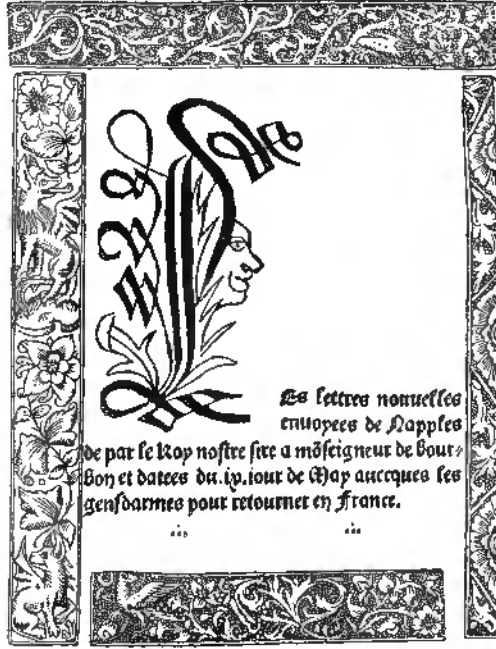


Entrée du roy nostre sire à Rome.



Le bas du titre est occupé par une figure représentant deux preux chevaliers combattant l'un contre l'autre et rompant une lance. Cette illustration est une copie exacte d'un des bois du roman de *Paris et Vienne*, imprimé à Paris par Denis Meslier, rue de la Harpe, à l'enseigne du *Pilier Vert*.

L'autre pièce a pour titre : *Les Lettres nouvelles envoyées de Naples de par le Roy nostre Sire à Monseigneur de Bourbon, et datées du 1x^e jour de May, avecques les gens d'armes pour retourner en France.* Ce titre, que nous reproduisons, est encadré de bordures rapportées et de grotesques dans le style de ceux dont l'imprimeur Félix Baligault entourait sa marque :



Il n'est pas absolument certain que ce Bourguet ait imprimé plutôt à Paris qu'à Rouen *Le Mystère de l'Incarnation*, bien que les petits caractères employés en marge de ce livre, dont nous donnons ici l'alphabet, aient une certaine affinité avec les types rouennais :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U
 a b c d e f g h i l m n o p q r s t u v x y z
 ā ḡ ḥ ḥ̄ ḥ̄̄ ḥ̄̄̄ ḥ̄̄̄̄ ḥ̄̄̄̄̄ ḥ̄̄̄̄̄̄ ḥ̄̄̄̄̄̄̄ ḥ̄̄̄̄̄̄̄̄
 ā ḡ ḥ ḥ̄ ḥ̄̄ ḥ̄̄̄ ḥ̄̄̄̄ ḥ̄̄̄̄̄ ḥ̄̄̄̄̄̄ ḥ̄̄̄̄̄̄̄ ḥ̄̄̄̄̄̄̄̄

Nous faisons, en conséquence, toutes réserves pour le lieu d'impression, au cas où de nouvelles recherches nous fixeraient sur ce point.

Nicolas HIGMAN a imprimé pour Simon Vostre des *Heures de la Vierge à l'usage de Rome*. Brunet (*Manuel du Libraire*, t. V, col. 1579, n° 25) dit que ce livre contient 18 vignettes sur bois, mais pas de bordures. L'almanach commence en 1495 et, sur cet indice insuffisant, on fait remonter l'exercice de cet imprimeur à cette année-là. Il serait possible que Nicolas Higman n'ait commencé que quelques années plus tard, car nous trouvons l'indication d'*Heures à l'usage d'Orléans* imprimées vers 1507 pour le compte de Vostre. Toutefois nous ne pouvons nous dispenser d'enregistrer le nom de Nicolas Higman parmi les imprimeurs de la fin du xv^e siècle.

En 1497, un imprimeur-libraire italien, Alexandre ALIATE, de Milan, publie à Paris l'*Achilléide* de Stace :

Gloriam ec duris tanro sub teste labores.
 Nā procul oebaliōs in nubila condere discos:
 Et liquidā nudare palen: et spargere cestus
 Ludus erat, requiesq; mihi, nec maior in istis
 Sudor: appolineo q̄ fila sonantia plectro
 Quā quarerē: prisicosq; uirū miraret honores
 Quin etiam succos, atq; auxiliantia morbis
 Gramina: quo nimis stare medicamie sanguis:
 Quid faciar sōnos: qd hiantia uulnera claudat:
 Que ferro cohibēda lues: que cederet herbis
 Edocuit: mo nitusq; sacre sub pectore fixit
 Iustitie: qua peliactis dare iura uerenda
 Gentibus atq; suos solitus placare bimēbres.
 Hactenus armorū comites elementa meorum
 Et memint: & memisse iuuat: scit cetera mater:
 Aura silet: puppis currens ad litora uenit.
 Finit. laus deo, et uirginī marī.

Statū Papinū Achilleis Impressa Parisiis
 mira arte ac diligentia Alexandri aliati
 de mediolano. Anno dñi MCCCC No
 nagesimo septimo.

On lit, à la fin, que le livre a été imprimé à Paris, par l'art admirable et l'activité d'Alexandre Aliate, de Milan.

Malgré cette déclaration, il n'est pas sûr qu'Aliate ait exercé la typographie, à moins toutefois qu'il n'ait loué le matériel d'autres imprimeurs. Les caractères du Stace sont ceux de Jean Philippe et de Georges Wolff, et la marque de Jean Philippe, à *la Trinité*, enseigne de son second atelier, se trouve à la fin. Cette édition de Stace, la première qui ait été faite en France, fut aussitôt copiée à Poitiers par les imprimeurs Bouyer et Boucher.

Le titre est imprimé en petites majuscules romaines de 12 points :

STATIVSINACHILLEIDOS

Au-dessous du titre se trouve la marque d'Aliate reproduite ci-dessous :



Les exemplaires ne sont pas tous semblables. Plusieurs, comme celui de la bibliothèque de Dijon, qui a servi pour nos fac-similés, n'ont que la marque d'Aliate et celle de Jean Philippe à la fin¹. Celui du duc de La Vallière,

¹ Il y a certains livres latins de la rareté desquels on ne se doute guère, parce qu'ils ne sont pas cotés comme tels dans les manuels courants de bibliographie et dans les catalogues. Le Stace d'Aliate est du nombre. Vendu, en 1782, 13 livres 4 sols, somme élevée pour l'époque, et acquis par le libraire Tilliard, il n'a pas reparu depuis. Nous l'avons vai-

nement cherché dans les grandes bibliothèques de Paris. Silvestre, qui n'en avait pas vu d'exemplaire, n'a pu donner dans son recueil des *Marques typographiques* la première marque d'Aliate, différente des deux autres. Nous n'avons trouvé ce livre en France qu'à Dijon, où il figure dans le Catalogue des incunables rédigé par M^{de} Pellechet.

décrit par de Bure¹ et que la plupart des bibliographes citent d'après lui, portait l'adresse d'Aliate, rue Saint-Jacques, à l'enseigne de *l'Image Sainte-Barbe*.

Aliate publia ensuite les Règles de grammaire (*Regulae grammaticales*) d'Antoine Mancinelli. Nous reproduisons ci-dessous le titre de cet ouvrage avec la marque d'Aliate, tirée en rouge. Elle est différente de celle du Stacc. On y voit en haut l'aigle de Milan et, dans le cadre, cette devise, faisant allusion aux auteurs d'Italie qu'Aliate a l'intention de publier : *A fructibus eorum cognoscetis eos* « Vous les connaîtrez d'après les fruits qu'ils produiront ».

**Antonii Mancinelli epitoma
seu Regule constructionis.**

Titul.

| | |
|------------------------------|---------------------|
| Personalia verba l. i. | Partitua l. viii. |
| Impersonalis l. ii. | Relativa l. ix. |
| Adverbialia locallia l. iii. | Interrogativa l. x. |
| Infinita l. iii. | Comparativa l. xi. |
| Secunda l. v. | Superlativa l. xii. |
| Septima l. vi. | Participia l. xiii. |
| Distributiva l. vii. | Figure l. xiiii. |

Summa declinationis.

Thesaurus de varia constructione.



La préface de Mancinelli est datée de 1492. C'est la date de la composition du livre et non celle de l'impression, comme l'ont cru la plupart des bibliographes. Aliate n'était pas encore à Paris, et Hopyl occupait alors la maison de l'enseigne *Sainte-Barbe*. Les caractères sont ceux de Pierre Le Dru.

¹ *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. le duc de La Vallière*, première partie, par Guillaume de BURE fils aîné; Paris, Guillaume de Bure fils aîné, 1782, in-8°, t. 1^{er}, n° 2547.

Les *Regule grammaticales* donnent la seconde adresse d'Aliate devant le collège de Navarre (*ante collegium Navarree*), où il était installé en 1498.

Le 14 mars 1498 (n. st.), Aliate publie le poème en vers latins élégiaques, de son compatriote frère Bonvicino de Ripa, sur la Vie des maîtres et des écoliers (*De Vita scholastica*). La marque d'Aliate, tirée en rouge, figure sur le titre. Le livre a été imprimé par Guy Marchant, qui en a tiré des exemplaires avec sa marque en remplacement de celle d'Aliate, et qui a changé l'achevé d'imprimer en le mettant à son nom avec l'adresse de son atelier du Champ Gaillard. Un exemplaire ainsi modifié est signalé par Brunet (*Manuel du Libraire*, t. IV, col. 1312), comme se trouvant à la Bibliothèque nationale.

On croit que cette édition est la première de ce livre qui ait été imprimée en France. Elle contient, de plus que l'édition originale de Milan, la prose de quelques miracles dont le récit est intercalé dans le texte à titre d'exemple. Les imprimeurs de Poitiers, Bouyer et Bouchet, en firent aussi une édition immédiatement après, d'après ce même texte¹.

Le 16 février 1499 (n. st.), Aliate fit paraître les Lettres latines de Gasparino de Bergame, ouvrage qui avait servi de texte au premier livre imprimé à Paris. Pour les Lettres de Gasparino, Aliate répète la formule *mira arte impressa*, en ajoutant *ac summa cura* « et avec le plus grand soin », au lieu de *ac diligentia* qu'il avait mis à la fin du Stace de 1497.

Or il ne paraît pas avoir dit la vérité, à moins qu'on admette qu'il ait pu composer typographiquement son volume dans l'atelier d'un confrère, car les caractères sont encore ceux de Guy Marchant, et au verso du titre on voit la grande planche de *la Nef de la Vie humaine* qui fait partie des illustrations du *Compost et Calendrier des Bergiers*, imprimé par ce dernier. (Voir t. I^{er}, p. 370.)

A la fin du livre, Aliate précise sa demeure devant le Collège de Navarre, aux Boucheries Sainte-Geneviève (*apud Lanios*).

La même année, il publie les *Elegantiarum precepta* d'Agostino Dati, volume in-quarto imprimé par Nicole de La Barre. Cette fois il n'y a pas d'équivoque, l'imprimeur véritable est nommé. (Voir fac-similé, p. 293.)

Le 3 mars 1499 (1500 n. st.), Aliate fait paraître, dans le même format, les Centons latins à l'imitation de Virgile, par Proba Falconia.

¹ Cette édition était restée inconnue. Nous l'avons décrite dans les *Origines et débuts de l'imprimerie à Poitiers* (p. 119-120, et n° XXXVIII,

p. xxxviii, de la *Bibliographie*). On en trouvera des fac-similés aux n° 144 et 145 des *Monuments de l'imprimerie à Poitiers*.

La marque d'Aliate qui figure sur le titre n'est plus tout à fait la même qu'auparavant. Le dessin en est modifié; on n'y voit plus l'aigle de Milan, mais la devise : *A fructibus eorum cognoscetis eos*, subsiste toujours :

Probe Valerie prestā

tis ingenij femine preclarissimi Antonij opus/
veteris pariter ac noui testamenti (et si non omnia)
precipua tamen miseria colligens / accuratissime
nuper recognitum.



Il a changé de local pour aller s'établir « au Mont Sainte Geneviefve », devant le collège de la Marche, à l'Ymage Saint Loys :

Imprime pour Alexandre Aliate demourant
au mont sainte Geneviefue a l'ymage saint
Loys deuant le college de la Marche. M. d. cccc.
lxxxix. Le. iij. iour de Mars.

Le livre est imprimé avec les caractères de Guy Marchant.

Bouyer et Bouchet, imprimeurs de Poitiers, se servirent encore de l'édition des œuvres de la femme-poète, donnée par l'Italien Aliate, pour en publier une autre à leur tour¹.

Citons encore le traité *De arte bene vivendi et bene moriendi*, petit in-quarto imprimé pour le compte d'Aliate le 20 octobre 1501, au Mont-Saint-Hilaire, à l'enseigne *Sainte-Catherine*, qui est celle de l'imprimeur Denidél.

¹ Cette impression poitevine, qui avait échappé à nos recherches lorsque nous avons publié notre ouvrage sur les *Origines et les débuts de l'Imprimerie*

à Poitiers, a été découverte par M. Robert Proctor. Elle est indiquée, sous le n° 8751, dans l'*Index of early printed Books* (ouvrage cité).

Aliate a publié d'autres livres que nous n'indiquons pas ici. Ce sont généralement des opuscules ou des ouvrages de peu d'importance. Bien qu'il ait mis son nom et son adresse en français sur des livres dont le texte est en latin, il n'a pas publié de livres français. Il a quelquefois signé de son seul prénom d'Alexandre, aussi l'a-t-on parfois confondu avec Martin Alexandre, libraire, rue Saint-Jacques, à *la Croix de Bois*, et avec Jean Alexandre, libraire de l'Université d'Angers. Son exercice, soit comme imprimeur, soit comme libraire, a duré jusqu'en 1505 environ. Il a changé une quatrième fois de domicile pour s'installer au Mont-Saint-Hilaire, *aux Liouceaux d'Or*, près du collège des Italiens (*sub Leuculis aureis e regione Collegii Itolorum in Monte Divi Hilarii*).

Revenons aux imprimeurs français.

Antoine CHAPPIEL a imprimé pour Germain Hardouin un livre d'heures daté du 5 octobre, sans indication d'année :

**Sensuit l'ordre du service contenu es heures
presentes. Et premierement.**

Le Calendrier.

Les quatre euangiles. La passion.

Les heures de nostre dame sans rien requierir.

**Auec les heures de la croix et du saint esprit
pareillement.**

Les heures de la conception nostre dame

**Les sept pseaulmes et letanies : et les oraisons
requises.**

Les vigiles a. iij. pseaulmes et. iij. lecons.

Suffrages acoustumes de mettre en heures.

**Auec vne singuliere protestation de la foy catho-
lique deuotion tressinguliere.**

Les sept pseaulmes en francops.

**Le horloge de la passion nostre seigneur Iesu-
christ contenant. lxxiiiij. heures auec vne oraison**

**de nostre seigneur iesuchrist. Composee par mai-
stre Jehan quantin docteur en theologie.**

Oraison de saint roch.

**Les presentes heures a l'usage de Rome
ont este acheuees Le. vii. iour de Octobre. Par An-
thoine Chappiel imprimeur demourant a paris
en la rue saint Jehan de beuuais a l'en seigne
des conguis. Pour Germain Hardouin Libraire**

Le Calendrier commence en 1497, mais il n'est pas sûr qu'on puisse faire remonter l'exercice de Chappiel à cette année-là, d'autant plus que c'est vers

1500 seulement que Germain Hardouin s'établit, et ce n'est guère qu'à partir de 1503 que l'on cite des livres au nom de ce dernier et avec une date. De plus, l'adresse de la rue Saint-Jean-de-Latran, à l'enseigne des *Cougnis* (sic), c'est-à-dire des *Conils*, où Simon de Colines s'établit plus tard, est la seconde adresse d'Antoine Chappiel.

Le volume dont nous venons de reproduire la dernière page est exécuté avec les types qui avaient été employés pour les *Heures à l'usage de Rome*, imprimées le 12 février 1493 (n. st.), par Jean Morand, pour Geoffroi de Marnef (voir p. 209), et pour d'autres Heures de Jean de Conlouce du 2 juillet 1492. (Voir p. 305-309.)

Ce n'est qu'à partir de 1500 que l'on trouve, à la fin des Sermons de saint Augustin, une date aux livres de Chappiel :

| | |
|---|--|
| <p>Quod qui pro et de pte mundi voluit nasci et rudi: a iudea approbat a iudea traditio oculo tra di: binculū alligat: et sicut agnus innocens a d. blethne duci: atq. p. p. r. b. a. n. e. r. e. l. p. h. e. p. l. a. r. i. et herodis ider le: offerri a factis i. e. s. t. i. b. u. s. a. c. a. l. a. r. i. s. i. g. e. t. i. s. i. s. p. p. o. s. i. t. u. b. e. r. a. t. i. s. p. u. t. a. c. o. s. p. u. t. i. p. i. n. i. c. o. n. a. c. i. c. o. l. a. p. h. i. s. r. e. d. i. a. r. i. d. i. n. e. p. e. r. a. r. i. f. a. c. i. e. v. e. l. a. r. i. v. e. r. i. b. u. s. i. p. o. l. i. a. r. i. c. e. z. e. r. i. e. l. a. u. d. i. a. l. i. g. i. t. i. s. e. u. e. r. l. e. a. r. i. a. l. i. e. l. a. s. t. r. o. n. a. d. e. p. n. a. c. i. s. f. e. l. l. e. e. t. s. e. r. t. o. p. o. t. a. r. i. e. t. l. a. n. e. z. a. v. u. l. u. e. r. s. e. t. C. u. t. o. m. i. n. e. p. r. h. a. s. l. a. r. a.</p> | <p>l. i. s. t. m. a. s. p. e. n. a. s. t. u. a. s. q. u. a. s. e. g. o. l. i. d. i. g. e. n. a. r. e. c. o. l. o. v. e. l. p. e. r. f. a. c. r. a. m. r. r. u. c. m. a. e. m. o. y. s. e. m. t. u. s. l. i. b. e. r. a. m. e. a. p. e. n. i. a. i. n. f. e. r. n. i. e. l. p. e. r. d. u. c. e. r. e. m. e. d. i. g. n. e. l. a. q. u. o. p. e. r. d. u. c. i. t. i. l. a. t. e. o. n. e. m. t. e. r. r. i. c. e. a. e. f. f. i. c. u. m. Q. u. i. c. u. m. p. a. t. e. r. i. s. p. i. r. i. u. l. a. n. c. t. o. v. i. u. s. e. t. r. e. g. n. a. s. i. t. e. c. u. l. a. t. e. c. o. z. a. m. A. m. e. n.</p> <p style="text-align: center;">f. i. n. i. s.</p> <p>¶ Impressū p. c. i. t. i. s. a. p. e. r. a. n. t. h. o. n. i. u. m. c. h. a. p. p. i. e. l. i. m. p. e. d. i. s. c. i. a. b. i. t. l. a. u. m. a. r. l. i. b. r. a. r. i. u. m. s. t. a. l. l. u. e. v. i. n. u. e. r. s. i. t. a. t. i. s. p. i. s. s. i. I. n. v. i. c. i. s. i. s. t. a. c. o. m. p. o. s. i. t. i. s. a. n. o. d. a. t. i. s. i. s. t. e. n. t. o. x. l. l. l. l.</p> |
|---|--|

Antoine Chappiel a imprimé pour Germain Hardouin un livre d'heures, avec illustrations et bordures, remarquable par son format bizarre, étroit et très allongé comme un almanach ou agenda. C'est le seul de ce genre que nous connaissons. Bien que, par sa date, il appartienne aux premières années du XVI^e siècle, nous n'avons pas cru devoir le séparer de la notice consacrée ici à ce petit atelier, d'autant plus que Chappiel a débuté tout au commencement du XVI^e siècle, et que cette curiosité typographique constitue sa principale production. On trouvera ci-après des spécimens de ce livre d'heures. Les illustrations sont, avec quelques variantes, des copies de celles des heures imprimées par Pigouchet et Kerver. On remarque, dans les bordures, des histoires de la Bible, *l'Arbre de Jessé*, *la Fuite en Égypte*, *la Décollation de saint Jean-Baptiste*, etc., des scènes rustiques et de chasse et quelques-uns des sujets de *La Danse Macabre*. La table se termine par des bordures à tranches coupées figurant une croix.

HEURES A L'USAGE DE ROME

IMPRIMÉES POUR GILLET HARDOUIN, LIBRAIRE, SUR LE PONT AU CHANGE

ATELIER D'ANTOINE CHAPPEL, AU COLLÈGE DE TRIGUET

Jesús soit en ma teste et a mon entendement.
 Jesús soit en mes peulx et a mon regardement.
 Jesús soit en mon cuer et a mon pissement.
 Jesús soit en ma Vie et a mon trespassement. Amen.

Qui son cuer du tout met en dieu.
 Il a son cuer et sa dieu
 Et qu'il se met en aultre lieu
 Il pert son cuer et si pert dieu.

A la louenge de dieu & de sa tres-sainte et glorieuse mere et a la edification de tous bons catholiques furent comencées ces presentes heures A l'usage de Roume pour. Gillet Hardouin libraire demourât a Paris sur le pont au change au pres de la belle ymage nostre Dame a l'en seigne de la Rose.

H

Les dix
mande
rit de sai
te eccise
le prestre

Titre avec marque du libraire.

Deus in adiutorium meum intende. Domine ad adiuuandum me festina. Gloria patri et filio. Sicut erat. Hymnus. Memeto salutis auctor: q no ftri quondam corporis epulibata Virgine nascendo forma sumpset: Maria mater gratie mater misericordie tu nos ab hoste protege et hora mortis suscipe. Gloria. Gloria in excelsis deo: in terra pax hominibus bonae voluntatis. Gloria. Gloria in excelsis deo: in terra pax hominibus bonae voluntatis. Gloria. Gloria in excelsis deo: in terra pax hominibus bonae voluntatis.

Je croy
en iesus:
son seul

Et il

La Présentation au Temple.

HEURES A L'USAGE DE ROME

IMPRIMÉES POUR GILLET HARDOUIN, LIBRAIRE, SUR LE PONT AU CHANGE

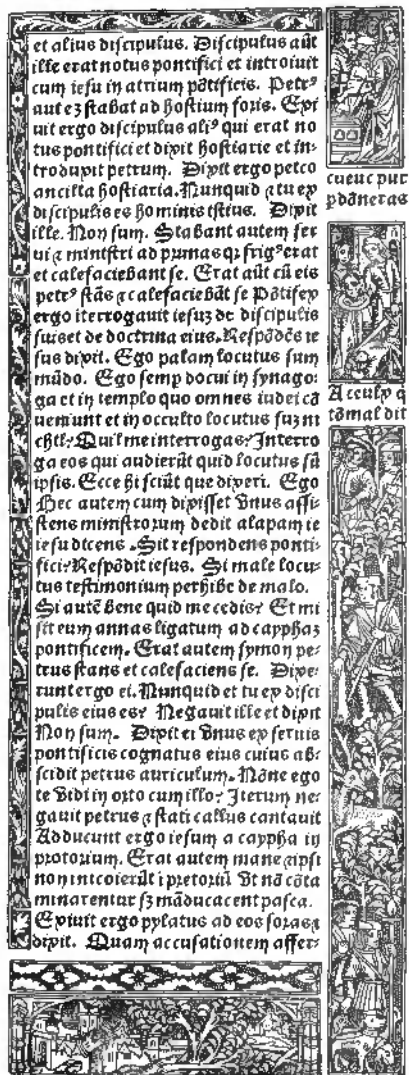
ATELIER D'ANTOINE CHAPPIEL, AU COLLÈGE DE TRIGUET



R

Hic

Parabole du Riche et de Lazare.



R

Hic

Page de texte.

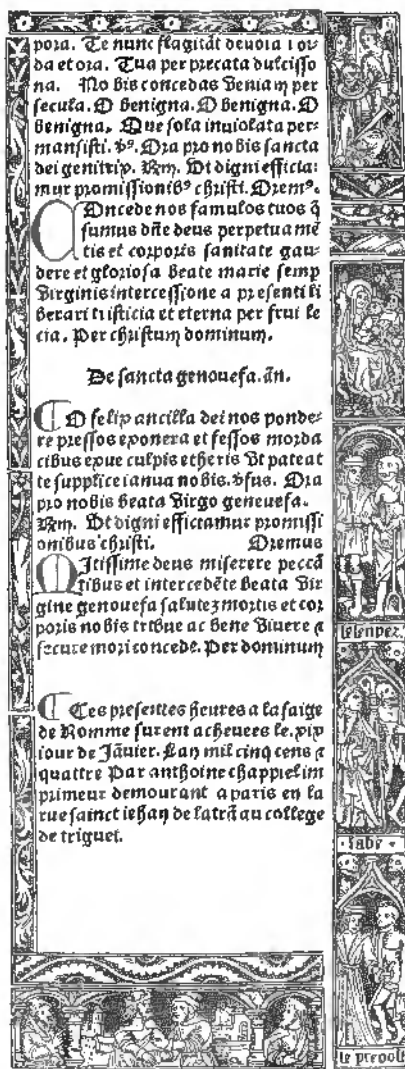
HEURES A L'USAGE DE ROME

IMPRIMÉES POUR GILLET HARDOUIN, LIBRAIRE, SUR LE PONT AU CHANGE

ATELIER D'ANTOINE CHAPPIEL, AU COLLÈGE DE TRIGUET



Table avec bordures formant la croix.



Fin avec l'achevé d'imprimer.

Le 10 octobre 1500, Antoine Chappiel terminait l'impression du *Processus judicarius*, ouvrage de Nicolas de Palerme, pour le compte du libraire Claude Jauemar, demeurant alors à l'Écu de France, près de Saint-Benoît (*ad intersignium sancti Francie prope Sanctum Benedictum*). Sur le titre, tiré entièrement en rouge, on remarque une assez bonne petite figure sur bois.

Chappiel a encore imprimé, pour le même éditeur, le *Speculum Ecclesie* du cardinal Hugues de Saint-Cher. La gravure sur bois du *Processus judicarius* se voit sur le titre du *Speculum Ecclesie*, mais elle est tirée en noir :

**Speculū ecclesie
vna cum speculo sacerdotum.**



¶ Domini hugonis sunt
est dialis ordinis polinocoz
eractus amantissimus qui
speculum et ceteris scribitur
In ipsi scilicet
Di numero ordine et signifi-
ficati de sacri dotalla vestitus
Rubrica prima
¶ In apostolus ad ephes-
os. vi. Induite vos
armaturam dei. di possit ante
aduerus filiales diaboli. Hec
armatura est diuina lacerta
et alia significationis. Septem
est virtutes respicientia septem
vestitus qui dicitur in hunc
ergo passionis. Hic enim ergo
vestitus quo induit sacer-
dos est amicitia quo capere te-
gitur. Significans saluti em q
pre fidem et dicitur. De huius
apud hunc ad ephesinos scrio.
¶ Galatolululo adsumite. i. e
presentia est illi cooptosis qui
vindicta iudei et dicitur in hunc
tra. Luc. xxi. c. Math. xxvi.
¶ Prophetia nobis ipse dicitur
qui te pascit. Hic dicitur dicitur
metu quo regis corpus a sur-
tu vobis ad deos dicitur vestitus
de huius dicitur ad hunc et hunc
ipse huius dicitur proventu ecclesie
fuerit. et ex merito ecclesie de
oficiis. De huius dicitur episcopo ad
Romano. vbi. Speculū sal-
ui facti sumus. Huius dicitur
vestitus qui qua illius herodis
vestitus quo sacro dicitur
est corrigia dei et signum. Hec
huc signum atque iudicia qui
dicitur huius dicitur a iure se dicitur
strigilia. C. dicitur a malo. et
operari bonus. De huius dicitur
et. Et in illius signum dicitur
huc et. Hec dicitur et dicitur
est flagellum qui pascit ce-
redus ipse. Hic. et. Quare
vestitus qui qua dicitur in
bulm est manipulus qui in
liua ponitur per quem huius
tudo vestitus qui qua dicitur ad
nerle di bellam de huc dicitur
apud hunc. Huius dicitur
et dicitur ipse. ad dicitur
¶ In manipulus representat
funi quo ligatus fuit dicitur
alude de dicitur vnde.
xvii. L. dicitur dicitur et ligatus
rati eum. Quare vestitus
qui qua sacerdos induit uer-
est dicitur dicitur et huc dicitur
dicitur dicitur quod huius dicitur
huc dicitur. dicitur que signum

Le volume n'est pas daté, mais il est de la même époque que le *Processus*. A la fin, Chappiel se dit habile dans l'art d'impression (*artis impressorie peritus*):

Finis laudis.

Speculum ecclesie vna cum speculo sacerdotum pascit nos
niteri ipse per. Antonius Chappiel artis impressorie peritus
operalla claudii Jauemar libysarii casari aliam vniuersitatis
eis pariter dicitur in hunc sancti benedicti ad intersignium
sancti francie prope sanctum benedictum.

Chappiel demeurait alors rue Saint-Jean-de-Latran, au collège de Triguët. Cette adresse est indiquée sur d'autres livres.

Le petit caractère gothique de 8 points, dit *lettre de somme*, avec lequel sont exécutés les *Sermones Sancti Augustini*, le *Processus judicarius* et le *Speculum Ecclesie*, est semblable à celui dont Jean Morand s'est servi en septembre 1497

pour imprimer les *Summulae Petri Hispani*, avec le commentaire de Georges de Bruxelles (Voir p. 218.) En voici l'alphabet :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U
 v x y z a b c d e f g h i k l m n o p q r s t u v x y z
 t w x y z a b c d e f g h i k l m n o p q r s t u v x y z
 a b c d e f g h i k l m n o p q r s t u v x y z

Jean POITEVIN, demurant *en la rue Neufve Nostre Dame*, a publié en 1498 plusieurs livres d'heures. Nous donnons ci-dessous le titre de l'un d'eux :



Les uns et les autres sont datés respectivement du 15 mai, du 2 juillet, du 15 août et du 15 octobre.

On connaît aussi de lui une édition des *Heures à l'usage de Rome*, du 8 mars 1499 (v. st.), à la fin desquelles il est qualifié simplement de libraire. D'autres éditions, décrites par Brunet (*Manuel du Libraire*, t. V, col. 1666-1667), sont sans date. Poitevin s'est servi du matériel d'illustration d'Étienne Jehannot et paraît avoir eu à sa disposition des fontes de Pierre Le Caron. M. Proctor¹ cite encore de Jean Poitevin des Heures du 20 février 1499 (n. st.), qu'il croit être à l'usage du Mans, et lui attribue des Heures à l'usage de l'Église de Salisbury, dont il n'a pu préciser la date, l'exemplaire qu'il a vu étant incomplet. Le même bibliographe met à l'actif de Poitevin un livre imprimé pour Jean Petit, intitulé *Minorica elucidativa*, daté du 22 mars 1500 (n. st.), ainsi que sept autres impressions diverses. Jean Poitevin avait pris pour marque l'homme et la femme sauvages, qu'il avait copiée, à l'exemple de Michel Toulouse, sur celle de Philippe Pigouchet, en y substituant ses initiales.

Nicolas DESPREZ, imprimeur, passe pour avoir exécuté, pour le compte de Jean Petit, un *Roman de la Rose*, in-folio à deux colonnes avec figures. L'édition que nous avons examinée attentivement est composée avec le second caractère de Le Caron, celui de *L'Aguillon d'amour divine*, dont Poitevin s'était servi. (Voir alphabet, p. 91.) Bien que la suscription finale soit ainsi conçue : *Imprimé nouvellement à Paris par Nicolas Desprez, imprimeur, demourant en la rue Sainct Estienne à l'enseigne du Mirouer*, nous avons lieu de douter de la véracité de cette assertion, car il existe des exemplaires de la même édition dans lesquels la marque de Jean Petit est remplacée par celle de Pierre Le Caron, ainsi que Brunet l'a constaté (*Manuel du Libraire*, t. III, col. 1173). Il ne serait pas impossible, toutefois, que Nicolas Desprez, qui a certainement été imprimeur de métier, ait commencé à travailler avec le matériel de Le Caron, qu'il aurait loué ou emprunté, et qu'il ait payé cette location en exemplaires du *Roman de la Rose*, imprimés au nom de ce dernier.

Cette édition, qui ne porte pas de date, doit avoir été exécutée de 1498 à 1500. Les illustrations en sont les mêmes que celles d'une édition sans date, imprimée par Jean Petit, que nous avons attribuée aux presses du Petit Laurens (Voir fac-similé, p. 138) et qui l'a quelque peu précédée, comme l'indique l'état matériel de la dernière planche ébréchée dans les filets de cadre.

¹ *Index to early printed books*, n° 8369-8376; livre cité.

Les mêmes figures avaient déjà été utilisées dans une édition du *Roman de la Rose* imprimée par Jean Du Pré après 1493. Les bois, gravés à Lyon, provenaient du matériel de l'imprimeur Guillaume Le Roy.

En fis estlargir et estendre
 Ce fut tout ce que ie fofis
 Mais de tant fus ie lors bien sis
 Qu'onques nul mal grene men sceut
 Le doulp qui nul mal nen conceut
 Ains me consent et seuffre a faice
 Ce quil set quil me conuint faice
 Si mappelle il de convenant
 Que luy fais grant de sauenant
 Et suis trop oultrageulx ce diet
 Si ny met il nul concedit
 Que ne preigne et manic et cucille
 Rosiers blancs et fleurs et fueille
 Quant en si hault degre me di
 Que leus si noblement cheui
 Que mesperance nest pas fable
 Pource que bon et agreable
 Fusse vers tous mes bienfaicteurs
 Comme faire doiuent de beurs
 Car moult estoie en eulx tenu
 Quant par eulx ie suis deuenus
 Si riche que pour voir affiche
 Richesse nestoit pas si riche
 Au dieu damours et a Venus
 Qui meurent apde plus que nulz
 Puis a tous les bacons de lost
 Lesquelz iamaiz dieu ne foicost
 Des secours aux fins amoureux
 Entre les baisiers sauouteux
 Rendi grace dix fois ou vingt
 Mais de raysonne me souuint
 Qui tant gasta en moy de peine
 Maul gre richesse la vilaine
 Qui oncques de pitie nusa
 Quant lentrete me refusa
 Du senteret quelle gar doit
 De cestuy pas ne se gar doit
 Par ou ie suis ce ans Venus
 Repostement les saulz menus
 Malgre mes mortelz ennemis
 Qui tant meurent ariere mis
 Especialment tal ouffe
 A tout sonchappeau de soucie

Dui des amans les roses garde
 Moult en faict orez bonne garde
 Ains que dilec me remuasse
 Du mon dueil encoz demourasse
 Par grant iolirete cueillz
 La fleur du beau rosiert fleur
 Ainsieus la rosiert vermeille
 A tant fut iour et ie mesueille

Cest fin du roimant de la rose
 Du lact damours est tout enlose



Imprime nouvellement a Paris par
 Nicolas des prez Imprimeur demou
 rant en la rue saint estienne a lenseigne
 du miroir

Panzer cite un TERENCE en latin, avec préface de Josse Bade, imprimé par Nicolas Desprez (*de Pratis*) en 1483. Il y a erreur évidente : Josse Bade, alors à Lyon, n'a rien écrit avant 1492. Ne serait-ce pas une édition de 1498

avec date falsifiée, ou plutôt une autre de 1508 existant réellement au nom de Nicolas Desprez, avec un millésime altéré ou mal lu ?

Hain décrit sommairement, sous le n° 11663 de son *Repertorium bibliographicum*, une édition du *Mistère de la Passion*, au nom de Nicolas Desprez, à laquelle il donne la date de 1498. Cette date se rapporte à la dernière représentation de la pièce qui eut lieu à Paris. On voit un exemplaire de ce livre à la Bibliothèque nationale; il en existe un autre à la Bibliothèque de Dresde.

**Le mistère de la passion de
notre seigneur iesuchrist nouvellement imprimé a paris**



Au bas du titre se trouve une gravure qui nous paraît être sur cuivre en raison de la finesse des tailles. Elle représente une crucifixion encadrée dans des bordures de grotesques.

Le caractère du *Mistère de la Passion* est un type de 10 points, que l'on retrouve chez le Petit Laurens et dont voici l'alphabet :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U
 a b c d e f g h i k l m n o p q r s t u v x y z
 ð æ ç ù ò ð ð ð ð ð ð ð ð
 . : / C f f f f

Au verso du titre, une grande gravure sur bois représente deux moines assis. Au recto du 2^e feuillet commence le *Prologue capital*.

Au 6^e feuillet verso, on lit ces lignes : *Cy commence le mistère de la Passion de Nostre Sauveur Jesucrist avecques les additions et correctians faictes par très éloquent et scientifique docteur maistre Jehan Michel, lequel mistère fut joué à Angiers moult triumphtement et dernièrement à Paris l'au mil quatre cens quatre vingtz et dix-huit.*

Au-dessous de ce libellé, une remarquable petite gravure sur cuivre représentant *la Fuite en Égypte* remplit le bas de la colonne :

C Cy commence le mistere de la pas-
 sion de nostre sauveur iesucrist avecqs
 les additions et corrections faictes par
 tres eloquent et scientifique docteur mai-
 stre Jehan michel. Lequel mistere fut
 joue a angiers moult triumphtement
 et dernièrement a paris l'au mil quat-
 tre cens quatre vingtz et dix-huit



Au recto du 206^e et dernier feuillet, on lit l'achevé d'imprimer qui est ainsi formulé : *A l'anueur et à la louange de Nostre Seigneur Jesucrist et de la court de*

Paradis a esté imprimée à Paris ceste présente Passion pour Nicolas Despres, imprimeur, demourant devant le petit huys Saint Estienne des Grès à l'enseigne du Miroir :

Le crucifiement de iesus

Sus Gallans
Donstres 3 Bouc ry fore et Baillans
Remettes ceste piece a luyx

Jacob
A dieu gallans iusquau retour
Faitte tant que soyx en grace

C Jcy remettent la pierre

C Prologue final

Rubion
Lieu de ton bout
Marrhantonne
Je ne puis
Ette est si grande que rest taige
Ascarius
Hault hault marchantonne couraige
Lieu fort
Marrhantonne
Il est bien mestier
L'apste
Le coipe est la donc tout entier
Et se monument bien ferme
Qui sera tantost conferme
De tous nos seaultz et signateurs

Pays qu'auone en temps et espace
De reduire en bief par escript.
La passion de ieus christ
Ayons en retrordacion
Affin que par compassion
Puissons meiter mesouey
Et en fin auoit gloire Amen

C A l'onneur et a la louange de nostre
seigneur ieus christ et de la route de para
dis a esté imprimée a paris ceste presens
le passion pour Nicolas despres impres
seur demourant devant le petit huys
saint estienne des grès a l'enseigne du mi
roir

Il est fort probable que cette œuvre dramatique a été imprimée aussitôt ou peu de temps après la représentation. En fixant cette impression à 1499 ou 1500, nous ne pensons pas nous écarter trop de la vérité.

Il existe une édition du *Miroir de la Rédemption humaine*, avec des figures sur bois, qui porte à la fin cette mention : *Imprimé à Paris par Nicolas Desprez demourant devant le petit huys Saint Estienne des Grès, pour Jehan Petit, marchand libraire, demourant en la grant rue Saint Jacques, à l'enseigne du Lion d'Argent*. Ce livre, de format in-folio, que nous n'avons pas vu, mais qui est décrit avec soin par Brunet (*Manuel du Libraire*, t. V, col. 482), contient la même traduction que les éditions lyonnaises et peut-être aussi les mêmes bois, comme c'est le cas pour *Le Roman de la Rose*.

L'impression est de la fin du xv^e siècle, car on y trouve l'adresse du *Lion d'Argent*, que Jean Petit quitta exactement le 14 avril 1500 pour s'établir de l'autre côté de la rue, au *Lion d'Or*.

Panzer (*Annales typographici*, t. II, p. 335, n° 614) indique, d'après Maittaire, une édition latine de Lactance et de l'Apologétique de Tertullien, avec les notes de Gilles de Delft, que Nicolas Desprez aurait imprimée, dans le format in-quarto, pour le libraire Jean Petit, en 1500.

En voilà assez, ce nous semble, pour admettre Nicolas Desprez parmi les imprimeurs parisiens de la fin du xv^e siècle; mais il appartient plutôt au siècle suivant, et nous ne pouvons nous dispenser de donner dès à présent quelques renseignements succincts sur sa personne et sur ses travaux.

Nicolas Desprez a travaillé pour le libraire Durand Gerlier. Il a imprimé pour ce dernier une édition des *Cent Nouvelles nouvelles* :



Es cent nouvel les nouvelles.

Contenant en soy cent chapitres et hystoires ou nouveaulx comptes plaisans et recreatiz pour deuiser en toutes compaignies.

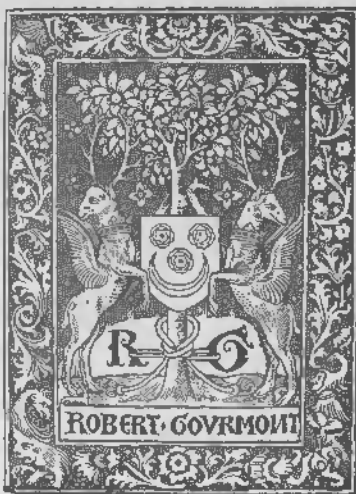
La grande initiale historiée d'un homme à bonnet de fou, embrassant une femme en cornette, figurée sur le titre, est copiée sur une lettre semblable dont Claude Dayne, imprimeur à Lyon, s'est servi le premier en 1497.

Nicolas Desprez était de Troyes en Champagne (*Trecensis Campanus*), comme il le déclare lui-même à la fin du livre intitulé : *Elegantiorum medulla Jacobi Vimphelingi*, qui a été revu et corrigé par Nicolas Dupuis (*de Puteo*), de Troyes, dit *Bonne-Espérance* (*Bona-Spei*), son compatriote. Il s'intitule imprimeur attiré de Denis Roce, libraire bien méritant (*fidelis calcographus honesti viri Dionisii Roce bibliopole bene meriti*), à la fin du livre que nous venons de citer. Les caractères romains de Michel Toulouse, imprimeur rue des Amandiers,

dont Denis Roce était copropriétaire (voir p. 314-315), étaient passés dans l'atelier de Desprez, après que Michel Toulouse fut exproprié. (Voir p. 316.)

L'exercice de Nicolas Desprez s'est continué pendant les vingt premières années du xvi^e siècle. Il avait pour femme Jeanne Poulliac, fille de l'imprimeur de ce nom. Il a demeuré successivement rue Saint-Étienne-des-Grès, devant la petite porte de l'église (*devant le petit huis Saint Estienne des Grès*), et rue des Porées, près de l'hôtel de Cluny et du jardin de la Sorbonne (*in vico Olerum apud magnum hortum e regione Cluniaci*).

Robert GOURMONT a d'abord été associé avec Antoine Denidel. Sa marque, quelquefois tirée en rouge, représente les armoiries des Gourmont, originaires de Saint-Germain-de-Varreville, près de Valognes :



On voit cette marque ainsi tirée sur la *Livia* de Fausto Andrelini, qui se vendait au collège de Trignet (*in collegio Triguati*), et sur d'autres livres.

Le 25 février 1499 (n. st.), Gourmont imprime avec Denidel le poème intitulé *Homerus in Iliadem*, que nous avons déjà cité parmi les travaux de ce dernier. (Voir fac-similé, p. 265.) Ce livre est imprimé avec des types de bâtarde (*novis optimisque characteribus*) dont nous avons donné l'alphabet (voir p. 266) et qui restèrent sa propriété.

Robert Gourmont imprime ensuite seul, rue Saint-Jean-de-Latran, à la *Corne de Daïm*, et se sert d'un petit caractère gothique employé aussi par

Denidel (voir p. 268) et dont Antoine Chappiel avait aussi une fonte. (Voir alphabet, p. 353.)

Explirit alphabetum diuini amoris de eleuatione
mentis in deum. a venerabili quodam magistro et
celsissime vite viro. Ordinis Carthuricæ compoſitus;
se nouiffimè per quendam fratrem ordinis minorum
ſumma diligentiâ reuifum atq; correctum. Impreſ-
ſum Parifiâ per Robertum gourmont

Robert Gourmont est la tige des de Gourmont qui furent imprimeurs, libraires ou graveurs au xvi^e siècle¹.

Gaspard PHILIPPE, imprimeur, aurait commencé à imprimer à la fin de 1499, d'après M. Proctor, qui cite de lui un poème du Mantouan terminé avant le 30 novembre de cette année-là. Philippe a imprimé, en 6 feuillets petit in-quarto, pour son confrère Nicole de La Barre, le poème d'Ovide, *De Nuce*, dont nous reproduisons ci-dessous la dernière page en fac-similé :

Si merui videorque nocens:imponite flammæ
Et liceat miseræ dedecus esse ferel.
Si nec cur vrar:nec cur excidar habetis:
Parcite:sic captum perficiatis iter.

PVBLII OVIDII
NASONIS DE
NUCE LI
BELLVS
FINIT
DEO
GRA
TI
AS

*

Opusculum hoc nasonis de nuce
exaratum:ac sedulo quidem nõ par
ua cura emédatum simul parrhiis re
cognitũ per Gaspardum philippe.
Expensis.m.nicolai de barra

Sur le titre de cette pièce, qui est sans date, on voit la marque d'Antoine Denidel, qui avait partagé les frais d'impression avec de La Barre.

¹ Pour plus de détails sur les de Gourmont, imprimeurs et graveurs, voir *Geoffroy Tory*, peintre et graveur, premier imprimeur royal, réformateur de l'orthographe et de la typographie sous Fran-

çois I^{er}, par Auguste BERNARD; deuxième édition: Paris, librairie Tross (imprimerie Jouaust), 1865, in-8^o, p. 347-350; et RENOUARD, *Imprimeurs parisiens*, p. 157-160; ouvrage cité.

Gaspard Philippe a imprimé le poème de Mancinus, *De Passione Christi*. Le livre se termine par le mot *Ameu*, formé avec des initiales sur fond criblé d'une forme particulière. Philippe donne son adresse rue Saint-Jacques, à l'hôtellerie du *Gravel Saint-Autoine*, près des Jacobins (*in diversorio insignis beati Anthonii secundum Jacopitas*). Voici le commencement et la fin de ce poème :

Dominici Mancini de passione domini
nostri Iesu Christi Liber incipit.

Propositio.

Mon hoim laudes nec lortia facta viroz
Promē nūc mīdior: filio maiora ferre
Cōcepti: Nā gesta dei q̄ ei virgine matre
Natus homo: terras demisit ad imas:
In mediu in solita cupio memorare camena:
Nec leries rerum gestarum tota canenda est:
Sed mors: & cause mortis relerentur mi que
Quam voluit christus pro toto penderē mundo:
In cruce: iude pile to prelide terre.
¶ Inuocatio virginis: & Euangelistarum.

Virgo faue cepris queso sãctissia nostris:
Cui⁹ opē supplex frustra⁹ nēo vocauit:
Microgo cōcites nato: mysteria cuius
Aggredior: Vires mihi dei cōarib⁹ eãjs:
Det mentem stabilem duos p̄ferre labores:
Euadam vt voti compos: quo letibere possim
Quod mihi corde sedel: quod tota mente volūto:
Scribere sit mihi fas: non vilo numine leso
Quicquid diuino nuper caleactus amore
Spiritus admonuit: non hec audacia culpe:
Nec data sint vito que scribam carmina vates.
Sii labor hic superis gratus: populil q̄ futurus
Vtilis vt capti primum modulamine mifer:
Admittani sensim christi lubeun̄tis amorem:
Et vos ofidei gluceuissima nostr̄e
Lumina: Iohannes: & Luca: tu quoq̄ marce:
Mathei foijde christo vera loquuti:
Esse duces vato vestigia vestra sequuto:
Versibus vt possit constringere qui quid vbi q̄
Sparsisit variis concordi mente libellis:
A ferre ne sim lapsus: ne sarcina carnis
Obstitat sanctis geminus que pectore votis.
Dicite ed primum caulas quibus impia gens est
In facinus tantum: autum quoq̄ lapsa furor em:
Vt christo imeritam conquireret vndi q̄ mortem.
¶ De caulis in genere: quibus principes Sacerdo:
tun molli: Mortem in christum sunt meditali

Te laudant acies virtutum sacra virago:
Militieq̄ omnis te lacer ordo colit:
Tu radios p̄bebi vincis: tu cornua p̄bebes:
Lucifero prestas: & luper astra micas:
Splendidior gemmis: sulco quoq̄ pulchrior auro:
Vt res conferri non queat vlla tibi:
Clarior es multoq̄ posses fingere arte:
Nec potes angusta maxima mente capi:
Deficient vatum mentes: & tota p̄eisi:
Si pergant laudes velle referre tuas:
Ovūnam tandem passim te cernere coram:
Et quem contemplo: post mea facta fruam:
In lerea nostros virgo sanctissima gressus
Dirige: nam durus obidet hostis iter:
Non sine te tui per tot discrimina mundi
Tendimus: o nostras suscipe virgo preces:
Instar enim mundus lerur conualliis opac:
Quomodi cum interius vt puro lucis habet.
Interius multi laquei tenduntur ah hoste:
Maror & egressu tenduntur arte dolus:
Nos regē dum vallis siluas erramus opacas:
Et regē cum tristis exitus eius erit.

Finis.

Exarātū parhūlis per Gaspardū philippe
manētē in regide sancti iacobi indiuersorio
insignis beati Anthonij secundū Jacopitas.



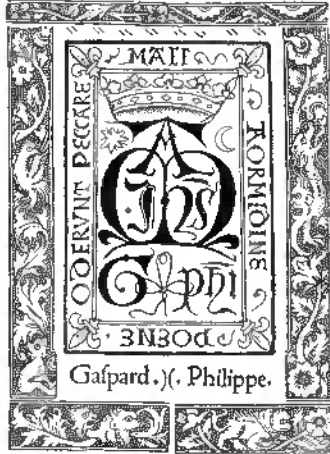
Brunet (*Manuel du Libraire*, t. II, col. 205) cite une édition in-quarto du *Kalendar et Compost des Bergers* au nom de Gaspard Philippe, que nous n'avons pas vue. Le même imprimeur a publié en 1500 le *Traité*, composé en latin, sur l'amour des livres, ou *Philobiblon*, par Richard de Bury.

Sa première marque avec cette devise : *Oderunt peccare mali formidine pœna*¹, se trouve en tête du poème de Fausto Andrelini sur la captivité de Ludovic

¹ Cette devise peut se traduire ainsi : *La frayeur du châtimeu arrête les méchants.*

Sforza (*De captivitate Ludovici Sforzæ*), et sur le titre d'une édition in-quarto sans date des petits poèmes de Virgile :

Publij virgilij maronis opuscula:
& moralia carmina.



Gaspard Philippe changea sa marque et prit l'enseigne des *Deux Dauphins couronnés*, rue Saint-Jacques, où il s'établit ensuite :



Il a donné aussi pour adresse *les Trois Pygeons*, rue Saint-Jacques. C'est là qu'il a exécuté, pour Nicole de La Barre, une édition du *Château de Labour*,

par Pierre Gringoire, sans date, mais après 1499, car on y revoit les mêmes illustrations que celles de la première édition imprimée par Pigouchet pour Simon Vostre.

Les premiers caractères de Gaspard Philippe sont des types romains. Les plus gros sont les mêmes que ceux avec lesquels Pierre Levet a imprimé pour Jean Petit, le 23 mai 1498, l'Énéide de Virgile. (Voir alphabet, t. 1^{er}, p. 450.) Les autres, plus petits, sont semblables à ceux dont Baligault se servait en 1500. (Voir alphabet, p. 199.)

Gaspard Philippe a fait ensuite usage de types gothiques. Son exercice, qui a commencé à l'extrême limite du xv^e siècle, appartient plutôt au xvi^e. La nomenclature des productions de cet imprimeur est donc en dehors de notre cadre actuel. Il quitta Paris pour aller s'établir à Bordeaux vers 1516¹.

Jean MÉRAUSSE, que La Caille et Lottin appellent par erreur *Mévaull*, aurait commencé en 1499, d'après M. Renouard. Son nom et sa marque figurent sur le livre suivant qui porte la date du 22 mars 1500 (v. st.) :

¶ Annotaciones siue

repositi ones dñi garitarus omnium decre-
talium secundum alphabeti or-
dinem.



Cum gratia dei

¶ p̄ descendit in anima surre-
xit in carne ascendit in vtro:
q̄. eo. n. ca. bannanna.
¶ p̄us motuua est pro omnib:
bus q̄um ad sufficitiam.
ic. de bapitmo. ca. maioris.
li. ii. tit. xlv. ¶ i paradisi ia:
naa tantum in morte xpi aper-
ta est. ibidem.

¶ Hagnum cruce
vel beate virginis
y el alterius facti in
pet terram vel iter
spinas ponere sub
grant a vna scētia prohibe-
tur. ¶ Rego. in nouellis de of-
fii iudi. ordina. c. si canonici.

¶ Et ad x̄s̄ fieri de
ber: collatio. 2 vbi
maior numero ibi
maior setus presu-
mitur. de electione
ca. ecclesia nostra li. ii. vj.
sonas de auto vel argento
no possēt clerici. be. vj. q. ho. cle-
ri. ca. clerici. li. ii. tit. l. j.

¶ B R S.

¶ Impressum parisiis An-
no chaxtissimi millesimo quingen-
tesimo die. xxii. mensis Marsi
in belloufū.

Ce petit volume a été imprimé *in Belloufū*, c'est-à-dire en l'hôtel de Beau-
regard, où Guy Marchant avait une annexe de son atelier du Champ Gaillard.

¹ Pour plus de détails sur l'imprimeur Gaspard Philippe, voir *Les Origines et les débuts de l'imprimerie à Bordeaux*, par A. CLAUDIN; Bordeaux, 1897, in-8°.

Il n'est donc pas bien certain que Jean Mérausse ait été réellement imprimeur. La même marque de Mérausse se voit sur le titre d'une édition sans date du Recueil des Proverbes communs, de Jean de La Vespric, accompagnée d'une traduction latine en vers léoniens (*Proverbia communia noviter aucta*), par Gilles de Noyers (*Ægilius Nuceriensis*). Mérausse donne alors une autre adresse rue Saint-Jacques, aux Deux Cochez, près de Saint-Benoît (*in vico divi Jacobi Commorans ex regione Sancti Benedicti, sub intersignio Pullorum gallinaceorum gallice des Cochetz*).

Jean Mérausse donne encore son adresse dans ce distique :

*Hec Jacoben prostant venalia vico
Ostentant pullos hic ubi signa dunt.*

Enfin, pour clore cette liste, nous citerons le nom d'un Alsacien, ancien étudiant de l'Université de Paris, Narcisse BRUN¹.

Ce dernier ne nous est connu que par des Heures de la Vierge, à l'usage de Rome, en portugais², datées du 1^{er} février 1500 (v. st.). Marie Hopyl, fille de Wolfgang Hopyl, imprimeur, était sa femme.

¹ Narcisse Brun était du diocèse de Strasbourg. Il fut reçu bachelier en 1492, Simon Böttiger (*Doleantis*), d'Allenstein, que nous connaissons déjà comme imprimeur à Paris, étant receveur de la nation d'Allemagne. Voici son inscription : *NARCISCUS BRUN diocesis Argentinensis cujus hunc vultu s. 4.* (Archives nationales, *Registre des revenus de la nation d'Allemagne*, H 2588, fol. 135 v^o). — Nous avons relevé, dans les registres universitaires, quelques noms d'étudiants étrangers qui prirent leurs grades à Paris et s'établirent ensuite imprimeurs : En 1461, Pierre Loslein, qui devint en 1483 l'associé d'Erhard Raidolt d'Angsbourg, imprimeur à Venise. (Archives nationales, H 2588, fol. 5). — En 1462, Jean Amerbach, imprimeur à Bâle à partir de 1486, et dont le nom est quelque peu estropié, est reçu licencié (fol. 9); Erhard Wilsberg, du diocèse de Bâle, plus tard correcteur dans l'atelier de Sarbonne, étant receveur (fol. 9). — En 1466, Lambert Palzaart, reçu bachelier (fol. 17 v^o), et ayant obtenu permis d'enseigner (inscrit parmi les *incipientes*, fol. 43), s'établit imprimeur en 1475 à Valence d'Espagne. Ce dernier,

qui était du diocèse de Cologne (*diocesis Coloniensis*), se fit recevoir ensuite maître ès arts. Un fils de l'imprimeur Jean Fust, de Mayence, est admis parmi les bacheliers en 1471 (fol. 49 r^o).

² Ce livre est indiqué par Brunet (*Manuel du Libraire*, t. V, col. 167, n^o 350), d'après le catalogue des livres de Joseph Paclinck (1^{re} partie, n^o 127), vente faite à Bruxelles en 1860. Il est ainsi décrit : « Horas de nossa Señora segunda castiame Romano cum as Horas do Spiritu Sancto. » (A la fin :) *Treslado todo de latin en linguaçajen portugues, visto e emendado por reverendo frei Johan, clero Paumiges doctor. . . . Fne vbi en Paris emprenido por mestre Narciscus Brun, Eleuante, a xxiij dias do mes de fevereiro, Era do Senhor de mil et quinhentos annos* (1500), volume in-8^o gothique composé de 124 feuillets ornés de grandes et de petites figures. Toutes les pages sont entourées de bordures, de danses des morts, de sujets bibliques, etc., gravés sur bois. Ce précieux volume est actuellement dans la bibliothèque du duc d'Areuherg, à Bruxelles. On n'en connaît jusqu'à présent aucun exemplaire dans les bibliothèques de Portugal.

PELITS ATELIERS ANONYMES. — Nous avons encore à mentionner trois ou quatre ateliers anonymes sur lesquels la lumière n'est pas encore faite.

L'un d'eux a produit le livre suivant, qui est daté du 5 juillet 1476 :

here intellectū. et multo forcius asser-
tiones eius veras in omni sensu peruer-
tere nime dñt. si enī aliquid fecerit
predictorū presertim sciēter vel etiā
ex ignorantia crassa et lupina non so-
lum coram domino peccare mortali-
ter iudicabuntur / sed etiā apud intel-
ligentes maligni et invidi aut iniusti
apparebūt. In primis igitur mentē
ipsius ex omnibus dictis eius quā asser-
tio non est ambigua inuestigent. si ei
assertio eius nō est ambigua / sed sen-
sum habens tantū modo falsum non
est necesse ad alia dicta eius recurrere.
cum vero patuerit manifeste sensum
eius eē erroneū non cauiole / nō per
auctoritates male intellectas / nō per
assertiones dubias de quibus est lici-
tum disputare / non per rōnes fanta-
sticas non intelligibiles et intrinea-
tas / nō per dicta illorū quos licitū est
negare / sed per scripturas autēticas
bene et sane intellectas / aut per rōnes
apertas / euidētes / irrefragabiles stu-
deant reprobare et fundare solidis-
sime cōtrariā veritatem. hec autem
omnīa amore faciant veritatis et odio
falsitatis vt ira rancore vel odio per-
sone pape heretici nullatenus moue-
antur. **Di.** Cum instarē quod hoc
opus inciperes / arbitrabar bene ē tra-
ctatū de hereticis nos feturos / qui
preter estimationē meā in longū ali-
quātū est ptenus quē si omnes dif-
ficultates nūc michi de papa hereti-
co eiusque complicitibus occurrētes ti-
bi disserēdas exponerē / oporteret ex-
tendere in immensū. sane cū opera
prolixa pluribus dinoscantur ingrata
modernis. sit hic primus sermo no-

ster de hereticis cōsumptus. nūc autē
beniuolentie tue gracias ago quod per-
sonam induens recitantis votis me-
is / nūc abzeuando / nūc falsas senten-
tias recitando et pro eis fortiter alle-
gando / nūc ad rōnes pbabiles rñdē-
do / nūc argumentationes sophisticas
soluendo / nūc veritates absque pbatio-
nibus referendo. et quantū ad omnia
alia descendere studuisti. Istum autē
modū vtilem reputaui. quia sic nec ad
pbandū / nec ad reprobandū aliquid
prescriptorū amor et odiū tue perso-
ne quemcumque mouebit / sed omnibus
legentibus materia datur cogitandi. pu-
to enī quod cum ista fuerint dimulgata
tum propter raritatem / tum propter vti-
litate viri litterati et intelligentes (ze-
lum veritatis et boni cōis habentes
que vera sunt rōnibus manifestis et
testimoniis scripturarū apertis) sa-
tagent cōfirmare / et que falsa sunt /
reprobare studebunt. tum et etiā (vt e-
stimo) cū mentē tuā ceperis aperire
de predictis opera facies manifesta et
paelara / plana veritate referta / ad
omniū utilitatem fideliorū et dei omni-
potentis honorē. Cui sit gloria laus et
imperium in secula seculorum amen ;

Explicit liber septimus prime par-
tis dyalogorum de creditoribus / sanctoribus
et receptoribus hereticorum. Im-
pressus per **MARISIVS**. Anno
dnī. 1. 476. die 5. Iulii / feliciter ;

Cet ouvrage, du moine franciscain Guillaume Ockam, est intitulé : *Dialogorum libri septem aduersus hereticos et Tractatus de dogmatibus Johannis Papæ XXII*. Il forme un gros volume in-folio à deux colonnes de 40 lignes par page, divisé en deux parties. Il n'y a aucune indication à la fin, mais la première

partie se termine par la mention du lieu d'impression et de la date : *Impressus PARISIUS anno Domini 1476, die 5 Julii fuit feliciter.*

Le même atelier a produit une édition du Traité de procédure (*Ordo iudicarius*) de Nicolas de Palerme, surnommé l'aigle du droit (*Aquila juris*).

C'est un petit in-folio de 48 feuillets à deux colonnes de 40 lignes par page, sans chiffres, réclames ni signatures, en tout semblable à l'*Ockam* et daté d'août 1476 :

**Præfens domini panormitani practi
ca de modo procedendi in iure tã sum
marie et de plano q̄ mere et cū stre
pitu iudiciali in omnibus ferme cu
ris obseruari q̄sueti existit parisijs
impressa. Anno dñi M. CCCC.
lxxvi. mense augusti.**

Les caractères avec lesquels l'*Ockam* et le *Panormitanus* sont imprimés ont été copiés sur ceux de César et Stoll et de l'atelier du *Soufflet Vert* de la rue Saint-Jacques. Leur ressemblance est telle, à première vue, qu'elle a trompé tous les bibliographes qui ont attribué l'*Ockam* aux presses de César et Stoll. On ne cite pas le *Panormitanus*, qui a échappé aux recherches et dont un exemplaire existe à la Bibliothèque nationale, où nous l'avons découvert.

M. Proctor, mieux avisé, n'est pas tombé dans les errements communs. Il a reconnu, comme nous, que ces types n'avaient qu'une ressemblance superficielle de coup d'œil avec ceux des ateliers précités et qu'ils appartenaient à un atelier distinct. En effet, si on les examine de près et qu'on les compare avec l'alphabet de César et Stoll, ainsi qu'avec celui du *Soufflet Vert* (voir alphabets, t. I^{er}, p. 131), on y trouvera certaines différences de détail.

Nous donnons ci-dessous l'alphabet complet des lettres qu'on trouve chez l'imprimeur du volume d'*Ockam* :

Æ B C D E F G H I K L M N O P Q R S T V
a b c d d e f g h i k l m n o p q r s s t u v x y z 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
ā a° b 2 c 9 d ē ē' b° b 2 i i° i' i 9 m 9 n u' n 2 o o° p q̄ q° q̄ q̄
p e' ū ū . 1 - 1 E N R

On voit figurer, dans ce livre, des chiffres arabes d'une forme toute particulière, que nous avons reproduits en même temps.

Il existe deux autres volumes petit in-quarto imprimés avec les mêmes types. L'un, qui est intitulé *Secreta Aristotelis*, a été signalé par M. Proctor¹, et est sans lieu ni date. Il présente cette particularité, qu'il y a des signatures placées en dehors de la marge, dans le bas, vers le fond des cahiers.

Le premier livre sorti des presses parisiennes dans lequel on ait mis des points de repères appelés *signatures* est l'*Opus Restitutionum* de François de Platea, qui a été achevé le 4 janvier 1477. (Voir t. I^{er}, p. 76.) On n'a songé à mettre ces signes que vers le milieu du volume, car les premiers cahiers en sont dépourvus. L'*Ockam* et le *Panormitanus*, datés de 1476, n'ont pas de signatures; les *Secreta Aristotelis*, qui en ont, sont d'une impression postérieure.

Les mêmes caractères paraissent plus lourds dans les *Secreta Aristotelis*; l'encre n'est pas la même, et l'on voit tout de suite que cette impression a été produite par une main moins habile.

INCIPIT Liber de secretis secreto
rū aristotelis philolophi excellentissimi;

DOMINO suo excellentissimo inculcu religionis xpiane strenuissimo guidoni vere de valencia ciuitatis tripolis glorioso pontifici philippus suorum minus clericorum seipsum et fidele deuotionis obsequium: quā rū luna ceteris; stellis ē lucidior et solis radius luciditate lune fulgētior: tātū ingenii vri claritudo/vereq scie p̄fūdicas cūctos citra mare modernos in lrātura exuperat! q̄ barbaros q̄ latinos: nec ē alius quis sane mētis qui huic snie valeat refragari. qz cū largitor grāz a quo bona cūcta p̄cedū: singula suis singulis bona distribuit! tibi soli vide' sciaz et grāz plenitudinē cōtulisse: ante nanq̄ reperit' scōz grē vniuerse Noe pudicitia/ ababe felicitas/ isaac cōfidentia/ iacob lōganimitas/ moysi tolerātia/ iosephi stabilitas/ helie deuotio/ helget perfectio/ dauid benignitas/ sensus salomonis/ iob paciētia/ castitas danielis/ isayr secūditas/ perleuerentia ieremie: cum ceteris sanctorū virtutibus in tua plenissime hītant leticitate. adhuc

Il en est de même pour l'autre livre, qui commence par cet intitulé en deux lignes: *Tractatus utilis de Confessione compositus a domino Bouaventura*. L'édition a

¹ *Index to early printed books*, n° 7916; ouvrage cité.

été mentionnée par le P. Lairc, qui l'a attribuée à Pierre César dit *Cesaris*. Ce bibliographe avait remarqué ces signatures placées en dehors de la marge comme dans les *Secreta Aristotelis*, et croyait à tort que c'était là le premier exemple de signatures dans un livre imprimé à Paris¹.

Voici le fac-similé des deux premières pages du *Tractatus utilis de Confessione*, par saint Bonaventure, dont le texte commence au verso du premier feuillet. La seconde page, qui est placée au recto du deuxième, présente dans la marge du fond, au bas, à gauche, la signature *a2*. Le chiffre est en forme de Z, exactement comme dans le volume d'*Ockam*, dont nous avons reproduit l'alphabet et les signes de numération à la page 367.

Tractatus utilis de confessione com-
positus a domino bonaventura.

Quoniam fundamentū et ianua ver-
tutum omnisq; gratie spūalis con-
solationis principium est cōscience
puritalis ac cordis mundicia: ad quam princi-
paliter et precipue per puram verā integrā
et perfectā cōfessionem peccatorū acceditur.
Nobis ergo qui vocati sumus ad statū gratie
et ad acquirēdas virtutes et vitāda vicia de-
lufficienti cōfessione et modo confitendū
debet viros ad statum perfectiōis electos tū
summa diligentia et sollicitudinē continua pze
ceteris mortalibus principaliter est curādū.
Est igitur primo videndum q; cōfessio debet
esse pura quia peccata debent simpliciter di-
ci absq; duplicitate et excusatione: sicut ho-
mo credit ea esse manifesta corā deo: nec de-
bent dici verba palliata aut cooperantia vel
minuētia peccātū: sicut fatiūt multi magnas
hystorias et lōgas dicētes añq; peccātū expli-
cēt vt per illā ondāt se minus culpabiles de
peccō: quod quidē peccātū in line verborum

illoꝝ superfluoꝝ concludūt. dimittēda sunt
igitur superflua et excusatoria verba: sed pu-
re dic peccata tua et simpliciter te accusa. Si
mūlter nō debet dici quod cadat in infamiaꝝ
alicuius: aut quod possit pzebere cōfessioꝝ oc-
casione turbationis contra aliquē: aut mare-
riam contemnēdi: sed taliter explen^r peccā:
si pōt fieri: q; cōfessioꝝ nullomō possit intelli-
gere personā cū qua peccasti: ne forte venerit
in noticiā complicitis in peccato. sicut si dedi-
sti petro occasione peccādi: cū peccauerit nō
debes eū nominare: sed sufficit tibi dicere. fui
tā cōmetendū peccātū euidā persone: aliqua
tū sunt peccā q; nō pōt aliqñ cōfiteri line ma-
nifestatione alterius persone: vt incestus et a-
liqua que fierent inter cōiugatos. Confessio
debet eē vera: ita q; nulla falsitas dicat^r scien-
ter: nec aliquid dubiū affirmet: sed certa vt
certa: dubia vt dubia sunt dicēda. et ideo qñ
confiteris: non dicas meā culpam: si feci tale
quid: aut si dedi materiā turbatō istalib; sic
simpliciter feci sic et sic et appetui sic et sic:
habui voluntatē deliberatā faciendi tale pec-
cātū et nō cōmisi. quia nō potui: vel q; nesci

a2

Les caractères de l'Aristote, du saint Bonaventure, de l'*Ockam* et du Nicolas de Palerme, que nous avons examinés et comparés, nous ont paru être les mêmes que ceux qui ont servi aux premières impressions signées et datées d'Angers: la *Rhetorica noua* de Cicéron, datée du 5 février 1477 (1476 v. st.),

¹ « Habet signaturas in interiori margine ad
lavam... Pro libello hoc videntur Parisinis typo-
graphi excogitasse primum usum signaturarum ».

— LAIRC (François-Xavier). *Index librorum ab in-
vento typographia ad annum 1500* (t. 1^{er} p. 107,
n^o 44); ouvrage cité.

et le *Manipulus Curatorum* de Guy de Montrochier, du 19 septembre, même année. Il y a, dans le matériel d'Angers, quelques lettres mélangées d'autres sortes dans les lettres ordinaires du corps, mais la provenance des types nous a paru suffisamment établie. Voici l'alphabet des lettres capitales du premier livre imprimé à Angers. On n'aura qu'à les comparer avec l'alphabet de l'*Ockam* (voir p. 367) pour en établir l'identification comme nous l'avons fait :

A B C D E F G H I L M N

O P Q R S T V

Seule, la lettre S, quoique semblable en apparence, est un peu plus ramassée sur elle-même dans le type employé à Angers. Cette lettre, dont le poinçon a pu être perdu ou remplacé¹, ne change rien à notre théorie.

¹ Il est peu probable que les premiers imprimeurs parisiens se soient servis de poinçons d'acier, comme on en emploie de nos jours, pour frapper les matrices nécessaires à la fonte des caractères. Un professionnel, M. E. Desormes, directeur technique de l'École Gutenberg, qui a examiné attentivement les différents livres imprimés à la Sorbonne, est d'avis que les caractères ont été obtenus à l'aide d'un système qui n'est qu'un essai de *stéréotype*. En supposant, dit-il, que Gering et ses compagnons se soient servis de poinçons d'acier, il est évident que tout en ayant en plusieurs matrices de la même lettre pour accélérer la fonte, toutes les lettres eussent été semblables, puisqu'elles auraient été frappées par un type unique. M. Desormes a observé que plusieurs lettres des types du premier atelier de Sorbonne étaient dissimilaires, présentant une foule de divergences qui ne pouvaient provenir que d'une gravure multiple ayant fourni pour la même lettre des matrices différentes. D'après M. Ambruisse-Firmin Didot, il se pourrait que les premières matrices eussent été en plomb et obtenues à l'aide d'un poinçon en bois gravé que l'on enfouissait dans le plomb fondu au moment où il était sur le point de se solidifier. Il dit s'être servi de ce procédé et en avoir obtenu de tels résultats, que, selon lui, nos pères pouvaient bien s'en contenter, puisqu'une matrice en plomb peut donner de soixante à quatre-vingts lettres. (Voir *Notions de*

typographie, à l'usage des écoles professionnelles, précédées d'un avant-propos sur l'origine de l'imprimerie, par E. DESORMES; Paris, École professionnelle Gutenberg, 1888; in-8°, p. 15.) — On se sert encore d'un procédé à peu près analogue à l'Imprimerie nationale. Les poinçons de caractères trop compliqués ou trop nombreux, tels que les *chinois*, les *hiéroglyphes mexicains*, etc., sont d'abord gravés sur un bois dur. On prend ensuite une empreinte en gutta-percha à l'aide de laquelle on obtient par la galvanoplastie un autre poinçon de cuivre. Ce poinçon galvanoplastique sert à frapper une matrice en plomb dans laquelle on ne peut fondre qu'un très petit nombre d'exemplaires. On obtient plus rapidement le même résultat en gravant directement sur cuivre le poinçon, parce que le nombre des opérations se trouve ainsi diminué. (Voir *Conférences* faites les 25 juillet et 17 août 1900 par M. A. CHRISTIAN, directeur de l'Imprimerie nationale; Paris, Imprimerie nationale, 1900; in-4°, p. 124-125.) — Nous croyons que les premiers poinçons exécutés à Paris ont pu être gravés sur bois ou même sur cuivre, mais non sur acier. C'est ce qui explique la disparition rapide de certains types, tandis qu'à partir d'une époque déterminée on en voit apparaître d'autres dont les fontes se renouvellent, passent d'un imprimeur à l'autre ou sont employées simultanément dans divers ateliers de Paris et de la province.

L'*Ockam* est daté du 5 juillet 1476, le *Nicolaus Panormitanus* d'août de la même année, et le premier livre connu pour avoir été imprimé à Angers, la *Rhetorica nova Marci Tullii Ciceronis*, est du 5 février 1477 (1476 v. st.), c'est-à-dire six mois après.

L'*Ockam* est imprimé, ainsi que le *Nicolaus Panormitanus*, avec des caractères qui paraissent tout neufs. Le tirage, d'une netteté et d'une régularité qui dénotent un imprimeur expérimenté, est excellent dans ces deux volumes et ne le cède en rien aux premières impressions des ouvriers français de l'atelier du *Soufflet Vert*. (Voir t. I^{er}, p. 152.)

Les caractères du livre des *Secreta Aristotelis* et du *Tractatus utilis de Confessione* de saint Bonaventure paraissent très fatigués; l'encre est différente, l'impression est lourde et pâteuse, le repérage défectueux; la composition laisse à désirer; les lignes sont inégales et mal justifiées. Tous ces défauts se répètent exactement pareils dans les premiers livres imprimés à Angers.

La présence des signatures, dont l'introduction dans les livres imprimés à Paris ne date que du commencement de 1477 dans l'ouvrage intitulé : *Opus restitutionum, usurarum et excommunicationum Francisci de Platen* (voir t. I^{er}, p. 76) et dont l'usage régulier dans l'atelier de Gering n'a été suivi qu'à partir de 1478, pour n'être adopté ensuite au *Soufflet Vert* qu'en 1479, époque à laquelle on les ajoutait au compoiteur (voir t. I^{er}, p. 170), nous fournit des indices qui reculent la date de ces deux volumes vers 1480 et nous permettent d'en attribuer l'impression à Angers plutôt qu'à Paris. L'imprimeur de Paris ne s'est pas nommé. On a tout lieu de croire que ce n'est pas le même qui est allé opérer à Angers, où son matériel finit par s'échouer. L'atelier d'Angers était exploité par deux typographes associés, dont l'un se nommait Jean de La Tour et l'autre Morel. Nous ne connaissons pas le prénom de ce dernier. Ils s'intitulent simplement imprimeurs (*impressores*) dans leur premier livre; dans le second, ayant acquis sans doute un peu plus d'habileté, ils disent que le volume a été terminé, autrement dit mené à bonne fin, par des maîtres industriels dans l'art d'impression (*completus per industriosos impressorie artis magistros*). De La Tour devient plus tard libraire-imprimeur de l'Université d'Angers. Quant à Morel, il disparaît.

A la fin du chapitre vi du tome I^{er} (p. 169), nous avons parlé incidemment d'une édition de la Grammaire, des *Élégances* et de la Rhétorique de

Guillaume Tardif, que le P. Laire, bibliographe du xviii^e siècle, avait attribuée à César et Stoll, en raison d'une certaine ressemblance des lettres capitales avec celles du *Soufflet Vert*. En voici deux pages :

Guillelmi tardivi auctentis eloquencie
benedicendiꝝ sciencie compendium ;

Oro huic compendii ;

Compēdium hoc tres habet partes . Prima
grammaticā / sc̄m̄oa elegāciā / tertia rhe-
toricā / quibus eloquencia benedicēdiꝝ sci-
encia cōsummarur compendiosissima serie absolutē .
Grammatica duas habet partes . Prima grammatice ge-
neralia / hoc est litterarū pronūtiacionē earūq; et dicti-
onis qua om̄ia dicuntur ac intelliguntur species specie-
riꝝq; accidentia in vniuersum cōplectitur . Secūda dic-
tionis specierum accēdētia / hanc ordīne a faciliōribꝝ
magisq; necessariis ad cetera procedēdo usūq; perfici-
ent . Secūda vero cōpēdiū pars dictionū vsū quidē ma-
xime necessariarū ac sc̄itū difficultatū latinitatē / elegāciā
barbariꝝq; vna nōā alphabeticā serie perstrigit . Ter-
tia autē rhetoricā ab illius doctissimis vere traditā /
obseruatam / vsūq; necessariā cōtinet . Cōmentarium
vero huic compēdiō cōditum / sermō comunis / facilis /
cōstrouersia ve carencia nō frustra exponit aut probat .
sed doctrinā verā / nonam / sc̄itū ve difficultatē cōprobat /
errores ostendit atq; emendat . Nunc ut verum
vni / gratū doceā / sanctū humilissime inuoco spiritū ;

Eiusdē cardiuī auctentis grāmātica
Prima huius compendii pars ;

Grammatice et latinum quid sunt . vnde nomi-
nata . qualis latina p̄cedēda ediscēdaq; / bar-
bara vna nōā ac dediscēda p̄sertim litterarū
pronūtiacio . quid littera . quid dictio . vnde di-
cte . que littere ac dictionis species ;

b i.

Grammatice est latini elegantis sciencia / sc̄icta
rū fundamentum / inter pres ornatumq; .
Latium est comunis linguarum ideoma-
tumq; sermo ac interpretis . quod in dictione siue scrip-
to siue pronūtiacione barbarismus / in dictionū vero cō-
textu solocilimus vincat . Denominatur grammaticae a
grāma . tis . a . remota et syllaba . ce . modica . grāma eni
gree littera est latine . q; grāmātica litterarū os / hoc est
doctos facile reddit . et sine ea litterarū nemo euadit .
Latina a lato vbi roma est in quo fuit inuentū dicitur
Pronūtiacio octo debet habere . vt sit . p̄cūsa . len-
ta . distincta . virilis . dulcis . equalis . cōsonata . pausa-
ta . que et cetera de pronūtiacione in rhetorica tertia
huius cōpēdiū parte suo titulo scripta docentes habere
et hae diserte p̄docere / inuenere discere incipientes
illa perdiscere / illisq; assuehere primū omnium maximē
monēo atq; oro . Pronūtiacio nāq; iusti iusticiā bona vo-
ccatur atq; parca / que equē imo facilius q̄ mala de-
scitur et difficultatē emendatur et barbarū a latino manū
festissime discernit ; Littera a linea dicitur / quibus
lineis littere cōstant . vel quasi legitera / s; legenti iter
prebeat . Littera est vox se / aiem significando indiui-
due pronūtianda . Sic .
A . B . C . D . E . F . G . H . I . K . L . M . N . O . P .
Q . R . S . T . V . X . Y . Z . A . et . H . sono filia pro-
nūtiacione differūt . a . oīa hūta / h . a p̄ctore aspiratū
induidue sic pronūtiatur . ha . male vero sic . acbe siue
baca . itaq; nō littera sed aspiratiōis nota dicitur . et a
metricis pro nulla putatur . a . pro . e . male pronūcia-
tur . vt nūā amā . pro nūē amen . C . lingua palato supe-
rioribusq; dētribꝝ applica a p̄que p̄nūciatur . sic quo-
q; syllabe per . e . e . vel . i . sc̄quēte scripe et quasi . h . in
terposito sed p̄que sūt pronūciāde . cum vero . h . inter
ponitur / sed pingue sūt pronūciāde . cum vero . h . inter
ponitur / sed pingue sūt pronūciāde . cum vero . h . inter

Ces types n'ont pas les mêmes dimensions que ceux du *Soufflet Vert*, sur lesquels ils ont été copiés en partie. Les capitales sont mélangées et doublées, pour la plupart, de lettres gothiques qui sont employées simultanément avec d'autres de forme ronde, comme dans l'alphabet reproduit à la page 370 et comme dans le suivant :

α A B C c D d E e F f G G H h I J L L M m N n O o
P P Q R R S s T t V
a b c d d e l g h i l m n o p q r r s s t t u v x y z . . i . i . c .)
ā b ā c ā d ē c' e ā r i f (a i a n a m a d p p ā q ā q ā q ā ū ū ā ā ā ā ā ā

Les lettres ordinaires du corps sont toutes du type gothique. Le d et le g sont semblables à ceux qui ont été introduits dans la fonte des caractères

romains de l'*Ockam* imprimé à Paris en 1476. Ce mélange du type gothique avec des lettres romaines s'est fait aussi au *Sonfflet Vert*. On voulait créer ainsi le *semi-gothique*, en amalgamant deux sortes de lettres.

A la fin du volume, l'auteur rend grâce à Dieu et à la Vierge et se recommande aux lecteurs pour qu'ils ne l'oublient pas dans leurs prières :

Compendii huius finis ;

Hec sit que in vniuersis de grāmatica / elegancia / rhetorica / eloquēcia benedicēdiq; sciēcia hoc cōpēdio scilicet dignissima / necessaria ac fere sufficēcia putauī. Pro quibus et vno matris eius virginis humillimas gratias ago. et hec legētes / vt mei meminerit / illosq; pro me oret / per suā quā sperā salūtem obsecro ;
Guillelmi tardius anicētes eloquēcie benedicēdiq; sciēcie cōpēdii ac super illud cōmētariū finis ;

Une édition de l'Oraison de Cicéron, *Pro Quinto Ligario*, a été imprimée avec ces mêmes types encore plus mélangés et fatigués bien davantage :

Cicetonis pro quinto ligatio in senatus oratio

N Dum te inen cas cesar et ante hunc diem inaudi tum propinquus meus quintus tubero ad te detulit: qui tum ligarium in africa fuisse. Idq; genus panis prestanti vir ingenio fertus lottasse. familiaritate ea / que est et rerum auisus est confiteri. Itaq; quo me veritam nescio. Pacatus enim bene caa (cum tu id neq; prete scire / neq; audire aliunde potuisses) vt ignoratione tua ad hominis miseri salutem abuterer. Sed quonia diligēcia inimici inuestigatum est / id quod latebat / cōfitemdū est / vt opinor. Prefectum cū inuis necessarius genus panis ferentē / vt id integrū iam non esset. Omniaq; conuocetis omnis oratio ad miseri cordia tuam conferēda est / qua plurimi sunt conuocati. cum a te non liberationē culpę / sed errati veniā ipe trauis sent. Plures igitur tubero (quod est accusator) maxime optandū / cōsistentē reum. Sed tamen illa cōfitemem se in ea parte fuisse / qua te / qua virum omni laude dignum patrem tuum. Itaq; pius de vestro delicto cōfitemini necesse est: q; ligarii vllā culpā reprehēditis. Quintus igitur ligarius (cū esset ad huc nulla belli suspicio) legalis in africa cum consule confidius profectus est. Qua in legatione et ciuibus et foris ita se probauit: vt de re dēns confidius pro uincia salissar esse homibus non possēt: si quē aliom pro uincie pterisset. Itaq; quitus ligarius (cū diu reculsus nichi profecisset) pro uincia accepit inuitus. cui sic presuit in pace: vt et ciuibus et fo
aii

On retrouve dans ces livres un C majuscule d'une forme particulière et des capitales romaines de l'*Ockam* daté de Paris; mais, malgré ces indices,

nous hésitons à les reconnaître pour des impressions parisiennes, et nous sommes plutôt d'avis de les attribuer à Angers comme les autres.

M. Proctor signale, à la Bibliothèque de l'Université de Cambridge, une édition in-quarto du *Speculum Ecclesie* du cardinal Hugues de Saint-Cher¹, qui serait imprimée avec ces mêmes caractères.

La Bibliothèque Bodléienne, à Oxford, possède une édition des *Ethica Aristotelis*, traduites par frère Henri Krosbein, de l'ordre des Frères prêcheurs, sans lieu ni date, imprimée en caractères romains :

Causa distinguit species amicitiarum secundum distinctionem dictarum potestatum.

Secundum unamquamque autem urbanitatem amicitia videtur in quantum et iustum regi quidem ad subiectos in superabundantia beneficii benefacit eis subditis si quidem bonus ens curam habet ipsorum ut bene operentur quoadmodum pastor ovium unde et homerus agamemnona pastorem populorum dixit.

Talis autem est paterna differt autem magnitudine beneficii causa enim essendi quod putatur maximum existit in maximi esse et nutrimenti et discipline sed et pro genitoribus hec attribuuntur et natura enim principatum pater filiorum et progenitores nepotum et rex subditorum.

In superexcellu autem amicitie hec propter quod et honorantur et iustum utique in hiis non idem sed secundum dignitatem sic enim utique et amicitia.

Sed et vir ad uxorem eadem amicitia et in aristocrati a secundum virtutem et meliori plus bonum et congruens unum utique sic autem et iustum.

Que autem fratrum et avaricie assimilantur equales enim et coetaneales autem unius discipline et unius moris ut in multum assimilantur utique huic et que secundum timocratiam equales enim tunc volunt et epicheus esse in parte itaque participari et ex equali fit utique et amicitia.

On y remarque un *d* gothique terminé en haut par un trait à angle droit qui le fait ressembler à un *d* grec. Les capitales C, E, Q et S sont identiques à

¹ *Index to early printed books*, n° 8806; ouvrage cité.

celles de César et Stoll (voir alphabet, t. I^{er}, p. 131); le T et l'I des deux fontes ne sont pas semblables, mais on retrouve le J dans la seconde fonte (voir alphabet, t. I^{er}, p. 141) et l'I est pareil à celui du *Soufflet Vert*. Les lettres ordinaires semblent être les mêmes que celles de ces imprimeurs, à l'exception du *d* si caractéristique que nous signalons.

L'ensemble du volume paraît moins régulier que chez César et Stoll. C'est probablement l'œuvre d'un typographe anonyme qui s'est servi de fontes de ces derniers en changeant quelques lettres.

Nous avons maintenant à présenter une édition des Principes de Grammaire (*Grammaticæ basis*) de Guillaume Tardif, qui débute par une épître dédicatoire que nous reproduisons en entier :

Guillelmus tardifus amicus karolo ma
rite parisiensi literarū amozē optat.

O Ramatæ basim quam rei publice gratia
tuo nomine cōdidisti edidisti karole delicia
um corculūq; meum. coope minimū. vir
tute vero maximū munus memozi gratū
roq; animo accipias velim. Nā quid delectabilius
vilius honestius tibi rei publice mea si qua est in
dustria conferre possit. q̄ sciendarū virtutūq; altitudo
reginā grāmaticā purgatis barbaroz vicijis q̄bre
iustitiae siquē familiarēq; reddere. Hac et vir euatēs
hac tibi certas peculiares efflūas. hac floret sine in
ceris in ancus elinguis barbarus vicijsimē degas
necesse est. Exornat vulgus liberos voluptatibus
diuicijs honorib; humillimus mortuilibusq; domi
pindeaq; si sunt qui ea veluti prima mirantur. At
henricus pater tuus castelien criminū regius locum
tenens severissimus pacis conservator. te natura pater
no voto fauente venusto coope ut et sibi simillimum
fingit. De quo vel hoc vni de cōpularibus ad hūmā
dijero sententijs suis totius orbis senatus instar tū
phantē parliamenti curiā nō modo nō abrogasse de
rogasse ut. verū etiā eas legis vim habere edicto ad
hoc tempus confirmasse. beatus sane qui omni in tem
pore iustitiā amat. Karolus vero illustrissimus claris
simusq; a quædam dux francorū filius studiorū meo
rum semper vnicā spes virtutis te quib; exundat q̄

tas tua pattebat vna cū nomine donauit. Reliquū
est igitur. pulchram indolem tuam viduo ignorantie
minime marcescens diuino scientie dono imbuias nu
tritas augerasq;. Si tibi ergo grāmaticæ basim cele
stabilem vtilē honestam qua et latinus et elegans
dareas occisamē quippiam lux surripiens elegans
caz catalogi edidone p̄ occupat edidit. Si idole
illam tuam karoli nomine dignam nō mortali nō
caduca sed vniua feliaq; munere dono. Si te nō igit
nominā que mortis imago est marcescere sed diuino
scientie dono frui viuere daretēq; opto hanc grāmati
ce basi nō solū memori gratūq; animo suscipies verū
etiam ita in ea dies noctesq; insudabis ut et mei me
laboris haud p̄mitat. et tibi et rei publice vtilitati. si
Valeat in longa tempora felix mea spes francorum
siliuū aquitanensis dux karolus. Valeat henricus
pater tuus sua virtute michi colendissimus. Valeas
tu karole talis duos p̄ditus nomine. Parisius
secundū omnis loco anni millesimi quadringentesimi
vnde septuagesimi. Ianuarij die primo.

Guillelmi tardifii amicius basis grāmaticæ
incipit.

Grammaticæ basis patris sunt octo. nomē.
pronōmē verbum. participium. aduerbum.
interiectio. præpositio et cōiunctio.

Cette épître, qui ne se trouve que là, est datée de Paris, le 1^{er} janvier 1470 (1469 v. st.), et adressée par l'auteur à son jeune élève Charles Mariette, fils de Henri Mariette, lieutenant criminel au Châtelet. Tardif présente son

D'après M. Proctor, que nous avons consulté, ce dernier caractère serait le quatrième type d'Eggestein, dont il a fait usage pour la première fois en septembre 1472 et qui a disparu de son atelier à la fin de 1474 pour être remplacé, au commencement de 1475, par un nouveau type.

C'est dans cet intervalle de deux ans que les *Éléments de la Grammaire de Tardif*¹, dont nous reproduisons la fin, ont été livrés à la presse :

nam plura alia sed operi haud congrua cōsētib;
 poterāt. que vero restāt. hoc est latini elegantissq; ser-
 monis ppetas. elegantay catalago. sine aspiracōe.
 nā q̄ a cata vēūt n̄ aspirant. catalog⁹ autē ē eoz de
 quib; tractat vniuersalia. breuis ac ordinata nume-
 ratio. deo aspirate. quid ius pmo metamorphoseos.
 dij ceptis aspirare incis. eam hoc. est publicab

Guillerimi tardif antientis sup eiusde
 bati grammatice cōmentarium finit

¹ C'est ici le lieu de donner les renseignements que nous avons recueillis sur la vie et les ouvrages de Guillaume Tardif, qui a joué un rôle prépondérant dans l'histoire de l'imprimerie parisienne comme correcteur dans le premier atelier composé d'ouvriers français, et ensuite comme lecteur du roi Charles VIII, Châtelain, dans son *Histoire de Touraine* (t. IV, p. 473), dit à tort qu'il est certain que Guillaume Tardif était né à Tours en 1428. D'autres ont prétendu qu'il était d'Annecy, dans la Haute-Savoie, parce qu'il est appelé *Aniciensis* dans quelques-uns de ses ouvrages. Ils ont confondu *Anessim*, nom latin d'Annecy, avec *Anicim*, qui est celui du Puy-en-Velay. Étienne de Médicis, bourgeois du Puy, qui a laissé des chroniques commençant en 1475, parle ainsi de Tardif : « En ce temps flourishoit et estoit en bruyt en ladite ville du Puy, maistre Guillaume Tardivi, natif de ladite ville, qui manlt scientifique homme estoit et de singlière élaquence, lequel composa certain livret de grammaire, lequel j'ay vu en mes tendres jours en impression et se intituloit ainsi : *Grammatica Guillerimi Tardivi Aniciensis*, et en autres sciences fut approuvé et éloquent et de noble engin et très agu en disputation. » (*Chroniques de Estienne de Médicis*, publiées par Aug. CHASSAING; le Puy, Marchessou, 1869, in-4°

p. 260.) — Tardif a pris soin de nous indiquer lui-même son lieu de naissance dans deux de ses ouvrages français : *Les Apologues et Fables de Laurent Valle* et *L'Art de Fauconnerie*, qu'il dédie à son souverain en ces termes : « Au roy tres crestien Charles huitieme de ce nom, GUILLAUME TARDIF DU PUY EN VELLAY, son fiseur tres humble, recommandation supplie et requiert. » (Voir fac-similé, p. 458.) Le portrait de Tardif présentant *L'Art de Fauconnerie* au Roi avant son départ pour la chasse se voit dans une grande planche gravée sur bois placée en tête du livre imprimé. (Voir fac-similé, p. 457.) Tardif jouissait déjà d'une certaine notoriété lorsque Francesco Florio, gentilhomme italien, attaché à la maison du comte d'Armagnac, fit sa connaissance et se lia avec lui pendant un court séjour à Paris. Fixé ensuite à Tours, Florio composa, en 1467, un petit roman latin sur les amours de Camille et d'Émilie (*De amore Camilli et Emilie*), dont il envoya le manuscrit à son ami pour le revoir et le corriger à sa guise avant de le publier (*Te igitur elegi iudicem ac in meo opere correctorem, si quid emendandum corrigeundumve duxeris prius quam ante vitales spiritus carpat, emendationem formam liber isto inscripiat*). Florio nous fait pénétrer dans l'intérieur de Guillaume Tardif : « Va, mon petit livre, ne prends pas une affaire lente et lourde, mais n'hésite

M. Proctor admet que les caractères d' Eggestein ont pu passer en d'autres mains. Sont-ils venus jusqu'à Paris et ont-ils été employés par un typographe

point à te transporter d'un pas vif et léger au logis de Guillaume Tardif (*Non lento vel tardo gradu, sed celeri conitoque passu te ad limina Guillelmi Tardivi transferre non pigeat, o mi parve libelle!*). Ne sois pas assez timide pour ne pas oser frapper aux portes afin de pénétrer dans sa demeure (*Non tamen tanta vinceres timiditate quin suorum penetratum hostia locibus ictibus non audeas propulsare*). Tu peux être certain que tu verras aussitôt paraître un enfant doué d'un beau caractère (*Aderit profecto confestim puer pulchri indole decorus*), qui, en lui rappelant simplement le nom de Florio (*sed solum Florii recommendationem*), t'introduira dans la partie privée de la maison pour te laisser devant le visage agréable de ton maître (*te in secretam domus partem introducens ante domini tui gratum sistat aspectum*). Là tu verras de jolies filles, telles que tu avoueras n'en avoir rencontré d'aussi belles à Tours et dans tout ton voyage (*Ibi nymphas cernes, quales nec Turonis, nec toto tuo itinere vidisse fateberis*). Après les avoir toutes saluées respectueusement (*quas cum omnes reverenda fronte salutaveris*), n'oublie pas, avant de toucher les belles mains d'un homme aussi illustre et d'oser entamer la conversation, soit sur lui-même, soit sur son ami Florio (*antequam tanti viri decoras manus tangere, vel ipsum, et sui Florii partes audeas adire*), de saluer trois fois à terre jusqu'aux genoux (*ter ma flectere in terram usque genua memento*). — Ce petit tableau d'intérieur nous montre Guillaume Tardif parvenu déjà à la célébrité et entouré des siens. Tous les biographes, sauf Chalmeil, fixent sa naissance en 1440. Il aurait eu à peine vingt-sept ans en 1467. Il n'est pas vraisemblable qu'à un âge aussi peu avancé il fût arrivé à une situation aussi brillante et qu'il eût eu des enfants déjà adultes. La date de 1428, donnée comme positive par Chalmeil, nous ne savons d'après quel document, se rapprocherait davantage de la réalité. — Dans l'épître dédicatoire à Charles Mariette de la première édition des *Éléments de Grammaire* que nous venons de citer, Guillaume Tardif rappelle à son jeune élève qu'il a fait l'éducation de Charles, duc de Guyenne, dont il porte le nom. A supposer qu'il eût commencé à instruire ce prince, né le 28 décembre 1446, à son âge

le plus tendre, dès cinq ou six ans, comme c'était l'usage alors, Tardif n'aurait eu, à ce moment, qu'une douzaine d'années, si l'on s'en rapportait à la date de 1440, de tous points inadmissible. — Après avoir terminé l'éducation du frère de Louis XI, Tardif fit celle de Charles Mariette en 1469. En 1473, il était professeur de rhétorique au collège de Navarre, ainsi que nous l'apprend Rencolin dans une de ses lettres que nous avons à citer plus loin, et il remplissait ces fonctions depuis quelque temps déjà. En 1475 ou 1476, il est chargé de l'éducation du jeune Dauphin, depuis Charles VIII, né en 1470, et lui dédie sa Rhétorique qu'il fait imprimer conjointement avec sa Grammaire, et il en donne une édition plus complète sortie du *Sufflet Vert*, rue Saint-Jacques. (Voir fac-similés, t. I^{er}, p. 152 et 156.) Aussitôt après il publie le texte latin du géographe Solin, dont il revit les épreuves avec le plus grand soin. (Voir fac-similés, t. I^{er}, p. 157 et 158.) C'est probablement à Tardif que l'on doit aussi l'édition du traité de Végèce sur l'Art militaire, sortie des mêmes presses. (Voir fac-similés, t. I^{er}, p. 160.) — Charles VIII, dont il avait dirigé l'éducation et qui l'honorait d'une affection particulière, le nomma son lecteur ordinaire en arrivant au trône. Tardif traduisit, pour les lire au roi, *Les Apologues et Fables de Laurent Valle*. Dans la dédicace qu'il lui adresse, il donne l'énumération de ses ouvrages : « A vostre nom composay ung livre nommé le *Compendium de grammoire* (sic), *élouquence et rhétorique*, commençant à l'alphabet et tout par ordre facile assouvissant. . . Par vostre commandement aussi, tout ce que j'ay peu trouver nécessaire et vray de *L'Art de Falconerie et Venerie*, vous ay eu ung petit livre rédigé. Et pour Vostre Royale Majesté, entre ses grans affaires récréer, vous ay translaté, le plus pudiquement que j'ay peu, les *Facécies de Page*, et ayant regard non seulement à vostre honneste corporel plaisir, mais aussi au bien de vostre âme, vous ay composé et en ordre mis ung petit volume d'heures. . . Vous ay aussi translaté *L'Art de bien unvir*. . . Maintenant vous ay en françois mis *Les Apologues Laurens Valle*. » — Les succès de Tardif

inconnu qui n'aurait imprimé que ce livre ? Cela est très douteux. Ne serait-ce pas plutôt un étudiant allemand de l'Université de Paris, ayant suivi les cours de Tardif et admirateur de son maître, qui aurait remis la copie à Eggestein¹ ?

Quelle que soit l'hypothèse à laquelle on s'arrête relativement au lieu d'impression de ce livre, nous ne pouvions passer sous silence le fait matériel de l'existence de la première grammaire imprimée avec les conjugaisons des verbes français et dédiée à un Parisien².

Nous avons mentionné, au tome I^{er}, page 202, de *L'Histoire de l'Imprimerie en France*, une édition de *La Légende dorée* sortie des presses d'un atelier anonyme qui a produit, avant 1477, le *Livre de Valerius Maximus en français*, et un *Flavius Josephus* en latin. (Voir t. I^{er}, p. 199-204.)

ne pouvaient manquer de lui susciter des ennemis. Il fut violemment attaqué par un de ses collègues du corps enseignant, Jérôme Balli, qui publia contre lui, en 1494, un dialogue satirique intitulé *Rhetor gloriosus*. Tarlif ne laissa pas le libelle sans réponse et riposta, en 1495, par l'*Anti-Balkica seu recriminatio Tardiviana*. On ne connaît pas la date de son décès, mais on croit généralement qu'il mourut vers la fin du xv^e siècle, car il n'est plus question de lui après cette époque.

¹ Cela n'a rien d'improbable, et si l'on admet cette hypothèse, nous pensons pouvoir désigner, sous toutes réserves néanmoins, le savant Jean Reuchlin, qui s'est glorifié depuis d'avoir été un des disciples de Tardif. Reuchlin était venu à Paris, accompagnant le jeune Frédéric, margrave de Bade, qui venait y parfaire son instruction en suivant les cours de son compatriote Jean de La Pierre et des professeurs les plus en renom de l'Université, tels que Guillaume Tardif et Robert Gaguin. Dans la correspondance de Reuchlin, publiée à Haguenau en 1514, on trouve une lettre dans laquelle il rappelle qu'il fut jadis étudiant de l'Université de Paris, élève de Jean de La Pierre, docteur de Sorbonne, condisciple du margrave de Bade, présentement évêque d'Utrecht, et qu'il demeurerait autrefois rue Saint-Jacques, à l'enseigne du *Soleil d'or* (*Sum enim scholaris universitatis Parisiensis, egregii quondam Theologiae doctoris D. Joannis de Lapide in Sorbona ut postea Marchionis Badensis condiscipulus, quondam ad Solem habitans in vico S. Jacobi*).

Nous n'avons pas lieu d'être surpris de voir le jeune Reuchlin prendre pension au *Soleil* de la rue Saint-Jacques, chez l'imprimeur Gering, son compatriote, qui était de Constance, au pays de Bade. Dans une autre lettre qui est adressée à Jacques Lefèvre d'Étaples, Reuchlin précise l'année 1473, époque à laquelle il suivait alternativement les leçons de Jean de La Pierre à la Sorbonne, celles de Guillaume Tarlif, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, et de Robert Gaguin aux Mathurins (*Annae Damiani 1473 quo in tempore, illic et Joannem Lapideum Theologiae doctorem in grammaticis ad Sorbonam et Gulielmum Tardivum Antiochenum in vico S. Genovefae et Robertum Gaguinum apud Mathurinos in rhetoricae preceptores habui*). — (*ILLUSTRIORUM VIRORUM ad Reuchlinum Epistolarum Haguenae, 1514; in-4°, lib. II.*)

² Hatz, *Repertorium bibliographicum*, n° 13240; ouvrage cité. Le seul exemplaire connu de cette édition se trouve à la Bibliothèque royale de Munich. Le livre a été mis gracieusement à notre disposition par M. Landmann, directeur. Nous saisissons cette occasion pour le remercier publiquement des facilités qu'il a bien voulu nous accorder en nous communiquant directement, dans l'intérêt de la science bibliographique, les trésors de son riche dépôt. Nous avons les mêmes remerciements à adresser aux conservateurs des grandes bibliothèques étrangères de Dresde, de Vienne, de Londres, d'Oxford, de Cambridge, de Gand et de bien d'autres encore, qui nous ont fourni de précieux renseignements.

Nous donnons ci-dessous un spécimen de cette impression, d'après le fac-similé qui vient d'en être publié par M. Proctor dans le premier volume de la *Fac-simile type Society* :

et faire la voulente en cest siecle que
nous puissions paruenir en la sam-
te compaignie/ Amen.

Senfient des trois roiz.

LA feste de la epiphanie
nre seigneur de quatre
miracles est aournee/et
selon ce a quatre noms
Au iour dhuï les roiz aourerent ih-
suscrist / Et saint iehan baptiste le
baptisa/ Et ihuscrist leaue en vin
nria/ Et cinq mille homes de cinq
pains assazia/ Quant ihuscrist fut
en leage de .xij. iours les trois roiz
vincent a lui/ la voie ainsi que lesfoil
le les menoit/ et pour ce est la iour-
nee appellee epiphanie ou le tie-
phagne ou comun langaige/ Et est
dicte de ce terme ephi qui vault au-
tant a dire que par deseuze/ et de ce
terme phanes qui vault autant a
dire que apparition/ Car adont les-
toille apparut p deseuze eulz en lair
ou il meisme ihus par lestoille qui
estoit veue p deseuze eulz se demouf-
tra aux roiz/ et en tel iour .xxix. ans
passez quil estoit entre ou .xxx. an
car il auoit .xxx. ans et .xij. iours et
començoit le .xxx. an come dist saint
luc/ ou selon ce que dist bede il auoit
xxx. ans complez come leglise de ro-
me tient/ et adont il fut baptise ou
fleuve de iourdain/ Et pour ce est el-
le appellee theophania/ ou de theos
qui vault autant a dire que dieu/ et
phania apparicion/ Car adont dieu

le appellee thephania ou de theos
est autant a dire que maison/ Car
le miracle du vin fut fait en la mai-
son ou furent les neupes de arche-
clim/ et nre sice ihuscrist vray dieu
apparut/ et en ce meisme iour l'annee
apces quil auoit .xxi. an ou .xxij. .
ans .v. mille homes de .v. pains il
assazia/ si come dist bede et si come on
chante en vne himne/ qui se comen-
ce. Illuminans altissimus/ Et pour
ce est elle appellee phagiphia a pha-
ge q vault a dire touchz ou megiere
Et de ce quart miracle les aucuns
doubtent se il fut fait en ce iour/ car
on na mie la en escript de bede exp-
siment/ Et pour ce que en leuangil
le saint iehan on list que ce fut fait
pres de pasques/ toutesuoies les .iiij.
apparitions furent en ce iour. La p-
miere par lestoille en la crete/ La
seconde par la voir du pere au fleu-
ue de iourdain/ La tierce de leaue en
vin aux neupes de archeclim/ La
quarte p la multiplicaton des cinq
pains ou desert/ De la premiere appa-
ricion nous faisons solempnie au
iour dhuï principalement/ et pour ce
poursueuons l'histoire telle quelle est
Quat nre seigneur fut ne les .iiij. roiz
vin tet en iherusalem desquelz les nos
sont escripts en hebreu/ cest assauoir
appellius/ amecius/ et damacus/ et
en grec galagalath/ magalath/ tha-
rath/ et en latin iaspar/ baltazar/ mel-
chior/ Et est assauoir que ce nom cy
mag? a .iiij. significatons/ il est die il
luseur/ decepueur/ enchanteur/ et la

Il n'existe aucun exemplaire de ce livre dans les bibliothèques françaises. L'édition a échappé aux recherches de M^{lle} Pellechet, qui ne paraît pas l'avoir connue et ne la cite point dans la bibliographie qu'elle a publiée des éditions de Jacques de Voragine, imprimées au xv^e siècle.

M. Proctor a donné son fac-similé d'après l'exemplaire du Musée Britannique. Nous en avons vu un autre à la Bibliothèque de l'Université de Cambridge, divisé en deux tomes; c'est ce qui nous a fait dire (t. I^{er}, p. 202) que l'ouvrage comportait deux volumes, tandis qu'en réalité il se compose d'un seul volume in-folio de 440 feuillets, imprimé à deux colonnes, sans chiffres, réclames ni signatures.

Nous avons déjà fait observer que les caractères gothiques de *bas de casse* employés pour *La Légende dorée* nous avaient paru identiques à ceux du *Valerius Maximus* et du *Josephus*, dont nous avons donné l'alphabet (voir t. I^{er}, p. 200), mais que les lettres capitales romaines avaient été remplacées par des majuscules gothiques. Après avoir examiné attentivement la page reproduite par les soins de M. Proctor — c'est le recto du 14^e feuillet du volume, moins les six dernières lignes — et l'avoir comparée avec le fac-similé du *Josephus* (voir t. I^{er}, p. 203), nous y avons trouvé d'autres différences.

Les lettres *h* et *g* ne sont pas les mêmes. Le *g* a une forme plus anguleuse, dans *La Légende dorée*, avec deux petites pointes au sommet que l'on ne voit ni dans le *Josèphe*, ni dans le *Valère Maxime*. Le jambage d'avant de l'*h* se termine par une petite queue qui dépasse, tandis que la même lettre est plus arrondie et ramassée sur elle-même, sans déborder de la ligne dans les deux livres précités (comparer avec l'alphabet, t. I^{er}, p. 200). C'est ici que la théorie de M. Desormes exposée plus haut (voir p. 370, note 1) peut recevoir son application.

Suivant lui, — et en cela nous sommes persuadé qu'il est dans le vrai, — les premiers imprimeurs parisiens n'ont pas dû graver sur acier les poinçons de leurs caractères. Qu'ils les aient gravés sur du bois ou du cuivre, que les matrices obtenues par ces poinçons d'une matière moins résistante aient été de plomb, d'un alliage quelconque ou même simplement d'argile ou de terre cuite, il n'en est pas moins évident que ces moules, qui servaient à fondre les caractères d'imprimerie, devaient s'user rapidement et qu'on était obligé de graver à nouveau les poinçons qui avaient le plus servi et étaient devenus hors d'usage. De là ces dissemblances d'une même lettre paraissant quelquefois

dans la même page. C'est ainsi que les capitales romaines du Valère Maxime et du Josèphe, plus ténues et par conséquent plus fragiles, — si nous pouvons nous exprimer ainsi, — ont été remplacées par d'autres capitales de forme gothique plus pleines et par cela même plus résistantes.

Aux lettres *g* et *h* de *bas de casse*, dont les poinçons étaient brûlés, on a substitué d'autres lettres gravées à nouveau. On y a même ajouté des lettres liées ou *logotypes* comme *he* et *ho* différentes avec queue au jambage de devant de l'*h*. Par précaution, on a gravé, pour *La Légende dorée*, deux capitales A : l'une plus large et l'autre plus étroite. (Comparer, dans le fac-similé, l'A de la troisième ligne de la première colonne avec celui de la cinquième ligne.)

Nous n'avons, jusqu'à présent, comme élément de comparaison que la fraction de page reproduite par M. Proctor; mais si nous avons le volume tout entier sous les yeux, nous sommes persuadé que nous y découvririons encore d'autres différences caractéristiques. Pour n'en citer qu'une seule, nous y avons aperçu une espèce de double *r* (*w*) qui n'existe pas ailleurs.

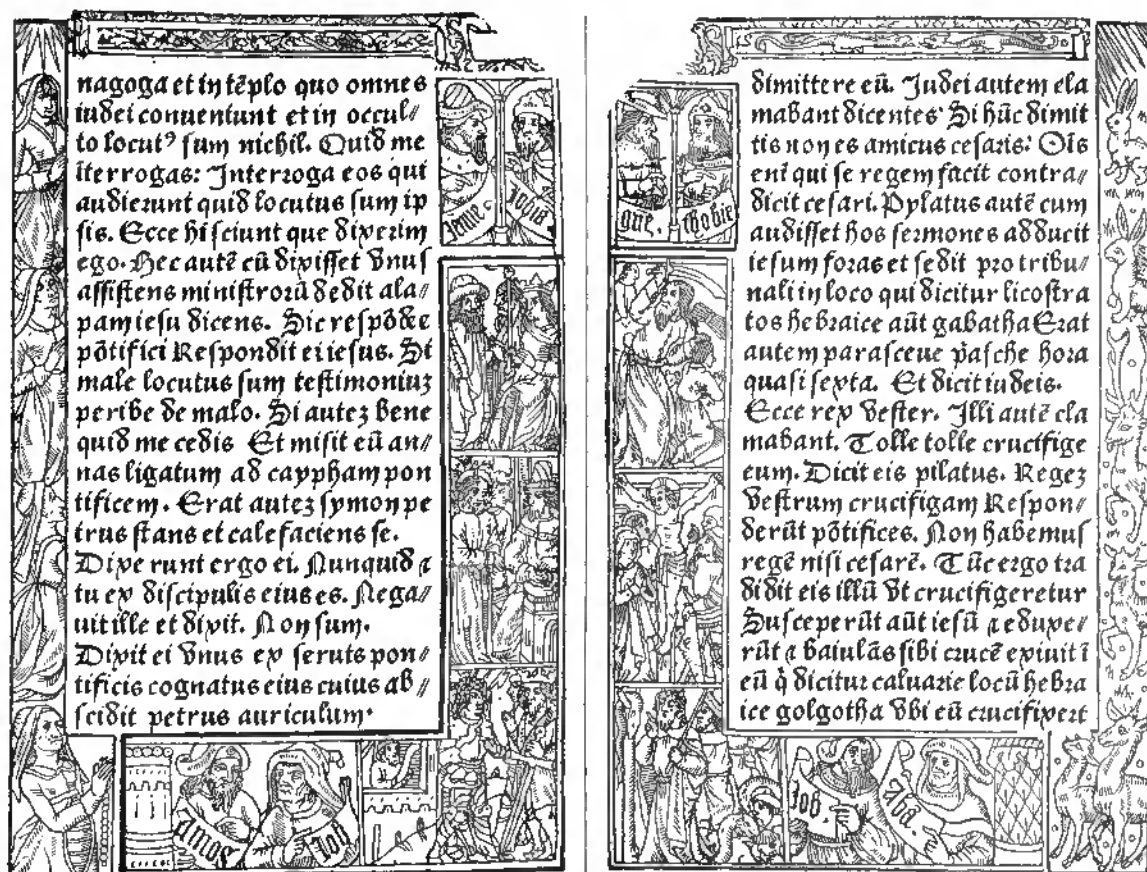
Notre conclusion est celle-ci : *La Légende dorée* a été imprimée avec le matériel du Valère Maxime et du Josèphe, que l'on a complété ou modifié partiellement en changeant quelques lettres dont les poinçons et les matrices étaient égarés ou détériorés.

En regardant de près ces lettres nouvelles, on s'apercevra facilement que ce sont des fontes toutes neuves, aux arêtes vives, qui, pour un œil exercé, se différencient de celles ayant déjà servi, dont les déliés sont moins nets.

La Légende dorée est donc postérieure aux deux livres précités et a pu être imprimée de 1477 à 1480. Peut-être est-elle l'œuvre d'un imprimeur différent entre les mains duquel sont passés les caractères du Valère Maxime et du Josèphe. Nous avons cru pouvoir attribuer l'impression de ces livres à un typographe parisien anonyme qui aurait été l'élève des trois typographes du *Soleil d'Or* de la rue Saint-Jacques, dont il a copié les types. M. Proctor est implicitement de notre avis, car il conjecture, sans être autrement affirmatif, que *La Légende dorée* a pu sortir de l'atelier de César et Stoll à Paris, vers 1475. Nous ne faisons de réserve que pour la date qui doit être reculée de deux ou trois ans, ainsi que nous venons de le démontrer.

La Bibliothèque Bodléienne d'Oxford, qui est une des plus riches en impressions rares et peu connues du xv^e siècle, possède des fragments d'Heures gothiques illustrées inconnues jusqu'à présent et qui sont sorties

évidemment de presses parisiennes. Deux pages mutilées, dans les coins du cadre, ont été reproduites dans l'album de la *Fac-simile type Society*, par M. Proctor. Nous les reproduisons à notre tour d'après cette publication¹ :



Les bordures sont du même style que celles d'autres livres d'heures publiés par Antoine Vérard avant ses grandes *Heures royales* de 1489-1490. La bordure latérale qui représente des lapins, des cerfs et autres animaux se retrouve exactement la même dans des *Heures à l'usage de Rome*, imprimées par Laurent Philippe et datées du 10 juillet 1493. (Voir fac-similé, p. 317.) Le

¹ *Specimens of early printing types reproduced in colotype and printed at the Oxford University press for the fac-simile type Society, 1900; in-4°.*

fragment en question est d'une date antérieure, car le coin inférieur à droite est intact, tandis qu'il est brisé dans le tirage de 1493.

Les caractères ont la plus grande ressemblance avec ceux de *La Mer des Histoires*, de 1488, imprimée par Pierre Le Rouge (voir alphabet, t. I^{er}, p. 471), toutefois les capitales diffèrent. Les majuscules H, R et T peuvent paraître semblables, les autres sont différentes, mais surtout l'E et l'O.

Ne connaissant encore aucun livre imprimé avec ces mêmes types, nous nous bornerons aux rapprochements ci-dessus, sans faire d'attribution.

Terminons ce chapitre par une curiosité typographique en reproduisant une ancienne épreuve d'imprimerie parisienne en notre possession :

nire ad istas humilitatem non cessabit cogitare
 modos et operationes verba incutiones / inipi
 rationes / interrogaciones / opinionones magis hu
 miles. et faciet oraciones: donec per oet adiuto
 riu et humiliter informacione liberet. ppriaz aiaz
 ab etuacione superbie. Et qui liber est. Item
 per solui et ad ista peccata. Item publica. Item
 da3 vt possint se humiliter portat in mioria. Item
 que oia mala q. amiffi. Item cogitudo. Item
 none facies. vt sic peractant extollentia super
 bie. Item recordant. Item de passione christi. re
 qui ando se in sempiterna debitoros. Item vult
 dendo seipios. pppter quodidiano defecto. Item
 per temptationes quas sustinet. per infirmitate
 et offensiones repercutiunt superbias. Item se hu
 milian. Item recipiant aliquas gratias a deo. Item
 fecerit sibi famulari humilitate per gratias quas
 a deo receperit. Sed sit quidam qui in sua
 fense sine sui terra no dico. Item quod omne de se
 humiliate. et quanto plura recipiunt. tanto pl
 se rep. Item indignos. Item dedito. Item extollit
 debent per se. Item. Et hoc perfectio humilitas
 hec beatiss. Item. Item completa victoria. Item vt
 deris aliquid peruenisse ad altissima impossibilita
 te ne credas q. fuerit per alias vias. Item per istas
 Sancte caritate et sancte humilitas sibi semp
 mibus vna creatura. alla vero exaltatos ne cadat
 bellnet. Item est contritio. Item aliud cognoscit. Item
 humilitas. Item. Item est filia euine. eo q. homo ca
 dems efficitur contritio. et sine ppria confidentia
 fiat in oratione. et laudabiliter recundia. Item
 sup baculo misericordie. Item. Item baculo expellit ca

Cette page, qui est imprimée en placard d'un seul côté, paraît être sortie de l'atelier d'Ulric Gering et Berthold Renbolt, au *Soleil d'Or* de la rue de la Sorbonne, vers la fin du xv^e siècle. (Pour la comparaison des caractères, voir alphabet, t. I^{er}, p. 95.)

CHAPITRE XLI

L'IMPRIMERIE À PARIS

ANTOINE VÉRARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR

(1485-1500)

Les débuts d'Antoine Vérard. — Premiers essais de livres d'heures illustrés. — *Heures* commandées par le Roi. — Illustrations de *L'Art de bien vivre* et de *L'Art de bien mourir*. — *Les Croniques de France*. — *Thérence en français*, prose et rime. — Exemplaires royaux et princiers des livres édités par Vérard. — Les miniatures de *Lancelot du Lac*. — *L'Arbre des Batailles*. — *L'Ordinaire des Chrestiens* présenté au roi Charles VIII. — Portrait de Vérard. — Romans de chevalerie, livres de poésie, mystères et autres ouvrages de littérature française publiés par Vérard.

L'histoire de l'imprimerie à Paris au xv^e siècle ne serait pas complète si nous ne consacrons un chapitre spécial à celui qui a été le collaborateur le plus actif des imprimeurs et qui a le plus contribué au développement de l'art de l'illustration dans le livre français. Nous voulons parler d'Antoine Vérard, qui tient une si large place dans l'histoire de la librairie parisienne.

Vérard était un calligraphe et un miniaturiste de profession. Il entreprenait, pour de riches personnages, des commandes de manuscrits qu'il copiait lui-même ou qu'il faisait exécuter par des artistes à ses gages. On connaît quatre manuscrits sortis de son atelier : un livre d'heures ayant appartenu aux rois Charles VIII et Louis XII (Bibliothèque nationale de Madrid); un Psautier également fait pour Charles VIII (Bibliothèque nationale, manuscrits latins, n° 774); un manuscrit du *Vergier d'honneur* (Bibliothèque nationale, manuscrits français, n° 1687), et un poème dont il est l'auteur (Bibliothèque nationale, manuscrits français, n° 1686).

Les premiers livres illustrés publiés par Jean Du Pré et Jean Bonhomme éveillèrent son attention. Il comprit tout de suite le parti qu'il y avait à tirer de la gravure sur bois, qui pouvait simplifier le travail du dessinateur en remplaçant le dessin fait à la main et servir ainsi d'esquisse à l'écolimineur.

Le premier livre dans lequel il fit l'essai du nouveau procédé fut la traduction française, par Laurent de Premierfait, des *Cent Nouvelles* ou *Décameron* de Boccace, qui parut le 27 novembre 1485 et dont il avait confié l'impression à Jean Du Pré. On voit, en tête, une grande gravure sur bois représentant l'auteur écrivant son livre; on retrouve cette même gravure au cours de l'ouvrage. (Voir fac-similé, t. I^{er}, p. 227.) Cette planche semble attendre les effets de lumière que lui donnera le pinceau de l'enlumineur qui, avec ses diverses couleurs, en fera ressortir le modelé.

Le second livre avec date certaine qui a été imprimé pour Vêrad est une édition des *Dirz moraux des Philosophes*, par Guillaume de Tignonville, prévôt de Paris, datée du 17 avril 1486, que nous avons vue à la bibliothèque d'Amiens, sans nom d'imprimeur, mais qui est sortie des presses d'Antoine Caillaut. Le troisième est une traduction française de l'ouvrage de Pierre de Crescens : *Des prouffitz champestres et ruraux*. On trouve, dans le volume, de petites gravures relatives aux travaux agricoles, aux soins à donner à la vigne, à la culture des jardins, à l'élevage des animaux de la ferme, à la chasse des bêtes et à la construction d'un domaine rural. (Voir fac-similés, t. I^{er}, p. 426 et 427.) Cette édition, datée du 10 juillet 1486, a précédé de trois mois celle qui a été publiée par Jean Bonhomme. (Voir t. I^{er}, p. 192-194.)

Bien que la suscription finale porte que le livre a été imprimé PAR Antoine Vêrad, marchand et bourgeois de Paris, nous avons tout lieu de douter de la véracité de cette assertion. La formule imprimé PAR au lieu de imprimé POUR a été employée plus d'une fois par les imprimeurs parisiens du xv^e siècle. Ces derniers s'y sont prêtés en plusieurs circonstances à l'égard de libraires-éditeurs qui faisaient les frais des impressions, fournissaient le matériel d'illustration, louaient les presses dans de certaines conditions et commandaient les imprimeurs en leur faisant des avances d'argent; en un mot, les libraires, sans être compagnons de métier et positivement associés, avaient des intérêts dans les ateliers typographiques. Nous en avons des exemples avec Jean Petit, qui faisait imprimer par Guy Marchant, le Petit Laurens et Jean Morand; avec Michel Le Noir, qui s'est servi ainsi des presses de Pierre Levet; avec Durand Gerlier, qui a employé Wolfgang Hopyl et Pierre Le Dru; avec Simon Vostre, qui avait accaparé Pigouchet, et avec d'autres. Un petit libraire, Alexandre Aliate, allait encore plus loin en faisant mettre à la fin de quelques-unes de ses publications qu'elles étaient imprimées par son art admirable et

grâce à son activité (*mira arte et diligentia*), tandis qu'il les faisait tout simplement imprimer d'abord par Jean Philippe, puis par Guy Marchant et par Denidel, ses voisins successifs. Vérard, selon nous, n'était pas imprimeur, mais propriétaire d'un matériel d'illustration et de caractères qu'il déposait tantôt dans un atelier, tantôt dans un autre, et avec lesquels on imprimait les livres qu'il éditait à ses frais.

Les *Prouffitz champestres et ruraulx* nous paraissent être sortis de l'atelier de Pierre Levet. Le livre est imprimé avec un élégant caractère de bâtarde française très régulière, moins large et plus compacte que la bâtarde des *Cent Nouvelles* de Boccace imprimées par Jean Du Pré. Pierre Levet est le premier qui se soit servi de ce nouveau caractère; il l'employa exclusivement à partir de 1485 pour les livres français qui sortaient de ses presses.

C'est avec ces mêmes types que sont exécutées les *Cent Nouvelles nouvelles* attribuées au roi Louis XI, première édition du 24 décembre 1486, qui porte encore le nom de Vérard; or, là, il n'y a pas *imprimé PAR* en toutes lettres, mais une abréviation qui signifie *imprimé POUR*. (Voir fac-similé, t. I^{er}, p. 432.) Vérard y est encore qualifié de libraire; nulle part nous ne l'avons vu désigné comme ayant exécuté des livres pour le compte d'autres libraires, ce qui serait alors le fait d'un véritable imprimeur de profession.

Les *Cent Nouvelles nouvelles* sont illustrées d'une quantité de petites figures sur bois, dont quelques-unes sont répétées. Elles sont de la main qui a dessiné celles des *Prouffitz champestres et ruraulx*. Nous en avons donné des spécimens dans le chapitre de l'atelier de Pierre Levet (t. I^{er}, p. 429-431).

C'est à la fin des *Cent Nouvelles nouvelles* de 1486 que Vérard a inauguré sa marque, «l'une des plus jolies, dit Renouvier, parmi celles que les libraires de Paris arborèrent dans un genre d'ornementation où ils n'eurent pas de rivaux». On y voyait l'écu fleurdelisé de France soutenu par deux anges; au-dessous, un cœur au chiffre AVR, tenu par deux faucons s'élançant l'un sur l'autre au-dessus d'un champ de fleurs; autour, cette devise :

Pour provocquer Jhesus ta grant miséricorde
De tous pécheurs faire grâce et pardon,
Antoine Vérard humblement recorde
Ce qu'il a. Il tient de lui pardon.

Le 20 février 1487 (n. st.) paraissait *La Fontaine de toutes sciences du philozophe Sydrach*, imprimée avec les caractères et la marque des *Cent Nouvelles nouvelles*.

Cette fois, il est dit en toutes lettres que le livre a été *imprimé pour Antoine Vérard*. (Voir fac-similé, t. I^{er}, p. 433.) Si Vérard eût été réellement imprimeur, il est probable que l'on eût maintenu la formule *imprimé par*, qui avait été mise précédemment à la fin de l'ouvrage de Pierre de Crescens.

Ces divergences sur des livres exécutés avec les mêmes types sont significatives et indiquent suffisamment que Vérard n'était pas imprimeur de métier et n'a collaboré à leur exécution que dans une certaine mesure, soit en fournissant une partie du matériel, soit en avançant des capitaux.

Vérard, en sa qualité de miniaturiste, confectionnait surtout des livres d'heures pour les grands seigneurs et les riches bourgeois. Il eut le premier l'idée d'essayer d'en produire avec le secours de l'art nouveau. Le 6 février 1485 (1486 n. st.), date à retenir, il publiait le premier livre d'heures :

Sequentia scti euangeliij secundu[m] marcū
 n̄ illo tem^o
 pore. Verū
 benedictus videri
 discipulis appa
 ruit illis iestas. i
 epephraust iere
 duitatem illoq.
 et dixit eis quod
 quia hīc qui vide
 rant eum resur^o
 rexisse non credi
 derant. et dixit eis. Euntes in mundū
 vniuersum. predicare euangeliū omni
 creaturæ. Qui crediderit et baptizatus
 fuerit saluus erit. qui vero non credide
 rit. condemnabitur. Signa autem eos
 qui crediderint. hæc sequentur. In nomi
 ne meo demonia eiciet. Linguis loquet
 ur noua. Serpentes colent. Et si mor
 tificum quid biberint. non eis nocēbit
 Super egros manus imponet. et be
 ne habebunt. Et dominus quidem tes
 tus p̄ il q̄ locutus est eis. ac cecidit. In ce
 lum. et sedet a dextris dei. Qui autem

Saint Marc écrivant son évangile.

Deus qui cōspicis quia ex nulla no
 sca virtute subistimus. concede
 p̄cipuus. vt intercessione beati marci
 ni confessionis tui atq; pontificis con
 tra omnia aduersa muniamur. Per
 dñm nostrum iesum christum filium dei
 qui tecum viuūt et regnat i vnitate spi
 ritus sancti deus. per omnia secula secu
 larum. Amen.

Ces présentes heures furent ache
 uées le vintour de feurier. Cij. quatre dea
 quatrevingt et cinq. pour Anthoine ve
 rard libraire demourant a paris a l'y
 maige saint Jehan leuangelisse. Sur le
 pont nostre dame. ou au palais deuant
 la chappelle ou len chante la mege de
 messieurs les prestres

Dernière page et achevé d'imprimer.

Ce livre, qui était resté inconnu jusqu'à présent, a été découvert tout récemment dans le carton de la couverture d'un vieux volume¹ à l'état de fragments en partie mutilés. Ce qui en subsiste aujourd'hui et dont nous donnons quelques spécimens nous fait connaître la date exacte de ce premier essai ignoré. Des figures disposées dans des cadres gravés sur bois étaient placées en tête des principaux offices, selon le modèle qui suit :

¹ Ces précieux débris ont été découverts par M. H. Leclerc, libraire, successeur de l'ancienne maison Téchener. Ils sont actuellement dans le cabinet de M. J. Masson, bibliophile à Amiens.

PREMIER LIVRE D'HEURES IMPRIMÉ. (1485 v. st.)



Le Couronnement de la Vierge.

Benedicite oia. a. Ecce ancilla domi
ni et ecce michi factum est verbum tuum
ps. Laudate dominum de celsis. cōm
gredietur. quere in primis vespis.
hy? Gloria domina. h. Benedi
ca tu in mulieribus. r. Et benedi
crus fructus. Ad bened. a. Spūsan
ctus. p̄r̄et̄ p̄e et yrieleyson.
or. Deus qui de beate. an. Ecce dñs
ve. Oratio. Conficias nostras. que
re totum in primis vespis. an. Ave
bella. No primam. a. Kyllus est. cō.
Ecce virgo. h. Dignare me laudare
r. Da michi. vt supra. Oratio. De
qui de beate. a. Ecce dñs. h. Ecce ap
parebit. r. Et cum. or. Conficias
Et dicit per oēs horas. Ad tertiam.
a. Ave maria. cō. Gregorietur. vlt. h.
Diffusa est. pro sanctis. vt supra.
Ad i. ad vi. a. Ne timeas. cōm.
Abit ei dñs sedem dauid patris
eius et regnabit in domo iacob
in eternum et regni eius non erit fi
nis. Deo gratias. h. Bñdicta tu. r.

Page avec fragment de bordure.

quant le le vpreffite de mort a vie. La
cinquieme commi se susadit au troisi
oim aupres de mon chi enfant idme impe
titi ou ciel et de la terre. Et au matin qu'il
le pu idomme li elueilla cop remembreant
de la vision qu'il auoit eu en ocomant y en
loua nostre seigneurie et ca glouise vierge
mere. et trouua aupres de luy il de oraison
que la vierge marie luy auoit laisse adone il
se leua et incoincit ni lala annuncer a leuel
qui leque li precha par tout son pays.

Oraison tu deuote a nostre dame



Marius est ga
briel ange
lus ad mariam
ghem desponsa
tam soli phun
dians ei verbum.
Ave maria gra
tia plena dñs te
cu. Kyllus est ga
briel. Ave maria.
Kyllus est ga
maria. Kyllus est.

La Vierge et l'Enfant Jésus.

de crucifigetur



et eduxerunt
autem ihu
et duxerunt eum et
daluas sibi cru
cem exiuit in eus
qui dicitur calua
cie locum: ebe al
ce a uitem golgo
tha ubi eum cru
cifixerunt. Et cu
eo alios duo. hie
et inde. mediu aut ierusalem. Scripsit au
tem et titulum pylatus. et posuit sup
crucem. Ecce autem scriptum. Iesus
nazyrenus rex iudeorum. hunc ergo ti
tulum multi iegerunt iudeorum. quia
p̄pe autem erat locus ubi crucifig
et iesus. Et erat scriptus hebraice gre
ce et latine. Dixerunt ergo pylato pon
tifices iudeorum nolli scribere rex iude
orum. Ad quia ipse dixit rex su iudroz.
Respondit pylatus. Quod scripsi scrip
si. Respondit ergo cum crucifigissent eum
acceperunt vestimenta eius. et fecerunt

Jésus cloué sur la croix.



Saint Georges.



Jésus devant Pilate.



Jésus crucifié.



Saint Martin.

La planche du *Couronnement de la Vierge*, que nous avons reproduite à la page précédente, est la seule des grandes figures qui soit intacte. D'autres petits bois intercalés dans le texte représentent des scènes de la Passion ou des figures de saints personnages. Une page mutilée sur le bord nous fait voir un commencement d'ornementation avec des bordures imitées des manuscrits. Les caractères sont ceux du Bréviaire d'Auxerre, imprimé à Chablis en 1482 dans la maison de Pierre Le Rouge, et du Bréviaire de Troyes, imprimé à Troyes en 1483¹.

Ces constatations nous permettent d'établir que ces Heures sont l'œuvre de Pierre Le Rouge. Selon toute probabilité, le volume commandé par Vêrard fut imprimé sous ses yeux à Paris, plutôt qu'à Chablis ou à Troyes. Nous aurions là un spécimen d'une des premières impressions de Pierre Le Rouge à Paris; la date de son exercice dans la capitale serait ainsi avancée de façon certaine, comme nous l'avions fait présumer. (Voir t. I^{er}, p. 473.)

Les bois qui figurent dans ces Heures ont déjà, dans les tailles, des brisures indiquant des tirages antérieurs que nous ne connaissons pas.

Six mois après, le 21 août 1486, Vêrard fit paraître un autre livre d'heures :



Les heures furent acheues le xxi^e
iour de aoust .m.ciii.c.iiii.xx. et vi^e po^e
à choine verard libraire demouré a
paris a lymage saint lohan leuange
l'isteur le pôt nostre dame ou au pa
loys du roy nostre sire au premier pil
lier deuant la chapelle o on chante la
messe de mes seigneurs les presidens

C'était, comme pour le précédent, un très petit in-octavo du temps, d'un format de poche. La commande avait été faite à un autre typographe. Il était

¹ THIERRY-POUX. *Premiers monuments de l'imprimerie en France*, pl. XXVI, n^{os} 5 et 6; ouvrage cité.

imprimé en grosses lettres gothiques carrées, qui appartenait au matériel de Jean Du Pré. C'est le second caractère du Missel de Verdun imprimé par ce dernier en 1481. (Voir fac-similé, t. I^{er}, p. 215; et alphabets, t. I^{er}, p. 258.)

Le livre n'a ni frontispice, ni bordures. En tête des offices, on trouve des gravures sur bois, d'une taille épaisse et dépourvue d'effets de lumière, destinées à servir de canevas à l'enlumineur qui devait les terminer afin de les mettre en valeur.

Les Heures de février 1486 (v. st.) sont antérieures d'un an et demi à d'autres Heures à l'usage de Paris, datées du 7 juillet 1487, qui sont citées par Brunet et par Renouvier comme étant les premières¹ :

**Les heures furent acheues le viii^e ior
de juillet. m. cccc. lxxx. & vii p. a thoi
nebecard libraire demourât après a
l'ymage saint iohā leuāgeliste sur le
pôt nre dāe ou au palais du roy nre
sire au p̄mier pillier deuant la chapel
le o ou châte la messe des p̄sidents**

Ces trois éditions présentent beaucoup d'intérêt au point de vue de la genèse du livre d'heures imprimé, et constituent le point de départ de ce genre de publications qui devint une véritable industrie parisienne.

Les planches qu'on y voit marquent une époque de transition où l'art de la gravure sur bois, encore pauvre, s'amalgamait avec l'art de l'enlumineur qui la complétait en lui donnant la tonalité voulue. Malgré leur forme rudimentaire, elles ont un cachet spécial, et, comme le fait observer Renouvier, « les linéaments de ces figures ont déjà assez de tournure pour qu'on soit assuré que l'artiste français les a conçues sans l'aide d'aucun Flamand ou d'aucun Allemand² ».

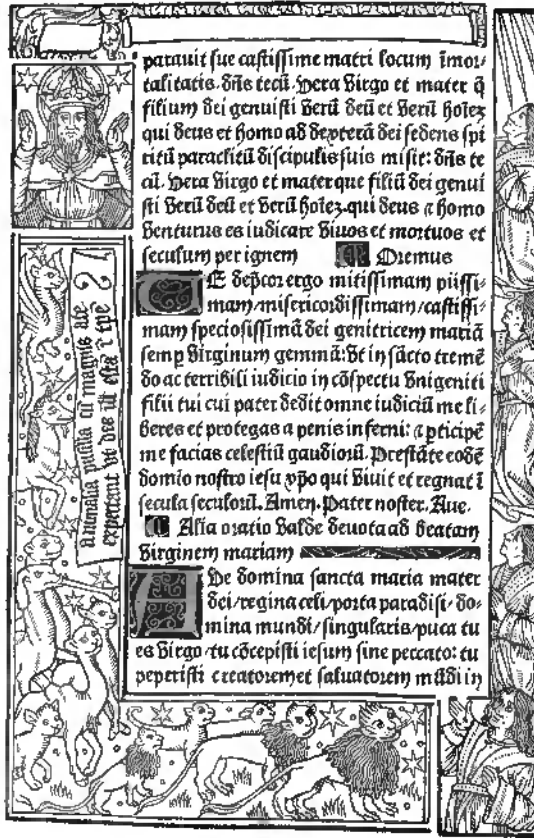
De 1488 à 1490, Vérard perfectionna l'illustration des Heures qu'il publiait successivement et dont il agrandissait le format. On connaît des éditions datées du 3 avril 1488 (v. st.), du 5 janvier 1489 (v. st.), du 8 février et du 10 avril de la même année. Dans ces dernières, on voit des bordures

¹ RENOUVIER (J.). *Des gravures sur bois dans les livres d'Antoine Vérard*, maître libraire, imprimeur, enlumineur et tailleur sur bois à Paris, 1485-1512; Paris, Aubry (Lyon, L. Perrin), 1859, in-8°, p. 14.

² Les seuls exemplaires connus des éditions du

21 août 1486 et du 7 juillet 1487 sont conservés à la Bibliothèque nationale. L'édition d'août 1486 a été donnée de son vivant à cet établissement par Eugène Piot, qui en appréciait tout l'intérêt et n'a pas voulu que ce document disparût après lui.

à peine ombrées avec des têtes de saints personnages vues de profil et superposées, des groupes d'hommes et de femmes dans diverses attitudes de la prière, des anges faisant de la musique et des enfants jouant. Les Heures de janvier 1489 (v. st.), dont M. H. Monceaux a donné des spécimens dans son ouvrage¹, sont imprimées avec la lettre gothique dite *de forme de La Danse macabre* de 1486, caractère qui disparut ensuite de l'atelier de Guy Marchand pour passer à Orléans, en 1491, chez Mathieu Vivian.

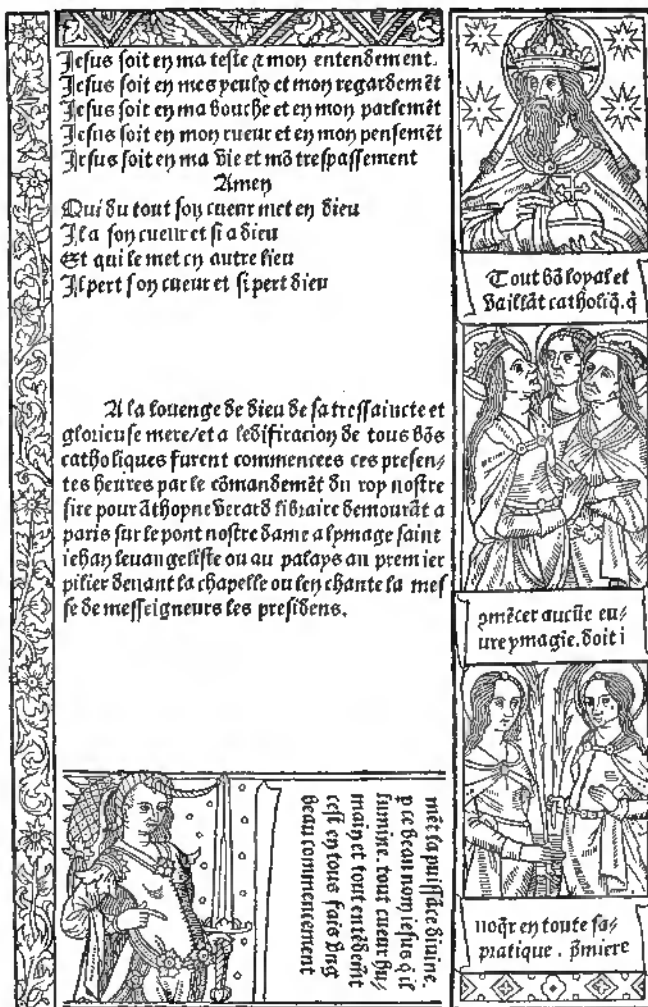


Les Heures de février 1489 qui sont à la Bibliothèque nationale et dont nous donnons ci-dessus un spécimen sont imprimées avec d'autres caractères.

¹ Les *Le Rouge de Chablis*, étude sur les débuts de l'illustration du livre au xv^e siècle, t. I^{er}, p. 217 à 225; ouvrage cité.

D'autres Heures, datées d'avril 1489 (v. st.), existent incomplètes à la bibliothèque de Toulouse; celle de Milhau en possède un autre exemplaire. Elles sont imprimées avec la petite bâtarde des Heures de 1488, de Jean Du Pré.

Vérard publia ensuite, dans le format petit in-quarto, des Heures d'un style tout à fait différent, qui tranche avec ce qu'il avait produit jusqu'alors :



A.1.

On désigne ordinairement ces Heures sous le nom de *Grandes Heures* de Vérard, mais nous les appellerons plutôt *Heures royales*, parce qu'elles furent

exécutées sur l'ordre de Charles VIII, comme le prouvent ces lignes qu'on lit sur la page tenant lieu de titre : *A la louenge de Dieu, de sa tressainte et glorieuse Mère et à l'édification de tous bons Catholiques furent commencées ces présentes Heures par le commandement du Roy nostre Sire pour Anthoine Vérard, libraire demourant à Paris sur le Pont Nostre Dame, à l'ymage Saint-Jehan l'Évangéliste, etc.*



Au verso du premier feuillet, on remarque la planche ci-dessus contenant l'oraison de l'acteur à la Vierge Marie.

L'ORDINAIRE DES CHRÉTIENS

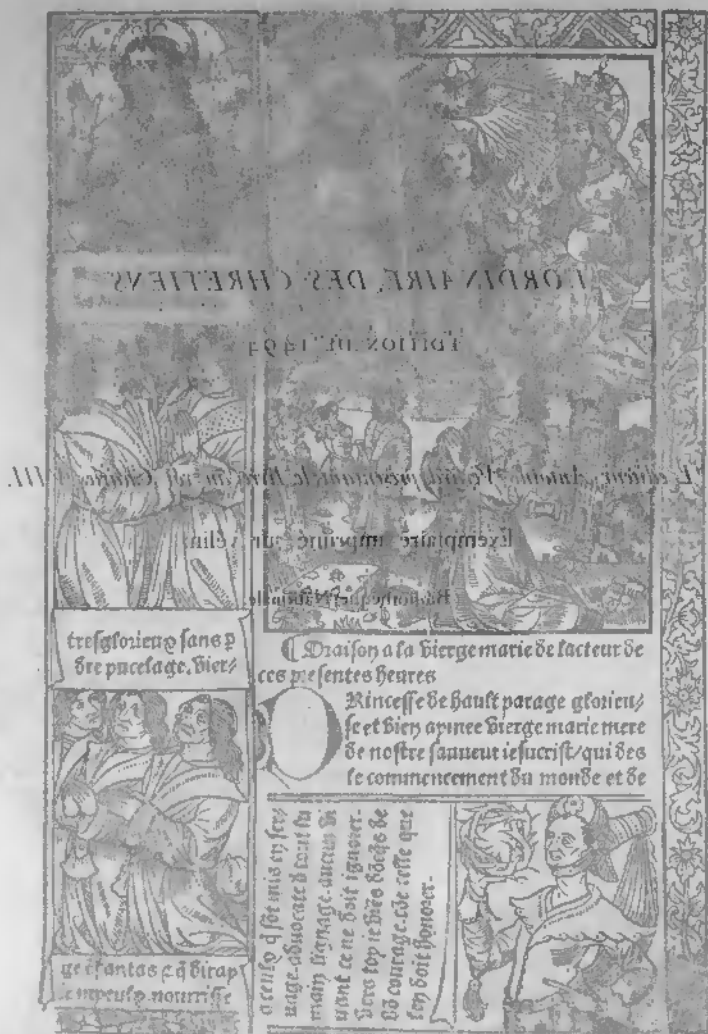
ÉDITION DE 1494

L'éditeur Antoine Vévard présentant le livre au roi Charles VIII.

Exemplaire imprimé sur vélin.

·Bibliothèque Nationale.

exécutées sur l'ordre de Charles VIII, comme le prouvent ces lignes qu'on lit sur la page tenant lieu de titre : *A la louenge de Dieu, de sa tres sainte et glorieuse Mère et à l'édification de tous bons Catholiques furent commencées ces précieuses Heures par le commandement du Roy nostre Sire pour Anthoine Vérard, libraire demourant à Paris sur le Pont Notre Dame par le message Saint Jehan l'Évangéliste, etc.*



Au verso du premier feuillet, on remarque la planche ci-dessus contenant l'oraison de l'auteur à la Vierge Marie.



Les pages intermédiaires sont blanches

Le Très-Haut est coiffé de la tiare; Jésus, la croix sur l'épaule, est assis à la droite de Dieu sur la pierre fondamentale de l'Église. Au milieu, la Vierge couronnée, présente, entre l'index et le pouce, son sein droit. Le Saint-Esprit plane et rayonne au-dessus des trois personnages. Plus bas, «l'acteur de ces présentes Heures», c'est-à-dire l'auteur, est agenouillé et vêtu d'une longue robe, une aumônière à la ceinture; devant lui, son livre et son bonnet sont par terre. «C'est, dit Renouvier¹, à n'en pas douter, le portrait de Vérard, et il a le même maître nez que Dieu le Père et Dieu le Fils.» Au fond, à droite, on voit un roi à côté de son palais, et, à gauche, le même roi faisant abattre un arbre. Renouvier suppose que ce monarque est Charles VIII, avec une allusion au bois qui doit servir à la gravure des planches du livre commandé à Vérard.

«Le travail de cette planche — dit-il encore — montre une assurance de dessin, une sobriété de tailles et une netteté de composition qui sont dès lors des qualités acquises à l'école française.» Cette explication de Renouvier, relative au sujet représenté, a pu paraître admissible de prime abord, mais elle ne nous semble pas suffisamment justifiée.

On connaît un portrait authentique de Vérard. Il se trouve dans les Heures manuscrites exécutées par lui-même et présentées à Charles VIII, qui sont conservées à la Bibliothèque nationale de Madrid. Un plus grand portrait de Vérard existe en tête de l'exemplaire sur vélin de *L'Ordinaire des Crestiens* qu'il a offert au roi. Nous avons comparé le portrait du manuscrit de Madrid avec l'admirable miniature de *L'Ordinaire des Crestiens* que nous reproduisons, et nous nous sommes assuré que la physionomie était bien la même et qu'il y avait identité de personne². Là on aperçoit Vérard, un genou en terre, vêtu d'une longue robe brune à larges manches et garnie de velours noir, tenant à la main, relié en rouge, l'ouvrage dont il fait hommage au roi, devant le grand aumônier et plusieurs autres personnages de la cour qui assistent à la cérémonie. Et ce volume n'est pas le seul dans lequel Vérard se soit fait représenter. On le voit, vêtu de la même manière, en tête de plusieurs livres qu'il a offerts lui-même à Charles VIII ou à la reine Anne

¹ *Des gravures sur bois dans les livres d'Antoine Vérard*, p. 16; ouvrage cité.

² L'exemplaire sur vélin de *L'Ordinaire des Crestiens*, offert au roi par Vérard, est décoré de 20 miniatures qui font partie d'un même nombre

de larges bordures couvrant la marge extérieure. Il figure dans l'inventaire de la bibliothèque du château de Blois dressé en 1544 et se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, n° 356 des livres imprimés sur vélin.

de Bretagne. Nous citerons entre autres : *Le grant Boece de Consolation*; Bocace, *Des nobles et clères femmes*; *Les Grandes Croniques*, *Josephus de la bataille judaique*, *L'Orloge de Sapience*, *Le Recueil des Histoires de Troies*, par Raoul Le Fèvre, *Le Gouvernement des Princes et Trésor de Noblesse*, *Le Trésor de l'âme*, par Robert, etc., tous livres imprimés sur vélin et décorés de miniatures que l'on peut voir à la Bibliothèque nationale. Dans le *Lancelot du Lac* (voir fac-similé, p. 463), Vérard est encore représenté en de plus petites proportions que dans le manuscrit de Madrid, mais toujours avec le même costume et la même coupe de visage, facilement reconnaissable. Dans aucune de ces peintures on ne voit le « maître nez » avec lequel il serait censé être représenté dans la planche des *Heures royales*. Il n'y a point de ressemblance dans la figure, et la physionomie du personnage des *Heures royales* est celle d'un homme d'un certain âge, tandis que celle de Vérard respire la jeunesse.

Pour le manuscrit des Heures dont il avait peint les miniatures et peut-être aussi exécuté la calligraphie, Vérard, en les présentant au roi, pouvait jusqu'à un certain point s'en dire l'auteur; mais, pour un livre imprimé par un autre pour son compte, cette qualification revenait à l'imprimeur, ou mieux encore à celui qui avait mis en ordre le texte. Or nous avons un document qui nous permet de l'attribuer à Tardif, lecteur du roi et ancien correcteur d'imprimerie de l'atelier du *Soufflet Vert*. (Voir t. I^{er}, p. 153.)

Dans l'épître de la traduction des *Apologues de Laurent Valle* qu'il fit pour le roi, son maître, Tardif s'exprime ainsi : « Vous ay composé et en ordre mis ung petit volume d'heures, auquel avez tous les jours de l'an comment povez Dieu, les saincts et saintctes dévotement servir, auquel avez certaines moult briefves et devotes oraisons pour au coucher et au lever dire à Nostre Dame¹. »

En tête de *L'Art de Fauconnerie*, composé et traduit de divers auteurs par Tardif pour l'amusement de Charles VIII, une grande planche représente l'auteur offrant son livre au roi à cheval et partant pour la chasse. On n'a qu'à examiner cette illustration que nous reproduisons plus loin (p. 457), et on y reconnaîtra le personnage qui figure en tête des *Heures royales* avec le même « maître nez » dont parle Renouvier. Van Pract, qui a décrit l'exemplaire royal de *L'Art de Fauconnerie*, ne s'y est pas trompé et dit positivement que c'est le portrait du traducteur, c'est-à-dire de Guillaume Tardif.

¹ Voir la préface de l'édition des *Facéties de Pege*, publiée par Anatole DE MONTAIGLON; Paris, Willem, 1878; petit in-8°.

Les prières suivantes, qui sont imprimées au haut de la première page, tiennent lieu de titre aux *Heures royales* :

Jésus soit en ma teste et mon entendement.
 Jésus soit en mes yeulx et mon regardement.
 Jésus soit en ma bouche et en mon parlement.
 Jésus soit en mon cueur et en mon pensement.
 Jésus soit en ma vie et en mon trespassement.

Amen.

Qui du tout son cueur met en Dieu,
 Il a son cueur et si a Dieu;
 Et qui le met en autre lieu,
 Il pert son cueur et si pert Dieu.

Il y a deux éditions distinctes et de formats différents des *Heures royales*. Aucune n'est datée, mais elles contiennent le même calendrier commençant en 1488. Le titre et le dernier feuillet sont pareils, ainsi que la figure de « l'acteur de ces présentes Heures » agenouillé et récitant l'« Oraison à la Vierge Marie », avec cette différence que, dans l'édition de moins grand format, il n'y a point les larges bordures de l'autre.

L'édition que nous considérons comme devant avoir paru la première est in-octavo. Le volume est orné de 18 grandes figures, dont plusieurs sont encore de style archaïque. On y remarque notamment *la Mort emmenant le Pape*; *le Couronnement de la Vierge* (voir fac-similés, p. 243, 245 et 248), et d'autres illustrations spéciales aux Heures imprimées par Étienne Jehannot.

Le texte n'est pas le même dans la petite édition. On y trouve d'autres poésies, parmi lesquelles certaines fort curieuses rappellent le style de Villon, entre autres l'*Oraison très dévote à Nostre Dame*. Dans la partie réservée à la Commémoration des Saints, il y a 18 figures plus petites que les principales placées en tête des offices. C'est là, croyons-nous, le « petit volume d'heures » auquel Guillaume Tardif a déjà fait allusion.

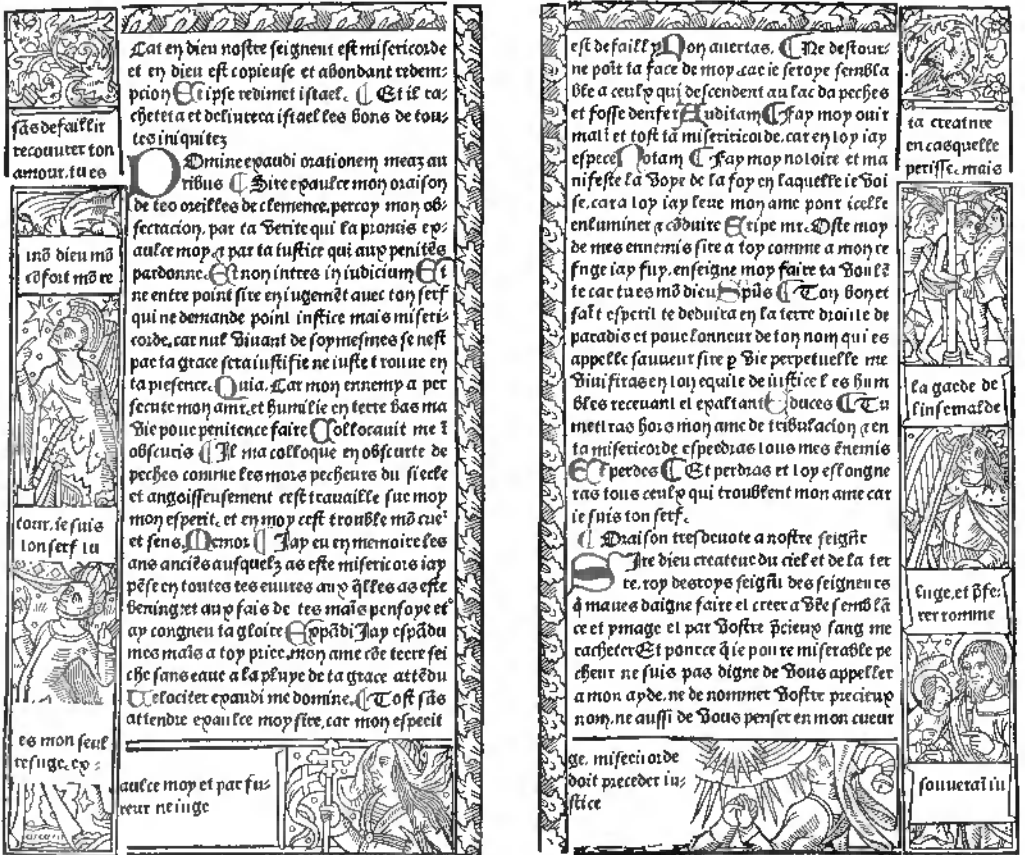
Les *Petites Heures royales* n'ont été décrites par aucun bibliographe. Elles se composent de 112 feuillets en 14 cahiers de 8 feuillets chacun. Le seul exemplaire qui ait passé en vente¹ appartenait à M. Guyot de Villeneuve et

¹ *Catalogue des livres manuscrits et imprimés, des dessins et des estampes de feu M. GUYOT DE VILLENEUVE*, président de la Société des Bibliophiles

français; première partie; Paris, librairie Damascène Morgand, Édouard Rahir et C^{ie}, successeurs, 1900; in-8° (n° 44, p. 17).

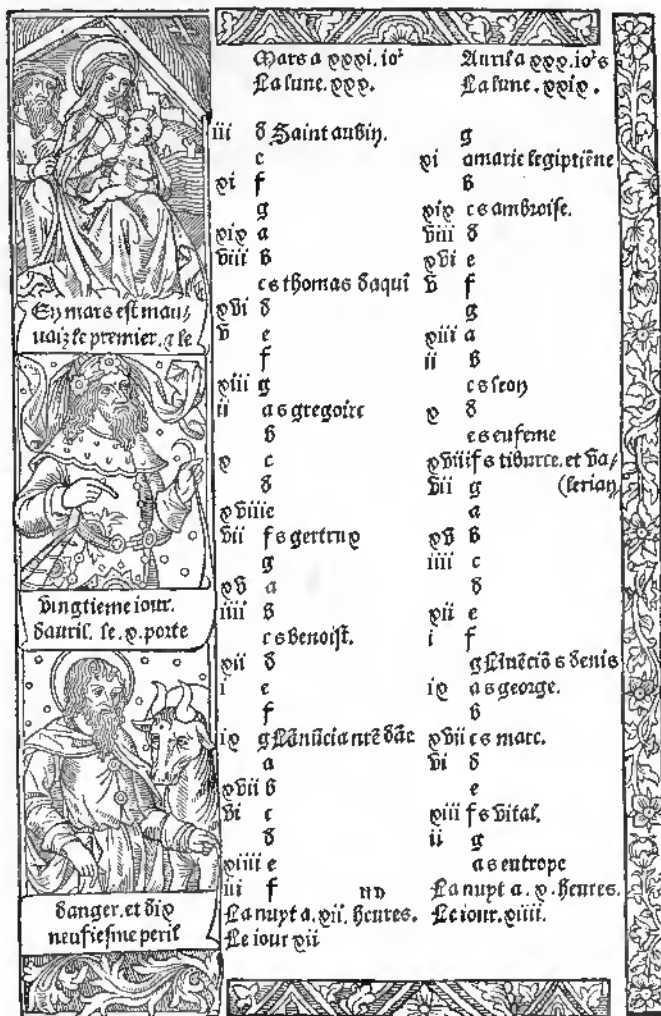
provenait de la collection Bancel. Nous en avons vu un autre très incomplet qui contenait, après le feuillet final portant la marque de Vérard, un cahier additionnel pour quelques prières. Les caractères sont les mêmes que ceux du volume, et on a employé les mêmes bordures.

Nous donnons ci-dessous deux pages de spécimens tirés de ce cahier :



L'autre édition des *Heures royales* est de format petit in-quarto; le caractère est plus gros; les bordures, plus amples, sont de même style et contiennent un plus grand nombre de personnages; les sujets archaïques des grandes planches ont fait place à des compositions nouvelles plus homogènes. C'est, à proprement parler, un livre remanié avec les éléments du premier, perfectionné et illustré sur de plus larges bases, comme on en pourra juger.



Voici des spécimens du calendrier. En marge des mois de mars et d'avril, on voit la Vierge allaitant l'Enfant Jésus; au bas, l'évangéliste saint Luc :



Ces deux mois sont ainsi notés en marge :

En mars est mauvaiz le premier
Et le vingtieme jour. D'avril
Le x porte danger
Et dix neufiesme peril.

En mai et juin, c'est le Christ crucifié entre les deux larrons, le roi David et l'évangéliste saint Jean qui sont les sujets de bordure :

| | | | |
|-------|---|---|--|
| | May a .xxxj. iour La lune .xxx. | Juin a .xxx. iours La lune .xxix. |  |
| p | De iaque. e phez c (lippe apostres | e s nicomebe p q f s marcellin. et s | |
| pi | De lucretius croix | viii g (pierre. | |
| viii | e s quiriace. | vii a | |
| v | f | v s | |
| vi | De iehan porte lati | c | |
| v | a | iiii. s | |
| v | b | ii e s mebard. | |
| iiii | e s nicholas | f | |
| iii | De gordia et epp e (mache | p g s landry a s barnabe | Le troiesme et xiiii. de may sont |
| v | f | viii s |  |
| v | g | vii c | |
| viiii | a | s e | |
| vii | b | iiii f | |
| v | c e honore | g | |
| iiii | s | vii a | |
| iii | e | i | |
| ii | f s pnes | de germais. et s. c (prothais. | jours mortelz. En juin .x. et quinsiesme |
| i | g e pierre martir. | ie s siefroy. e s paulin. |  |
| v | a | vii f | |
| v | b | vi | |
| v | c e s bain pape | g e iehan baptiste a trãstatis e loy. | |
| iiii | f | viii s e iehan s pol | |
| iii | g | iiii c s adisic nre dame s e leon pape | |
| ii | a s germain. | iii | |
| i | b | ii | |
| v | c | i | |
| v | d e petronille | f c e moratis s pol | |
| | La nuit a. viii. heures Le iour. vi. | La nuit a. vi. heures. Le iour. v. | pour vray troune ras telz |

Les mauvais jours de mai et juin sont rappelés de cete manière :



Le troiesme et xiiii de may

Sont jours mortelz.

En juin x et quinsiesme pour vray

Trouveras telz.

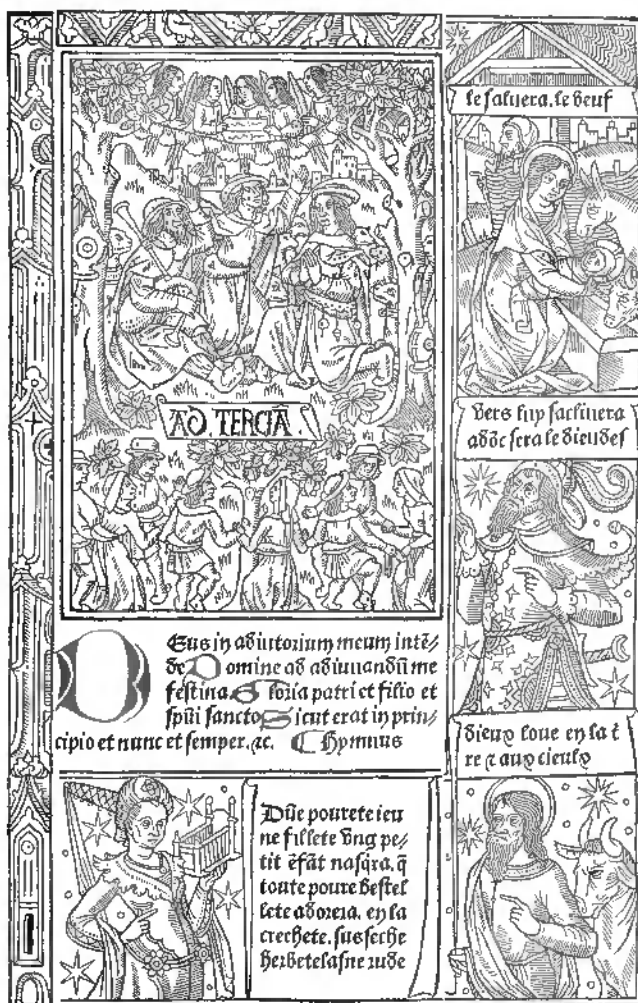
Pour novembre et décembre, Jésus couronné d'épines est dans le premier compartiment, les autres sont remplis par des groupes de femmes en prière :

| | Novembre a. 30j. iours. la lune 30j. | Decembre a. 31j. iours. la lune. 30j. |
|---|---|---|
|  | <p>8 La touffains 9 Les moys. 10 S maccel. 11 a aster 12 d 13 d 14 c 15 d 16 c s Athurin 17 f 18 g s martin 19 a 20 s gen d'ulphé 21 c 22 d 23 e 24 f s aigney 25 g 26 i 27 a s helizabet 28 s 29 iiii c la pñtaciñ nre de 30 iii s ceate 31 e s Clement. 1 f s feueri moyne. 2 g s Katherine 3 a s geneuiefue 4 iii b 5 c 6 s s saturnin 7 b e s andre</p> | <p>8 f s Estoy 9 iii g sainte Valere 10 ii a 11 s s Barbe 12 c 13 s s Nicolas 14 vii e 15 f L'ocp. nre bñe. 16 s g 17 iii a 18 s s fuscè. s. gècie 19 ii c 20 i s Sainte luce 21 e 22 i s f s sapientia 23 g s s Dabonay 24 s s a s Radis iesse 25 vii b s clausis dauid 26 c s Doiens 27 s s s thoma 28 iii e s thbas. D'ocp 29 f s s emanuel. 30 vi g s s Diego vir 31 a s Digite 1 s s Noel 2 s s Esticane 3 s s Saint iesay 4 s s Les innocens. 5 s s thbas de catoz 6 g s s 7 s s s siluestre 8 La nupt a s s iiii. heu/ 9 res. le iour. vi.</p> |
| <p>Cinq a vingt a cinq en novembre. dois</p> | | |
|  | | |
| <p>regarder. Et toy garder. d sept vingt</p> | | |
|  | | |
| <p>et vng en decembre.</p> | | |

Les jours auxquels il faut faire attention dans ce mois sont les suivants :

Cinq et vingt et cinq en novembre
Dois regarder.
Et toy garder
De sept vingt et ung en decembre.

Parmi les grandes planches qui sont en tête des Offices, nous remarquons l'Annonce de la venue du Messie aux Bergers :



La scène est traitée avec une bonhomie ravissante : concert d'anges en haut, entre deux arbres; au-dessous, trois vieux bergers écoutent; leurs chiens sont à leurs côtés et leurs gourdes suspendues aux branches des arbres.

Plus bas, des paysans et des paysannes, se tenant par la main, dansent en rond autour d'un arbre.

Cette gravure, copiée depuis dans les livres d'heures de Simon Vostre et de Kerver, jette une note gaie dans le milieu sévère de la prière.

Dans les espaces libres sont imprimés ces vers naïfs, tirés de vieux noëls :

D'une povrete
 Jeune fillete
 Ung petit enfant nasquira,
 Que toute povre bestellete
 Adorera.
 En la crechete,
 Sus sèche herbete,
 L'asne rude le saluera ;
 Le beuf vers luy s'acfinera.
 Adonc sera
 Le Dieu des Dieux
 Loué en la terre et aux ciculx.

Les pages de ce beau livre sont encadrées de bordures séparées par des banderolles ou phylactères au milieu desquels se lisent des oraisons rimées en français. Le livre se poursuit dans cet arrangement de petits sujets à bordures et de grands sujets aux principaux offices.

On distingue, pour les petits sujets : *les Anges en adoration, les Évangélistes, les Prophètes, les Sibylles, les Saints, les Auachoriètes, les Enfants en prière, l'Annonciation, la Nativité, la Vierge et l'Enfant Jésus, la Passion, le Calvaire, l'Ecce Homo, la Vierge aux cœurs, etc.*

Les grands sujets, dont l'un est répété, sont au nombre de treize, non compris celui qui est placé au verso du titre : 1° *la Création du Monde*; 2° *la Création de la femme*; 3° *la Salutation angélique*, symbolisée par quatre vertus : la Justice, la Miséricorde, la Paix et la Raison devant le trône du Tout-Puissant; 4° *l'Annonce aux Bergers* (reproduite à la page précédente); 5° *l'Adoration des Rois Mages*; 6° *la Circocision*; 7° *le Massacre des Innocents*; 8° *le Couronnement de la sainte Vierge*; 9° *David poursuivi par l'Ange vengeur* (cette planche est répétée); 10° *l'Office des Morts*, un catafalque funébre avec cierges allumés entouré de pleureuses; 11° *le Roi des Rois*; 12° *la Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres*; 13° *Anne et Joachim sous la Porte dorée*.

On verra ci-contre la page dans laquelle figure le Roi des Rois, la couronne royale sur la tête, pieds nus, en chemise, portant triomphalement la croix devant des gens d'armes étonnés. Dans le fond, perspective d'un château fort.

Le premier compartiment de droite reproduit la scène de la Flagellation de Jésus; le Christ a la tête ornée du nimbe croicifère :

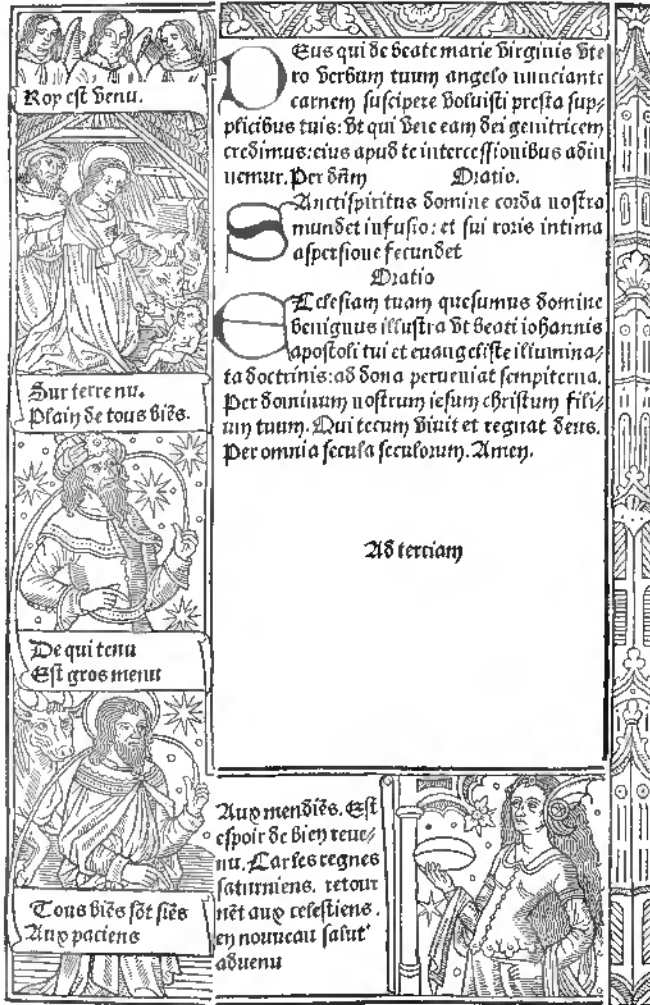


ā. i.

Dans des banderoles qui font le tour, on lit ces vers :

Père éternel, sapience immuable,
 Vérité, vie et chemin de lysse,
 Vers les humains tu fus moult amiable
 De voir ton filz souffrir telle rudesse.
 Vray Dieu, vray homme il est, je le confesse.

Voici maintenant une autre page de texte avec bordures. Le sujet principal est l'Enfant Jésus dans la crèche :



Les espaces vides creusés dans les bois ou dans les banderoles sont remplis par la suite du chant de Noël que nous avons cité tout à l'heure :

Roy est venu
Sur terre nu
Plain de tous biens,

De qui tenu
 Est gros menu.
 Tous biens sont siens.
 Aux paciens
 Aux mendiens
 Est espoir de biens revenu,
 Car les règnes saturniens
 Retournent aux célestiens
 En nouveau salut advenu.

Comme les *Petites Heures royales*, les *Grandes Heures* se terminent par la marque de Vérard ci-dessus décrite (p. 387), et dont on trouvera un peu plus loin (p. 413) un fac-similé; mais elle est suivie de ce huitain :

En la parfin de l'œuvre louer Dieu
 Chascun de nous doit pour avoir sa grâce.
 A lui doncques pour ce qu'il luy a pfeu
 Me donner temps de ce faire et espace,
 Je rends grâces luy priant qu'il efface
 Tous mes méfaits, afin qu'à l'examen
 Du grand jnge, Satan ne nous mefface.
 Pour nos péchés nous devons tous Amen.

Les illustrations des *Grandes Heures royales* sont de l'art français le plus pur du xv^e siècle.

Le dessin en est ferme et bien arrêté. Les tailles sont nettes. Les figures d'hommes et de femmes des bordures ont une expression et un caractère de vérité qui ne se rencontrent pas au même degré dans les copies réduites des mêmes sujets. On n'y voit pas, il est vrai, la richesse de détails et le fini des Heures de Simon Vostre, mais on y trouve un air de distinction et de grandeur qui vous saisit et vous charme tout à la fois par son réalisme naïf.

Vérard a fait coup sur coup plusieurs éditions d'Heures dans ce grand format. Elles sont ornées de bordures semblables, auxquelles de nouvelles ont été ajoutées, et contiennent à peu près les mêmes planches; mais ces Heures ne portent pas la mention qu'elles ont été faites comme les autres « par le commandement du Roy », et la planche de l'auteur récitant sa prière à la Vierge ne s'y trouve pas. On tira des exemplaires sur vélin, qui furent enluminés ou gouachés sur les tailles du bois.

Une de ces éditions, datée du 20 août 1490, contient, au commencement,

un *Petit almanac pour vingt ans*, qui commence en février 1488 (v. st.), c'est-à-dire 1489 d'après notre manière de compter actuelle.

D'après cette donnée, on a cru pouvoir fixer la date de 1488 aux *Heures royales*, à celles qui en dérivent, et à d'autres qui renferment cet almanach.

Petit almanac pour vingt ans

| La date de l'année | Les hiãdons | Pasques | nõbre | Laducte | Le dñi | Si |
|--------------------------|----------------------------|-------------|-------|---------------|--------|----|
| iiii ^{pp} viii | iiii ^{pp} feurier | vi auril | vii | ppp nouẽbre | fe | f |
| iiii ^{pp} ix | viii ^{pp} mars | pp auril | viii | ppp nouẽbre | g | g |
| iiii ^{pp} x | pp ^{pp} viii fe. | pi auril | ix | ppvii nouẽbre | l | l |
| iiii ^{pp} xi | pp feurier | iii auril | x | ppvii nouẽ. | o | o |
| iiii ^{pp} xii | pi mars | ppii — | xi | ii decẽbre | a | a |
| iiii ^{pp} xiii | ppiii feurier | vii auril | xii | i decẽbre | b | b |
| iiii ^{pp} xiiii | ppvii feurier | ppmars | xiii | ppp nouẽbre | c | c |
| iiii ^{pp} xv | viii ^{pp} mars | ppp auril | xiiii | ppp nouẽ. | d | d |
| iiii ^{pp} xvi | ppi feurier | iii auril | xv | ppvii nouẽ. | e | e |
| iiii ^{pp} xvii | ppii feurier | ppviii mars | xvi | ii decẽbre | f | f |
| iiii ^{pp} xviii | iii mars | pp auril | xvii | ii decẽbre | g | g |
| iiii ^{pp} xix | ppvii feurier | ppp mars | ppiii | i decẽbre | h | h |
| v cens | viii ^{pp} mars | pp auril | pp | ppp nouẽbre | i | i |
| v cens i | ppviii fe. | pi auril | i | ppviii nouẽ. | l | l |
| v cens ii | ppiii feurier | ppvii. m. | ii | ppvii nouẽbre | o | o |
| v cens iii | iv mars | ppvii auril | iii | iii nouẽbre | a | a |
| v censiiii | ppvii feurier | vii auril | iiii | i decẽbre | b | b |
| v cens v | ix feurier | ppiii mars | v | ppp nouẽbre | c | c |
| v cens vi | i mars | ppii auril | vi | ppp nouẽbre | d | d |
| v cens vii | ppi feurier | iiii auril | vii | ppviii nouẽ. | e | e |
| v cens viii | ppii mars | ppiii auril | viii | ii decẽbre | f | f |

Qui veult sauoir les hiãdons / Pasques / Le nõbre dor / La le tre
dominical e le bissepte depuis lan quatrevingtz huit. iusques
a lan cinq cens e huit indistiuement. Regarde en ceste figure la
ligne dicelle date et il y trouuera les choses dessus dictes. Les
lunes sont cõmunement nouuelles chascun mois au. S. iour
deuant le nombre dor qui court pour l'année.

L'almanach ou *Table pascale*, qu'il ne faut pas confondre avec le calendrier, fut d'abord dressé en 1488 (v. st.) pour vingt ans, et reproduit sans

changement plusieurs années de suite dans la plupart des livres d'heures, de manière qu'il n'est pas possible de leur assigner une date d'impression d'après le commencement de l'almanach, comme on le fait généralement.

Nous en avons la preuve évidente par cette édition, qui, à la fin, est datée d'août 1490 et dont la Table pascalc commence en 1488 (v. st.).

On ne peut donc fixer approximativement la date d'exécution des livres d'heures, comme l'a fait observer fort judicieusement Brunet, que d'après la nature ou le style des illustrations dont on aura suivi le progrès artistique.

Ainsi, en prenant pour point de départ les essais de livres d'heures qui sont de 1486 et 1487, lesquels ont été suivis des premiers livres illustrés du même genre, avec figures sur cuivre en relief, produits en 1488 et 1489 par Du Pré, nous sommes d'avis que les *Grandes Heures royales* n'ont paru qu'en 1489, comme l'atteste le fini du dessin et de la gravure sur bois qui n'est plus l'expression d'un art embryonnaire. Vérard changeait les entourages d'une page à l'autre, selon les tirages, et les adaptait à des usages différents en modifiant quelques offices. C'est ainsi que les mêmes Heures existent à l'usage de Rouen, de Poitiers et de Tours. Il y en a même à l'usage d'autres diocèses.

Les Heures d'août 1490 commencent par les mêmes pièces de vers dévots que les *Heures royales*. La suscription indiquant que le livre a été commencé par le commandement du Roy nostre Sire est remplacée par les vers suivants :

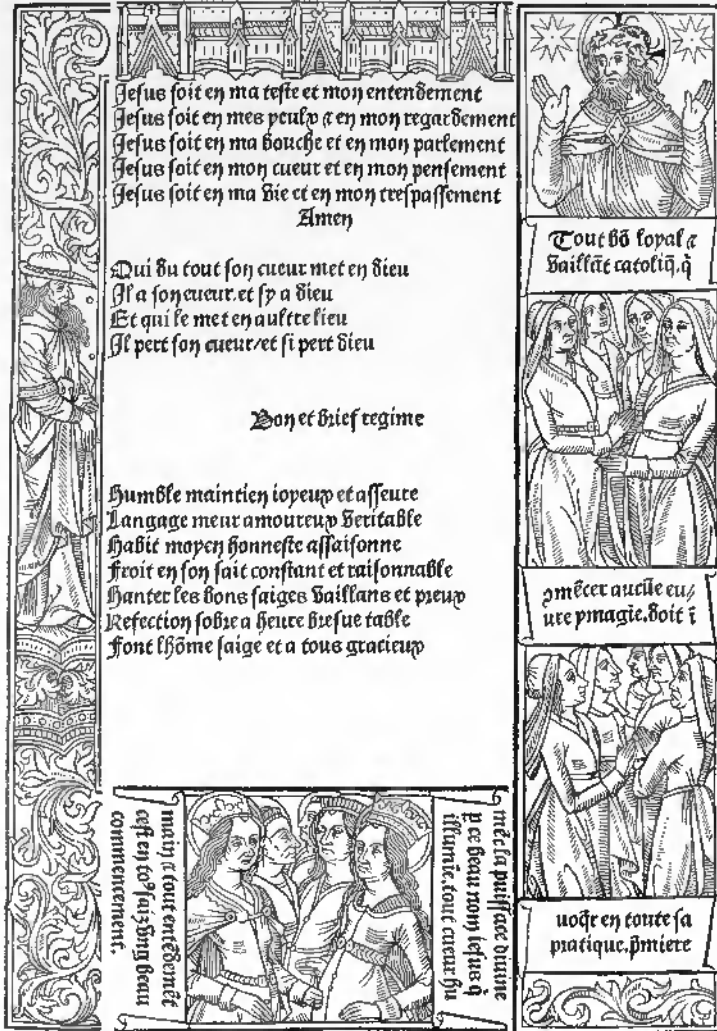
BON ET BRIEF RÉGIME.

Humble maintien, joyeux et asseuré.
Langage meur, amoureux véritable.
Habit moyen, honneste assaisonné.
Froit en son fait, constant et raisonnable,
Hanter les bons, saiges, vaillans et preux.
Réfection sobre; à heure briefve table
Font l'homme saige et à tous gracieux.

Dans les Heures d'août 1490, les bordures de fond et de tête sont sensiblement élargies. Au lieu de simples bandes d'ornements, comme dans les *Grandes Heures royales*, ce sont des personnages dans des poses animées, qui sont juchés sur des socles ou dont on voit les silhouettes émerger de niches de style gothique.

Dans le haut, ce sont des séries d'arcatures et de contreforts en encorbellement de même style, ressemblant à des toits de cathédrales.

Le caractère de bâtarde, quoique à peu près semblable, n'est pas le même. Il y a des dissemblances très accusées dans les lettres capitales. On voit que Vérard s'est adressé à un autre imprimeur :

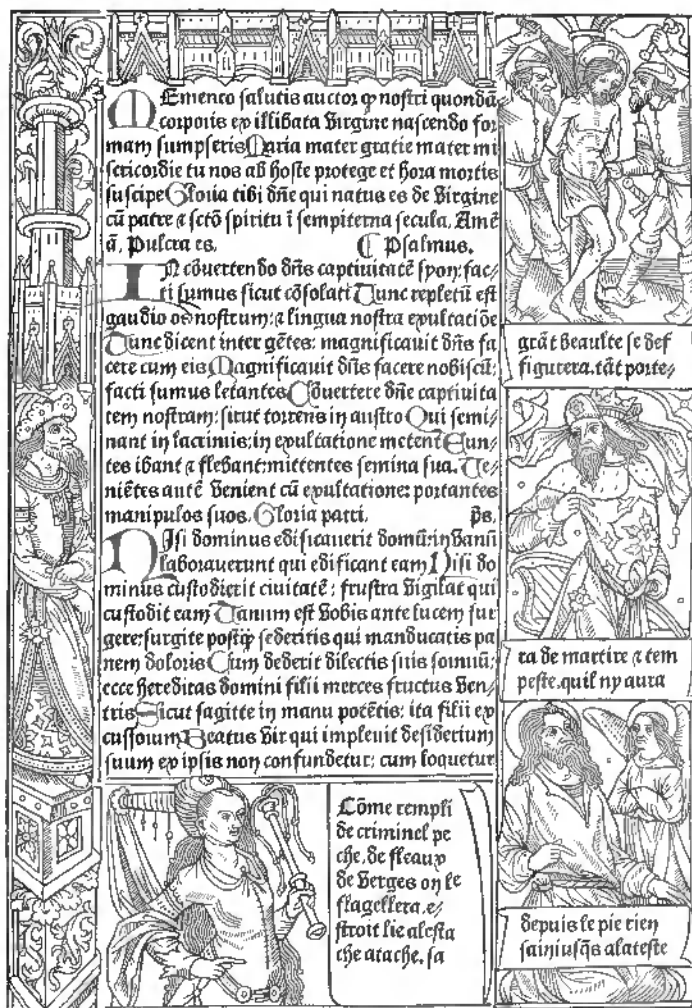


Les illustrations des grandes marges de côté sont restées les mêmes. Le matériel apporté par Vérard n'a pas été modifié de ce chef. La grande planche de la Présentation du livre au Roi a disparu.

La petite figure de *la Flagellation* et les suivantes sont les mêmes que celles

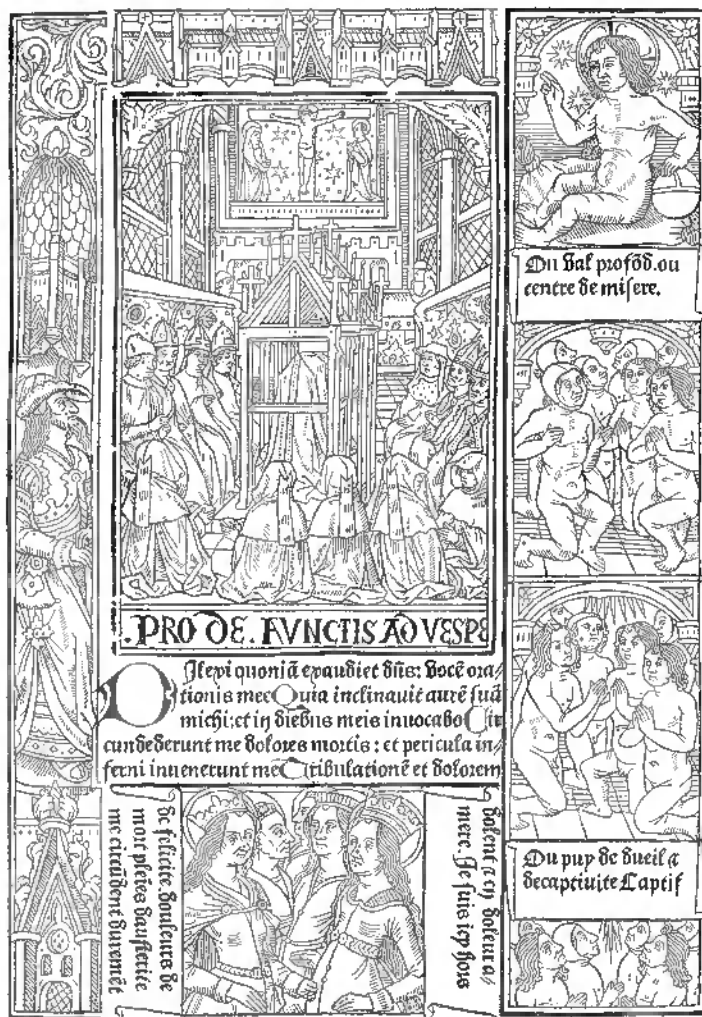
encadrant la grande planche du *Roi des Rois* que nous avons reproduite plus haut. (Voir p. 405.)

Les légendes imprimées dans les banderoles sont seules modifiées :



On retrouve, dans l'édition de 1490, la grande planche de l'*Office des Morts* : un cercueil est enfermé dans un catafalque surmonté de croix et de cierges allumés. Tout autour sont rangés les prêtres et les dignitaires ecclésiastiques; au pied, les pleureuses sont assises par terre.

Les filets de cadre de cette illustration de l'*Office des Morts* ont déjà subi plusieurs chocs qui ont produit des solutions de continuité; ces mutilations dénotent un second tirage :



Cette planche reparait souvent dans les livres de Vérard et sur le titre d'une relation des obsèques du roi Charles VIII, en 1498. (Voir p. 65.)

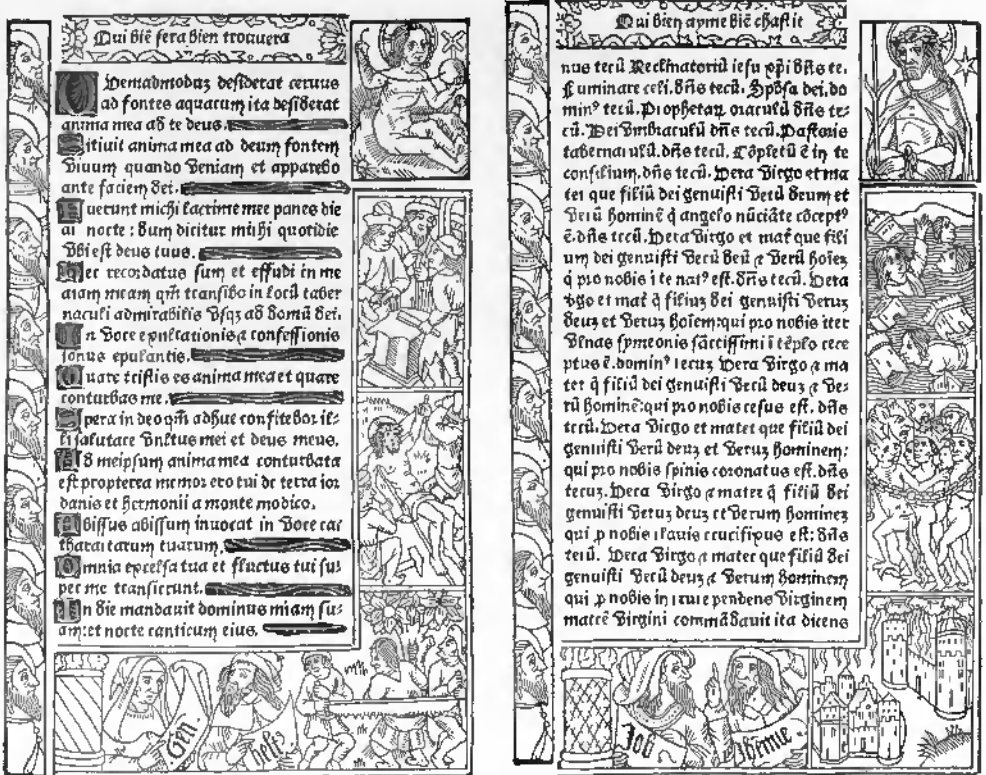
Dans la bordure de droite, on voit les patients du Purgatoire complètement nus, sauf un serre-tête pour quelques-uns, qui récitent des strophes dolentes.

La marque de Vérard est placée à la fin comme dans les *Heures royales*. Le huitain final est remplacé par l'achevé d'imprimer, avec la date et l'adresse d'Antoine Vérard, libraire :



Dans les phylactères qui séparent les sujets de la grande bordure de cette dernière page, on lit des vers invitant les nobles Français à regarder l'écusson royal et à prier Dieu, Jésus et la Vierge Marie pour le bon Roy de France qui triumpamment en ce monde a rescu.

D'autres Heures, éditées par Vérard dans un format plus petit, ont des bordures d'un style différent, qui représentent des têtes de saints avec auréoles vues de profil, des personnages à mi-corps dans diverses attitudes de la prière :



mi.

On y voit l'Enfant Jésus, l'*Ecce Homo*, le Christ cloué sur la croix par ses bourreaux, des portraits de prophètes, les *Quinze signes du Jugement dernier*, les damnés liés ensemble par une longue chaîne et emmenés en enfer par le démon, etc. Dans ce dernier sujet, le dessinateur malicieux a représenté un roi et un évêque pour servir d'exemple aux puissants et aux grands de la terre en leur rappelant que toutes les classes de la société sont égales devant la Mort, et qu'il leur faudra rendre compte de leurs honnes comme de leurs mauvaises actions devant le Souverain Juge pour en recevoir la récompense ou le châtement.

Les compartiments de l'encadrement supérieur des pages contiennent des

devises morales pour inciter aux bonnes actions. Dans les banderoles, on lit celles-ci : *Qui bien fera, bien mourra*; — *Qui bien aime, bien chaste*; — *Qui bien vit, bien meurt*; — *Regarde la fin*.



Dans d'autres compartiments, on voit Samson terrassant le lion et lui ouvrant la mâchoire; le Christ armé de la Croix et délivrant les âmes qu'il fait sortir de la gueule béante d'un monstre, etc.

Ces figures, dont les traits paraissent plus fins que ceux des bordures du livre précédent, pourraient bien avoir été gravées sur métal en relief, comme celles des Heures imprimées par Jean Du Pré.

Les grandes gravures, dont nous donnons ci-après deux spécimens, *la Coupe du Saint-Graal* et *la Présentation au Temple*, sont dans le style de celles des *Grandes Heures*. *La Présentation au Temple* porte dans la bordure du bas la devise : *Espoir en Dieu*.

Dans des Heures à l'usage de Rome, imprimées en juillet 1492 pour le libraire Jean de Coulonce¹, la planche de *la Coupe du Saint-Graal* se retrouve beaucoup plus usée et avec plusieurs cassures dans les filets :



Le même volume d'Heures nous montre la bordure avec la devise : *Espoir en Dieu*, dont les deux dernières lettres sont à moitié brisées et ont à peu près disparu. (Voir les fac-similés, p. 306 et 307.)

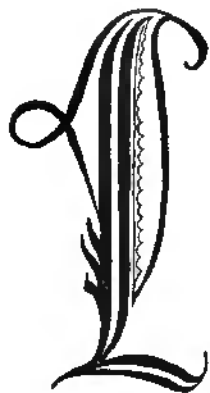
Il est donc certain, après cette démonstration, que l'édition des *Petites Heures* de Vérard, dont nous donnons les fac-similés, est antérieure à 1492 et doit être reportée à 1491 ou 1490.

¹ Nous devons communication de ce volume à M. Edmond Rahin, libraire, qui l'a cédé depuis à M. le duc de Rivoli. On lit à la fin : *Ces présentes heures à l'usage de Rome furent achevées le*

deuxième jour de juillet, l'an de grâce nul quatre centz quatre vingtz et douze, pour Jehan de Coulonce, libraire demourant à Paris sur le pont Nostre-Dame, à l'ensuyg des Chantres.

Vérard a ensuite édité, dans le format petit in-quarto, des *Heures de Notre Dame*, en vers français, avec de courtes prières en latin imprimées en marge.

Voici les fac-similés du titre, avec son initiale ornée, et de la dernière page, contenant l'achevé d'imprimer au nom et à l'adresse d'*Anthoine Vérard* (sic), sur le pont Notre-Dame :



Amour de dieu chacun bon crestien
Doit acquerir en son commencement
En desirant perseverer en bien
Afin quil puisse acquerir sauvement
Et appliquer doit son entendement
A le servir au soir et au matin
En recordant ces heures dignement
Translatees sont au plus pres du latin

Heures de nostre dame en françoyz et en latin
Imprimees a paris nonnellement
a. i.

Et de sa resurreccion
A la gloire meues s'oyon
En paradis avec les sains
Autre oraison
eignât regnât en gloire triūphâte
No⁹ te prions estre enlaminee
De ta clarte leglise militante

Des doctrines saintes endoctrine
Riglement conduite et gouvernee
Du bon saint iehan apostre euangeliste
Si quey la fin avec tes sains assiste
Passus au ciel tout bray filz de leglise
Qui en ta foy constamment persiste
Et auz viccs totalement resiste.
Pour te servir sans aucune repuse
Par celui dieu que tout le monde puise
Ton filz ieus convert de humanite
Que pour sauuer les humains il a prise
Present regnant avec ta maieste
Diuant toujours avec ta deite
Et regnera sans point estre perscript
De son regne qui lui est depute
En l'union du benoist saint esperit

Amen.

Ly finent les heures en françoyz impri
mees pour Anthoine Vérard libraire demou
rant sur le pont nostre dame a l'ymage saint
Jehan l'euangeliste a Paris

E Celsiā
tuaz q̄s
dile benign⁹ il
lustra D⁹ beati
iohannis apo
stoli iui a euan
geliste sc̄nata
doctrinis addo
na perueniat s̄
p̄ iua. Per ch̄t
stum dominu
nostrem. Amen

Il n'y a point de bordures, mais on retrouve, dans ce livre, quelques-unes des grandes planches placées en tête des offices dans les *Heures royales*, telles que *la Création de la Femme*, *la Salutation Angélique*, *l'Annonce aux Bergers*, *la Circoncision* et *le Massacre des Innocents*. Les autres illustrations des *Heures de Notre Dame*, gravées sur bois, sont d'un dessin différent. On y remarque une *Adoration dans la Crèche de Bethlém*, composition à compartiments que nous avons déjà signalée comme figurant dans l'opuscule *De duodecim honoribus Sancti Joseph*, de Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai, imprimé par Pierre Le Drn, qui a été l'associé d'Étienne Jehannot. (Voir fac-similé, p. 66.)

Pour *la Salutation angélique*, qui avait déjà paru dans les *Grandes Heures royales*, la scène est double. Dans le compartiment de dessous, l'Ange salue Marie,

pleine de grâces : *Ave gracia plena*. Au-dessus, on voit les quatre Vertus : Miséricorde, Justice, Paix et Raison, devant le trône de Dieu; les unes et les autres ont une expression différente, mais toutes quatre ont l'allure de petites bourgeoises accortes dans leur maintien, avec leurs jupes déjà très amples :



Dieu tout puissant entre moy
 Les leures Adonc parlera
 Ma bouche qui annuncera
 Aunnes louenges de toy.

Domine la
 dia me aas
 peries. Et os
 meum annunciet
 ad te laude tua

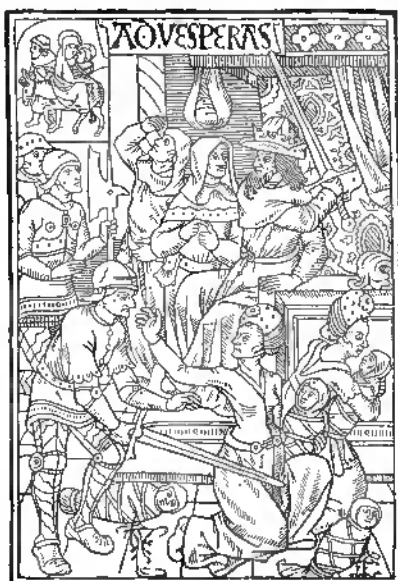
Cette planche passe, en 1495, dans l'atelier de Guillaume Mignart, imprimeur rue Saint-Martin, qui l'utilise dans *Les Enseignemens de François Guérin*, et, en 1497, elle est employée par Étienne Jehannot dans les *Heures à l'usage de Rome*. (Voir p. 243.) Ce dernier s'est servi des grandes planches de Vêrard dans d'autres livres d'heures que lui et Le Dru, son associé, ont imprimés.

La planche du *Couronnement de la Vierge*, que l'on voit en tête de *L'Ordinaire de Cîteaux*, daté de 1495 et signé d'Étienne Jehannot (voir p. 248), reparaît dans les *Heures de Notre Dame*.

L'initiale L du titre est particulière à Jehannot. (Voir p. 247 et suiv.) On la trouve aussi dans des livres au nom de Pierre Le Dru.

Dans la planche du *Massacre des Innocents*, placée aux Vêpres, le graveur a singulièrement rendu, par des traits en paraphe, le sang s'échappant des deux

poupons qui gisent à terre tout emmaillotés. Une mère, superbe d'allure, placée au premier plan, le genou en terre, protège son enfant qu'elle tient d'un bras, tandis que de l'autre elle menace un soldat qui s'avance l'épée nue :



Dieu in
adivisi
um meū intēde

à Dieu donne mon aide et confort
Entens fort a me conforter
Mais hastet mon seigneur tressort.

L'impression des *Heures de Notre Dame* est postérieure à celle des *Heures de Vérard*, avec devises dans les marges, parues avant juillet 1492. La planche de *la Circumcision*, qui se trouve dans les deux éditions, présente, au coin de droite, dans le filet d'encadrement du bas, une brisure qui, à son point initial, n'a que 1 millimètre dans les *Petites Heures* (voir p. 416), tandis qu'elle va en s'agrandissant jusqu'à 9 millimètres dans les *Heures de Notre Dame*. On remarque en outre, dans le filet du haut, cinq petites brèches ou fêlures qui n'existaient pas auparavant. D'après l'état de dégradation de la lettre initiale dans *L'Ordinaire de Cîteaux* de 1495, nous établissons que cette impression a précédé les *Heures de Notre Dame*, où cette lettre est intacte. (Voir p. 249.) En conséquence, la date de 1493 ou 1494 est celle qui se rapproche le plus de la vérité.

Les caractères de l'impression des *Heures de Notre Dame* sont les mêmes que

ceux des *Grandes Heures royales*. Vérard renouvela bien des fois les éditions de ses Heures, avec des changements dont l'analyse demanderait le travail patient d'une monographie. Il en modifia le style à diverses reprises. A la fin du xv^e siècle, les bordures étaient plus ombrées ou sur fond criblé.

Revenons maintenant aux autres publications de Vérard. Le 26^e jour de juin 1488, paraissait *L'Art de Chevalerie selon Végèce*. Ce livre n'était autre que l'ouvrage de Christine de Pisan, intitulé *Faits d'armes et de chevalerie*.

Explicit le liure de droit d'armes
subtilite et cautelle ad ce seruans se
lon Végece de l'art de cheualerie.
Imprime le xxvi^e iour de Juin
M^ol. CCCC. quatrevingt
et huit par Anthoine Verard Li
braire demourant a Paris sur le
pont nre Dame a l'ymage saint
Jehan leuâgetiste ou au palai
z epres la chapelle ou on châte la
messe de messeigneurs les p^{re}sides

Icy sont declairees les douze
Vertus que ung noble homme et
de noble couraige doit auoir en
son cueur; et en sa memoire et en
s'es.

Douze p^{re}sus de noble maison
Et de gentil sang successeurs
Tât de Vertus que de raison
Deuez estre douze possesseurs
De vos parfaits p^{re}decesseurs
Auez le nom et heritaige
Mais douze Vertus qui s^ot seurs
s^ot seulemēt noble couraige

Ceulz q^u gentils nōmer se veullēt
Et nobles dire et maintenir
Et pour nobles tenir se veullēt
Douze Vertus doiuent tenir
Cest abrege leur a dministre
Sils les veullent entretenir
Et de leur cueur faire registre

Noblesse.

La Vertu premiere est noblesse
Car le noble doit estre extrait
De noble sang de gentillesse
Dont son nom et ses armes trait
Garde soy de faire faulz trait
Mais ce monstre silz legitisme



Il est dit, à la fin, que l'ouvrage a été imprimé *PAR Anthoine Vérard, libraire, demourant à Paris sur le Pont Nostre Dame.*

Le livre est exécuté avec les premières fontes de hâtarde de Jean Du Pré, mélangées dès 1486 (voir alphabet, t. I^{er}, p. 238), qui avaient servi à l'impression des *Décades de Titus Livius*, caractères qui passèrent ensuite chez Antoine Caillaut et de là à Angoulême. (Voir t. I^{er}, p. 323-325.)

Nous avons déjà exprimé notre opinion relativement au cas qu'il faut faire de la mention *imprimé PAR*; on ne doit pas la prendre au pied de la lettre, car elle se confond avec celle d'*imprimé POUR*, que l'on rencontre simultanément dans plusieurs des livres de Vérard. Nous allons encore en donner un exemple péremptoire.

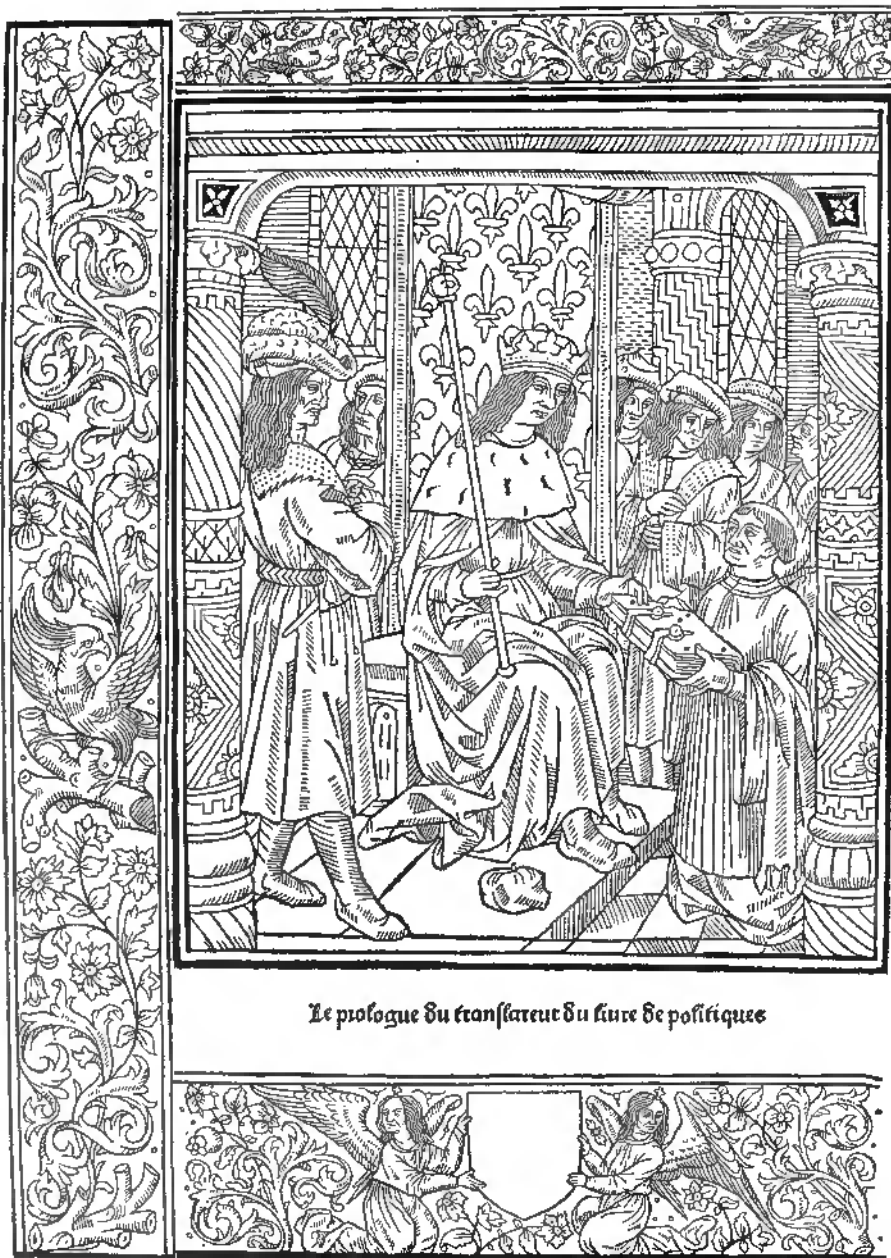
Il existe une édition des *Commentaires de Jules César*, traduits en français par Robert Gaguin, datée de 1485, que nous avons mise à l'actif de Pierre Levet. Des bibliographes ont prétendu que les exemplaires décrits avant eux étaient incomplets du dernier feuillet et devaient régulièrement contenir cette suscription finale : *Imprimé à Paris PAR Anthoine Vérard, demourant sur le Pont Notre Dame*, qui se trouvait dans un autre exemplaire qu'ils avaient vu.

Nous avons vu, à notre tour, ce même exemplaire, qui est passé au Musée Britannique. L'édition est tout autre. La dédicace n'est pas datée de 1485, mais bien de 1488. On n'y trouve pas la planche représentant Gaguin offrant son livre au roi Charles VIII. (Voir fac-similé, t. I^{er}, p. 418.) Elle est remplacée par une autre plus grande, à traits plus larges et plus épais, placée en tête du *Livre des Politiques d'Aristote*, traduit par Nicole ou Nicolas Oresme et édité par Vérard en avril 1489; nous reproduisons ci-après cette dernière planche, dans laquelle on voit le traducteur présentant son livre au roi.

Les autres planches sont les mêmes que celles de la première édition. Les figures qui représentent des armées, des camps et des batailles, sont taillées au simple contour avec quelques traits de plus dans les vêtements, dans les chevaux et plusieurs petits fonds noirs. (Voir fac-similés, t. I^{er}, p. 419-421.)

Elles sont empruntées au matériel de Jean Bonhomme et proviennent de *L'Ystoire de la destruction de Troye la Grant*, où elles avaient paru dès 1484. Vérard avait ces planches en sa possession et s'en était déjà servi, car on les trouve aussi dans le *Végèce* de 1488, que nous venons de mentionner.

Quant aux caractères, ils sont différents. Ce sont ceux de l'imprimeur Pierre Le Caron, qui travailla pour Vérard à partir de 1489. Nous avons déjà discuté la question (voir t. I^{er}, p. 422-424) et fourni la preuve de notre assertion (voir ci-dessus, p. 77); nous n'y reviendrons donc pas.



Le prologue du traducteur du livre de politiques

Première page du Livre des Politiques d'Aristote.

La même traduction de César a été publiée une troisième fois par Vérard; elle ne contient aucun bois. La dédicace est encore datée de 1488.

On a ajouté, à la fin de cette édition, le huitain suivant de Gaguin, qui n'existe pas dans les éditions précédentes :

Lisez, liseurs, attrait et entendez,
Et ne jugez à cerveau estourdy
Soit bien, soit mal, que avant regardez
L'œuvre en latin dont ce livre est party.
Vous trouverez que je l'ay converty
Selon le sens des mos et de la lettre,
Et mon françoys en latin assorty
Le plus au brief que le tout se peult mettre.

Nous donnons ci-dessous le fac-similé du libellé final et du huitain :

C Cy finist la translation des commentaires iulius cesar sur
le fait de la conqueste du pays de gaulle faicte et mise en francoys
et presentee au roy Charles huitiesme de france par frere Robert
gaguin docteur en Secret et general ministre de l'ordre des freres
de sainte trinite et redemption des prisonniers crestiens. Lan Mil
CCCC. octante. viii.

Lisez, liseurs attrait et entendez
Et ne iugez a cerureau estourdy
Soit bien soit mal que auant regardez
L'œuvre en latin dont ce livre est party
Vous trouverez que ie lay conuertty
Selon le sens des mos et de la lettre
Et mon francoys en latin assorty
Le plus au brief que le tout se peult mettre.

On lit encore, au dernier feuillet, la mention : *Imprimé à Paris PAR Anthoine Verard* (sic), *libraire*; mais nous savons maintenant à quoi nous en tenir sur la valeur de cette déclaration de complaisance. Le volume a été imprimé par l'un des typographes subventionnés par cet éditeur.

Il n'y a point de date; mais comme l'adresse de Vérard est indiquée *auprès de Petit Pont*, elle est postérieure à 1499, l'année de la chute du pont Notre-Dame, après laquelle Vérard changea de demeure.

La planche de la marque d'Antoine Vérard, que l'on voit après l'achevé d'imprimer, n'est pas la même que celle des premiers livres de cet éditeur,

reproduite plus haut d'après le Végèce de 1488 (voir p. 420); elle est plus élégante et présente plusieurs différences de détail.

C Imprime a paris par Anthoine Verard libraire demourant
au pres De petit pont a lymaige saint Johan l'evangeliste/ ou au
palais au premier pillier De la grant salle pres la chappelle ou on
chante la messe De messeigneurs les presidens.



On a accusé Verard de plagiat, et on cite des livres à la fin desquels il aurait effacé le nom et la marque de confrères concurrents pour y substituer la sienne et tromper ainsi les acheteurs. Au dire des bibliographes, Verard aurait agi de la sorte surtout au détriment de Pierre Le Caron. Il s'agit, dans l'espèce, de rétablir la vérité.

Le Caron, ainsi qu'on vient de le voir, a travaillé pour Verard. Lorsque Pierre Levet cessa ses relations avec l'éditeur parisien, le matériel d'illustration appartenant, selon toute probabilité, à Verard, passa, avec la marque de ce dernier, dans l'atelier de Le Caron. Le bois de cette première marque était déjà fortement ébréché. Pour la remplacer, Verard en fit graver une autre avec quelques modifications et la déposa, avec un nouveau matériel, chez un autre imprimeur, un seul ne suffisant pas à sa production. Le Caron continua

à se servir de la première marque, qui se détériorait de plus en plus. Lui-même n'avait pas de marque personnelle à ses débuts. Lorsque celle de Vérard fut trop usée et qu'il ne voulut plus s'en servir, Le Caron trouva moyen de l'approprier à son usage en faisant disparaître les initiales AV placées au milieu du cœur et en coupant la partie inférieure de la bordure qui contenait le nom d'*Antoine Vérard*, auquel il substitua le sien.

Vérard n'a fait qu'user de son droit en faisant supprimer son ancienne marque, ainsi dénaturée, et en la remplaçant par une délicate enluminure à son chiffre, qui constituait sa marque de fabrique comme miniaturiste pour les exemplaires tirés sur vélin et qu'en sa qualité de libraire de la Cour il fournissait au Roi et à de hauts personnages. S'il y a eu plagiat de ce fait, il est à la charge de Le Caron et non à celle de Vérard. On ne constate, du reste, aucun changement de ce genre dans les exemplaires tirés sur papier et destinés à la vente courante.

Pour les exemplaires de haut luxe des livres en vogue qu'il destinait à sa clientèle princière, Vérard a pu s'entendre avec les imprimeurs et faire faire des remaniements au commencement et à la fin des volumes, selon son goût et ses convenances. C'est ainsi que, dans l'exemplaire d'une des éditions du *Kalendrier des Bergers*, destinée au Roi, il a supprimé la grande lettre à boucles gravée sur bois, formant entourage, pour la remplacer par une riche bordure miniaturée de fleurs et de fruits. La marque de Guy Marchant, qui se trouvait en tête, fut enlevée, et la composition du titre remontée et modifiée au commencement en lettres calligraphiées à la plume pour mieux s'harmoniser avec le cadre du miniaturiste. Dans le vide laissé au bas par la composition typographique ainsi déplacée, Vérard peignit sur champ d'azur l'écu fleurdelisé du roi de France, tenu par deux anges. (Voir t. I^{er}, p. 369.) A la dernière page, après la *Complaiute du Limaçon*, dont la gravure sur bois était artistement rehaussée de vives couleurs, les lignes contenant l'achevé d'imprimer furent supprimées, et l'espace libre du bas de la page fut rempli par son monogramme peint en miniature dans un cœur d'amour soutenu par deux faucons. (Voir t. I^{er}, p. 379.)

Dans un autre livre, *La Nef des Folz du Moude*, il faisait disparaître la réclame en vers annonçant la mise en vente chez le libraire de Marnef, placée au bas de la gravure du titre et qui n'avait plus de raison d'être pour un exemplaire tiré spécialement sur vélin et enluminé par ses soins.

A la dernière page, après la table, on supprimait, à la deuxième colonne, l'achevé d'imprimer au nom des libraires Jean-Philippe Manstener et Ceoffroy de Marnef, qui était remplacé par le monogramme enluminé de Vérard comme miniaturiste. (Voir p. 231.)

L'exemplaire sur vélin du *Mystère de la Passion*, édité en 1490 par Vérard, présente cette particularité, que la première et la dernière page ont été remaniées et les interlignes légèrement diminuées, afin de laisser plus d'ampleur aux marges pour y peindre des *hystoires*¹.

L'apparition, en 1488, de *La Mer des Hystoires*, que Pierre Le Rouge, imprimeur du Roi, venait d'exécuter avec force illustrations pour le libraire Vincent Commin, attira l'attention de Vérard. Il lui fit imprimer pour son compte, en 1490, 1491 et 1492, *Lucan, Snetoine et Saluste en françoys* (voir fac-similés, t. I^{er}, p. 479-480), *Josephus, de la Bataille judaïque* et *l'Orose*, livres dans lesquels il se servit des bois de *La Mer des Hystoires*, auxquels il en ajouta d'autres.

Vérard publia ensuite *L'Art de bien vivre et de bien mourir*, véritable manuel du chrétien, dans lequel étaient représentés en images les préceptes de l'Église pour se bien conduire dans la vie, les cérémonies du culte, les supplices de l'Enfer et les joies du Paradis. Ce livre de dévotion, qui résumait toutes les croyances religieuses et populaires de l'époque, fut largement illustré pour faire suite aux *Heures royales*. Le texte de *L'Art de bien mourir* avait été rédigé par Guillaume Tardif, lecteur du roi Charles VIII, sur l'ordre du souverain².

Le livre eut un succès extraordinaire. Les éditions se succédèrent et s'enchevêtrèrent les unes dans les autres, de 1492 à 1498. Le Rouge imprima d'abord *L'Art de bien mourir*. Vérard y ajouta *L'Égyllon de crainte divine* et *Le Traicté des peines d'Enfer et de Purgatoire*, qu'il fit imprimer avec les mêmes caractères par Couteau et Ménard. D'autres traités sur l'avènement de l'Antéchrist, les signes précurseurs du Jugement dernier, les joies du Paradis et *L'Art de bien vivre* complétèrent l'ouvrage, qui forma ainsi quatre parties distinctes.

¹ Nous avons comparé l'exemplaire sur vélin exposé dans les vitrines de la Bibliothèque nationale avec l'exemplaire sur papier de la Bibliothèque de l' Arsenal, et non seulement nous avons constaté une différence sensible dans la hauteur des pages, mais nous avons fait en même temps la remarque que, pendant ce remaniement, des lettres qui étaient tombées à la dernière page avaient été remplacées par les premières venues d'autres sortes qu'on avait

à portée, que des corrections avaient été faites dans la même page, et que les lignes de l'achevé d'imprimer avaient été resserrées et en partie recomposées.

² « Vous ay composé et en ordre mis ung petit volume d'heures . . . Vous ay aussi translaté *L'Art de bien mourir* . . . » (Épître dédicatoire au roi des *Apologues de Laurent Volle*, traduits par Guillaume Tardif; exemplaire sur vélin miniaturé par Vérard. Bibliothèque nationale, vélin, 611.)

L'Art de bien vivre commence par ce simple titre : *Le bien vivre*, en trois mots, imprimés en caractères gothiques ordinaires et comme noyés au haut d'un feuillet entièrement blanc au recto et au verso¹ :

Le bien Vivre

L'illustration du volume est des plus remarquables. La première planche représente un décor gothique, avec l'auteur offrant son livre :



Les sentiments divers qui agitent ce groupe de personnes et les réflexions qu'elles se communiquent sont exprimés sur leurs figures.

¹ Les exemplaires que l'on connaît de ce livre sont presque tous incomplets de ce premier feuillet contenant le titre, qui a été déchiré et enlevé. Le

seul exemplaire, à notre connaissance, dans lequel il ait été conservé intact, est celui de la Bibliothèque de l' Arsenal.

Voici maintenant les prières de l'Église : le *Pater noster*, l'*Ave Maria*, le *Credo* et les *Dix Commandemens de la Loy*.

La planche du *Pater* représente le Christ enseignant à ses disciples, qui l'écoutent respectueusement, la prière qui figure sur une large banderolle :



L'*Ave Maria* montre la Vierge tenant l'Enfant Jésus et écoutant la fin de la prière que lui récitent les chefs de l'Église, le pape en tête. Un roi fait partie du groupe formé par les dignitaires du clergé :



Le *Credo* ou *Symbole des Apôtres* est divisé en deux planches comenam chacune six personnages avec leurs attribuis respectifs.

Voici d'abord saint Pierre et saint André, saint Jacques le Majeur et saint Jean, saint Thomas et saint Jacques le Mineur :



La seconde planche du *Credo* nous montre saint Philippe et saint Barthélemy, saint Mathieu et saint Simon, saint Jude et saint Mathias :



Les *Dix Commandemens de la Loy* viennent ensuite. Toutes les figures sont bien groupées. Aaron, qui lève l'index et montre, aux chefs des tribus d'Israël, les commandemens que présente Moïse, a l'allure d'un grave professeur faisant, au tableau, une démonstration à ses auditeurs :



Dans *les Sacrements*, l'artiste a réussi à rendre les différents détails des cérémonies, la gravité des gestes et des expressions, la richesse de la décoration flamboyante. « Il suffit, dit M. J. Renouvier, de voir les femmes au corsage étroit et aux cornettes rabattues sur le cou, et ces enfans malingres pour se sentir en plein Paris. »

La plupart du temps, ces gravures étaient, à l'époque même, rehaussées de vives couleurs. On en connaît même des exemplaires imprimés sur vélin qui sont recouverts de précieuses miniatures. L'un d'eux, qui se trouve à la Bibliothèque nationale, aurait été ainsi décoré par un grand artiste parisien du xv^e siècle, Jacques de Besançon, bâtonnier de la corporation des enlumineurs¹. Nous n'avons pas à nous occuper en détail de ces sortes d'exemplaires qui ne rentrent pas dans le cadre de cet ouvrage; contentons-nous de les signaler, et continuons notre description d'après les exemplaires en noir, tels qu'ils sont sortis de la presse, qui font mieux apprécier le travail de la gravure sur bois illustrant le livre.

¹ Voir l'ouvrage de M. Paul DURRIEU : *Un grand enlumineur parisien au xv^e siècle*; Jacques de Besançon et son œuvre; Paris, Champion, 1892; in-8°.

Chacun des sept sacrements est surmonté, entre deux arcatures flamboyantes formant baldaquin, d'un tableau relatif à l'origine de la scène représentée par le sujet principal.

Pour le *Baptême*, c'est Jésus baptisé par Jean aux bords du Jourdain :



A l'entrée d'une église, un nouveau-né, soutenu sur les fonts baptismaux par le parrain et la marraine, reçoit l'eau sainte des mains du prêtre assisté d'un diacre et d'un enfant de chœur. Tous les détails de la scène ont été scrupuleusement observés par l'artiste.

Dans le tableau du fronton de la figure suivante, saint Pierre impose la *Pénitence* à un monarque agenouillé à la porte d'un palais. La suite du roi s'apprête à recevoir le sacrement. Cette scène indique que les puissants de la terre doivent se soumettre à l'expiation de leurs fautes :



L'artiste a su tirer ici un merveilleux parti de sa composition principale. Au premier plan, un pénitent, à genoux près de son confesseur, semble écouter les exhortations à la confiance dans la miséricorde divine. Au second plan, à droite, une femme reçoit l'absolution de ses péchés.

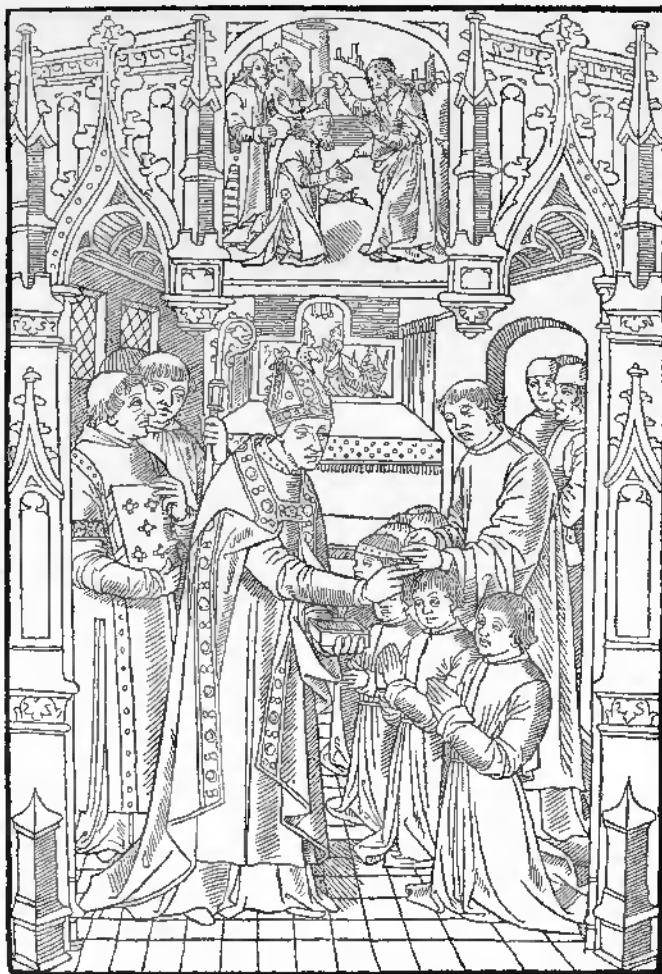
Le tableau qui surmonte la scène du sacrement de *l'Eucharistie* est traité par l'allégorie.

Un évêque, sur le seuil de son palais, s'avance vers une troupe d'hommes d'armes et leur présente le pain et le vin :



Un prêtre à l'autel dit la messe. C'est le moment de la Consécration : il élève l'hostie vers le ciel, et plusieurs assistants, agenouillés et les mains jointes, s'appréteut à recevoir pieusement le sacrement de l'Eucharistie des mains de l'officiant.

La Confirmation est représentée, dans le tableau qui surmonte la scène principale, par un roi agenouillé les mains jointes devant un apôtre qui lui administre le sacrement; les assistants se tiennent en arrière et semblent s'entretenir de la cérémonie qui se passe sous leurs yeux :



Devant un autel surmonté d'un retable, plusieurs adolescents sont à genoux dans l'attitude de la prière. L'évêque, entouré du clergé, les confirme dans la grâce qu'ils ont reçue par le Baptême. Un prêtre essue le front de ceux qui viennent de recevoir la Confirmation.

Pour l'Ordination, la scène du tableau du haut est empruntée à l'Ancien Testament. Aaron est agenouillé devant Moïse pour recevoir l'onction sainte, d'après ce passage de l'Exode (xxix, 7) : « Tu verseras l'huile sur sa tête pour l'oindre » (*oleum unctionis fundes in capite ejus*) :



Un évêque, tenant les saintes huiles, confère le sacrement de l'Ordre à plusieurs diacres agenouillés.

Derrière l'évêque, l'autel est orné d'un retable où sont représentés les apôtres saint Pierre et saint Paul.

C'est encore à l'Ancien Testament qu'est empruntée la scène du tableau supérieur concernant le sacrement du *Mariage* : au milieu du Paradis terrestre planté d'arbres et orné d'une fontaine, le Seigneur tient par la main Adam et Ève et consacre leur union :



Un prêtre unit deux époux devant l'autel. La jeune femme est couronnée de fleurs. De nombreux assistants se pressent de chaque côté; les femmes babillent derrière l'épousée, et les hommes restent graves et silencieux à la suite du mari. N'y aurait-il pas là une pointe d'ironie du dessinateur?

Le compartiment supérieur représente la consécration et l'*Oncion* d'un roi par le chrême de la Sainte Ampoule.

L'artiste s'est ici trop inspiré de sa composition de la Confirmation; l'une semble n'être que la copie de l'autre :



Un moribond, couché sur un lit, reçoit d'un prêtre le dernier sacrement des saintes huiles.

Les assistants tiennent des cierges allumés; un crucifix est placé au chevet du lit et à droite du malade.

Le Livre de bien vivre, exécuté pour Antoine Vérard, ne porte pas de nom de typographe. Selon toute probabilité, il est sorti des presses de Couteau et Ménaud, qui ont signé *L'Égnyllon de crainte divine* et *Le Traicté des paines d'Enfer et de Purgatoire*, complément de *L'Art de bien mourir*, imprimé par Pierre Le Rouge avec les mêmes caractères gothiques :

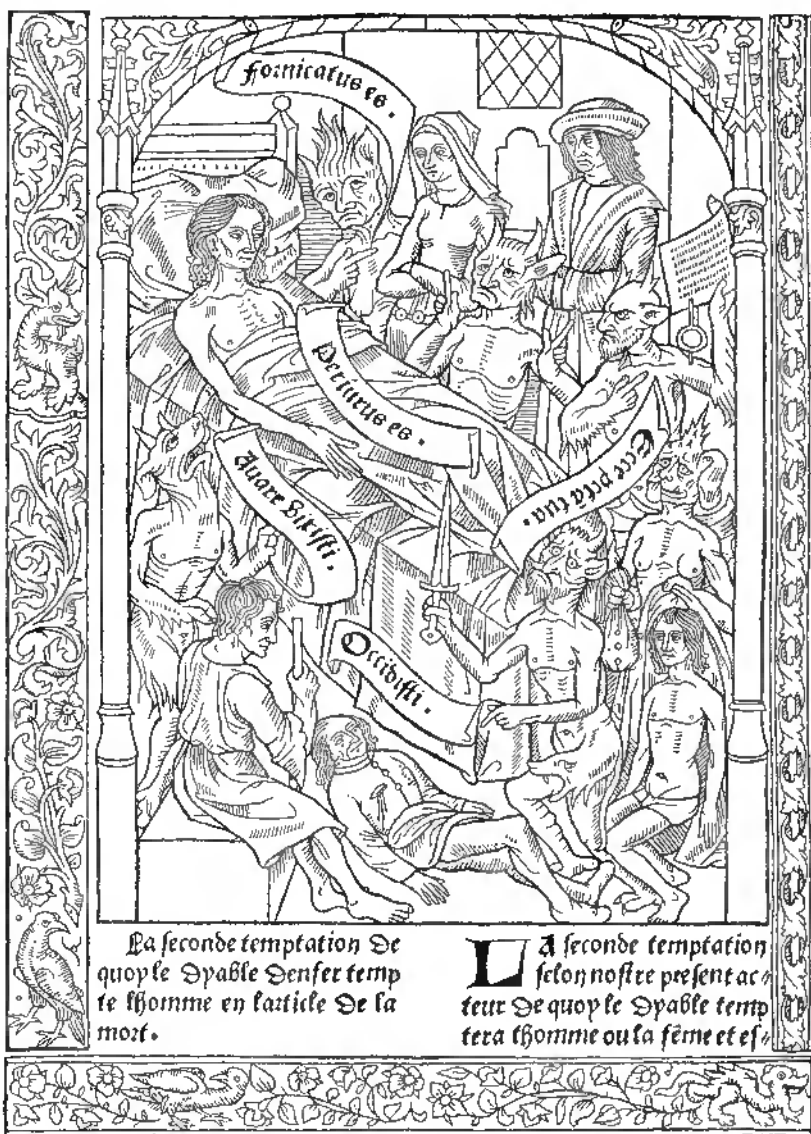
**Cy finist le liure de bien vi
ure Imprime a paris le xv
iour de decembre mil.cccc.no
nâtes deux/pour anthoine
Verard libraire demourant
sur le pont nostre Dame a
l'ymage saint iehan leuan
geliste/ou au palais au pre
mier pillier deuant la chap
pelle ou on chante la mes
se de mess^{rs} les presidés**

Quoique placée, au commencement des exemplaires, avant *L'Art de bien mourir*, la partie qui contient *Le Bien vivre* n'a été terminée avec ses illustrations que le 25 décembre 1492, après les autres divisions de l'ouvrage formant une série disposée dans l'ordre suivant : 1° *Le Bien vivre* (sans nom d'imprimeur); 2° *L'Art de bien mourir* (cette partie, qui porte un achevé d'imprimer au nom de Pierre Le Rouge, imprimeur du Roi, sans indication d'année, s'arrête à la signature D.); 3° *L'Égnyllon de crainte divine pour bien mourir, avec les paines d'Enfer et de Purgatoire*, ayant un achevé d'imprimer daté du 18 juillet 1492, au nom de Gillet Cousteau et Jean Mesnard, continue la série des signatures de *L'Art de bien mourir* et ne comporte pas de titre spécial; 4° *Le Traicté de l'Advenement de l'Anté-Christ, des Quinze signes précédens le Jugement général de Dieu et des Joyes de Paradis*, sans nom d'imprimeur, porte la date d'achèvement du 28 octobre 1492. Toutes ces parties, complètes en elles-mêmes, pouvaient être dédoublées; elles furent d'abord vendues séparément.

Les figures de *L'Art de bien mourir* ont été inspirées certainement par les illustrations primitives de *Ars moriendi*; mais, si l'ensemble de la composition est resté le même, les détails en sont changés; le costume et l'ameublement sont français, les physionomies ont le type gaulois bien accentué, comme on pourra s'en rendre compte en examinant les spécimens qui suivent.

L'ART DE BIEN MOURIR

ÉDITÉ PAR VÉRARD



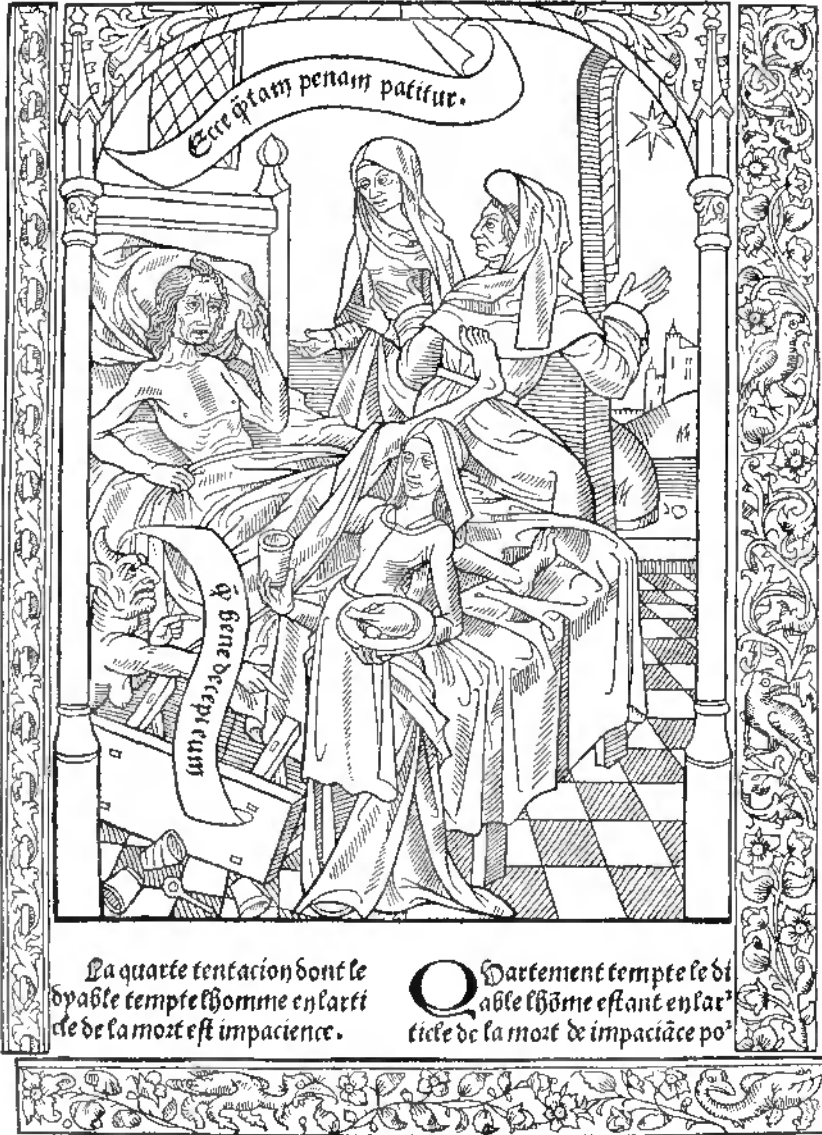
La seconde temptation de
quoy le dyable denfer temp
te l'homme en l'article de la
mort.

LA seconde temptation
selon nostre present ac
teur de quoy le dyable temp
tera l'homme ou la femme et es

La seconde tentation du Diable.

L'ART DE BIEN MOURIR

ÉDITÉ PAR VÉRARD

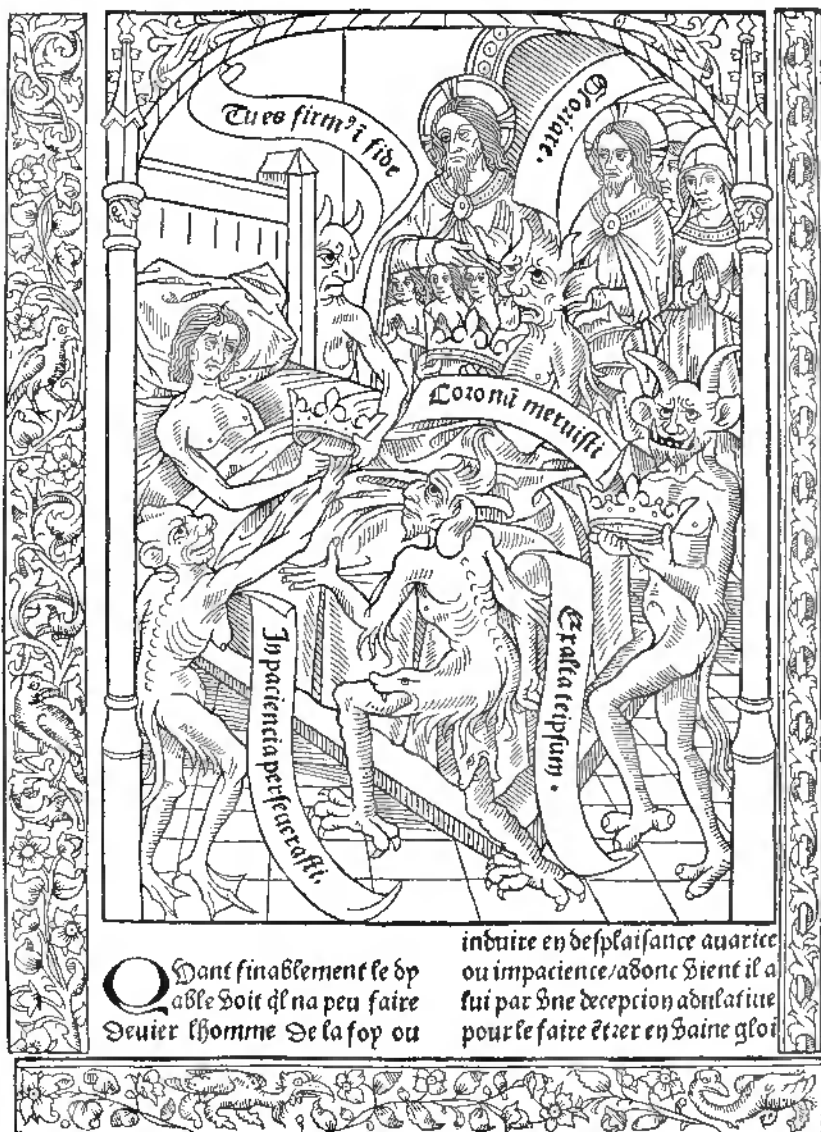


c ii.

La quatrième tentation du Diable.

L'ART DE BIEN MOURIR

ÉDITÉ PAR VÉRARD



Quand finalement le dy-
able voit qu'il ne peut faire
devenir l'homme de la foy ou

induire en desplaisance auarice
ou impatience, adonc vient il a
lui par une deception aduulatoire
pour le faire etier en haine gloi-

La Couronne du Chrétien.

Le texte de *L'Eguyllon de crainte divine*, qui suit, est précédé d'un prologue en dix chapitres. Au commencement, on voit l'auteur composant son livre :

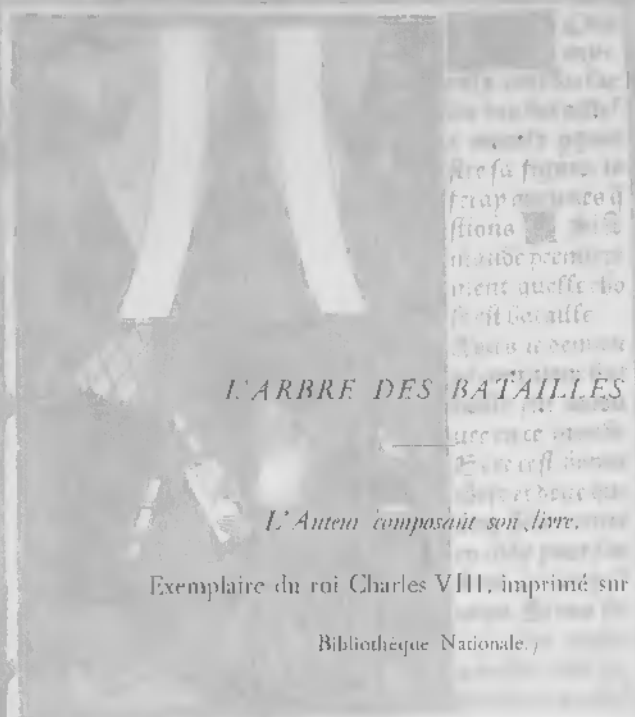


L'eguyllon de crainte diuine pour bien mourir.

Le prologue de l'auteur sus le traicte de L'eguyllon de crainte diuine pour bien mourir contant dix principauls chapitres.

Dur ce q nul hōme diuāt en ceste die presen te ne peut con gnoistre ne scauoir certai nement se il est en la gra ce & amo de dieu ou en sa hayne/cest adire hor de sa grace & en estat de peche at si quil est escript en lecle siaste ou .ix. chapitre. *Ne scit homo strā amoz an odio dignus sit. Attēditu aussi que lomme ne scet leure ne le iour de sa fin et trespas ainsi quil est escript en icelui mesme cha pitre. Nescit homo finem suum. A ceste cause doit lomme raisonnable estre conffitue en crainte de di eu et tousiours Doubter leure de la mort incertai ne. Car cōme dit le psal miste ou pseaulme cēt .x. Crai te de Dieu est commencement de sapience. Inicitū sapiencie timor dñi. Et sera bien finable ment a lame de celuy qui craint dieu/car elle sera beneyte de luy au iour de son trespas. ainsi q est escript en leclesiastique ou premier chapitre. Timētī Deū*
di

De chaque côté d'un pinacle d'architecture gothique qui surmonte la cellule de l'écrivain, deux personnages, en costume du temps, semblent discuter entre eux afin de mieux se pénétrer des avantages d'une bonne règle de conduite dans la vie pour se préparer à la mort. Cette gravure a été employée par Vérard dans d'autres ouvrages. Elle reparait notamment dans *L'Arbre des Batailles*, où elle est peinte en miniature pour l'exemplaire destiné au Roi. Nous repro-



L'ARBRE DES BATAILLES

L'Autem composait son livre,

Exemplaire du roi Charles VIII, imprimé sur vélin.

Bibliothèque Nationale.





qui faictes sont.

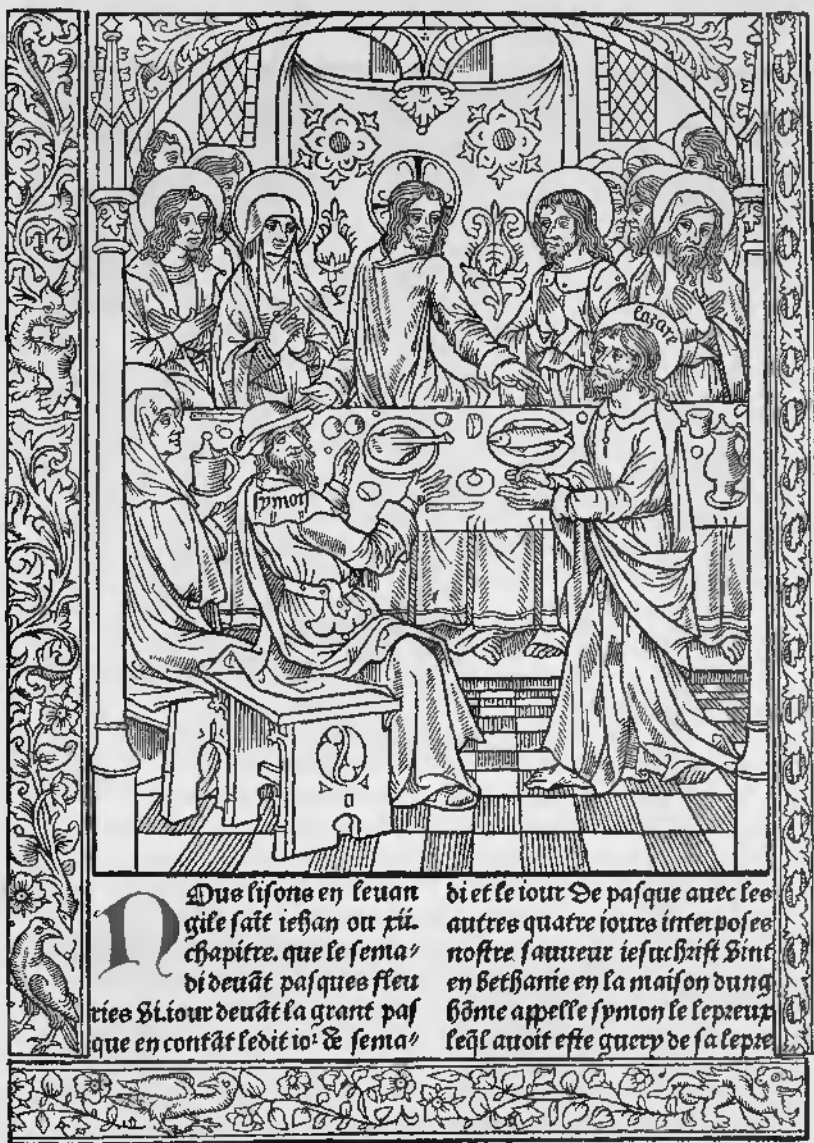
Sme convient respondre a la premiere question
Cest assavoir quelle chose est bataille Et ie respondi
selon les maistres en loix que bataille nest autre chose que
aucun murmure ou debat lequel est venu pour aucune cho
se desplaisante a la volente humaine pour celluy debat
mettre en accord a faire la raisõ Et lequel est indit a ipose

a.i

Dur
my
eulx entendre lar
bre des batailles
a mieulx ognoi
stre sa figure/ ie
feray aucunes q
stions **U** Si de
mande premiere
ment quelle cho
se est bataille
Apres ie deman
de comment ba
taille fut aprou
uee en ce monde
Et ce cest bonne
chose et deue que
Dng hõme entre
en chãp pour son
droit puer p sõ
corps Si nen se
ray plus quant
a presẽt/mais re/
spondray a celles

Les pages intermédiaires sont blanches

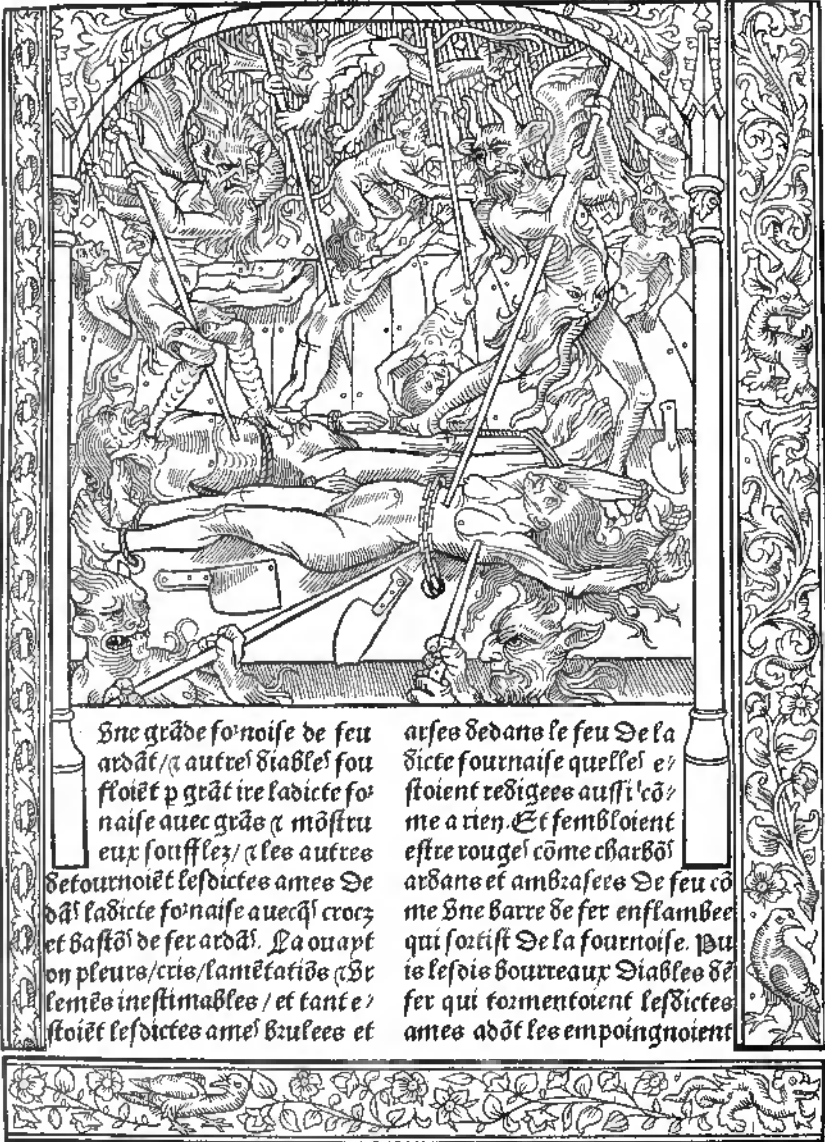
duisons ci-contre la page où elle se trouve, et l'on verra que l'artiste en a fait une véritable œuvre d'art en modifiant sous son pinceau certains détails.



On voit ensuite Lazare chez Simon le Lépreux; le frère de Marthe et de Marie raconte ce qu'il a vu en Enfer et les supplices des damnés.

L'ÉGYLLON DE CRAINTE DIVINE

LES DAMNÉS EN ENFER



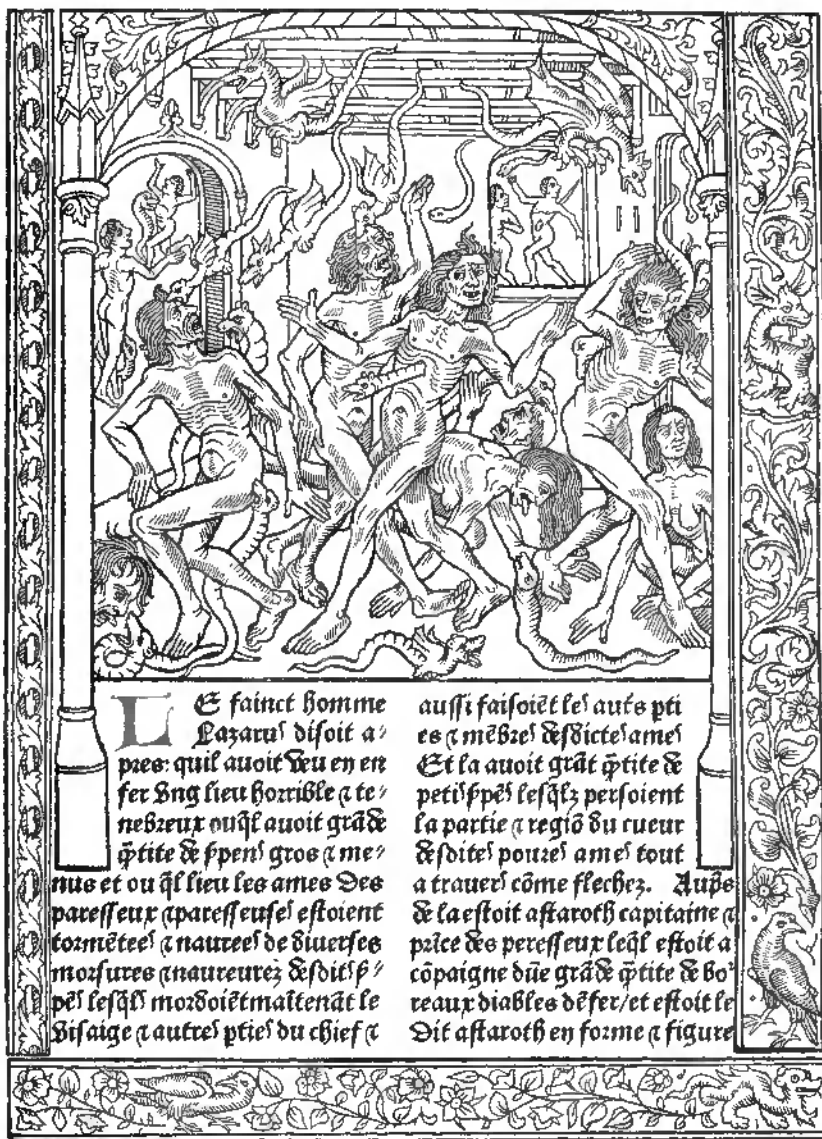
Une grãde fo'noise de feu
 ardãt / & autres diables fou
 floiët p' grãt ire ladicte fo
 naise avec grãs & môstru
 eux soufflez / & les autres
 detournoient lesdictes ames De
 d'ã ladicte fo'naise avecq' crocz
 et bastõs de fer ardãt. La ou ayt
 on pleurs / cris / lamëtatiõs & br
 lemës inestimables / et tant e'
 toient lesdictes ames brulees et

arses dedans le feu De la
 dicte fournaise quelles e'
 stoient redigees aussi cõ
 me a rien. Et sembloient
 estre rouges cõme charbõs
 ardans et ambra'es de feu cõ
 me une barre de fer enflambe
 qui sortist De la fournoise. Pu
 is lesdis bourreaux Diablos de
 fer qui tormentoient lesdictes
 ames adõt les empoingnoient

Le supplice des breux et breuses.

L'ÉGUYLLON DE CRAINTE DIVINE

LES DAMNÉS EN ENFER



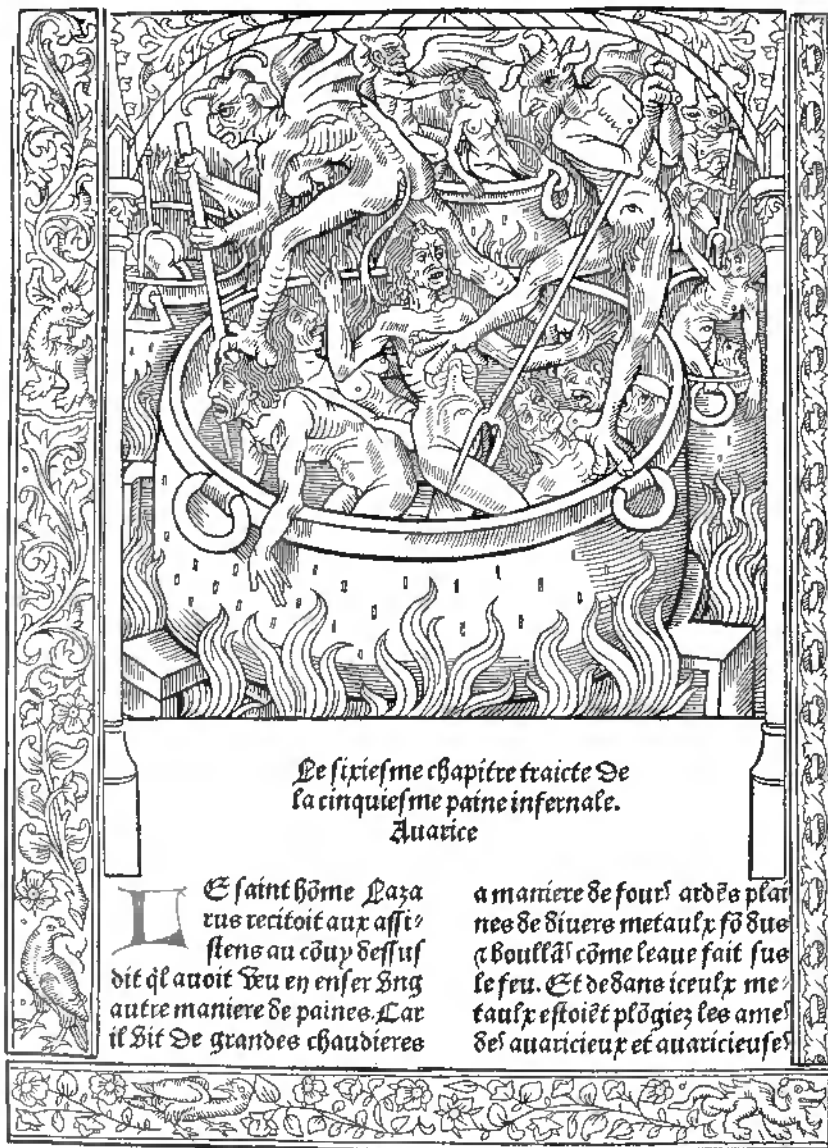
LE saint homme
Lazarus disoit a
pres: quil auoit veu en en
fer Sng lieu horrible a te
nebreux ou ql auoit grande
pente de spens gros a me
nus et ou ql lieu les ames Des
paresseux (paresseuses) estoient
tormentees a nautes de diuerses
morfures (naureures) & dits s
pels les qlz mordoient maltenat le
Bisaige a autres parties du chief a

aussi faisoient les auts parties
es a membres desdictes ames
Et la auoit grant pite de
petits spels les qlz perfoient
la partie a regio du cueur
desdictes pour les ames tout
a traues come flechez. Aussi
de la estoit astaroth capitaine a
plice des paresseux le ql estoit a
côpaigne dune grande pite de bo
reaux diables de fer/et estoit le
dit astaroth en forme a figure

Le supplice des Paresseux et Paresseuses.

L'ÉGUYLLON DE CRAINTE DIVINE

LES DAMNÉS EN ENFER



Le sixiesme chapitre traicte De
la cinquiesme paine infernale.
Auarice

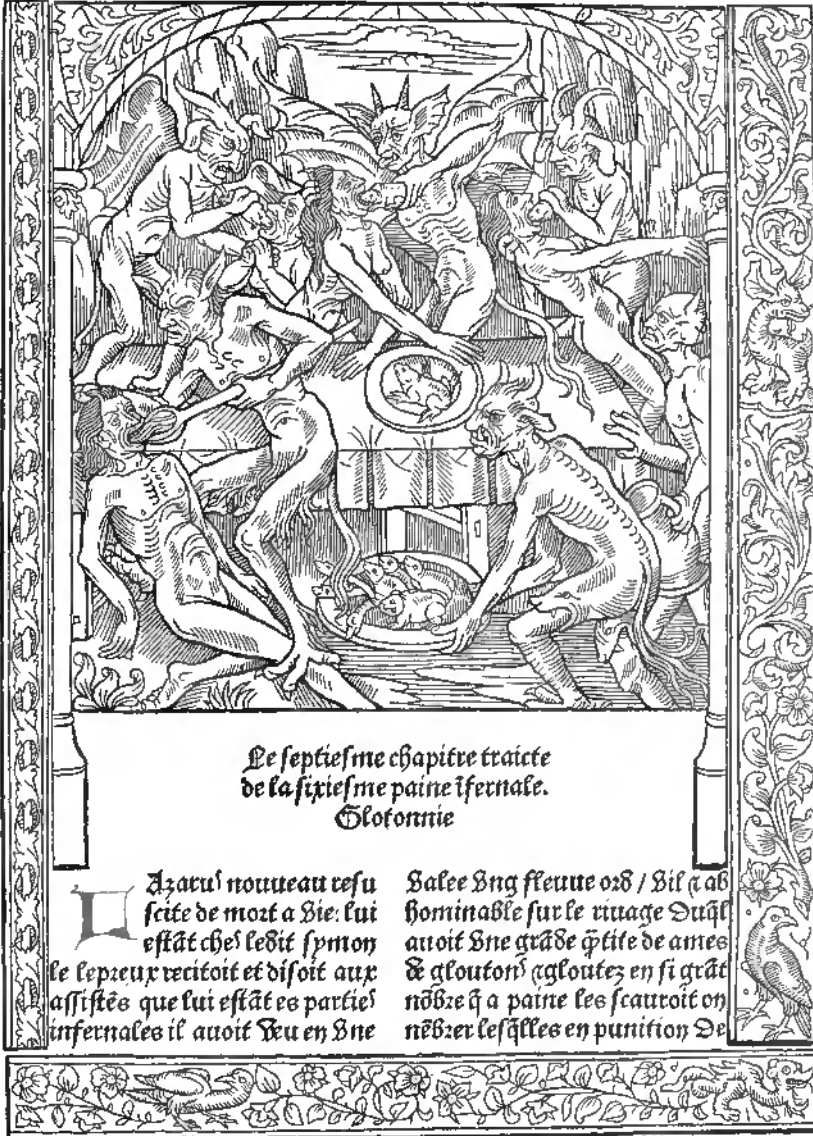
U E saint homme Laza-
rus recitoit aux assi-
stens au cōuy dessus
dit q̄l auoit veu en enfer sng
autre maniere de paines. Car
il dit De grandes chaudieres

a maniere de fourz ardes plai-
nes de diuers metaulx s̄d̄s
et boullāi cōme leaue fait sus
le feu. Et de dans iceulx me-
taulx estoit plōgiez les ames
des auaricieuz et auaricieuses

Le supplice des Auaricieux et Auaricieuses.

L'ÉGUYLLON DE CRAINTE DIVINE

LES DAMNÉS EN ENFER



Le septiesme chapitre traicte
de la sixiesme paine ifernale.
Glotornie

L Azaru! nouveau resu
scite de mort a Die. lui
estât ches ledit symon
le lepreux recitoit et disoit aux
assistés que lui estât es parties
infernales il auoit veu en Dne

Saler Dng fleurir ord / Bil a ab
hominable sur le riuage Duqst
auoit Dne grâde q̄tite de ames
de gloutons (agluttez en si grât
nôbre q̄ a paine les scauroit on
nêber les q̄lles en punition De

fii

Le supplice des Gloutons et Gloutonnes.

L'imagination fantaisiste de l'artiste s'est donné un libre cours dans la représentation des supplices réservés aux sept péchés capitaux, qu'il a su rendre avec des raffinements de cruauté et des variétés de contorsions bien faits pour émonvoir les pécheurs les plus endurcis et terrifier les esprits crédules.

Le Traicté des paines d'Enfer et de Purgatoire n'a été achevé d'imprimer par Gillet Couteau et Jean Ménard, pour Antoine Vérard, le 18 juillet 1492 :

*Ly finist le traicte des paines
d'enfer et de purgatoire. Imprime
a paris par Gillet couteau et Jehan
menard lan de grace mil quatre
cents nonante et deux le dixhuitiesme
iour du moys de iuillet/pour
Anthoine Verard marchât
libraire demourant a paris
sus le pont nostre Dame a l'es-
teigne saint Jehan l'euangeliste.*

Viennent ensuite le *Traicté de l'advenement de l'Auté-Christ*, et les *Quinze signes précurseurs du Jugement dernier*.

Comme contre-partie aux scènes lugubres de la fin du monde, la planche des *Joyes de Paradis*, qui termine l'ouvrage, respire le calme et la sérénité.

Les bienheureux adorent le Fils de l'Homme, dans sa gloire sur l'arc des nuées, ayant à sa droite la Vierge et à sa gauche saint Jean.

Les figures sont bien disposées, les têtes variées et quelquefois très fines et très religieuses. Les tailles sont nettes, les hachures bien placées dans les fonds pour faire ressortir les physionomies.

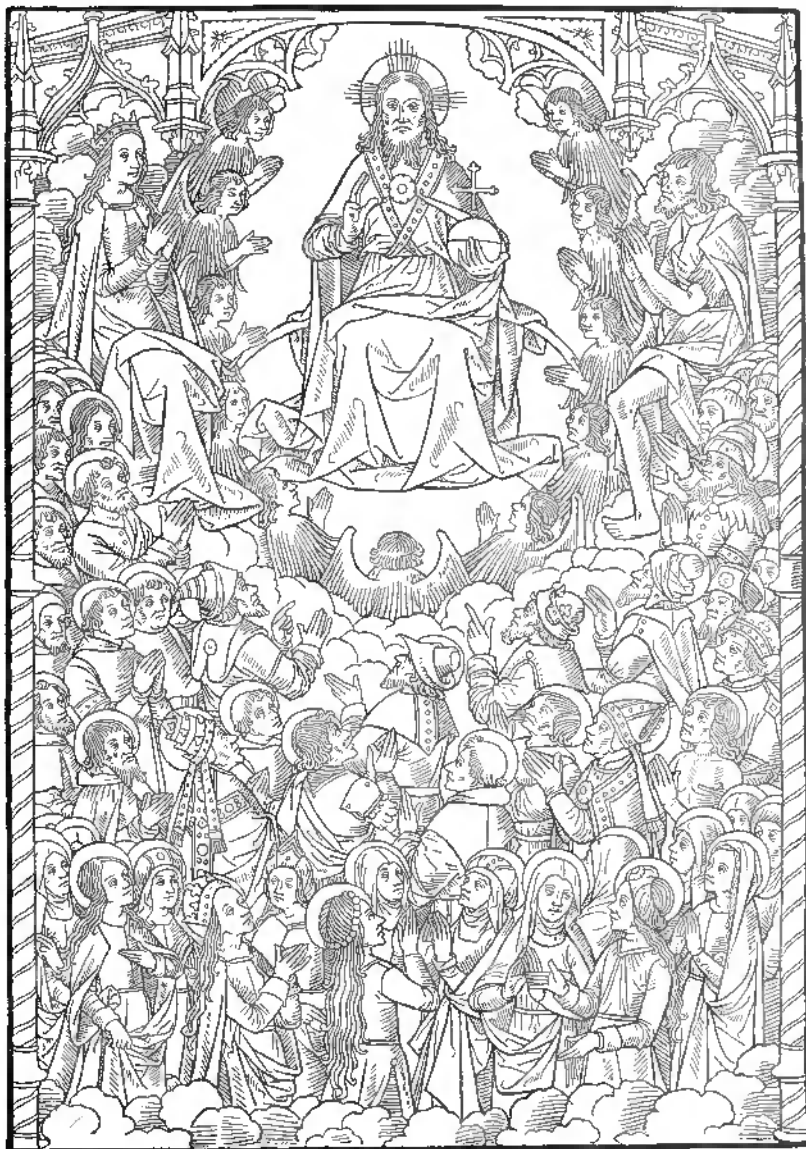
La Vierge, les mains jointes, est d'une belle attitude dans son manteau à grands plis; elle offre un type remarquable de douceur.

Cette scène est encadrée par une large arcature flamboyante.

La planche, une des plus belles gravures sur bois de l'école française du xv^e siècle, a été copiée par le Petit Laurens, imprimeur rue Saint-Jacques, à la *Croix Blanche*. La copie, malgré de notables différences, est encore très remarquable (voir p. 119) et figure dans plusieurs éditions de *La Légende dorée* de Voragine. Elle a même eu les honneurs de la contrefaçon en Italie, dans le

Legendarium de Sanctis, imprimé à Venise par les soins de Zuane de Tridino, le 30 décembre 1504.

La partie de l'ouvrage renfermant l'illustration originale fut terminée le 28 octobre 1492, pour Vérard. Elle ne porte pas de nom d'imprimeur.



Comme les caractères et la disposition typographique sont les mêmes que dans *Le Traicté des paines d'Enfer et de Purgatoire*, on peut vraisemblablement en attribuer l'impression à Couteau et Ménard :

Deformite/ la force De san son
ne seroit que foib leffe/ la lōgue
Die be mathusale ne seroit que
Sng momēt de die encores pas
Les richesses / pompes et hon
neurs De tous les impetateur
roys et pinceps qui ont este et
seront dīc p a la fin Du monde
ne seroient que misere et poure
te eu regard aux iopes de para
dis. Et Veritablement comme
Dit saint bernard tout ce qui se
ra en paradis ne sera que liesse
que iope/ que chant/ que clerte
lumiere/ tout bien p sera com
me dit est. To^s les corps des be
neurez Sineront en eternelle fe
licitez resuscitezōt en telle quā
tite quilz eussent eu silz feussēt
Ven^d en aage parfaicte. Et tou
tes les deformitez lesālles au
ront este esdis corps seront rese
queez et osteez/ et les defaulx sup
pliez par diuine puiss ance. Car
lesdis corps seront beaux et clers
cōme le soleil qui est fontaine
naissance de toute lumiere. Et
les corps lesquelz sont mainte
nant pallez et Desormez serōt
apres le iugement sept fois pl^s
clers que le soleil nest mainte
nant. Or est il ainsi que apres q
adam et eue eurent peche le so

leil perdit sept parties de sa cler
te et ne lui en Demoura que la
Diii. partie. Mais apres le iuge
ment il recouurera sadicte cler
te premiere et serōt lesdis corps
gloieux beaux et clers cōme le
soleil ainsi que auons dit par cy
Deuant. Et ce suffise desdicte
iopes be paradis. Et consequē
ment De tout le traicte le quel
a este parfait a paris le xiiii. iour
de may. Mil. cccc. nonante deux
priāt les lecteurs q^l leur plaise
prier pour lame de l'acteur et q^l
nous vueille finalement con
daire et mener en la gloire et iope
Dessusdicte. Amen.

Cy finist le traicte de l'aduene
ment de antechrist. Des quin
ze signes precedens le iugemēt
general de dieu et des iopes de
paradis. Imprime a paris le
xxviii. iour Doctobre Lan mil
LCC. nonante deux. Pour
Anthoine Verard marchand li
braire Demourant a paris sur
le pont nostre Dame a lensei
gne saint iehan l'euāgeliste ou
au palais au premier pilier de
uant la chapelle ou lon chante
la messe De messeigneurs les
presidens.

Nous avons déjà fait observer que *Le bien vivre*, quoique placé en tête des exemplaires, n'avait été terminé que le 25 décembre 1492, après *Le Traicté de l'advenement de Antéchrist, et des Joyes de Paradis* qui terminent l'ouvrage.

Après que Pierre Le Rouge eut cessé de travailler, son matériel d'illustration passa entre les mains de Verard, et ce dernier devint propriétaire des

types de grosse bâtarde qui avaient servi à l'impression de *La Mer des Hystoires*. Vérard adopta spécialement ce caractère, dont il se servit presque exclusivement par la suite et le déposa à tour de rôle chez les imprimeurs qu'il fit travailler pour son compte.

Couteau et Ménard associés furent les premiers qui les reçurent, et c'est ainsi qu'ils purent terminer en une typographie uniforme *L'Art de bien mourir* commencé par Pierre Le Rouge.

En juin 1493, ces caractères sont dans l'atelier de Jean Morand ou Mau-rand, imprimeur, rue Saint-Victor, qui exécute, pour le grand éditeur parisien, *Les Croniques de France*.

On retrouve, dans ces trois volumes in-folio, des bordures historiées et des petites illustrations qui avaient figuré dans des livres précédents de Vérard. Elles sont adaptées tant bien que mal au texte, et répétées plusieurs fois selon les besoins.

On y remarque une suite de grandes planches qui occupent presque toute la page en tête de chaque livre.

L'une d'elles, qui représente un combat en champ clos, rappelle la manière de l'artiste qui a dessiné *le Baptême de Clovis* et *la Bataille de Tolbiac* dans *La Mer des Hystoires*. Les édifices et les arbres sont figurés en raccourci de la même façon. Le dessin est ferme, les tailles déliées. Il y a de la souplesse dans les attitudes des personnages du premier plan, dont les visages expriment la diversité des sentiments qui les agitent.

Dans la bordure de la tunique du roi Gontran, on distingue quelques lettres qui, réunies, semblent former les mots IO IA GVAI. Sont-ce là les prénoms et nom de l'artiste : *Johannes Jacobus Guai*? Nous n'osons soutenir l'affirmative et nous laissons cette interprétation pour ce qu'elle peut valoir, car elle est du domaine de l'hypothèse.

Les planches suivantes paraissent être d'une autre main. Le trait de dessin est plus lourd et les tailles sont plus épaisses.

Dans celle qui représente le Sacre du Roi, l'archevêque de Reims, les évêques et les pairs de France apportent au monarque, assis près de l'autel, la Sainte Ampoule, la couronne, la bannière, l'écusson, les éperons et le glaive de justice, selon le cérémonial.

Toutes les figures ont une expression de bonhomie qui ne déplaît pas, malgré la naïveté de la composition.



a
 Des ces choses manda le roy gontran au roy childe rich son nepueu quil venist au parlemēt qui auoit este prins estre eulx par cōmun accord. Le roy childe rich y dit a grāt plā
 le De ses barons et cheualiers. Et le roy gōtran d'autre part. Quāt le parlemēt fut assemble le roy gontran māda que les mes sagiers gōdouault fussēt amenez auāt en la presence de to^s. Lors cōmāda quilz racōp tassēt leur messaige si cōme ilz auoiet fait





**Ly commence les faitz et
 gestes de phillipe roy de fran
 ce Dieu donne.**

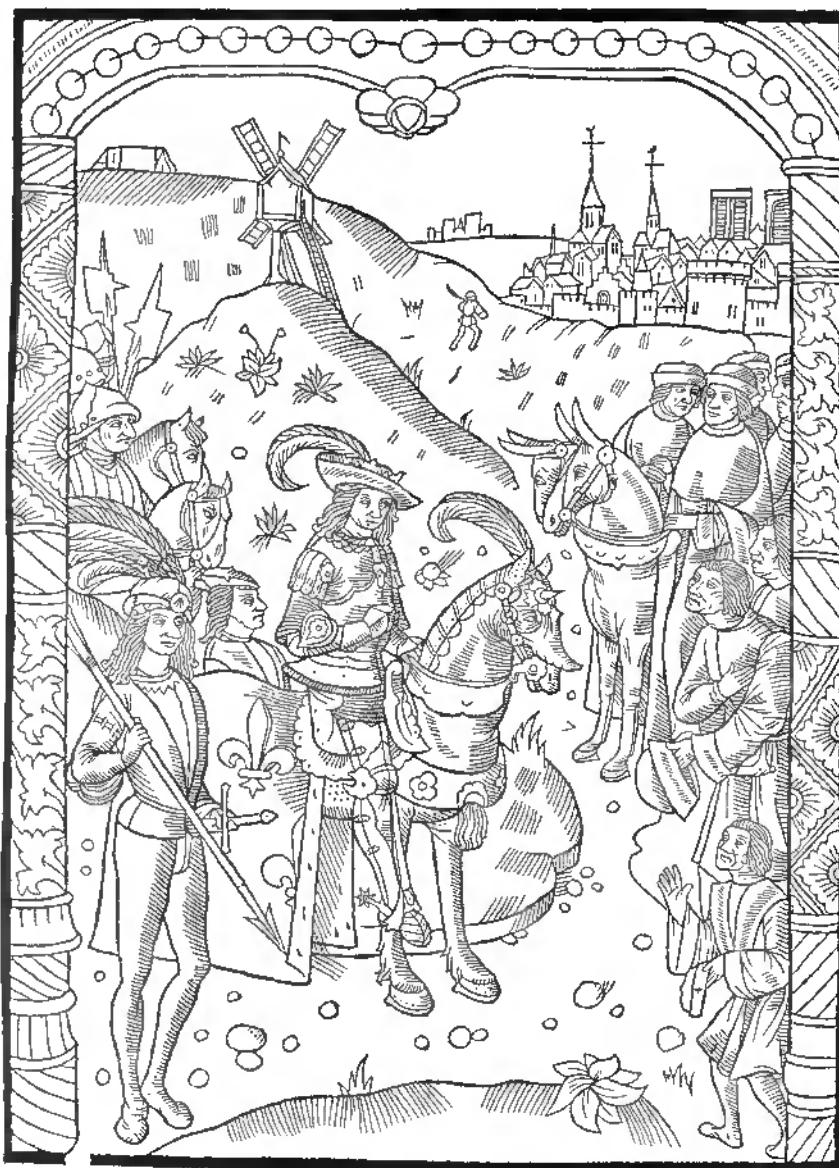
**Le premier chappitre parle comēt
 le roy phillipe dieu done fut ne a de la
 biston du roy son pere.**

**En lan de lincarnation. M.
 c. soixanterinq fut ne le bon
 roy phillipe Dieu donne en
 la. xi. kalende de septemy
 bre a la feste de saint thimothee a saint
 simphorien. Quant lenfat fut ne il fut
 appelle phillipe dieu done par antho:**



Une troisième planche nous fait assister à l'arrivée du jeune roi Charles VIII à Paris, à son retour du sacre. Une députation vient lui souhaiter la bienvenue.

Les costumes sont intéressants à étudier et les figures sont rendues avec un remarquable sentiment de réalisme :



La planche qui suit représente Charles VIII entrant dans sa bonne ville de Paris. Au premier plan, à gauche, les femmes se précipitent au-devant du Roi; plus loin, l'auteur des *Croniques de France* présente son livre au monarque :



La planche suivante, qui représente un roi de France rendant la justice, ne manque pas d'une certaine vigueur dans son ensemble. Il y a de la vie dans les physionomies des personnages qui entourent le trône :



Parmi les livres publiés par Vêrard, nous mentionnerons *Le Livre des oyseaux et chiens*, autrement dit *L'Art de Faulconnerie et des chiens de chasse* :




Au verso du titre, on voit les préparatifs d'une chasse au faucon, et l'auteur, Guillaume Tardif, lecteur du Roi, offrant son livre à Charles VIII. Dans la dédicace qui suit « au roy tres crestien Charles huitieme de ce nom »,

Tardif dit avoir composé l'ouvrage d'après divers auteurs pour l'amusement du Roi et d'après son ordre : «Après plusieurs euvres que à votre nom ay composées par votre commandement et pour récréer votre royale majesté entre ses grans affaires, vous ay en ung petit livre rédigé tout ce que j'ay peu trouver servir à l'art de faulconnerie et des chiens de chasse. Lequel livret ay translaté en françois des livres en latin du roy Danchus qui, premier, trouva et escrivit l'art de faulconnerie, et des livres en latin de Moamus, de Guillinus et de Guicennas, et colligé des autres bien sçavans et experts en ladicte art, brièvement et clèrement en ordre mys par rubriques et chapitres.»

Au roy trescrestien charles huitieme de ce nom
Guille Tardif Du puy en Bellay son liseur
treshabble recômandation supplie & requiert.

Estors que Dieu vous doua de nom & trescrestien
 d roy de frâce sire mon naturel souverain et Dnique
 seigneur Je Bre treshabble & tresobeiffât seruiteur
 vous dedtay mon mediocre engin & sciéce. Car apres plu
 sieurs euvres q̄ a Bre nom ay cōposees p Bre cōmandemēt
 et pour recreer Bre royale maieste entre ses grans affaires
 vous ay en Dng petit liure redige tout ce q̄ tay peu trouuer
 servir a lart de faulcōnerie et des chiens de chasse. Lequel li
 uret ay trāslate en frācois des liures en latin du roy dāch^s
 qui p̄mier trouua & escriuit lart de faulcōnerie. & des liures
 en latin de moamus. de guillinus & de guicennas Et colligé
 des autres biē scauās & experts en ladicte art. Driuemēt
 et clereēt en ordre mys par rubriques & chapitres. En laif
 sant toutes matieres supflues. Et medecines Difficiles a
 trouuer ou a faire ou dāgereuses p̄ loyseau ou nō approu
 uees p les biē scauās & experts & par lart de medecine. Les
 nōs de medecines quō nōme drogues q̄ ne sōt en lusaige frā
 cois ay escript en leur lāgue. en laquelle sont en vsaige en
 lart dapoticarie. Cest euure a deux pties. L'une tracte de
 oyseaux de faulcōnerie. L'autre de chiens de chasse. Celle de
 die oyseaux a deux pties. la p̄miere enseigne cōgnoistre les
 oyseaux de proye de q̄lz on vse en lad art. les enseigner & gō
 uerner. & les medecines q̄munemēt necessaires p̄ les etrete
 nir en sāté. Du quel liure les rubriques & chp̄res sōt disposez
 selon l'ordre quō doit auoir a cōgnoistre enseigner & entretenir
 lesd oyseaux. La secōde ptie de celui liure enseigne les mala
 dies desd oyseaux & les medecines de celle. De lāq̄lle ptie lor
 dre est escript en son lieu. Desd chiens fera dit en son
 lieu apres.



LES PARABOLES DE MAÎTRE ALAIN

Maître Alain expliquant son livre à un auditoire des deux sexes.

Exemplaire du roi Charles VIII, imprimé sur vélin.

Bibliothèque Nationale.

Les pages intermédiaires sont blanches



Infi que dieu paraboliquement
Maint preschement
fist De haulte substance
Pour explaner figuratiuement

Les pages intermédiaires sont blanches

L'ouvrage en question fut achevé d'imprimer le 3 janvier 1492 (1493 n. st.) « pour Anthoine Vérard, libraire demourant à Paris, à l'Ymage Saint Jehan l'Evangeliste, sur le pont Nostre Dame ou au Palaiz, au premier pillier devant la chapelle de Messeigneurs les Présidens ».

Voici le fac-similé de l'achevé d'imprimer de *L'Art de Fauconnerie* :

**Ly finist le liure des oyseaux & chiens Impaine
aparis ce cinquiesme iour de Janvier mil quatre
cens quatrevingz & douze pour Anthoine Verard
libraire demourant aparis a l'ymage saint Jehan
leuangeliste sur le pont nostre dame ou au palai
au pmier pillier deuât la chapelle De messeigneurs
les prezidens.**

On voit, à la fin, la seconde marque de Vérard; la première était passée dans l'atelier de Le Caron, qui se l'était appropriée :



En 1493, les publications de Vérard se succèdent rapidement. *Les Paraboles Maître Alain* sont datées du 20 mars 1492 (1493 n. st.).

L'exemplaire sur vélin de la Bibliothèque nationale, dont nous venons de reproduire la page de commencement, est un de ces beaux livres princiers décorés de miniatures comme en produisait l'atelier de Vérard.

Voici le fac-similé de la fin des *Paraboles Maître Alain* avec leur achevé d'imprimer :

Quant mourir fault et que si pou on dure
 Fy du monde ce n'est que Vanite

On ne scauroit a l'homme secourir
 Quant la mort vient cest force quil endure
 Et ne fault point de grace requerir
 Contre la mort et sa sure morsure
 Las pour quoy Donc prent l'homme l'auenture
 De soy damner en eternalite
 Pour biens mondains ou il n'ya que ordure
 Fy du monde ce n'est que Vanite

Prince du ciel Donne a la creature
 finalement gloire et felicite
 Car au regard de ta vision pure
 Fy du monde ce n'est que Vanite

Cy finist les paraboles maistre alain imprime a
 paris ce .xx. iour de mars Mil.cccc. quatrevingts
 et douze par anthoine Verard libraire demourant
 a paris sus le pont nostre dame a l'ymage saint le
 han l'euangeliste/ou au palais au premier pillier
 Deuant la chappelle ou on chante la messe de
 messeigneurs les presidens.

Vérard édite successivement : le 28 avril, *Le Livre de Jehan Boccasse De la louenge et vertu des nobles et cleres dames*; le 6 mai, *Le Traicté très plaisant et récréatif de l'amour parfaite de Guisgardus et Sigismunde*; le 10 mai, *L'Art et science de Rhétorique pour faire rigmes et ballades*, par Henri de Croi; le 2 juin, *La Légende dorée* de Jacques de Voragine, traduite par Jean de Vignay¹; le 8 juin, *L'Arbre des Batailles*, d'Honoré Bonnor, prieur de Salon en Provence; le 9 juillet, le 31 août et le 10 septembre, *Les Croniques de France* en trois volumes.

¹ L'exemplaire de la Bibliothèque nationale, qui a appartenu au roi de France, est exposé dans les vitrines de la galerie Mazarine. Il est imprimé sur vélin et orné de 178 miniatures et d'ornements variés. La grande miniature de la première page représente Charles VIII agenouillé devant un prie-

Dieu. Saint Louis, debout derrière lui, le touchant d'une main à l'épaule, lui montre la cour céleste représentée dans la partie supérieure du tableau. Au-dessous, également à genoux devant son prie-Dieu et entourée des dames de la cour, la reine Anne de Bretagne regarde vers le ciel.

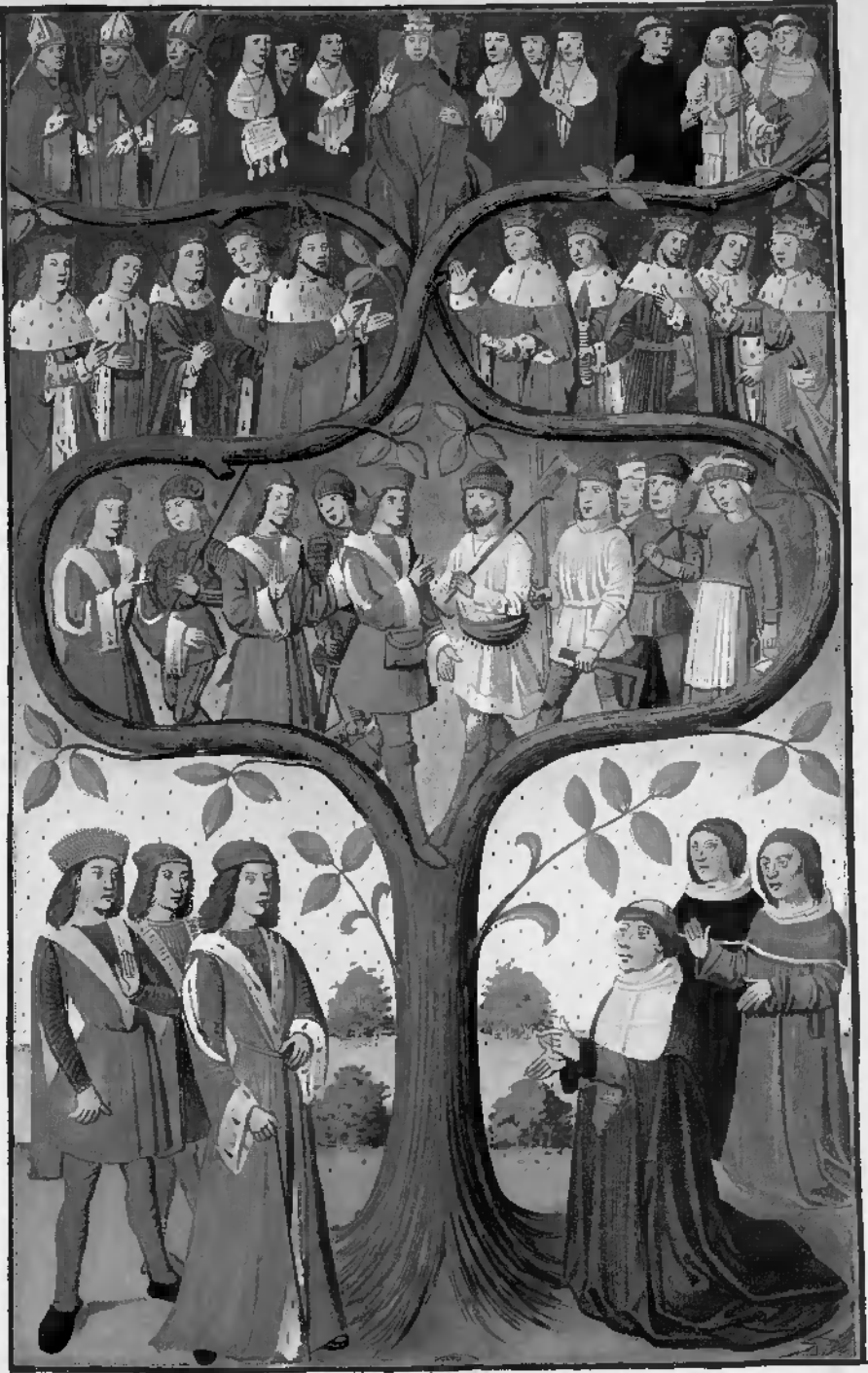
L'ARBRE DES BATAILLES

*L'Auteur explique à son Souverain l'allégorie des diverses classes sociales
représentées dans l'Arbre des Batailles.*

Exemplaire du roi Charles VIII, imprimé sur vélin.

Bibliothèque Nationale.

Les pages intermédiaires sont blanches



1511

Les pages intermédiaires sont blanches

L'exemplaire royal de *L'Arbre des Batailles*, que nous avons mentionné plus haut (voir p. 442), est imprimé sur vélin et enrichi d'ornements, d'initiales en couleurs et de 118 miniatures. On y remarque, au commencement, la grande peinture que nous venons de reproduire et qui représente *l'Arbre dit des Batailles*, au pied duquel est Charles VIII, à qui l'auteur paraît en expliquer l'allégorie. Nous donnons ci-dessous le fac-similé de l'achevé d'imprimer du volume, qui est au nom d'Antoine Vérard :

**Ly finist le liure intitulé l'arbre des batailles imprimé
a paris le Diii. io. de iuing Mil. cccc. quatre Vingt et treize
par antoine Verard libraire demourât a paris sus le
pont nostre dame a l'enfeigne saint iehan leuāgeliste ou
au palais au premier pillier deuant la chappelle ou lon
chante la messe de messeigneurs les presidens.**

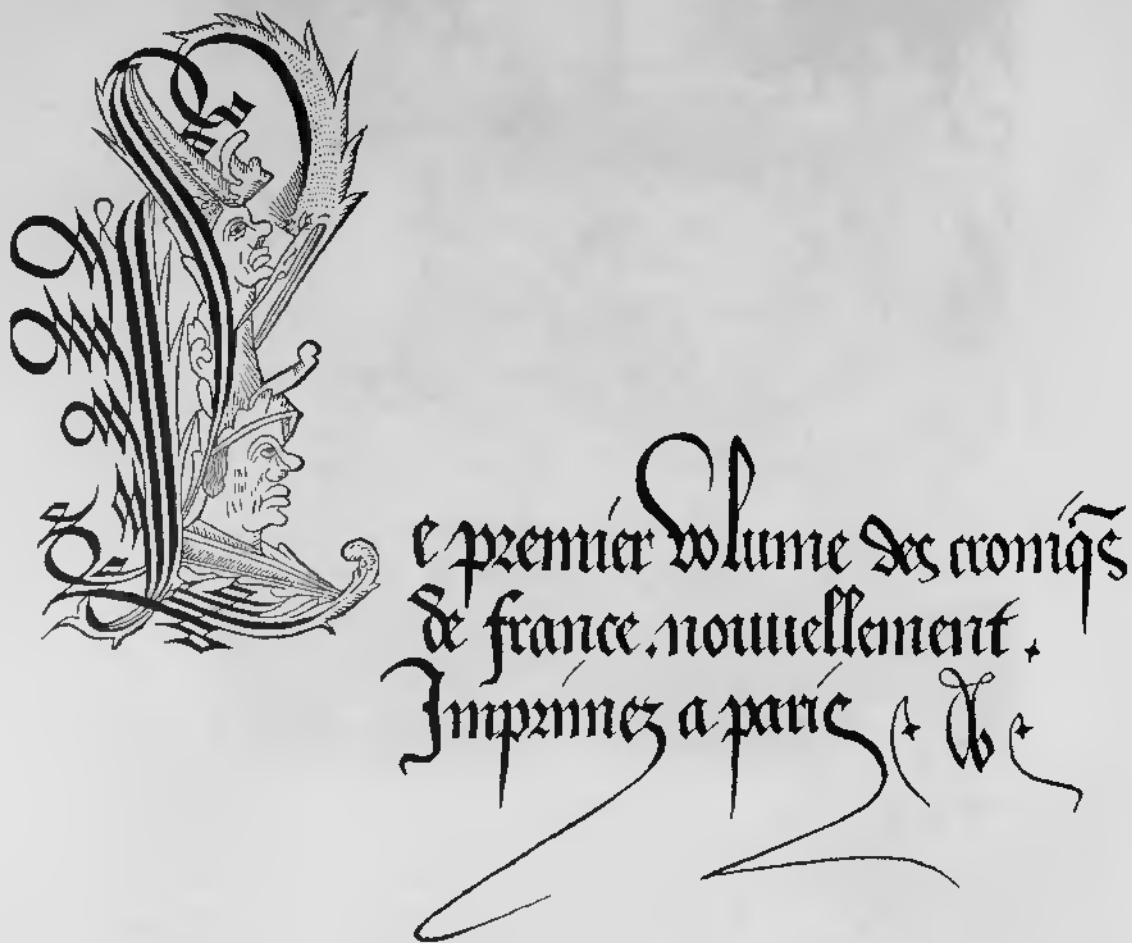
Plusieurs des livres que nous venons de citer sont ornés de figures sur bois qui passaient d'un ouvrage à l'autre ou étaient souvent répétées selon que le texte s'y prêtait. L'illustration devenait disparate.

Tout en vulgarisant le livre français, Vérard était soucieux de sa forme. Il le présentait aux masses, dans son ensemble, par le côté attrayant de l'image, sans se préoccuper autrement des petits détails qui finissaient par lui échapper. A mesure que sa production se développe, on voit dans ses livres des planches peu soignées, taillées hâtivement à gros traits, qui contrastent avec d'autres plus artistiques. Vérard a dû employer plusieurs dessinateurs et plusieurs graveurs plus ou moins habiles. Il a ramassé aussi nombre de bois de mains différentes, qui avaient illustré les livres de ses confrères et qu'il adapta ensuite aux siens. C'est ce qui explique le manque d'uniformité, les inégalités et les répétitions qu'on remarque dans ses livres à partir d'une certaine époque.

Artiste déterminé au début, il devient un industriel. Soigneux, surtout en sa qualité de calligraphe, de la régularité de ses lettres gothiques, dont il avait adopté pour ses textes un type préféré (celui de la grosse bâtarde de Pierre Le Rouge), il visait surtout au coup d'œil. Les titres en caractères typographiques ordinaires ne lui plaisaient pas. Il lui fallait, pour ses livres, des initiales de début historiées et de fantaisie, avec figures grotesques agrémentées de traits de plume avec boucles, comme en calligraphiaient les copistes et les enlumineurs. S'il voyait un de ses confrères employer une grande lettre historiée de tournure originale, il se l'appropriait ou la copiait.

Outre les lettres de son propre fonds, on voit passer, en tête de ses livres, les grandes initiales fantaisistes de Pierre Le Caron, de Jean Du Pré, de Guillaume Mignart et d'autres.

Au besoin, Vérard composait, en lettres imitant celles des manuscrits, les titres de ses éditions qu'il faisait ensuite graver sur bois. C'est ainsi qu'il a tracé lui-même et signé de son monogramme AV, placé entre deux traits de plume formant paraphe, le titre des *Croniques de France* :



L'initiale de début, à têtes grotesques, appartenait à Pierre Le Caron, qui s'en servit le premier, en 1489, dans *Les Fais Maistre Alain Chartier*. (Voir p. 75.)

LANCELOT DU LAC.

*Miniature du prologue, représentant un Tannoi
Le Roi, qui assiste à la lutte dans une loge surélevée, à gauche,
reçoit le livre des mains de Vêrard, l'éditeur.*

Exemplaire du roi Charles VIII, imprimé sur vélin.

Bibliothèque Nationale.

HISTOIRE DE L'IMPRIMERIE EN FRANCE

Outre les lettres de son propre fonds, on voit passer en core de ses livres, les grandes initiales historiées de Pierre Le Caron, de Jean Du Puy, de Guillaume Mignart et d'autres.

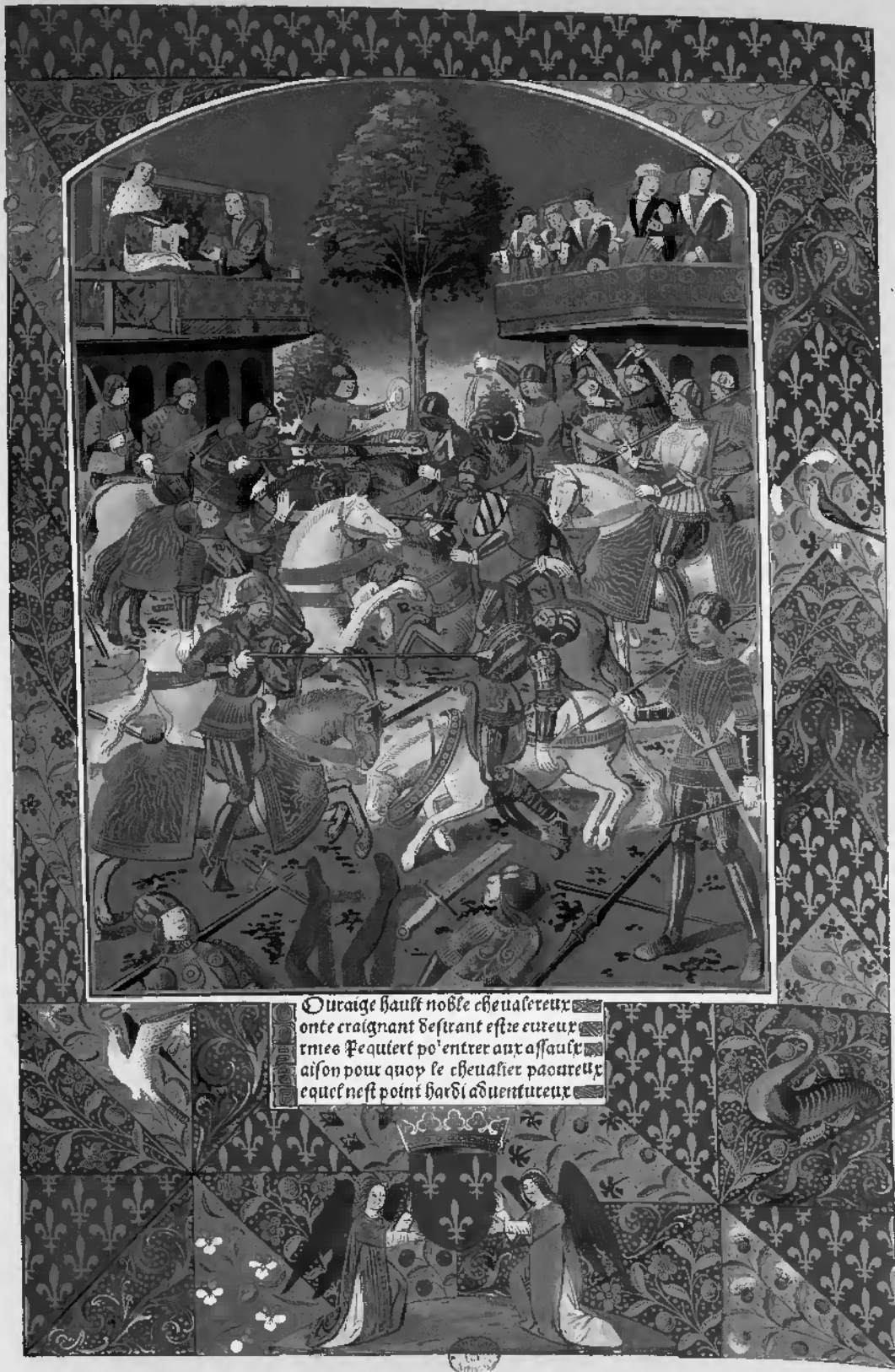
Au bas de ces lettres composées en lettres ne sont celles des manuscrits, la figure de son éditeur qu'il faisoit souvent passer sur son. Ces lettres qu'il a tant fait écrire et de son mariage avec sa femme, plus entre deux traits de plume furent passés de ceux des Chanceliers à Paris.

LEZCEI DE L'EC...

L'écriture du roi Charles VIII, imprimée sur...

le premier volume des croniques de france, nouvellement, Imprimez a paris

Le premier de ces livres, à Paris, par les presses, appartenant à Pierre Le Caron, qui fut le premier, en 1477, dans la Rue de la Harpe, dans l'ancien Palais National, page 111.

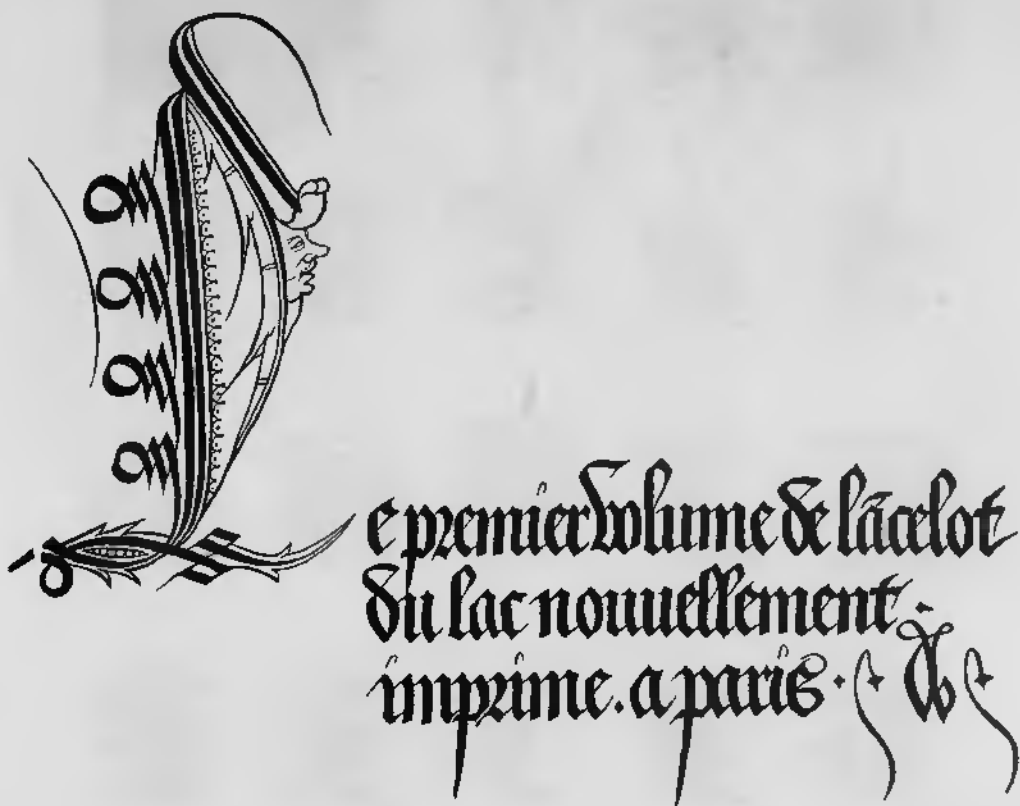


Qu'raige hault noble cheualereux
ont e craignant de sirant estre cureux
rmees Pe quiert po' entrer aux assault
aison pour quoy le cheualier pasourelly
e quel nest point hardi aduentureux

Les pages intermédiaires sont blanches

Vérard a dessiné également, en lettres imitant la calligraphie et avec son monogramme, le titre du roman de *Lancelot du Lac*, qu'il a fait imprimer, en 1494, en trois volumes in-folio.

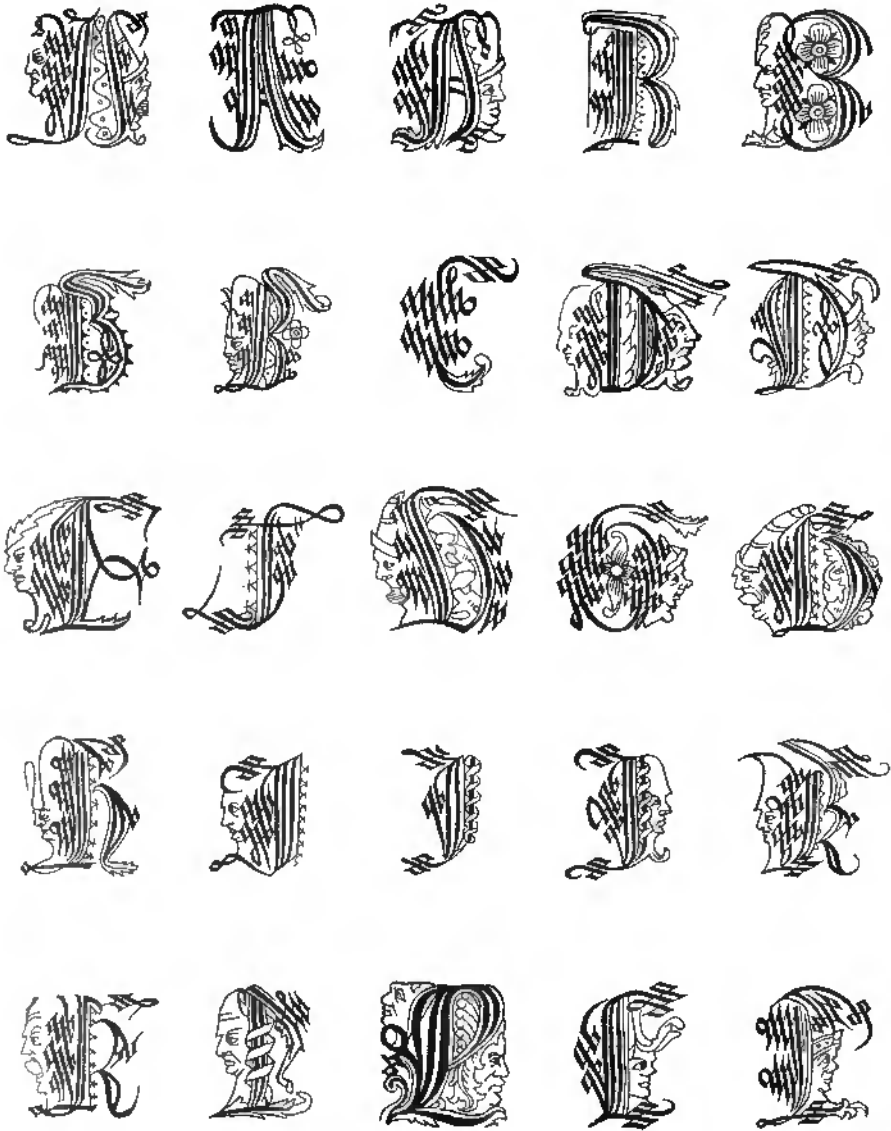
La grande lettre L majuscule du commencement, gravée sur bois, appartenait au matériel de Jean Du Pré, qui l'avait employée dans l'édition de *La Légende dorée* publiée le 10 mars 1493 (v. st.), à frais communs avec Bocard. (Voir t. I^{er}, p. 268-269.)



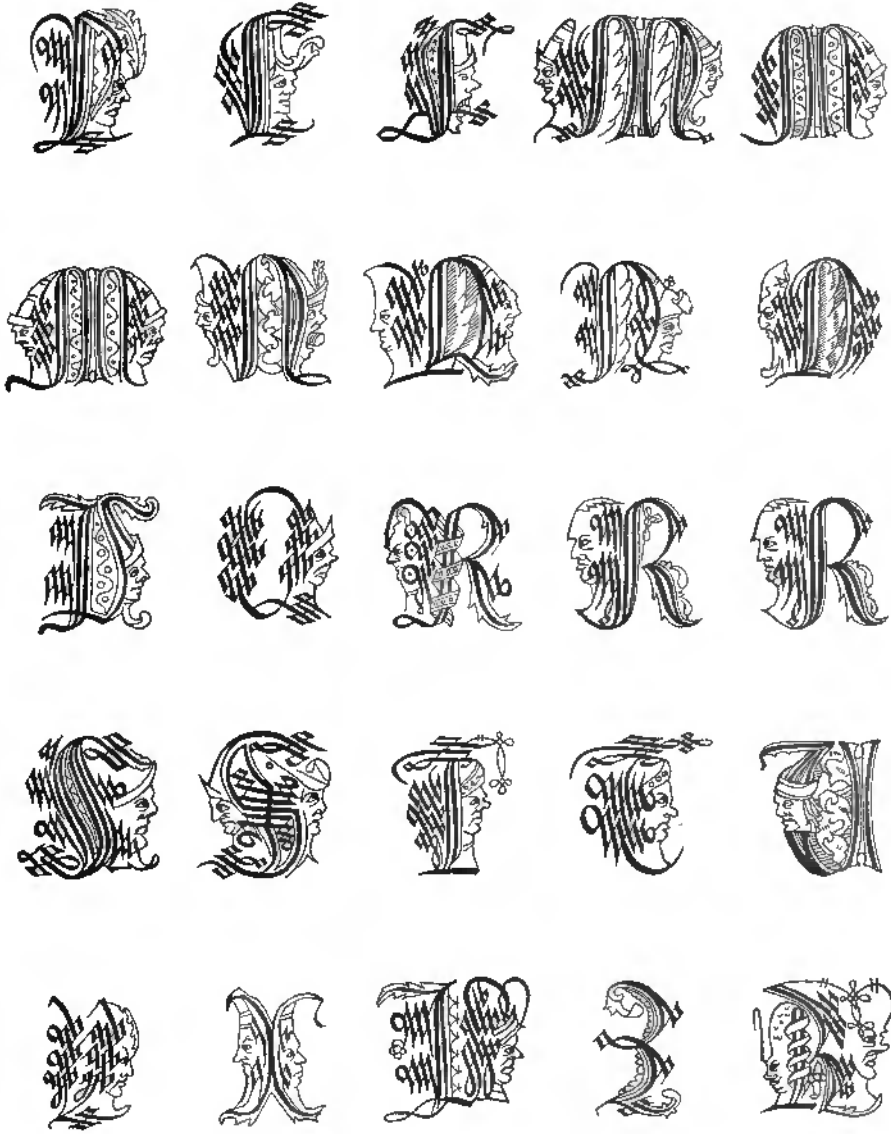
La miniature reproduite ci-contre, qui représente un tournoi, se trouve dans le premier volume de l'exemplaire royal imprimé sur vélin. C'est un des plus beaux ouvrages de Vérard.

Vérard a dessiné lui-même des lettres calligraphiques de plus petites dimensions, qu'il fit graver sur bois pour les mettre en tête des chapitres et principales divisions de ses textes. On en trouvera ci-après des spécimens.

LETTRES ORNÉES D'ANTOINE VÉRARD



LETTRES ORNÉES D'ANTOINE VÉRARD.



Un seul imprimeur ne suffisait pas à Vérard au moment de sa grande production. Ce n'est pas Jean Moraud, lequel paraît avoir été son imprimeur attiré de 1493 à 1497, qui a pu lui imprimer tous les livres parus à son nom.

Toutes les éditions de Vérard ne sont pas exécutées avec le gros caractère de bâtarde qu'il avait déposé dans l'atelier de Jean Morand; il y en a d'imprimées avec les caractères d'autres imprimeurs. A notre connaissance, Vérard s'est servi tour à tour des presses de Jean Du Prè, d'Antoine Caillaut, de Pierre Levet, de Guy Marchant, de Pierre Le Rouge, de Pierre Le Dru et Étienne Jehannot, de Couteau et Ménard, de Pierre Le Caron, et de Jean Driart.

L'activité de Vérard dans la production du livre illustré a été considérable. Après l'avoir beaucoup soigné dans le commencement, il le traita ensuite en marchand, plus occupé de satisfaire au goût vulgaire du plus grand nombre, se réservant d'ailleurs de revenir à la miniature dans les exemplaires tirés sur vélin et destinés aux princes et aux têtes couronnées.

La gravure sur bois servait alors d'esquisse à l'enlumineur, qui combinait les tailles avec les effets de lumière à produire par les couleurs. D'autres fois c'étaient de véritables miniatures qui étaient substituées, sur de nouveaux dessins, à l'image première. Vérard travaillait lui-même à ce complément en se faisant aider, dans cette tâche délicate, par les artistes les plus en renom, tels que Jacques de Besançon, Jean Bourdichon et autres.

Les exemplaires royaux des livres édités par Vérard sont parvenus en partie jusqu'à nous et sont conservés aujourd'hui à la Bibliothèque nationale.

Celui du roman de *Lancelot du Lac* présente une particularité intéressante. Il contient une dédicace en vers adressée au Roi, imprimée sur un feuillet séparé et placé en tête du premier volume, qui ne se trouve que dans cet exemplaire. La première grande miniature du prologue, que nous avons reproduite ci-dessus (voir p. 463), est décorée d'une riche bordure fleurdelisée aux armes de France. Au fond du tableau, on voit deux tribunes surélevées. Celle de droite est occupée par les cinq juges du combat en champ clos, et celle de gauche par le roi Charles VIII, auquel Vérard fait hommage de son livre. Vérard est ici représenté en plus petit, avec le même visage, le même costume, la même attitude que dans la miniature du manuscrit de Madrid et la grande peinture de *L'Ordinaire des Crestiens* (voir p. 395); il n'y a pas à se méprendre sur cette identité de personne. Le texte proprement dit commence par une grande miniature qui représente la bataille entre les rois.

LANCELOT DU LAC

La Bataille entre les Rois.

Exemplaire du roi Charles VIII, imprimé sur vélin

Bibliothèque Nationale.

Les pages intermédiaires sont blanches



Icy cōmence le p̄mier volume de la
table rōde l'ancelot du sac ou q̄ il trait
cte p̄mierement. comment aps la mort
Dter pādriagon roy du royaume de lo
gresz aps la mort aramō roy de la pe

tite bretaigne le roy claudas de la ter
re deserte mena guerre contre le Poy
san de benoic et le Poy Boort de gan
nes tant que il les Desherita de leurs
terres.

Les pages intermédiaires sont blanches

Nous reproduisons ci-contre la grande miniature de *la Table Ronde*, autour de laquelle viennent se ranger douze preux chevaliers armés de toutes pièces et portant chacun leur écusson en forme de bouclier. Le roi Artus tient le haut bout de cette table. Outre les initiales et les bordures en or et en couleurs, l'exemplaire de la Bibliothèque nationale contient treize grandes miniatures, dont les trois que nous donnons (p. 463, 467 et 469) sont des échantillons, et cent quarante autres petites¹.

Dans le *Boccace, Des nobles et clères Dames*, du 28 avril 1493, dans *L'Arbre des Batailles*, du 8 juin de la même année, et dans *Le Jouvencel*, du 27 mars 1494 (1493 v. st.), reparaissent quelques-uns des bois de l'édition du *Chevalier délibéré*, d'Olivier de La Marche, datée d'août 1488.

Ce dernier livre, composé de 72 feuillets in-quarto, dont nous reproduisons ci-après la dernière page en fac-similé avec son achevé d'imprimer, est extraordinairement rare. On le chercherait vainement dans les bibliothèques de France et d'Angleterre. Il n'en existe plus, à notre connaissance, qu'un seul exemplaire, celui de la Bibliothèque impériale de Vienne, qui provient de celle du duc de La Vallière, dispersée en 1783-1784. Le nom de Vérard n'y paraît pas; on n'y voit pas non plus sa marque, mais on y lit que *Le Chevalier délibéré* a été imprimé à Paris sur le pont Notre-Dame, à l'Image Saint-Jean l'Évangéliste, ou au Palais, au premier pilier, près de la Sainte-Chapelle. Ces deux adresses sont celles de Vérard; et comme il est constant qu'il n'a pu imprimer le livre aux deux endroits à la fois, où d'ailleurs il n'avait pas d'atelier typographique, mais bien deux boutiques distinctes de librairie, nous avons encore là un exemple de ces suscriptions complaisantes dans lesquelles

¹ Le roi Charles VIII possédait un autre exemplaire de *Lancelot du Lac*. Dans les *Comptes des menus plaisirs* des années 1490-1491, on trouve mention, en 1491, de l'achat de ce livre: « A Jehannou Carcquan, libraire, demourant à Lyon, la somme de six livres tournois à luy ordonnées pour deux volumes du livre de LANCELOT que icelluy seigneur a prins et achaptez. Pour ce icy par vertu dudui roolle cy devant rendu et de sa quittance aussi rendue, ladite somme de vi l. t. » (Archives nationales, KK 76, fol. 1^{er} v^o.) — Cette édition en deux volumes ne pouvait être que la première de 1488, dont le premier volume a été imprimé par Jean Le Bourgeois, à Rouen, et le second, avec les

mêmes caractères, par Jean Du Pré, à Paris. Cet exemplaire sur papier, dont les figures n'ont pas été enluminées, doit être celui qui porte la cote Y' 47 à la Bibliothèque nationale, avec le timbre *Bibliotheca Regia*. — Janon Carcan ou Carchain, imprimeur à Lyon, avait imprimé, le 15 novembre 1487, les œuvres de Buridan, vendues à Paris sur le pont Saint-Michel, à l'enseigne de *Saint-Jean-Baptiste*. (Voir t. I^{er}, p. 451.) Il est probable que Carchain avait conservé des relations avec Paris en 1491, ou qu'il y avait encore une boutique de librairie tenue par un facteur, qui devait être Michel Le Nuir, établi à cette adresse depuis 1485 au moins. (Voir t. I^{er}, p. 453, note 2.)

Vérard est indiqué comme imprimeur, tandis qu'il est avéré, pour nous, qu'il n'était qu'éditeur. *Le Chevalier délibéré*, du 8 août 1488, est imprimé avec la hâtarde française de Jean Du Pré. Les figures sur bois dont il est orné sont très remarquables. Elles reparaissent toutes, en 1493, dans une édition de même format imprimée par Jean Lambert. Nous en avons donné des spécimens dans le chapitre consacré à cet imprimeur. (Voir p. 222 et 223.)

*En la merche de ma pensee
Et au pape daulse toy
Est ceste queste commenee
Dieu doint quelle soit acheuee
Au proffit de tous et de moy
Ce liure ie nomme de soy
Pour estre de tiltre pare
Le cheualier delibere*

*Ce traicte fut parfait lan mil
Quatre cens quatre vingz et troyz
Ainsy que sur la fin d'apuril
Que liuer est en son poil
Et que leste fait ses exploiz
Au bien soit prins en tous endroiz
De ceulx a qui il est offert
Par celluy qui tant a souffert*

*Explicit le cheualier delibere im
prime a paris le viii. iour Daoust mil
quatre cens quatre vingz et huyt sur le
pôt nostre dame a lymaige saint iehan
leuangeliste ou au palays au premier
pillier empes la chappelle ou sen chā/
te la messe de messeigneurs les presidēs*

Vérard avait pour clients le roi d'Angleterre Henri VII et Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, père de François I^{er}. Pour ceux-là, c'étaient encore des livres de grand luxe sur vélin et enrichis de miniatures, qu'il était chargé de fournir. Les exemplaires ayant appartenu à Henri VII sont conservés aujourd'hui, en majeure partie, au Musée Britannique. On a retrouvé dans les comptes de l'argencier, c'est-à-dire du trésorier du comte d'Angoulême, la note des livres fournis à ce monarque par Vérard, avec de précieux détails qui ont permis d'identifier les exemplaires encore existants à la Bibliothèque nationale. Vérard fit plusieurs voyages de Paris au château de Cognac pour porter

LANCELOT DU LAC

Les Chevaliers de la Table ronde.

Exemplaire du roi Charles VIII, imprimé sur vélin.

(Bibliothèque Nationale.)

Les pages intermédiaires sont blanches



Considerât à par les triūphallies
et glorieuses oeures que les
Baillans hommes & nobles che
ualiers anciennement firent en
fait De cheualerie acquerent en leurs Vis
es lonenges & gloire de perpetuelle me

moire. Je vostre tres humble et tres obeis
sât seruiteur a lhonneur & louage de vo'mō
tres redoubte & souverain seigneur chief De
toute noblesse & cheualerie. Charles huiti
esime de ce nō tres crestien roy de frañce. Affin
& vostre cheualereux couraige & Des ieu

Les pages intermédiaires sont blanches

lui-même ces magnifiques volumes. On sait le prix qu'ils coûtaient, et l'on connaît exactement le nombre de grandes et petites miniatures dont ils étaient décorés¹. Parmi ces livres figure l'édition du *Grant Boece de Consolacion*, qui a été achevée d'imprimer le 19 août 1494 pour Antoine Vérard et dont le titre est reproduit ci-dessous avec son initiale grotesque :



**e grant boece
de consolacion
nouuellement
ïprime a paris**

Cette grande lettre à faux visages calligraphiques se trouvait l'année précédente chez l'imprimeur Jean Lambert; elle était placée en tête d'une édition du *Chevalier délibéré*. L'exemplaire sur vélin du comte d'Angoulême est enrichi

¹ Le compte original est à la Bibliothèque nationale (Ms. fr., n° 3815, fol. 27 v°). Il a été publié par Senemaud (*Archives du Bibliophile*, 1839, p. 171) et par A. Bernard (*Bulletin du Bibliophile*, 1860, p. 1589).

d'initiales en or et en couleurs, de six miniatures et de bordures. La miniature reproduite à la page suivante est celle du premier livre.

On connaît de cette édition deux autres exemplaires sur vélin, décorés de miniatures et semblables à celui-ci. L'un d'eux, qui est l'exemplaire du roi Charles VIII, fait actuellement partie de la collection Eugène Dunitz, de Rouen. Il est décrit dans l'excellent catalogue rédigé par M. Édouard Rahir¹. Comme le fait observer ce dernier, les miniatures ont été mises à la place des planches qui se trouvent dans les exemplaires ordinaires. Les sujets traités par l'artiste ne sont pas les mêmes, mais il est à remarquer que les figures sur bois déjà employées par Vérard ne se rapportaient guère au texte. Il y a six miniatures dans cet exemplaire, comme dans celui de la Bibliothèque nationale. La dernière représente un jeune homme debout, portant une aumônière sur laquelle sont peintes en or les lettres J B. Ces initiales peuvent désigner le miniaturiste et se rapporter à Jacques de Besançon ou à Jean Bourdichon, artistes de l'entourage de Vérard, éditeur du livre.

L'autre exemplaire, qui est celui du roi d'Angleterre Henri VII, est conservé au Musée Britannique de Londres. Il présente cette particularité, que le nom de Henri VII a été substitué à celui de Charles VIII dans la seconde ligne de la dédicace imprimée qui contient encore d'autres changements, et que la date de l'impression a été effacée. Comme dans les autres exemplaires sur vélin, les divers sujets traités dans les miniatures sont différents de ceux des exemplaires ordinaires sur papier.

Cette traduction de Boèce n'est pas celle de Jean de Meung, l'un des auteurs du *Roman de la Rose*; elle a été faite par un anonyme d'après la paraphrase écrite en latin par Regnier de Saint-Trudon.

Imprimée pour la première fois à Bruges, en 1477, par Colard Mansion, Vérard l'a réimprimée en 1494, en y ajoutant la dédicace royale.

Vérard avait déjà publié, la même année, *La Bible des Poètes de métamorphose*, par Thomas Walleys, datée du 1^{er} mars 1493 (v. st.), le mystère dramatique de *La Vengeance Nostre Seigneur Jesu Christ*, daté du 6 mars 1493 (v. st.), dont une édition est datée du 28 mai 1491. Antoine Vérard publia encore, le 10 mars 1493 (v. st.), *L'Orloge de Sapience*, de Henri de Sews ou *Suso*.

Le 23 juillet 1494, moins d'un mois avant *Le Grant Boèce*, Vérard avait fait

¹ *La Collection Dunitz. Livres et manuscrits*; Paris, Ed. Rahir et C^o, 1899, in-folio (p. 52-53, n^o 114). Une reproduction en noir de la miniature du V^e livre de Boèce accompagne cette description.

LE GRAND BOECE DE CONSOLATION

Miniature du premier livre.

Exemplaire du roi Charles VIII, imprimé sur vélin.

Bibliothèque Nationale.)

LE GRAND BOECE DE CONSOLATION
IMPRIMERIE DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE
PARIS 1880

Les pages intermédiaires sont blanches



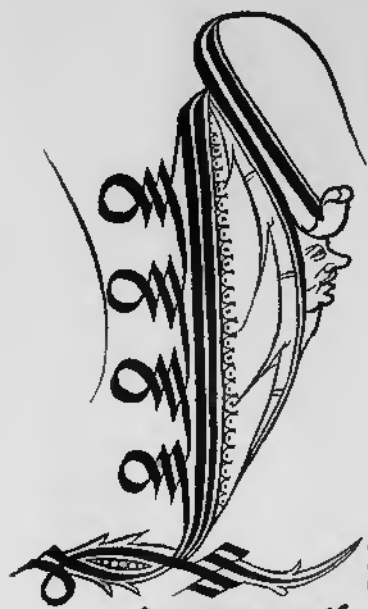
Quando hic fante me
 Quid me fati
 Quid me fati
 Quid me fati

Cy commence Boece son premi
 et liure p maniere De dyalogne en me
 et es et en proses compile et translate a
 la consolation des desolez et a la retra

ctation de ceulx qui trop se adherent a
 empeschent Des biens temporelz.
 Et en cestui premier mettre parle boece
 come homme dolent et fort desole.

Les pages intermédiaires sont blanches

imprimer pour son compte le *Livre d'Amours* dont nous reproduisons le titre et la dernière page. On y retrouve la grande lettre de *La Légende dorée* de Du Pré, imprimée par ce dernier trois mois auparavant, en mars. (Voir t. I^{er}, p. 268.)



Jure d'amours:
ou q^l est relatee
La grant amour et facon par laquelle
Dampville peut iouyr de galathee
Et le moyen que n fist la maquerelle

Afin que vous evitez blasme
Et que le monde ne vous blasme
Dampville puis que ainsi aduient
Galathee sera ta femme
Et obligeras corps et ame
A bien l'aimer et sans diffame
En ce point faire vous convient
Par mon moyen ainsi ferez
Dians ensemble honnestement
Mais ayez memoire de moy
Lung avec l'autre demourez
Aymes lung l'autre et honnoyez
Ainsi que auez promis la foy

Le present traicte d'amours intitulle
pâphille fut acheue de imprimer le .xxiii. iour
de uillet Mil CCC quatre vingz quator
ze pour anchoine herard marchant libraire
demourant a paris sus le pont nostre da
me a lymage saint iehan l'euangeliste ou au
palais au premier pilier deuant la chapelle
ou len chante la messe De messeigneurs les
presidens

Le 4 novembre 1494 parut l'ouvrage de Boccace, *Les Nobles malheureux*, in-folio avec figures sur bois, traduit par Laurent de Premierfait.

Vérard publia, en 1490 et 1492, deux éditions de *L'Ordinaire des Crestiens*. Il en donna en 1494 une troisième édition, dont le titre est disposé en une seule ligne de majuscules gothiques :

L'ORDINAIRE DES CRESTIENS.

L'édition n'a pas de gravures, mais l'exemplaire de Charles VIII est enrichi de vingt miniatures faisant partie d'un même nombre de larges cadres qui couvrent la marche extérieure. La première, que nous avons reproduite plus haut (voir p. 395), représente Vérard offrant le livre au Roi.

En 1495, on a de Vérard *Le Romant et Cronique de Cleriadus et Meliadice roy d'Angleterre* (8 mai), dont le seul exemplaire connu est passé en Amérique, *La Vie des Pères en françois*, une autre édition de *L'Ordinaire des Crestiens* et *Le Miroir hystorial*, de Vincent de Beauvais, en cinq volumes (achevé seulement le 7 mai 1496). Le 20 du même mois, il publiait encore une édition in-folio de *La Légende dorée* :

Al honneur et louenge de Dieu le pe-
re tout puissant de la glorieuse vierge ma-
rie et toute la court celestielle de paradis
a este acheuee de imprimer a Paris ceste fi-
sente legende en françois. le xx. iour de
may. mccc. ii. iij. et vi. pour Anthoine de
rard libraire demourant a paris sur le pôt
nostre dame a lymage saint iehan leuan-
geliste ou au palais au premier pilier de
uant la chapelle ou on chante la messe de
messenieurs les presidens

Le titre commence par une grande lettre L grotesque copiée sur celle des *Croniques de France* de 1493. (Voir fac-similé, p. 462.)



La légende dorée en françois imprime
a Paris.

L'initiale est coupée en haut, et une partie des boucles sont raccourcies. Le poisson à bec d'oiseau qui pince le menton de la première tête est supprimé; la planche porte en outre la trace d'une fêlure longitudinale.

peche & de tous pechiez & de tous malicez & de
tous vices & de tous crimes & de tous delictz
en tres humble & deuote oracion de paracheuer
la grace de toute la benoiste trinite auquel pere fils & saint
esprit soit honneur & gloire au ciel et en terre et hier sicut nunc
semper Amen.

L'ORDINAIRE DES CHRÉTIENS

Imprimé à Paris
chez Jean Veyard Le
Rue de la Harpe
au premier pilier de
la chapelle de la
Vierge

EDITION DE 1494

Dernière page avec la marque et le monogramme de Veyard.

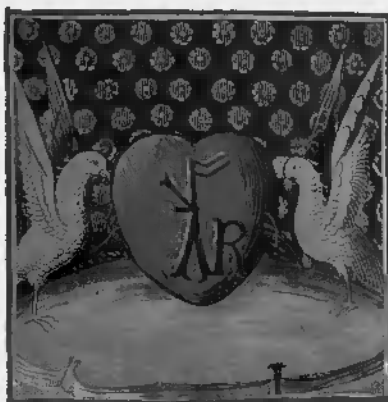
Exemplaire du roi Charles VIII, imprimé sur vélin.

(Bibliothèque Nationale.)

La quinte

perhez p sainte & entiere cōfession & craidre et redoubter les
horribles peines Defer en ferme esperâce de pouoir puenir a
la tresgloieuse & paignie de paradis moyennāt layde & benedi
ction de toute la benoiste trinite auquel pere filz & saint espe
rit soit honneur & gloire au ciel et en terre ex hoc sicut nūc et
semper Amen.

Imprime a paris lan mil. cccc. nonante quatre. Dont an
thoine Gerard Libraire demourant a paris sur le pôst no
stre dame a lymage saint iehan leuāgeliste / ou au palais
au pmier pilier deuant la chapelle ou on chante la messe de
messeigneurs les presidens.



Les pages intermédiaires sont blanches

Le volume contient une foule de petites figures sur bois qui ne sont pas dans le style habituel des illustrations de Vérard. *L'Adoration des Rois Mages* est copiée sur les Heures de Jean Du Pré.

Int'erp'etation de l'epiphonie
nostre seigneur Jesuchrist.



Legende dudit saint sebastien:



Legende de saint roch:



Legende de sainte katherine.



La Conception de la Vierge, appelée l'Assumption Nostre Dame, et la Légende de Saint Jean Porte-Latine, patron des imprimeurs, sont représentées par des gravures de moindres dimensions. Cette dernière illustration est exécutée presque au simple trait :

Légende de saint iehan porte latin.

De l'assumption nostre dame.



Le 20 juin 1496, Vérard a publié une nouvelle édition de *L'Art de bien vivre et de bien mourir*, avec le même texte et les mêmes illustrations qu'en 1492, et, le 30 septembre, un Missel de l'Église de Paris, qu'il a fait imprimer par Jean Morand. (Voir fac-similés, p. 213 et 214.)

En 1497 paraissait *Le Trésor de la Cité des Dames*, par Christine de Pisan :

Feuillet lxxiiij.

Cy finist le tresor de la cite des
Dames selon Dame christine Im
prime a Paris le. viij. iour daoust
Mil quatre cens quatre vingtz
a xviij. Pour Anthoine Verard li
braire demourant a Paris sur le
pôt nostre Dame A lymaige salct
Jehan leu angeliste/ou au palais
au premier pillier Deudt la chap
pelle ou len châte la messe de mes
seurs les presidens.

Le Trésor de la Cité des Dames selon Dame Christine se termine au feuillet lxxiii. L'achevé d'imprimer, au compte d'Antoine Vérard, est daté du 8 août 1497.

Sur le titre, on voit reparaître la lettre à double visage grotesque dont Pierre Le Caron, un des imprimeurs de Vérard, s'était servi le premier, en 1489, pour une édition des *Fais Maître Alain Chartier, notaire et secrétaire du Roy Charles VI*. (Voir fac-similé, p. 75.)



Nous faisons observer, en passant, que cette initiale doit être le bois original de Le Caron, car la copie qui en avait été faite venait de repasser, en partie coupée et fendue, dans *La Légende dorée* du 20 mai 1496 et était trop détériorée pour pouvoir servir de nouveau. (Voir p. 472.)

Le 12 août 1497, Jean Morand, imprimeur rue Saint-Jacques, à *l'Image Saint-Nicolas*, achève pour Vérard l'impression d'un Manuel ou Rituel de l'Église de Paris, de format in-quarto. (Voir fac-similé, p. 214.)

Le 15 septembre paraissaient *Le Gouvernement des Princes, Le Trésor de Noblesse* et *Les Fleurs de Volère le Grant*, en un volume in-folio à deux colonnes de 34 lignes, lesquels traictez, est-il dit à la fin, ont esté imprimez à Paris PAR Anthoine

Vérard. C'est encore une de ces déclarations à double entente ou mensongères comme on en trouve dans les livres de cet éditeur. Nous ne nous arrêterons pas davantage à en discuter la sincérité. Le 20 novembre de la même année, on voit encore paraître une *Légende dorée en françois*, au nom de Vérard¹.

En 1498, le 8 mai, Jean Driart, imprimeur rue Saint-Jacques, à l'enseigne de *Trois Pucelles*, achève pour Vérard *L'Istoire de la destruction de Troye la Grant, mise par personnages, par Maistre Jacques Millet, licencié en loix*. (Voir fac-similés, p. 330-333.) On retrouve, dans ce volume, les bois de la première édition de ce mystère dramatique, imprimé en 1484 par Jean Bonhomme, devenus la propriété de Vérard et qui étaient passés dans le *César* de 1485, exécuté par Pierre Levet, et dans celui de 1488, imprimé par Pierre Le Caron.

On ne connaît que trois exemplaires sur vélin de cette édition. Dans l'un, qui est à la Bibliothèque nationale, les trente-deux figures sur bois dont il est illustré sont enluminées en or et en couleurs. Un second exemplaire se trouve au Musée Britannique, mais la date et le nom de l'imprimeur ont été effacés, comme dans la plupart des livres que Vérard vendait en Angleterre, un certain temps après leur publication en France, et qu'il faisait passer ainsi comme tout nouvellement parus. Le troisième exemplaire, après avoir passé successivement par les bibliothèques de Charles de Castellan, abbé de Saint-Epvre de Toul, de Le Tellier, de Gaignat, du duc de La Vallière, de MacCarthy et de Soleinne, est actuellement conservé dans la collection Dutuit, à Rouen. C'est un superbe livre qui a été décoré et miniaturé avec le plus grand soin².

Le 15 octobre paraissait une troisième édition de *L'Art de bien vivre et de bien mourir*; la même année Vérard publiait *La Vie et les Prophéties de Merlin*, en trois volumes in-folio.

L'année suivante commençait par Jehan Boccace, *De la Généalogie des Dieux, imprimé nouvellement à Paris l'an mil ccc quatre vingtz et dix huit, le neufviesme jour de fevrier, pour Authoine Vérard, libraire, demourant à Paris sur le pont Nostre Dame*. Cette date correspond à 1499 (n. st.). C'était un beau volume in-folio à deux

¹ Le seul exemplaire connu de cette édition se trouve à la Bibliothèque de Perpignan. Voir *Catalogue des Incunables* de la Bibliothèque publique de la ville de Perpignan, par Pierre VIDAL, conservateur de la Bibliothèque; Paris, H. Welter, édi-

teur (Céret, imprimerie L. Lamiot), 1897; in-8° (n° 77, p. 72).

² Une reproduction en noir de la première page du prologue a été donnée dans le catalogue de la collection Dutuit (p. 154); ouvrage cité.

colonnes de 45 lignes par page pleine, orné de figures sur bois dont plusieurs avaient déjà paru dans le *Boèce* de 1494 et dans d'autres livres.

Ce fut ensuite le tour du *Pèlerinaige de l'âme*, par Guillaume de Guilleville :

Le pèlerinaige.



Cy Desclaire sinderesis cōtre les pechiez De
lame et sathan escript De mot a mot.

E lors s'assit pour escripre et puis sinderesis commença
ainsi a parler au iuge Sire dist elle ie ne vis oncqs pelerin
qui tant fist / Dist / ne pensast autant de maux cōme cestuy cy
Et cōmēca a ra compter tout ce que ie auoye fait Dit et pense
en disant Il a ainsi fait il a ainsi dit il a ainsi pense en tel tēps
fit il cela Et pour certain ie ne fais ne ne dis ne ne pensay oncqs
chose si tellement quelle ne dit Deuant tous en laudience et lon
guement elle mist a ce dire . Aussi ie mettroie trop a le reciter n
seroit a ma cōfusion . Mais le fault sathan aussi tost cōme elle
parloit / escripnoit tout de bout en bout . Doult me pesa son es
cripture et de ce q sinderesis ainsi me blasma mais ie nen peuz
faire autre chose . Lors ie eusse voulentiers trou ue vng bon ad
uocat q eust parle pour moy / car ie no soie riēs dire pour la grāt
honte q ie auoie . Et touteffois il me fut dit a haulte voix n cui
de q ce fust le iuge q ie respondiſse et deffen diſse ma cause se ie y
clamoie aucun droit .

L'achevé d'imprimer de ce livre est daté du 27 avril 1499. C'est encore un de ceux qui portent la mention complaisante : *Imprimé PAR Anthoine Vêrad* (sic), et ont pu ainsi donner créance auprès de bibliophiles insuffisamment informés et faire passer Vêrad pour un imprimeur.

Nous reproduisons ci-dessous, en fac-similé, cet achevé d'imprimer au nom et aux deux adresses de Vérard, sur le pont Notre-Dame, à l'Ymaige Saint-Jehan l'Évangéliste, ou au Palais, au premier pilier devant la Sainte-Chapelle :

**Cy finist le pelerinaige De lame Imprime a paris le. xxviii.
jour Dauril. mil. cccc. iiii. Dings. xix. Par anthoine vetard libraire
re demourant sur le pont nostre Dame a lymaige saint jehan
l'evangeliste/ou au palais au premier pilier deuant la chappel
le ou les chante la messe De messeigneurs les presidens.**

Voici encore le fac-similé du commencement du chapitre relatif à ceux qui n'ont pas été purifiés par le baptême, les enfans mort-nés : *Cy se complaignent les enfans mors nez qui sont a l'entrée d'enfer :*



**Cy se cōplaignent les enfans mors
nez qui sont a l'entree Denfer.**

Helas bien sōmes mal eureux las Dollens pourquoy ne
nous ottroia bien q' fussions baptisez et purgez De peche
originel q' ainsi cōparde le peche De pere a de mere. a cōbien q' no
naide fait aucun biē aussi no' naide fait nul mal mais aisi som
mes pugniz pour le fo: fait daultroy. Et letre plaites ainsi oy
ans a passans tousiours tout oultre/ie Deis tãtoft les Souleurs

Le Trésor de la Cité des Dames a été suivi d'une édition in-folio de *L'Orloge de Sapience*, dont le seul exemplaire connu se trouve à Oxford, dans la Bibliothèque Bodléienne.

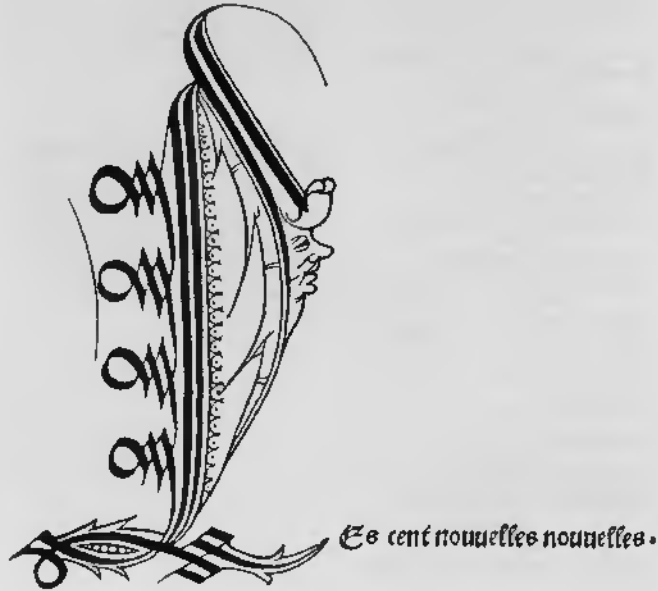
Le 6 septembre paraissait *La Fleur des Commandemens de Dieu*.

La même année, Vérard faisait imprimer, pour la seconde fois, *Le Mistère*

d'autres qui sont sans date. Tous les livres qui portent l'adresse du pont Notre-Dame sont antérieurs au 25 octobre 1499, jour de la chute de ce pont. Parmi ces ouvrages, nous citerons l'édition des *Cent Nouvelles nouvelles*, dont voici l'achevé d'imprimer :

Cly finissent les Cent nouvelles nouvelles composees & recitees par nouvelles gens de puis naguieres et Imprimees a Paris. Par anthoyne herard libraire demourât a paris sur le pont nostre dame a l'ymaige saint iehan leuan geliste ou au palais au premier pilier deuant la chappelle ou on chante la messe de messeigneurs les presidens.

Le titre, en une ligne, débute par la grande initiale de *La Légende dorée* de Jean Du Pré (voir t. 1^{er}, p. 268), datée de mars 1494 (n. st.) :



La première édition des *Cent Nouvelles nouvelles* publiée par Vérard était datée du 24 décembre 1486. (Voir fac-similé, t. 1^{er} p. 432.) Elle est ornée de figures sur bois qu'on ne retrouve pas dans la seconde édition.

Les Vigilles des Mors forment un petit in-quarto de 127 feuillets, imprimé avec les mêmes caractères et un titre en quatre vers qui commence par cette même lettre L :

Lysez icy les Vigilles des Mors
 Translatées de latin en françois.
 N'espérez du tout nourrir le corps,
 Car il convient tous mourir une fois.

L'achevé d'imprimer est ainsi rédigé : *Cy finent les Vigilles des Mors tanlatées (sic) de latin en françois et nouvellement imprimées à Paris par Anthoine Vérard (sic), libraire, demourant à Paris sur le pont Nostre Dame, à l'Image Saint-Jehan l'Évangéliste.* Parmi les autres livres sans date publiés par Vérard, on remarque *Les Apologues et fables de Laurent Valle*, traduits de latin en français par Guillaume Tardif, qui est nommé à la fin de la dédicace à Charles VIII imprimée sur le second feuillet. C'est un petit in-folio de 36 feuillets non chiffrés à deux colonnes, avec figures sur bois.

L'exemplaire royal existe à la Bibliothèque nationale. Il est décoré, en tête, d'une belle miniature représentant Charles VIII et la reine Anne de Bretagne, tous deux debout et couronnés.

Le roi est vêtu d'une longue robe bleue, parsemée de fleurs de lis d'or, avec un large collet d'hermine. La reine porte une robe de couleur lilas, rehaussée d'or et recouverte d'un manteau de la même étoffe que celle du roi. Le monarque tient d'une main un long sceptre de vermeil et reçoit de l'autre le volume des *Apologues* présenté par Vérard, qui est à genoux et habillé de la même manière qu'il s'est fait peindre dans d'autres livres. Cinq hommes et trois dames de la cour assistent à cette présentation.

Vérard a fait imprimer au moins deux éditions du *Roman de la Rose*. La première, avec figures sur bois faites spécialement pour le livre, est exécutée avec les types de Pierre Le Dru et Étienne Jehannot. Nous en avons donné des spécimens en fac-similé au chapitre de l'atelier de ce dernier, avec l'alphabet des caractères qui ont servi à l'exécution du livre. (Voir p. 251-254.)

On lui doit : *Les Croniques de France, d'Angleterre, d'Escoce, d'Espagne, de Bretagne, de Gascongne, de Flandres et lieux circonvoisins, de Messire Jehan Froissart*, en quatre volumes in-folio; *Le Recueil des Histoires Troiennes*, par Raoul Lefèvre; *Tristan, chevalier de la Table Ronde*, et *Ogier le Danois, duc de Danemarche*.

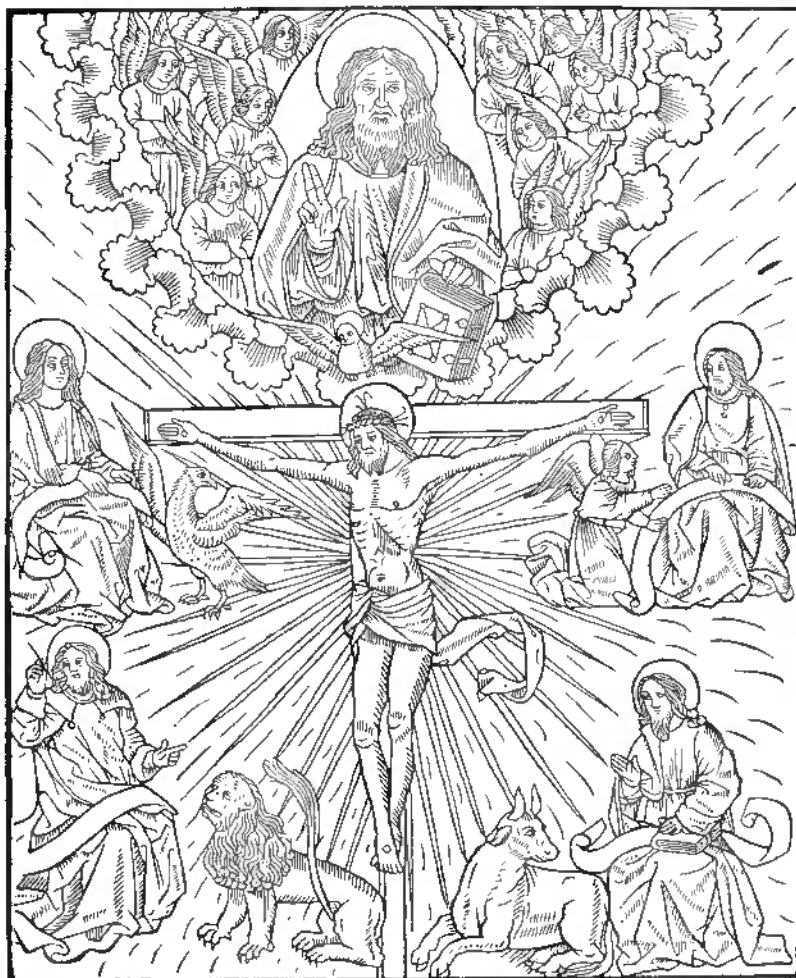
L'édition de *La Bible historiée*, en deux volumes in-folio, à l'adresse du pont

Notre-Dame, est remplie de figures sur bois qui avaient déjà paru dans les romans de chevalerie et dans d'autres publications de Vêrard.



On y trouve d'autres illustrations spéciales à l'ouvrage. Parmi ces dernières, on remarque l'arbre de la science du bien et du mal; à droite et à gauche duquel Adam et Ève sont représentés d'une façon assez originale, au milieu des animaux du Paradis terrestre, la pomme en main et cachant leur nudité.

Dans une autre planche, on voit Dieu le Père, dans sa gloire, bénissant le monde d'une main et de l'autre tenant le livre de la Bible. Le Saint-Esprit plane au-dessus du Fils de Dieu, étendu sur la croix toute érinclante de rayons de lumière. De chaque côté du Christ se tiennent saint Jean, saint Matthieu, saint Marc et saint Luc, avec leurs attributs, se disposant à écrire leurs évangiles et à potter la bonne parole sur la Terre :



Voici les titres des livres mystiques ou de dévotion publiés sans date sur le pout Notre-Dame avant 1499 : *L'Instruction et consolacion de la vie contemplative*

selon frère Olivier Maillard; *La Somme des Vices et Vertus*; *Le Trésor de l'âme*; *Les Suffrages et oraisons des Saints et Saintes*; *Les Hymnes traduites de latin en françois* et *Le Miroir de la Rédemption humaine*. Il est à remarquer que, pendant un intervalle de cinq ans, du 20 août 1490 au 22 juin 1495, Vérard n'a daté aucun de ses livres d'heures.

Sauf ses livres d'heures et deux ou trois volumes de liturgie, tels qu'un Missel et un Rituel de l'Église de Paris, Vérard n'a pas édité de livres en latin; tout le reste est en langue vulgaire.

Le théâtre français est représenté, chez Vérard, par quelques mystères et moralités, tels que *Le Mystère de la Passion* (deux éditions datées de 1490 et 1499); *La Vengeance* (sic) *Nostre Seigneur* (deux éditions de 1491 et 1494); *La Destruction de Troie la Grant*, datée de 1498; *Bien advisé, mal advisé*; *L'Homme pécheur par personnages* et *Le Mystère de la Résurrection*, ces trois derniers sans date, mais parus avant octobre 1499.

Les livres de poésie ou de matières diverses non datés, mais publiés par Vérard sur le pont Notre-Dame, sont : *Les Faiz Alain Chartier*; *Senecque des mots dorez*; *La Fontaine de toutes sciences du philosophe Sydrach*, déjà parue en 1488; *L'Ystoire de Enrialus et Lucesse, vays amoureux*, et *Le Martilloge des faulces langues*, de Guillaume Alexis.

Ce dernier ouvrage, composé de 40 feuillets petit in-quarto à 40 lignes par page, contient, à la fin, ce curieux libellé : « Moy, toutes les choses veues et considérées, prins diligemment ancre et papier pour rédiger le vray de la matière, ainsi que veue et entendue l'avoie. Et quant je eu tout ce fait et escrit, je l'envoiea à ung marchand après ce qu'il eut la matière veue, considérée et montrée à plusieurs nobles docteurs, clers et experts en toute science; elle estant par eux suffisamment (sic) corrigée, ledit marchand l'a voulu pour perpétuelle mémoire faire imprimer ainsi que vous voiez. Et demeure ledit marchand sur le pont Notre Dame, à l'enseigne de Saint Jehan l'Évangéliste, ou au Palais, devant la chapelle du Roy, nostre sire, où on chante la messe de Messeigneurs les Presidens. »

Bien que Vérard ne soit pas nommé, il n'en est pas moins certain que le marchand dont il est question n'est autre que lui, ainsi que l'indiquent ses deux adresses. L'imprimeur doit être Pierre Levet.

Toutes les éditions que nous venons de citer s'échelonnent de 1490 à 1499. Seul, *Le Martilloge* paraît être un peu plus ancien.

Après 1499, Vérard s'installa provisoirement rue Saint-Jacques, au carrefour Saint-Séverin. Il publia, à cette adresse, *Le Miroir de la Rédemption humaine*, dont il avait donné précédemment une édition. Parmi les illustrations de cet ouvrage, on remarque la planche qui représente *Le Jugement dernier* :

Quant devant dieu bons & mauvais
Seront au iugement venus
Les bons auront pour leur biens faitz
Joye sans fin au ciel la sus

Les mauvais iront au pasus
Denfer en torment pardurable
Prions de bon cuer a lesas
Que ce iour nous soit pite able.



Vérard publia aussi, rue Saint-Jacques, le roman de *Beufves d'Antonne*; *Boccace, des Cent Nouvelles*; *Gyron le Courtois*; *Le Grant Vita Christi*, de Ludolphe le Chartreux, traduit par frère Guillaume Lemenand, en deux volumes in-folio; *Les Croniques de France, d'Angleterre, de Bourgongne et autres pays circonvoysins*, par Enguerrand de Monstrelet, en trois volumes; l'*Ortus Sanitatis* ou *Jardin de Santé*,

en deux volumes; *Les XXI Epistres d'Ovide, translutées en françois par Octavian de Saint-Gelais*. Ces livres non datés ont paru de 1500 à 1503.

On attribue à Vérard la publication du fameux tournoi de Sandricourt. Ce livre, où ne figure pas le nom de ce libraire, est exécuté avec les caractères de grosse bâtarde de ses éditions. C'est un petit in-folio de 11 feuillets seulement, qui porte pour titre : *Le Pas des Armes de Sandricourt*. Au verso du titre, on lit cet intitulé : *Ce sont les armes qui ont été faites au chasteau de Sandricourt près Pontoise, le seizième jour de septembre mil quatre cens quatre vingtz et treize, lesquels ont été par moi Orléans, hérault d'armes de Monsieur le duc d'Orléans, veues, réglées et mises par escript*. L'impression paraît être à peu près de la même date. La Bibliothèque nationale en possède deux exemplaires qui sont imprimés sur vélin, ornés d'initiales peintes en or et en couleurs et enrichis de dix belles miniatures.

Nous attribuons également à Vérard la publication du *Livre du Faucon* :



liure du faulcon

Rondeau escript de par le faulcō au
faulconnier

Incessamment mon
poure cuer lamente.

Sās nul repos souuenir me to'mente
Apāt enuy du soudain partement
Banpe me a de tout esbatemēt
Et sp lāguys pres de mort Behemēte.

A grāt regret moy refuse me adfēte.
Doisine nay qui tāt de douleur sēte.
force me fē diē de plourer tēdiemēt
Incessamment.

A rien q̄ dueil ie ne mes mō entente
Doire si grād q̄ chascun iour de rente
Cent mille fops ie pers moy sētemēt
Or Soy ie bien que po' tout payemēt
Naurap d'amo's fors estre malcōtēte
Incessamment.

Au verso du titre, on lit un *Rondeau escript de par le Faucon au Faulconnier*. Le livre est sorti de ses presses certainement avant le 20 mai 1496, car on

voit, sur le titre, la lettre à double visage grotesque, copiée sur celle des *Fais Alain Chartier*, premier livre connu imprimé par Pierre Le Caron en 1489 (voir fac-similé, p. 75), grande initiale qui a été employée plus tard dans *La Légende dorée* au nom de Vérard, parue à la date de 1496 indiquée ci-dessus, et dont le bois, détérioré et fêlé, a été raccourci en partie dans ce dernier livre. (Voir fac-similé, p. 472.) Le second feuillet, qui fait face au Rondeau, contient le commencement du *Prologue déclaratif de la matière de ce présent livre appelé le Faulcon*, qui débute par une grande et belle lettre majuscule historiée que nous n'avons pas rencontrée ailleurs :



Vérard a publié une édition française, avec illustrations, du théâtre de Térence; c'est un de ses livres les plus remarquables.

Des éditions illustrées du grand comique latin avaient déjà paru à Lyon, en 1493, chez Trechsel, et en 1496, à Strasbourg, chez Grüninger. Vérard a

pu s'inspirer de ces précédents, mais il l'emporte par sa supériorité, par la délicatesse des tailles, enfin par l'esprit et le goût qu'il a su donner à ses figures. «Faites à l'artiste, dit Renouvier, cette simple concession de ne pas chercher dans ses personnages Dave, Drano, Misis et Pamphile de l'*Audrienne*, mais plutôt Lambert escuyer, Grossart bourgeois, Ysabel damoiselle et dame Sibille ostelière d'un miracle de Nostre-Dame et vous ne pourrez qu'être émerveillé des mines, des tournures et des costumes de ces acteurs¹.»

Voici d'autres personnages : Thraso, Dorax, Gnato, Thais, Chremes, Nausistrate, Demipho, Phormio, Parmeno et Pythias.

Le translateur.

CEn ceste partie ensuyvante est monstree la Vanite & folie du cheualier q̄ prent armes pour aller contre Vne femme et sa dame par amours ainsi que cōtre Vng sien grant ennemy q̄ est signe de lasche courage. Et de ceste folie et Vanite faire se conseilte a son Gnato qui luy camplaiſt et plaise a tous Vens consentant et accordant toutes chases soient bonnes ou males quil doit plaiſtères a son maif tre. Pour ce faire aussi appelle ledit cheualier aucuns fatalites quil a & en nain me par leur nom aucuns. Cestassavoir Symathian/ Dorax/ Syrice qui sont peut estre trois mauuais garçons ainsi que cheualiers ou gens d'armes Vains glorieux mainent Vaulentiers: et dit.



Malgré les étiquettes de leur nom placées au-dessus de leur tête, on ne saurait y reconnaître des acteurs romains. On voit plutôt défiler devant soi une partie de la population parisienne, tels qu'écuyers, gens d'armes, docteurs,

¹ RENOUVIER (J.). *Des gravures sur bois dans les livres d'Antoine Vêrad*, p. 381 ouvrage cité.

marchands, hommes et femmes du peuple, chambrières et servantes, etc., dans leurs costumes traditionnels, qui passent, se rencontrent, s'interpellent, parlent et discutent dans la rue ou sur la place publique :

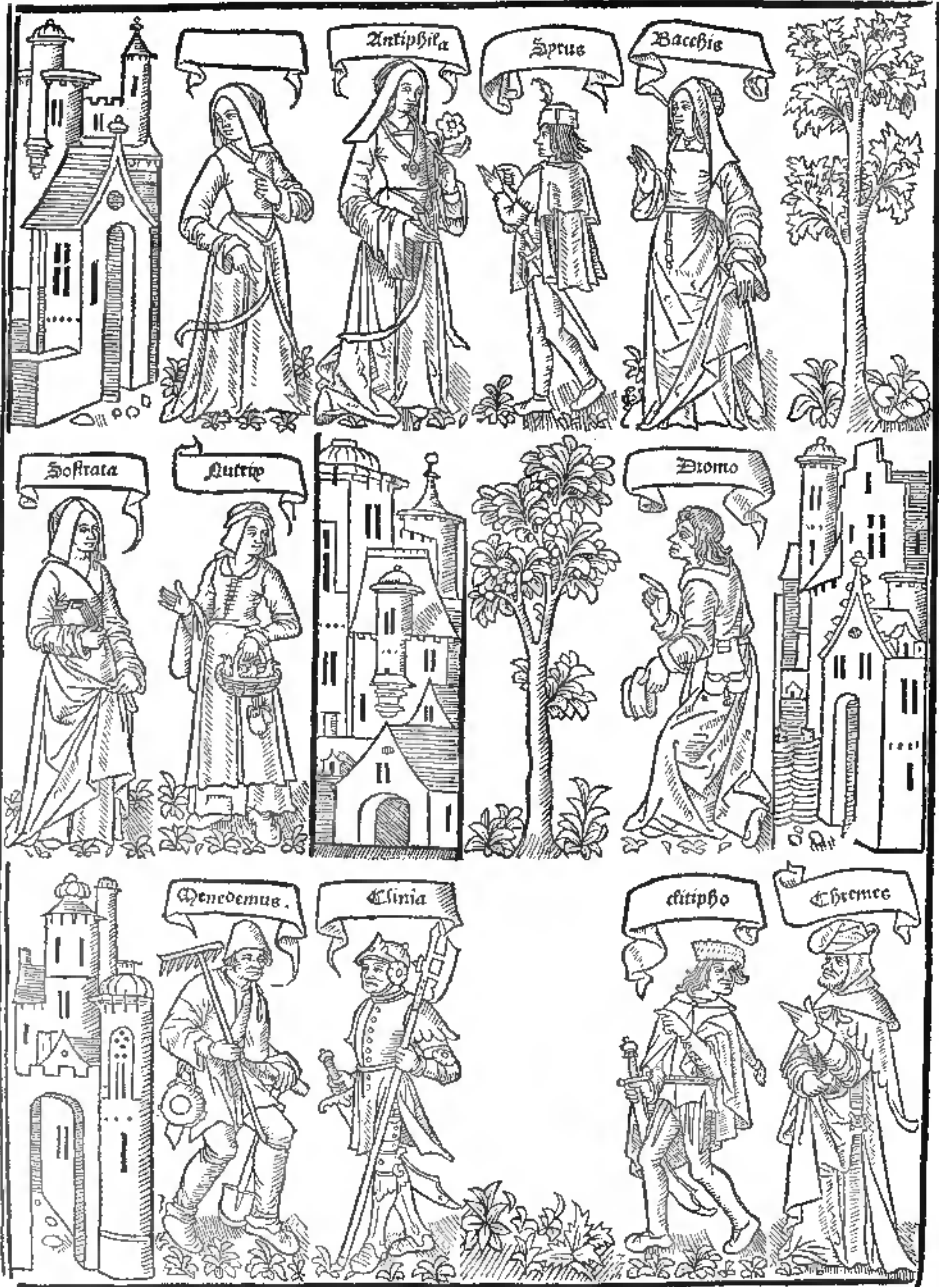
La. xxiii. scene.

En ceste .xxiii. & derreniere scene monstre nostre poete comment phormio pins par les dieux se prend a crier et appeller naufristrata laquelle appellee yst de la maison. Et dit ainsi .



Après la fin de la scene deudt dicte se assemblent plusieurs personnages des quelz les parolles sont diuerfes et de variable propos / mais touteffoys finalement sont elles ramenees a l'intention de la comedie. Et sont en ceste presente scene, 5. personnages / cest ascauoir Thais Thraso Gnato Parmeno. Et pythias chambriere. Et comence premier a parler thais disant .





Ces scènes de la vie de Paris, prises sur le vif à la fin du xv^e siècle, ont fait leur apparition sur le théâtre et ont constitué le fond de l'illustration du *Thérence en François*.

Les acteurs et les décors, réunis sur une seule page, donnent la représentation générale de la pièce avec les principales scènes disposées selon une perspective conventionnelle.

Des bandes de figures à coulisses, surmontés chacune du nom du rôle, défilent comme devant la rampe, avec les gestes et la mimique que doivent avoir les acteurs en présence du public.

La première ligne du titre, *Thérence en François*, est xylographique. Elle est imitée des lettres tracées à la plume par les calligraphes, genre que Vérard préférerait pour les titres de ses éditions. La seconde ligne, *Prose et rime avecques le latin*, est composée en caractères typographiques, comme on peut s'en rendre compte par l'examen du fac-similé suivant :

Thérence en François
Prose et Rime avecques le latin.

Le *Térence*, imprimé à Paris pour le compte d'Antoine Vérard, ne porte pas de date. Voici la reproduction de l'achevé d'imprimer :

C'est fine Thérence en francops Impri-
me a paris pour anthoine Verard marchât
libraire demourant a paris en la rue saint
Jaques pres petit pont. A l'enseigne saint
Jehan l'euangeliste. Du au palais au pre-
mier pillier deuant la chappelle ou lon chan-
te la messe de messeigneurs les presidens.

Il a dû paraître vers 1500 ou à peu près, car il porte l'adresse de la rue Saint-Jacques, près du Petit-Pont, où Vérard établit sa librairie, après la chute du pont Notre-Dame, à la fin de 1499.

On met à l'actif de Vérard, bien que son nom n'y soit pas, une édition in-folio des *Ordonnances de la Prévosté des Marchans et Eschevinage de la ville de Paris*.

C'est un livre fort curieux pour l'histoire des anciennes corporations de métiers dans la capitale.

Le titre commence par une grande lettre à boucles que l'on ne voit pas habituellement dans les livres édités par Vérard. Nous l'avons néanmoins retrouvée dans *Le Mirouer des pécheurs et pécheresses*, par Jean de Castel, volume in-quarto sans date, dont la Bibliothèque nationale (Vélins, n° 2229) possède un exemplaire sur vélin, enrichi de onze miniatures de diverses grandeurs. Un exemplaire semblable, fourni par Vérard au roi d'Angleterre Henri VII, existe au Musée Britannique.

Le texte des *Ordonnances de la Prévosté des Marchans* est imprimé avec la grosse bâtarde que Vérard employait de préférence pour ses éditions et dont il s'est servi vers la même époque dans *Les Chroniques de Monstrelet*, en trois volumes in-folio, qui portent son nom.

On remarque, au commencement, une grande planche qui nous donne la représentation exacte, dans tous ses détails naïfs, d'une séance des élus de la Ville, le Conseil municipal d'alors.

Viennent ensuite la nomenclature des offices dépendant de la Ville, avec le nombre des titulaires et les devoirs de leur emploi. Nous donnons ci-après quelques spécimens de ces métiers jurés et privilégiés, avec la partie du texte qui s'y rapporte.

Les figures sur bois du volume ont fait partie du matériel d'illustration de Vérard. Il s'en est servi dans d'autres ouvrages, au texte desquels il a trouvé moyen de les adapter. C'est ainsi qu'on voit reparaître quelques-unes des planches des métiers dans le *Séjour d'honneur*, d'Octavien de Saint-Gelais, sans date d'impression.

Au bas de la dernière page de cette première édition des *Ordonnances de la Prévosté des Marchans*, on remarque une grande lettre L historiée représentant Ève tenant dans sa main la pomme qu'elle vient de prendre. A ses pieds, un singe croque un fruit.

Cette initiale ne se trouve pas habituellement dans les livres édités par Vérard. Elle avait paru précédemment, le 6 septembre 1499, chez Nicole de La Barre, et on la trouve sur le titre de *La Légende dorée* imprimée par ce dernier. (Vair fac-similé, p. 290.)

LIVRE DES ORDONNANCES
DE LA PRÉVOSTÉ DES MARCHANS ET ESCHEVINAGE
DE LA VILLE DE PARIS

(1500)



Le present li-
ure fait men-
cion des ordonnances de la preuoste des mar-
chans et eschevinaige de la ville de Paris.
Imprime par lozdonnâce de messeigneurs
de la court de parlement. ou mois de Jan-
vier. Lan de grace. Mil Cincq cens

Page de titre

avec lettre ornée spéciale à l'ouvrage.

LIVRE DES ORDONNANCES
DE LA PRÉVOSTÉ DES MARCHANS ET ESCHEVINAGE
DE LA VILLE DE PARIS

**Messeigneurs les preuost des marchans et escheuins
de la ville de Paris**



**Les quatre sergens de
la marchandise**

**Les six sergès du parler
aux bourgeois**

Les Élus de la Ville de Paris.

LIVRE DES ORDONNANCES
DE LA PRÉVOSTÉ DES MARCHANS ET ESCHEVINAGE
DE LA VILLE DE PARIS

Des mesureurs de grains



Item En ladite ville de Paris aura par droit nombre / Cinquante et quatre mesureurs de grains seulement / Sans ce que aucun autre se puisse entre mettre de faire ledit office desdiz mesureurs / sur peine d'amende arbitraire.

Item Quant ledit office de mesurage sera vacquant lesdiz prévost des marchans et eschevins / le donneront a homme qui par information deuenent faite sera trouue estre de bone vie renommee et honeste et uersacié / sans aucun blasme ou reproche habille suffisant et ydoine pour ycel lui office exercer.

Des vendeurs de vins.



Item En la ville de Paris aura selon le nombre ancien. lxx. vendeurs de vins seulement / Sans ce que aucun autre se puisse entre mettre et faire l'office desdiz vendeurs. Sur peine d'amende arbitraire.

Item Quant led. office de vendage sera vacquant lesd. prévost des marchans et eschevins le donneront a homme qui par information deuenent faite sera trouue estre de bonne vie renommee et honeste et uersacié / sans aucun blasme ou reproche: habille suffisant et ydoine pour icellui office exercer.

Des porteurs de charbon

Item En la dicte Ville de Paris aura par nombre pour le temps auent. ix. porteurs iurez de charbon / sans ce que aucun autre se puisse entremette de faire l'office Desdiz porteurs sur peine d'amende arbitraire.

Item Quāt ledit office vacquera lesd. preuost des marchans et escheuins le donneront a homme q par iformacion deuement faite sera trouue estre de bone vie
g i

**Des pontonniers
Du port au bin en greue**

Item En la Ville de Paris aura pour nombre deux pontonniers pour le port au bin en greue dont l'un sera apelle le pontonnier du port de Bourgogne. et l'autre le pontonnier du port francois Et ne s'entremettra aucun autre de faire l'office desd. pontonniers sur peine d'amende arbitraire.

Item Quāt ledit office de pontonnage vacqra lesd. preuost des marchans et escheuins le donneront a hōme qui par informacion deuement faite sera trouue estre de bonne vie renommee & honneste conuersacion sans aucun reproche ou blasme: et habille souffisant & ydoine pour ycellui office exercer plus par lelectio de bons marchans & de leurs courtiers de vie / & par maronniers soituriers / & gens en ce congnoissans

LIVRE DES ORDONNANCES
DE LA PRÉVOSTÉ DES MARCHANS ET ESCHEVINAGE
DE LA VILLE DE PARIS

Du merrien et buche



ice lle marchandise sera chargee / et la dicte ville de paris / et non autrement / sur peine de forfaiture.

Item Quant aucune marchandise de merrien ou buche sera chargee par lad viuiere de seine ou sur lune des autres riuieres descendans en ycelle pour estre amenee vendre en lad ville de paris / elle ne sera vendue ne descendue ou chemin / sur peine de forfaiture / sino que le marchant qui sera ycelle marchandise / ait dit expressement en faisant son marche au soiturier q pcel le amena / quil a entencion de la vendre a aucun port ou marche iure qui sera estre le lieu ou

Des compteurs et mooleurs de buche.



faicte / sera trouue estre de bonne vie renommee / et honneste conuersion / Sans aucun blasme ou reproche / et habille souffisant / et ydoine pour ycelui office exercer.

Item En la ville de paris aura par nombre .xl. iurez compteurs / et mooleurs de buche / et et non plus / sans ce que aucun autre se puisse entremette de exercer l'office desdis mooleurs et compteurs / Sur peine d'ame de arbitraire.

Item Quant ledit office de compteurs / et mooleurs vacra lesdis preuost des marchans / et escheuins le donneront a homme / qui par informacion deuement

Les métiers jurés de la Ville de Paris.

LIVRE DES ORDONNANCES
DE LA PRÉVOSTÉ DES MARCHANS ET ESCHEVINAGE
DE LA VILLE DE PARIS

Des courretiers de gresses



Item En la ville de paris aura par nombre deux courretiers de gresses seulement / sans ce que aucun se puisse entremettre de faire l'office Desdis courretiers sur peine d'amende arbitraire.

Item Quant led'office de courretiers vacquera lesd'huost des marchans & escheuins le donrdt a homme q par i'formaciõs deuement faicte / sera trouue estre de dñe die rendmee & honeste cõuersacion / sans aucun blasme ou reproche / & habille souffisat & p'doine pour yrellui office exercer

Des maistres des pons de paris



Item En la ville de paris aura deux maistres des pds de lad'ville pour monter et aualer les nefz bateaulx et vaisseaux / tant mōtans que deualas par Dessoubz lesd'pds de paris sans ce que aucun autre se puisse entremettre de faire l'office Desd' maistres. sur peine d'amende arbitraire.

Item Quant ledit office de maistre vacquera / lesd'preuost des marchans & escheuins le donrdt a homme q par i'formaciõs deuement faicte / sera trouue estre de dñe die & honeste cõuersaciõ sans aucun blasme ou reproche & habille souffisant et p'doine pour yrellui

LIVRE DES ORDONNANCES
DE LA PRÉVOSTÉ DES MARCHANS ET ESCHEVINAGE
DE LA VILLE DE PARIS

Du maistre du pont de poissy



Item Au pōt de poissy aura
vng maistre de pont pour mōter
les bateaulx d'uis & chargiez pas
sās p les pōt / sās ce q aut se puis
se être mettre de faire l'office d'ud
maist sur peie d'arbitraire

Item Quant le dit office sera
vacquant lesd preuost et eschev
vins le dōront a hōme qui par in
formaciō sera trouue estre de bō
ne vie renommee et hōnest cōuer
faciō sās aucū blasme ou repro
che / & habille souffisāt & ydoine

pour les office exercer prins par lelectiō de bōs marchāns doitu
riers marchōniers & preuosts & bacheliērs du pais d'auall'leue.

Item Quant on instituera aucun oud office il fera serment q
dieu loyalemēt et diligemēt il exercera lesd office en sa persōne /

Des henouars porteurs de sel.



Item En ladicte ville de pa
ris aura par nōbre. xxiiii. henou
ars porteurs de sel seulemēt / sās
ce q aucū autre se puisse être met
tre De faire l'office desd henou
ars / sur peie d'arbitraire.

Item Quant lesd office de he
nouars vacquera / lesd preuost et
eschevins le dōront a hōme qui
par informaciō deuemēt saicte /
sera trouue estre de bonne vie re
nommee / et honnest cōuersaciō /
sans aucū blasme / ou reproche /

et habille / souffisant / et ydoine / pour prestui office exercer.

Les métiers jurés de la Ville de Paris.

LIVRE DES ORDONNANCES
DE LA PRÉVOSTÉ DES MARCHANS ET ESCHEVINAGE
DE LA VILLE DE PARIS

ilz tiègnēt et gardent et facent tenir et garder de point en point se-
lon leur forme et teneur sans enfreindre / q̄ ycelles facent publier
et enregistrer es registres de lad̄ p̄uoste et eschevinage / q̄ ailleurs
ou il appartient afin que aucun ne puisse pretendre ignorance / q̄
afin q̄ ce soit chose ferme et estable atousioursmais / Nous avons
fait mettre aces presētes nostre seel / Sauf en autres choses no-
stre droit et l'autrui entoutes / Dōne a paris ou mois de feurier
L'an De grace Mil.cccc.et quinze / Et de nostre regne le .xxxvi.
Ainsi signe par le roy. P. Camus



a fin et conclusiō de
ce presēt volume in-
titule des faiz & ordō
nances de la preuoste des marchans et eschevinaige de la
ville de Paris imprime par lordonnance que dessus

*Fin du Livre des Ordonnances
et achevé d'imprimer.*

Le recueil des *Ordonnances de la Prévosté des Marchans et Eschevinage de la Ville de Paris* a été réimprimé en 1528, avec additions, pour le libraire Pierre Le Brodeur, par Jacques Nyverd, typographe, qui a continué l'imprimerie de Pierre Le Caron. (Voir p. 94.)

On y retrouve la grande planche de la séance du Conseil des Prévôt des marchands et Échevins, et toutes celles des métiers réglementés et patronnés par l'édilité parisienne.

Les volumes publiés en 1500 sont : *Lucan, Suetoine et Saluste en françoys*, du 5 septembre; *Le Romant de Galyen Rethoré avec les batailles faices à Roncevaux*, du 12 décembre; et *La Fleur des Commandemens de Dieu*, du 7 mars (v. st.). *Le Psautier Nostre Dame*, dont voici le titre et la première page, est sans date :

Le psautier nre dame Selon saint ierosme s

Translate de latin en francois

¶ Le prologue de saint ierosme



Sanctus iheronim' qui heluicā grēā
caldaurā tūguse scripsit

Signeur dieu ouvre moy la bouche
Si quelle puisse estre souuable
Pour or de si haulte touche
Que ton tressainct nom ineffable

Aperi domine
os meū ad lau-
dandum sanctis-
simum & ineffa-
bile nomen tuū.

a ii

Le texte du Psautier commence au deuxième feuillet par le prologue avec un portrait de saint Jérôme, prince de l'Église, coiffé du chapeau de cardinal, et tenant en main la croix épiscopale.

On cite encore trois livres d'heures publiés par Vérard en 1500, le 2 mai, le 14 août et le 22 octobre.

Les Heures du 14 août sont à l'usage d'Orléans et exécutées, d'après M. Proctor, avec les caractères de Félix Baligault; celles du 22 octobre sont à l'usage de l'Église de Paris.

Dans *Le Séjour d'honneur*, dont le titre et une page sont ci-dessous reproduits, on remarque une jolie petite gravure sur bois représentant la « pompeuse dance » du temps :

Le Séjour d'honneur s

Composé par Messire Octouien de
saint gelais lors prothenotaire & depuis
euesque dangoulesme.

Comment lacteur alla iouer
pour deoir ceste pompeuse dance
Et danca soubz vaine esperance
Du bien commença fouroyer



Lacteur

La plupart des illustrations de ce volume sont entourées d'un cadre formé de chaque côté par deux colonnes soutenant une double arcature gothique couronnant la gravure.

Quelques-uns des bois des métiers de Paris, qui avaient paru dans *Le Livre des Ordonnances de la Prévosté des Marchans et Eschevinage de la Ville de Paris*, publié en 1500, se retrouvent dans *Le Séjour d'honneur de Messire Octavien de Saint-Gelais*.

On connaît un exemplaire du *Séjour d'honneur* avec la marque d'André Bocard, ce qui nous autorise à supposer que cet imprimeur aurait ainsi partagé l'édition avec Antoine Vérard.

Citons encore, parmi les publications sans date de Vérard, *Les Epistres Saint Pol glosées translates de latin en françois*. En tête, on voit une nouvelle initiale de style calligraphique avec profils de grotesques :



Nous nous arrêtons là, car nous voici arrivés aux premières années du xv^e siècle, et nous n'avons plus à entrer dans d'autres détails ni à suivre Vérard plus loin dans sa carrière de libraire-éditeur.

Ceux qui voudront connaître exactement les livres qu'il a publiés après 1500 en trouveront la liste dans la bibliographie d'Antoine Vérard, par M. John Macfarlane, dont nous reparlerons tout à l'heure.

Nous ne pouvons cependant nous dispenser de citer une édition du *Calendrier des Bergers*, en anglais, sous le titre de *The Kalendar of the Shyppars*, que Vérard aurait publiée le 23 juin 1503.

Le livre ne porte ni son nom, ni sa marque, mais on y retrouve les illustrations dont Vérard s'est servi dans *Le Bien vivre* et *L'Art de bien mourir*, telles que la planche du dignitaire assis dans une stalle gothique (voir p. 427), le *Pater*, l'*Ave Maria*, le *Credo* et les *Dix Commandements* (voir p. 428-430), la

série des *Supplices de l'Enfer* (voir p. 444-447) et quelques-uns des personnages animant les scènes du *Thérence en français*. (Voir p. 490.)

Les bois des éditions françaises imprimées par Guy Marchant repassent aussi en grande partie dans le texte anglais.

Enfin les lettres ornées des têtes de chapitres sont toutes composées des initiales en traits de plume, spéciales à Vérard, dont nous avons donné l'alphabet (p. 464-465).

Le titre de l'ouvrage que nous reproduisons ci-dessous est figuré en lettres calligraphiques, comme cet éditeur le faisait la plupart du temps :



On ne doit pas être autrement surpris de voir Antoine Vérard publier un livre en langue anglaise.

Nous avons dit qu'il comptait, parmi ses clients de haute marque, le roi d'Angleterre Henri VII, auquel il fournissait des exemplaires sur vélin de ses plus beaux livres, décorés de miniatures, parfois même avec des dédicaces spéciales, comme pour le roi de France et le comte d'Angoulême.

Il est probable que Vérard allait souvent en Angleterre livrer ses volumes, comme il se rendait quelquefois au château de Cognac, auprès du comte d'Angoulême. Nous sommes même porté à croire qu'il avait une boutique ou un dépôt à Londres, à l'époque de la publication du *Kalendayr of the Shypars*, car M. Macfarlane cite, d'après le compte du trésorier John Heron pour 1501-1502, l'achat fait directement, par le roi à Antoine Vérard, du *Jardin de Santé* (*Ortus Sanitatis*) en deux volumes, exemplaire sur papier qui se trouve encore aujourd'hui parmi les livres ayant appartenu à Henri VII, conservés au Musée Britannique.

Antoine Vérard a dû mourir vers mars 1513. Barthélemy Vérard, un de

ses fils, qui lui succéda, a publié son premier livre : *Les Triumphe de Messire François Petrarche*, à la date du 23 mai 1514.

Barthélemy a changé la marque et la devise de son père, comme on le voit sur le titre de la *Bible en françoiz*, qui porte son nom à la fin :

Le premier Volume de la bible en françoiz



On ne connaît pas le lieu de naissance d'Antoine Vérard. On suppose qu'il était originaire de Touraine, car il possédait à Tours une maison achetée le 17 juin 1505 au libraire Thibault Bredin¹. Il avait des intérêts dans cette ville et un dépôt de ses livres chez Thibault Sassin².

¹ Acte découvert par M. Ch. Grandmaison, archiviste d'Indre-et-Loire, et publié dans *l'Intermédiaire de l'Ouest*, n° 8.

² Un autre acte du 21 décembre 1509 établit

que Thibault Sassin restait devoir à Antoine Vérard xxv sols tournois, d'après un compte arrêté entre eux (Minutes de l'ossedouaire, notaire à Tours; registre de 1508 à 1514, fol. 22).

Il avait pour femme Germaine Guyart, dont il eut trois fils : Barthélemy, qui lui succéda; Claude, qui fut religieux à l'abbaye de Clairvaux; Guillaume, religieux à l'abbaye de Saint-Denis, et trois filles, dont Marguerite, mariée à Pierre Raoul ou Roux, drapier, et Jeanne, mariée à Jean Lancelin¹.

Pour plus de détails sur la famille d'Antoine Vérard, nous renvoyons aux *Nouvelles recherches sur Antoine Vérard et sa famille*, publiées par M. Gaston Duval, bibliothécaire de l' Arsenal². Le même auteur vient de faire paraître, dans le n° 75 de la *Correspondance historique et archéologique*, un article fort intéressant : *Sur quelques manuscrits exécutés dans l'atelier d'Antoine Vérard*.

M. John Macfarlane, bibliothécaire au Musée Britannique, que nous avons cité plus haut, a publié tout récemment, sous les auspices de la *Bibliographical Society* de Londres, une monographie extrêmement remarquable, consacrée à Vérard et à ses éditions³. La bibliographie y est supérieurement traitée; on y trouvera un tableau des illustrations employées par Vérard, avec l'indication exacte des divers ouvrages dans lesquels ces gravures ont passé.

Notre chapitre sur Vérard, conçu à un autre point de vue, était rédigé depuis longtemps, lorsque nous avons pu examiner ce beau travail qui complète le nôtre en nous permettant d'ajouter à l'actif de Vérard *Le Calendrier des Bergers* en anglais, livre presque inconnu en France⁴.

Aucun libraire n'a publié autant de livres illustrés, aucun n'a vulgarisé davantage notre littérature nationale. Il a contribué pour une large part au mouvement qui s'est accentué dans l'imprimerie parisienne pendant les dix dernières années du xv^e siècle. A lui seul, il a fait travailler plus d'un atelier nouveau créé sous ses auspices. C'est à ce titre que nous lui avons réservé une si large place parmi les travailleurs du livre, dont il a été le collaborateur direct et le plus vaillant.

¹ RENOARD, *Imprimeurs parisiens*, p. 363-364; ouvrage cité.

² Paris, libr. Téchener, 1898; in-8° de 24 pages, plus un tableau généalogique de 2 pages. (Tirage à part à 30 exemplaires du *Bulletin du Bibliophile*.)

³ *Antoine Vérard*, by JOHN MACFARLANE, Illustrated Monographies issued by the Bibliographical

Society, n° VII; London, Cliswick Press, September 1900; in-4°, avec nombreux fac-similés.

⁴ Un fac-similé complet de cette édition a été publié sous ce titre : *The Calendar of Shepherdes*, the edition of Paris, 1503, in photographic fac-simile . . . by H. Oskar SOMMER; London, Kegan Paul, Trench and Co, 1892; gr. in-8°.

CHAPITRE XLII

L'IMPRIMERIE À PARIS

ÉDITEURS ET IMPRIMEURS PARISIENS

(1486-1500)

Rapports des libraires et des éditeurs avec les imprimeurs. — Leurs marques, leurs enseignes. — Vincent Commin. — Simon Vostre. — Les de Marnef. — Durand Gerlier. — Jean Belin et Guillaume Le Caron. — Antoine Baquelier. — Claude Jaumar et Thomas Julien. — Denis Roce. — Jean Petit. — Jean Richard. — Hans de Coblenz. — François Regnault. — Gillet Remacle. — Gilles Gourmont. — Guillaume Eustace. — Nicolas Chevalier. — Robin Chalot. — Jean de Conlonce. — Toussaint de Montjay. — Michel Morin. — Jean Nicolas.

Avant de dresser le tableau récapitulatif qui doit terminer l'histoire de l'Imprimerie à Paris et d'en résumer les progrès à titre de conclusion, nous avons encore à parler, plus ou moins succinctement, de quelques libraires qui ont fait travailler les imprimeurs et, par le fait, ont été leurs auxiliaires.

La plupart des imprimeurs vendaient eux-mêmes leurs livres ou les faisaient vendre par les libraires jurés de l'Université. Certains de ces libraires, plus entreprenants que d'autres, commandèrent aux imprimeurs des éditions dont ils faisaient les frais soit entièrement, soit de compte à demi avec celui qui les leur imprimait, soit à frais communs avec d'autres confrères, en se partageant d'avance un certain nombre d'exemplaires, sur lesquels ils faisaient mettre leur marque respective.

Nous ne comprendrons pas, dans cette énumération, les marchands qui, n'ayant fait que vendre les livres des autres, sont indiqués dans les listes dressées par M. Ph. Renouard¹, ou ceux dont l'existence nous a été révélée par des notes d'archives, mais nous mentionnerons seulement ceux dont les noms figurent sur des livres qui paraissent avoir été imprimés pour leur compte.

¹ *Imprimeurs parisiens, libraires, fondeurs de caractères, correcteurs d'imprimerie, etc.*, p. 432-435; ouvrage cité.

Vérard et Simon Vostre, les plus célèbres d'entre eux, propriétaires de matrices et d'un matériel d'illustration, — comme des architectes qui dressent le plan d'un bâtiment qu'ils font construire ensuite par les ouvriers du métier, — ont dirigé l'exécution des livres qu'ils ont fait imprimer par des typographes professionnels. C'est ce qui explique comment on trouve quelquefois la formule *imprimé PAR* qui se confond avec celle plus fréquente d'*imprimé POUR*. Nous avons même vu employée, pour Jean Petit et Simon Vostre, l'expression *Impressus opera et impensis*, « imprimé par leur travail et à leurs dépens », marquant ainsi d'une façon explicite leur part de collaboration à la fabrication d'un livre. Au xv^e siècle, l'imprimerie jouissait de la plus grande liberté et n'était sujette à aucune réglementation. Il n'y avait pas alors de responsabilité à encourir par l'imprimeur qui, par suite d'un accord et pour satisfaire l'amour-propre d'un éditeur, substituait à son nom celui de ce dernier, ou même ne signait pas du tout le livre qu'il venait d'imprimer.

Vincent COMMIN vient immédiatement après Antoine Vérard, dont nous avons retracé la carrière dans le chapitre précédent. Commin était libraire rue Neuve-Notre-Dame, à l'enseigne de *la Rose rouge*, et se servait des presses de Pierre Le Rouge établies dans la même maison. Vincent Commin est l'éditeur de *La Mer des Hystoires*, imprimée en 1488-1489 par Le Rouge, ainsi que du *Bréviaire de Paris* de septembre 1488. Il a publié aussi des *Heures de la Vierge* à l'usage de Rome, achevées le 9 mai 1491 par Pierre Le Rouge. Cette édition est la même que celle qui a été faussement annoncée par la plupart des bibliographes à la date de 1486. (Voir t. I^{er}, p. 457.)

Vincent Commin a édité des bréviaires et des missels à l'usage du diocèse de Sens, dont aucun exemplaire n'a pu être retrouvé jusqu'ici, mais dont l'existence est dûment attestée par un arrêt du Parlement en date du 19 janvier 1485 (1486 n. st.), lui permettant de mettre en vente et de débiter, à Sens et ailleurs, certains bréviaires et missels à l'usage de ce diocèse, qu'il y avait apportés, nonobstant les défenses de l'archevêque et par provision¹.

¹ Voici le texte de cet arrêt, dont l'indication nous avait été fournie par une note de Née de la Rochelle, bibliographe du xviii^e siècle, et que nous avons été assez heureux pour retrouver, grâce aux recherches que M. Henri Stein a bien voulu faire pour nous aux Archives nationales : « Karolus

Francorum rex, universis presentes litteras inspecturis salutem. Notum facimus quod cum audita per nostram Parliamenti curiam quadam supplicatione sive requesta eidem pro parte Vincentii Commin, mercatoris librarii in hac villa Parisiensi commorantis, contra dilectum et fidelem consiliarium

Il est à supposer que ces bréviaires et ces missels sont l'œuvre de Pierre Le Rouge, qui avait déjà quitté Chablis, où il avait fait ses débuts.

Simon VOSTRE est, après Vérard, le plus célèbre des éditeurs parisiens. Il est surtout connu par les admirables livres d'heures imprimés sur vélin, illustrés de grandes gravures et de bordures historiées, qu'il a publiés avec le concours de Philippe Pigouchet et d'autres imprimeurs, et qui l'emportent en mérite artistique sur les productions analogues de ses concurrents. On a cité des livres d'heures à son nom, datés de 1484, 1486 et 1487; mais, vérification faite, ces indications sont toutes inexactes. Ce n'est qu'à partir de 1488 qu'on peut fixer, avec quelque apparence de certitude, le commencement de l'exercice de Simon Vostre.

Son premier livre d'heures à l'usage de Rome, qu'imprima Pigouchet, ne

nostrum archiepiscopum Senonensem, ejus partem adversam, tradita, per quam causis et mediis in eadem contentis requirerebatur certa breviaria et missalia ad usum Senonensem impressa et per ipsum Vincentium apud villam Senonensem delata et venditioni exposita, omnibus et singulis personis tam ecclesiasticis quam aliis breviaria et missalia predicta emere, nonnullis defensionibus per dictum archiepiscopum Senonensem in hac parte factis non obstantibus per modum provisionis ac donec per dictam curiam nostram aliter foret ordinatum, permitti dicta curia nostra nonnullos ex dilectis et fidelibus nostris in eadem consiliariis ad pactes predictas super contentis in dicta requesta audientium et illi referendum commisisset et deputasset; coram quibus comparentibus supradicto Vincentia Commuin actore ac predictae sue requeste interinacionem requirente, ex una parte, et predicto archiepiscopo Senonensi defensore, ex altera, seu eademdem partium procuratoribus, iidem commissarii partes predictas audissem et ipsas ad scribendum per advertissementa ac quicquid vellent penes eos tradendum et producendum, et in jure apponenssem; tandem visis per dictam curiam nostram supradictis requesta advertissementis et ceteris per easdem pactes productis, dictarumque commissariorum relatione audita ac consideratis considerandis, prefata curia nostra supradicta actori ante-

dicta breviaria et missalia quibusvis personis tam ecclesiasticis quam aliis de dicta villa Senonensis diocesis, in dicta villa Senonensi et alibi, vendere dictisque gentibus predicta breviaria et missalia emere, inhibitionibus predictis per dictum archiepiscopum Senonensem factis non obstantibus, permitti atque permitit et hac per modum provisionis et absque prejudicio certe cause appellacionis pendens in dicta curia nostra inter dictas partes ac donec dictis partibus in dicta appellacionis causa auditis aliter exiterit ordinatum, expensis hujusmodi instancie in definitiva reservando ordinavit et ordinavit. Quocirca, ad predicti actoris supplicationem primo parlamenti nostri bastiaro vel servienti nostro, qui super hoc requiretur, tenore presentium committimus et mandamus quatenus predictam dictae curie nostre ordinationem juxta sui formam et tenorem in his que executionem requirunt executioni debite demandet ipsamque ordinationem omnibus et in locis quos decebit ex parte nostra et dictae curie nostre notificet et publice compellendus ad hoc omnibus visis et malis, rationibus et delictis compellendo, cui bastiaro vel servienti ab omnibus justiciariis et subditis nostris in hac parte parere volumus et jubemus. Datum Parisius in parlamento nostro, xix^o die januarii, anno Domini millesimo cccc^o octogesimo quinta, et regni nostri tercio. » (Archives nationales, X¹ 121, fol. 19.)

fut achevé que le 16 septembre 1488. Dans le chapitre consacré à l'atelier de cet imprimeur (p. 26-53), nous avons donné quelques spécimens des illustrations appartenant en propre à Simon Vostre, dont les diverses éditions des heures, qu'il imprimait au compte de ce dernier, étaient décorées. On trouvera, dans le *Manuel du Libraire* de Brunet (t. V, col. 1573-1578), la nomenclature et la description des livres de ce genre qu'il a publiés à l'usage de divers diocèses de la France et de l'étranger.

Tout en ayant Pigouchet comme imprimeur attiré, Vostre s'est quelquefois adressé à d'autres. C'est ainsi qu'il a fait imprimer un Missel de Paris in-folio par Ulrich Gering et Berthold Renbolt en 1497 (voir t. I^{er}, p. 104), des Heures à l'usage de Paris par les mêmes, le 7 mars 1498 (1499 n. st.), et une édition du *Catholicon* ou dictionnaire latin de Jean Balbi, de Gênes, par Baligault, en 1499. (Voir p. 197.) Vostre avait déjà eu recours aux presses de ce dernier qui avait exécuté pour son compte, en 1494, *Les Très dévotes louanges à la Vierge*, par Martial d'Auvergne. (Voir p. 200.) On cite encore des Heures de la Vierge, en espagnol, qu'il aurait fait imprimer, en 1495, par Nicolas Higman; mais nous avons tout lieu de croire que cette date n'est pas la véritable et que le livre n'a paru qu'au xvi^e siècle. Thielman Kerver a imprimé pour Vostre un Bréviaire de Paris.

Simon Vostre a publié d'autres livres en dehors des œuvres de liturgie. On cite de lui une édition latine de la Bible, en 1500, et des livres français, tels que *Le Dialogue de consolation entre l'âme et la raison*, par un religieux de Fontevault; *Les Dix belles et dévotes doctrines pour parvenir à perfection*; *Le Livre de l'arrê de l'esponse ou de l'âme*, par Hugues de Saint-Victor; *Le Traité de discipline claustrale*, par Thomas à Kempis; *Le Livre de la perfection de la vie chrestienne*, par Robert Cibolle; *Le Livre de la Vierge sacrée*, par Georges d'Esclavonie; *Les Epistres de saint Ignace, évesque d'Antioche, traduites en françois*, et d'autres encore. Tous ces volumes sont supérieurement imprimés, mais aucun d'eux ne présente autant d'intérêt, sous le rapport iconographique, que *Le Chasteau de Labour*, par Pierre Gringore, exécuté le 22 octobre 1499, par Philippe Pigouchet, pour son propre compte.

Ce poème est une allégorie dans laquelle l'auteur se met en scène sous la figure d'un jeune homme qui vient d'épouser une femme qu'il aime. Aux joies de cette nouvelle union succèdent des ennuis de toutes sortes. On voit d'abord, comme préambule, *la Bataille des Vertus et des Vices*.

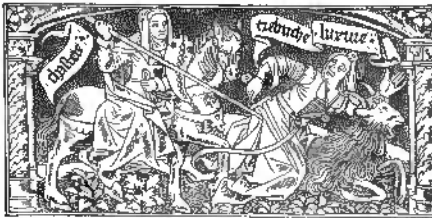
LA BATAILLE DES VERTUS ET DES VICES



L'Orgueil et l'Humilité.



La Largesse et l'Avarice.



La Chasteté et la Luxure.



La Charité et l'Envie.



La Sobriété et la Gourmandise.



La Patience et la Colère.



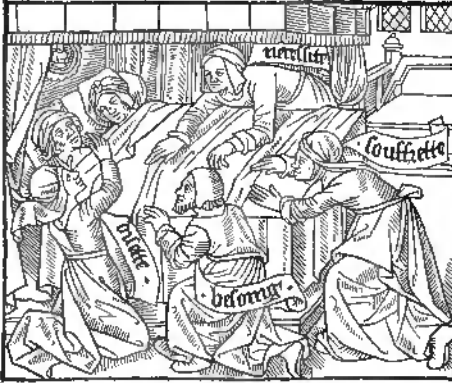
La Diligence et la Paresse.

Les sept Péchés capitaux, montés sur leurs bêtes symboliques, sont *trébuchés*, c'est-à-dire domptés par les sept Vertus à cheval sur de francs destriers; l'*Orgueil* est combattu par l'*Humilité*; l'*Avarice* par la *Langesse*; la *Luxure* par la *Chasteté*; l'*Envie* par la *Charité*; la *Glotonnerie* par la *Sobriété*; l'*Yre* ou la *Colère* par la *Patience*, et la *Paresse* par la *Diligence*.

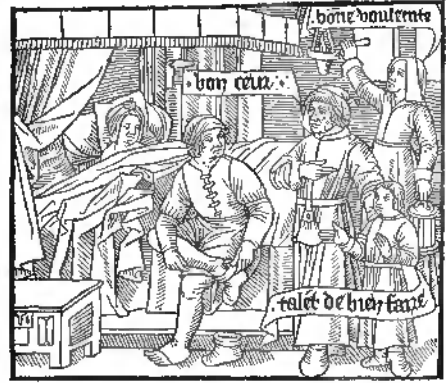
Les mêmes sujets ont été employés ensuite dans les bordures des livres d'heures édités en grand format par Simon Vostre.

Le nouveau marié reçoit la visite d'hôtes fort importuns. On le voit couché dans son lit à côté de sa femme et assailli par *Nécessité*, *Snuffreté*, *Disette* et *Besoing*, « tous quatre enfans de Lucifer » :

Tous quatre de moy approchèrent,
Me faisant des regards divers,
Et autour de moy s'embuchèrent
De plat, de bout et de travers.



A Tous quatre de moy approchèrent
Me faisant des regards divers
Et autour de moy s'embuchèrent
De plat de bout et de travers
Besoin comme un homme pervers
De ses bras si tressoit mestraîn
Que ie demouray a lenuers
Quand ie me Vy ainsi contrain.
Nécessité me vint surprendre
Par le col comme remplie d'ye
Estanglet me vouloit ou pendre



L'acteur,
Insi en preuant son delict
A ouyt leur beau parlement
Dont il hors de dedens s'ajct
Pour sabillier legierement
L'onne Douceute prestement
Ala allumer la chandelle
Et chanta si ioyeusement
Qu'il fut abillie au chant delle.
Talent son aboit nécessaire
Tout prest daller a leur plaisir

Raison le prend en pitié et lui donne de sages conseils, que *Tromperie* s'efforce d'effacer de sa mémoire. Heureusement pour lui, *Raison* revient à la charge et le laisse entre les mains de *Bonne Volenté* et de *Talent de bien faire*.

Bon Cœur le fait lever avant le jour, pendant que *Bonne Volonté* allume la chandelle au lampion suspendu au lambris. *Talent de bien faire*, accompagné d'un petit garçon, l'attend au pied de son lit pendant qu'il met ses chaussures et qu'il s'habille pour sortir. *Soing* et *Cure* prennent le nouveau marié par la main et le conduisent au « chateau de Labeur » ou de Travail.

Hommes et femmes me monstèrent
 Qui besongnoient sans estre oysieux.
 Je regarday jeunes et vieux
 Qui besongnoient de leur mestier,
 Courir et trotter en maintz lieux
 Ainsi qu'il leur estoit mestier.

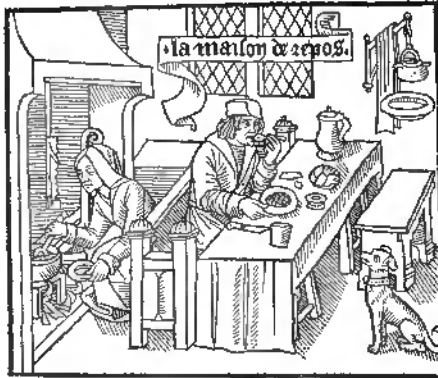
Là ils passent en revue les divers métiers, armuriers, damasquineurs, orfèvres et autres artisans qui travaillent devant eux :



Après ces exemples, *Cœur*, *Soing*, *Bon Cœur*, *Bonne Volenté* et *Talent de bien faire*, qui ne l'ont pas quitté, l'encouragent au travail :



Sa tâche terminée et la journée finie, il quitte enfin *le Chateau de Labeur* pour passer à *la Maison de Repas* :



Mes mains sauy de sens cassis
 A table me mis sans oustraige
 Ma femme Bis a Bis assis
 Ainsi que ie fauoit dus saige
 Nous eusmes du pain du potaige
 Ung peu de Vin et de piteance
 Sans faire a nul tort ne domnaige
 Soupasmes a nostre plaisirance.
 Ma femme apres la nappe osta
 Et pour prendre Ung peu son deduit
 Sur mon espaule sacouta
 Honnestement sans faire bruit
 Je luy comptay que toute nuyt

On voit là le nouveau marié, assis sur son banc, le dos au feu d'une cheminée à large manteau, et soupirant pour se remettre de son travail.

Laissons ici parler l'auteur en son langage naïf, qui peint, mieux que nous ne saurions le faire, ce petit tableau d'intérieur :

Mes mains lavay de sens rassis,
 A table me mis sans oultraige,
 Ma femme vis-à-vis assis,
 Ainsi que je l'avoie d'usaige.
 Nous eusmes du pain, du potaige,
 Ung peu de vin et de pitance;
 Sans faire à nul tort, ne donnaige,
 Soupasmes à nostre plaisance.

Dans la gravure ci-contre, on voit les meubles et les ustensiles du ménage en usage au xv^e siècle, et l'on peut se représenter, tel qu'il existait à cette époque, le foyer domestique d'un artisan. Si l'on s'en rapporte à la suscription suivante, qu'on lit au-dessous de la marque de l'imprimeur Philippe Pigouchet, le livre était achevé le 22 octobre 1499 pour Simon Vostre :

CLe present liure appelle le chasteau de labour a este acheue le xxii. iour de octobre. M. d. L. L. L. iii. xxx. c. dix neuf pour Simon Vostre libraire demourât a paris en la rue neuve nostre dame a l'enfeigne faict rebâ leuâgetiste.

L'exemplaire de la Bibliothèque Mazarine, d'après lequel nous avons fait nos reproductions, se termine, après le congé que l'auteur prend du public, par ce quatrain sur la chute du pont Notre-Dame :

Le vendredi de devant la Toussaincts,
 Vingt et cinquiesme octobre du matin
 Mil eccc. nonante neuf, rien mains,
 Le noble pont Nostre Dame print fin.

Venez entre ce simple liure
 Lequel vous montrera l'adresse
 De pourete ou de richesse
 Mais que vous le vueillez en suivre.

Le Vendredi de devant la Toussaincts
 Vingt et cinquiesme octobre du matin
 M. d. L. L. L. nonâte neuf rien mains
 Le noble pont nostre dame print fin.

Il y a donc lieu de croire que le tirage n'était pas entièrement terminé ou que les exemplaires n'étaient pas encore mis en vente à la date indiquée. D'autres exemplaires portent la date du dernier jour de décembre 1499.

Nous ne suivrons pas plus loin les publications de Simon Vostre, qui appartiennent au xvi^e siècle et sur lesquelles nous aurons à revenir.

L'historien de l'imprimerie, Jean de La Caille, déjà cité, dit que Vostre, quelques années après avoir fait de la librairie, prit une imprimerie, et l'historien cite à l'appui de son assertion, comme étant imprimés par Vostre, quatre volumes : *Les Epistres de saint Ignace* et une Bible latine, en 1500; *L'Exposition sur la Règle de Saint-Benoît*, exécuté pour Pierre Vidone, en 1510, et le *Tractatus Corporis Christi*, imprimé pour Jean et Pierre Petit frères, en 1513. Vérification faite, les deux premiers ouvrages ont été imprimés pour Simon Vostre, le troisième a été exécuté par Berthold Renbold pour Pierre Vidone, et le quatrième ne porte que le nom de Jean Petit sans celui de Vostre. Quant à Pierre Petit, il n'a jamais existé que dans l'imagination de Jean de La Caille, qui a commis plus d'une inexactitude et plus d'une bévue, causant ainsi des erreurs qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours, mais que nous avons eu heureusement l'occasion de redresser.

A l'exemple de Vérard, Simon Vostre n'a pas imprimé lui-même, tout en ayant à sa disposition un matériel d'imprimerie. On trouve, dans sa succession, des « vignettes, histoires, matrices, lettres fondues et autres choses à ce servant »; mais cela ne prouve pas qu'il ait eu un atelier fonctionnant.

Simon Vostre avait sa boutique « en la rue Neufve Nostre Dame, près la Grant Église, à l'enseigne de *Saint Jehan l'Évangéliste* ». Sa marque, finement gravée, consiste en un écusson suspendu à un arbre et portant ses initiales entrelacées avec deux *vautres*¹ en support, et non deux léopards, comme on le croit généralement; au bas, dans un cartouche, on lit son nom : Simon Vostre. Cette marque, de deux grandeurs différentes, a été donnée par Silvestre (*Marques typographiques*, n^{os} 32 et 769). Nous la reproduirons dans la partie que nous consacrerons, pour l'époque du xvi^e siècle, aux autres publications de cet éditeur. Il était aussi relieur; son matériel de reliure passa entre les mains de Pierre Roffet, qui l'acheta d'un de ses héritiers².

Il avait pour femme Geneviève Le Pelletier, qui lui survécut. La Caille et Lottin l'appellent Geneviève Poillevert, par suite d'une mauvaise lecture du nom. Nicole Vostre, qui publia des livres d'heures après Simon, était sa sœur.

Simon Vostre avait amassé une grosse fortune dans son commerce d'édi-

¹ Nom usité au xvi^e siècle pour une race de chiens de chasse.

² Voir RENOUARD, *Imprimeurs parisiens*, p. 371; ouvrage cité.

tions. Il possédait au moins six maisons : trois rue Notre-Dame : *l'Image Saint Jean l'Évangéliste*, où il tenait sa librairie; *l'Image Saint-Nicolas*, et la maison qui les séparait, *l'Image Saint-Yves*; deux rue Saint-Jacques : la maison de *la Gibecière*, mitoyenne de celle des *Deux Cygues*, dans laquelle Jean Larcher, dit *Du Pré*, avait établi son imprimerie; et *la Corue de Cerf*, en partie; une, enfin, rue de la Calandre, ayant pour enseigne *la Balance*.

Geoffroi DE MARNEF a fait travailler Jean Higman en 1489 (n. st.) et en 1490, après que ce dernier eut quitté l'atelier de Gering, lorsqu'il s'établit au Clos Bruneau. De Marnef s'adressa ensuite à Georges Wolff, de Baden, qui imprima pour son compte, le 28 janvier 1490 (n. st.), au *Soleil d'Or* de la rue de la Sorbonne, les *Sermons latins de Carazzoli*. (Voir p. 95-96.)

Les bibliographes font commencer à Paris, en 1481, l'exercice de Geoffroi de Marnef comme libraire, et citent à cette date un ouvrage de Raoul de Montfiquet, ayant pour titre : *Tractatus de vera, reali atque mirabili existentia totius corporis Christi in sanctissima altaris sacramento*. Nous avons vu ce livre à la Bibliothèque nationale; il est de format petit in-octavo et non in-folio, comme l'indiquent par erreur Panzer et Huin, d'après Maittaire. La date se rapporte à la composition de l'ouvrage par l'auteur dans l'abbaye de Cerisy (*in abbazia de Cerisaio*) et non à l'impression. Les caractères sont ceux de l'imprimeur Pierre Le Dru, qui n'exerçait pas encore en 1481. La marque des de Marnef, qui se voit sur le titre, présente des traces de détérioration produites par des tirages successifs, preuve matérielle que l'impression du *Tractatus* ne peut remonter à la date de 1481, indiquée par les bibliographes.

Geoffroi de Marnef paraît s'être associé temporairement avec les imprimeurs Antoine Caillaut et Louis Martineau. Nous avons donné (t. I^{er}, p. 303-304) le texte d'une pièce de vers mise à la fin des *Sept degrez de l'Eschelle de Pénitence*, par Jean d'Ailly, dans laquelle on trouve le nom de Marnef en acrostiche comme collaborateur de ces derniers.

Geoffroi de Marnef est l'éditeur de *La Danse Macabre* en vers latins (*Chorea ab eximio Macabra*), par Pierre Desrey, de Troyes, un des livres illustrés les plus remarquables parmi ceux qui ont été publiés à Paris au xv^e siècle, et que Guy Marchant imprima pour cet éditeur en 1491. (Voir t. I^{er}, p. 337.)

Pigouchet, que Geoffroi de Marnef avait connu dans l'atelier de Caillaut et Martineau, a exécuté pour lui, en décembre 1491, des *Heures à l'usage de*

Paris, avec des bordures et des illustrations d'un genre particulier; édition que l'imprimeur et l'éditeur se sont partagée. (Voir p. 18-19.) De Marnef s'est adressé aussi à Jean Moraud, qui lui imprima, en février 1493 (n. st.), des *Heures à l'usage de Rome*. (Voir p. 209-211.) En août de la même année, il aurait aussi publié des *Heures à l'usage de Troyes*. Il y a encore d'autres livres d'heures à son nom, avec date ou sans date, qui ont paru à partir de 1489.

De Marnef eut ensuite recours aux presses d'Étienne Jehannot pour publier, le 11 août 1495, le traité d'Isidore de Séville : *De summo bona*.

Un grand nombre de petits traités de théologie et de philosophie scolastique, ainsi que d'autres livres latins, portent la marque du *Pélican* adoptée par les de Marnef.

Geoffroi de Marnef s'est associé avec Jean Philippe Manstener, libraire à Paris, pour la publication de *La Nef des Folz du Monde*, traduite en vers français par Jean Rivière, Poitevin d'origine. Ce livre, illustré d'un grand nombre de figures (voir p. 227-231), est sorti des presses de Jean Lambert en 1497. En février 1499 (v. st.), de Marnef en a publié, pour son compte personnel, une seconde édition avec les mêmes bois. Il a fait ensuite, pour ce même ouvrage, les frais d'une édition latine illustrée, commandée à Thielman Kerver, et dont il a dirigé l'exécution (*opera et promotione Ganfridi de Marnef*).

Entre temps, il faisait imprimer, dans l'atelier du Petit Laurens, un autre livre de même genre pour servir de pendant au premier, *La Nef des Folz selon les cinq sens de nature*, dont l'illustration toute différente était confiée à un des meilleurs artistes de l'époque. (Voir p. 128-133.) En mars 1500 (v. st.), le texte latin, accompagné des gravures qui avaient paru une première fois dans l'édition française (*uti primum exciderunt*), était imprimé pour lui chez Kerver.

Pierre Le Dru a exécuté, pour le compte de Marnef, *Le Mystère du Vieux Testament par personnages joué à Paris*, volume in-folio avec figures sur bois empruntées en partie au matériel de Vérard.

Geoffroi de Marnef avait deux frères, Enguilbert et Jean, qui se joignirent à lui et s'associèrent à son commerce de librairie. Le nom de Geoffroi paraît le premier et souvent seul.

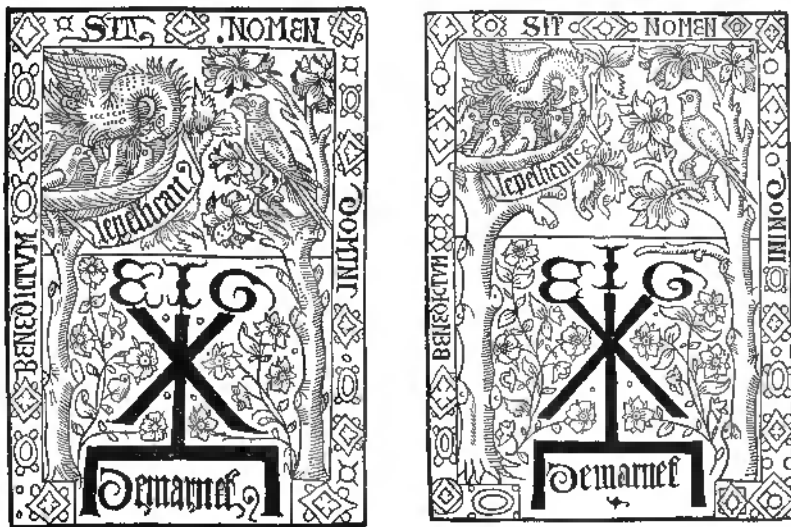
On trouve ensuite le nom d'Enguilbert, comme éditeur avec Philippe Pigoucher, en 1492, et seul à partir de 1493; puis Geoffroi reparait en 1497 et années suivantes. En 1500, Enguilbert partage avec Jean Dymantier, libraire à Lyon, une édition de l'*Opus trivium*, de Bromyard.

Les de Marnef faisaient distribuer, sur la voie publique ou dans les lieux de réunion, des petits billets imprimés. Un bulletin de cette nature, dont voici le fac-similé, a été exhumé par nous d'une couverture de livre :

Ethica Aristotelis secundum veterem translationem a Magistro Petro Tartareto: qui ea crastino die in collegio Remensi interpretaturus est: diligenter recognita. Venalia sunt in Pelicano vici sancti Jacobi.

Les étudiants étaient ainsi avertis que la traduction des *Éthiques* d'Aristote, revue par maître Pierre Tartaret, sur laquelle ce professeur devait faire son cours le lendemain au Collège de Reims, se trouvait en vente à la librairie de Marnef, *au Pelican*, rue Saint-Jacques¹. Le billet sortait de l'imprimerie de Thielman Kerver, qui venait de s'associer avec Georges Wolff en 1497 et qui travailla dès lors pour Geoffroi de Marnef. (Voir l'alphabet des caractères de Kerver et de Wolff, p. 101.)

Les de Marnef avaient pour marque le *Pelican*, avec leurs initiales :



Les trois initiales E, I, G, sont celles d'Enguilbert, de Jean et de Geoffroy. Cette marque a été gravée à nouveau. Nous reproduisons l'un à côté de l'autre

¹ Ce document a été l'objet d'un article de M. L. Delisle, intitulé : *Une réclame parisienne des Marnef*, dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de*

Paris, janvier-février 1893. — Voir aussi *Origines et débuts de l'imprimerie à Poitiers*, par A. CLAUDIN, p. 90; ouvrage cité.

deux bois différents. C'est la première de ces marques qui figure sur le titre de l'ouvrage de Raoul de Montfiquet.

Les de Marnef ont aussi employé une marque de plus petites dimensions, que nous avons déjà reproduite. (Voir t. I^{er}, p. 337.) On y voit les mêmes initiales et, dans le pourtour, on lit la devise : *Benedictum sit nomen Douini*. D'autres fois, la même marque n'est pas accompagnée de la devise. (Voir p. 128.) Sur ces différences dans la marque, dont le fond reste toujours le même, on peut consulter le recueil des *Marques typographiques* de Silvestre (nos 151, 1305, 974 et 1288). Enguilbert de Marnef a quelquefois fait usage d'une marque du *Pélican* sur laquelle figure seule son initiale, à l'exclusion de celles de ses frères. (Voir Silvestre, n° 550.)

Les de Marnef demeuraient rue Saint-Jacques, à l'enseigne du *Pélican*, au coin de la rue du Foin, presque en face de la chapelle Saint-Yves, qui était du côté opposé, à l'entrée de la rue des Noyers, et formait l'angle septentrional de la rue Saint-Jacques avec façade principale sur cette voie. Les emplacements de la maison du *Pélican* et de la chapelle Saint-Yves¹ ont été occupés par le boulevard Saint-Germain et les constructions en bordure à l'intersection de la rue Saint-Jacques, à la hauteur du théâtre Cluny.

Vers la fin du xv^e siècle, les frères de Marnef avaient établi des succursales de leur librairie à Poitiers, à Tours et à Bourges. La maison de Poitiers, qui existait dès 1485, était dirigée par Jean de Marnef. En 1496, Jean de Marnef, dit *Jean du Liège*, marchand libraire établi à Tours, rue de la Scellerie, faisait exécuter, par Mathieu Latheron, *La Vie et miracles de Monseigneur Saint-Martin*. Un Missel de Poitiers était imprimé pour son compte à Paris, par Wolfgang Hopyl, en 1498. Jean Bouyer et Guillaume Bouchet, imprimeurs à Poitiers, travaillèrent pour Enguilbert de Marnef en 1496. Cette même année, André Bocard, imprimeur à Paris, Poitevin d'origine, imprima la traduction des *Éthiques d'Aristote*, du professeur Tartaret, dont il restait encore des exemplaires en magasin l'année suivante. Les frères de Marnef lancèrent pour ce livre la petite réclame que l'on sait. Après avoir fait travailler les imprimeurs, ils s'établirent imprimeurs à leur tour et firent souche

¹ Vendue en 1793 à un marchand de papiers, la chapelle Saint-Yves fut démolie en 1796. Sur le terrain resté vide jusqu'en 1817, on a construit une maison particulière, portant le n° 47 de la rue

Saint-Jacques, démolie depuis pour le percement du boulevard Saint-Germain. Elle était située en face du n° 67 actuel de cette nouvelle voie. Des constructions ont été découvertes récemment.

de libraires et d'imprimeurs, tant à Paris qu'à Poitiers, dans le courant du xvi^e siècle.

On croit généralement que les de Marnef étaient originaires de Marneffe, gros village près de Liège, dont les habitants prenaient souvent le nom à la place de leur nom patronymique. Il existerait encore à Liège, paraît-il, une famille de ce nom qui porte des armoiries; mais nous ferons observer que son nom s'écrit *Marneffe*, comme le nom du village, et non *Matnef*.

DURAND GERLIER, libraire juré de l'Université de Paris, a fait imprimer ses premiers livres en 1489, chez Wolfgang Hopyl. Le 12 décembre de la même année, Pierre Le Rouge achève, à la requête de Durand Gerlier (*ad requestum Durandi Gerleri*), les *Sophismata* d'Albert de Saxe. (Voir t. I^{er}, p. 475-476.)

Le 19 janvier 1490 (15 des calendes de février 1489 v. st.), Wolff livre à Gerlier la traduction latine des Politiques et des Économiques d'Aristote, qu'il avait imprimée pour le compte de ce libraire, avec le matériel de Gering, dans l'atelier du *Soleil d'Or* de la rue de la Sorbonne. (Voir p. 95.)

Durand Gerlier demeurait alors rue des Mathurins, à l'enseigne de l'*Estrille Faulxveau*, près de l'hôtel de Cluny (*in vico Mathurinorum, e regione domus Cluniacensis, sub strigili equi gilvi, vulgo à l'Estrille Faulxveau*). La traduction signifie donc l'*étrille* d'un cheval fauve, *faulxveau*, comme on disait alors pour désigner un cheval alezan; mais, ne pouvant exprimer sur sa marque la couleur fauve, le libraire a composé un rébus d'une forme torturée :



Cette marque, que l'on voit pour la première fois à la fin du volume d'Aristote, représente une *étrille*, une *faulx* de tanneur et un *veau* (place où le blé manque dans un sillon et où pousse le bluet ici représenté). Autour, on fit ces devises latines : *Deum time. — Pauperes sustine. — Memento fuis. — Ihesus.*

Durand Gerlier s'adresse ensuite à Pierre Levet, qui lui imprime quelques livres dans son second atelier de *la Croix d'Or*, au faubourg Saint-Germain-des-Prés, à partir de 1493.

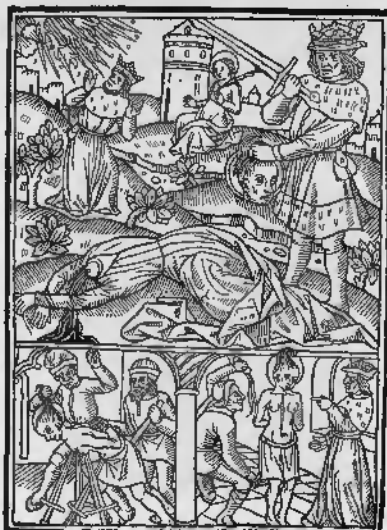
De 1495 à 1498, Gerlier donne une seconde adresse, rue Saint-Jacques : *ad signum capitis Divi Dyonisii, e conspectu ecclesie Beati Maturini*, c'est-à-dire à l'enseigne du *Chef saint Denys*, en face de l'église des Maturins.

En mai 1497, il publie, à frais communs avec Jean Petit, une édition illustrée des *Postilles et Expositious des Épistres et Évangilles dominicales*, que Jean Morand, imprimeur rue Saint-Jacques, à l'enseigne *Saint-Nicolas*, exécuta pour le compte de ces deux éditeurs. (Voir p. 215.) Le 7 septembre de la même année, le même imprimeur achevait pour Gerlier l'impression du commentaire de Georges de Bruxelles sur les *Summula* de Pierre d'Espagne :

Interpretatio georgii in summu

las magistri Petri hispani. vna cum magistri Thome Dricot
questionibus Xertuqueq; impositionū de nouo readditot
diligentissime in margine quotata : vt etiam incipientibus
contenta pateant ad pmos intuitus: In vico sancti Jacobi

Maître Durand Gerlier



Sur le titre de ce volume, on voit des scènes de martyre et la décollation d'une sainte, allusion à la nouvelle marque du *Chef saint Denys*, avec le nom de *Maître Durand Gerlier* au-dessus de la gravure.

Entre temps, Gerlier fait travailler les imprimeurs Pierre Le Dru et Étienne Jehannot, ses voisins.

André Bocard imprime pour cet éditeur, le 23 novembre 1497, le livre suivant : *Arrea Joa. Duns Scoti in quartum Sententiarum Expositio*, volume in-folio, dont il partage l'édition avec ses confrères Jean Petit et Jean Richard, bourgeois de Paris (*Parisienses cives*). Le 21 novembre 1498, Bocard termine pour le même l'impression des Lettres et des Opuscules de Robert Gaguin.

En 1499, Durand Gerlier revient rue des Mathurins et reprend l'enseigne de l'*Estrille Fauxveau*. Le dessin de sa marque est changé et le rébus de son enseigne est plus intelligible que celui de sa première marque. Il y a simplement une *évrille*, une *faux* de moissonneur et un jeune *veau*; mais, au lieu d'être au premier plan, ce rébus est disposé au-dessus d'un arbre supportant un écusson soutenu par deux béliers, avec le monogramme DG. La devise a disparu, et on lit, au bas, le nom de Durand Gerlier :



Nous ne suivrons pas plus loin Durand Gerlier, qui a continué son commerce d'éditions jusqu'en 1529 et paraît y avoir fait ses affaires.

Jean BELIN et Guillaume LE CARON, libraires, ont publié, en société avec Jean DU PRÉ, imprimeur (*impressore Johanne de Prato, ad instantiam et impensis Johannis Belin, Guillermi Le Caron et Johannis de Prato, librariorum*), une édition du Missel de Paris qui a été achevée le 11 mars 1490 (1489 v. st.). Les bibliographes citent, d'après l'autorité de Maittaire, une édition in-folio du Grand Bréviaire à l'usage de Paris, qui aurait été publiée le 9 juin 1492 par les mêmes éditeurs; mais, vérification faite sur trois exemplaires, nous n'y

avons trouvé que le nom de Jean Du Pré, imprimeur, Mercier de Saint-Léger, dans une note inédite qu'il a jointe à son exemplaire de *La Caille* (*Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie*, p. 61), nous apprend que, parmi les huit bourgeois nommés en 1505 par le corps municipal, pour avoir soin du temporel de l'Hôtel-Dieu de Paris, se trouvait Guillaume Le Caron, qui était probablement parent de Pierre Le Caron, imprimeur.

Antoine BAQUELIER, de Grenoble, a fait imprimer, à partir de 1491, des livres à l'usage des écoliers de sa province venus à Paris pour étudier. Quelques-uns de ces livres portent la marque suivante, au milieu de laquelle on lit cette devise tirée de l'Écriture Sainte : *Inicium sapientie, timor Domini*.



Antoine Caillaut s'est servi de la même marque en y substituant son propre nom, comme nous l'indiquons ci-après.

Feu M. Eugène Chaper, bibliophile dauphinois des plus distingués, a, le premier, attiré l'attention sur ce pédagogue qui paraît avoir été prêtre et qui fonda à Paris un petit collège, ou maison d'éducation, à la tête duquel fut mis plus tard, au xvi^e siècle, le célèbre Oronce Finé¹. Qu'il ait vendu les

¹ Voir *Notice historique et bibliographique sur Antoine et Pierre Baquelier*, citoyens de Grenoble, et les ouvrages qu'ils ont publiés au xv^e et au

xvi^e siècle, par un vieux bibliophile dauphinois (Eugène CHAPER): Grenoble, imprimerie F. Allier père et fils, 1885; in-8°.

livres qui portent son nom ou qu'il les ait distribués à ses élèves, il n'en doit pas moins trouver place parmi les éditeurs parisiens.

Le premier ouvrage publié aux frais de Baquelier, que cite M. Chaper, est le traité de Guillaume Honnpelande sur l'immortalité de l'âme (*De Immortalitate anime*), édition revue et corrigée par Louis Bochin, maître ès arts, qui fut imprimée à Paris par Philippe Pignonchet, le 28 mai 1491 (*quem Parisius exaravit Philippus Pignonchet pro Authanio Baqueleri, civitatis Gratianopolitane*).

Le 12 août 1491, Pierre Le Dru imprimait, pour Anthoine Baquelier, citoyen de Grenoble (*pro Authanio Baqueleri, civis Gratianopolitano*), le *Preceptorium* de Nicolas de Lyre. C'est à la fin de ce volume que l'on trouve la marque d'Anthoine Baquelier reproduite ci-contre. Cette impression, dont nous avons signalé l'existence à M. Chaper, d'après le catalogue Brienne-Laire rédigé au XVIII^e siècle, a été retrouvée depuis à la Bibliothèque Mazarine.

On verra ci-dessous un fac-similé de l'achevé d'imprimer accompagné d'une exhortation de Baquelier à ses lecteurs :

¶ Sacre pagine magistri Hicelai de Lira hic
bellus de decem preceptis prima concurrente causa
in alma parisiensium academia sub magistro gbero
le ou pro Anthonio baqueleri civis gratia nopolis
rano fausto sydere suum sumpsit periodum Anno cri
stiane reparationis 20. cccc. xcv. hoc lucc augusti. xi.

¶ Hunc ergo crificole devotus anfractus vestros
tam iam ligellos finentes hunc vobis prope rudo vé
dicare. Jave vel sit manipulus quis corpus et animã
summo parente reddere potest.

Un an après, jour pour jour, paraissait le Dialogue de Guillaume d'Autvergne, évêque de Paris, sur les sept Sacrements, nouvellement revu et imprimé (*Dyalagus doctissimi viri Guillermi, episcopi Parisiensis, de septem Sacramentis, noviter emendatus ac inpressus*).

Le volume était imprimé à Paris par Antoine Caillaut (*exaratus Parisius ab Authanio Caillaut, impressore*), pour Antoine Baquelier, citoyen de Grenoble (*pro Authanio Baqueleri, civis Gratianopolitano*).

Ces trois livres sont de format petit in-octavo. Nous avons connaissance d'une quatrième impression faite pour le compte d'Antoine Baquelier, qui a échappé aux recherches de M. Chaper. C'est une édition petit in-quarto, sans date, du poème latin de Prudence sur la Bataille des Vices et des Vertus (*De Conflictu Vitiarum et Virtutum*), également sortie des presses de Caillaut. On remarque, au commencement, une gravure sur bois représentant un lion,

attaché au pied d'une colonne, dont un rat rouge la chaîne. La planche, qui est plus large que la justification du livre, a été placée dans le sens longitudinal de la page. Elle nous paraît provenir du vieux matériel d'une édition illustrée des *Fables d'Ésope*, imprimée à Lyon. A la fin du livre figure la marque de Baquelier, mais avec cette particularité que le nom de Baquelier, gravé dans le bois de la banderole du bas, a été remplacé par celui de Caillaud, en caractères mobiles d'imprimerie. Cette substitution est évidemment postérieure à 1496. L'exemplaire du livre en question, que nous avons examiné, se trouve à la bibliothèque Mèjanes de la ville d'Aix en Provence. Antoine Baquelier a probablement fait imprimer d'autres livres, que l'on découvrità tât ou tard.

Pierre Baquelier, prêtre, que nous croyons être le neveu d'Antoine, continua l'œuvre de ce dernier et se servit tour à tour des presses de Pierre Le Den, de Jean Barbier, de Jean Marchant et d'autres typographes, pour des ouvrages de même genre qu'il fit faire au xvi^e siècle. M. Chaper a donné la description de vingt-six ouvrages divers, dont la publication est due à la généreuse initiative de Baquelier, qui a fait les frais de leur impression. Cette nomenclature sortirait de notre cadre, et nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à l'intéressante notice de M. Chaper sur les deux Baquelier, citée plus haut. Nous nous bornerons à dire, pour terminer, que, par acte passé le 30 mars 1532 par-devant Jean de Venes et Nicolas Champin, notaires au Châtelet de Paris, Pierre fit donation de la maison et du jardin dont il était propriétaire à Paris, rue des Lavandières¹, près des Carmes, dans la mouvance et censive de l'abbaye Sainte-Genève-du-Mont, « pour servir d'habitation aux écoliers originaires du pays de Dauphiné qui étudient dans l'Université de ladite ville de Paris² ».

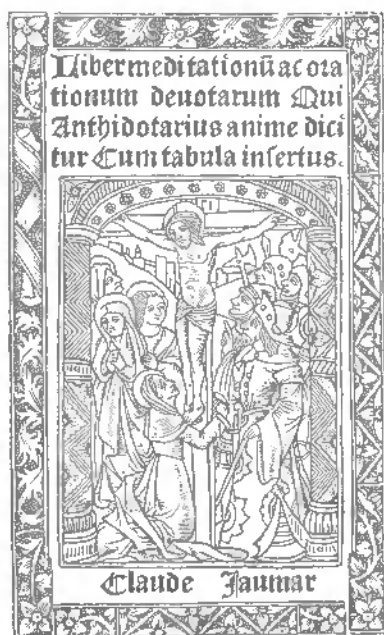
¹ M. Chaper conclut ainsi : « Ces éditions sont pour la plupart trop soigneusement, trop élégamment imprimées pour avoir été des œuvres de spéculation faites pour réaliser des bénéfices. En un mot, il me semble, jusqu'à preuve du contraire, que les deux Baquelier, citoyens de Grenoble, étaient des hommes instruits, pieux (leurs devises et leurs dédicaces en témoignent) et préoccupés de rendre les études supérieures plus abordables et plus faciles à leurs contemporains, et surtout à leurs compatriotes. »

² L'emplacement de cette maison est ainsi délimité dans les *Enseignements de Sainte-Genève* : « Une mesure et jardin avec et dans ses appartenances assis à Paris en la rue des Lavandières près des Carmes, comprenant sur ladite rue ledit jardin et mesure sept toises, trois piedz et demy ou environ de longueur qui est depuis ladite rue jusques au jardin du Mouton, place Maudert, et cinq toises dix piedz un environ du costé de la maison de la Coige, qui est au collège de la Marche, etc. » (Archives nationales, S 1650, fol. 169 r^o.)

Claude JAUMAR, qui s'intitule libraire juré de l'Université de Paris (*librarius juratus Universitatis Parisiensis*), a exercé, à partir de 1493, rue Saint-Jacques, à l'enseigne du *Coq* avant le couvent des Mathurins (*ad intersignium vulgarter nuncupatum du Coq aut Mathurinos*), en descendant de l'autre côté de la rue, après Saint-Benoît. Cette indication d'adresse se trouve à la fin d'une édition petit in-octavo du *Stimulus divini amaris* de saint Bonaventure :

Explicit feliciter liber quibuscum Stimulus
divini amoris dñi Bonaventuræ. Cardinalis deuotus
et seraphicus sacre theologie professoris optimi
laudabiliter correctus. Et nouiter emendatus
ac Parisiis impressus in pressis Claudii Jaumar
comorantis in vicis sancti Jacobi ad intersignium
vulgarter nuncupatum du coq ante mathurinos.
Anno dñi Millesimo quadiagesimo nonage
simo tertio. die vero secunde quartæ mensis octo
bris.

Pierre Le Dru et Étienne Jehannot ont travaillé pour Claude Jaumar. Sur les titres des traités de théologie qui portent son nom, on voit presque toujours une Crucifixion quelquefois tirée en rouge.



Cette gravure provenait du matériel d'illustration de livres d'heures appartenant à Jehannot et Le Dru, imprimeurs associés.

Claude Jaumar paraît l'avoir adoptée en guise de marque ou de symbole,

avec son nom au-dessous. Le livre dont nous venons de reproduire le titre est sorti des presses de Pierre Le Dru. (Voir p. 61.)

En 1500, Jaumar se sert des presses d'un nouvel imprimeur, Antoine Chappiel. Sur le titre des livres destinés au clergé, l'éditeur place toujours, avec son nom, Claude Jaumar, l'image du Christ en croix; mais l'illustration du livre, dont voici les fac-similés, est d'une composition différente :

**Processus iudicialis panonni
tanti nouiter correctus et emenda-
tus cū multis additionibus in lo-
cis opportunis insertis.**



et finienda sine sententianda vel sententia diffinitiva
na exi ut non est demandata. vel sic appellat
tum ipsa in appellatio ex facta & tendit ratio causa e
emissa ac male et inique lute posita. et pre pzozem
soditum bene & iuste pzoiecu re tolli aulis &. Aduare
pi sit pzo arator pzo dms noie quo s. q. u. a pzo nou
cietis ori erant et de lai etis pzo fici appellatio
pzo temla me p. a uio pzo mltis felle et esse nullū. lret
sam & hant. vel de lretam. de elctam. dlmū. vel p
diaz. Aditum male et fctiole appellanti m pes lu
dum a quod bene et legitime pzo elom et lute. pzo
vuni la rem et intelcutum ipsoq. pzo et appellat
sione non obstante pzo dicitur. ludiem pzo pzo m
posse et debet. In iudicio lute vel ex pzo dicitur in pzo
cipali. vel sententiam pzo hiam fctio et esse ex cutio
ni demandandam. et ipsum appellanlem eudem ap-
pellari o in expensio lute iono mandum atq. con de
netta. In illa e pzo gne. saluo iur e addendi mino dō.
vt est moie. &c.

¶ Explicat pzo tico domini panonni dani de modo p
redendū lere in ludi lo penai lo p lūm a io nouiter
correcta e emēdata p maglū dū dū m de thebe. fa
cultat la de rectozum ordinai lum legēem: um multū
additionibus loca opportunis insertis Impressa pa-
ritus per Anthonem chapplii dmojansem in bico
cancel lohanis lateri anensis. Impensis vero clau-
di Jaumar bibliopote larat atme vnuerlitate pa-
risiensis. in vno cōcti sui obē in interca-
gne fust fārie pzo pzo fctio bā dū. Anno dñi mil-
lesimo dūcentesimo die deima mēsa Decobris.

Au lieu des comparses habituels, des soldats et des saintes femmes de chaque côté de la croix, la scène se passe à l'entrée d'un vallon agreste. Derrière une montagne surplombée de rochers se dresse, dans une vallée, la silhouette d'une ville entourée de murailles, avec le clocher d'une église. Le Christ en croix est placé à gauche, au premier plan. A droite, devant l'image du Sauveur du monde, un saint personnage nimbé, revêtu du manteau épiscopal, est agenouillé. Sur une table placée devant lui, un livre est ouvert. Entre ses mains jointes dans l'attitude de la prière, ce personnage tient la croix processionnelle à longue hampe. A terre, aux pieds du Christ, est déposée une mitre d'évêque. Les lois de la perspective commencent déjà à être observées dans cette gravure, dont le dessin est très soigné.

Claude Jaumar s'est associé avec Thomas JULIEN ou JULIAN pour la publication de deux ouvrages du médecin Arnould de Villeneuve : le Régime d'hy-

giène des Vieillards (*Libellus de regimine Senum*) et le Traité des Vins (*Tractatus de Vinis*). Ces deux livres, de format petit in-quarto, sont imprimés en caractères romains. Sur le titre de chacun d'eux, on lit la mention suivante : *Pour Glaude* (sic) *Jaumar et Thomas Julian*. A la fin, on trouve la marque de l'imprimeur Félix Baligault.

Jaumar n'a pas publié de livres français, que nous sachions. Nous connaissons deux opuscules latins illustrés qu'il a fait imprimer par Pierre Le Dru. Ce sont encore des ouvrages de théologie : le Jardin des Roses de la vallée des Larmes (*Ortulus Rosarum de valle Lachrimarum*), livret mystique dans le genre de *l'Imitation de Jésus-Christ*, et le traité de Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai, sur les douze honneurs de saint Joseph (*Tractatus de duodecim honoribus sancti Joseph*). Le premier opuscule renferme neuf petites gravures provenant du matériel de Pierre Le Dru et Étienne Jehannot, parmi lesquelles on retrouve *la Mort entraînant le Pape*¹. (Voir p. 243.) Le second contient également neuf gravures², dont l'une, *l'Adoration dans la crèche de Bethléem*, provient d'anciens livres d'heures de Jean Du Pré. (Voir p. 66.)

L'Ortulus Rosarum porte l'indication d'une nouvelle adresse : en la rue Saint-Jacques, à *l'Image Saint-Claude*. Cette maison, qui a été occupée ensuite par un autre éditeur, François Regnault, était située un peu plus bas que le *Coq*, en descendant vers la Seine, après les Mathurins, de l'autre côté de la rue Saint-Jacques, en face de *la Couronne d'Or* et presque à côté de la librairie des de Marnef, au *Pétiteau*, dont elle n'était séparée que par la maison de *l'Ange*. L'emplacement de *l'Image Saint-Claude* est occupé aujourd'hui par le pâté de constructions neuves qui se trouvent à gauche du Théâtre Cluny, au coin de la rue Saint-Jacques et du boulevard Saint-Germain.

Après avoir quitté *l'Image Saint-Claude*, Jaumar alla demeurer rue Saint-Jacques, à *l'Écu de France*, près de Saint-Benoît (*in vico Sancti Jacobi, in interstigio Sancti Francisci, prope Sanctum Benedictum*); c'est sa troisième adresse. C'est là qu'il a publié le *Processus judicarius*, de Nicolas de Palerme, dont nous venons de donner des fac-similés, et le *Speculum Ecclesiæ*, du cardinal Hugues de Saint-Cher, accompagné du *Speculum Sacerdotum*. Il se qualifie de libraire juré de l'Université. (Voir fac-similés, p. 352.) Jaumar est appelé fautiveusement *Jaumar* par La Caille, et *Jaumat* par Lottin.

¹ Voir le détail de ces illustrations au *Catalogue des incunables de Besançon*, n° 575, p. 443-444.

² Voir, pour les détails, *Catalogue des incunables de Besançon*, n° 43, p. 30-31; ouvrage cité.

Denis Rosse, Rose ou Roce — ce nom est imprimé de trois manières — aurait commencé en 1490, si l'on en croit la plupart des bibliographes. On cite, à son nom, une édition in-quarto des *Orationes*, de Philippe Béroalde, indiquée par Panzer, d'après Maittaire, à la date du 12 octobre 1490.

Vérification faite, il y a erreur manifeste. On trouve, en tête du volume, une épître de Josse Bade à Laurent Bureau, datée de Lyon le 7 des calendes d'août (26 juillet) 1492, et, à la fin, la date du 12 octobre 1499 est énoncée en toutes lettres de cette manière : *Anno Domini millesimo quadringentesimo nonagesimo nono, die vero duodecima mensis octobris*. L'édition de 1490 est donc chimérique, et il nous faut descendre jusqu'en 1494 ou 1495 pour avoir trace des débuts de Denis Roce en qualité d'éditeur.

Pierre Poulliac ou Poullbac, qui venait de monter un petit atelier près du couvent des Bernardins, paraît avoir été le premier typographe qui ait travaillé pour Denis Roce. Il a imprimé pour lui le *Tractatus Corporis Christi*, qui est daté du 4 mars 1494 (1495 n. st.) et porte une marque représentant Médée et Jason, avec le nom de Denis Rosse et la devise *Par avis* :



D'après une communication de M. Gordon Duff, Rosse est un nom écossais. Les armoiries de cette marque seraient celles d'une famille distinguée d'Écosse dont un membre est auteur de deux livres publiés par Rosse. Ce nom a été modifié en Rose et définitivement francisé en celui de Roce.

Un livret de 8 feuillets : *Epistola de miseria Curatorum*, qui n'a point de

date (voir fac-similé, p. 324), serait peut-être la première publication de Denis Rocce. Le titre, qui est placé à la fin, au verso du dernier feuillet, comme dans quelques anciennes impressions, porte la même marque qu'au livre précédent. Rocce a publié également, avec la marque de Jaton et de Médéc, le *Libellus de modo penitendi et confitendi*, petit in-octavo de 36 feuillets, sans date, que nous avons vu et qui est signé de l'imprimeur Étienne Jehannot, maître ès arts (*Per me Stephanum Jehannot in artibus Magistrum*).

Peu de temps après, Rocce changea sa marque et sa devise. Le 15 juillet 1495, Poullhac imprimait pour lui l'*Anthidotarius animæ*, de Nicolas de Salicet. Sur le titre, on voit une marque entièrement différente de la première, avec une autre devise : *A l'Aventure*. (Voir fac-similé, p. 323.) Poullhac a imprimé pour Rocce d'autres petits livres qu'il n'a pas signés.

La même année, Pierre Le Dru terminait pour ce libraire une édition du *Consolatorium timorata conscientia*, de Jean Nider.

Denis Rocce a changé de marque une troisième fois. Il a ajouté à la devise *A l'Aventure*, cette autre, passée en proverbe : *Tout vient à point, qui peut attendre* :



Dans la partie de l'inscription placée dans le cadre du haut, au lieu de *Vient à point*, on lit : *Vient à pouit* (sic), par suite d'une faute du graveur. Cette erreur a été rectifiée dans une autre marque d'un module plus petit, mais exactement semblable.

Denis Rocce s'est adressé successivement à divers imprimeurs, à Pierre

Levet, à Étienne Jehannot et à Pierre Le Dru, puis à Guy Marchant, à Antoine Chappiel et à Gaspard Philippe. Ce dernier a imprimé pour Roce les *Flores Seneca*, livres qu'il n'a pas signés, mais qui se terminent par la formule *Amen*, disposée en lettres initiales sur fond criblé, exactement comme dans une autre pièce du même imprimeur. (Voir p. 362.)

En 1499, il se sert des presses de Michel Tholose ou Toulouse, rue des Amandiers, qui devient son imprimeur aîné et avec lequel il s'associe. (Voir p. 314-316.) Plus tard, Nicolas Des Prez s'intitule le « fidèle typographe d'honnête homme Denis Roce, libraire bien méritant » (*fidelis calcographus honesti viri Dionisii Roce, bibliopole bene meriti*).

Quelquefois Roce a publié des livres de compte à demi avec Jean Petit et avec d'autres confrères. Il paraît avoir fait ses affaires : Jean Barbier, un de ses imprimeurs, le qualifie de libraire très riche (*luculentissimus bibliopola*).

Denis Roce avait pour spécialité les petits livres latins à l'usage des prêtres et des écoliers; il en a publié une quantité considérable. Nous n'avons pas vu d'ouvrages français à son nom, et il n'a pas fait de livres illustrés, que nous sachions. Il était en même temps relieur; on connaît quelques reliures estampées qui portent son nom et sa devise : *A l'Aventure*.

Il demeurait à *l'Image Saint-Martin*, rue Saint-Jacques (*in vico Beati Jacobi, cuius aedes divi Martini ymago persignat*). C'était la quatrième maison, en remontant de la rue des Mathurins¹, avant le cloître Saint-Benoît. Sa femme se nommait Robine Manger ou Mangart. Sa fille, Marguerite, épousa le libraire Bernard Aubry, qui reprit au xvi^e siècle la maison de son beau-père.

Jean PETIT, éditeur rue Saint-Jacques, est, sans contredit, le libraire dont le nom se rencontre le plus fréquemment, à partir de 1495, sur les impressions de Paris. On fait généralement remonter son exercice à 1492; on cite deux

¹ Il y avait, rue Saint-Jacques, une autre maison de *l'Image Saint-Martin* qui se trouvait immédiatement après le collège de Marmontiers, en face du *Sufflet Vert*, beaucoup plus haut que celle de Denis Roce et du côté opposé. Celle-ci aboutissait, au xvi^e siècle, dans une certaine ruelle ou longue allée, sorte de couloir assez commun dans cette région où les terrains avaient de la profondeur, et qui faisait communiquer les constructions postérieures avec la rue. Le passage du titre où il est fait

mention de ladite ruelle est ainsi conçu : « *Masure* ou place vide où souloit avoir en peinture contre le mur *l'Ymago Saint-Martin*, tenant d'une part à nue place vide qui fu à Jehanne la Mareschalle, et d'autre part aboutissant par derrière et ayant issue anciennement à une ruelle de laquelle on ne sceit le nom. » (*Topographie historique du vieux Paris*, par A. BERTY, continuée par TISSERAND et PLATON. Région centrale de l'Université, p. 221; ouvrage cité.)

volumes imprimés par lui à cette date. L'un, intitulé *Sermones funebres*, contient à la fin, en toutes lettres, la mention *Anno millesimo nouagesimo secundo*, suivie de la formule *Deo gratias*. L'année 1492 ainsi désignée ne s'applique pas à l'impression du volume, mais bien à celle pendant laquelle ces sermons ont été composés et prononcés dans l'église Saint-Augustin, à Crémone en Italie. La preuve en résulte dans le libellé final qui mentionne cette date, et dont voici le texte intégral, d'après une édition faite à Lyon par Pierre Maréchal et Barnabé Chaussart : *Valr candidissime lector. Acta Cremonae in frequentissimo divi Augustini templo, decimo kalendas februarii millesimo quadragesimo¹ nouagesimo secundo : Deo gratias*. En outre, l'édition au nom de Jean Petit est à l'adresse de *la Fleur de Lis d'or*, qui est la seconde demeure de cet éditeur.

L'autre volume est un Missel de Troyes, qui aurait été imprimé aux frais de Jean Petit en 1492. Cette édition, que personne n'a vue et qui n'a pu être retrouvée, n'est citée que d'après une note manuscrite². L'existence en est problématique, et la date d'impression est tout au moins contestable.

Bien que Panzer et Hain n'indiquent pas de livres au nom de Jean Petit avant 1496 et 1497³, nous pouvons néanmoins citer une édition in-quarto des *Postilles*, en latin et en français, qui a été imprimée le 22 avril 1495 pour le compte de ce dernier, avec son nom et son adresse :

¶ Cy finit les postilles des sires
chaes des feires de l'annee d'icelle les
epitres ostellement. Imprimees a
Paris pour Jehan petit libraire de
mourant en la rue saint Jacques a l'en
seigne du Lyon ou a gés l'a mil. CCC.
quatrevingts et xv. Le xxij. d'auril.

Ce livre, qui a échappé aux recherches des bibliographes, ne porte pas de nom d'imprimeur. Les caractères sont identiques à ceux du *Catholicum parvum*, que Jean Morand a imprimé pour Jean Petit en 1497. (Voir p. 214, et alphabet, p. 215.) Ce dernier n'avait pas encore de marque; il est indiqué comme *demeurant en la rue Saint-Jaques, à l'enseigne du Lyon d'Argent*.

¹ Dans cette édition, on a imprimé par erreur *quadragesima* pour *quadragesimus*.

² *Missale ad usum insignis ecclesie Trovrisis. . . Parisiis, impensis Johannis Petit impressum*; premier Missel imprimé en 1492, in-4° gothique cité par Sémillard dans ses Mémoires manuscrits (*Livres liturgiques du diocèse de Troyes* imprimés au xv^e et au xvi^e siècle, par Alexis Socard et Alexandre Assier; Paris et Troyes, 1866, in-8°, p. 3).

³ La date du 16 septembre 1489, indiquée dans le *Catalogue des incunables de la Bibliothèque Mazurine* (n° 279) pour une édition du *De triplici vita*, de Marsile Ficin, est celle de la composition de l'ouvrage; *in agro Cavogis*, qui est répétée dans presque toutes les éditions, entre autres dans une édition de Ronen imprimée par Pierre Regnault, Pierre Violette et Noël de Marsy, associés, citée à la même page de ce catalogue.

Jean Petit, qui était riche et avait de puissants moyens d'action, faisait travailler en même temps plusieurs imprimeurs. Il s'associa même pendant quelque temps avec l'un d'eux, Guy Marchant. Le poème de Fausto Andrelini sur la conquête du royaume de Naples par Charles VIII (*De Secunda victoria Neapolitana*), imprimé à Paris, en l'hôtel de Beauregard (*in Bellouisu*), la veille des calendes de septembre (31 août) 1496, contient un libellé final dans lequel Jean Petit est mentionné comme imprimeur au même titre que Guy Marchant¹. Nous sommes même porté à croire qu'il avait monté, avec ce dernier, un atelier typographique quelque temps auparavant, car nous connaissons une traduction latine des Lettres de Phalaris qui a été imprimée par Guy Marchant en septembre 1493, rue Saint-Jacques, dans la maison de *la Fleur de Lis*, dont Jean Petit était propriétaire et où il transféra plus tard son commerce de librairie. Peut-être aussi faut-il voir dans ce volume le point de départ de l'exercice de Jean Petit. En 1500, il a monté un autre atelier rue Saint-Jean-de-Beauvais (*in vico D. Joannis Belyaceusis*), qui était également dirigé par Guy Marchant.

Le 12 mai 1506 parut une édition des actes du Concile de Constance, dans laquelle Jean dit « Le Petit », libraire de l'Université de Paris, est qualifié de typographe très habile, à l'achevé d'imprimer :

**¶ Acta et gesta sacrosancti concilii Constantiensis
prelia in preclarissima parisiensi urbe p. folertissimi et
viri Johannis cu cognomēto le petit vntueritatis parisi
librarium. Anno domini millesimo quingentesimo
sexto die vero xlii. mensis maii.**

Nous avons vu un Aulu-Gelle, daté du 22 mars 1508 (v. st.), à la fin duquel il est dit que l'édition a été imprimée en Beauregard, pour Jean Petit, imprimeur très correct (*in Bellouisu pro Johanne Petit fidelissimo impressore exarati*) :

**Aulu Gellii viri quidem non minus in latina q̄
græca lingua disertū Notitum Atticarum cōs
mētarii ad vnguem leuigati in Bellouisu pro
Iohanne Petit fidelissimo Impressore Exarati
Fœliciter expliciunt. Anno domini. M. cccc.
viit. Die. xxii. Mensis Martii.**

Les caractères, qui sont les types romains de Georges Wolff et Thielman Kerver (voir alphabet, p. 101), sont identiques à ceux dont Jean Antoine

¹ Ce colophon est ainsi rédigé : *Libri duo de gestis cum diligentia a Guidone Mercatore ac Johanne Parve gloriosissimi Caroli, Francorum regis octavi, a clarissimo in Bellouisu impressi. Parisiis, ante a natali Christiana poeta Fausto Andrelini Foroliviensi compositi et summa M. cccc. lxx. xvi. pridie kal. septembris.*

de Venise (*Jouannes Antouius Venetus*), établi à Paris dans les premières années du xvi^e siècle, s'est servi à la fin des *Bucolica Fausti* qu'il a imprimées (*impressoria arte sua*) pour Jean Petit et dont, selon toute probabilité, une fonte appartenait à ce dernier, qui l'avait déposée dans l'atelier Jean Antoine.

On trouve ensuite Jean Petit en 1510-1511 dans l'imprimerie de Henri Estienne, premier du nom; et, bien que tous deux soient qualifiés d'associés en art typographique (*in chalcotypa arte socii*)¹, Jean Petit était tout simplement commanditaire ou copropriétaire d'un matériel avec lequel, à l'exemple de Vérard et de Vostre, il faisait travailler pour son compte des imprimeurs de métier. En conséquence, nous ne le plaçons pas parmi les imprimeurs.

C'est à partir de 1496 que Jean Petit déploya son activité. Les éditions qu'il a publiées sont innombrables. Il a fait travailler simultanément plusieurs imprimeurs : Jean Morand, Guy Marchant, Pierre Le Dru, Pierre Le Caron, André Bocart, Le Petit Laurens, Jean Lambert, Félix Baligault, Antoine Denidel, Georges Wolff et Thielman Kerver, Gaspard Philippe, Nicolas Des Prez et d'autres encore. Il a fait imprimer des livres latins de toutes sortes, des classiques, des ouvrages de théologie et de philosophie scolastique, des poèmes, des grammaires, des dictionnaires, etc. Il a publié des livres français, tels que *Le Songe du Vergier*, *Le Mystère de la Passion*, *Le Roman de la Rose*, *Le Calendrier des Bergères*, *Le Vergier d'honneur*, un *Contumier d'Anjou et du Maine*, etc. On cite encore une édition du roman de *Mélusine*, avec figures sur bois, que Pierre Le Caron aurait imprimée pour Jean Petit, et des *Heures à l'usage du Mans*, achevées le 29 mai 1500 par Thielman Kerver et dont les frais furent partagés avec Pierre Cochery, libraire au Mans.

À partir de 1500, les affaires de Jean Petit augmentent. C'est surtout au xvi^e siècle qu'il a le plus produit; mais nous n'avons pas à le suivre jusque-là. André Bocard, l'un de ses imprimeurs, l'appelle «le meilleur des libraires» (*bibliopolarum optimus*). «L'on peut dire de luy qu'il a esté celuy de son temps qui a le plus fait imprimer, puisqu'il entretenoit les presses de plus de quinze imprimeurs².» Un autre historien de l'imprimerie, Lotin, porte ce nombre

¹ Cette mention est rédigée en ces termes à la fin d'un recueil petit in-folio de divers ouvrages de philosophie et de mathématiques, par Charles de Bouvelles, publiés aux frais de François d'Halluin, évêque d'Amiens : *Editum est universum hec volumine Ambianis in edibus reverendi in Christo patris Fran-*

cisci de Halluin, ejusdem beati pontificis, et emissum ex officina Hervei Stephani, impensis ejusdem et Johannis Parvi in chalcotypo arte sociorum. Anno Christi Solvatoris octavium 1510, primo col. februarii, Parisiis.

² *Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie*, par JEAN DE LA CAILLE, p. 72; ouvrage cité.

à vingt. Un arrêt du Parlement de Rouen va plus loin encore en déclarant que Jean Petit vendait « plus de livres que mille libraires ensemble ». Il y a exagération évidente; mais le fait n'en reste pas moins acquis que Petit est l'éditeur parisien qui contribua le plus à la propagation du livre imprimé. Il apportait tous ses soins aux éditions qu'il mettait en vente et dont il surveillait les détails lui-même, autant que possible, ou qu'il confiait à des amis dévoués qui en revisaient les textes¹.

Jean Petit était fils d'Oudin Petit, boucher de la rue Saint-Jacques. Son grand-père Jean, également maître boucher, avait été titulaire de l'étal de Saint-Benoît². Guillaume Budée le croyait parent de Guillaume Parvi ou Petit, né à Montivilliers en Normandie, évêque de Troyes, puis de Senlis, qui devint confesseur de Louis XII et de François I^{er}. Bien qu'à l'époque où Budée donnait ce renseignement à Érasme³, Jean Petit eût des rapports constants avec différents typographes de Rouen, où il fit imprimer quelques-unes de ses éditions, et qu'il fût allié à des familles normandes, rien ne vient à l'appui de cette assertion.

Jean Petit, libraire de l'Université de Paris (*libriopolo almae Universitatis Parisiensis*), comme il se qualifie sur ses publications, a d'abord demeuré rue Saint-Jacques, à l'enseigne du *Lion d'Argent* (*in vico Sancti Jacobi, domo Leonis imagine insigni*).

Un grand nombre de livres édités par Jean Petit étant sans date, on pourra les classer dans un certain ordre en examinant ses différentes marques, dont nous allons indiquer la succession.

On ne s'est pas encore assez attaché, selon nous, à ces petits détails de variations du dessin de marques en apparence semblables, mais qui présentent des différences appréciables constituant, à défaut d'autres indices, autant de points de repère pour établir la chronologie des produits d'un atelier.

La première marque de Petit représente un lion et un léopard soutenant

¹ Ce désir de bien faire est mis en évidence dans un avis de Josse Bade aux étudiants, placé en tête d'une édition des *Præcepta elegantie* d'Agostino Dati, et dont voici un extrait : *Adolescentes cystini, bibliopodam vestram Joannem Parvum, « Leonis argentei » habitantem, ceditis et amatis. Is etenim quantum maxima potest curavatione studijs atque eruditione vestris consultit et quod suis oculis videre non potest (si quidem non omnia possimus omnes) amiserim perspexit. . .*

² Voir *Quelques documents sur les PETIT, libraires parisiens, et leur famille*, par Ph. RENOUARD; Paris, 1896, in-8° (tirage à part de la *Sivitiè de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*).

³ Voir la lettre de Budée à Érasme, en date du 15 février 1516, citée dans une note de La Monnoye insérée dans les *Bibliothèques de LA GROSSE DU MAINE et DU VERDIER*, édition in-4° publiée par Rignoley de Juvigny; t. I^{er}, p. 112; ouvrage cité.

de leurs pattes un cartouche, suspendu par une courroie au tronc d'un arbre, avec les initiales IP au milieu, retenues par une cordelière; au bas, son nom en toutes lettres : Jehan Petit. Cette marque parut pour la première fois, à notre connaissance, le 27 août 1495, sur le titre de *Isidorus de summo bono*, imprimé pour le compte de Jean Petit par maître Étienne Jehannot. On la trouve quelquefois tirée en rouge, comme dans le commentaire de Guy Jouveau sur les *Elegantia linguæ latinæ*, de Laurent Valla, imprimées le 8 octobre 1497 par Antoine Denidel. (Voir p. 266.)



Petit modifia l'inscription du bas en remplaçant les majuscules romaines de son nom par des lettres gothiques et en ajoutant au milieu une petite fleur, dans l'espace laissé libre entre son prénom et son nom.

Ce changement dans la planche primitive se voit sur le titre des *Epistolæ et Orationes*, de François Phileppe, sorties le 30 avril 1498 des presses de Félix Baligault, imprimeur rue des Sept-Voies, en face du collège de Reims.

On trouve la même marque sur le *Liber Eneidos Virgilii*, sorti de l'atelier de Pierre Level (voir t. I^{er}, p. 449) et daté du 23 mai 1498. La marque de Jean Petit, avec l'inscription gothique, est reproduite dans le *Catalogue des Incunables de la Bibliothèque de Versailles*, rédigé par M^{lle} Pellechet (p. 113).

Une autre marque semblable, moins grande (43 millimètres de hauteur sur 30 de largeur), se voit sur les livres de petit format édités par Jean Petit. Elle est reproduite par Silvestre (*Marques typographiques*, n° 1008).

Jean Petit a fait graver à nouveau sa première marque qu'il a remplacée par une autre un peu plus ouvragée, sur fond criblé, avec des oiseaux dans l'arbre et de petits génies folâtrant dans les crins du haut :



Lorsqu'il alla s'établir de l'autre côté de la rue Saint-Jacques, presque en face du *Lion d'Argent*, dans une maison plus vaste, à l'enseigne de *la Fleur de Lis d'or*, Jean Petit changea encore le dessin de sa marque :



Le lion et le léopard furent remplacés par deux lions soutenant un écusson aux initiales de l'imprimeur, avec la fleur de lis de la nouvelle enseigne

au milieu. La même marque, beaucoup plus haute (110 millimètres de hauteur sur 59 de largeur), a été employée pour les volumes de grand format; on en trouvera la reproduction dans le recueil de Silvestre, déjà cité (n° 1009). On n'a pas encore déterminé l'époque de ce changement; c'est exactement le 14 avril (veille des ides d'avril) 1500 (v. st.) que Jean Petit a mis pour la première fois l'adresse de *la Fleur de Lis d'or* sur le titre des livres qu'il a édités¹.

Quatre jours auparavant, le 10 avril, Petit avait mis en vente, au *Lion d'Argent*, un ouvrage de Béroalde (*Philippi Beroaldi Libellus de optimo statu*) que Thielman Kerver venait de terminer pour le compte de l'éditeur².

On retrouve cependant encore l'ancienne marque, avec le nom de Jean Petit en lettres gothiques, sur le *Speculum Christianorum* imprimé en 1502 par Pierre Ledru; ce qui semblerait indiquer que Jean Petit n'avait pas tout à fait quitté la maison du *Lion d'Argent*.

Petit a quelquefois partagé ses éditions avec des confrères parisiens, parmi lesquels nous mentionnerons Durand Gerlier, Denis Roce, Jean Richard, Hans de Coblenz et autres, ainsi qu'avec des libraires de province, tels que Jean Alexandre, d'Angers; Pierre Cochery, du Mans; Jacques Le Forestier, de Rouen; Jean Dyamantier et Jacques Huguetan, de Lyon. Jean Petit, qui a latinisé son nom en celui de *Petrus* ou *Pusillus*, eut de sa première femme, Marguerite Guymier, fille de libraire, un fils du même prénom que lui, avec lequel on l'a souvent confondu et qui continua son commerce d'éditeur. Sa seconde femme, Guillemette de la Vigne, lui donna un autre fils du prénom de Oudin, que portait le grand-père. Oudin Petit exerça à partir de 1541.

Pour plus de détails sur les Petit et leur famille, nous renvoyons à la notice déjà citée de M. Ph. Renouard.

Jean RICHART ou RICHARD est un éditeur parisien peu connu; La Caille en a fait par erreur un imprimeur. Nous avons trouvé son nom, pour la

¹ Le titre en est ainsi donné par Panzer (*Annales typographici*, t. II, p. 335, n° 610): *Mensa philosophica edente Theobaldo Angulberto Hyberniæ. artium et medicinæ doctore. Vermandantur Parisius a Johanne Petit sub intersignio Lillii aurei. Parisii impressum anno ab orbe redempto quingentesimo supra millesimo, pridie idus aprilis.*

² Le bibliographe Panzer cite également cet ouvrage de Béroalde, et il en reproduit ainsi le libellé final: *Impressum Parvsiis quarto idus aprilis, anno millesimo quingentesimo, per Thielman. Kerver pro Johanne Parvo qui id vendit in Leone argenteo vici Sancti Jacobi* (PANZER, *Annales typographici*, t. IV, p. 400, n° 616).

première fois, le 7 novembre 1497, à la fin d'une édition du Commentaire de Duns Scot sur le quatrième livre des Sentences (*Aurea Joannis Duns Scoti in quartum Sententiarum Expositio*), imprimée par André Bocard à frais communs avec les libraires Jean Petit et Durand Gerlier, bourgeois de Paris (*impensis Johannis Richart, Johannis Petit et Durandi Gerlerii, Parisiensium civium*).

Félix Baligault a imprimé pour Richard, en 1498, le *Sophologium* de Jacques Legrand et le Commentaire de Nicolas de Orbellis, de l'ordre des Frères Mineurs, sur les livres des Sentences (*Expositio in Sententiarum libros*).

En 1499, Richard s'adresse à Pierre Levet pour l'impression des *Regulae Cancellarie Apostolicæ* et l'*Arbor actionum* du jurisconsulte Adam Denise.

En 1500, il s'associe avec Philippe Pigouchet, Jean Petit, Durand Gerlier, libraires de Paris, et Jacques Huguetan, libraire de Lyon, pour publier le recueil des Sermons d'Olivier Maillard, qui furent imprimés à frais communs par Pigouchet (*Impressi Parisius per Philippum Piganchet impensis ejus ac Johannis Petit, Johannis Richart, Durandi Gerlerii, Parisiensium librariorum, et Jacobi Huguetan, Lugdunensis, in hujusce impressione sociorum*). Voici la première marque de Jean Richard que Silvestre n'a pas reproduite :



Il ne faut pas confondre Jean Richard avec un autre éditeur du même nom qui exerçait à Rouen. Jean Richard de Paris donne son adresse rue

Saint-Jacques, à l'Image Notre-Dame, près de Saint-Benoît (*ad intersignium Beate Marie Virginis prope Sanctum Benedictum*). Il y avait deux maisons à l'Image Notre-Dame, aux environs de Saint-Benoît, toutes les deux de l'autre côté de la rue; l'une, qui s'appelait aussi la maison de la Belle Image, pour la distinguer de l'autre, était en face de l'Image Sainte-Borbe; l'autre, en remontant, se trouvait presque en face de l'église, à côté de l'Image Saint-Nicolas. C'est plutôt là que devait se trouver la librairie de Jean Richard. Nous croyons que ce dernier a demeuré d'abord à la Corne de Cref, dont il avait pris l'enseigne, comme semble l'indiquer le dessin de sa première marque que nous venons de reproduire à la page précédente.

Autour de cette marque on lit la devise : *Sit nomen Domini benedictum*, analogue à celle des de Marnef de la maison du Pétion. La devise est supprimée dans la seconde marque. Cette dernière, plus artistement dessinée et gravée, est sur fond criblé. Elle représente un arbre autour duquel s'enroule un cep de vigne chargé de raisins. Deux léopards, debout sur leurs pattes de derrière, soutiennent un écusson aux initiales de Jean Richard et accroché au tronc d'un arbre. Sur deux banderoles déployées au-dessus de la tête des animaux, on lit le nom de Jehan Richard. C'est cette marque, qui se trouve à la fin du livre de Nicolas de Orbellis, imprimé par Baligault en 1498, que nous avons déjà reproduite (p. 207); elle se voit aussi, sans le cadre d'entourage de grotesques, sur le titre de l'*Arbor actianum* d'Adam Denise, imprimé pour Jean Richard par Pierre Levet, en 1499.

HANS DE COBLENTZ, appelé aussi JEHAN DE COWLANCE (*Johannes de Coblenz, Janus Couffneutims*), était originaire de Coblenz sur le Rhin. Il a édité, à frais communs avec Pierre Levet, imprimeur, et Michel Marin, libraire, le *Destructivum vivorum* d'Alexandre Le Charpentier. Ce volume, de format in-folio à deux colonnes, porte la date du 11 avril (3 des ides d'avril) 1497. La Caille, qui le premier signale ce livre, a mal lu le dernier chiffre et a pris le 7 pour un 5, ainsi que nous l'avons constaté. Les bibliographies qui ont copié La Caille n'ont pas relevé cette erreur matérielle.

Le 31 août (veille des calendes de septembre) de la même année, Hans publie l'Histoire ecclésiastique d'Ensché, en latin, revue par Geoffroi Boussart. Cette édition est imprimée par Levet, aux frais seuls de Hans de Coblenz (*expensis Johannis de Coblenz*).

Jean de Coblenz se sert des presses de Kerver, en 1499, pour faire imprimer successivement et de compte à demi avec Jean Petit, le 4 septembre (*pridie nonas septembris*), le poème latin du Mantouan sur les Calamités du temps (*De Calamitatibus temporum*), et, le 15 octobre (*idus octobris*), la *Parthenice Mariana* avec la *Partheuce Catharinaria* du même. Il est dit, à la fin de ce dernier poème, qu'il a été imprimé, de même que les précédents, par l'art et l'industrie de Thielman Kerver, Allemand, aux frais d'honnêtes libraires parisiens, Jean de Coblenz et Jean Petit (*Impressum est autem hoc opus sicut et precedentia arte atque industria Thielmanni Kerver Tentonis, expensis vera proborum bibliopolarum Parisiensium Joannis Confluentini et Joannis Pisilli, id est ut vulgatus dicam : Pour M. Hanse de Coblenz, demourant en la rue de la Harpe, à l'Asne rayé, et Jehan Petit, en la rue Saint-Jaques, au Liou d'Argent, à Paris*).

Le 23 janvier 1500 (10 des calendes de février, v. st.), Kerver imprime, pour maître Hans et pour Jean Petit, une édition de l'Énéide de Virgile en latin, avec commentaires. Kerver, qui ne se pique pas de modestie, se proclame le plus habile des typographes, et revendique Coblenz comme étant son lieu de naissance (*Compressit peritissimus calenographorum Thielmannus Kerver Confluentinus*). Voici la marque de maître Hans :



Cette marque se compose de deux cercles ou anneaux accouplés, soutenus d'un côté par un aigle, de l'autre par un levrier.

Dans le cercle du haut, on voit trois écussons posés en cœur : le premier

est aux armes de France, le second est mi-partie France et Bretagne; le troisième, en pointe, porte les armes de l'Université de Paris. Les lettres initiales I D C, retenues par des lacs, sont placées dans le second cercle autour d'un écusson. *L'Asne rayé*¹ de l'enseigne se voit au-dessous. Au bas, en exergue, on lit le nom de Hans de Coblentz francisé en celui de Jehan de Cowlance.

Hans de Coblentz, dont nous ne connaissons pas le véritable nom de famille, exerça le métier d'éditeur jusque dans le premier quart du xv^e siècle. En 1504, nous le voyons en relations avec l'imprimeur Wolfgang Hopyl et publier, à frais communs avec ce dernier, les *Constitutiones Ecclesie Anglicane*. Plus tard, en 1509, Hans s'adresse à Josse Bade, qui lui imprime le traité de Cicéron : *De Fato*. En 1522, Josse Bade imprimait encore pour Hans de Coblentz et pour Jean Petit une édition in-folio de Grégoire de Tours, suivie de la Chronique d'Adon de Vienne. La marque de Coblentz se voit encore sur d'autres livres.

Il ne faut pas confondre Jean de Cowlance avec Jean de Coulonce, qui a publié un livre d'heures en 1492 (voir p. 305-307), et qui devint ensuite imprimeur. Jean de Coulonce tenait boutique sur le pont Notre-Dame, à l'enseigne des *Chantres*; Hans de Coblentz, dit *Jehan de Coulance*, demeurait à *l'Asne rayé*, maison formant encoignure rue de la Harpe², dans la partie comprise entre la rue de la Vieille-Bouclerie et le pont Saint-Michel (*inter vicum Cithare et pontem Sancti Michaelis*, in « *Asino diverse colore* », *siglifier* au Lasne rayé), comme on en trouve l'indication à la fin de ses éditions.

François REGNAULT peut prendre place parmi les éditeurs parisiens de la fin du xv^e siècle. Presque tous les livres qu'il a publiés sont sans date. Lotin, qui le confond avec Pierre Regnault, libraire de l'Université de Caen, le fait commencer en 1481, d'autres en 1492, d'après une date qu'on lit à la fin des *Passages d'outre mer*. Cette date se rapporte à la prise de Grenade par Ferdinand le Catholique, dernier événement relaté dans l'ouvrage de Sébastien

¹ On venait de montrer, à la foire Saint-Germain, un zibere, le premier qu'on eût amené en France, et le succès de *l'Asne rayé*, comme on appelle alors ce quadrupède, avait été considérable.

² Maison de *l'Asne rayé*, censive de l'Évêché (1489); paroisse Saint-Séverin; rue de la Vieille-Bouclerie ou de *l'Abreuvoir Mascou*; côté oriental

(du nord au sud) « tenant, dit un titre daté de 1511, à Jehan Carlier et aboutissant à *l'Ynoge Saint Eustace* », hôtel considérable, touchant par les murs du finil à cinq immeubles de la rue de la Petite-Bouclerie. (*Topographie historique du vieux Paris*; région centrale de l'Université, p. 16; ouvrage cité.)

Mamerot, et ne s'applique pas à l'impression du livre, comme l'a fait remarquer Brunet (*Manuel du Libraire*, t. IV, col. 415). Brunet dit ne pas avoir trouvé le nom de Regnault avant 1500; mais, «comme on a de lui une édition de *L'Ordinaire des Chrestiens*, sans date, imprimée par le Petit Laurens, et que ce dernier était déjà établi en 1491, il n'est pas impossible qu'il fût déjà dans le commerce de la librairie au xv^e siècle».

Nous ne pensons pas, néanmoins, qu'on puisse faire remonter l'exercice de François Regnault à Paris au delà de 1497 ou 1498. La maison de *l'Image Saint-Claude*, où il donne son adresse, rue Saint-Jacques, était occupée précédemment par l'éditeur Claude Jaumar (voir p. 529), qui s'établit ensuite à *l'Écu de France*, près de Saint-Benoît. Les illustrations de *L'Ordinaire des Chrestiens* proviennent en partie de l'ancien matériel de Guillaume Le Rouge, encore imprimeur à Troyes en 1493; le Petit Laurens n'a dû entrer en possession de ces planches qu'après que Le Rouge eût définitivement cessé d'imprimer. Enfin nous avons la preuve certaine que François Regnault était libraire à Londres en 1496 et qu'il vint d'Angleterre, un peu plus tard, s'établir à Paris¹.

Outre *L'Ordinaire des Chrestiens*, illustré de gravures sur bois assez remarquables dont nous avons donné des spécimens (voir p. 117-123), François Regnault a fait imprimer, par le Petit Laurens, *Les Ditz moraux des Philosophes*, de Guillaume de Tiganville. Nous connaissons de lui un petit livre illustré fort curieux, avec figures sur bois presque à chaque page, contenant les images des saints et des saintes honorés dans le diocèse de Paris, tels que sainte Geneviève, saint Roch, saint Julien et autres, accompagné d'oraisons ou prières particulières. Nous donnons ci-contre des spécimens de quelques-unes de ces gravures².

Il n'y a pas de nom d'imprimeur, mais les caractères sont les mêmes que ceux employés par Jean Tréperel et Michel Le Noir à la fin du xv^e siècle. (Voir alphabet, p. 161.)

¹ C'est à M. E. Gordon Duff, un des bibliographes les plus éminents de l'Angleterre, que nous devons ce renseignement tiré des *Papiers d'État* de Henri VIII (t. XI, n^o 1428). Dans une lettre adressée en 1536 à Mylord Cromwell, François Regnault, libraire juré de l'Université de Paris, rappelle qu'il était établi à Londres quarante ans

auparavant, et que, d'Angleterre, il est venu s'établir à Paris.

² Ce livre n'existe dans aucune de nos bibliothèques publiques. Le seul exemplaire que nous en connaissons, ainsi qu'un autre livre du même cité plus loin, appartient à M. J. Masson, bibliophile à Amiens.

ORAISONS DE PLUSIEURS SAINTS ET SAINTES

FRANÇOIS REGNAULT, ÉDITEUR

Senfuyent oraisons de plusieurs
sainctes gl'aintes qui iefuchyrist aymerēt
de penſees non ſainctes



Oraison du benoist et glorieux ſaint roch
en ſamo: de dieu fut pl⁹ferme qūg roch.



Oraison de la douce & hāble pucelle:
ſainte genevieve q fut de dieu ancelle.



Oraison de ſainte agathe la pucelle:
E pouſe du benoist iefuchyrist et ancelle.



La dernière page contient une marque de François Regnault qui n'est pas mentionnée par Silvestre et qui est reproduite ici pour la première fois :

**Cy finisset plusieurs deuotes oratïōs
Dont les saints & saines requere deuōs**



Elle représente un triton casqué et cuirassé, dans l'eau à mi-corps, tenant une épée d'un geste de commandement. C'est un rébus : *Règne eau*. L'écusson du triton porte une couronne sur un arbre; c'est encore un rébus : *Règne haut*. Le nom, François Regnault, est inscrit sur une banderole, afin qu'on ne se méprenne pas sur cette allégorie. Regnault employa ensuite pour marque un berger et une bergère soutenant un écusson à son chiffre, avec la devise : *En Dieu est mon espérance*. (Voir SILVESTRE, *Marques typographiques*, n° 369.) Les mêmes figures, avec d'autres du même style, reparaissent dans un livret sans date intitulé : *La Nativité et Passion de Jésus au long hystorie*. On y voit aussi, à la fin, la marque en rébus ci-dessus représentée.

Les principales publications de François Regnault s'échelonnent dans le courant du xvi^e siècle. Nous n'avons pas à nous en occuper ici.

François Regnault demeurait rue Saint-Jacques, à *l'Image Saint-Claude*, presque en face de la chapelle Saint-Yves, près du couvent des Mathurins (*ad intersignium Divi Claudii e regione Sancti Ivois vici Sancti Jacobi, juxta Mathurinos*). C'était la troisième maison après la rue du Foin, en vue de Saint-Yves. Une seule maison, celle de *l'Ange*, la séparait du *Pélican*, occupé par la librairie des frères de Marnel.

Gillet REMACLE, originaire du pays de Liège, est un éditeur parisien. Il a publié plusieurs livres d'heures qu'il a fait imprimer par Thielman Kerver. Il paraît avoir repris la boutique de librairie de ce dernier, sur le pont Saint-Michel, à l'enseigne de *la Licorne* (voir p. 278), peu de temps avant la chute du pont. Les *Heures à l'usage de Rome, imprimées par Thielman Kerver pour Gillet Remacle, Liegeois*, et datées du 16 septembre 1499, dont nous avons donné des spécimens (voir p. 280-282), sont le livre le plus ancien que nous ayons trouvé à son nom. Les autres qu'il a publiés, et qui sont tous sortis des presses de Kerver, s'échelonnent de 1500 (v. st.) à 1505. On en trouvera la liste dans le *Manuel du Libraire* de Brunet (t. V, col. 1617-1620).

Gilles DE GOURMONT a fait imprimer par Félix Baligault, le 30 octobre 1499, un ouvrage de philosophie scolastique d'Andrea Limos, professeur à Valence d'Espagne, intitulé : *Dubia in insolubilibus*. Gilles de Gourmont était frère de Robert Gourmont, qui venait de s'établir imprimeur au collège de Trignet en société avec Antoine Denidel. (Voir p. 265-266.)

Plusieurs petits poèmes de Fausto Andrelini et d'autres pièces du temps portent la marque de Gilles de Gourmont, reproduite ici :



Ces impressions ne sont pas datées. Gilles de Gourmont s'établit ensuite typographe. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir exécuté, en 1507, les premiers livres imprimés en grec à Paris. L'année suivante, il employait des caractères hébraïques.

Guillaume EUSTACE, libraire et relieur du Roi, paraît avoir succédé dans cet office à l'imprimeur Pierre Le Rouge. Les bibliographies font remonter son exercice à 1493; mais il y a erreur évidente, selon nous, et en voici la raison : Panzer, que tout le monde a copié sans contrôle, a décrit, dans ses *Annales typographici*, un exemplaire des *Grandes Chroniques de France* en trois volumes, imprimé par Jean Mautand ou Morand pour Vérard, en 1493, dont le premier volume était au nom de Guillaume Eustace. Ce tome sans date n'appartient pas à l'édition, mais à une autre publiée en 1514 par le même libraire, et dont le dernier volume seul est daté¹. L'adresse de la *rue Neuve Notre Dame, à l'enseigne de l'« Agnus Dei »*, que l'on trouve à la fin, est la troisième demeure de Guillaume Eustace, ainsi qu'on le verra ci-après.

Ce n'est donc pas en 1493, mais tout au plus en 1497 qu'on pourrait essayer de faire remonter l'exercice de Guillaume Eustace, d'après des *Heures à l'usage de Rome*, dont le calendrier, dressé pour vingt-quatre ans, va de 1497 à 1520. « Si, comme le fait observer Brunet, ces Heures ont paru pendant la première année de l'almanach (1497), ce sont les plus anciennes où le nom d'Eustace figure². » Le colophon est ainsi libellé : *Ces présentes Heures à l'usage de Rome furent achevées le xxiii jour de novembre par Thielman Kerver pour Guillaume Eustace, tenant la boutique dedens la grant salle du Palais, du costé de la chapelle de Messieurs les Prévôts, on sur les grans degrez du costé de la Conciergerie, à l'« Ymage Saint Jehan l'Évangéliste »*. Une date beaucoup plus certaine est celle du 20 juin 1500, qu'on lit sur des *Heures à l'usage de Paris*, imprimées par Kerver pour Guillaume Eustace, à la même adresse, « dedens la grant salle du Palais, sur les grans degrez du costé de la Conciergerie ». (Voir fac-similé, p. 278.) Sur le titre, on voit la marque de Guillaume Eustace, que Germain Hardouin s'est ensuite appropriée en enlevant le nom d'Eustace pour n'y laisser subsister que l'initiale G du prénom de ce dernier, qui était la même que pour le sien. (Voir SILVESTRE, *Marques typographiques*, n° 57.)

Guillaume Eustace s'est établi ensuite dans la Cité, rue de la Juiverie, à l'enseigne des *Deux Sagittaires*, tout en conservant « son ouvroir » au troisième pilier de la « Grant Salle » du Palais (*in vico Judaico, sub signa Dnorum Sagittariorum, aut in Palatio regio, sub tertia pilari*). C'est vers 1514 seulement qu'il se transporta rue Neuve-Notre-Dame, à l'enseigne de l'*Agnus Dei*.

¹ Pour la description exacte de cette édition, voir BRUNET, *Manuel du Libraire*, t. I^{er}, col. 1860.

² Les Heures d'Eustace sont décrites par BRUNET, *Manuel du Libraire*, t. V, col. 1643-1644.

Les principales publications de Guillaume Eustace consistent en livres d'heures. On en trouvera la liste dans le *Manuel du Libraire* de Brunet (t. IV, col. 1644-1648). Il a fait imprimer d'autres ouvrages; mais comme il appartient plutôt au xvi^e siècle, nous n'entrerons pas dans de plus amples détails. Les imprimeurs qui ont travaillé pour lui sont : Thielman Kerver, Philippe Pigouchet, Jean de La Roche, Gilles ou Gillet Couteau, Nicolas Higmau et Raoul Cousturier. Guillaume Eustace se maria deux fois. Sa première femme se nommait Guillemette Duché; sa seconde, Marguerite Chailou.

Nous mentionnerons encore, pour mémoire, de petits éditeurs qui ne sont connus que par un seul livre imprimé à leur nom. Les voici dans leur ordre :

Nicolas CHEVALIER (*Nicolaus Militis*) a fait imprimer par Pierre Levet, en 1491, l'Exposition sur la règle de saint Benoît (*Expositio super regulam beatissimi Patris Benedicti*), par le cardinal Torquemada. (Voir fac-similé, t. I^{er}, p. 445.) Il demeurait devant le Palais, à l'enseigne du *Chapeau Rouge* (*ante Palatium Regium, ad intersignum Pillei rubei*).

Robin CHALOT, mentionné plus haut (p. 307), a publié des *Heures à l'usage de Rome* le 2 juillet 1492. Son adresse était rue Neuve-Notre-Dame, à l'enseigne de *Saint-Yves*, « près la grant église ». Il a continué à exercer jusqu'en 1522 environ, et figure le 27 octobre 1521 comme témoin d'une donation de 500 écus d'or à l'église Sainte-Geneviève-des-Ardents, faite par Geneviève Le Pelletier, veuve et exécutrice testamentaire de Simon Vostre. Dans cet acte, il est qualifié de « marchand et libraire juré en l'Université de Paris ».

Jean DE COULONCE a publié, la même année et le même jour, des *Heures* que nous avons mentionnées plus haut (p. 305-307), qui ne sont peut-être qu'un tirage de l'édition ci-dessus à son nom. Il se fit ensuite imprimeur, et, de 1503 à 1504, sont sortis de ses presses un *Coutumier de Normandie* et cinq livres d'heures qui ne sont connus qu'à l'état de fragments. Jean de Coulonce

¹ « Robin Chalot, marchand libraire, demourant à Paris » est mis en possession et saisine « d'une maison, court et appartenances assise à Auteuil devant le puy commun » qu'il achète pour le

« prix et somme de vingt livres tournois... Le penultième jour de mars l'an mil v cens xvi ». (Archives nationales. *Ensisainements de Sainte-Geneviève*, S 1650, fol. 8 r^o.)

a d'abord tenu boutique sur le pont Notre-Dame, à l'enseigne des *Chantres*; il est allé ensuite s'établir rue Saint-Jacques, où il transféra la même enseigne des *Chantres*. Sa marque parlante est un écusson portant trois pigeons (ou « coulons »), placé devant un palmier et soutenu par deux cerfs ailés.

TOUSSAINT DE MONTJAY ou DE MONTJAY a fait imprimer à son compte, par Philippe Pigouchet, des *Heures à l'usage de Lion*, dont nous avons donné des spécimens (p. 22-24). Ce livre a été achevé le 30 juillet 1495. Toussaint de Montjay donne son adresse rue de la Harpe, près de Saint-Côme.

Michel MORIN a publié en 1497, en société avec Pierre Levet, imprimeur, et Hans de Coblenz, le *Destructorium vitiorum*. Son adresse n'est pas indiquée.

Jean NICOLAS, de compte à demi avec Jean Richart, a fait imprimer, par Nicole de La Barre, le *Tractatus metricus juris canonici*, d'Ambroise de Woestine, qui a paru le 10 avril 1500 (v. st.).

Tout compte fait, une vingtaine d'éditeurs alimentaient les presses des imprimeurs parisiens, quand ceux-ci n'imprimaient pas pour leur compte personnel les livres qu'ils débitaient eux-mêmes à leurs « ouvroirs » ou qu'ils faisaient vendre par des intermédiaires¹. Quelques libraires de province et de l'étranger avaient aussi recours aux typographes parisiens. Les étrangers s'adressaient de préférence à Paris pour y faire imprimer, avec tout le luxe et la correction désirables, dans des conditions avantageuses, les bréviaires, les missels et les livres d'heures de leurs diocèses.

¹ Outre les libraires jurés de l'Université, il y avait une autre catégorie de libraires et vendeurs de livres. C'est ainsi que nous avons relevé, en 1488, dans le registre d'érou du Châtelet (Archives nationales, Y₃ 266), les noms de : « Jehan Favereau, libraire, demourant et logé à la Pomme

Rouge, en la rue Saint Jaques » (fol. 123 r^o); de « Jehan Collet, libraire, demourant en la rue Saint Jaques » (fol. 154 v^o), et de « Guillaume Bigneault, vendeur de livres de impression, demourant à la place Maubert » (fol. 86 v^o). Ce dernier se fit ensuite imprimeur. (Voir p. 304-305.)

LISTE CHRONOLOGIQUE DES IMPRIMEURS PARISIENS

(1470-1500)

Nous donnons ci-après les noms des imprimeurs qui ont exercé leur art à Paris, depuis l'introduction de la typographie dans cette ville, en 1470, jusques et y compris l'année 1500. Nous indiquons leurs dementes ainsi que les différentes enseignes qu'ils avaient adoptées pour leurs maisons.

Les noms de quelques correcteurs et d'ouvriers qui ont travaillé dans les ateliers parisiens figurent aussi sur cette liste.

Toutefois il est à remarquer que les imprimeurs du xv^e siècle n'avaient pas, comme de nos jours, de correcteurs attitrés faisant partie du personnel de leurs ateliers.

Lettrés pour la plupart, les premiers typographes corrigeaient eux-mêmes leurs épreuves ou se faisaient aider dans cette besogne par des amis, des étudiants, des docteurs de Sorbonne, voire même par des professeurs renommés, qui prenaient intérêt à la diffusion de la science et de l'instruction par le livre imprimé.

C'est ainsi que l'on verra Jean de La Pierre, ancien recteur de l'Université, Guillaume Tardif, célèbre professeur au Collège de Navarre, Pierre Le Secourable, principal du Collège d'Harcourt, et d'autres, prêter leur concours aux imprimeurs parisiens.

Ce n'est que plus tard, lorsque l'imprimé détrôna tout à fait le manuscrit, qu'on livra à la presse toutes sortes d'ouvrages bons ou mauvais, et que les travaux pour les éditeurs affluant de plus en plus, l'emploi spécial de correcteur d'imprimerie devint nécessaire; néanmoins on avait encore souvent recours à des professeurs et à des savants, lorsqu'il s'agissait de préparer, de revoir ou de corriger les textes les plus importants.

Dans cette nomenclature, nous avons fait précéder d'un astérisque(*) les noms des imprimeurs qui ont prolongé leur exercice après 1500.

1. Atelier de la Sorbonne. — Michel FRIBURGER de Colmar, Ulrich GERING de Constance et Martin CRANTZ de Stein, imprimeurs associés. — Johann HEYNLIN de Stein, dit Jean DE LA PIERRE, correcteur. — Erhard WINDSBERG, correcteur¹. — LÉONARD, correcteur². — 1470-1472.
2. Atelier du *Soleil d'Or* de la rue Saint-Jacques. — FRIBURGER, GERING et CRANTZ, imprimeurs associés jusqu'en 1477. — GERING seul, en 1478 et 1479. — GERING et Guillaume MAYNIAL³ associés en 1480. — GERING seul, de 1481 à 1483. — 1473-1483.

¹ Chevillier, bibliothécaire de Sorbonne, dans son *Origine de l'imprimerie de Paris*, p. 152, conjecture qu'Erhard était alors étudiant en médecine, d'après une lettre de 1486, adressée de Saxe à Jean Renclin, dans laquelle il lui annonce qu'il est docteur en médecine. On peut donc être certain que, s'il exerça la médecine une dizaine d'années après, il n'avait pas été reçu dans cette faculté à Paris, car son nom ne figure pas dans le registre des étudiants de la bibliothèque de l'École de médecine. Depuis que nous avons rédigé le passage qui le concerne, nous avons trouvé les grades universitaires d'Erhard dans les registres de l'ancienne Sorbonne. Il était du diocèse de Bâle, et fut reçu bachelier en 1463, sous le recteur de Léonard Hemmerly, de Constance (Archives nationales, H 2588), et licencié en 1466, Nicolas de Delft étant procureur de la Nation germanique (Archives de l'Université, registre 9). En 1468, il fut nommé procureur de sa Nation (Archives de l'Université, registre 10).

² C'est à Léonard qu'a appartenu l'exemplaire du *Speculum humanae vite*, à la suite duquel ont été recueillies les stédécées des imprimeurs de Sorbonne au roi Louis XI, au duc Jean de Bourbon et au prévôt de Paris, Robert d'Estouterille. A la fin du volume on peut lire cette mention, d'une écriture du temps : *Hoc opus Speculum humane vite nuncupatum LEONARDI est*. Ces stédécées, imprimées sur des feuillets séparés, qui accompagnaient les ouvrages destinés aux personnages en question, ne faisaient pas partie des exemplaires livrés au public. Elles n'ont pu être réunies que par un familier

de l'imprimerie, probablement le correcteur du livre, qui en aura joint des épreuves à la fin de son exemplaire. Nous croyons pouvoir identifier ce Léonard avec un étudiant de l'Université de Paris, du même nom, compatriote d'Erhard Windsberg, figurant dans le registre des receveurs de la Nation germanique (Archives nationales, H 2587) et qui fut reçu bachelier en 1450, sous la rubrique suivante : « *Hawicus LEONARDI, Basil. dyoc... 4 sol.* »

³ Tous les bibliographes donnent à Maynial le prénom de Georges, que rien ne justifie. Nous avons examiné les livres signés de Maynial pendant son association avec Gering, et nous n'y avons trouvé que l'initiale G de son prénom. Dans aucun d'eux on ne lit *Georgius* en toutes lettres, comme l'imlique Panzer, dont on a admis l'autorité sans la contrôler. D'éminents bibliographes, tels que M.M. Robert Prociot et Gordon Duff, se sont laissés tromper et ont reproduit cette assertion sans avoir remarqué l'erreur. Après avoir rédigé, longtemps après, le passage concernant l'association de Maynial avec Gering (voir t. I^{er}, p. 86), nous avons cru nous être trompé en donnant à Maynial le prénom de Guillaume, imprimé en toutes lettres sur des volumes d'une date postérieure, et nous avons fait de Georges et de Guillaume deux imprimeurs différents, sans doute parents, mais qu'il ne fallait pas confondre. (Voir p. 1 et 4.) Nous avons procédé à une contre-vérification qui peut permettre de les identifier. Le prénom de Georges doit être remplacé par celui de Guillaume, sous lequel sont signées les autres productions de sa seconde presse.

3. *GERING transfère l'atelier du *Soleil d'Or* rue de la Sorbonne. — Jean HIGMAN travaille dans l'atelier de 1484 à 1489. — Georges WOLFF de Baden le remplace de 1490 à 1492. — Guillaume PRÉVOST succède à Wolff au *Soleil d'Or*. — GERING en reprend la direction et s'associe définitivement en 1494 avec Berthold RENBOLT, d'Oberelchenheim, en Alsace². — GILLES de Delft, docteur de Sorbonne, et Pierre LE SECOURABLE (*Succurribilis*), correcteurs³. — 1484-1500.
4. Pierre VAGENER ou WAGNER, dit CÉSAR (*Cesaris*), de Schwibus, en Silésie, et Jean STOLL, imprimeurs associés, rue Saint-Jacques, à l'enseigne du *Chevalier au Cygne*. — 1474-1478.

¹ Guillaume PRÉVOST (*Wilhelmus Prepositi*) nous était déjà connu comme associé de Jean Higman et Wolfgang Hopyl, avec lesquels il avait imprimé une édition des tragédies de Sénèque, en latin, exécutée avec les caractères de Gering (voir t. I^{er}, p. 410), mais nous ignorions qu'il eût exercé préalablement au *Soleil d'Or* de la rue de la Sorbonne après que Wolff eut quitté cet atelier pour s'établir à son compte. Le fait nous a été révélé par une édition des *Statuta synodalia diocesis Andegavensis* qui se trouve au musée Dobrée, à Nantes. Le livre a été terminé le 2 mai 1494, comme l'indique le libellé suivant : *Imprimé à Paris pour et au nom de Maître Guillaume Prevost, demourant à Paris, en la rue de Sorbonne, à l'enseigne du Soleil d'Or*. A partir de 1484, le nom de Gering ne figure plus sur aucun livre. Pendant neuf années consécutives, les impressions du *Soleil d'Or* ne sont pas signées de lui. Elles portent les noms de Jean Higman, de 1484 à 1489, de Georges Wolff, de 1490 à 1492, et de Guillaume Prévost, en 1494. Cependant Gering était resté propriétaire de l'imprimerie (voir t. I^{er}, p. 97), et il avait passé bail de la maison du *Soleil d'Or*, anciennement du *Buis* (*ad Buxum*), avec les docteurs de Sorbonne, pour sa vie durant (voir t. I^{er}, p. 90-92). — Il faut conclure que, pendant cet intervalle, il avait loué son matériel à des confrères, qui n'étaient peut-être que des associés temporaires, jusqu'au moment où il conclut une association définitive avec Renbolt. Wolff quitta le *Soleil d'Or* dans le courant de 1492. Il est probable que Guillaume Prévost, qui était maître, le remplaça et qu'il imprima, en 1493, des livres non signés. — Six jours après que Prévost eut achevé l'impression des Statuts synodaux d'Angers, le nom de Gering reparait avec celui d'un

nouvel associé, Berthold Renbolt, à la fin d'une édition du sermon de saint Augustin sur la Montagne. (Voir fac-similés, t. I^{er}, p. 98.)

² Localité entre Strasbourg et Schelestadt. Nous avons récemment découvert le lieu de naissance de Berthold Renbolt dans l'un des registres des Receveurs de la Nation germanique aux Archives de l'Université. Élu receveur en 1506, Renbolt exécute lui-même la miniature du folio 87 de ce registre, au-dessous de laquelle il a inscrit qu'il était originaire d'Oberelchenheim (*ex Ehenheim superiori orinudus, diocesis Argentinas*). — Berthold était le fils de Renbold d'Elchenheim qui figure comme témoin dans le premier procès de Gutenberg à Strasbourg, en 1439.

³ Nous avons déjà parlé de Pierre *Succurribilis*, correcteur au *Soleil d'Or*, qui avait revu les épreuves des Lettres de saint Paul (voir t. I^{er}, p. 97), dont le texte préparé par Gilles de Delft, docteur de Sorbonne, parut le 29 février 1492 (n. st.). Nous ne connaissions pas encore son véritable nom, qui est Pierre LE SECOURABLE. Dans un acte du 4 décembre 1494, des notaires Jean Crozon et Guy Rigaudan (Archives nationales, S 860), relatif à une constitution de rente sur deux maisons sises rue des Sept-Voies et appartenant à l'imprimeur Baligault et à sa femme, il est qualifié de « vénérable et scientifique personne Maître Pierre LE SECOURABLE, docteur régent à Paris en la Faculté de Théologie, et grand archidiacre de Rouen ». Il était régent au Collège d'Harcourt à Paris, de 1486 à 1509. Pierre Le Secourable était de Saint-Lô. Pour plus de détails sur sa famille, voir les *Mémoires de la Société d'archéologie de la Manche* (VIII^e vol., p. 164-167 et 185; Saint-Lô, imprimerie Jaquelin, 1889; in-8°).

5. Atelier coopératif du *Soufflet Vert*, rue Saint-Jacques, près des Jacobins. — GASPARD et RUSSANGS, Louis SIMONEL ou SIMONET de Bourges, Richard BLANDIN d'Évreux, Jean SIMON et autres. — Guillaume TARDIF, correcteur. — 1474-1484.
6. Atelier de l'*Image Saint-Christophe*, rue Neuve-Notre-Dame, au coin du marché Palu. — Pasquier BONHOMME, libraire-imprimeur jusqu'en 1483. — Jean BONHOMME, son fils, lui succède à partir de 1484 et cesse d'imprimer après juillet 1490. — 1475-1490.
7. Atelier anonyme. — Impression des *Dialogi* d'Ockham, en juillet et en août, de l'*Ordo judiciarum* de Nicolas de Palerme. Le matériel passe en partie à Angers l'année suivante, chez de La Tour et Morel. — 1476.
8. Autre atelier anonyme. — Impression de *Valerius Maximus* en français, de *Josephus* en latin et de la *Légende dorée* de Voragine, en français. — Vers 1476.
9. Richard BLANDIN d'Évreux et Guillaume FRÉVIER ou FÉVRIER, imprimeurs associés, rue Neuve-Notre-Dame, à l'*Image Sainte-Catherine*. — 1477.
10. Atelier anonyme. — Caractères en majeure partie semblables à ceux de l'atelier de *César* et *Stoll*, sauf le changement de la lettre *d* minuscule en forme de *delta* grec. — Vers 1479.
11. Guillaume LE FÈVRE, imprimeur. — 1480.
- 12.* Jean DU PRÉ, rue Saint-Jacques, à l'enseigne des *Deux Cygnes*, près de Saint-Séverin. — D'abord associé avec Didier HUYM. — Jean Du Pré s'appelait de son vrai nom Jean LARCHER. Il est le premier qui ait introduit la gravure pour l'illustration du livre à Paris'. — Jean LE POYVRE et Pierre GÉRARD travaillent dans son atelier en 1488. (Voir p. 561, note 1.) — 1481-1500.

* C'est grâce aux recherches persévérantes de M. Ph. Renouard, qui a eu la générosité de nous communiquer aussitôt sa découverte, que nous devons, au dernier moment, de connaître le véritable nom de cet imprimeur. Déjà nous avions remarqué qu'une partie de son matériel était passée à Nantes, chez Étienne Larcher (voir t. I^{er}, p. 284), qui n'était autre que son frère. Voici les documents qui établissent le fait, d'après le registre d'amliences de la Prévôté de Paris: « *Samedi, xxv^{te} jour d'octobre* (1504). Aujourd'hui honorable femme Clere Dimenche, vefve de fen maistre Jehan LARCHER, dit DU PRÉ, en son vivant libraire,

demonrant à Paris, et Estienne Larcher, soy disant frère et héritier d'icelluy defunct, sont venuez et comparuz, etc..., lesquelz, après serment, etc..., ont fait la sollempnité d'avoir bien et loyalement monstré et enseigné tons et chascuns les biens, meubles et immeubles, lettres, debtes et créances estans de la succession M^{re} Jehan du Pré et tenu l'inventoire faits desdits biens demourez du décez d'icelluy defunct pour chuz à la conservation d'aucuns biens que icelle vefve dit non avoir esté inventoriez, lesquelz elle déclarera et baillera par escript et aux notaires qui ont fait ledit inventoire dedens huitaine, et dedens la huitaine après en-

13. Atelier du Collège de Narbonne. — Simon BÖTTIGER, d'Allenstein, en Prusse (*Simo Doleatoris de Prussia*), recteur de l'Université de Paris et imprimeur. — La durée de cet atelier n'a pu être fixée, les livres, sauf un seul, n'étant pas datés. — 1481 et années suivantes.
14. Antoine CAILLAUT et Louis MARTINEAU, originaire de Touraine, imprimeurs rue Saint-Jacques, à *L'Image Saint-Autoine*. — Martineau a travaillé soit séparément, soit en société avec Caillaut à des reprises différentes. Il est le premier imprimeur parisien qui ait adopté une marque dès 1484. — Hector DESCHAMPS et Philippe PIGOUCHET travaillent dans l'atelier de Caillaut et Martineau en 1483. — Antoine CAILLAUT achète, en 1494, la maison de la *Coupe d'Or*, même rue, et y transfère son atelier. — 1482-1500.
15. *Guy ou Guyot MARCHANT, prêtre, maître ès arts et imprimeur, originaire de Bourgogne, au champ Gaillard, derrière le Collège de Navarre et à l'Hôtel de Beauregard, rue Clopin. — Temporairement en 1493, rue Saint-Jacques, dans la maison de la *Fleur de Lys*. — Jean PETIT commande l'atelier annexe de Beauregard. — Guy JOUVENEAU ou JOUENNEAUX, correcteur'. — 1483-1500.
16. Jean HIGMAN, imprimeur, originaire des Flandres ou des Pays-Bas. Travaille d'abord dans l'atelier du *Soleil d'Or*, chez Gering. En 1489 (n. st.), il est établi au Clos Bruneau, près des Écoles de Décret. En 1496, s'associe avec WOLFGANG HOPYL, son compatriote. Associé avec Guillaume PRÉVOST à une date indéterminée. — BOHEMUS et Josse CLICHTOUE, de Nienpoort, correcteurs. — 1484-1499.

suivant, elle viendra tenir ledit inventaire pour cloz.» (Archives nationales, Y 5233, fol. 111 r^o.) — «Entre Prévost, procureur M^r Gilles Courtin, esleu de Paris, demandeur en matière d'arrest, d'une part, et Goche, procureur Estienne Larcher et consors, déclaré héritier de feu Jehan du Pré, en son vivant libraire, défendeur et opposant, d'autre part; dit est par provision et sans préjudice, etc., que en baillant par ledit défendeur caution suffisante de la somme de deux cens xxxiii l. x solz, faisant moitié du contenu és cédulés dont ledit prévost a baillé coppie audit Goche, que la moitié des biens arrestez appartenans à la succession dudit defunct lui seront recueuz, baillez et délivrez, ledit Courtin présent ou suffisamment appelé à veoir bailler ladite caution, après ce que ledit Larcher pour estre convenu en ceste cause et és dependences en icelle a esleu domicile en l'ostel dudit Goche, rue de la Galande, et mardi prochain ledit Larcher viendra en

personne pour confesser ou nyer les trois cédulés que ledit prévost dist estre signées de la main dudit defunct qui luy seront exhibez, et le prochain jour de plaidoirie d'après la Toussain ledit Larcher viendra dire ses causes d'opposition à l'encontre de l'exploit et arrest dudit jour et an, Inquel ledit Goche a eu coppie, ensemble desdictes cédulés.» (Archives nationales, Y 5233, fol. 111 v^o.)

¹ Le nom de Guy Jouenneaux (*Guido Juvenalis*) comme correcteur nous est révélé à la fin d'une édition in-quarto jusqu'ici inconnue de *Isagogicus libellus Augustini Dati in eloquentie precepta*, achevée d'imprimer par Guy Marchant le 17 des calendes de septembre (16 août) 1493. À la dernière page, au-dessus de la marque de l'imprimeur, on lit ces lignes significatives : *Hunc libellum recensuit atque recognovit Guido Juvenalis; duo quoque precepta litura damnavit qui a Lauracii Valla fuisse damnata prius constat.*

17. *Pierre LEVET, imprimeur, rue Saint-Jacques, près le Petit-Pont, à l'enseigne de *la Balance d'Argent*. Il quitte la rue Saint-Jacques après 1490 et va s'établir au faubourg de Saint-Germain-des-Prés, à *la Croix d'Or*. S'associe en 1499 avec Raoul COUTURIER et Jean HARDOUIN. — Jean FRAMERY travaille dans son premier atelier en 1488. (Voir p. 561, note 1.) — 1485-1500.
18. Pierre LE ROUGE, de Chablis, imprimeur et libraire du Roi, rue Neuve-Noire-Dame, à l'enseigne de *la Rose Rouge*, près de Sainte-Geneviève-des-Ardents. — 1487-1493.
19. JANON CARCHAIN ou CARCATN, imprimeur sur le pont Saint-Michel, à *l'Image Saint-Jean-Baptiste*. Il n'est pas certain que cet imprimeur, que l'on retrouve à Lyon, ait exercé réellement à Paris. L'adresse qu'il donne est celle du libraire Michel LE NOIR, qui se fit ensuite imprimeur. — 1487.
20. Guillaume MAYNIAL, imprimeur¹. Précédemment associé avec Ulrich GERING, en 1480. — 1487-1490.
21. *Georges MITTELHUS de Strasbourg, libraire et imprimeur, rue Saint-Jacques, près du Petit-Pont, à l'enseigne de *la Clef d'Argent*. — 1488-1500.
22. *Philippe PIGOCHET, libraire de l'Université et imprimeur. Ancien ouvrier de Caillaud et Martineau en 1483. S'établit rue de la Harpe, au Collège de Dainville, en face de l'église Saint-Côme-et-Saint-Damien. — 1488-1500.
23. Pierre LE DRU, maître ès arts et imprimeur, rue Saint-Jacques, près des Mathurins. S'associe avec Étienne JEHANNOT, maître ès arts comme lui. Exerce seul à partir de 1498. — Claude CLÉRARD, maître ès arts, correcteur. — 1488-1500.

¹ Depuis que le chapitre consacré à l'atelier de Guillaume Maynial, par lequel commence le tome deuxième, a été imprimé, la prévision que nous avions émise (voir p. 3-4) s'est réalisée. Nous venons de découvrir à la Bibliothèque royale de Bruxelles un nouveau volume, jusqu'ici inconnu, de cet imprimeur. C'est un in-octavo de 21 lignes par page, divisé en deux parties et imprimé en rouge et noir avec le gros caractère de 13 points dont nous avons donné l'alphabet (p. 4). Le livre, qui comprend le Psautier et les Hymnes de l'Église, débute par un calendrier de 8 feuillets non chiffrés. Le Psautier proprement dit comprend cxxxv feuillets chiffrés, qui sont suivis d'une table en 4 feuillets non chiffrés, dont le premier est

blanc. L'achevé d'imprimer, placé à la fin de la table du Psautier, est daté du 18 mai 1489 et ainsi libellé : *Finit tabula hujus Psalterii Parisius per Guillelmuu Maynyal impressi. Anno Domini M. cccc. lxxxix, die vero xviii Maii*. Viennent les Hymnes en xxxi feuillets chiffrés, dont le premier est entièrement blanc, et qui commencent, au second feuillet, par cet intitulé imprimé en rouge : *Sequuntur Hymni qui in Vesperis, Matutinis atque aliis horis canonicis in ecclesia Dei per totum annum leguntur*. Cette seconde partie se termine par le colophon suivant, daté du 19 juillet de la même année : *Hymnorum usus Parisius per Guillelmuu Maynyal impressum fuit feliciter. Anno Domini M. cccc. lxxxix, die vero xix Julii*.

24. *WOLFGANG HOPYL, imprimeur, originaire de la Haye, au diocèse d'Utrecht, établi d'abord rue Saint-Jacques, à l'Image Sainte-Barbe, et ensuite même rue, à l'Image Saint-Georges. S'associe en 1496 avec Jean HIGMAN. Associé également avec Guillaume PRÉVOST, à une date non déterminée. Travaille seul après 1499. — David LAUX, d'Édimbourg, correcteur. Lucas VAULTIER, de Conti, Guillaume GONTIER, Jean GRIETTAN et Pierre GRISÈLE, correcteurs. — 1489-1500.
25. *Pierre LE CARON, libraire et imprimeur, établi d'abord Grand-Rue-du-Temple, près de Sainte-Avoye, au coin de la rue Geoffroi-Langevin; puis, en décembre 1493, rue Quincampoix, à la Croix Blanche; ensuite, en novembre 1494, rue Neuve-Saint-Merry, après l'enseigne des Rats; et définitivement, après 1495, rue de la Juiverie, dans la Cité, à l'enseigne de la Rose. A partir de 1494, Le Caron tient «ouvroir» ou boutique à la première porte du Palais, où il débite ses impressions. — 1489-1500.
26. Georges WOLFF, de Baden, imprimeur. Travaille, en février 1490 (n. st.), dans l'atelier du *Soleil d'Or* de la rue de la Sorbonne, chez Gering. Quelques mois après, il imprime, rue Bordelle, près du Collège de Boncourt, dans la maison de Pierre de Chastcaupers. En 1491, Wolff revient au *Soleil d'Or* et y reste jusqu'en 1492. En 1493, il s'installe rue Saint-Jacques, à l'Image Sainte-Barbe. En 1494 et 1495, il est associé avec Jean PHILIPPE, de Kreuznach. Il quitte le local de l'Image Sainte-Barbe, où il laisse son associé en 1496, et, à partir de 1497, il s'associe définitivement avec Thichman KERVER, de Coblentz. — Jean CHAPUS ou CHAPUIS, de Bourges, correcteur. — 1490-1500.
27. Germain BINEAUT ou BENEAUT, libraire et imprimeur, rue de la Calandre, à l'enseigne du *Saunon*, devant le Palais. — Son fils Guillaume travaille avec lui. (Voir p. 305.) — 1490.
28. Denis MESLIER, libraire et imprimeur, rue de la Harpe, au Pilier Vert. Après 1491 s'établit rue Saint-Jacques, à l'enseigne des *Trois Pigeons*. — 1490-1495¹.

¹ Les impressions de Denis Meslier sont tellement rares que nous ne pouvons nous dispenser de constater l'existence d'une édition des *Principio grammaticalia*, petit livret d'école qui avait échappé jusqu'alors à nos recherches et que nous avons découvert tout récemment à la bibliothèque de la ville de Valenciennes, au milieu d'un recueil de pièces analogues, coté K 7, 22, et qui provient de l'abbaye de Saint-Amand. C'est un cahier petit in-4° de 30 lignes à la page, imprimé avec le caractère de bâtarde employé pour la *Vie et légende*

de saint Fiacre (voir p. 112), le poème latin *De contemptu Mundi* (voir p. 113) et d'autres livres, dont nous avons donné l'alphabet. (Voir p. 114.) La pièce est sans date, comme la plupart des impressions de Denis Meslier; mais sa marque, qu'on voit sur le titre avec son nom, est fendillée exactement comme celle qui se trouve en tête de la *Vie de saint Fabien et saint Sébastien* (voir p. 111) et indique que l'impression est postérieure au 21 novembre 1491, ainsi que nous l'avons démontré par un examen comparatif.

29. *LE PETIT LAURENS, imprimeur, rue Saint-Jacques, à *la Croix Blanche*, près de la chapelle Saint-Yves. — 1491-1500.
30. *André BOCARD, libraire et imprimeur, originaire du Poitou. — 1491-1500.
31. *Jean TRÉPEREL, libraire et imprimeur sur le pont Notre-Dame, à *l'Image Saint-Laurent*. Après la chute du pont Notre-Dame, en octobre 1499, il s'installe temporairement rue de la Tannerie, au *Cheval Noir*, et ensuite rue Saint-Jacques, près de Saint-Yves, où il reprend son enseigne de *l'Image Saint-Laurent*. — 1491-1500.
32. *Michel LE NOIR, libraire et imprimeur sur le pont Saint-Michel, à l'enseigne de *Saint-Jean-Baptiste*. — 1492-1500.
33. *Gilles ou Gillet COUTEAU et Jean MÉNART, imprimeurs. Ensuite Gilles Couteau travaille seul et va demeurer rue Grenier-Saint-Lazare, près de la rue Saint-Martin. — 1492-1500.
34. *Jean DE COULONCE, d'abord libraire, puis imprimeur. Tient boutique sur le pont Notre-Dame, à l'enseigne des *Chantres*. S'établit plus tard imprimeur rue Saint-Jacques et y transporte son enseigne. — 1492-1500.
35. *Michel THOLOZE ou TOULOUSE, imprimeur au Clos Bruneau, à *la Corne de Cerf*. En 1496, rue des Amandiers, à *l'Image Saint-Jean*, dans la maison de Jean Favereau. — 1492-1500.
36. *Félix BALIGAULT, originaire de Champagne, libraire et imprimeur, rue Saint-Jacques, à *la Corne de Cerf*, près du Collège de Beauvais. A partir de 1494 s'établit à la Montagne Sainte-Geneviève, au coin de la rue des Sept-Voies et de celle des Amandiers, à *l'Image Saint-Étienne*, en face du Collège de Reims. — 1492-1500.
37. *Jean MAURAND ou MORAND, imprimeur. Établi d'abord rue Saint-Victor. En 1496, rue Saint-Jacques, à *l'Image Saint-Nicolas*. — 1492-1500.
38. Atelier anonyme qui a produit un livre d'heures illustré avec des bois appartenant à Vérard. (Voir p. 383.) — Avant 1493.
39. Laurent PHILIPPE, imprimeur, rue Galande, devant Saint-Blaise. — 1493.
40. *Jean LAMBERT, imprimeur et ensuite libraire, rue Saint-Séverin, à *la Corne de Daim*; puis rue Saint-Jacques, à *l'Image Notre-Dame*, en face de Saint-Benoît; plus tard au Clos Bruneau, à *l'Image Saint-Claude*. — 1493-1500.

41. * Jacques MOERART, originaire de Tournai en Flandre, libraire et imprimeur, rue Saint-Jacques, à l'enseigne de *la Bouteille*, à côté de Saint-Yves. — 1493-1500.
42. * Jean PHILIPPE, originaire de Kreuznach, au diocèse de Mayence, paraît avoir travaillé d'abord dans l'atelier établi au Collège de Narbonne par Simon Böttiger, d'Allenstein, après 1481, à une date qu'il n'est pas possible de déterminer. (Voir t. I^{er}, p. 290.) Il s'établit imprimeur en 1494, rue Saint-Jacques, à *l'Image Sainte-Barbe*, et s'associe avec Georges WOLFF, dont il se sépare en 1496. En 1497, il transporte son atelier rue Saint-Marcel, à l'enseigne de *la Trinité*. — Augustin-Vincent CAMINADE, correcteur. — 1493-1500.
43. Guillaume PRÉVOST travaille dans l'atelier du *Soleil d'Or* de la rue de la Sorbonne, chez Gering, après Wolff. Il s'associe ensuite avec Jean HIGMAN et Wolfgang HOPYL. — 1494.
44. Guillaume DU BOIS (*De Bosco*), imprimeur, près du puits Sainte-Geneviève. — 1494.
45. Étienne JEHANNOT, originaire de l'Anjou, maître ès arts et imprimeur. Bien que son nom ne figure sur aucun livre connu avant 1495, il est toutefois à peu près certain qu'il exerçait avant cette date, car le matériel spécial d'illustration de ses livres d'heures se retrouve dans les *Petites Heures royales* imprimées pour le libraire Antoine Vérard, dont l'almanach commence en 1488, qui ont dû paraître avant les *Grandes Heures* de 1490, ainsi que dans les Heures datées de juillet 1492, au nom de Jean de Coulonce. Il a travaillé par intermittences avec Pierre LE DRU. En 1495, il s'associe avec Étienne GUERSON DE VILLELONGUE. Après 1498, Pierre Le Dru continue seul avec le même matériel. Étienne Jehannot avait son atelier rue Saint-Jacques, en face des Mathurins, à côté de la boucherie de Saint-Benoît. — 1495-1498.
46. Pierre POUILLIAC ou POULAC, imprimeur, près des Bernardins. — 1495.
47. Guillaume MIGNART, imprimeur, rue Saint-Martin. — 1495.
48. Guillaume GUERSON DE VILLELONGUE, étudiant de l'Université de Paris, libraire et imprimeur, associé temporairement avec Étienne JEHANNOT. Il demeurait Montagne Sainte-Geneviève, en l'hôtel de Jean de Fonte, devant le Collège de Reims, du côté de l'église Sainte-Geneviève. — 1495-1500¹.

¹ Aux cinq impressions de Guillaume Guerson de Villelongue que nous avons citées (voir p. 326-329), nous sommes en mesure d'en ajouter une sixième, que nous venons de trouver à la Bibliothèque royale de Bruxelles. C'est un livret petit

in-8°, sans date, de 4 feuillets seulement, avec figure sur bois : *Le dictié de Frère Jehan Tisserant*. Au-dessous de ce titre, à la fin, on lit ce libellé : *Si finissent les oraisons et dictié du bon et devost père frère Jehan Tysserant. Nouvellement imprimées par*

- 49.* Antoine DENIDEL, maître ès arts, libraire et imprimeur. S'associe avec Nicole DE LA BARRE, puis avec Robert GOURMONT en 1499. Il a d'abord demeuré auprès du Collège de Coqueret, à l'enseigne de *la Chaire*. Il donne son adresse conjointement avec Robert Gourmont, au Collège de Trignet, et ensuite tout à côté, rue du Mont-Saint-Hilaire, à *la Corne de Cerf*. — 1495-1500¹.
- 50.* Thichnan KERVER, de Coblenz, libraire sur le pont Saint-Michel, à l'enseigne de *la Licorne*, et imprimeur rue des Mathurins, en face de l'Hôtel de Cluny. En 1497, il s'associe avec Georges WOLFF. — 1497-1500.
- 51.* Nicole DE LA BARRE, originaire du Soissonnais, maître ès arts et régent. Imprimeur et libraire. Associé à ses débuts avec Antoine Denidel, au Collège de Coqueret. Établit ensuite son atelier rue de la Harpe, devant *l'Écu de France*. — 1497-1500.
52. Baptiste BOURGUET, imprimeur, peut-être ailleurs qu'à Paris. — Vers 1497-1500.
- 53.* Alexandre ALIATE, de Milan, libraire et imprimeur. D'abord rue Saint-Jacques, à l'enseigne de *Sainte-Barbe*; en 1498, devant le Collège de Navarre, près de la boucherie Sainte-Geneviève; et en 1500, Montagne Sainte-Geneviève, à *l'Image Saint-Louis*, devant le Collège de la Marche. — 1497-1500.
54. Jean DRIART, imprimeur, rue Saint-Jacques, *aux Trois Pucelles*. — 1498.
55. Jean POITEVIN, libraire et imprimeur. — 1498.
- 56.* Nicolas DES PREZ, de Troyes, imprimeur, rue Saint-Étienne-des-Grès, devant la petite porte de l'église, à l'enseigne du *Miroir*. — 1498-1500.
- 57.* Robert GOURMONT, de Saint-Germain-de-Varreville, près de Valognes, libraire et imprimeur. Associé alternativement avec Antoine DENIDEL et avec Nicole DE LA BARRE, au Collège de Tréguier ou Trignet; exerce ensuite, en 1500, près du Collège de Coqueret, à *la Corne de Cerf*. — 1499-1500.

Maistre Guillaume Guersson (sic) de Villelongne, étudiant à Paris, demourant en l'ostel de Maistre Jehan de Faute, devant le Collège de Reims, près de Sainte Geneviève, et li a les travailla (sic) avecques plusieurs autres beaux livres nouveaux tant en latin que en françois en diverses sciences et facultés. Cet nuscule est imprimé avec des types différents de ceux de *l'Oratoire de la Passion* et des *Nuits*. Ils nous ont paru appartenir aux fontes employées par Ambré Bocard dans l'Ovide du 6 septembre 1496. (Pour le gros caractère du titre, voir l'alphabet, p. 143; pour le type du texte, voir l'alphabet, p. 144.)

¹ On ne connaît pas de livres au nom d'Antoine Denidel avant 1495 (voir p. 261); cependant il serait fort possible qu'il eût commencé une année plus tôt. Nous venons de reconnaître les caractères dont il s'est servi dans ses premières impressions et lors de son association avec Nicole de La Barre, mêlés avec une lettre majuscule C de forme ronde (voir fac-similé, p. 263), dans une édition petit in-quarto de *Montanus: Tractatus reprobationis sententiae Pisan*, sans nom de typographe, imprimée pour le compte du libraire De Marnef et datée de Paris, le 5 mars 1493 (1494 n. st.).

- 58.*Gaspard PHILIPPE, imprimeur, rue Saint-Jacques, d'abord à l'hôtellerie du *Grand Saint-Antoine*, à côté du couvent des Jacobins; ensuite même rue, à l'enseigne des *Trois Pigeons*; puis *aux Deux Dauphins couronnés*, au-dessous de Saint-Yves. Gaspard Philippe a transféré son atelier typographique à Bordeaux vers 1516. — 1499-1500.
- 59.*Antoine CHAPPEL, imprimeur, rue Saint-Jean-de-Latran, au Collège de Trignet. — 1500.
- 60.*Jean MÉRAUSSE, imprimeur et libraire, à l'hôtel de Beauregard, ensuite rue Saint-Jacques, *aux Deux Cochetz*. — 1500.
61. Narcisse BRUN, imprimeur, originaire d'Alsace, au diocèse de Strasbourg. — 1500.

Sur ces soixante et un ateliers, une trentaine, soit près de la moitié, fonctionnaient concurremment en 1500 à Paris.

Nous avons eu la curiosité de dresser la statistique des ateliers typographiques qui ont été établis au xv^e siècle dans les autres grandes villes d'Europe; le résultat de cette comparaison numérique est à l'avantage et à l'honneur de Paris, que les premiers imprimeurs proclamaient déjà la Ville-Lumière. (Voir t. I^{er}, p. 20.)

D'après les tables de M. Proctor (*Index to early printed books*, ouvrage cité), à l'exactitude desquelles on peut se fier, le nombre des imprimeurs se décompose ainsi pour les principales villes de l'Allemagne et de l'Italie :

| ALLEMAGNE. | | ITALIE. | |
|----------------------|-------------|--------------------|------------|
| | Imp. cœtus. | | Imprimens. |
| Mayence | 11 | Rome | 38 |
| Strasbourg | 27 | Milan | 31 |
| Augsbourg | 23 | Florence | 22 |
| Nuremberg | 19 | Naples | 20 |
| Cologne | 33 | Padoue | 13 |
| Leipzig | 11 | Vicence | 12 |
| Bâle | 14 | Bologne | 46 |

Nous ne faisons pas état des autres pays, tels que l'Espagne, qui ne comptait pas plus de dix imprimeurs pour les centres typographiques les plus importants de Barcelone et de Valence, et l'Angleterre, qui, pour Londres et Westminster réunis, n'en compte juste que dix, au nombre desquels il y avait au

moins deux ateliers dirigés par des imprimeurs français, Richard Pynson, originaire de Normandie, Julien Le Notaire et Jean Barbier. Les chiffres les plus élevés pour les Pays-Bas s'élèvent à onze imprimeurs pour Louvain, grand centre universitaire, et à dix pour Anvers.

Ainsi il y a eu à Paris, de 1470 à 1500, les soixante et un ateliers dont nous venons de faire la nomenclature avec les noms de ceux qui étaient à leur tête. Nous n'avons pas compris dans ce nombre des imprimeurs dont on ne connaît aucun livre imprimé, et dont les noms ne figurent que dans des documents d'archives. Ils appartenaient très probablement aux ateliers dénommés ci-dessus, dans lesquels ils travaillaient comme collaborateurs ou ouvriers¹.

Madden, qui, de son côté, a donné une liste des imprimeurs parisiens², en a énuméré soixante-six pour la même période. Il est arrivé à ce chiffre en dédoublant les imprimeries qui étaient conduites par des typographes associés, et en y comprenant des éditeurs tels que les de Marnes, dont il a fait trois numéros distincts, Antoine Vêrard, Durand Gerlier, Jean Petit, Denis Roce, Jean Richard, Guillaume Le Caron et Jean Belin. Il a mis par erreur au rang des typographes parisiens les imprimeurs ou éditeurs lyonnais : Nicolas Wolff, Jean Dyamantier, François Fradin et Jean Pivart. Il a inscrit à Paris, en 1495, Josse Bade qui était alors correcteur à Lyon, chez Jean Trechsel, et Robinet Macé, en 1486, qui était libraire à Rouen et à Caen. Il a cité

¹ Nous avons trouvé dans le registre d'érou du Châtelet (Archives nationales, Y 5266) les noms suivants : « Jehan FRAMERY, imprimeur, demourant en la rue Saint-Jaques, aux Balances (fol. 6 v^o) ; François FRUISSART, imprimeur, demourant en la rue des Prunvaires (fol. 49 v^o) ; Pierre GÉRARD ou GIRARD, imprimeur de livres, demourant en la rue Saint-Jaques » (fol. 91 v^o). Nous croyons que ce dernier faisait partie de l'atelier de la maison des *Deux Cygnes*, dirigé par Jean Larcher dit *Du Pré*, (Voir I. I^{er}, p. 283.) La chose est certaine pour un autre qui fut arrêté le 23 janvier 1489 : « Jehan LE POYVRE, imprimeur de livres, demourant rue Saint-Jaques, aux *Deux Cygnes* » (fol. 214 r^o). Nous y avons vu aussi le nom de Nicolas ROUSSEL, imprimeur, arrêté le 29 décembre 1488 (fol. 191 v^o) ; dans un autre registre, figure Geoffroy LE MAÇON, imprimeur, « condamné ledit Geoffroy en cinq sols tournois d'amende qu'il a payée et deffense

à peine de vingt livres et de prison de meffaire, ni meddire, etc. » (Archives nationales, Z' 3272, fol. 99 v^o). Nous n'avons pas compris non plus, parmi les imprimeurs du xv^e siècle, Jacques POUCHIN, demourant rue des Canettes, qui est indiqué dans le catalogue de la vente du comte de Marsy, faite récemment à Compiègne, comme ayant imprimé en 1497 le traité de Gerson : *De ecclesiastica potestate*, pour le libraire Regnault Chaudière. Ce dernier n'a commencé à exercer qu'en 1514. La date qu'on lit à la fin du volume est 1417, qui est celle de la composition de l'ouvrage de Gerson et non celle de l'impression. Elle est d'ailleurs répétée à la fin de toutes les éditions du livre ; conséquemment, cette interprétation en 1497 comme date d'impression est fautive de tous points.

² *Lettres d'un Bibliographe*, suivies d'un *Essai sur l'origine de l'imprimerie à Paris*. 5^e série. Paris, Ern. Leroux, 1878 ; in-8^o, p. 243-247 ; ouvrage cité.

en 1484 Denis Janot, qu'il a confondu avec Étienne Jehanot, qui appartient au xvi^e siècle. Comme tous ses devanciers, il a placé à Paris les ateliers de Bonyer et Bouchet, imprimeurs à Poitiers, que nous avons retranchés de notre liste. D'autres noms ont été omis, de sorte qu'après toutes ces éliminations nécessaires, le nombre qu'il a indiqué se réduit en réalité à trente-neuf imprimeurs, avec des dates plus ou moins exactes.

Les tables dressées par M. Ph. Renouard à la fin de ses *Imprimeurs parisiens* donnent les noms de cinquante chefs d'ateliers connus. La liste présentée par M. Proctor, dans son *Index of early printed books*, que nous avons vérifiée et contrôlée de point en point, est de toutes la plus exacte. Elle comprend cinquante-deux ateliers. Nous avons ajouté les ateliers du Collège de Narbonne (Simon Bötticher, d'Allenstein), en 1481; de Guillaume Prévost, au *Soleil d'Or* de la rue de la Sorbonne, en 1494; de Robert Gourmont, au Collège de Trégnier, en 1498; de Jean Mérausse et de Narcisse Brun, en 1500. Nous avons dédoublé ceux de la Sorbonne et du *Soleil d'Or*. Nous avons fait encore état de l'atelier anonyme où a été imprimé le *Valerius Maximus* en français, dont le lieu d'impression est incertain, ainsi que de l'atelier anonyme à la lettre *d* en forme de *delta* grec qui n'est peut-être qu'un dédoublement de celui de César et Stoll. Nous avons ajouté en dernier lieu l'atelier anonyme qui a produit un livre d'heures avec des bordures empruntées au matériel d'illustration de Vérard. (Voir fac-similés, p. 383.) Ces diverses adjonctions ont ainsi porté notre chiffre exactement à soixante et un ateliers grands ou petits qui se sont succédé depuis 1470, date de l'introduction de l'art typographique dans la capitale de la France. Sur ce nombre, une trentaine fonctionnaient concurremment à la fin du xv^e siècle.

Ils travaillaient non seulement pour les libraires et les éditeurs parisiens, mais imprimaient aussi pour les libraires des pays étrangers et principalement pour l'Angleterre, où le marché leur était tout grand ouvert et l'importation des livres du continent favorisée par un acte du Parlement¹.

Si nous faisons le dénombrement des livres qui ont été imprimés à Paris au xv^e siècle et du nombre de feuilles qui les composaient, nous arriverions à un chiffre formidable qu'on était loin de soupçonner.

¹ Ce document législatif, qui protégeait spécialement les industries du livre, date de 1483. Il est cité par M. E. Gordon Duff dans l'ouvrage suivant :

The Printers, Stationers and Bookbinders of London and Westminster in the Fifteenth Century; Privately printed (Aberdeen, University Press), 1899; in-8°, p. 62.

Cette activité de la presse parisienne, qui est le véritable criterium du mouvement intellectuel de la France à l'aube de la Renaissance, n'a été dépassée que par une seule ville, par Venise, la reine de l'Adriatique, qui avait fait du livre imprimé un article de commerce et d'exportation que ses vaisseaux importaient partout en Europe et jusqu'en Orient. Les produits des presses vénitiennes ont ainsi pénétré dans les pays les plus éloignés. La cité des Doges était alors une véritable école typographique ouverte à tous, où l'on venait s'initier aux secrets de l'art de Gutenberg¹. Celui qui avait donné l'impulsion était un Français, Nicolas Jenson, de Sommevoire en Champagne, ancien graveur de la Monnaie de Tours, que la tradition représente comme ayant été l'élève de Gutenberg. (Voir t. I^{er}, p. 11.)

Nous ne saurions mieux terminer *l'Imprimerie à Paris* qu'en reproduisant le portrait d'Ulrich Gering, le doyen des imprimeurs parisiens, d'après une ancienne estampe copiée sur le tableau original qui se trouvait, avant la Révolution, au Collège de Montaigu, dont il était un des bienfaiteurs².

¹ L'imprimeur flamand Thierry Martens, qui exerça à Alost, à Anvers et à Louvain, avait appris son art à Venise. Il le déclare à la fin du *Tractatus fratris Baptiste Mantvani de vita beata*, qu'il acheva d'imprimer en 1474, le jour de la Saint-Remi :

*Hoc opus impressi Martinus Theodoricus Alosi
Qui Venetum scitu Flandrensibus affero conaam.*

J'ai imprimé ce livre à Alost, moi Thierry Martens, qui apporte aux Flamands tout ce que l'on sait faire à Venise.

Les Le Rouge ont appris également l'imprimerie à Venise. (Voir H. MONCEAUX, *Les Le Renge, de Chablis, calligraphes et miniaturistes*, ouvrage cité.) Jean Du Pré avait ramené d'Italie de très habiles ouvriers vénitiens qu'il occupait dans son atelier (voir t. I^{er}, *Préface*, p. vii, note 1), et il est à présumer qu'il a fait son apprentissage à Venise, comme beaucoup d'imprimeurs français.

² Ce portrait peint se trouvait avec ceux des bienfaiteurs du Collège dans une salle haute, au-dessus de la chapelle. Il fut gravé vers la fin du xviii^e siècle par L. Boudan, et on le trouve dans

quelques rares exemplaires de *l'Histoire de l'Imprimerie et de la librairie*, de J. de La Caille. Pendant l'été de 1776, le baron de Zurlauben, historien suisse, qui se trouvait alors à Paris, découvrit le portrait « pondreux et très vieux » dans la salle des Thèses du Collège. Il en fit faire une esquisse au crayon et à la sanguine qu'il envoya à F. Balthazar, de Lucerne. Celui-ci, qui formait une galerie de portraits suisses, fit exécuter d'après ce dessin, par Troxter, de Munster, un portrait à l'huile qui se trouve aujourd'hui à la bibliothèque de Lucerne, mais dans lequel Gering a été rajeuni. Cette copie nous inspire moins de confiance que celle de Boudan, qui représente Gering sous les traits d'un bon vieillard, tel que le dépeint Cl. Héméré dans son ouvrage sur les origines, les hommes illustres, etc., du Collège de Sorbonne, dont un manuscrit est conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal à Paris : *Ab officina sua quam de vico Sorbonæ exerebat, sub horam citi capiendi quartan (Sorbonæ) quousque bonis Gnerimis laico habitu veniebat.*

A faint, circular engraving of a man, Ulrich Gering, standing and facing forward. He is wearing a long, dark coat over a lighter garment, and a cap. The engraving is centered on the page.

PORTRAIT D'ULRICH GERING

PREMIER IMPRIMEUR PARISIEN

D'après le tableau du Collège de Montaigu, reproduit par la gravure en 1689.

Les pages intermédiaires sont blanches



Uldericus Guernich Proto-Typographus Parisius 1469.



F. Borden Sculp.

Les pages intermédiaires sont blanches

Nous sommes arrivé au terme de nos recherches pour l'Imprimerie de Paris. Avant de continuer par l'Imprimerie de Lyon et des autres villes qui apporteront leur contingent à l'histoire de la typographie française et en compléteront le faisceau, nous considérons comme un devoir de notre part d'exprimer publiquement notre vive reconnaissance à M. A. Christian, directeur de l'Imprimerie nationale, sentiments qui seront partagés par tous les bibliophiles. C'est à son initiative éclairée que nous devons la conception de cet ouvrage, et grâce à sa généreuse instigation nous avons pu dresser le plan d'une œuvre vraiment nationale que personne, dans aucun pays, n'aurait osé entreprendre.

A l'occasion de l'Exposition universelle de 1900, M. A. Christian a voulu non seulement montrer l'habileté technique de son personnel d'élite, mais élever un monument impérissable à l'Imprimerie française. En mettant libéralement au service de la science bibliographique les puissantes ressources matérielles dont dispose le grand établissement de l'État, il nous a mis à même de reconstituer un passé glorieux et oublié de l'histoire artistique de la vieille France. C'était faire œuvre de réparation et de justice en nous permettant de retracer, pièces en main, l'histoire de ces humbles artisans français du livre jusqu'ici méconnus qui, par la voie de la presse, ont porté leur art au plus haut degré de perfection, dissipé les ténèbres de l'ignorance, vulgarisé les connaissances humaines, répandu la lumière dans les masses et préparé ainsi l'avènement des temps modernes.



Les pages intermédiaires sont blanches

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE XIX

| | Pages. |
|---|--------|
| ATELIER DE GUILLAUME MAYNIAL (1487-1490). — Le missel de Salisbury. — Les statuts synodaux de Chartres. — Le rituel de l'église de Chartres. — La nationalité de Maynial. . . | 1 |

CHAPITRE XX

| | |
|--|---|
| ATELIER DE GEORGES MITTELHUS (1488-1500). — Le premier livre imprimé par Mittelhus. — Date contestée. — Ses débuts réels en 1488. — Ses marques typographiques et ses devises. | 5 |
|--|---|

CHAPITRE XXI

| | |
|---|----|
| ATELIER DE PHILIPPE PIGOUCHET (1488-1500). — Les premiers livres de Pigouchet. — Ses livres d'heures illustrés. — Heures à l'usage de Paris. — Heures de Rouen. — Heures de Lyon. — Grandes heures à l'usage de Rome imprimées pour Simon Vostre. — Détail des illustrations. — Heures à l'usage d'Amiens. — Nouvelle ornementation. — La <i>Danse des Morts</i> représentée dans les cadres de bordure. — Livres de littérature française et autres, imprimés par Pigouchet. | 13 |
|---|----|

CHAPITRE XXII

| | |
|---|----|
| ATELIER DE PIERRE LE DRU (1488-1500). — Exercice de Pierre Le Dru plus ancien qu'on ne supposait. — La première édition des <i>Gesta Francorum</i> de Gaguin. — Autres impressions de Pierre Le Dru. — Les <i>Stabilimenta Rhodi</i> . — Association de Le Dru avec Étienne Jehannot. | 57 |
|---|----|

CHAPITRE XXIII

| | |
|--|----|
| ATELIER DE WOLFGANG HOPYL (1489-1500). — Les débuts de Wolfgang Hopyl. — Il change de demeure. — Son association avec Jean Higman. — Soins méticuleux de correction apportés à ses éditions. — Le missel d'Utrecht. — La marque d'Hopyl. | 67 |
|--|----|

CHAPITRE XXIV

| | |
|--|----|
| ATELIER DE PIERRE LE CARON (1489-1500). — Premiers livres imprimés par Le Caron. — Ses changements successifs d'adresses et de marques. — Ses publications populaires. — Sa veuve lui succède. | 75 |
|--|----|

CHAPITRE XXV

- ATELIER DE GEORGES WOLFF (1490-1500). — Début de Wolff au *Sévil d'Or* et dans la maison de *Chasteaupers*. — Ses associations successives. — Son nom dans les bordures d'un livre d'heures en 1498. — Fac-similés de ses signatures. 95

CHAPITRE XXVI

- ATELIER DE DENIS MESLIER (1490-1495). — La première demeure de Denis Meslier et sa marque. — Ses deux livres d'heures. — Changement d'adresse. — Ses autres publications. . . 105

CHAPITRE XXVII

- ATELIER DU PETIT LAURENS (1490-1500). — Premières impressions du Petit Laurens datées. — Ses livres illustrés. — *L'Ordinaire des Crestiens*. — *La Danse macabre hystorique*. — *La Nef des Folles*. — Ses autres publications. — *Le Roman de la Rose*. — Rareté des productions de cet imprimeur. — Sa marque et sa devise. 117

CHAPITRE XXVIII

- ATELIER D'ANDRÉ BOCARD (1491-1500). — Bocard, libraire et imprimeur. — Son pays d'origine. — Livres imprimés pour lui et par lui. — Nom d'un de ses correcteurs. — Ses initiales ornées. 141

CHAPITRE XXIX

- ATELIER DE JEAN TRÉPEREL (1491-1500). — Les débuts de Tréperel comme libraire. — Ses publications populaires. — Ses principaux livres datés et non datés. — Sa marque et sa devise. — *Les rues et les églises de la ville de Paris avec la despense qui se fait par chascun jour*. — Les relations de Tréperel avec Michel Le Noir. — *Le Grant Testament de Villou*. — Changement d'adresse. 151

CHAPITRE XXX

- ATELIER DE MICHEL LE NOIR (1492-1500). — Les débuts de Michel Le Noir. — Ses principales publications. — Ses rapports avec son confrère Pierre Levet. — Ses marques et sa devise. 163

CHAPITRE XXXI

- ATELIER DE GILLET COUTEAU ET JEAN MÉNARD (1492-1500). — Couteau et Ménard terminent un livre illustré, commencé par Pierre Le Rouge, et travaillent pour Vérard. — *La Danse macabre hystorique*. — Les *Figures du Vieux Testament et du Nouvel*, imprimées par Gillet Couteau seul. — La marque de la famille Couteau. 175

CHAPITRE XXXII

ATELIER DE FÉLIX BALIGAULT (1492-1500). — Baligault, libraire et imprimeur. — Ses principales publications. — Ses lettres initiales ornées — Sa marque et ses différentes devises. — Ses adresses. 193

CHAPITRE XXXIII

ATELIER DE JEAN MORAND (1492-1500). — Le premier livre connu au nom de Jean Morand. — Cei imprimeur exécuté pour Vêrard *Les Croniques de France*. — Impression d'un missel et d'un rituel de Paris. — Changement d'adresse de son atelier. — Travail pour Jean Petit, Durand Gerlier, de Paris, et Pierre Reguault, de Caen. — Habileté typographique de Jean Morand. 209

CHAPITRE XXXIV

ATELIER DE JEAN LAMBERT (1493-1500). — Le premier livre daté de Jean Lambert. — *Le Chevalier délibéré* et ses illustrations. — *L'Imitation* en français. — *La Nef des Folz du monde*. — Autres livres sortis des mêmes presses. — Les deux marques de Jean Lambert. — Ressemblance de ses types avec ceux de Baligault. 221

CHAPITRE XXXV

ATELIER DE JEAN PHILIPPE (1494-1500). — Les antécédents de Jean Philippe. — Son association avec Georges Wolff. — Séparation des deux associés; Jean Philippe travaille seul. — Ses relations avec Kerver. — Changement de demeure. — Sa marque. — La première édition des *Adages d'Érasme*. — Nom d'un correcteur de l'atelier de Jean Philippe. 235

CHAPITRE XXXVI

ATELIER D'ÉTIENNE JEHANNOT (1495-1497). — La marque d'Étienne Jehannot. — Ses premières impressions connues. — Ses livres d'heures illustrés. — Association avec Guillaume Guesnon de Villelongue. — Autre association d'Étienne Jehannot avec Pierre Le Dru. 241

CHAPITRE XXXVII

ATELIER D'ANTOINE DENIDEL (1495-1500). — La première impression de Denidel. — Emplacement de son atelier. — Son édition des *Épîtres* d'Horace. — Ses deux associations avec Nicole de La Barre et Robert de Gourmont. — Sa marque. — Son changement d'adresse. — Fin de son exercice. 261

CHAPITRE XXXVIII

ATELIER DE THIELMAN KERVER (1497-1500). — Les débuts de Thielman Kerver à Paris comme libraire. — Son association avec Georges Wolff, avec lequel il s'établit imprimeur. — Il se spécialise dans les livres d'heures illustrés. — Beauté de ses caractères et de ses illustrations. — Emplacement exact de son atelier. — Impression du *Compendium de Francorum gestis* de Robert Gaguin. — Habileté de Kerver. 269

CHAPITRE XXXIX

- ATELIER DE NICOLE DE LA BARRE (1497-1500). — Antécédents universitaires de Nicole de La Barre. — Son association avec Denidel. — *La Vie du terrible Robert le Dyable*. — *La Légende dorée en français*. — *La Vie de sainte Regne*. — *La Danse macabre*. — Marques de Nicole de La Barre. — Ses différentes demeures 287

CHAPITRE XL

- LES PETITS ATELIERS (1490-1500). — Germain Bineaut. — Jean de Coulouce. — Robin Chalot. — Michel Toulouse. — Laurent Philippe. — Jacques Moerart. — Guillaume Du Bois. — Pierre Poulliac. — Guillaume Mignart. — Guillaume Guerson de Villelongue. — Jean Driart. — Baptiste Bourguet. — Nicolas Higman. — Alexandre Aliate de Milan. — Antoine Chappiel. — Jean Poitevin. — Nicolas Desprez. — Robert Gourmont. — Gaspard Philippe. — Jean Mérause. — Narcisse Brun. — Ateliers anonymes 303

CHAPITRE XLI

- ANTOINE VÉRARD, libraire-éditeur (1485-1500). — Les débuts d'Antoine Vérard. — Premiers essais de livres d'heures illustrés. — *Heures* commandées par le Roi. — Illustrations de *L'Art de bien vivre* et de *L'Art de bien mourir*. — *Les Chroniques de France*. — *Thérènce en François*, prose et rime. — Exemplaires royaux et premiers des livres édités par Vérard. — Les miniatures de *Lancelot du Lac*. — *L'Arbre des batailles*. — *L'Ordinaire des chrestiens*, présenté au roi Charles VIII. — Portrait de Vérard. — Romans de chevalerie, livres de poésie, mystères et autres ouvrages de littérature française publiés par Vérard 385

CHAPITRE XLII

- EDITEURS ET IMPRIMEURS PARISIENS (1486-1500). — Rapports des libraires et des éditeurs avec les imprimeurs. — Leurs marques; leurs enseignes. — Vincent Commin. — Simon Vostre. — Les de Marnef. — Durand Gerlier. — Jean Belin et Guillaume Le Caron. — Antoine Baquelier. — Claude Jaumar et Thomas Julien. — Denis Roce. — Jean Petit. — Jean Richard. — Hans de Coblenz. — François Regnault. — Gillet Remacle. — Gilles Gourmont. — Guillaume Eustace. — Nicolas Chevalier. — Robin Chalot. — Jean de Coulouce. — Toussaint de Montjay. — Michel Morin. — Jean Nicolas 507

- LISTE CHRONOLOGIQUE DES IMPRIMEURS PARISIENS 551

TABLE

DES FAC-SIMILÉS HORS TEXTE

ET EN COULEURS

DES DEUX TOMES CONCERNANT L'IMPRIMERIE A PARIS

TOME PREMIER

| | Pages. |
|--|--------|
| GASPARINI EPISTOLÆ (1470). — Première page du premier livre imprimé à Paris, avec bordure des enlumineurs de la Sorbonne. — Achevé d'imprimé avec l'hommage des Imprimeurs à la Ville de Paris. | 23 |
| FICHETI RHETORICA (1471): exemplaire ayant appartenu à Laurent Bureau, docteur de Sorbonne. | 35 |
| GUIDONIS DE MONTEROCHERII MANIPULUS CURATORUM (21 mai 1473); premier livre en caractères gothiques imprimé par Michel Friburger, Ulrich Gering et Martin Crantz, après leur départ de la Sorbonne. — Première page de l'exemplaire de la Bibliothèque nationale. | 63 |
| CHRONIQUES DE FRANCE; premier livre français imprimé à Paris. — Page enluminée aux armes de Malestroît; exemplaire de Jean de Malestroît et d'Hélène de Laval. — Bibliothèque de l' Arsenal. | 177 |
| VALÈRE MAXIME traduit par Simon de Hesdin et Nicolas de Gonesse. — <i>Une place publique</i> ; miniature du quatrième livre. — Bibliothèque nationale. | 201 |
| VALÈRE MAXIME traduit par Simon de Hesdin et Nicolas de Gonesse. — <i>Les effets de l'intempérance</i> ; miniature du second livre. — Bibliothèque nationale. | 203 |
| CALENDRIER DES BERGERS. — Titre aux armes de France. — Exemplaire du roi Charles VIII, enluminé par Antoine Vérard. | 369 |
| CALENDRIER DES BERGERS. — <i>La Complainte du Linaçon</i> . — Exemplaire du roi Charles VIII, enluminé par Antoine Vérard, avec la marque de ce dernier. | 379 |

TOME II

| | |
|--|-----|
| LA DANSE MACABRE HISTORIÉE. — <i>L'Abbé et le Bailli; l'Astrologue et le Bourgeois</i> . — Exemplaire imprimé sur vélin et miniaturé, provenant du château de Blois. — Bibliothèque nationale. | 181 |
|--|-----|

| | |
|---|-----|
| LA DANSE MACABRE HISTORIÉE. — <i>L'Archevêque et le Chevalier; le Chartreux et le Sergent.</i> — Exemplaire imprimé sur vélin et miniature, provenant du château de Blois. — Bibliothèque nationale..... | 185 |
| LA NEF DES FOLS DU MONDE, édition parisienne de 1497. — <i>Titre miniature.</i> — Exemplaire imprimé sur vélin. — Bibliothèque nationale..... | 229 |
| LA NEF DES FOLS DU MONDE, édition parisienne de 1497. — <i>Fin de la table avec le monogramme d'Antoine Vérard peiné en miniature.</i> — Exemplaire imprimé sur vélin. — Bibliothèque nationale..... | 231 |
| LE MYSTÈRE DE LA PASSION, édition attribuée aux presses de Pierre Le Dru et Étienne Jehannot. — Exemplaire imprimé sur vélin et miniature. — Bibliothèque nationale..... | 259 |
| L'ORDINAIRE DES CHRÉTIENS, édition de 1494. — <i>L'éditeur Antoine Vérard présentant le livre au roi Charles VIII.</i> — Exemplaire imprimé sur vélin. — Bibliothèque nationale..... | 395 |
| L'ARBRE DES BATAILLES. — <i>L'auteur composant son livre.</i> — Exemplaire du roi Charles VIII, imprimé sur vélin. — Bibliothèque nationale..... | 443 |
| LES PARABOLES DE MAÎTRE ALAIN. — <i>Maître Alain expliquant son livre à un auditeur des deux sexes.</i> — Exemplaire du roi Charles VIII, imprimé sur vélin. — Bibliothèque nationale..... | 459 |
| L'ARBRE DES BATAILLES. — <i>L'auteur explique à son Souverain l'allégorie des diverses classes sociales représentées dans l'Arbre des Batailles.</i> — Exemplaire du roi Charles VIII, imprimé sur vélin. — Bibliothèque nationale..... | 461 |
| LANCELOT DU LAC. — <i>Miniature du prologue, représentant un Tournoi. — Le roi qui assiste à la lutte dans une loge surélevée, à gauche, reçoit le livre des mains de Vérard, l'éditeur.</i> — Exemplaire du roi Charles VIII, imprimé sur vélin. — Bibliothèque nationale..... | 463 |
| LANCELOT DU LAC. — <i>La Bataille entre les Rois.</i> — Exemplaire du roi Charles VIII, imprimé sur vélin. — Bibliothèque nationale..... | 467 |
| LANCELOT DU LAC. — <i>Les Chevaliers de la Table ronde.</i> — Exemplaire du roi Charles VIII, imprimé sur vélin. — Bibliothèque nationale..... | 469 |
| LE GRAND BOËCE DE CONSOLATION. — <i>Miniature du premier livre.</i> — Exemplaire du roi Charles VIII, imprimé sur vélin. — Bibliothèque nationale..... | 471 |
| L'ORDINAIRE DES CHRÉTIENS, édition de 1494. — <i>Dernière page avec la marque et le monogramme de Vérard.</i> — Exemplaire du roi Charles VIII, imprimé sur vélin. — Bibliothèque nationale..... | 473 |
| PORTRAIT D'ULRICH GERING, premier imprimeur parisien, d'après le tableau du Collège de Montaigu, reproduit par la gravure en 1689..... | 565 |

Les pages intermédiaires sont blanches